.E03552

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANTIQUITÉS NATIONALES,

OU

RECUEIL DE MONUMENS

Pour servir à l'Histoire générale et particulière de l'Empire François, tels que Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Fresques, etc.; tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux devenus Domaines Nationaux.

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN.

Présenté à L'ASSEMBLÉE NATIONALE, et accueilli favorablement par ELLE:
Le 9 décembre 1790.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez M. DROUHIN, Éditeur et Propriétaire dudit Ouvrage, rue Saint-André-des-Arcs, N° 92, jusqu'à Pâques, et à cette époque, rue Christine, N° 2.

L'an second de la Liberté.

1790.

JLC

Digitized by Google

rivière au bout de la rue Saint-Nicaise. Cette clôture fut commencée en 1367, et achevée en 1383, sous Charles VI (1).

Charles V pour embellir ce quartier, y fit élever le palais des Tournelles et l'hôtel Saint-Paul, et il construisit la Bastille pour le défendre (2).

Quelques auteurs avancent que Charles V ne fit que rebâtir la Bastille, mais l'opinion la plus probable et la plus universellement reçue, est qu'il en fut le fondateur (3).

Hugues Aubriot, natif de Dijon, intendant des finances et prévôt de Paris, sous Charles V, montra le plus grand zèle pour l'embellissement et la sureté de la ville de Paris (4). Ce fut lui qui fit entreprendre la construction de la Bastille, et il en posa la première pierre.

Cette cérémonie eut lieu le 22 avril 1370 : les travaux furent poussés avec activité, cependant la construction dura douze années, et elle ne fut achevée qu'en 1382 (5).

Aubriot fut la première victime enfermée à la Bastille: la Sorbonne le poursuivit comme juif et comme hérétique, pour avoir réprimé la licence de quelques étudians de l'université, qui se livroient aux plus

---

(1) Description de Paris, par Piganiol, Tome I, page 17.

(2) Histoire de France par Villaret, Tome X, page 193.

(3) Piganiol prétend, Tome V, page 44, qu'on ne peut attribuer à Charles V la construction de la Bastille, sans contredire plusieurs historiens dignes de foi, qui assurent que sous le roi Jean II, le traître Etienne Marcel, prévôt de Paris, fut tué à la Bastille, où il s'étoit sauvé.

Mais Piganiol ne cite point ces historiens dignes de foi. D'ailleurs la plupart des auteurs s'accordent à dire que Marcel fut tué à la porte Saint-Antoine, au moment où il alloit l'ouvrir aux Anglois. Déjà du temps du roi Jean, on avoit, comme je l'ai dit, creusé des fossés qui défendoient ce quartier, et il y avoit probablement alors au lieu où on a construit depuis la porte Saint-Antoine, un pont et une porte que le rebelle prévôt voulut livrer aux Anglois.

(4) Aubriot construisit ou plutôt augmenta le petit Châtelet, réédifia le grand pont, aujourd'hui le pont au Change, que les débordemens de la Seine avoient ruiné, et inventa les premiers égouts souterreins pour les immondices et les eaux inutiles. Ce magistrat allioit l'amour du bien public à des mœurs corrompues.

(5) Art de vérifier les dates, Tome I, page 603. Piganiol, d'après je ne sais quelle autorité, ne place l'époque de cette cérémonie qu'à l'année 1371.

Digitized by Google

grands excès (6), et il fut plongé, dans les premières années du règne de Charles VI, dans les tours qu'il avoit fait construire (7).

Aubriot fut transféré de la Bastille aux oubliettes de l'archevêché. Il ne demeura pas long-temps dans sa captivité; il en fut tiré en 1381 par les Maillotins (8); ils voulurent le mettre à leur tête: mais trop heureux d'avoir recouvré sa liberté, et trop sage pour la hasarder encore, il résolut de s'éloigner, et se retira dans la Bourgogne, sa patrie, où il termina ses jours.

Le gouvernement de la Bastille fut donné au sire de Saint-George, par Charles VI, en 1404.

Le prince Louis de Bavière, oncle du dauphin, sous Charles VI, en 1413, y fut mis pour commander par le dauphin, le roi étant malade.

Ceci prouve qu'alors le gouvernement de la Bastille étoit regardé comme une place importante, et que les plus grands seigneurs pouvoient occuper.

Thomas de Beaumont fut nommé gouverneur de cette forteresse sous Charles VII, en 1416; il fut tué dans un combat sous les yeux du connétable de Richemont.

Depuis cette époque, la Bastille a toujours été la prison des criminels d'état, et elle a été plus ou moins peuplée, selon le caractère de douceur ou de dureté des rois, ou plutôt de leurs ministres.

Quand les Anglois se rendirent maîtres de Paris en 1420, il s'emparèrent de la Bastille et des autres forts: les troupes de Charles VII, commandées par le connétable de Richemont et par Dunois, et favorisées par les habitans, reprirent cette ville le 13 avril 1336. Ceux des Anglois qui échappèrent au carnage, se renfermèrent dans la Bastille avec Wilbi leur commandant. Il y furent bientôt investis par le connétable; ils capitulèrent et obtinrent la permission de se retirer à Rouen.

---

(6) Art de vérifier les dates, Tome I, page 615.

(7) C'est ainsi qu'Enguerand de Marigny fut pendu au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait dresser. Un évêque de Verdun fut aussi la première victime des cages de fer qu'il avoit inventées.

(8) On appelloit ainsi ces révoltés, parce qu'ils s'étoient saisis d'un grand nombre de

Digitized by Google

Le barbare et cauteleux Louis XI remplit la Bastille de ses victimes. Non content de leur faire éprouver toutes les peines et les ennuis d'une longue captivité, ces tourmens lui paroissoient trop doux pour ceux qui avoient eu le malheur de gêner ses desseins, et il trouvoit un sentiment d'orgueil à inventer des supplices inconnus, et dont lui seul pouvoit concevoir l'idée.

Ses cruautés à l'égard du malheureux Nemours surpassent tout ce qu'on raconte des tyrans les plus détestés : on ignore si ce prince étoit coupable ; on peut encore en douter, puisque plusieurs de ses juges eurent le courage de l'absoudre : mais Nemours fût-il aussi criminel que nous le représentent les vils apologistes de Louis XI, les maux qu'il avoit soufferts dans sa prison étoient plus que suffisans pour expier ses crimes.

Ce prince infortuné fut cependant transféré de Pierre-Encise à la Bastille, où il fut renfermé dans une cage de fer qui n'avoit qu'un pied et demi de longueur : ce fut de cette cage qu'il écrivit au roi une lettre capable d'adoucir des tigres, mais non l'ame de Louis XI.

Sa naissance, les services de son père étoient pour lui des crimes de plus ; toutes les règles de la justice furent violées dans l'instruction de son procès, et il fut condamné à perdre la tête (9).

Du nombre de ses juges étoit ce Philippe de Commines, célèbre traître, qui, ayant long-temps vendu les secrets de la maison de Bourgogne au roi, passa enfin au service de France, et dont on estime les mémoires, ces mémoires écrits avec la retenue d'un courtisan qui craignoit encore de dire la vérité, quoiqu'il les eût composés après la mort de Louis XI.

Le duc de Nemours fut interrogé à la Bastille, dans sa cage de fer, il y subit la question et il y reçut son arrêt : on le confessa ensuite, selon l'usage reçu pour les princes condamnés, dans une salle tendue de noir ; et il obtint pour toute grâce d'être enterré en

---

maillets de plomb, dont Hugues Aubriot avoit muni le magasin de l'hôtel de ville pour armer les Parisiens dans un cas d'attaque imprévue.

(9) Discours historique sur la politique et le caractère de Louis XI, par M. Brizard, page 104.

Digitized by Google

habit de cordelier. Grâce qui soulagea un peu sa douleur en flattant sa superstition.

L'échafaud fut dressé dans la Halle : dessous étoient les enfans du duc revêtus de robes blanches, afin que le sang de leur père rejaillit sur eux, et que chacune des taches fût apparente. Après cette exécution, on les conduisit en cet état à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hottes, où la gêne que leur corps éprouvoit étoit un continuel supplice : leurs pieds n'y pouvoient trouver une assiette, leur corps n'y pouvoit prendre de repos ; on les tiroit deux fois la semaine de ce lieu épouvantable pour les fustiger ; on leur arrachoit les dents à plusieurs intervalles : enfin les tourmens inouis que souffrirent à la Bastille les princes de Nemours Armagnac seroient incroyables, si ce récit n'étoit attesté par la requête que le plus jeune présenta aux états, après la mort de Louis XI en 1483 (10). L'aîné de ces princes étoit devenu fou.

Jamais les murs affreux de la Bastille n'avoient vu tant de crimes que sous le règne de Louis XI, quoiqu'elle ne renfermât pas toutes les victimes de sa cruauté. Il avoit encore plusieurs châteaux forts, et il livroit à divers supplices aussi atroces que bizarres ceux qu'il y faisoit enfermer.

Les Anglois avoient été chassés de la France. Louis XI avoit plutôt besoin, pour remplir la place de gouverneur de la Bastille, d'un géolier que d'un grand capitaine, il choisit Philippe l'Huilier. Ce fut sous ce prince que les gouverneurs de la Bastille commencèrent à faire le vil métier d'espion et de délateur de leurs prisonniers : Philippe l'Huilier avoit ordre d'être présent à tous les interrogatoires du connétable de Saint-Paul, qui fut condamné à mort ; et c'étoit sous ses yeux que les fils de Nemours recevoient les affreux châtimens qui leur étoient infligés.

Depuis cette époque jusqu'à celle où commencèrent les guerres de religion, la Bastille reçut moins de prisonniers ; mais les temps de Charles IX et de la ligue virent renaître toutes ces atrocités.

En 1588, pendant les troubles de la ligue, le duc de Guise eut le gouvernement de la Bastille. Il prit pour son capitaine Bussi-le-

(10) Voltaire, Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, Tome II, page 265.

Digitized by Google

Clerc, qui avoit d'abord été maître en fait d'armes, puis procureur; ce scélérat étoit toujours accompagné de spadassins et de meurtriers; il étoit devenu un des chefs de la faction des seize; ce fut lui qui, suivi de ses infames satellites, entra le 16 janvier 1589 à main armée au palais, où il arrêta Achille de Harlay, premier président du parlement, avec cinquante autres magistrats, et les conduisit à la Bastille; là il les fit traiter avec une dureté qui lui valut le nom de grand pénitencier du parlement. Lorsque le duc de Mayenne entra dans Paris, et délivra cette ville de la faction des seize, au mois de novembre 1591, Bussi-le-Clerc rendit la Bastille à condition d'avoir la vie sauve; on lui tint parole; il se sauva à Bruxelles, où il vécut misérablement, faisant le métier de prévôt de salle (11).

C'étoit ainsi que dans ces temps de troubles, dès qu'un parti s'étoit emparé de cette forteresse, il en faisoit contre l'autre l'instrument de sa vengeance.

Dubourg étoit gouverneur de la Bastille en 1594, à l'époque de la réduction de Paris par Henri IV : il se rendit trois jours après. Il en sortit *bagues et vie sauves.* Ce prince nomma Devic pour le remplacer; c'étoit, dit l'histoire, un homme d'un rare mérite.

Sully, l'ami de Henri, succéda à Devic en 1601.

La Bastille, destinée à renfermer les criminels d'état, devenoit aussi quelquefois le théâtre de sanglantes exécutions. Le maréchal de Biron, convaincu d'avoir conspiré contre la France, avec la Savoie et l'Espagne, y fut décapité le 31 juillet 1602 (12). Sully en étoit alors gouverneur.

Si quelquefois on a fait à la Bastille quelques exécutions publiques, de combien d'éxécutions horribles et secrètes ses murs n'ont-ils pas été témoins! Le ministère atteste que depuis long-temps on n'avoit fait exécuter personne dans les cours de la Bastille. Cependant une femme digne de foi a répété souvent à M. Duverney, prêtre, auteur de l'*Hiſtoire de la Sorbonne*, et de qui je tiens ce fait, que pendant sa détention à la Bastille, elle avoit vu dans

(11) Dictionnaire historique, au mot le Clerc. Art de vérifier les dates, Tome I, page 660. Brizard, du massacre de la Saint-Barthélemi, etc.

(12) Art de vérifier les dates, Tome I, page 666.

Digitized by Google

la cour une lumière éclatante, qui ne pouvoit venir que d'un grand nombre de flambeaux, et que tout a dû lui faire présumer qu'ils éclairoient quelque spectacle sanglant.

Sans doute le bon Henri eut à se reprocher moins d'emprisonnemens arbitraires, quoiqu'il se soit aussi rendu coupable de quelques-uns, que les temps où il a vécu rendent plus excusables.

J'ignore si c'étoit un usage avant lui, mais il y faisoit garder le trésor royal. En 1604, dit Sully dans ses Mémoires, le roi avoit sept millions d'or dans la Bastille: et en l'an 1610, il ajoute que le roi avoit pour lors *quinze millions huit cent soixante et dix mille livres d'argent comptant, dans les chambres voutes, coffres et caques étant à la Bastille, outre dix millions qu'on en avoit tirés pour bailler au tréforier de l'épargne* (13).

Reignier nous apprend aussi dans ses vers qu'Henri IV mettoit son trésor à la Bastille.

> Prenez-moi ces abbés, ces fils de financiers,
> Dont, depuis cinquante ans, les pères usuriers,
> Volant à toute main, ont mis dans leur famille
> Plus d'argent que le roi n'en a dans la Bastille.
>
> Reignier, Satyre de la Macette.

Sully étoit encore alors gouverneur de cette forteresse; voilà sans doute pourquoi il y fit placer le trésor de l'épargne de Henri IV. Il remit en 1611 son gouvernement à Louis XIII, qui lui fit donner 60,000 livres de récompense; il falloit que dans ce temps cette place fût déjà bien lucrative, même pour un Sully.

Marie de Médicis étoit régente, elle s'en fit gouvernante, et en donna la garde à M. de Châteauvieux, son chevalier d'honneur.

Sous le règne de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, la Bastille reçut de grands personnages: le prince de Condé y passa quelques temps; il y fut gardé successivement par trois officiers, Lauziere, Thières et Persan (14), avant d'être transféré à Vincennes. Ces deux prisons servirent également les projets de Richelieu pour humilier et

(13) Cet argent n'étoit point destiné aux dépenses publiques, il provenoit des épargnes fruit de l'administration sage et économe du vertueux Sully.

(14) Bastille dévoilée, troisième livraison, page 146.

soumettre la noblesse qui jusque-là avoit toujours tyrannisé les rois.

Mazarin ne tira pas un moindre parti de la Bastille : cependant cette forteresse qui avoit si souvent servi ses fureurs, pensa une fois devenir funeste à ses desseins. Dans la journée du faubourg Saint-Antoine, Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, fit ouvrir les portes de Paris à l'armée du prince de Condé, qui étoit perdu sans cet important service ; elle eut même la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille (15)

En 1617 le maréchal de Bassompière, le connétable de Vitry, et le duc de Luynes, eurent successivement ce gouvernement. En 1626, le duc de Luxembourg, qui l'avoit obtenu, fut bientôt remplacé par le maréchal de l'Hôpital.

Le Clerc de la Tremblaye en fut fait gouverneur à l'époque de la Fronde ; la Bastille se rendit alors au prince de Conti ; après quelques coups de canon : on exprima dans le onzième article du traité de paix que le parlement fit avec le roi, que la Bastille lui seroit remise : c'étoit le 11 mars 1649. Une des conditions fut que le sieur la Louvière, fils de M. Brosset, en conserveroit le gouvernement. Baisemeaux de Montlesun lui succéda, et y demeura jusqu'en 1697 qu'il mourut, à 88 ans (16).

Benigne d'Auvergne de Saint-Marc, né en 1626, fut successivement gouverneur de Pignerol, du fort voisin d'Exiles, des îles Sainte-Marguerite et Honorat, et enfin, après la mort de M. de Baisemeaux en 1697, il fut nommé gouverneur de la Bastille, où il arriva le 18 septembre 1698, menant avec lui l'homme au masque de fer (17).

Le nom de ce prisonnier est un problème historique qui a exercé la sagacité de plusieurs écrivains, tels que, la Grange-Chancel, le père Griffet, Saint-Foix, Voltaire, l'éditeur des Mémoires du maréchal de Richelieu, etc. C'est une énigme, dit M. de Voltaire, dont chacun veut deviner le mot.

Les systèmes sur cette victime du despotisme royal se partagent en deux classes.

---

(15) Mémoires de Montpensier.

(16) Bastille dévoilée, troisième livraison, page 149.

(17) Bastille dévoilée, neuvième livraison, page 9.

Digitized by Google

La première comprend les personnages étrangers à la famille de Louis XIV, c'est-à-dire le duc de *Beaufort*, le duc de *Montmouth*, le surintendant *Fouquet*, le secrétaire du duc de *Mantoue*, enfin le patriarche armenien *Avedik*.

La seconde comprend les personnages de la famille de Louis XIV, savoir, son fils naturel le comte de *Vermandois*, un frère cadet, jumeau et aîné de Louis XIV.

M. Charpentier, dans une dissertation qui forme la neuvième livraison de la *Bastille dévoilée*, a discuté ces différentes opinions avec une critique très-judicieuse; nous y renvoyons nos lecteurs pour les détails; mais nous croyons fermement avec lui, que l'homme au masque de fer ne pouvoit être qu'un frère aîné de Louis XIV, fruit des amours de la galante Anne d'Autriche sa mère, soit avec Buckingham, soit avec quelque autre de ses favoris.

L'histoire curieuse des longs malheurs de ce prisonnier est consignée dans cet écrit et dans plusieurs autres: elle n'est assurément pas indifférente sous un point de vue politique; on y voit les raffinemens de précautions dont les despotes savent faire usage, pour empêcher les secrets qu'ils veulent empêcher de se répandre. Des malheureux furent égorgés, seulement parce qu'il étoit possible qu'ils eussent pénétré quelque chose de ce terrible mystère.

Les gardes du prisonnier avoient ordre de le tuer à l'instant, s'il laissoit voir son visage. On le traitoit d'ailleurs avec une considération qui devoit lui être importune: après sa mort on n'oublia rien pour que ce secret fût enseveli avec lui. Peu de personnes en ont eu connoissance: madame de Pompadour le savoit, mais Louis XVI l'ignore peut-être.

On a cherché à justifier Louis XIV de cet acte de rigueur, on ne peut l'excuser; il est vrai que les despotes asiatiques font souvent crever les yeux à leurs frères, et même les condamnent à mort à l'époque de leur avénement au trône, pour les empêcher de fomenter des troubles dans l'État.

Louis XIV fut moins cruel qu'eux dans cette circonstance, mais il fut cruel, et cette action est pour sa vie une tache que rien ne peut effacer.

Bernaville obtint ce gouvernement en 1718. Constantin de Ren-

neville le peint comme un homme atroce. Il en étoit gouverneur quand Voltaire y fut enfermé (18).

Les derniers gouverneurs ont été Jourdan de Launey, Pierre Baisle, François Jérôme d'Abadie, de Jumilhac, et enfin Jourdan Delauney.

Lorsque Louis XIV eut rendu son édit contre les duels, plusieurs courtisans qui s'étoient battus furent mis successivement à la Bastille; le maréchal de Richelieu y fut détenu deux fois pour cette cause.

Mais l'époque n'étoit pas encore venue, qui devoit remplir ce gouffre infernal de nouvelles victimes. Quand Louis XIV eut abandonné sa confiance aux jésuites, et qu'il eut commencé à se mêler des querelles de religion, la Bastille fut peuplée de malheureux, dont tout le crime étoit de n'avoir pas voulu signer le formulaire ou adopter les cinq propositions. La quantité innombrable de lettres de cachet que fit expédier le jésuite le Tellier, le persécuteur des jansénistes, est si prodigieuse, que l'expédition de ces lettres parut depuis une chose à peu près indifférente, et que la liberté des citoyens fut enchaînée, qu'ils virent même leurs jours menacés pour une chanson, pour un mot échappé dans les conversations contre la maîtresse d'un homme en place, contre un commis, enfin contre un homme qui jouissoit de quelque crédit.

Les ministres, fatigués de la peine que leur donnoient tant de signatures, firent faire des griffes pour mettre plus de promptitude dans l'opération; ils poussèrent la prévoyance et l'attention jusqu'à distribuer à quelques gens en place ou en crédit, un certain nombre de lettres de cachet où il n'y avoit plus que le nom à remplir.

Aussi vit-on bientôt emprisonner des maris dont on vouloit avoir les femmes, des frères pour les forcer à abandonner leur héritage, des filles qu'on n'avoit pu séduire, etc.

Cette prison fut principalement affectée aux gens de lettres dont le grand forfait étoit d'éclairer le peuple sur ses véritables droits; et le ministère alloit jusqu'à faire également enfermer les libraires et

(18) Bastille dévoilée, première livraison.

les colporteurs comme des empoisonneurs publics. Les hommes les plus courageux ont gémi à la Bastille, et ses cachots ont vu Freret, Voltaire, Diderot, et tant d'autres dont les ombres généreuses ont dû trésaillir de joie au moment de sa destruction, s'il leur reste encore quelque souvenir des maux qu'elles y ont éprouvés.

Le parlement s'est quelquefois élevé contre ces emprisonnemens illégaux, mais jamais avec une énergie qui pût prouver qu'il ne vouloit que servir l'humanité. L'abolition des lettres de cachet étoit plutôt un cri de guerre qu'il faisoit entendre dans ses querelles avec la cour et le ministère, pour réveiller l'indignation publique; indignation qui ne pouvoit pas avoir alors de suites efficaces, parce qu'aucun bon François ne vouloit embrasser la cause d'un corps qui ne cherchoit qu'à étendre son autorité sur les débris de l'autorité royale, et qui redoutoit autant que la cour même d'assurer la liberté du peuple.

D'ailleurs, quoique le parlement eût réclamé plusieurs fois contre les prisons royales, cela n'empêchoit pas qu'il n'acceptât les commissions nommées par le roi, et que les commissaires tirés de son sein ne se transportassent à la Bastille pour y interroger les prisonniers; mais aucun magistrat en robe, excepté le lieutenant de police, ne pouvoit entrer dans la Bastille. Quand le parlement avoit accepté une commission pour instruire le procès d'un prisonnier, il n'étoit pas permis aux juges d'entrer dans le château où ils tenoient leurs assises, on leur amenoit la victime chez le gouverneur (19). C'est ainsi que Lalli a été interrogé et jugé. Cependant, lors de la fameuse affaire du collier en 1787, le parlement exigea que les prisonniers fussent transférés à la conciergerie avant de porter son jugement, mais la plupart furent interrogés à la Bastille.

Louis XVI avoit senti lui-même tout ce que ces emprisonnemens avoient d'injuste: ce prince, qui avoit aboli la torture, substitué à des gouffres empestés des prisons plus saines, avoit dit dans sa déclaration du 30 août 1780: » Ces souffrances inconnues et ces peines » obscures, du moment qu'elles ne contribuent point au maintien de » l'ordre par la publicité et par l'exemple, deviennent inutiles à notre

(19) Linguet, Mémoires de la Bastille, page 111.

» justice. » Cependant les ministres, les gens en place, tous ceux qui avoient fait de la Bastille l'instrument de leurs passions et de leur vengeance, étoient parvenus à rendre nulles ses bonnes intentions.

Les réclamations contre les lettres de cachet devinrent plus fortes à l'époque de la première assemblée des notables : la cour, que ses profusions avoient mise à la merci du parlement, qui se paroît du nom de défenseur du peuple, ne pouvant plus résister avec succès, conjura pour un temps l'orage : on demandoit l'abolition des lettres de cachet ; la promesse d'en modérer l'abus fut regardée comme un bienfait.

Mais les esprits en se réunissant avoient acquis plus de force ; à l'époque des élections pour les états-généraux, on demanda dans tous les cahiers l'abolition des lettres de cachet. Dans le dernier article du cahier du tiers-état de Paris, il est dit : » Que les états-généraux » s'assemblent désormais à Paris, dans un édifice public destiné à » cet usage. Que sur le frontispice il soit écrit : PALAIS DES ETATS-» GÉNÉRAUX ; et que sur le sol de la Bastille détruite et rasée, on » établisse une place publique, au milieu de laquelle s'élèvera une » colonne d'une architecture noble et simple, avec cette inscription : » A LOUIS XVI, *restaurateur de la liberté publique* (20). »

Plusieurs artistes s'étoient occupés du projet d'un monument à élever sur l'emplacement de la Bastille ; mais quoique depuis l'ouverture des états-généraux on n'y emprisonnât plus personne, elle subsistoit encore, et elle menaçoit toujours la liberté.

Depuis la séance royale du 24 juillet, des bruits s'étoient répandus que des fers devoient être le prix du patriotisme énergique que quelques membres des communes avoient développé à la suite de cette séance mémorable. Les François ne passoient plus devant la citadelle du despotisme sans la regarder avec indignation : mais que pouvoit encore leur rage impuissante !

Enfin le 14 juillet 1789, jour à jamais célèbre, puisque c'est celui auquel un grand peuple a conquis sa liberté, les citoyens de Paris s'emparèrent de la Bastille. Je ne rappellerai point tous les faits

(20) Procès-verbal de l'assemblée générale des électeurs de Paris, Tome III, page 120.

Digitized by Google

mémorables qui ont accompagné la prise de cette forteresse ; ils sont consignés dans tous les écrits qui ont traité de la révolution (21), ils sont gravés dans l'ame forte et tenace des hommes libres, et ne sortiront jamais de leur mémoire. Il suffira d'en tracer en passant le tableau.

Les premiers qui se portèrent à la Bastille n'y demandèrent que des munitions et des armes, on les refusa ; mais pendant qu'on faisoit de ce côté des tentatives inutiles, les portes des magasins des invalides étoient ouvertes, et le peuple s'y pourvut abondamment, pour devenir libre, des armes que le despotisme avoit rassemblées pour perpétuer son esclavage.

Il fallut la journée entière pour épuiser le magasin, et à midi le siége de la Bastille étoit commencé. De tous côtés on n'entendoit que ce cri de ralliement, *à la Baſtille*, *à la Baſtille* : le bruit du canon se fait entendre, il irrite les citoyens au lieu de les intimider : on veut épargner le sang, plusieurs députations partent de l'Hôtel-de-Ville et des districts ; elles sont exposées au feu de la place, celle de la Ville y pénètre en vain. M. Thuriot, électeur, veut engager le gouverneur Delauney à se rendre. Son esprit étoit égaré, il étoit incapable de prendre aucun conseil salutaire ; il promet cependant de ne pas faire tirer le canon. La députation arrive à l'Hôtel-de-Ville, elle veut instruire le peuple assemblé à la Grève, de cette disposition, mais un coup de canon est le signal du combat et dès-lors l'air retentit de mille cris de *à la tralison*, *à la perfidie* ; on annonce que déjà les maisons de la rue de la Cerisaie se remplissent de blessés ; que M. Delauney avoit fait baisser le premier pont de la forteresse, pour engager le peuple à s'approcher ; que le peuple s'étant livré en effet à cette marque de confiance, avoit essuyé aussitôt une décharge de toute la mousqueterie de la forteresse (22). Les citoyens poussent des cris de rage, on veut leur persuader de se retirer : Non, disent-ils, nos cadavres serviront à combler le

(21) On peut lire sur-tout l'ouvrage de M. Dussaulx, intitulé, De l'Insurrection parisienne et de la prise de la Bastille, ouvrage propre à fortifier et à répandre le saint amour de la liberté.

(22) Procès-verbal des électeurs, Tome I, page 313.

fossé. Trois cents gardes françoises arrivent à cette attaque avec leur canon; Arné, Elie, Hulin, et tant d'autres y font des prodiges de valeur; enfin, à quatre heures le pont-levis tombe, la Bastille est prise, et le pavillon blanc flotte sur ses tours menaçantes.

M. Delauney est arrêté par le peuple; sa tête s'étoit perdue au moment de l'attaque; il auroit pu sans doute se rendre avec honneur à ses concitoyens armés pour la liberté, ou se défendre avec plus d'habileté, mais son délire ne lui laissa le choix d'aucun parti salutaire: sa décoration militaire lui est arrachée par le peuple, on l'entraîne, on veut le mener à la ville; mais les efforts pour l'y conduire sont impuissans, et bientôt sa tête, séparée de son corps et portée au bout d'une pique, atteste à tous les citoyens que la prise de la Bastille est certaine.

Dans son délire il avoit voulu mettre le feu aux poudres; que seroit devenue une partie de la ville. Il est retenu par Ferrand et Becard: le premier vit encore, mais l'autre a été immolé par méprise; que son nom vive au moins dans la mémoire des patriotes.

On a voulu diminuer la gloire de cette prise, en disant que le gouverneur ne s'étoit pas défendu: sans doute il s'est mal défendu, il auroit pu tenir plus long-temps et tuer plus de monde; mais les assiégeans n'en ont pas moins éprouvé le feu de la mousqueterie et du canon de la place; ils ignoroient en poursuivant leur attaque, si la victoire leur seroit long-temps disputée, elle n'en a donc pas été moins glorieuse, elle n'en a pas moins été teinte du sang pur des citoyens. On a inscrit les noms de quatre-vingt-huit morts, de soixante blessés et de treize estropiés (23), sans compter ceux dont on n'a point eu connoissance; il est donc faux que, comme l'ont prétendu ceux qui ont voulu ternir la gloire de cette journée, la Bastille n'ait point été défendue.

Le siége de la Bastille ne dura que quatre heures; on ignoroit encore dans quelques quartiers de Paris, qu'elle fût assiégée, et déjà elle étoit prise. Dès que la nouvelle en fut répandue, l'ivresse devint générale; on ne peut exprimer quel fut l'empressement de toutes

(23) Insurrection parisienne, page 161.

Digitized by

les classes de citoyens à fouler d'un pied libre les tours de cet asyle de douleurs.

A peine la ville de Paris fut-elle en possession de la Bastille, que tous les districts demandèrent qu'elle fût démolie. Les ouvriers y furent mis aussitôt, mais chacun voulut leur disputer l'avantage d'enlever quelque pierre de cet édifice de la tyrannie.

Les travaux furent poussés avec une grande activité, chaque jour on voyoit diminuer l'orgueil de ses tours. Quelques citoyens conservèrent des pierres, des clous, et d'autres débris de la Bastille, comme des monumens précieux; on imagina de faire avec les pierres des encriers, on en incrusta même quelques parcelles dans des bagues, et on vendit de ces encriers et de ces bijous jusque dans les pays étrangers: mais personne ne sut faire de ces décombres un plus bel emploi que M. Palloi, dont j'aurai bientôt occasion de parler.

Quand la Bastille fut rasée jusqu'aux cachots, on pénétra dans ces abymes; parmi la terre grise des latrines qu'on avoit vidées, on trouva une grande quantité d'ossemens, la plupart brisés ou en dissolution, parmi lesquels il y avoit un tibia bien conservé (24).

Sous le bastion, dont le gouverneur avoit fait un jardin, promenade usurpée sur le terrain des prisonniers, il y avoit une suite de voutes, de galeries ténébreuses, asyles affreux de la douleur et de la mort, où la tyrannie ensevelissoit ses victimes: on y découvrit d'abord un cadavre dont la tête, plus élevée que le reste du corps qui étoit un peu incliné, portoit sur le massif de l'escalier; ce cadavre paroissoit être celui d'un homme de cinq pieds huit pouces de hauteur: les os et les cartilages étoient consommés par la chaux dont il étoit environné. On voyoit encore des cheveux au-dessus de la tempe gauche (25), ce qui fit penser à quelques anatomistes qu'il n'étoit pas aussi ancien que d'autres anatomistes de l'académie des

(24) Dussaulx, de l'Insurrection parisienne, page 234.

(25) Ceci est consigné dans le procès-verbal du district de Saint-Louis de la Culture, lu à l'assemblée des représentans de la commune de Paris, le 14 mai 1790. (Voyez l'Insurrection parisienne, par M. Dussaulx, page 234.

Sciences l'ont prétendu, dans un procès-verbal répandu par les journaux.

Ce cadavre et ces ossemens furent transportés sur une planche, dans un caveau où il y avoit déjà un autre cadavre découvert le vendredi-saint, et qui parut être à peu près de même date que le premier. Il reposoit sur les marches du même escalier, la tête en bas. Ce second cadavre étoit tourné en sens contraire à l'autre. Il étoit éloigné du premier environ d'un pied et demi, mais un peu plus élevé. Des pierres en forme de cercueil ne l'entouroient pas comme le premier; mais il étoit adossé au mur du caveau, du côté du couchant, et placé sur le flanc droit.

Les ossemens n'en étoient pas bien conservés, à cause des éboulemens et de la pluie qui suspendit le travail, Les dents étoient encore entières et fermes dans leurs alvéoles. On pourroit croire que ce cadavre est antérieur au premier; et à en juger par les ossemens, il n'annonçoit guère qu'une taille d'environ cinq pieds trois pouces (26).

Ces ossemens, ces cadavres attestent les vengeances ténébreuses de ceux qui pouvoient ouvrir à leur gré les cachots de la Bastille; ils s'élèveront contre leur mémoire et montreront le lieu qui les recéloit à ceux qui pourroient encore regretter l'ancien régime. Les despotes croyoient avoir pour jamais enseveli leurs crimes, mais le jour qui devoit éclairer leurs forfaits s'est levé sur la France, et comme l'a dit M. Mirabeau l'aîné, *les ministres ont oublié de manger les os.*

Ces cadavres furent inhumés peu de temps après, et voici ce qu'en dit la *Chronique de Paris* (27): » Les corps trouvés dans l'un des » cachots dépendans de la Bastille, ont été, le premier juin 1790, » déposés dans le cimetière Saint-Paul. La cérémonie funèbre a été » accompagnée de toute la pompe possible: le cercueil étoit porté » par douze ouvriers employés à la démolition de cette forteresse: » ceux qui avoient déterré les cadavres, tenoient le poële armés de » leurs outils, d'où pendoient des écriteaux portant ces mots: » *Tremblez, ennemis du bien public!* Sur le cercueil étoient la chaîne et

(26) Idem, page 237.

(27) Année 1790, N°. 159.

» le

» le boulet trouvés près de l'une de ces victimes. Le président, le » corps des citoyens du district de la Culture, et le bataillon du même » district, ont assisté à ces funérailles. »

M. Palloi, a fait élever, à ses frais, un tombeau aux victimes égorgées par le despotisme ministériel, dans les cachots ténébreux de la Bastille. Ce monument, où reposent les cendres de ces infortunés, est fait des pierres mêmes des prisons où ils gémissoient, et orne le cimetière de Saint-Paul. La composition en est simple, et appelle la tristesse. Sur une pierre sont ces mots: *Ex unitate libertas*; et l'épitaphe suivante:

Qui nos incarcerabat viventes,
Nos adhuc incarcerat mortuos lapis.

On y lit aussi: » Sous les pierres mêmes des cachots où elles gémis- » soient vivantes, reposent en paix quatre victimes du despotisme. » Leurs os découverts et recueillis par leurs frères libres, ne s'élèveront » plus qu'au jour de justice, pour confondre les tyrans. »

A l'époque des fêtes fédérales, tous les députés des départemens se hâterent de visiter le lieu qui étoit il y a un an écrasé du poids de la Bastille; et la municipalité imagina de donner une fête patriotique sur le terrain même qu'elle avoit occupé.

Sur l'emplacement de cette ancienne forteresse, représentée par les restes de ses huit tours, on avoit placé des arbres encore verts: chacun de ces arbres portoit le nom d'un département, et ils étoient entourés d'un cintrage d'illuminations de diverses couleurs. Au milieu de cette enceinte étoit placée une colonne aussi illuminée, qui figuroit positivement la même élévation qu'avoit la Bastille, et au haut de laquelle flottoit dans les airs un étendard aux trois couleurs de la nation, avec cette seule devise, *Liberté*. Au bas de cette colonne, un orchestre nombreux faisoit danser une foule de citoyens, et sur chacune des tours, il y avoit encore un petit orchestre qui servoit à différentes danses particulières.

Au-dessus de chaque porte d'entrée, on lisoit cette inscription, sublime dans sa simplicité: ICI L'ON DANSE.

Cette inscription formoit un contraste frappant avec les débris de

la Bastille qu'on avoit enterrés à côté du bosquet artificiel, et parmi lesquels on voyoit, avec des fers et des grilles, le bas-relief trop fameux, représentant des esclaves enchaînés, et qui décoroit dignement l'horloge de cette redoutable forteresse.

Un contraste plus intéressant encore se présente à l'esprit de ceux qui se rappellent qu'en 1744, le jour où une ivresse générale célébroit la convalescence de Louis XV, un des prisonniers de la Bastille mit sur la fenêtre de son donjon, un papier éclairé par derrière d'une lampe qui laissoit lire ces mots : *Gaudet et ipse dolor.* On n'a point appris que ce prisonnier ait obtenu sa liberté (28).

Aujourd'hui le terrain est entièrement dégagé, il n'en reste plus que les fondations : on ignore encore à quel usage il est destiné.

Avant la destruction de la Bastille, cette forteresse étoit très-peu connue : on faisoit jurer à chaque prisonnier, avant d'en sortir, qu'il ne publieroit rien de ce qu'il auroit pu voir ou entendre. On auroit pu tirer un grand parti pour l'histoire, de l'énorme amas de papiers qui y ont été trouvés, et qui sont entre les mains de la municipalité. Trente commissaires ont été nommés pour les rédiger, et cependant il y a tout lieu de penser qu'ils ne verront jamais le jour.

Les Mémoires de la Porte, de Gourville, de Madame de Staal, ne nous apprennent presque rien sur cette forteresse. On ne sauroit mettre au rang des livres que l'on peut consulter avec succès, les *Mémoires de la Bastille*, ou *Histoire de l'inquisition de la Bastille*, publiée en 1777, par Constantin de Renneville, quoiqu'elle soit en quatre gros volumes in-8°, et que son titre semble annoncer un ouvrage important.

Ces mémoires sont un tissu de grossièretés dégoûtantes et de fables absurdes.

L'auteur s'amuse à créer des romans sur les divers prisonniers qui étoient alors détenus ; mais ces romans sont aussi ennuyeux qu'invraisemblables : il se plaît sur-tout à invectiver le redoutable lieutenant de police d'Argenson.

Il a paru en 1774, sous le titre de *Remarques historiques et anecdotes sur le château de la Bastille et l'inquisition françoise*, un petit

(28) Confédération nationale.

écrit composé par une personne qui avoit été renfermée long-temps à la Bastille : cet écrit pouvoit être regardé comme contenant les descriptions les plus exactes et les plus neuves qu'on eût donné jusqu'alors ; aussi a-t-il été extrêmement prohibé!

Le célèbre Howard, venu à Paris pour visiter les prisons et les hôpitaux, et exercer cet esprit philanthropique qui rend sa mémoire si chère aux ames sensibles, ne put obtenir de visiter la Bastille. Comment pouvoit-il espérer cette permission, puisqu'on ne souffroit pas même qu'un passant s'arrêtât une minute pour en considérer l'extérieur (29). Ce qu'il a dit de la Bastille est tiré du petit ouvrage que je viens de citer.

M. Linguet publia en 1782, dans ses *Annales politiques*, des mémoires sur la Bastille : mais plein de sa propre cause, il ne s'attache qu'à ce qui lui est particulier ; il trace un tableau énergique des persécutions qu'il a éprouvées, et peint les vexations, les rapines et les lâches cruautés des vils agens des ministres, attachés à la Bastille, avec les couleurs qui lui sont propres.

Depuis la prise de la Bastille, il a paru sur cette forteresse un grand nombre d'ouvrages, mais il y en a peu d'importans. On trouve dans le *procès-verbal de l'assemblée des électeurs*, et dans l'*Insurrection parisienne* de M. Dussaulx, tous les détails relatifs au siége et à la prise de la Bastille.

Le comité de la municipalité n'ayant rien publié des papiers dont il a le dépôt, quelques particuliers ont fait imprimer ce qu'ils ont pu rassembler de ceux sur lesquels le peuple fit main-basse au moment de la prise.

La plus curieuse de ces collections est la *Bastille dévoilée*, dont il a paru neuf livraisons. On y trouve des notices très-intéressantes sur le régime intérieur de cette prison, sur le nom des prisonniers, l'époque et la cause de leur détention, depuis 1663. L'auteur de cette intéressante collection, qui n'a pas peu contribué à faire haïr le despotisme, est M. Charpentier.

On a aussi publié chez Buisson, libraire, un recueil intitulé *Mémoires de la Bastille ;* il contient des anecdotes intéressantes.

(29) Howard, Etat des hôpitaux, des prisons et des maisons de force, Tome I, page 38.

C'est dans ces deux ouvrages que se trouvent les motifs ou les prétextes qui faisoient plonger des êtres vivans dans ce vaste tombeau. — L'un a l'esprit dérangé; — l'autre est mélancholique; — un troisième prétend être le prophète Enoch.

Richard est embastillé pour recherche de trésors; — Davaut pour fait de quiétisme; — Marie Jeanne le Lièvre, pour être tombée d'épilepsie au milieu de la rue; — Roland, parce qu'il vouloit se donner au diable; — Jacques Mercier pour avoir fait une estampe représentant le pape lardé de jésuites; — l'abbé Dourdan pour avoir dit que les ministres étoient de f...gueux; enfin le cardinal de Fleury, seul, pendant son administration avoit, expédié 54000 lettres de cachet, sur la seule affaire de la bulle *Unigenius*.

Rien ne pouvoit égaler l'atrocité de ces peines arbitraires, que la dureté des gardiens de cette forteresse. Je vais en citer quelques exemples puisés encore dans la *Bastille dévoilée*.

Un prisonnier nommé Pizzoni, demande à écrire au lieutenant de police, il écrit et demande qu'on permette de le raser: on a trouvé sur la marge, — Je veux bien qu'on le rase et qu'il m'écrive. — Un autre prisonnier ne demande qu'à voir le nom de sa femme écrit par elle-même sur une carte, afin de s'assurer si elle vit encore: on lit à la marge, *Non répondu*.

Si la Bastille servoit à tourmenter les innocens, elle n'étoit pas moins utile aux despotes pour soustraire les grands criminels à la vengeance des lois. Dès qu'un noble (il y en avoit alors) s'étoit rendu coupable de quelque forfait qui appelât sur sa tête des supplices qui pouvoient effrayer ses semblables, une lettre de cachet l'enlevoit au glaive de la loi; et enfermé dans ce tombeau des vivans, les peines qu'il éprouvoit étoient de nouveaux crimes du despotisme, puisqu'elles étoient inutiles à la société.

Ce n'étoit pas les hommes seulement qu'on mettoit à la Bastille: le despotisme, étendoit sa vengeance jusque sur des êtres inanimés, il y faisoit enfouir des éditions entières; plusieurs ouvrages faits pour éclairer les hommes y ont été retrouvés, et les œuvres de Mably, ce prophète de la liberté, y ont été mises à l'époque même de l'ouverture des états-généraux.

La Bastille inspiroit aux étrangers une telle frayeur, qu'il falloit

Digitized by Google

qu'elle fût balancée par tous les plaisirs que l'on trouve à Paris, pour qu'ils vinssent dans cette capitale. Les Anglois sur-tout ne parloient de la Bastille qu'avec effroi. Voici ce que M. Ratt en dit dans un poëme sur l'humanité.

Here the poor captive, torn from child and wife,
From youth to age groan'd out detested life.

» C'est là que le malheureux prisonnier, arraché du sein de sa femme » et des bras de ses enfans, souvent après avoir consumé sa jeunesse, » traîne en soupirant sa détestable vie. »

Voici ce qu'il dit encore dans un autre endroit du même poëme.

To Soothe a mistress wanton, Louis gave
To one who dare be just, this lingering grave,
To one who dare a prostitute pourtray,
And bring his honest satyre into day.
How sinks the heart to pace this gloomy yound!
How pants the muse to leave this tyrant ground!

» Pour plaire à sa maîtresse coupable, Louis destina cette tombe » *lente* à l'écrivain qui osa être juste, et qui eut le courage de dénoncer » une prostituée, et de publier une généreuse satire. Combien le cœur » est affligé en parcourant ce sombre séjour! Comme ma muse s'em- » presse de quitter cette terre tyrannique (1)! »

---

(1) La Bastille n'a pas toujours été uniquement consacrée à renfermer les *prisonniers d'état*, et les fêtes de la fédération ne sont pas les premières qui y ayent été données.

« En 1518 François I reçut les ambassadeurs d'Angleterre avec tant de magnificence, » qu'il ne s'est jamais rien vu de pareil. Au mois de décembre, il fit tendre les murs du » premier étage de la cour de la Bastille de draps de laine blancs, tannés et noirs, » qui faisoient la livrée de François I, et couvrir tout le reste de plus de douze cents » torches, qui jetoient tant de clarté, qu'en pleine nuit il sembloit qu'il fît jour. La » grande quantité de belles et riches tapisseries qui parèrent tous les étages de la Bastille, » et le pompeux appareil du festin, qui dura jusqu'à minuit, répondoient bien à cette » somptuosité; mais les moresques d'hommes et de démons, vêtus d'or et d'argent, qui » dansèrent après le banquet, surprirent et divertirent agréablement la compagnie; briève- » ment, on ne sauroit exposer le triomphe fait tant en viandes qu'en parements ». *Journal de François I.*

PLAN DE LA BASTILLE.

APRÈS avoir tracé l'histoire de la Bastille, ils est temps de commencer sa description. Lors de sa fondation, cette forteresse étoit différente de ce que nous l'avons vue, elle ne consistoit qu'en deux tours, celles du Trésor et de la Chapelle (30), toutes deux isolées, et dont chacune defendoit un des côtés du chemin qui conduisoit à Paris: on éleva ensuite deux autres tours derrière les premières, et qui leur étoient parallèles: on pense que ces deux tours, celles de la Liberté et de la Bertaudière (31), étoient aussi isolées, et que le chemin les traversoit aussi (32): mais cette opinion est combattue par l'auteur de la *Bastille dévoilée.* Il assure que la démolition du mur qui joignoit ces deux tours, a prouvé qu'il avoit existé à l'époque de leur construction: il seroit cependant singulier que ces deux tours eussent été réunies par un mur, pendant que les premières étoient isolées: cependant, quel que soit le sentiment que l'on se forme à cet égard, il est certain que l'on passoit entre ces quatre tours pour arriver dans Paris.

Vers l'an 1383, Charles VI fit ajouter les autres tours aux anciennes; il les réunit entre elles par des murs de huit pieds d'épaisseur. Le tout fut environné d'un fossé profond de vingt-cinq pieds, la voie publique fut tracée au-dehors, et ce château conservant son premier nom, fut toujours appelé depuis la Bastille (34).

Ce que l'on y a ajouté de fortifications à la moderne, fut commencé, selon Piganiol, le 11 août 1553, et fut fini en 1559. Il consistoit, dit cet auteur, en une courtine flanquée de bastions; mais

(30) *Suprà*, page 2.

(31) *Suprà*, page 3.

(32) Remarques historiques sur la Bastille, page 3.

(33) Bastille dévoilée, seconde livraison, page 7.

(34) On appeloit ainsi tous les châteaux fortifiés avec des Tours. Ducange dérive ce mot de *Bastia*, *Bastilia*, *Bastile*, dont on a fait *Bastille*, *Bastie* et *Bastide*, selon les lieux. On appeloit ainsi autrefois tous les châteaux fortifiés.

Digitized

Plan de la Necropole

Digitized by Google

Digitized by Google

il n'y avoit qu'un bastion qui fît vraiment partie du château de la Bastille ; il est entier et à orillons. La courtine et le demi-bastion qui le terminent, appartiennent à l'enceinte de Paris. Les habitans de cette ville furent taxés de quatre à vingt cinq livres tournois chacun, pour les frais de ces travaux. Ce ne fut qu'en 1634 qu'on éleva les boulevarts, qu'on vient d'abaisser il y a quelques années, et qu'on creusa les fossés, qu'on a comblés dans le même temps.

Tel étoit alors le château de la Bastille. Je vais actuellement le décrire tel qu'il existoit à l'époque du 14 juillet 1789.

On y entroit par une porte qui donne sur la rue Saint-Antoine, en face de la rue des Tournelles. *Planche* I, N°. 1. Au-dessus de la première porte étoit un magasin considérable d'armes de différentes espèces, parmi lesquelles il y en avoit de fort curieuses par leur forme et par leur antiquité. A côté de cette porte étoit un corps de garde. Cette porte conduisoit à une petite cour dans laquelle on voyoit à main droite les casernes des invalides, N°. 2. Sur la gauche, N°. 4, étoient des boutiques louées au profit du gouverneur. En face, N°. 3, on trouvoit une autre porte qui conduisoit à l'arsenal en tournant à gauche. A côté de cette porte, on avoit sur sa droite des écuries et des remises, N°. 5. En face, N°. 6, étoit le premier pont-levis, et auprès, à main gauche, un corps de garde, N°. 7.

Quand on avoit passé ce pont-levis, on entroit dans la cour du gouvernement U ; à droite étoit la maison du gouverneur V, et en face, N°. 8, une terrasse et quelques dépendances de la maison. En tournant à gauche, on voyoit la véritable entrée de la prison, le fatal pont-levis Q, qui, quand on l'avoit une fois passé, étoit souvent fermé sans retour : après ce pont-levis, on trouvoit encore une forte grille de fer. Auprès étoit un corps de garde N. Une sentinelle avoit ordre de ne jamais laisser approcher les prisonniers à la distance de trois pas.

On étoit alors dans la grande cour S : cette cour avoit 102 pieds de long sur 72 de large : elle étoit environnée des tours dites de la Liberté, de la Bazinière, de la Comté, du Trésor et de la Chapelle.

La tour de la Comté étoit la première en entrant à droite D. J'ignore l'origine de ce nom ; peut-être le fameux comte de Saint-Pol,

décapité sous Louis XI, y fut-il enfermé? On a trouvé dans les murs de cette tour cinq boulets, qui y étoient depuis le combat du faubourg Saint-Antoine entre Turenne et Condé.

La Tour du trésor C a été ainsi appelée parce que le trésor d'Henri IV qui devoit lui servir à l'exécution de ses vastes projets y étoit renfermé (35).

La tour de la Chapelle B avoit été ainsi nommée dans le temps que la chapelle étoit auprès d'elle, sous la voûte de l'ancienne porte de ville : en la démolissant on y a en effet trouvé les debris d'un autel ; on en avoit construit une autre auprès de la tour de la Liberté.

Ces trois tours étoient en face du faubourg Saint-Antoine.

En tournant sur la gauche étoient les trois autres tours qui regardoient Paris.

La tour de la Liberté F : on ne peut deviner comment une tour de la Bastille pouvoit avoir mérité une dénomination si peu faite pour elle ; peut-être quelque prisonnier s'en étoit-il échappé, et qu'elle avoit reçu ce nom de cet événement. Peut être les barbares surveillans de la Bastille le lui avoient-ils donné par anti-phrase, en insultant, par cette dérision atroce, au malheur de ceux qui étoient confiés à leur vigilance.

La tour de la Bertaudière G doit sans doute son nom à quelque prisonnier.

L'homme au masque de fer étoit logé à la troisième chambre de cette tour : cette chambre a été regrattée et piquée jusqu'au vif dans la pierre, et reblanchie entièrement à neuf, les portes et les fenêtres ont été brûlées, ainsi que tous les meubles qu'elle contenoit (36).

La tour de la Bazinière H a probablement reçu ce nom de M. de la Bazinière, qui y fut enfermé en 1663 : ce fut dans une chambre de cette tour que l'homme au masque de fer fut déposé à son arrivée des îles Sainte-Marguerite, pendant qu'on préparoit son logement dans la tour de la Bertaudière, où il a fini ses jours.

Ces six tours étoient réunies par des massifs.

---

(35) Voyez ci dessus, page 7.

(36) Bastille dévoilée, neuvième livraison, page 35.

Entre

Digitized by Google

Entre celles de la Chapelle et du Trésor B, C, on appercevoit une arcade O, qui du temps de leur construction par Aubriot, étoit l'ancienne porte de Paris : on y voyoit encore la place de la herse et du pont-levis.

Entre les tours de la Liberté et de la Bertaudière F, G, étoit la nouvelle chapelle L, construite vis-à-vis l'ancienne. On ignore à quelle époque. Elle avoit été d'abord en bois ; M. de Launey l'avoit fait rebâtir en pierres. Dans le mur d'un de ses côtés étoient pratiquées six petites niches, dont chacune ne pouvoit contenir qu'un prisonnier ; et ceux auxquels on permettoit d'y aller entendre la messe, n'y avoient ni air ni jour. Depuis le commencement du canon jusqu'à la communion du prêtre, on ouvroit un rideau qui couvroit une étroite lucarne vitrée et grillée, à travers laquelle, comme dans un tuyau de lunette, dit M. Linguet, on entrevoyoit le célébrant. Au-dessus de cette chapelle, au mépris de la décence, étoit le colombier du gouverneur.

Auprès du pont-levis à gauche, entre les tours de la Bertaudière et de la Bazinière G, H, étoit la galerie des archives M.

Au fond de la grande cour, en face du pont-levis, on avoit élevé un bâtiment moderne, qu'une inscription en lettres d'or, sur un marbre noir, placé au-dessus de la porte, annonçoit avoir été construit en 1761, sous le règne de Louis XV, et sous le ministère de M. Phelipeaux de Saint-Florentin, ministre de Paris, par M. de Sartines, alors lieutenant de police, pour le logement des officiers de l'état-major. Il avoit été construit sur un modèle fort différent du reste, et avoit plus l'air de la maison d'un riche particulier, que d'un supplément à d'horribles prisons. Le bas de cet édifice étoit occupé par la salle du conseil, par des offices, cuisines, laverie, etc., qui avoient une sortie dans l'arrière-cour, et par des logemens des officiers subalternes et des porte-clefs. A droite au premier, sur la salle du conseil, étoit l'appartement du lieutenant de roi, au second celui du major, au troisième celui du chirurgien. Le reste de ces trois étages étoit occupé par un certain nombre de chambres destinées aux prisonniers très-distingués et aux malades qu'on vouloit ménager. C'est là qu'ont demeuré successivement M. le cardinal de Rohan, et M. de Saint-James. Dans des temps de presse, toutes les pièces de ce corps de logis, les antichambres, les chambres, les cabinets

même des officiers de l'état-major, étoient remplis de prisonniers.

On entroit par le milieu de ce bâtiment dans une seconde cour R, appelée la cour du Puits. Cette cour étoit formée par les massifs qui joignoient les deux tours du côté du boulevart avec les autres tours, et par le bâtiment moderne qui séparoit cette cour de la grande ; elle étoit la basse-cour du château, et servoit à engraisser la volaille.

Les deux tours en face du boulevart avoient aussi leur nom particulier.

Celle à droite A s'appeloit la tour du Coin. Bassompière, qui y fut enfermé treize années, depuis 1631 jusqu'en 1643, y composa ses mémoires : et le Maître de Sacy, qui y demeura deux ans, de 1666 à 1668, y fit la plus grande partie de sa version de la Bible. C'est aussi dans cette tour que fut enfermé Constantin de Renneville, auteur de l'Histoire de la Bastille.

Celle à gauche E se nommoit la tour du Puits, à cause d'un grand puits qui étoit auprès d'elle, et qui servoit à l'usage des cuisines.

Il est aisé de penser combien l'air que l'on respiroit dans ces cours étroites, environnées de hautes murailles, devoit être mal-sain.

Chaque tour étoit partagée en cinq étages, chaque chambre portoit le nom de la tour et de son étage ; ainsi on disoit, la première Bazinière, la seconde Bazinière, etc. En haut de chaque tour étoient les calottes, dont le séjour après celui des cachots étoit le plus rigoureux, parce que la chaleur y étoit insupportable en été, et que le froid y étoit cruel en hiver.

Je ne décrirai pas l'intérieur des chambres, toutes les précautions prises pour griller les fenêtres, les cheminées, les latrines, les doubles portes (37), etc. ; tous ces détails sont consignés dans les *Recherches historiques sur la Bastille*, et dans la *Bastille dévoilée*.

Les tours étoient surmontées de crénaux, on y avoit placé des batteries qui tiroient dans les réjouissances publiques : le signal de la joie étoit donné du séjour de la douleur.

---

(37) On peut voir chez M. Palloi, rue des fossés Saint-Bernard, plusieurs de ces portes : il a conservé celles de M. le cardinal de Rohan et de Madame la Motte. Elle ont chacune, outre une forte serrure, trois gros verrous avec des valets : au milieu est un guichet, pour donner au prisonnier ce qui lui est nécessaire sans entrer dans sa chambre. On a adapté sous ce guichet une petite tablette à bascule pour poser les plats, etc.

La promenade sur les tours ne s'accordoit qu'à des prisonniers favorisés : c'étoit ce que Laporte appelle dans ses mémoires les *Libertés de la Bastille.*

Les cachots étoient les lieux les plus affreux. La démolition de la Bastille offre actuellement à l'œuil épouvanté, l'horrible dédale de ces abymes souterreins : on y lit des inscriptions, signes indubitables qu'ils ont été habités, et peut-être par l'innocence.

On n'a point trouvé à la Bastille les cages de fer et les oubliettes dont parle l'auteur des Remarques historiques : sans doute elles existoient sous le règne impie de l'exécrable Louis XI, et sous la magistrature de l'infame Tristan l'Hermite, qu'il appeloit son compère, c'est-à dire son complice. Mais on n'en a découvert aucune trace, quoiqu'on y ait vu plusieurs instrumens de tortures, entre autres une machine pour écraser les pouces, et un corset de fer pour retenir les prisonniers dans une position contrainte (38).

Cependant la fouille n'est pas achevée, et peut-être retrouvera-t-on aussi les hottes de Louis XI (39).

J'ai tracé en détail le plan de la Bastille, il ne me resteroit plus qu'à parler du bastion X ; mais je l'ai déjà décrit (40). Ce bastion servoit autrefois de promenade aux prisonniers : M. Delauney se l'étoit exclusivement approprié, et leur en avoit interdit l'usage (41).

Autour du bastion et du château régnoit une galerie étroite, partie en pierre, partie en bois, Y : on y arrivoit par des escaliers placés à droite et à gauche du pont ; cette galerie étroite se nommoit *le chemin des rondes*, parce que les officiers et les sergens y faisoient des rondes continuelles pour s'assurer de la vigilance des sentinelles qui y étoient placées, et qu'on relevoit de deux heures en deux heures (42).

Les fossés étoient ordinairement à sec, excepté quand les eaux de la rivière étoient hautes.

---

(38) Dussaulx, Insurrection parisienne, page 101.

(39) *Suprà*, page 5.

(40) *Suprà*, page 15.

(41) Bastille dévoilée, deuxième livraison, page 17.

(42) Bastille dévoilée, deuxième livraison, page 19.

ÉLÉVATION DE LA BASTILLE.

La *Planche II* offre la Bastille vue de deux côtés.

La figure 1 la représente du côté du faubourg Saint-Antoine (43), on voit en face les trois tours de la *Comté*, du *Trésor* et *de la Chapelle ;* entre ces deux dernières on aperçoit l'ancienne porte de Paris, et sur le ceintre de cette porte les figures dont je vais donner la description.

A droite sont les deux tours *du Coin* et *du Puits*, qui regardoient le boulevart.

Sur les tours on aperçoit les escaliers couverts, et un petit bâtiment, c'est la *Sainte-Barbe.*

La figure 2 offre la Bastille du côté de l'Arsenal, on voit la porte et le pont-levis entre les tours de *la Comté* et de *la Bazinière :* on aperçoit à droite le *bastion à oreillettes*, le *chemin des rondes* et *les guérites.*

Ces deux vues de la Bastille, qui sont parfaitement exactes, ont été dessinées d'après les plans en relief de M. Palloi.

M. Palloi, entrepreneur des travaux de la Bastille, a fait faire à ses frais quatre-vingt-trois Bastilles en relief, pour les quatre-vingt-trois départemens : il n'a employé que des pierres, du bois et du fer, tirés des décombres de la Bastille : il fait de plus présent à chaque district, d'un plan de cette forteresse encadré dans une des pierres qui ont servi à sa construction : l'envoi est accompagné d'un exemplaire du procès-verbal de la commune, en 3 volumes, et de l'Insurrection parisienne par M. Dussaulx. Ces présens coûtent déjà à M. Palloi plus de quatre-vingt-mille livres. C'est ainsi qu'il cherche à répandre les nobles sentimens d'esprit public et de liberté.

C'est à lui que je dois les divers monumens que je publie, et je saisis cette occasion de lui témoigner ma reconnoissance, ainsi qu'à ses employés, qui ont tous témoigné le même zèle.

---

(43) Vide *suprà*, page 25.

Fig. 1.

Fig. 2.

TABLEAUX DES PRISONS.

Digitized by Google

HORLOGE DE LA BASTILLE.

J'ai parlé (44) dans ma description de la Bastille, d'un beau bâtiment qui séparoit la grande cour de la cour du Puits : c'étoit sur le fronton de ce bâtiment qu'étoit cette horloge, *Pl. III, fig.* 1, devenue si célèbre par ce qu'en avoit dit M. Linguet. Voici sa description (45).

» L'horloge du château donne sur cette cour (la grande cour). On » y a pratiqué un beau cadran. Mais devinera-t-on quel en est » l'ornement, quelle décoration l'on y a jointe ? Des fers parfai- » tement sculptés. Il a pour support deux figures enchaînées par le » cou, par les mains, par les pieds, par le milieu du corps : les » deux bouts de ces ingénieuses guirlandes, après avoir couru tout » autour du cartel, reviennent sur le devant former un nœud » énorme ; et pour prouver qu'elles menacent également les deux » sexes, l'artiste, guidé par le génie du lieu, ou par des ordres précis, » a eu grand soin de modeler un *homme* et une *femme :* voilà le » spectacle dont les yeux d'un prisonnier qui se promène sont récréés. » Une grande inscription, gravée en lettres d'or sur un marbre noir, » lui apprend qu'il en est redevable *à M. Raymond Gualbert de* » *Sartines*, etc. (46)

Depuis la sortie de M. Linguet, M. de Breteuil demanda un jour, en visitant la Bastille, où étoient les chaînes qui avoient tant indisposé ce prisonnier ; on les lui fit voir : *Dans deux heures*, dit le ministre, *je veux qu'elles soient ôtées ;* et elles disparurent. Mais on n'a pas pu changer la position des esclaves. Le mouvement de l'horloge a été remis au district de Saint-Louis de la Culture (47).

La description de M. Linguet n'est pas tout-à-fait exacte ; ces deux esclaves ne sont pas de sexe différent, mais d'un âge fort éloigné. L'un est un homme dans la force de l'âge, l'autre un vieillard : l'idée est toujours à peu près la même, et si elle ne signifie pas que les deux sexes trouvoient également à la Bastille la

(44) *Suprà*, page 25.

(45) Mémoires sur la Bastille, page 78.

(46) Cette inscription n'existe plus, elle a été mise en pièces.

(47) Bastille dévoilée, seconde livraison, page 18.

perte de leur liberté, elle indique que les deux extrémités de la vie y étoient également menacées de l'esclavage.

STATUES DE LA BASTILLE.

En face du bastion, du côté du faubourg Saint-Antoine, étoit une porte ornée d'une architecture gothique. Après la construction des massifs, c'étoit l'entrée de Paris; elle étoit décorée de plusieurs figures.

Au-dessus de la porte étoit celle de Saint-Antoine, aux deux côtés on voyoit le roi, la reine et leurs enfans qui lui adressoient leurs prières.

Toutes ces figures ont été endommagées par le canon, dans la fameuse journée du combat du faubourg Saint-Antoine.

Charles VI.

Les sentimens sont partagés sur le nom du roi qui est représenté avec sa femme et ses deux enfans sur la porte de la Bastille, *Pl. III, fig.* 2: l'opinion la plus générale veut que ce soit Charles V et Jeanne de Bourbon, d'autres prétendent que c'est Louis XI.

Cette statue ne peut-être celle de Charles V, à moins qu'elle n'ait été faite ou placée long-temps après sa mort, car le massif et la porte n'existoient pas sous son règne.

Quand à Louis XI, sa figure est assez reconnoissable pour ne pas s'y tromper: celle-ci ne lui ressemble nullement, et le costume de ce prince seroit différent, ainsi que j'aurai occasion de le faire voir ailleurs.

Cette statue ne peut donc être que celle de Charles VI. Ce fut lui qui fit construire deux nouvelles tours à la Bastille, et qui les joignit comme nous avons vu par un massif; ainsi il est tout simple que sa statue ait été placée près de la porte pratiquée dans ce massif.

Ces figures peuvent servir à fixer à peu près l'époque de la construction de ce massif et de cette porte.

Ce fut en 1383 que Charles VI fit ajouter les deux nouvelles tours aux anciennes; il régnoit déjà depuis trois années, mais il n'étoit

Digitized by Google

pas encore marié, il ne le fut qu'en 1385 ; il épousa Isabelle, fille d'Etienne, duc de Bavière Ingolstad, le 17 juillet, dans la cathédrale d'Amiens.

L'aîné des deux enfans qui étoient aussi représentés sur cette porte, paroît avoir environ quinze ans, ainsi on peut placer à peu près à l'année 1400, l'époque à laquelle le massif fut achevé, et reçut ces statues sur la porte.

Le règne de Charles VI fut un des plus désastreux pour la France : sa jeunesse livra le royaume à l'ambition de ses trois oncles, les ducs de Berri, d'Anjou et de Bretagne : Charles avoit les inclinations guerrières, mais à vingt-quatre ans il devint totalement imbécille, et l'état fut en proie aux factions des ducs de Bourgogne et d'Orléans, aux déprédations et aux fureurs de ceux de leur parti. Les Anglois, profitant de ces divisions, envahirent le royaume que Charles VII eut beaucoup de peine à reconquérir. Charles VI mourut le 13 octobre 1422, à cinquante-quatre ans, après avoir régné 43 ans.

Quoique son règne ait été très-long, on trouve peu de monumens qui le représentent en peinture ou en sculpture. Sa maladie et les malheurs de la France furent probablement la cause qu'on ne pensa guère à avoir son portrait : le père Montfaucon l'a gravé d'après un relief de marbre blanc, sur son tombeau de marbre noir, dans la chapelle Notre-Dame qui est à main droite dans l'église Saint-Denis (48). Mais cette figure, que l'artiste a dénaturée, ne mérite aucune confiance, et ne porte aucun caractère du temps où elle a été faite. Elle n'est nullement conforme à l'original, les yeux et tous les traits sont terminés comme dans les statues modernes.

Comme je ne connois point d'autres figures de ce prince, je ne puis assurer si celle-ci exprime sa ressemblance, mais je puis répondre de l'exactitude du dessein ; on a exprimé jusqu'aux outrages du temps.

Charles VI, dans cette figure, a les cheveux ronds comme ceux des ecclésiastiques : sa couronne est mutilée, elle n'est point fleur-

(48) Monumens de la monarchie Françoise, Tome III, page 180, planche XXVI, figure 1.

delisée, mais radiale ; forme assez commune dans les monumens des deux premières races, mais qui se retrouve peu dans ceux de la troisième (49).

Il est vêtu d'une *Cotte hardie*, sorte d'habillement qui ressembloit parfaitement à une soutane : il étoit commun aux hommes et aux femmes, et avoit une queue traînante plus ou moins longue, selon la qualité des personnes ; les manches étoient étroites, boutonnées en dessous jusqu'au coude (50), comme celle que nous nommons *Amadis*. La cotte hardie du roi devoit être de couleur écarlate vermeille (51).

Par dessus cette *Cotte hardie*, Charles VI a un manteau ample, qui est attaché sur l'épaule avec une agrafe. Les rois de France avoient adopté ce manteau dès la première race, quand ils prirent les marques de la dignité impériale, c'étoit le *paludamentum regium*, le manteau royal.

L'agrafe qui attache le manteau étoit ordinairement d'or, c'étoit encore une marque de la dignité impériale : les Romains nommoient cette agrafe *laticlave ;* dans les anciens manuscrits elle est appelée en latin *Fibulatorium* (52), et en françois *Fermail*, parce qu'elle servoit à fermer le manteau.

Isabelle de Bavière, femme de Charles VI.

Nous avons vu que Charles VI avoit épousé, le 17 juillet 1385, Isabelle, fille d'Etienne, duc de Bavière Ingolstadt ; c'est cette princesse dont la statue étoit sur la porte de la Bastille, elle est représentée *planche III, figure* 3.

---

(49) Montfaucon, Monumens de la monarchie françoise, Tome I, Discours préliminaire, article *Couronne*.

(50) Art de vérifier les dates, Tome I, page 600.

(51) Le mot *cotte* vient du latin. *cota*, *cottus*, *cotta*, nom de la tunique des ecclésiastiques. L'habillement que les historiens ont depuis nommé cotte hardie, se nommoit dans l'origine *cotardita*, *cottardia*, cottardie d'un seul mot : il étoit commun aux hommes et aux femmes ; les deux manches étoient boutonnées en dessous ; ces habillemens étoient de drap et de camelot, nommé alors camelin. Voyez Ducange, au mot *cotta*, *cottardia*.

Charles V étoit vêtu d'une cotte hardie d'une écarlate vermeille, et d'un manteau à fond de *cuve* fourré. *Continuator. Guill. de Nangis*, ann. 1378.

(52) Ducange, au mot *Fibulatorium*.

Isabelle

Figures de la Pl. I.

Digitized by Google

Isabelle, appelée plus ordinairement *Isabeau de Bavière*, avoit étouffé tous les sentimens de la nature : ses débordemens pendant la vie de son époux étoient publics : elle alluma le feu de la guerre civile dans le royaume, en se liant tantôt avec les Bourguignons, tantôt avec les Orléanois. Presque toutes les régentes ont fait le malheur de la France, mais celle-ci fut une des plus funestes à sa prospérité. Isabelle mourut à Paris, en 1435, agée de 64 ans.

Ses cheveux sont bouclés ou plutôt tournés en vis, sur le devant le long du visage, selon la mode du temps, et non en travers selon la coutume que nous avons adoptée : les cheveux de derrière sont réunis en une grosse tresse ; elle porte comme Charles VI, une couronne à pointes, sans fleurs de lis.

Sa cotte hardie est retenue par une ceinture appelée alors *cincture* (53) : elle a par dessus un long *surcot*.

Le surcot n'étoit ordinairement qu'une espèce de subreveste qui se mettoit sur la cotte, et ne descendoit que jusqu'à la ceinture ; mais les femmes qui affichoient plus de luxe avoient des surcots extrêmement longs. On lit dans le roman d'Hermine de Reims : *Il me vint deux femmes portant surcots plus longs qu'elles n'étoient environ d'une aune, et il falloit qu'elles portassent à leurs bras ce qui étoit bas ou traînoit à terre*, et avoient aussi *poignées à leur surcot pendant au coude, et leurs tab'iers troussés en haut* (54). Le surcot, lorsqu'il étoit très-long, se nommoit aussi quelquefois *Garnache* (55).

Le surcot d'Isabelle de Bavière, dans ce monument, a sur l'estomac deux longues pièces séparées, qui forment un pli à la ceinture. C'est ce qu'indique le Roman par ces mots : *le tablier troussé en haut.*

Isabelle de Bavière poussa au plus haut degré le luxe des habits, et des coëffures.

On donne los, dit Brantôme, *à la reine Isabelle de Bavière, d'avoir apporté en France les pompes et les gorgiasetés, pour bien habiller superbement et gorgiasement les dames* (56). Si le témoignage de Brantôme paroissoit

(53) Ducange, au mot *Cincturium.*

(54) Ducange, au mot *Surcotium.*

(55) Ducange, au mot *Garnachia.*

(56) Brantôme, Histoire de la reine Marguerite.

suspect, il ne faudroit, pour se convaincre de cette vérité, qu'examiner le dessein que M. de Gaigneres (57) a fait faire, et que Montfaucon a publié (58). Dans ce dernier sa robe, sa coiffure et son manteau, sont couverts d'une infinité de pierreries.

Elle est vêtue avec plus de simplicité dans ce monument, mais il n'est pas du temps où elle déploya le plus grand luxe. Il n'a pas été fait par ses ordres; il ne la représente pas d'ailleurs dans une cérémonie publique, mais faisant un acte de piété.

Comme Isabelle aimoit beaucoup l'éclat et le faste, les monumens qui offrent son image ne sont pas aussi rares que ceux de son époux, ils sont même assez communs.

Louis, dauphin.

Le plus grand des deux enfans représentés *planche IV*, *fig.* 1, est Louis, dauphin, duc de Guienne, né le 22 janvier 1396, mort sans enfans le 18 décembre 1415, à l'âge de dix-neuf ans.

Il a les cheveux taillés en rond et bouclés, et par dessus sa cotte hardie un espèce de fourreau, dont les manches ont plusieurs plis. Le dauphin Charles, mort dans l'enfance, est représenté avec le même habit dans l'ouvrage de Montfaucon (59).

Jean II, fils de Charles VI.

La statue, *planche IV*, *fig* 2, est celle de Jean, qui naquit le 31 août 1398, et fut dauphin après son frère: il mourut sans enfans le 4 avril 1417.

Le costume de ce prince est le même que celui de son frère.

Ces deux jeunes princes ne sont pas les premiers que Charles VI eut d'Isabelle; elle lui en avoit donné deux autres, nommés aussi Charles. Ils moururent dans leur enfance (60).

---

(57) Porte-feuilles de Gaignères à la bibliothèque du roi.

(58) Monumens de la monarchie françoise, Tome III, page 108, pl. XXV.

(59) Monumens de la monarchie françoise, Tome III, page 180, pl. XXVI, fig. 3.

(60) Histoire de France, par Villaret, Tome XIV, page 169.

Digitized by Google

Digitized by Google

FIGURES DE LA BASTILLE.

Digitized by Google

Saint Antoine de Padoue.

Il est naturel que cette porte de Paris ait été décorée de l'image du patron du lieu où elle étoit située. Ce saint Antoine de Padoue, *planche IV, fig.* 3, appelé vulgairement de Pade, est de moitié plus grand que nature, son costume est celui de saint François, dont il avoit embrassé l'ordre. Il a été mutilé par les coups de canon, qui lui ont emporté une main et un œuil. Il tient dans l'autre main le manche d'une béquille, dont le bâton est cassé.

Saint Antoine étoit né à Lisbonne en 1195 : il prit l'habit de saint François, qui vivoit encore. Le désir d'obtenir la couronne du martyre, le fit voyager en Afrique ; mais le vent le jeta sur les côtes d'Italie, où il se livra à la théologie et à la prédication. Grégoire XI, qui l'entendit quelquefois, l'appeloit l'*Arche d'alliance, le dépositaire des lettres saintes.* Saint Antoine professa ensuite à Montpellier, à Toulouse, enfin à Padoue, où il mourut en 1231, à l'âge de 36 ans. Il est honoré sous le nom de saint Antoine de Pade.

Il faut le distinguer de saint Antoine l'instituteur de la vie monastique. Celui-ci dans ses statues ne porte pas l'habit de saint François, qui n'a vécu que long-temps après lui, et il est presque toujours accompagné d'un cochon.

Autres figures.

Le poisson qui étoit sur la porte de la Bastille, et figuré *planche IV*, N°. 4, est un Dauphin : il indiquoit la dignité de l'aîné des deux petits princes dont j'ai donné les figures *planche IV.*

L'autre figure N°. 5, est un bamboche qu'il est impossible d'expliquer.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

TOUR DE MONTLHÉRY.

Département de la Seine et de l'Oise. District de Corbeil.

La tour de Montlhéry est placée sur une éminence près de la ville de ce nom : on l'aperçoit de loin ; son air antique et les ruines qui l'environnent, attirent la curiosité du voyageur et commandent son attention.

Cette tour dégradée est tout ce qui reste d'un château très-célèbre dans l'histoire. Comme la plupart des monumens de ce genre, elle a donné lieu à plusieurs fables. L'un prétend que ce château avoit été bâti par Gannes, et que c'étoit une des forteresses où il se retiroit (1). Un autre ajoute au même récit qu'il a appartenu à Geoffroi, à qui de vieilles chroniques donnent le titre de roi, et qui obtint la vie de son fils, en offrant ses vœux à la Vierge, sur un autel consacré par les Druides (2).

D'autres, appuyés sur l'étymologie du nom, donnent à Montlhéry pour fondateur Létheric, qu'ils supposent avoir été premier forestier de la forêt de Charbonnière au sixième siècle.

Si cette étymologie étoit véritable, la fondation de Montlhéry seroit fort ancienne, car ce Létheric vivoit vers l'an 580 ; il étoit fils unique de Salvart, prince de Dijon. Il est vrai qu'il y a eu un autre Létheric ou Lideric II, prince de Buc, à qui on pourroit attribuer la fondation de Montlhéry ; mais cette ville seroit encore fort ancienne, puisque ce Létheric II étoit grand forestier de France, sous les règnes de Charlemagne et de Louis le Débonnaire son fils (3).

(1) Chaline, panégyr. de Charr. 1642, in-4°., page 30.

(2) Histoire du Gâtinois, page 478.

(3) Mémoire historique sur la ville, comté, prévôté et châtellenie de Montlhéry, par M. Boucher d'Argis, avocat au parlement. Mercure de France de 1737, mois de

Mais ces étymologies sont imaginaires : il est plus naturel de tirer celle de Montlhéry du mot celtique *Mont-le-Héry :* montée rude et difficile (4).

Carloman, roi de Bourgogne et d'Aquitaine, fut tué en 884, par un sanglier, sur une montagne que Fontenelle dans sa Chronique nomme *Mont-Aericus* (5). Ce mot pourroit désigner *Montlhéry*, mais la phrase a été ajoutée dans les exemplaires imprimés, et ne se trouve pas dans les manuscrits (6) ; et l'on place avec plus de certitude la mort de ce prince dans la forêt de Baisieu.

Pepin donna en 798 le *Mont Aericus* au monastère de Saint-Denis ; l'archevêque de Paris l'obtint ensuite par échange, et le céda à des chevaliers qui se dirent ses feudataires : voilà sans doute pourquoi ce prélat avoit le droit de se faire porter à son intronisation par le seigneur de Montlhéry, qui lui devoit annuellement un cierge de vingt-cinq sous : ces redevances étoient déjà regardées comme très-anciennes au treizième siècle (7).

Cet usage des évêques de se faire porter, dans leurs intronisations, sur les épaules des premiers seigneurs du royaume, *auxquels ils infeodoient des terres sous cette expresse condition*, étoit alors fort commun. Les nobles se disputoient ce bizarre avantage. Les Bouchard, les Mathieu de Montmorenci, soumis à cette servitude envers l'évêque de Paris, s'en tenoient d'autant plus honorés, qu'ils avoient le premier rang parmi les barons qui le partageoient. C'est de là que vient leur titre de *premiers barons de la chrétienté.*

---

juillet et d'août. L'auteur de ce mémoire, fort bien fait, est le père de M. Boucher d'Argis, ci-devant conseiller au châtelet.

(4) Montlhéry est appelé en latin *Mons Letheticus.* Morigni et Suger dans leur Chronique l'appellent *Mons Lihericus*, *Mons Leherii.* Pepin, dans une charte de 798, le nomma *Mons Aetricus*, d'où il aura été facile de faire *Mont li Airy*, *Mont l'Airy*, puis *Mont-l'Hairy*, enfin *Montlhéry.* Voyez le Bœuf, Histoire du diocèse de Paris, Tome X, page 155. L'étymologie ne peut donc conduire ici à découvrir le véritable fondateur de cette tour. Il est même plus naturel de penser que ce nom vient du celtique *Mont-le-Héry*, montée rude, difficile. *Art de vérifier les dates*, Tome II, page 658.

(5) Chron. Fontenell. Spicil. in-folio, Tome II, page 264.

(6) Le Bœuf, Hist. du dioc. de Paris, Tome X, page 155.

(7) Dubreuil, Ant. de Paris, page 33. Le Bœuf, Hist. du dioc. de Paris, Tome X, page 156.

Digitized by Google

Montlhéry avoit été jusqu'en 1015, couvert de bois : le château ne fut bâti qu'à cette époque, et autour de ce château, qui dominoit tout le voisinage et en faisoit la sureté, une ville s'est insensiblement formée.

Cependant il se pourroit que la ville eût été bâtie avant le château, et que même elle fût assez considérable, puisqu'en donnant alors à Thibaud File-Etoupes, la qualité de *seigneur de Montlhéry*, il est même à présumer qu'il ne fit construire le château que pour protéger la ville, et pour y attirer les gens et les effets du plat pays (8).

On attribue la fondation du château à ce *Thibaud File-Etoupes* (9), forestier du roi Robert. Il en avoit obtenu la permission de ce prince, qui estimoit sa probité et son courage.

La situation avantageuse de cette place, la solidité de ses murs et la hauteur de ses tours, la rendirent une des plus importantes qu'il y eût alors en France; et bientôt les rois se repentirent d'avoir consenti à sa construction.

Gui I, fils de Thibaud File-Etoupes, jouit d'une grande réputation de valeur et de probité sous les règnes de Henri I et de Philippe son fils : il vivoit encore en 1071, et laissa la seigneurie de Montlhéry à Milon ou Miles de Brai (10).

Ce Milon fut surnommé le Grand, à cause de sa puissance et de sa valeur, plutôt que pour l'usage qu'il en faisoit. Il avoit épousé, en 1070, Lithuise, vicomtesse héréditaire de Troyes.

Suger représente ce Milon comme un séditieux. Du haut de ses tours, inexpugnables alors, il tyrannisoit tout le canton : son château étoit le foyer de toutes les cabales qui se formoient contre Philippe I,

---

(8) Mémoire de M. Boucher d'Argis, page 1497.

(9) Quelques historiens prétendent que ce Thibaud étoit de la maison de Montmorenci, mais selon Duchêne lui-même, ce n'est qu'une conjecture; il croit qu'il étoit le second fils de Bouchard II. Voyez *Ducheſne*, *Hiſtoire de la maiſon de Montmorenci*, page 687. Ce Thibaud étoit nommé File-Etoupes, *Filans Stupas*, parce qu'il avoit les cheveux blonds. *Aimoin*, L. V. cap. 46.

(10) Groslei, Mémoires sur l'histoire de Troyes, page 430, le dit comte de Corbeil : il se trompe. *Art de vérifier les dates*, Tome II, page 638.

et l'asile de tous les rebelles. Ce petit tyran partit enfin pour la croisade, et mourut dans les fers à Ascalon (11).

Le château de Montlhéry avoit donné tant d'alarme à Philippe I, qu'il désiroit ardemment de l'avoir en sa puissance. Ce prince se disoit *vieilli des inquiètudes et des maux qu'il lui avoit causés.* En effet, Gui Troussel, fils et successeur de Milon, avoit hérité de l'orgueil de son père; mais il lui manquoit la même valeur et la même audace pour le soutenir : on l'accusoit d'avoir fui lâchement à la prise d'Antioche.

Philippe I lui avoit d'abord donné la charge de sénéchal de France, il la lui avoit ensuite ôtée. Ce prince vouloit encore lui enlever Montlhéry. Il employa tout pour s'en rendre maître, sans pouvoir y parvenir : enfin, lorsqu'il y pensoit le moins, il en trouva une occasion favorable en mariant son fils Philippe de Mantes à Elisabeth, fille de Gui Troussel. Le roi, pour consentir à cette union, exigea la cession de Montlhéri, et il donna en échange Mehun sur Loire en 1104.

Philippe devenu maître du château de Montlhéri, ne put contenir sa joie; il dit à Louis : » Mon fils (12), garde bien cette tour qui » tant de fois m'a travaillé, et que je me suis presque tout envieilli » à combattre et assaillir, par la déloyauté de laquelle je ne pouvois » jamais avoir bonne paix et bonne sureté; dont la déloyauté faisoit » des prud'hommes et des loyaux, des traîtres et des déloyaux; dans » laquelle s'attroupoient et de près et de loin, et le traître et le » déloyal; il ne se faisoit dans tout le royaume aucun mal, aucune

---

(11) *Idem.*

(12) Biau fiuz Loeis, garde bien cele tor qui tantes fois m'a travalié, et en cui escombattre et asalir ge me sui presque toz envesliz, et par cui desloiauté ge ne poi ainques avoir bonne pais ne bonne seurté; la cui desloiauté faisoit des prodomes et des loyaux traîtres et desloiaux; et laienz s'atropelloient et de près et de loin, tuit li traitor et li deloial; ne en tot le roiaume n'estoit mauz faiz ne traisons sanz lor asent et sanz lor aide : si que dou chastel de Corbuel, qui est mivoie de Montleheri à destre, jusques à à Chastiau-Fort, estoit la terre si accinte, et si grant confusion entre cex de Paris et cex d'Orliens, que li un ne pooient aler en la terre de l'autre por marchandisse ne por autre chose sens la volonté à ces traitors, si ce n'estoit de grant force de gent. *Chronique de Saint-Denis.*

Digitized by Google

» trahison sans leur consentement et sans leur aide ; tellement que » depuis le château de Corbeil, qui est à moitié chemin de Montlhéry » à droite jusqu'à Château-Fort, la terre étoit si entourée, et il y en » avoit si grande confusion entre ceux de Paris et ceux d'Orléans, » que l'un ne pouvoit aller en la terre de l'autre, pour une marchan- » dise ni pour autre chose, sans la volonté de ces traîtres, à moins » qu'on ne fût en grand nombre. »

La circulation entre Orléans et Paris ne fut plus interrompue : la garde du château fut confiée aux fils du roi. Philippe I y fit quelque temps sa résidence.

Mais cette paix fut bientôt troublée. Milon II se plaignit de cette aliénation, il attaqua Montlhéry : la ville ouvrit ses portes, la garnison se retira dans la grosse tour qui fut bientôt percée en divers endroits. Suger parvint à mettre la désunion dans le parti de Milon, en offrant le pardon aux coupables. Le prince Louis arrivoit ne respirant que la vengeance, mais trouvant le traité conclu, il fut forcé de le ratifier. Cependant, pour mettre fin aux inquiétudes que cette place lui avoit causées ainsi qu'à ses ancêtres, il prit le parti de la faire raser, à l'exception de la grosse tour, en 1106.

La possession de ce fief devint bientôt le sujet des plus violentes dissentions et de divers combats. Hugues de Créci s'étoit retranché dans le château de Montlhéry, tout démantelé qu'il étoit. Louis le rendit à Milon II, qu'il présenta aux habitans comme leur seigneur : ils se tournèrent à l'instant contre Hugues de Créci.

Milon ne répondit à ce bienfait que par une noire ingratitude, il entra dans le parti de Thibaud, comte de Champagne. Après la défaite de ce rebelle, il rentra en grâce avec le roi, qu'il servit depuis avec une fidélité constante : cependant la rage de Hugues de Créci n'étoit pas calmée ; il surprit Milon près de Rochefort, il le fit prisonnier ; et après l'avoir promené de châteaux en châteaux, ne sachant où le garder surement, et n'osant le mettre en liberté crainte de sa vengeance, il le fit étrangler à Gommets. Quelques historiens prétendent que le crime fut commis par Hugues de Créci lui-même. Le corps fut jeté par la fenêtre, pour faire croire que Milon s'étoit tué de sa propre main ; le crime fut découvert. Hugues appelé en champ clos n'eut pas le courage d'y paroître ; il demanda au roi son pardon.

et l'obtint : il remit sa terre à ce prince et entra dans l'ordre de Cluni. Ce pardon est si incroyable, que nous devons penser que cette cession en étoit la condition tacite. Milon de Brai fut enterré dans le prieuré de Long-Pont ; et comme il ne laissoit pas d'enfans, son domaine fut réuni à la couronne (13).

Le roi établit alors des prévôts et des gardes du château : un nommé Durand en étoit prévôt en 1140.

Les feudataires de la châtellenie de Montlhéry étoient appelés *Milites de fisco montis Letherici* chevaliers de Montlhéry. La plupart y devoient la garde pendant deux mois chaque année ; d'autres des chevauchées pour la recherche des dettes des juifs. Le Bœuf a donné plusieurs listes des noms de ces chevaliers (14).

Nos rois vinrent quelquefois alors faire leur résidence à Montlhéry : Louis le jeune y donna, en 1144, une charte en faveur de l'abbaye de Saint-Denis.

Philippe Auguste son fils y étoit si souvent, que la dixième partie du pain et du vin qui s'y consommoit, devint l'objet d'une aumône dont il gratifioit l'abbaye de Malnone.

Cette terre rendoit au domaine, sous ce règne, plus de deux cents livres de rente, somme considérable alors (15).

Le château de Montlhéry devint l'asile de Saint-Louis, lorsque les princes conspirèrent contre lui en 1227 : les Parisiens coururent à son secours, et le ramenèrent dans le centre de leurs bataillons en criant que *Dieu lui donnât bonne vie* (16). On regardoit alors Montlhéri comme situé au cœur du royaume (17).

Le parlement donna sous ce prince, en 1264, un grand exemple de justice. Barthélemi Tristan, sergent du roi, prétendoit que les fausses mesures de blé qui se trouveroient à Montlhéry lui appar-

---

(13) Art de vérifier les dates, Tome II, page 660.

(14) Histoire du diocèse de Paris, Tome X, page 161 et 163.

(15) Deux cents livres de ce temps, en supposant que l'argent monnoyé fût alors sans aloi, font 80 mares ; et à raison de 53 livres 9 sous 2 deniers le mare, ils produiroient aujourd'hui 4276 livres 13 sous 4 deniers, *Art de vérifier les dates*, Tome II, page 660.

(16) *Vita sancti Ludovici ad. ann.* 1227. Joinville, Hist. de Saint-Louis, page 15 et 16.

(17) *Idem*, page 10.

Digitized by Google

tenoient : le bailli d'Orléans soutenoit qu'elles étoient dues au roi : le parlement de la Chandeleur adjugea ce droit au sergent (18).

Ainsi que tous les châteaux fortifiés, la tour de Montlhéry vit gémir sous ses voûtes d'illustres prisonniers. Le comte de Hainaut, qui s'étoit révolté contre Philippe IV, y fut enfermé en 1292 (19). Le même roi y fit détenir en 1311 le fils aîné du comte Robert, Louis, comte de Flandres, son plus mortel ennemi (20).

En 1321, on accusa les *Mesiaux*, c'étoit ainsi qu'on nommoit les Lépreux, d'avoir empoisonné les puits du château de Montlhéry. Charles de Gienville, gouverneur de la vicomté de Paris, fut chargé de les faire nettoyer (21).

En 1356, le duc de Normandie, Charles V, régent pour le roi Jean son père, ayant rompu l'assemblée des états le 2 novembre, alla le lendemain à Montlhéry ; il y donna une ordonnance datée du même mois, concernant les immunités de la ville de Tournay (22).

Les Anglois qui faisoient des courses dans le royaume, vinrent aussi à Montlhéry en 1358 (23).

Olivier de Clisson, obtint en 1482 la châtellenie de Montlhéri, il jura le 14 mars de cette année, à la chambre des comptes, de la remettre au roi quand il en seroit requis (24).

Pendant les troubles qui désolèrent la France sous le règne de Charles VI, et les funestes dissentions des maisons de Bourgogne et d'Orléans, Isabeau de Bavière tint dans le château de Montlhéry diverses conférences (25). Le duc de Bourgogne s'en rendit maître en 1417 (26). Tannegui du Châtel le reprit par *traité d'argent* ou par composition (27). Le duc de Bourgogne étant entré à Paris en 1418,

---

(18) Registres du parlement.
(19) Registres du trésor des chartes.
(20) Extrait des régistres des comptes.
(21) Extrait de la chambre des comptes.
(22) Chronique de Saint-Denis, page 70.
(23) *Idem*, *tabula*, page 96.
(24) Mémoires de la chambre des comptes.
(25) *Ibid.*
(26) Monstrelet, chap. 177.
(27) Journal de Charles VI, page 35.

envoya à son tour six mille hommes à Montlhéry à la faveur d'une émeute populaire (28).

Nous voici parvenu à l'époque la plus mémorable du château de Montlhéry, c'est celle de la sanglante bataille livrée le mardi 16 juillet 1465 (29), dans le temps de la fameuse guerre dite *du bien public*, et qui ne rendit le peuple que plus malheureux. Cette bataille se donna dans une petite plaine qui est entre Montlhéry et Long-pont, et qu'on appelle encore *chantier de la Bataille.* D'autres prétendent que ce fut dans la plaine, vers le grand chemin de Paris (30).

Du sang inutilement versé fut tout le fruit de cette bataille, la victoire demeura indécise entre les deux partis, et tous deux, suivant l'usage, s'en attribuèrent la gloire. L'artificieux Louis XI, seul en tira avantage : il avoit reçu une legère blessure, il exagéra ses dangers, et le peuple fut séduit par sa feinte popularité. Cette ligue fut dissoute, parce que les confédérés demandoient tout pour eux, rien pour le peuple : que sous le nom de bien public ils cachoient leurs intérêts particuliers. La circonstance étoit favorable s'ils avoient réellement été les amis du bien public. A l'exemple des barons d'Angleterre, ils auroient forcé le roi à signer une *grande charte*, une déclaration des droits des citoyens ; et ils auroient posé les bases d'une bonne constitution (31).

La bataille fut très-sanglante, mais le nombre des morts fut plus considérable du côté des Bourguignons : on les enterra dans un champ qui est demeuré inculte jusqu'en 1740 : il est appelé *Cimetière des Bourguignons.* Il est au haut du cimetière de la ville (32). On croit que les François furent inhumés dans ce dernier (33).

François I donna en 1529 la terre de Montlhéry à François d'Escars, en échange d'autres terres qu'il lui avoit cédées (34).

---

(28) Histoire chronologique de Charles VI, page 434.

(29) Monstrelet, chap. 198.

(30) Le Bœuf, Histoire du diocèse de Paris, Tome X, page 169.

(31) Brizard, Mémoire historique sur le caractère et la politique de Louis XI, Paris 1790, in-8°. page 43.

(32) Le Bœuf, Histoire du diocèse de Paris, page 169.

(33) Histoire du Gâtinois, page 479.

(34) Table de Blanchard, Tome I, page 482.

Pendant

Digitized by Google

Digitized by Google

Pharos de St. Clément — Tour et dépendances

Pendant les guerres de religion en 1562, Montlhéry fut pris par le prince de Condé, qui commandoit l'armée des proteſtans. Cette ville rentra peu de temps après sous la domination de nos rois : elle y est toujours demeurée depuis ; il y a seulement eu en différens temps des seigneurs engagistes.

Cette seigneurie fut aliénée, avec titre de Comté, en faveur du cardinal de Richelieu. Louis XIII la retira ensuite pour l'unir au duché de Chartres qu'il avoit donné en apanage à Gaston, son frère. Le domaine de Montlhéry fut depuis engagé à M. Phelipeaux, conseiller d'état, le 18 juillet 1696. En dernier lieu il a été réuni au comté d'Arpajon, auquel M. de Mouchi cherchoit à réunir toutes les terres adjacentes, dans l'espoir d'en composer un duché.

Dans l'ancienne géographie, Montlhéry étoit la capitale du Hurepoix, petit pays compris dans le gouvernement de l'Ile de France, et des diocèse, parlement, intendance, élection, banlieue et vicomté de Paris : aujourd'hui c'est un canton du district de Corbeil, dans le département de la Seine et de l'Oise.

La ville de Montlhéry offre quelques tours et quelques pans de muraille, vestiges de ses anciennes fortifications. Ses vignes étoient célèbres dans le douzième siècle.

Plusieurs hommes qui ont joui de quelque célébrité, ont porté le nom de Montlhéry, parce qu'ils étoient nés dans cette ville : tels ont été, Geoffroy de Montlhéry, chanoine de Saint-Etienne de Troyes, clerc du roi de Navarre, et son procureur en 1269.

Jean de Montlhéry, dominicain, fameux sermonneur en 1270.

Jean de Montlhéry, maître des requêtes sous le roi Jean en 1358.

Bernard de Montlhéry, trésorier général de Charles V (35).

DESCRIPTION DE LA TOUR DE MONTLHÉRY.

Cette tour, seul vestige de l'ancien château, est posée sur une montagne en pain de sucre ; et elle est elle-même si haute, qu'on l'aperçoit de sept lieues.

(35) Le Bœuf, Histoire du diocèse de Paris, Tome X, page 184.

On y arrive et par la ville de Montlhéry, et par la grande route entre Arpajon et Linas.

Dès qu'on est parvenu au sommet, son élévation, sa dégradation, les ruines qui l'entourent, la petite chapelle qui l'avoisine, et la vue superbe dont on y jouit, offrent un aspect vraiment romantique.

Les bords de l'autre côté de la montagne, sont encore revêtus dans certains endroits de murs et de tours. Parvenu au sommet, quelques pans des anciennes murailles offrent la trace de l'ancien château, dont on distingue parfaitement l'enceinte.

Ces murs avoient six pieds d'épaisseur : leurs vestiges, leurs énormes crévasses, sont très-pittoresques.

On entre dans la tour par une très-petite porte : elle est actuellement sans toiture, et on distingue les restes des planchers qui formoient les divers étages : l'escalier étoit pratiqué dans l'intérieur du mur, mais il est dégradé, et arrivé au premier étage, on n'y trouve plus de marches.

Auprès de la grosse tour, est une tourelle qui lui est réunie par une petite muraille. On prendroit cette tourelle pour l'escalier, mais j'ai déjà dit où il étoit pris. Dans cette tourelle étoient pratiqué à chaque étage un cabinet qui servoit de dégagement à la pièce principale.

La tour entière offre des preuves non équivoques des outrages du temps ; mais le sommet sur-tout est dans un état de vétusté qui effraie : les pierres paroissent posées en équilibre, il semble qu'un souffle va les abattre et qu'elles écraseront l'audacieux qui osera les approcher. On distingue le jour entre chaque pierre : cependant ce faîte si foiblement suspendu résiste à l'impétuosité du vent, qui souffle constamment sur cette hauteur. En entrant dans cette tour sans couverture, dont l'intérieur ressemble parfaitement à celle dans laquelle on représente, au théâtre italien, Raoul de Créqui ; on entend les cris lugubres des chouettes, des fresaies et des autres oiseaux nocturnes. Aussi Boileau en a-t-il fait sortir le hibou qui, à la faveur de la nuit, vint se placer dans le lutrin de la Sainte-Chapelle.

> Mais la nuit aussitôt, de ses ailes affreuses,
> Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses,
> Revole vers l'Autre, et hâtant son retour,

Digitized by Google

Déjà de Montlhéry voit la fameuse tour.
Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
Sur la cime d'un roc s'allongent dans la nue,
Et présentant de loin leur objet ennuyeux,
Du passant qui le fuit semble suivre les yeux.
Mille oiseaux effrayans, mille corbeaux funèbres,
De ces murs désertés habitent les ténèbres.
Là depuis trente hivers un hibou retiré,
Trouvoit contre le jour un refuge assuré.
Des désastres fameux ce messager fidelle
Sait toujours des malheurs la première nouvelle;
Et tout prêt d'en semer le présage odieux,
Il attendoit la nuit dans ces sauvages lieux (36).

En face de la porte de la tour, à la distance de deux toises, au milieu de l'enceinte que devoit avoir le château, est l'entrée d'un souterrein qu'il est encore aisé de distinguer, quoiqu'on en ait bouché l'ouverture. Ce fut dans ce souterrein que l'on fit cacher saint Louis pour le soustraire aux rebelles, dont les troupes, placées à Etampes et à Corbeil, cherchoient à l'envelopper (37).

Toute cette construction avoit été faite avec des pierres meulières et des grès, dont le pays est formé; ces pierres étoient réunies par un ciment d'une excessive dureté.

Les pierres provenant des débris des sept autres tours du château, ont été employées à bâtir la chapelle Notre-Dame, près la porte de Paris, et à d'autres constructions.

PRIEURÉ DE SAINT-LAURENT.

Auprès de l'enceinte du château est une petite chapelle, c'est le prieuré de Saint-Laurent: il n'y a rien d'ancien que le portail, c'est un tiers-point, soutenu par quatre petites colonnes grêles, qui ont pour chapiteaux quelques feuilles d'acanthe. Le cintre est orné des mêmes feuilles, et au milieu est une tête grotesque. Le sanctuaire seul de cette église est voûté, on n'y trouve rien de remarquable.

Cette chapelle étoit réunie avec une autre, sous l'invocation de

(36) Boileau, Lutrin, Chant III, vers 1 et suiv.
(37) *Suprà*, page 7.

saint Pierre : cette autre étoit la paroisse. Elle a été démolie pour construire le nouveau prieuré dans la ville, et on n'en aperçoit que les ruines. Saint-Laurent et Saint-Pierre ne formoient alors qu'un seul bâtiment : Saint-Laurent étoit du côté septentrional.

La petite église de Saint-Pierre étoit toute voûtée à l'antique; ses vitraux étoient sculptés comme du temps de Philippe le Bel, en forme de trèfles : il y avoit sur le devant une tour carrée, très-basse, qui subsiste encore. On y voyoit plusieurs tombes, et on lisoit sur les moins effacées, dans le chœur, en lettres gothiques minuscules :

Ici gist noble homme, Mess. Hue de Bouloy, chevalier, lequel alla de la vie au trépassement, le XX..... si prions à notre seigneur, qu'il ait merci de l'ame de lui, amen.

Ce chevalier Hue de Bouloy étoit représenté armé avec une levrette à ses pieds : son bouclier ou son écu étoit chargé d'un lion grimpant, semé de billettes.

On lisoit encore dans la nef, à l'entrée du chœur, en gothiques minuscules.

Cy gist demoiselle Jehanne, jadis femme de Galeran de Grannecay, écuyer ..... passa l'an M. CCCC. XXVI, le samedi iij jour du mois d'aoust.

On apercevoit deux figures sur cette tombe : celle à droite étoit coiffée en pointes rabaissées, et avoit son écusson aux deux côtés de la tête; l'autre figure avoit une coiffure carrée, et une espèce de béguin.

On ne trouvoit dans un autre endroit que ce reste d'inscription.

..... laquelle trépassa l'an M. CCC. LXIIII, le V en may. Dieu leur face merci et à tous trépassez.

Une inscription placée au côté gauche du chœur, de l'an M. CCCC. LXVII, apprenoit qu'Ivonet Dumas, maçon, et Charlotte, sa femme, avoient donné à la fabrique de Saint-Pierre de Montlhéry, la somme de XVI sous et XVI deniers parisis de rente annuelle pour quatre messes, etc.

Ce prieuré est actuellement l'unique église renfermée dans l'enceinte de l'ancien château. Les évêques de Paris y ont quelquefois donné l'ordination. Guillaume de Banset, évêque, y ordonna prêtre, le 21

Digitized by Google

décembre 1309, Pierre de Grez, qui fut sacré quinze jours après évêque d'Auxerre.

La chapelle de Saint-Laurent, avant d'être un prieuré, étoit un chapitre sous le nom de Saint-Pierre. Cette collégiale paroît avoir été fondée par Thibaud File-Etoupes. Elle étoit composée de chanoines séculiers qui avoient un abbé à leur tête.

Ce chapitre subsistoit du temps de Gui, fils de Thibaud. Les chanoines se rendoient processionnellement le jour de l'Assomption au prieuré; ils chantoient la grand'messe avec les moines et mangeoient avec eux. Les chanoines voulurent regarder dans la suite ce repas, non comme une politesse, mais comme une obligation: il s'éleva entre eux une contestation. Milon pria les religieux de commuer ce repas en une somme de six sous, qui seroient payés aux chanoines à la Saint Remi.

Les moines, devenus exigeans par les prétentions des chanoines de Saint-Pierre, réclamèrent le droit de sépulture dans le bourg. Milon statua que les chanoines auroient ce droit dans tout le bourg, depuis la porte Baudry en y comprenant le rempart, à moins que le mort ne fût un clerc, un chevalier ou un sergent, et que les religieux auroient leurs sépultures comme auparavant (38).

Le prieuré de Saint-Laurent étoit simple, et valoit 150 livres de rente.

Montlhéry vu du côté de la grande route, a été représenté par Georges Brawn, dans son Théâtre des villes, en 1582 (39).

Claude Châtillon, l'a aussi figuré dans sa topographie en 1610 (40).

Ces figures sont détestables et absolument idéales.

---

(38) Le Bœuf, histoire du diocèse de Paris, Tome X, page 173.

(39) *Theatrum Urbium*, Tome III, ann. 1582.

(40) Topographie, fol. 12 et 22.

Digitized by Google

III.

LES CÉLESTINS.

Département de Paris. District de Paris. Section de l'Arſenal.

LES CÉLESTINS furent d'abord nommés les *Ermites de saint Damien*, ou selon d'autres, de *Muron*. C'étoient de pieux solitaires qui se joignirent à Pierre, surnommé depuis de Muron, pour mener une vie austère et cachée : il en forma une communauté vers l'an 1254, sans leur prescrire d'autres règles que son exemple. Leur nombre s'augmenta, le monastère qu'il avoit élevé sur la montagne de Majella devint trop resserré, il en bâtit de nouveaux dans les environs. Cet ordre fut approuvé pour la première fois en 1264, par le pape Urbain IV, qui l'incorpora à celui de saint Benoît. Il fut confirmé par Grégoire X en 1274, dans le concile de Lyon.

Pierre fonda encore plusieurs autres monastères, mais il préféra ensuite la retraite au gouvernement de son ordre ; il se plongea dans une solitude dont il fut tiré pour être élevé au pontificat sous le nom de Célestin V. Pendant le peu de temps qu'il occupa la chaire de saint Pierre, il fit autant de bien qu'il put à son ordre ; il approuva les constitutions dressées par Onuphre, abbé du monastère du Saint-Esprit de Sulmone, et il confirma tous les monastères, qui étoient au nombre de vingt. Les ermites de saint Damien pour témoigner ce qu'ils devoient à leur fondateur, prirent le nom de Célestins (1).

(1) Il y a encore eu d'autres Célestins qui étoient une réforme de l'ordre des frères mineurs. Vers l'an 1290, sous le généralat de Gaufredi, quelques religieux de cet ordre voulant mener une vie plus austère, s'adressèrent à Célestin V, qui avoit toujours montré de l'inclination pour la vie érémitique : ils lui demandèrent la permission de vivre dans la solitude, et d'y pratiquer à la lettre la règle de saint François ; le pape la leur donna, et afin qu'ils ne fussent pas inquiétés par leurs supérieurs, ils leur ordonna de quitter le nom de *frères mineurs* pour prendre celui de *pauvres ermites Célestins*. Les frères mineurs ne cessèrent de persécuter les pauvres ermites Célestins qui s'étoient séparés d'eux, et de

Célestin V ayant bientôt abdiqué le pontificat, se retira au monastère du Saint-Esprit de Sulmone, où les persécutions de Boniface, son successeur, le suivirent. Il mourut en prison, et le même pape qui l'avoit opprimé pendant sa vie, lui rendit de grands honneurs après sa mort.

L'ordre des Célestins fit de grands progrès, non seulement en Italie, mais encore en France. Leur général Pierre de Tivoli y envoya douze religieux en 1300, à la prière du roi Philippe le Bel, qui leur donna deux monastères, l'un dans la forêt d'Orléans, dans un lieu appelé Ambert, et l'autre dans la forêt de Compiègne au mont de Chartres. Ce prince demanda la canonisation de Célestin V, et l'obtint (2).

Les successeurs de Philippe le Bel s'empressèrent d'accorder aux Célestins de nouvelles marques de leur bienveillance; mais aucun ne les combla d'autant de bienfaits que Charles V, fondateur de leur maison de Paris, dont je vais tracer l'histoire.

Ce couvent est une des plus belles maisons religieuses de Paris, c'étoit aussi une des plus riches. Il n'y a point d'église en France après celle de l'abbaye de Saint-Denis, qui renferme un plus grand nombre de tombeaux de personnes célèbres.

Ce couvent doit sa première origine à Louis IX, qui revenant de la Terre Sainte en 1259, amena avec lui six solitaires du Mont-Carmel; on les nommoit les frères Barrés, à cause de leurs manteaux qui étoient blancs et noirs (3): il les logea dans l'endroit où est encore le couvent des Célestins: ce lieu très-resserré ne consistoit qu'en une petite église, un cimetière, quelques bâtimens et un petit jardin. Ces moines y demeurèrent cinquante-huit ans, mais ayant obtenu de Philippe le Bel et de Philippe le Long quelques maisons situées dans la rue de la montagne Sainte-Geneviève, ils

---

les poursuivre par tout où ils cherchoient une retraite; plusieurs périrent dans les cachots: enfin leur institut fut éteint vers l'an 1309, et ceux qui demeurèrent se réunirent à l'une des deux sections de l'ordre des frères mineurs, divisé alors en deux partis nommés, l'un des spirituels, l'autre de la communauté. Voyez *Hélio:. Histoire des ordres monastiques religieux et militaires*, Tome VII, page 43 et suiv.

(2) Hélio:, Histoire des ordres monastiques, Tome VI, page 180 et suiv.

(3) Telle est l'origine du nom de la rue des *Barrés*.

Digitized by Google

allèrent s'y établir en 1318, et vendirent en 1319 le monastère qu'ils avoient à Jacques Marcel, bourgeois de Paris, pour la somme de 500 livres parisis, se réservant cependant la démolition des bâtimens, les tombes et les ossemens de ceux qui y avoient été inhumés, à condition que depuis le jeudi d'après l'Ascension de l'an 1319, jusqu'à la Saint-Jean de l'année 1320, tout seroit enlevé; faute de quoi ils seroient obligés de laisser ce qui resteroit.

Marcel fit bâtir dans ce lieu deux chapelles, et y mit deux chapelains perpétuels pour les desservir : il leur assigna à chacun 20 livres parisis de rente amortie, à prendre sur son hôtel, pressoir, vignes, cens et rentes du Larrez en Brie, à une lieue de Melun, s'en réservant la collation pour lui et ses héritiers mâles jusqu'au quatrième degré, après lesquels il les donnoit à l'évêque de Paris.

Jacques Marcel mourut en 1320. Garnier Marcel, son fils, bourgeois et échevin de Paris, jouit pendant trente-deux ans de ce bien, qu'il donna et transporta aux Célestins à la sollicitation de Robert de Jussi, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, et secrétaire du roi. Ce don et transport fut confirmé par des lettres de Jean de Meulan, évêque de Paris, et de Guillaume de Melun, archevêque de Sens, données l'an 1352.

Robert de Jussi, dont je viens de parler, avoit été moine de l'ordre des Célestins, à l'âge de vingt-ans, dans le monastère de Saint-Pierre de Châtres, dans les forêts de Cuise, à deux lieues de Compiègne. Ce chanoine avoit conservé un grand attachement pour cet ordre. Après avoir obtenu de Garnier Marcel la cession du terrain, il engagea le roi Charles V, qui n'étoit encore que duc de Normandie et dauphin, à y introduire les Célestins.

Ces religieux n'étoient d'abord qu'au nombre de six; cependant le revenu que Garnier Marcel leur avoit donné étoit si modique, qu'ils avoient bien de la peine à subsister. Charles V, régent du royaume pendant la prison du roi Jean son père, ordonna par des lettres patentes du mois d'août de l'an 1358, qu'à chaque mois de l'année ils eussent une bourse en la chancellerie de France pareille à celle des autres notaires et secrétaires du roi dont il avoit nouvellement érigé un collége; et pour témoigner l'affection particulière qu'il avoit pour ces religieux, il leur apporta et distribua de ses

propres mains la première bourse, en présence du chancelier, de l'audiencier et du collége des secrétaires. Cette donation fut confirmée par des lettres patentes du roi Jean après son retour d'Angleterre, données à Paris au mois d'octobre 1360.

Charles devenu roi ne montra pas moins de bienveillance pour ce monastère. Les Célestins n'avoient encore, malgré ses bienfaits, que deux petites chapelles pour célébrer l'office divin ; il leur donna, par lettres du 14 mars 1367, dix mille livres d'or et douze arpens de bois de haute futaie, à prendre dans la forêt de Moret, pour bâtir leur église, aux fondemens de laquelle il posa la première pierre.

Au mois de décembre 1368, dans la cinquième année de son règne, il confirma la donation qu'il leur avoit faite d'une bourse d'or par mois en la chancellerie de France. Au mois d'octobre de l'année suivante, il donna encore une charte par laquelle il se déclare fondateur des Célestins de Paris, les prend en sa protection et sauve-garde, et commet toutes leurs causes aux requêtes du palais.

L'église étoit alors achevée, Charles V la fit consacrer et dédier sous l'invocation de la Vierge, mère de Dieu, le 15 septembre 1370, par Guillaume de Melun, archevêque de Sens : il lui fit de riches présens.

Charles V, pour mériter véritablement le titre qu'il avoit pris de fondateur de ce couvent, après en avoir élevé l'église, employa encore la somme de cinq mille livres (4) à faire bâtir le dortoir, le réfectoire, le cloître et le chapitre, et dota la maison de 200 livres parisis de rente amortie.

Il manquoit encore quelque chose aux pieuses intentions du roi ; ce monastère étoit trop petit ; il songeoit à l'agrandir : ce fut alors que Robert Testard, commis à la recette des aides, étant reliquataire d'une somme très-considérable, ses biens furent vendus par décret, et son hôtel, qui étoit contigu au couvent des Célestins, ayant été adjugé à Gobin Culdoë, l'un des notaires-

(4) Le marc d'or, sous le règne de Charles V, étoit à 63 livres 17 sous 6 deniers, et celui d'argent à 5 livres 16 sous : d'où il suit que cette somme de 5 mille livres revenoit environ à 45 mille livres de notre monnoie : les autres sommes citées dans cet article peuvent être évaluées facilement d'après cette donnée. *Art de vérifier les dates.*

Digitized by Google

Digitized by Google

COSTUMES DES CÉLESTINS.

secrétaires du roi, ce prince l'acheta de lui, et le donna aux Célestins par lettres du 16 août 1378.

Charles V ne prenoit pas sans raison le titre de fondateur de cette maison, après l'avoir comblée de tant de bienfaits. Elle a toujours été regardée depuis comme étant de fondation royale. Ses successeurs ont tous confirmé les priviléges qu'il lui avoit accordés, et nos rois ont toujours qualifié les religieux Célestins de Paris de *leurs bien-aimés chapelains et serviteurs en Dieu* (5).

Il paroît que les Célestins ne songèrent principalement qu'à s'enrichir : leur ordre se trouve peu mêlé dans les grandes affaires du gouvernement.

Leurs richesses étoient devenues très-considérables lorsqu'ils furent supprimés, quelques années avant le décret de l'assemblée nationale qui détruit tous les ordres monastiques : ces richesses ont été partagées à des chapitres, à des abbayes, et l'état n'en a pas profité.

Depuis l'an 1417, les Célestins composoient une congrégation particulière, sous le nom de *Congrégation de France*. Cette congrégation étoit formée de vingt-un monastères. Par acte passé du premier mai de cette année, l'abbé du monastère du *Saint-Esprit de Sulmone*, général de tout l'ordre, et le chapitre général réunis pour lors dans ce monastère, permirent aux Célestins de France d'assembler leur chapitre tous les trois ans, et plus souvent même s'ils le jugeoient nécessaire ; et d'y élire un provincial, auquel l'abbé général donne tout son pouvoir, tant pour le spirituel que pour le temporel, à condition néanmoins que le provincial sera tenu d'aller ou d'envoyer un moine fondé de sa procuration et de celle de la congrégation, au chapitre général qui se tiendra tous les six ans, et qu'il sera permis à l'abbé général de visiter en personne les monastères de ladite congrégation toutes les fois qu'il le jugera à propos. Cet acte fut confirmé par une bulle du pape Martin V, datée du 5 des calendes d'octobre, et de la sixième année de son pontificat.

Quoique le monastère des Célestins de Paris ne soit pas le plus ancien du royaume, cependant, par des constitutions de l'an 1417, il fut arrêté qu'à l'avenir il seroit le chef et le principal de la

(5) Description de Paris, par Piganiol de la Force, Tome IV, page 182.

congrégation des Célestins de France. Par les constitutions qui furent faites en 1462, il fut aussi ordonné que ce seroit dans ce monastère que se tiendroient à l'avenir les chapitres de la congrégation de France (6).

Le chapitre provincial se tenoit tous les trois ans au monastère de Paris ; tous les prieurs et un discret de chaque maison s'y rendoient pour élire le provincial qui devoit réunir les deux tiers des voix.

Les Célestins, selon leurs instituts, devoient se lever à minuit pour dire matines, ne manger de viande en aucun temps, à moins qu'ils ne fussent malades, jeûner tous les mercredis et vendredis depuis Pâque jusqu'à la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, ne manger ni œufs ni laitage pendant l'avent et le carême, principalement dans le monastère. Tous les vendredis de carême ne prendre que la moitié de leur pitance, et le vendredi saint jeûner au pain et à l'eau (7).

Mais ces religieux s'étoient bien éloignés des règles qui leur étoient prescrites ; ils étoient connus pour aimer beaucoup la bonne chère, et ils avoient de la réputation pour faire d'excellentes omelettes, qu'on appeloit *Omelettes à la Céleſtine* (8).

Les Célestins avoient obtenu plusieurs priviléges de la foiblesse de nos rois ; ils étoient parvenus à leur faire regarder l'accroissement de leurs richesses comme un objet d'émulation, et aucun ne vouloit se montrer moins libéral que ses prédécesseurs. Charles VI défendit que leurs voitures, etc., charrettes, pussent être arrêtées par aucun chevaucheur ou commis (9) ; il les affranchit pour toujours de toutes impositions (10). Charles V les avoit pris immédiatement sous sa protection, et avoit attribué toutes leurs causes aux requêtes de l'hôtel (11).

Mais à Rouen, les Célestins n'étoient exempts de payer l'entrée de leur boisson, qu'à la charge qu'un frère Célestin marcheroit à la

(6) Dictionnaire de Paris, Tome II, page 143.
(7) Héliot, Histoires des ordres monastiques, Tome VI, page 190.
(8) Rozet, Véritable origine des biens ecclésiastiques, page 226.
(9) Charte de Charles VI, donnée à Paris, le 3 mai 1402.
(10) Charte de Charles VI, donnée à Melun, le 20 septembre 1412.
(11) Charte de Charles V, donnée au mois d'octobre 1369.

Digitized by Google

tête de la première charrette en sautant et dansant devant la maison du gouverneur. Un jour, un de leurs frères parut plus gai que les autres, ses gestes excitèrent un rire universel : le gouverneur s'écria, *Voilà un plaisant Céleſtin.* Ce mot a passé en proverbe, pour désigner un homme dont l'esprit est un peu aliéné (12).

Il n'est pas étonnant que les Célestins comblés de tant de bienfaits par nos rois, se soient crus des moines d'une espèce supérieure : ils prirent pour armoiries une grande croix, dont le pied est enlacé d'une S d'argent sur un champ d'azur : c'étoit le chiffre du Saint-Esprit, sous l'invocation duquel la maison de Sulmone en Italie, chef de cet ordre, a été bâtie. Philippe le Bel leur permit d'accoster cette croix de deux fleurs de lis d'or (13).

Ce fut aux Célestins qu'Henri IV prêta le serment pour la paix de Savoie, le 2 novembre 1601 (14).

COSTUME DES CÉLESTINS.

Cet ouvrage étant principalement destiné à la conservation des monumens dont l'assemblée nationale a ordonné l'aliénation, j'ai cru devoir faire précéder ce que j'avois à dire des Célestins, d'une description de leur costume, et je suivrai la même méthode en décrivant les monastères des autres ordres.

Les moines ont à peu près conservé l'habit qu'ils portoient à l'époque de leur fondation, leur costume est cependant très-varié ; il offre des différences réelles, quoique souvent peu apparentes. Un auteur allemand a tenté il y a quelques années, d'indiquer ces différences, et de diviser les moines en classes, ordres, genres, espèces et variétés, comme Linnæus a rangé systématiquement les animaux. Cet ouvrage est assez rare, le lecteur ne sera peut-être pas fâché de connoître les caractères d'après lesquels il a établi son *Syſtême monachologique.*

Pour faire, dit-il, un *ſyſtema* général des moines, on peut les diviser en différentes classes, et diviser de nouveau chacune de ces classes

(12) Richelet, au mot Célestins. Il tenoit cette anecdote du père le Comte, Célestin.

(13) Histoire des ordres monastiques, Tome VI, page 191.

(14) Sauval, Antiquités de Paris, preuves, page 24.

en plusieurs ordres ; par exemple, en barbus et imberbes, en blancs, noirs, bruns et pie ou panachés, etc., en mangeurs de viandes, de poissons et de plantes.

On doit prendre les caractères spécifiques de la tête, des pieds, du derrière, du capuchon, des tégumens.

La tête est velue, garnie de poils, rasée, elle varie par la couronne hémisphérique, la corolle velue, sillonnée, le menton imberbe, barbu.

Les pieds sont ou chaussés, ou demi-chaussés, ou nus.

Le capuchon est versatile, fixe, lâche, mobile, pointu, en entonnoir, en cœur, court, long, tronqué, en pointe aiguë.

Le derrière est couvert, à demi couvert, nu.

Les tégumens : il faut faire attention à la qualité de l'étoffe, à la couleur de *la robe*, si elle est ample ou étroite, si *le scapulaire* est large ou étroit, pendant, en forme de langue, abattu, long ou court par derrière : si *le collier* est cousu à la robe, large, roide, ou s'il manque. *Le froc ou le capuchon* doit être distingué en pectoral et en dorsal. On doit observer si *les manches* sont de la longueur des bras, retrécies, amples ou en sac : si *le manteau* est long, court, plissé ou de la longueur du corps. Quand aux *tégumens internes*, si *la chemise* est de toile ou de laine ; la forme de la *veste*, etc. : si *la ceinture* est large, cylindrique, de cuir, de laine, de lin, nouée, etc.

Il faut sur-tout observer les *cris* ou les *tons*, s'ils sont mélodieux, désagréables, chantans, prians, du gosier, du nez, criards, murmurans, lamentables, gais, grognans, aboyans, hurlans, etc. *La démarche* lente, vive, paresseuse, rude, etc. *L'air* sévère ou lascif, rustre, pesant ou léger, modeste ou hypocrite, etc. Quand aux *mœurs*, les heures où il crie, le silence, les occupations, la nourriture, la boisson, l'odeur, le lieu de son habitation, les métamorphoses, les espèces bâtardes, l'histoire de l'espèce, son origine, sa destruction actuelle ou future ; enfin les différences du mâle avec la femelle (13).

---

(13) *Specimen monachologiæ methodo Linnæanâ, Augustæ Vindelicorum* 1784, in-8°. L'idée de ce petit ouvrage est très-bien exécutée. Il est attribuée à M. le baron de Born, fameux naturaliste de Vienne. L'empereur Joseph II le lui fit composer et publier à l'époque où il voulut opérer la destruction des moines. Ils y sont tous rangés comme Linnæus a disposé les *Mammalia*, les quadrupèdes.

Saint

Digitized by Google

Saint Benoît vouloit que ses moines se contentassent d'une tunique avec une cuculle et un scapulaire pour le travail (14) ; ainsi il leur avoit donné les habits les plus conformes à l'humilité de leur état : la matière en étoit uniforme, et les habits pouvoient servir indistinctement à tous les moines du même couvent qui les prenoient à un vestiaire commun. On ne doit pas s'étonner si depuis près de douze cents ans il s'est introduit quelque différence pour la couleur et la forme des habits des moines qui suivent la règle de saint Benoît, selon les pays et les diverses réformes (15).

L'habillement des Célestins avoit beaucoup de rapport pour la forme avec celui des bénédictins, il n'en différoit que par la couleur.

Dans la maison il consistoit en une robe blanche, dont les manches étoient retroussées avec des boutons, un capuce (16) et un scapulaire (17) noir, *Planche I*, N°. 1.

Quand les Célestins alloient au chœur, ou qu'ils sortoient du monastère, ils portoient une coule noire (18) avec le capuce, ou, selon le nom

---

(14) La tunique sans manteau étoit depuis long-temps l'habit des gens du commun, et la cuculle étoit un capot que portoient les paysans et les pauvres. *Dictionnaire ecclésiastique*, au mot *Habit religieux*.

(15) Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, Tome I.

(16) Le *capuce* ou capuchon étoit la partie de l'habit d'un moine, qui lui couvroit la tête. Le père Mabillon dit que dans l'origine, le *capuchon* étoit la même chose que le *scapulaire*. L'auteur de l'apologie pour l'empereur Henri VI, distingue deux espèces de capuchons ; l'un étoit une sorte de robe qui descendoit de la tête jusqu'aux pieds, et dont on ne se couvroit que dans certains jours : l'autre étoit un camail qui ne couvroit que la tête et les épaules, et c'étoit précisément le scapulaire. L'assemblée d'Aix-la Chapelle, en 817, ordonna que le capuchon de chaque moine seroit de la longueur de deux coudées.

(17) Le *scapulaire* faisoit partie du vêtement de plusieurs religieux, se mettoit par dessus la robe ; il étoit formé de deux lés de drap qui couvroient le dos et la poitrine, et pendoient jusqu'aux pieds ou aux genoux.

(18) *Coule*, robe monacale à l'usage des bernardins et des bénédictins. Ces derniers la nommoient communément *chape* ; les autres l'appeloient *coule*. Cette robe descendoit jusqu'aux pieds. Elle avoit des manches et un capuchon, et servoit dans les cérémonies. Les Bernardins avoient deux sortes de coules, une blanche, lorsqu'ils assistoient à l'office divin ; et une noire qu'ils portoient dans les visites du dehors.

La coule étoit originairement un capot que portoient anciennement les paysans et les pauvres. Les fondateurs des ordres religieux adoptèrent cet habillement par humilité ; mais les moines dénaturèrent ensuite ce vêtement pour en cacher l'origine, en lui donnant diverses formes. Ils l'ont appelé chaperon, nom d'une coiffure en usage pour les hommes

qu'ils avoient donné à ce vêtement, sans doute parce qu'ils le croyoient plus noble, le *chaperon* par dessus, *Planche II*, N°. 2.

Le novice étoit à peu près vêtu de même, il avoit le chaperon sur un long manteau, *planche I*, N°. 3.

Le vêtement des oblats (19) ou frères convers (20), étoit de couleur tannée, à peu près comme celui des frères de Cîteaux; ils portoient sur le scapulaire une croix blanche avec une S entrelacée dans le pied de cette croix (21).

La ceinture (22), tant de jour que de nuit, étoit de laine ou de cuir blanc. Les Célestins ne devoient porter que des chemises de serge, mais la plupart n'observoient point cette règle.

---

d'un rang distingué, jusqu'au règne de Charles VI et de Charles VII, qui prit le premier le chapeau à son entrée dans Rouen. Les docteurs des différentes facultés portent encore le chaperon fourré, mais suspendu sur l'épaule, ils ne s'en couvrent pas la tête.

(19) Oblats : c'est le nom qu'on donnoit anciennement à ceux que leurs parens engageoient dès l'enfance dans la vie monastique. Ceux qui l'embrassoient d'eux-mêmes, et dans un âge où l'on est capable de faire un choix, s'appeloient *convers*.

Oblats étoit aussi le nom de ceux qui, sans faire de profession, se donnoient aux monastères avec leurs biens. Il y avoit de ces *oblats* ou *donnés* qui se vouoient au service du monastère avec leurs biens, leurs enfans et leurs descendans. Ces esclaves de dévotion que l'on distinguoit des serfs de naissance, étoient reçus avec la corde de la cloche autour du cou, et ayant des deniers sur leur tête, pour marque de leur servitude.

Il faut distinguer ces oblats des moines lais, que le roi mettoit anciennement en chaque abbaye ou prieuré dépendant de sa nomination, pour y être entretenus et nourris. Ces moines lais étoient aussi appelés *oblats*, d'un mot latin qui signifie *offerts*. Les religieux étoient obligés de leur donner une portion monacale, à la charge qu'ils sonneroient les cloches, et qu'ils balaieroient l'église et le chœur. Ces places étoient destinées pour l'ordinaire à des soldats estropiés. Louis XIV ayant formé le projet de fonder un hôtel pour les invalides, convertit en pension l'entretien que payoient les abbayes, et ces pensions furent appliquées à l'hôtel royal des invalides, par édit de 1674.

(20) Convers ou *frères lais* : sujets que l'on admettoit dans les maisons religieuses, pour les employer aux fonctions temporelles; ils ne recevoient aucun des ordres sacrés et ne chantoient point au chœur. Dans les premiers temps et jusqu'au onzième siècle, on nomma convers, *conversi*, c'est-à-dire, convertis, tous les adultes qui embrassoient la vie monastique, pour les distinguer des *oblats*, qui étoient des enfans que les parens engageoient dans les monastères, en les offrant à Dieu.

(21) *Suprà*, page 7.

(22) La ceinture a fait partie de l'habillement des prêtres chez tous les peuples : l'usage en a été général en France tant qu'on a porté des habits longs; il a été restreint depuis aux magistrats, aux prêtres, aux religieux et aux femmes. Les ministres des autels la

Digitized by Google

Digitized by Google

PORTAIL DE LA SAINTE-ANNE.

Les Célestins d'Italie portent des capuces plus amples, ce capuce est attaché au scapulaire qui est aussi plus ample, *planche I*, N°. 5.

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

L'église a été bâtie comme nous l'avons dit (23), des libéralités du roi Charles V, et par ses ordres : l'architecture en est gothique et grossière, *planche II.*

Le portail n'a rien qui annonce la richesse de cette maison et la beauté des monumens qu'elle renferme, c'est une simple porte en *tiers-point*, le milieu est séparé par un pilier.

Il seroit donc très-peu remarquable s'il n'étoit accompagné de trois monumens intéressans par les personnages qu'ils représentent et par leur antiquité : ce sont les statues en pied du roi Charles V, de Jeanne de Bourbon son épouse, et du pape Pierre Célestin.

Statue de Charles V.

Nous avons vu tout ce que Charles V avoit fait pour l'ordre des Célestins, il n'est pas étonnant que la statue de ce prince, leur bienfaiteur, soit à la porte de leur église. Cette statue est celle que l'on voit en entrant à main gauche : ses cheveux sont courts et taillés en rond, il porte une cotte hardie fleurdelisée ; ces fleurs de lis ne sont pas sculptées, mais elles étoient peintes en or, et sont actuellement presque effacées. Son manteau est retenu sur l'épaule par une agrafe ; une de ses mains est cassée, de l'autre il tient le plan en relief de l'église. Au-dessous on lit, en caractères gothiques : *Carolus Quintus fundator huj. eccliæ*, pour *Carolus Quintus fundator hujus ecclesiæ*, Charles V fondateur de cette église.

C'étoit un usage très-commun, à cette époque, de mettre entre les mains des fondateurs le plan des églises qu'ils avoient bâties; c'étoit

---

portent pour serrer leur aube, et le prêtre en la prenant récite cette prière, *Pracinge me, domine, cingulo puritatis, et extingue in lumbis meis humorem libidinis.* Je n'oserois pas traduire littéralement cette phrase trop expressive. La ceinture a toujours été le symbole de la chasteté.

(23) *Suprà*, page 2.

un des mille moyens imaginés par les prêtres pour exciter la pieuse émulation des princes, et les engager à de nouvelles libéralités.

Cet usage étoit d'une très haute antiquité, le pape Léon III, qui fut élu en 795, et qui, dans les premières années de son pontificat, s'étoit beaucoup appliqué à réparer et à orner les églises de Rome, est représenté dans une mosaïque dont Ciampini a donné la description (24), et qui subsiste encore dans l'église de Sainte-Suzanne, avec une église à la main.

Il n'est pas aisé de décider pourquoi cette inscription est en latin, pendant que les deux autres dont je vais parler sont en françois.

Charles V, par ses vertus, mérita le nom de Sage : sans sortir de son cabinet, il rétablit son royaume, qu'il avoit trouvé dans un état presque désespéré, et se rendit redoutable à l'Europe. Edouard III, ce fier ennemi de la France, disoit de lui, *qu'il n'y eut onc roy qui si peu s'armât, et qui tant lui donnât d'affaires ;* il étoit aussi d'une grande piété ; ce qui le rendit un peu foible pour les moines, qui surent bien profiter de la grande influence qu'ils avoient sur son esprit. Cependant, malgré les libéralités qu'il fit à diverses églises, il laissa en mourant, dans ses coffres, douze mille écus d'or.

Ses vêtemens sont absolument les mêmes que ceux de Charles VI (25), mais il porte une couronne à trois fleurs de lis.

Cette statue a été gravée dans l'ouvrage de Montfaucon, avec son inexactitude ordinaire.

La main mutilée de cette statue tenoit un sceptre, ainsi que le prouve la figure publiée par Montfaucon.

Statue de Jeanne de Bourbon.

Sur le pilier à gauche est la statue de Jeanne de Bourbon, fille de Pierre I, duc de Bourbon. Charles V avoit épousé cette princesse le 8 août 1350 : elle vécut avec lui dans la plus parfaite union. Ses rares qualités lui attachèrent le cœur de son époux, qui l'appeloit le *soleil de son royaume.* Cette princesse lui avoit donné neuf enfans,

(24) *Ciampini de Musivis. part.* 2. *C.* 23.

(25) *Suprà*, page 30.

dont trois survécurent à leur père : elle mourut en couche le 6 février 1378.

Elle est représentée de bout, et les mains jointes : ses cheveux sont tressés sur les côtés, d'une manière assez singulière, mais qui étoit alors à la mode ; car cette tresse se retrouve dans presque toutes les statues du temps (26) : elle a sur la tête une couronne à trois fleurs de lis, semblable à celle de son époux.

Elle est vêtue d'une *cotte hardie* (27), retenue par une ceinture fleurdelisée ; mais les fleurs de lis, au lieu d'être sculptées, étoient peintes, et sont en grande partie effacées : elle a un *surcot* par dessus sa *cotte hardie*, et le devant de ce surcot est garni d'un rang de boutons ou de pierreries, depuis l'estomac jusqu'à la ceinture.

Au-dessous on lit, en caractères gothiques, dont quelques-uns sont maltraités, *Jehanne de Bourbon, épouse du Roi Charles-Quint.*

Statue de Célestin V.

La troisième figure de la même planche est celle du milieu, elle représente *Pierre Célestin*, ainsi que l'apprend l'inscription gothique qui est au-dessous.

Son véritable nom étoit Pierre de Muron : il étoit né en 1215, dans la Pouille, de parens obscurs. Dès l'âge de 17 ans, il chercha la solitude : il vint ensuite à Rome, où il embrassa l'ordre de saint Benoît : il se retira ensuite au Mont-de-Majelle, près de Sulmone, où, comme nous l'avons vu, il fonda l'ordre des Célestins. Il se confina parmi ses religieux, dans une cellule si bien fermée, que celui qui lui répondoit la messe, le servoit par la fenêtre, et si étroite, qu'il pouvoit à peine s'y tenir couché (28).

Il vivoit ainsi dans une solitude profonde, lorsqu'en 1294 il fut élu pape, sous le nom de Célestin V. Toutes les voix, qui avoient

(26) Cette *tresse* ou *trece*, selon l'orthographe du temps, se nommoit *trica*, *tricia*, *treca*, *tressorium*. Ce mot vient du grec τρίξ cheveux, ou du latin *trica*, qui selon Nonnius signifie enlacemens, *implicationes*. Ducange, au mot *Trica*.

(27) Antiquités nationales, N°. I, page 34.

(28) Art de vérifier les dates, Tome I, art. Célestin V.

été partagées pendant deux ans et trois mois sur le choix du successeur de Nicolas IV, se réunirent en sa faveur, il avoit alors plus de 72 ans.

Il ne s'attendoit guere à cet honneur. Les députés qui vinrent lui annoncer sa nomination, le virent à travers une grille, pâle, desséché, la barbe hérissée, et les yeux enflés par les larmes. Il ignoroit encore ce que l'on vouloit de lui, et son étonnement fut extraordinaire, quand il vit deux cardinaux à ses genoux, lui présenter le décret de son élection et les hommages du sacré collége: il voulut se sauver, et y seroit parvenu, sans les instances du peuple, de Charles II, roi de Sicile, et du fils de ce prince.

Il accepta donc la papauté, mais il n'en voulut pas conserver la pompe. Il arriva à Aquila sur un âne, et il entra dans cette ville ayant à ses côtés les deux rois, qui étoient à pied, et tenoient la bride de sa monture, et le conduisirent au palais où il devoit loger. Cette singulière entrée étoit plus faite pour flatter sa vanité, au cas que son ame en fût susceptible, que si elle avoit été plus pompeuse.

Célestin avoit toujours vécu dans la retraite: son esprit avoit été aliéné par le jeûne, abruti par la solitude, dérangé par la méditation, et ne s'étoit nourri et fortifié par aucune étude; il n'est pas étonnant que ce solitaire, qui avoit toutes les qualités d'un bon ermite, fût un mauvais pape, sur-tout à cette époque où le collége des cardinaux étoit livré à des intrigues et à des passions de toutes espèces. Après avoir fait bien des fautes, il eut assez de bon sens pour s'apercevoir de sa foiblesse; il confirma l'institut des ermites, ses frères, et abdiqua la papauté le 13 décembre 1294.

Le cardinal Cajetan fut nommé son successeur, sous le nom de Boniface VIII, ce fut lui qui l'avoit adroitement engagé à son abdication. Quelques historiens assurent que, profitant de l'extrême foiblesse d'esprit de Célestin V, il lui parloit la nuit à travers un tuyau, qui traversoit la muraille, et lui disoit: *Céleſtin, le ciel t'a fait naître pour la solitude, tu n'es point propre au ministère dont tu te trouves chargé, Dieu te rappelle dans ton cloître* (29). Il céda facilement

(29) Véritable origine des biens ecclésiastiques, page 126.

à la voix de son adroit successeur, qu'il prenoit pour la voix de Dieu.

Quoique Boniface VIII connût bien l'imbécillité de Célestin, il craignoit que quelque ambitieux ou quelque mécontent ne voulût le faire revenir contre son abdication : dès qu'il eut été consacré, il le fit enfermer au château de Fumone en Campanie : il y étoit gardé par six chevaliers et trente soldats : ils ne le laissoient voir à personne, de peur qu'on abusât de sa simplicité, et qu'on ne lui persuadât de remonter sur le trône papal. Il supporta ces mauvais traitemens avec beaucoup de résignation, peut-être d'insensibilité. Enfin il mourut en 1296 (30).

Boniface ne le craignant plus, affecta de regretter sa perte : il lui fit de pompeuses funérailles, et ordonna que l'église célébreroit sa mémoire le jour de sa mort. C'est ainsi que dans le paganisme des tyrans mettoient au rang des dieux, le prince auquel ils venoient d'enlever eux-mêmes et le trône et la vie.

Célestin V fut canonisé en 1313, par Clément V, et son corps fut porté dans l'église de son ordre, à Colmadio (31).

Pierre de Muron est représenté dans cette statue en habit de Célestin : il tient d'une main, qui est étendue le long de son corps, la tiare, et de l'autre une clef.

La clef, que les sculpteurs et les peintres mettent toujours dans la main des papes, indique la puissance de lier et de délier, de retenir et de remettre les péchés, accordée par Jésus-Christ à son église. Cette clef a été long-temps, dans les mains de pontifes ambitieux et adroits, le sceptre du monde.

La tiare que tient Pierre Célestin, est ornée d'une triple couronne ; c'est une faute de costume que commettent la plupart des artistes, elle devroit n'en avoir qu'une.

L'ancienne tiare étoit un bonnet rond, élevé et entouré d'une seule couronne.

Boniface VIII, successeur de Célestin V, y en ajouta une autre, et Benoît XIII une troisième.

---

(30) Art de vérifier les dates, Tome I, art. Célestin V.

(31) Héliot, Histoires des ordres monastiques, Tome VI, page 189.

La tiare (32) et les clefs sont les attributs de la dignité papale ; la tiare est la marque de son rang, comme les clefs sont celles de sa jurisdiction ; voilà pourquoi, quand le pape est mort, on ne met sur ses armes qu'une tiare sans clefs.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

Quand on a passé la porte que nous venons de décrire, on entre dans l'église, qui a plutôt l'air d'une grange que d'un temple : le toit est en charpente et couvert en ardoise : au côté méridional est une autre église moins élevée, mais voûtée, qui est séparée de la première par plusieurs piliers ; elle n'a surement été bâtie que long-temps après la première, et il est aisé de se convaincre par la vue du plan en relief que Charles V tient dans sa main, et qui n'en offre pas la représentation, qu'elle n'existoit pas du temps de ce prince.

Dans la recherche que je vais faire des monumens de cette église, je commencerai par la nef en entrant, puis je continuerai mes observations en tournant sur la droite.

Nef de l'église.

La nef est noire, obscure, et presque entièrement nue, elle est séparée du chœur par une boiserie : aux deux côtés sont deux chapelles entourées d'une balustrade en marbre noir, avec des piliers de marbre blanc.

L'autel à gauche, est celui du bienheureux Pierre de Luxembourg. On lit sur le côté : *La chapelle du manteau du bienheureux Pierre de Luxembourg.* Cette inscription est au-dessous d'un tableau qui représente ce manteau porté par des anges dans le ciel. Au-dessous de ce tableau on a pratiqué dans le mur une petite armoire qui renferme ce précieux manteau : sur la porte de cette armoire on a représenté un coffre que deux anges tiennent à moitié ouvert, et dans lequel on aperçoit le manteau : au-dessus de cette peinture, on lit cette

(32) Dictionnaire ecclésiastique, au mot *tiare.*

inscription

inscription grecque : Ἱμάτιον ἀλεξίκακον, *manteau qui chasse tous les maux* ; une affiche suspendue auprès, apprend à tous les fidelles que le 5 de juillet, fête du bienheureux Pierre de Luxembourg, tous les malades peuvent se présenter et recevoir l'imposition de son précieux manteau ; et qu'en disant la prière d'usage, et *avec la foi*, ils seront guéris. Au-dessous est un tronc, partie très-essentielle de cette chapelle.

L'autel est décoré d'un tableau qui représente Pierre de Luxembourg ; d'un côté est François de Luxembourg qui le lui dédie. Ce tableau porte cette inscription :

Illustrissimus princeps D. Franciscus à Luxemburgo
In memoriam beati Petri. A. Luxemb. avunculi sui me dedit 1587.

Cette nef est entourée de tableaux qui représentent divers miracles de Pierre de Luxembourg.

Pierre de Luxembourg étoit né le 20 juillet 1369 : il montra, dès sa naissance, un grand zèle pour la religion, et à six ans, dit Baillet, il avoit déjà fait vœu de virginité : ce jeune enfant alloit souvent au couvent des Célestins de Paris, pour y voir Philippe de Maisière, qui s'y étoit retiré, et y avoit pris l'habit monastique. C'est dans ces entretiens que Pierre de Luxembourg puisa l'attachement qu'il témoigna toujours depuis pour les Célestins.

Il n'avoit pas encore quinze ans, qu'il fut nommé évêque de Metz (33) : il alla aussitôt prendre possession de cet évêché. Il entra dans la ville les pieds nus et monté sur un âne, comme un disciple de Jésus-Christ et un imitateur de son humilité.

Clément l'appela à Rome, où il lui fit sentir les dangers de sa trop grande autorité. Il lui donna le chapeau de cardinal à 17 ans ; mais Pierre de Luxembourg ne jouit pas long-temps de cette dignité, il mourut en 1387, à l'âge de 18 ans.

Avant de mourir il fit assembler tous ses domestiques, leur fit jurer d'exécuter sur le champ sa dernière volonté. Il leur ordonna de prendre

(33) On donnoit alors des bénéfices à des gentilshommes mariés ; souvent des enfans nouveaux nés portoient la crosse et le pallium. Ce désordre dura jusqu'au règne de Louis XIII. *Galerie philos. du seizième siècle*, Tome II, page 212.

une discipline qui étoit sous son chevet, et de lui en appliquer chacun quelques coups sur le dos et sur les épaules, pour le punir de ce qu'il les avoit traités comme ses serviteurs, quoiqu'ils fussent ses frères.

Pierre de Luxembourg étoit à Avignon quand il cessa de vivre: il y fut enterré sans pompe dans le cimetière de Saint-Michel, où l'on a depuis bâti le couvent des Célestins, qui possède ses reliques.

Les miracles que les Célestins prétendirent avoir été opérés sur son tombeau, le firent béatifier (34), et la ville d'Avignon le prit pour son patron. On a fait depuis plusieurs tentatives inutiles pour obtenir sa canonisation (35).

Quand les Célestins d'Avignon exposèrent à la vénération des fidèles les reliques du bienheureux Pierre de Luxembourg, les dons et les offrandes se succédèrent: les Célestins de Paris voulurent aussi tirer parti de l'avantage qu'ils avoient eu de le recevoir dans leur maison, et ils se mirent à montrer son manteau, et à l'imposer sur les malades.

---

(34) Quand le pape béatifie quelqu'un, il déclare seulement que sa piété et quelques miracles le font jouir du bonheur éternel. La cérémonie de la béatification a été introduite, à cause de la longueur des procédures qu'on observe pour la canonisation. Un saint béatifié a un culte moins solemnel: son office n'a point d'octave, on n'en dit pas la messe votive. On ne peut le prendre pour patron sans une permission particulière: et le jour où l'on fait l'office de sa fête n'est pas de commandement.

Le saint inscrit dans *le canon*, c'est-à-dire dans le catalogue, est d'un rang bien supérieur; on porte son image à la procession; ses fêtes sont accompagnées d'indulgences, et il jouit d'une foule d'autres prérogatives. Autrefois on ne pouvoit canoniser un saint que dans un concile: aujourd'hui ce droit est réservé au pape. Ceux qui veulent connoître toutes les formalités et les cérémonies nécessaires pour la canonisation, peuvent lire les relations de ce qui s'est passé pour la canonisation et la béatification de saint Louis et de saint François de Sales, et la béatification de Vincent de Paul, dans les *Mémoires du clergé*, Tome V, page 153 et suiv.

Benoît XIV a publié sur ce sujet un gros ouvrage intitulé: *Cardinalis Prosper Lambertini, posteà sanctissimus papa Benedictus XIV, de Servorum Dei beatificatione et beatorum canonisatione; Bononiæ* 1734, in-folio, 4 vol. On en a donné un extrait en françois.

La canonisation et la béatification, comme les lettres de noblesse et les titres honorifiques, ne s'obtenoient jamais sans payer des sommes considérables: et ce n'a pas été une des moindres sources de la prodigieuse et immense richesse de notre église, fondée par douze pauvres pêcheurs.

(35) Baillet, Vie des Saints, in-folio, Tome II, 5 juillet.

Digitized by Google

Le couvent du Val-de-Grâce possède aussi une de ses reliques; on célèbre sa fête le 5 juillet.

Ces mortifications de Pierre de Luxembourg, ces abstinences, prouvent un esprit échauffé et égaré de bonne heure par des légendes mensongères; mais l'action suivante indique une ame vraiment noble et généreuse.

Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, son frère, avoit été fait prisonnier à Calais par l'armée angloise: Pierre avoit alors 12 ans. Il apprend sa détention; il vole prendre ses fers, et reste en otage pour Valeran, jusqu'à ce que sa rançon ait été payée. Le monarque anglois voulut alors l'attirer à Londres; mais dès qu'il fut libre, il revint à Paris continuer ses études (36).

Ce François de Luxembourg qui lui dédia cette chapelle, étoit probablement François d'Orléans, qui succéda, en 1601, à sa mère Marie, dans le comté de Saint-Pol. Il avoit montré de la valeur et de l'habileté dans les armées, mais il étoit d'une extrême insouciance. *Il est mort*, disoit-on, *doucement, sans rien dire, comme il avoit vécu sans rien faire* (37).

La chapelle à droite, faisant face à celle-ci, est appelée chapelle de la Résurrection: elle n'a rien qui soit digne d'attention.

Le pavé de l'église est formé de larges tombes, gravées, et très-anciennes: les traits des figures et les caractères sont presque entièrement effacés: la plupart des personnages sont habillés en Célestins: un morceau de marbre blanc incrusté dans la pierre forme le visage, et une pièce triangulaire, également de marbre, incrustée sur la poitrine, représente les mains jointes. Les plus remarquables sont celles de Jacques Marcel, mort en 1320.

Estienne Marcel, son frère, en 1319.

Agnès Marcel, fille de Jacques et femme de Jean (38) Poisle Vilain, échevin de Paris, mort en 1340.

Simon le Grand, seigneur d'Ainville, docteur en droit civil, et

---

(36) Baillet, *loco citato.*

(37) Art de vérifier les dates, Tome II, page 783.

(38) *Suprà*, page 3.

advocat du roi en parlement, et Jeanne Cocatrix sa femme: tous deux moururent en 1343, et sont enterrés devant le crucifix.

Garnier Marcel, bourgeois et échevin de Paris, et Eudeline sa femme, morts en 1352.

Jean l'Huilier, conseiller du roi au parlement, et Marie Marcel sa femme, en 1373.

Pierre Cunet, seigneur de Tournay, secrétaire du roi Charles V, et conseiller de la comtesse d'Artois et de Bourgogne, en 1373, à la porte de l'église.

Geoffroy Marcel, écuyer en 1397.

Hugues le Grand, secrétaire du roi en 1393.

Mathieu d'Aussi, seigneur de Villiers, intendant de la maison du comte d'Ancarville, et Marie Bethisi sa femme, en 1400.

Nicolas Dupont, conseiller du roi, et Marguerite Paillard sa femme, avec Jaqueline Paillard leur parente, en 1416.

Estienne de la Charité, secrétaire du roi, et Marguerite Paillard sa femme, en 1424. Charles la Charité leur fils, en 1424, et sa fille en 1433

Odo de Creil, célèbre docteur en médecine, près du Benitier, en 1466.

Charles Horris, trésorier et secrétaire du roi, en 1504.

Le Neveu de Philibert, grand maître de l'artillerie de France, en 1587.

Selincourt qui avoit la même charge, en 1390.

Dans cette nef sont plusieurs sépultures moins anciennes: les épitaphes de quelques-unes ont été copiées sur des tables de cuivre, et suspendues aux piliers de l'église.

Honorable personne Imbert Boutet, bourgeois de Paris, mort le 26 février, et Magdelaine Brocard sa femme.

Le Teneur, secrétaire du roi et de ses finances, mort le 10 octobre 1600.

Jean Dupuis, et Vincent Dupuis son fils, bourgeois de Paris, et marchands de soïe, 1544.

François Pesloé, notaire et secrétaire du roi, bailly de son artillerie, et élu de Provins, mort le 26 juillet 1573. Ce tableau, dit le reste de l'inscription, *a été apposé à la mémoire du défunt, en septembre*

Digitized by Google

1577, *par Nicolas Camus, son cousin, notaire du roi au Châtelet, garde du scel au bailliage du palais, et naguère scripteur de l'université.*

Pierre Habert, notaire et secrétaire du roi et de ses finances, valet de chambre ordinaire dudit seigneur, et bailly de ladite artillerie, mort le 22 décembre 1597.

Denise de Bomont, femme en première noce dudit Pesloé, et en seconde dudit Habert, morte le 4 avril 1622.

Honorable homme Jacques Godivet, apothicaire des Célestins, mort le 25 juillet 1621.

Agnès Maugis sa femme, morte le 6 mai 1623.

Louis Seguier, fils du seigneur de Saint-Brisson, en 1613.

Au-dessous d'un petit tableau peint sur bois, on lit l'inscription suivante, écrite en caractères gothiques :

Cy gît cœur et entrailles de feue dame Anne Despinay, veuve de feu Messire François de la Gueulhe, morte en 1540, *vendredi* 5 *septembre.*

Cette dame Despinay étoit de la maison de Luxembourg.

CHAPELLE DE GÊVRES.

Il y avoit auparavant, au même lieu, une chapelle non voûtée, mais seulement lambrissée, nommée de Burel, parce qu'elle avoit été bâtie par J. Bureau, évêque de Beziers ; mais la confrérie des dix mille martyrs s'étant établie, elle fit augmenter cette chapelle, ou plutôt en fit bâtir une autre voûtée en pierre (39).

Cette chapelle est celle des dix mille martyrs : (40) elle a été

---

(39) Dubreuil, Antiquités de Paris, page 919.

(40) Ces dix mille martyrs sont probablement ceux connus sous le nom de Martyrs de Nicomédie. Les chrétiens furent accusés d'avoir mis deux fois le feu au palais de Dioclétien. Le désespoir où les avoit réduits la cruelle persécution de ce prince, rendoit ces soupçons très-probables. Eusèbe lui-même, Liv. VIII, chap. 6, avoue qu'il ignore la cause de ce feu. Dioclétien livra un grand nombre de ses eunuques et des chrétiens à d'horribles tourmens ; il ne put cependant obtenir aucun aveu : ainsi nous devons ou présumer leur innocence, ou au moins admirer leur courageuse fermeté.

L'église honora ceux qui périrent dans cette occasion, comme martyrs, et prit d'abord un nombre limité pour un nombre illimité : les prêtres voulurent ensuite paroître plus instruits, et indiquèrent un nombre fixe. C'est ainsi que l'église honora les victimes des

bâtie près de cent ans après l'autre église. Le cardinal de Bourbon posa la première pierre, ainsi que l'atteste l'inscription suivante, qu'on y voyoit du temps de Piganiol (41).

Révérend père en Dieu, Monsieur de Bourbon, cardinal, archévêque de Lyon, mit la première pierre de l'église de céans, en l'honneur et révérence des dix mille martyrs : la fête est célébrée la surveille de Saint-Jean-Baptiste.

La construction de cette église ayant été achevée, elle fut dédiée, en 1482, aux dix mille martyrs, par Louis de Beaumont, évêque de Paris; c'est ce qui est indiqué dans les deux distiques suivans, séparés par la date de la dédicace : ils sont gravés dans la muraille, au bout du bâtiment.

Pontificis digni Ludovici Parisiensis
Fabrica quam cernis ore dicata nitet.

M. CCCC. LXXXII.

Millibus hæc denis transfossis diva capella
De populi donis ultrò patrata fuit.

Le dernier vers du second distique nous apprend que cette construction fut faite du produit des libéralités du peuple, *de populi donis.* Il falloit que les fidelles eussent déjà fait des dons considérables aux Célestins.

Ces religieux pour échauffer leur zèle, et les encourager à entrer dans cette confrérie, arrêtèrent dans un chapitre provincial, que tous ceux qui s'en feroient recevoir *seroient associés à leur couvent, et participeroient au fruit de leurs messes, oraisons, prières, jeûnes et autres bienfaits spirituels, dont Dieu leur feroit la grâce* (42).

Ces promesses eurent l'effet qu'ils devoient en attendre : les pierres se murent comme à la voix d'Amphion, et chacun s'empressa de se

---

différentes persécutions sous le nom des dix, des vingt, des soixante-dix-huit, des huit cents soixante-dix-neuf, des huit cents treize, des trois mille, des mille moins un, des dix mille, des vingt mille martyrs, etc. Voyez *Act. Sanctorum*, table du quatrième volume pour le mois de juin, au mot *Martyrs*.

(41) Description de Paris, Tome IV, page 216.

(42) Dubreuil, Antiquités de Paris, page 929.

Digitized by Google

procurer par ses largesses le bonheur d'entrer dans cette confrérie, et d'être mis sur la liste honorable des bienfaiteurs de cette maison.

Mais bientôt cette chapelle changea encore de nom et de forme, et ce fut un nouveau moyen pour obtenir des dons que le premier avoit cessé d'attirer.

François, duc de Luxembourg et d'Espinay, fit élever une superbe chapelle au lieu où étoit celle des dix mille martyrs : elle fut dédiée le 19 juin 1621, par Pierre Scaron, évêque de Grenoble, sous l'invocation *de la Vierge, des dix mille martyrs, et de saint Pierre de Luxembourg.*

Cette chapelle changea encore de nom en 1701. Léon Potier, duc de Gêvres, la fit dédier à *saint Léon*, son patron, sans égard pour le bienheureux Pierre de Luxembourg, dont il étoit le parent par sa mère.

Cette chapelle porte aujourd'hui le nom de chapelle de Gêvres, à cause des personnages de cette maison qui y sont enterrés.

Je vais examiner en détail chacun des monumens qu'elle renferme.

NEF DE LA CHAPELLE DE GÊVRES.

La nef de la chapelle de Gêvres est séparée du chœur par une grille : elle est entourée de quelques mauvais tableaux qui représentent quelques circonstances de la vie de Pierre Célestin.

Cette nef contient quelques monumens remarquables.

Vitrail de la nef de la chapelle de Gêvres.

Au-dessus de la chapelle de Trevelec, est un vitrail divisé en trois parties ; il représente divers sujets, un seul m'a paru mériter d'être copié à cause de la richesse du costume.

On voit dans l'enfoncement des tours et des murs : sur le devant est une femme superbement vêtue : sa cotte hardie est d'or, relevée en bosse, son surcot de brocard est entièrement garni de pierreries : elle a par dessus tout cela un manteau bordé de perles : son cou est orné d'un collier de perles, sa tête est couronnée de fleurs de lis, et entourée d'un nimbe ; elle tient de la main droite une palme verdoyante et une épée. Dans la main gauche elle porte un sac,

dans lequel son livre est enfermé. A ses pieds à droite est une roue.

A côté d'elle est une autre femme qui tient aussi dans la main droite une palme, et un livre dans la gauche. Elle est vêtue d'une tunique brodée, et elle a par dessus un manteau violet: sa tête est aussi entourée d'un nimbe, mais elle n'a point de couronne: c'est ou sainte Catherine de Sienne, ou sainte Catherine de Suède.

Il n'est pas aisé de déterminer quel est le sujet que le peintre a voulu représenter.

Les attributs de la figure couronnée prouvent assez que c'est sainte Catherine, jeune fille d'Alexandrie, martyrisée en 307, sous l'empereur Maximin, qui lui fit trancher la tête, après l'avoir exposée sur des roues armées de rasoirs (43).

Mais pourquoi cette sainte Catherine porte-t-elle une couronne fleurdelisée? le peintre a voulu sans doute honorer davantage sainte Catherine, en lui donnant sous le nimbe une couronne formée de fleur de lis.

La richesse de la cotte hardie et du surcot est remarquable: elle n'est pas trop conforme au caractère de simplicité que le peintre auroit dû donner à ses personnages: il a pris les modèles qu'il avoit sous ses yeux. Cette peinture a été faite vers l'année 1482, et l'on sait qu'Isabeau de Bavière avoit introduit alors le luxe des habillemens.

---

(43) On n'a commencé à parler de sainte Catherine qu'au neuvième siècle: on trouva le cadavre d'une jeune fille, sans corruption, au Mont-Sinaï en Arabie. Les chrétiens de ce pays ne doutèrent pas que ce ne fût le corps d'une martyre; mais ne sachant à qui il appartenoit, il l'exposèrent à la vénération publique, sous le nom d'*Acatarine*, qui signifie *sans tache*. Attirés par cette fraude pieuse, les fidelles venoient en foule rendre à ce corps saint un culte religieux; mais ils en demandoient l'histoire. Les moines qui en avoient la garde, craignant de voir diminuer cette affluence, qui leur valoit de la réputation et du profit, lui eurent bientôt composé une légende établie sur l'histoire d'une jeune fille savante, qu'ils prétendirent avoir été martyrisée sous Maximin, quoiqu'Eusèbe assure qu'elle termina tranquillement ses jours, et l'appellèrent sainte Catherine. Les Latins reçurent cette sainte des Grecs. On raconte dans son histoire, qu'elle disputa à l'âge de dix-huit ans contre cinquante philosophes que Maximin lui avoit opposés, et qu'ils furent vaincus. L'église célèbre sa fête le 25 novembre. C'est la patrone des étudians en philosophie, *voyez Launoy*, No. 11. Il y a eu d'autres saintes de ce nom, telle que sainte Catherine de Sienne et sainte Catherine de Suède, qu'il ne faut pas confondre avec celle-ci.

Sa

Digitized by Google

Fragment of Rose Window. Angel.

Sa cotte hardie est de brocard : mais ce qui est le plus remarquable, c'est la belle garniture de son surcot, il est orné de diamans taillés ; cependant il n'y avoit pas long-temps alors que Louis Berquen avoit inventé l'art de polir le diamant, en 1476.

Quant aux pierres de couleur et aux perles, leur usage dans la parure est d'une très-haute antiquité.

Il y a à l'extrémité de cette nef un vitrail très-ancien, représentant une annonciation entre un Saint-Sébastien et un Saint-André, mais il n'offre rien de remarquable.

Cette nef est ornée de trois chapelles et de plusieurs tombeaux : la première chapelle est sans ornemens, la seconde renferme le portrait de Trevelec.

Portrait de Trevelec.

Une inscription en lettres d'or, sur une table de marbre noir, apprend que cette chapelle a été acquise à perpétuité par René, baron, comte de Trevelec, chambellan du roi d'Espagne, colonel d'infanterie au régiment de Luxembourg, qu'il a commandé avec honneur, en trois batailles contre les Maroquins. Cette pierre est accompagnée des armes de Trevelec, auxquelles la clef de chambellan est suspendue.

Au-dessus est le buste en relief en marbre blanc de M. de Trevelec.

Aux côtés de cette pierre de marbre noir, sont deux tables de marbre blanc d'une énorme longueur. Si je voulois copier l'inscription en entier, douze pages ne suffiroient pas : il suffira de dire que le récit des trois batailles contre les Maroquins, que M. de Trevelec appelle *infidelles*, *mécréans*, etc., y est rapporté très au long : on y lit à la fin, qu'après la dernière bataille, le marquis de Lède lui offrit de la bière, *le premier*. M. de Trevelec s'arrête avec complaisance sur une circonstance si honorable pour lui. Voici comment il la raconte.

Une nombreuse cour, vers cinq heures du soir, se rendit chez le marquis de Lède, dans la grande mosquée où il avoit fait pratiquer son logement. Son excellence y gracieusa beaucoup le baron de Trevelec, et lui demanda ensuite s'il aimoit la bière : il lui répondit qu'il l'aimoit beaucoup, et qu'il s'y étoit facilement accoutumé en Flandre, où il avoit servi, etc..... Là-dessus, le marquis de Lède fit apporter de la bière d'Angleterre, et ordonna de présenter

le premier verre au colonel baron de Trevelec ; et lorsqu'il fut rempli, le général se tourna vers les officiers généraux et autres, et leur dit : Messieurs, je compte que vous ne laisserez pas boire Monsieur tout seul. Aussitôt tous s'empressèrent de prendre des verres. Le baron de Trevelec envoya dans le temps le précis de cette anecdote à Don Miguel Fernandez Durand, marquis de Toloza, alors ministre de la guerre, qui en fit la lecture à sa Majesté Catholique ; ce qui lui valut une gratification du roi, qui consistoit dans une compagnie, dans le même régiment, &c.

On sent de quelle importance il étoit pour l'honneur de la maison de Trevelec, de ne pas laisser perdre le souvenir d'une circonstance si glorieuse pour elle : et voilà sans doute ce qui l'a engagée à la faire graver, sur le marbre, dans l'église des Célestins. Elle étoit loin de prévoir, alors, que cette église seroit un jour vendue et démolie. Elle nous saura gré sans doute de la consigner dans cet ouvrage.

Les autres détails de l'inscription sont d'une égale importance, mais ne sont pas également curieux.

Entre les deux croisées, dont les vitres sont aussi décorées des armes de Trevelec, est une pierre tumulaire, sur laquelle est gravée l'épitaphe de M. de Trevelec, mort en 1773.

L'autel de cette chapelle est orné d'un assez bon tableau qui représente une Magdeleine.

Tombeau de Louis de la Trimouille.

Dans la chapelle à droite, qu'on appelle la chapelle de la Madeleine ou de Noirmoustier, est le tombeau de Louis de la Trimouille, marquis de Noirmoustier.

Sa statue est de marbre blanc : il est armé de toutes pièces : les jointures des pièces de l'armure et les boutons sont dorés : il est à genoux devant un prie-Dieu, au pied duquel sont ses gantelets et son casque. Cette figure est placée dans un petit temple, en marbre de couleur, en face du tableau de la Madeleine.

Sur le devant du tombeau est une table de marbre noir et blanc, d'une variété assez rare, sur laquelle on lit :

D. O. M.

Ici repose le corps de très-haut, et très-puissant seigneur, Messire Louis de

Digitized by Google

TOMBEAU DE LA TRINITAIRE

Digitized by Google

la Trimouille, marquis de Noirmoustier, vicomte de Tours, baron de Châteauneuf et de Semblançay, seigneur de la Carte, de la Rocherie, de la Ferté-Milon, lieutenant général pour le roi, en Poitou, qui décéda le 4 *septembre* 1613, *âgé de* 27 *ans. Priez Dieu pour son ame.*

Ce Louis de la Trimouille, premier du nom, étoit fort bien à la cour. Il y eut à sa mort une chapelle ardente dans le chœur des Célestins, et les chantres du roi y chantèrent la messe.

Cette chapelle renferme aussi les tombes de plusieurs autres personnes des familles de Beaune et de la Trimouille.

Jean de Beaune, auteur de la famille de ce nom, étoit un malheureux valet, qui, selon un usage fort ancien parmi les hommes qui sont forcés de vendre leurs services, avoit pris le nom de la ville de Bourgogne où il étoit né : il vint chercher fortune à Tours, sous le règne de Charles VII : il servit long-temps chez un riche marchand, dont son intelligence fit étendre et prospérer le commerce. Celui-ci lui donna sa fille en mariage.

Les descendans de ce garçon marchand ne virent plus rien qui pût les arrêter dans la carrière. Ils obtinrent de grandes places dans la finance, dans la magistrature et dans l'armée. Ils s'allièrent aux Gouffier, aux la Trimouille, aux Montmorenci, et leur crédit s'accrut avec leur fortune. Jacques de Beaune, si connu sous le nom de Semblançai, qui étoit surintendant des finances sous François I, et qui fut pendu au gibet de Montfaucon pour crime de péculat, étoit de cette maison, et prenoit alors le titre de baron.

Semblançai n'étoit pas coupable du crime dont on l'accusoit, il avoit remis à la reine-mère les sommes destinées à Lautrec pour soutenir la guerre; ce qui fut cause de la perte du duché de Milan. Quand Lautrec se plaignit de n'avoir rien touché, il avoua ce qu'il avoit fait : mais la reine nia avec audace, et il fut pendu. Sa mort, quoi qu'on ait prétendu, fut légitime. Son action qu'on ne traite que de foiblesse, étoit un véritable crime : il avoit préféré l'avantage de faire bassement sa cour à la reine, au salut de l'état : et, dépositaire infidelle, il lui avoit abandonné un argent dont il ne pouvoit disposer. Il avoit donc raison de dire : *J'ai mérité la mort, pour avoir plus servi aux hommes qu'à Dieu.*

Semblançai avoit laissé des biens immenses, qui prouvoient qu'il

ne s'étoit pas oublié dans la gestion des grands emplois dont il avoit été chargé sous les trois derniers règnes. Cet argent servit à faire réhabiliter sa mémoire, et sa postérité demeura riche et puissante.

Plusieurs personnes de cette maison sont inhumées dans cette chapelle.

Claude de Beaune, femme de Claude Gouffier, marquis de Boissi, duc de Rouanez, morte en 1561.

Charlotte de Beaune, fille de Jacques de Beaune, vicomte de Tours, baron de Semblançai, femme de Louis de la Trimouille, représenté sur le monument que j'ai décrit, morte à Paris le 30 septembre 1717, à soixante-six ans et demi.

François de la Trimouille, fils de Louis, mort en 1616, à 2 ans et 7 mois.

Le fils du Vicomte de Turenne, seigneur de Semblançai, mort en 1581 : son corps est à Turenne, ses entrailles sont dans cette chapelle.

Tombeau de la maison de Rochefort.

En revenant sur la gauche, auprès de la grille qui sépare la nef du chœur, est un tombeau. La Passion de Jésus Christ y est représentée en bosse et en marbre blanc, sur un fond de marbre noir. On voit une femme éplorée, embrassant la croix; cette croix est accompagnée du fer et de la lance, de l'éponge, etc. Au-dessous est un enfant emmailloté; l'intention du sculpteur a été sans doute de rapprocher les époques de la naissance et de la mort du Sauveur. Autour de la croix est une légende sur laquelle on lit en gothiques majuscules, mais d'une fabrique moderne : *Passio domini nostri Jesu-Christi.* Les armes de la maison de Rochefort sont sculptées au pied de la croix : entre elles deux étoit une tête d'ange mutilée.

L'inscription suivante apprend que c'est la sépulture des deux chanceliers de Rochefort et de leurs descendans.

Guillelmi et Guidonis de Rochefort fratrum, Franciæ Cancellariorum, necnon multorum utriusque sexûs ex eâdem familiâ mortales exuviæ diversis temporibus hîc depositæ fuerunt, ab anno 1478 *usque adannum* 1630.

Cette inscription nous apprend qu'outre les deux chanceliers de Rochefort,

Tentation de S. Antoine (ou Pyrrhonisme).

Digitized by Google

Rochefort, les dépouilles mortelles des personnes de cette maison y furent déposées depuis l'an 1478 jusqu'à l'année 1630.

Auprès de cette inscription, il y en avoit une autre dans un tableau placé sur le mur, à l'endroit où est actuellement la statue de Charles Maigné. La voici.

Cy gisent dignes de record,
Messire G. de Rochefort,
Et Madame G. de VVourry,
Naguéres ſéparés par mort:
Maintenant sont d'un mesme sort.
Et leur fils qu'ils avoient nourry,
Iaçoit que leurs corps soient pourris,
Sous ceste saincte remembrance
En tems qu'ils vivoient,
Recourre ils souloient
Par dévote espérance.
Il mourut chancelier de France
1492, *le* 12 *d'aouſt,*
Au dimanche, où
Repose avec son espérance.
Dieu les veuille prendre à mercy
Les trespassez et nous aussi.
Amen (44).

Gui de Rochefort, seigneur de Pleuvant, étoit originaire de Bourgogne. Il s'étoit appliqué à l'étude des belles-lettres, et s'étoit signalé à la guerre et dans les conseils de Charles, duc de Bourgogne, qui le fit son conseiller et son chambellan. On le desservit auprès de ce prince, et Louis XI chercha à l'en détacher: il le fit premier président du parlement de Dijon en 1482. Charles VIII l'appela auprès de sa personne, et le nomma chancelier en 1497.

Gui de Rochefort rendit, cette année, le grand conſeil sédentaire: le roi créa dix-sept conseillers pour juger les affaires qui leur seroient portées, conjointement avec les maîtres des requêtes, sous la présidence du chancelier. Rochefort mourut en 1507.

(44) Dubreuil, Antiquités de Paris, page 930.

Guillaume de Rochefort, son frère, a aussi été chancelier. Ce fut lui qui détourna Charles VIII de dépouiller Anne de Bretagne, et lui persuada de l'épouser pour réunir plus surement et plus honorablement cette province à la couronne. Il est mort en 1492. C'est celui dont je viens de donner l'épitaphe en vers.

Les autres personnages de la maison de Rochefort qui ont aussi été inhumés au même lieu, sont

Guillaume de Rochefort, fils de Guillaume de Rochefort, chancelier de France, et de Guye Vouniry sa femme, mort en 1478.

Guye Vouniry, femme de Guillaume de Rochefort, morte comme lui en 1492, et inhumée sous la même tombe.

Peut-être ces figures d'une femme éplorée et d'un enfant au maillot, représentent-elles Guye Vouniry et son fils Guillaume.

Louis de Rochefort, fils de Gui de Rochefort: mort en 1563.

Philippe de Rochefort, fille d'Edme de Rochefort et de Jaquelines Philippe de Pontallier sa femme: morte en 1611.

Léonard de Rochefort son frère: en 1630.

Jaquelines Philippe de Pontallier leur mère: en 1630. Son corps et son cœur reposèrent quelque temps dans l'eglise des Célestins, puis furent transportés dans son pays.

Tombeau de Charles Maigné.

Auprès du tombeau de la maison de Rochefort eſt celui de Charles Maigné, qui lui fut élevé par Martinne Maigné, sa sœur, en 1556.

Sur ce tombeau, dans un ovale, on lit cette inscription.

CAROLV̄. MAIGNEV̄. AVRATV̄. EXCVBIARV̄. PORTÆ.
REGIÆ. PRÆFECTV̄. REGIS. QZ. CVBICV
LARIV̄. MARTINNA. MAIGNEA. SOROR. SVA.
PIISS. IN. SPE. RESVRRECTVRI. CORPORIS.
HOC. TVMVLO. POSTERITATI. COMENDAVIT. 1556. (45)

(45) Piganiol de la Force, Tome IV, page 142 de sa Description de Paris, l'appelle Maigné ou Maigni. Cependant il n'y a pas de doute qu'on ne doive traduire *Maigneus* par Maigné. L'erreur vient de ce que Piganiol écrit ce mot par un *a*, il oublie aussi l'*i* avant le *g*. Dubreuil, Beurrier, Hurtaut, etc., ont copié cette inscription avec la même inexactitude.

Digitized by Google

Charles Maigné a été *præfectus auratus portæ regiæ*, commandant des gardes de la porte, depuis 1540 jusqu'en 1557 : il avoit succédé à François d'Anglure, vicomte d'Estoges. Cette place étoit alors importante.

Les gardes de la porte sont regardés comme les plus anciens gardes de la maison du roi. Louis XIV, dans sa déclaration du 17 juin 1659, les appelle ses plus anciens gardes. Jean Daillon, seigneur de Ludes, est le premier capitaine des gardes de la porte dont le nom ait été conservé avant 1471 (46). Mais ils exiſtoient depuis la première race, sous le nom de *præfecti aurati portæ regiæ*. Le nom *auratus*, doré, leur étoit surement donné à cause de leur habillement.

Charles Maigné est aussi appelé *Cubicularius*, garde de la chambre : on donnoit ce nom, dans le bas Empire, aux eunuques chargés de la garde intérieure du palais. Les rois de la première race, qui cherchoient à imiter, autant qu'ils le pouvoient, les mœurs et les coutumes impériales, eurent auſſi des *Cubicularii*. Le plus ancien cité par Ducange (47), qui a donné une liste de ceux de la première race, est Eberon, qui possédoit cet emploi sous Childebert, roi d'Austrasie.

Cette fonction a été conservée jusqu'à nous, et on appelle aujourd'hui les *cubicularii* gentilshommes de la chambre.

Ainsi Charles Maigné réunissoit deux emplois à la cour de François II et de Henri II, celui de commandant des gardes de la porte, et de garde ou gentilhomme de la chambre.

Cette statue et cette inscription étoient autrefois dans le chœur, auprès de celle de Lusignan, roi d'Arménie (48).

Maigné est représenté en habit de guerre : il est assis sur un piédestal, sur lequel est un écusson aux armes de l'Empire : ses bottines sont brodées en relief : il est entièrement armé d'une cuirasse, de brassards et de cuissarts : sa tête est penchée sur son bras gauche : de la main droite il tient le fer d'une forte lance, avec une partie du bois.

Sous la cuirasse de Jean Maigné est une cotte de mailles que Piganiol n'a point exprimée dans sa figure. Cette cotte de mailles

(46) Etat de la France, Tome I.

(47) *Voce Cubicularius.*

(48) Dubreuil, Antiquités de Paris, page 917.

n'est pas entière comme dans les premiers temps de la chevalerie. Ce n'étoit qu'une pièce de mailles qui prenoit au bas de la cuirasse, pour empêcher l'ennemi de trouver le défaut, et pour couvrir les endroits que la jonction de cette cuirasse et des cuissarts laissoit à découvert.

Il porte au cou un ruban, auquel est suspendu un médaillon sur lequel il n'y a rien de gravé.

Charles Maigné a les cheveux coupés très-court, et le menton ombragé d'une longue barbe. Cette mode avoit été introduite par François I. Depuis Louis le Jeune, jusqu'au règne de ce prince, les François laissoient croître leurs cheveux, et se rasoient la barbe. François I adopta l'usage contraire de porter les cheveux courts et la barbe longue. L'occasion de ce changement fut une blessure qu'il reçut à la tête le surlendemain des Rois, 1621, à Romorentin, d'un tison que lui jeta en badinant le capitaine de Lorges, sieur de Montgomeri.

Cette statue est de pierre de liais : la tête a un beau caractère, et en général elle est estimée. Le cavalier Bernin en fit l'éloge, lorsque pendant son voyage à Paris il vint visiter les tombeaux de cette église : elle est de Paul Ponce, sculpteur florentin, qui se distingua en France sous les règnes de François II et de Charles IX.

L'auteur du Dictionnaire historique, à l'article *Paul Ponce*, cite cette statue : mais il commet une erreur grossière en disant qu'elle représente Charlemagne.

Tombeaux des Zamet.

Après la statue de Charles Maigné, on trouve deux cénotaphes d'une forme absolument semblable et fort élégante : ce sont ceux de Sébastien et de Jean Zamet. La *planche V* offre la représentation de celui de Jean Zamet.

Au bas de ce cénotaphe, sont, d'un côté les armes de celui qu'il renferme, de l'autre une tête de mort posée sur des os en sautoir, accompagnée d'une croix et d'ailes de chauve-souris.

Ces cénotaphes sont supportés par des piliers ornés de feuilles d'acanthe, et séparés par des fleurs de lis. Entre les piliers on voit les chiffres de Sébastien et de Jean Zamet, enlacés dans des branches d'olivier.

Tomb in the Church of Ste. Foy at Conques.

Digitized by Google

Ces cénotaphes, d'une forme et d'une proportion agréable, sont surmontés de deux génies, dont l'un écrit l'histoire du mort : au milieu d'eux est une urne de bronze, qui porte divers attributs de la mort : au pied de l'urne est une tête d'ange : le support, les piliers et les cénotaphes sont de marbre noir, tous les ornemens, les urnes et les génies sont en bronze.

Chacune des faces du support sur laquelle il n'y a ni armoiries, ni ornement, est chargée d'inscription répétée des deux côtés.

Sur le tombeau de Sébastien Zamet, on lit :

Ici repose le corps de Messire SÉBASTIEN ZAMET, *baron de Murat et Billy, seigneur de Beauvoir et de Cazabelle, conseiller du roi en ses conseils, capitaine du château et surintendant des bâtimens de Fontainebleau, surintendant de la maison de la reine : lequel, âgé de LXVII, décéda. Paris, le lundi XIVe juillet MDCXIV.*

Au-dessus du tombeau, on lit sur une table de marbre, scellée dans un des piliers de l'église, cette autre inscription :

ICI REPOSE

Le corps de Messire SÉBASTIEN ZAMET, *chevalier, baron de Murat et Billy, seigneur de Beauvoir et de Cazabelle, conseiller du roi en ses conseils, capitaine du château, et surintendant des bâtimens de Fontainebleau, surintendant de la maison de la reine, honoré durant sa vie de la bienveillance de nos rois pour ses services et fidélité ; aimé des princes et des grands du royaume pour son cœur franc et généreux ; célèbre dans les provinces étrangères pour sa magnificence : lequel, âgé de soixante-sept ans, décéda le lundi* 14 *juillet* 1614, *à Paris, dans son hôtel, rue de la Cérisaye, regretté des siens pour sa bonté, pleuré des pauvres pour sa charité et ses largesses*, 1634.

Sébastien Zamet étoit né à Lucques, il étoit fils d'un cordonnier. On ajoute qu'il avoit été lui-même cordonnier du roi Henri III. Il avoit acquis d'immenses richesses, dit Saint-Foix, par toutes sortes de maltotes. Dès l'an 1585, il étoit intéressé dans le sel pour 70,000 écus ; et il devint en peu de temps le plus riche partisan du royaume. Le désordre de ce temps, et les faveurs de Mayenne, furent pour lui une mine féconde. Il resta dans le parti de la ligue jusqu'à ce que ce prince eût fait son accommodement avec Henri IV ; alors il sut se rendre agréable au roi par son caractère plaisant et

enjoué. Ce prince choisissoit ordinairement sa maison pour ses petits soupers et ses parties de plaisirs. Zamet se prêtoit à tout avec complaisance, et pendant qu'il augmentoit sa faveur par des moyens si bas, il affichoit un luxe et un faste insolent. La belle Gabrielle, le jour de sa mort, avoit dîné chez Zamet. Les premières atteintes du mal la prirent à l'église, aux ténèbres. On la porta chez Zamet. *Qu'on m'ôte de cette maison*, s'écria-t-elle, *je suis empoisonnée.* Le cri public s'éleva contre cet italien: mais ce qui le justifie le plus, c'est que Henri IV ne le crut pas coupable, puisqu'il continua de vivre familièrement avec lui. Il est vrai que sa foiblesse pour ce traitant étoit extrême; il ne l'appeloit que *Bastien.*

Sébastien Zamet, acquit en France des possessions immenses: ce fut lui qui répondit froidement au notaire qui passoit le contrat de mariage d'une de ses filles, et lui demandoit la qualité qu'il vouloit prendre au contrat: *Celle de seigneur de dix-sept cents mille écus.* Ce trait a été copié fort heureusement par Destouches, dans sa comédie du *Glorieux* (49).

Son épitaphe nous apprend l'année de sa mort, et quels étoient ses emplois. Il y est impudemment loué pour sa magnificence, qui l'avoit rendu célèbre dans les pays étrangers, c'est-à-dire, pour la profusion avec laquelle cette sangsue publique répandoit l'or dont elle s'étoit gorgée (50). On y voit que le cordonnier d'Henri III mourut conseiller du fils d'Henri IV.

Sébastien Zamet avoit long-temps vécu avec Madeleine le Clerc de la Tremblaie, qu'il épousa ensuite. Les enfans qu'il avoit eus d'elle furent légitimés, et partagèrent son immense héritage.

Jean Zamet, dont j'ai décrit le tombeau, est inhumé auprès de son père. On lit sur le socle:

Ici repose le corps de Messire JEAN ZAMET, *chevalier, baron de Murat*

---

(49) Et seigneur suzerain d'un million d'écus.

Acte V, scène dernière.

(50) Voyez sur Zamet, Journal de Henri III et de Henri IV; Notes sur la satire Ménippée, Tome II, page 129-131. Saint-Foix, Essais sur Paris, Tome I, page 125 et 126; Anecdotes des Reines, Tome VI, page 118-127; Journal de Bassompierre, Tome I, page 70.

et Billy, seigneur de Beauvoir et de Cazabelle, conseiller du roi en ses conseils, capitaine du château, et surintendant des bâtimens de Fontainebleau, qui mourut d'un coup de boulet reçu au camp du roi devant Montpellier, le 8 septembre 1622.

Et tout auprès, sur un tableau suspendu à un des piliers de l'église :

A LA MÉMOIRE DE MESSIRE JEAN ZAMET,

Chevalier, baron du Murat et Billy, seigneur de Beauvoir et de Cazabelle, conseiller du roi en ses conseils, capitaine du château et surintendant des bâtimens de Fontainebleau; lequel, après avoir passé ses jeunes ans à se rendre parfait en tous les exercices qui peuvent relever un grand courage, quitta le repos dont la France jouissoit alors, pour aller chercher la guerre jusques dans l'Orient, contre les ennemis du nom chrétien; d'où il rapporta tant de gloire, qu'elle servit de fondement à celle qu'il a depuis acquise, servant le roi en toutes les occasions, tant dans les premiers mouvemens qui traversèrent sa minorité, où il eut l'honneur d'être employé avec commandement, que dans ceux qui furent suscités peu après par les hérétiques rebelles, contre lesquels il donna tant de preuves de son zèle et de sa valeur, étant mestre-de-camp du régiment de Picardie, qu'il mérita la charge de maréchal-de-camp dans l'armée du roi; laquelle exerçant au siège de Montpellier, il marchoit à grands pas aux premiers honneurs militaires, lorsqu'un boulet lui brisant la cuisse, arrêta le cours de sa vie, pour le faire jouir dans le ciel de la vraie gloire, dont il n'eût pu recevoir que les ombres sur la terre. Il fut blessé un samedi, jour dédié à la Sainte-Vierge, le 3 septembre 1622, *et mourut le jeudi ensuivant, jour de la nativité de la même Vierge,* 1634.

Cet épitaphe contient à peu près toute l'histoire de Jean Zamet. Il paroît que son amour pour la religion étoit porté jusqu'au fanatisme. Les calvinistes, dont il étoit le persécuteur, l'appeloient le *grand Mahomet.*

Jean Zamet avoit épousé Jeanne de Goste de Rouillard, dont il eut un fils, mort en 1612, et inhumé aux Célestins.

Ces deux tombeaux avoient été érigés par Sébastien Zamet, abbé de Saint-Arnould de Metz, et évêque de Langres, à Sébastien son père, à Jean son frère aîné, et à son neveu, en 1634. Ce fut lui qui y

fit placer les épitaphes qu'on vient de lire, ainsi que le témoigne l'inscription suivante, qu'on lit sur un pilastre entre les deux tombeaux :

Très-illuſtre, et très-révérend père en Dieu, Messire SÉBASTIEN ZAMET, *évêque, duc de Langres, pair de France; touché de l'affection que la charité divine donne aux vivans envers les morts, a fait dresser ces monumens à son père et à son frère, afin que les chrétiens prennent sujet de contempler dans ces marbres luisans, la gloire solide et immortelle qu'auront les corps des bienheureux le jour de la résurrection*, 1634.

Sébastien Zamet, évêque de Langres, mourut en 1634. L'inscription précédente, par laquelle il invite les chrétiens à *contempler sur des marbres luisans la gloire ſolide des bienheureux*, prouve assez son peu de goût; et les épitaphes fastueuses et mensongères de son père et de son frère témoignent que, comme presque tous les prélats, il avoit autant d'orgueil que d'ignorance.

Voici tout ce que j'ai pu recueillir sur sa vie.

Il avoit été aumônier du roi, ce fut lui qui introduisit les jéſuites à Langres, où il les soutint par ses libéralités. Comme on vouloit partager son évêché, il s'y opposa fortement, excita les prêtres et les chanoines du diocèse à agir puiſſamment contre cette division, appela au pape, et fit composer par André Dussaussai, un ouvrage très-érudit, sous ce titre bizarre : *Dissertation sur l'unité et la monogamie épiſcopale, ou défense pieuse et nécessaire de la célèbre église de Langres, qui s'oppose au divorce et à la scission :* adressée au pape Urbain VIII (51).

Sébastien Zamet institua dans son diocèse plus de vingt monastères : il fit à l'église de Langres de très-grandes largesses; il y avoit fondé une distribution pour le jour de Saint-Sébastien. Il désiroit mourir le jour de la Purification. Il avoit prédit que ce bonheur lui arriveroit, et sa prophétie s'accomplit le 2 février 1655, après avoir occupé le ſiége de Langres 41 ans. Il est enterré dans cette ville (52).

Un oratorien, nommé Sébastien Bourré, a composé en 1699 un

---

(51) *De episcopali monogamiâ et unitate Dissertatio, seu insignis ecclesiæ Lingonensis divortium et scissuram detrectantis pia ac necessaria defensio.* Ad. SS. PP. et D. N. D. Urbanum VIII. P. M.

(52) *Gallia christiana*, Tome IV, page 639.

abrégé

abrégé de la vie de Sébastien Zamet, qu'il appelle réformateur de l'abbaye de Tart (53).

Les Zamet n'ont été naturalisés François qu'en 1681 (54).

Autres sépultures.

Outre les personnes dont j'ai décrit les tombeaux, il y en a encore quelques autres inhumées dans la chapelle de Gêvres.

Auprès de la chapelle de la Trimouille, on lit cette épitaphe :

Dame Anne Marie LE FEBURE DE LA FERONIERE, *femme de Messire Franç. Martin de Savonniere, chevalier, marquis de la Roche, garde du corps du roi, inhumé devant l'autel de la Vierge, le 3 avril* 1701. *Elle avoit donné aux Célestins la somme de* 6000 *livres, produisant* 300 *livres, pour la fondation d'une messe et un ornement.*

Auprès du tombeau de Rochefort, on lit sur une table de marbre, ornée de dorure et de peinture, les mots suivans :

D. O. M.

Hic jacet Franciscus Raffy, Parisinus, vitæ quondam integerrimus, qui religiosissimum ac regale hoc cœnobium frequens coluit; mortuumque inferri se voluit, ubi, dùm spiraret, vel oraret, præcipuè delectabatur. Obiit die suprà vicesimam octavam men. Feb. anno salutis mill.mo sex.to octog.mo octavo, ætatis verò suæ quadragesimo.

Une autre inscription apprend que ce même Raffy avoit fondé un ſervice.

Sur le pilier voisin de celui de la statue de Maigné, on lit :

Arreste passant : et si les afflictions publiques t'ont laissé des larmes de reste, pleures les gráces chrestiennes et les vertus religieuses qui sont enterrées devant ce marbre avec Marie Chabot, proffesse de Nostre-Dame de Soissons : toutes choses sont à regretter en elle, parce que toutes choses y furent à estimer. Sa naissance qui étoit illustre, sa jeunesse qui donna des fruits dès le temps des fleurs, son esprit qui eut la maturité du sens avant celle des années, sa piété qui a rempli de ses œuvres ce qui manqua à la plénitude de sa vie. Made. Henriette de Lorraine, son abbesse, et sa seconde mère, a voulu

(53) Le Long, Bibliothèque de la France, Tome I, N°. 9020.

(54) *Gallia christiana*, Tome IV, page 639.

continuer son affection à sa mémoire, et pour faire durer son deuil après soi, et attirer par ses larmes, les prières et les larmes de sa postérité, elle les a mises en ce marbre : elle décéda le 23 mars 1649.

Près du tombeau de Rochefort on lit cette inscription :

EPITAPHE

De noble VIRIOT COPPERET, *quand il vivoit seigneur de Thuris, lez la ville de Metz, et citoyen d'icelle, qui trépassa en ceste ville de Paris, le XVIIIe septembre M DCI.*

Entre la naissance et la mort, l'intervalle est ordinairement entrecoupé de quelques adversités, telle est l'humaine condition : escoute passant, Metz, ville célèbre, me donna la vie, d'oulx née fut mon corps, heureus en mariage de cinquante cinq ans et plus, favorable en lignée, honorable pour les charges qu'il m'y a veu exercer souvent de judicature, deux fois M^e^. eschevin, magistrat premier en dignité, trop heureux mes jours passés en la foi de nos pères, si les derniers n'eussent esté persécutez de calomnie ; elle prévalut sur mon innocence, faulsement accusé avec mon propre fils et autres gens de bien, des premiers de ladite ville, je suis arrêté de la cidadelle d'icelle, amené en ceste ville, poursuivi et finalement recognu innocent, élargi, mais Dieu me voulant du tout affranchir de misère, et mesme tems qu'il tire mon corps de sa captivité, il retire mon esprit de sa prison corporelle les rappellant à soi, dix jours après mon eslargissement. Priez Dieu, etc.

Malgré les fautes rebutantes de style de cette épitaphe, on la lit avec intérêt, et on s'attendrit sur le sort de cet infortuné. Cette autre inscription qui étoit sur sa tombe, et qui est aujourd'hui presque effacée, nous apprend la cause de sa détention.

Cy git noble homme VIRIOT COPRET, *vivant seigneur de Thuris lez Mets, lequel avec autres concitoyens ayant esté faussement accusé d'avoir participé à certain dessein de soustraire ladite ville de Mets de l'obéissance du roi, et depuis recognu innocent, mourut en cette ville de Paris le* 18 *septembre* 1601. Priez Dieu pour son ame.

Per varios casus, per bella cruenta, per ignem,
Promissam Christi tendimus in requiem.

Voici actuellement ce que j'ai pu recueillir sur la détention de Copperet.

En 1601, il y avoit à Metz un commandant nommé Sauboles (55), ou plutôt Soboles (56), qui y étoit détesté à cause de sa dureté et de sa tyrannie : son frère, surnommé le Boiteux, étoit aussi cruel que lui ; rien ne pouvoit les adoucir. On ne parloit dans Metz que de prisons, de gibets, de proscriptions, et cela pour parvenir à d'injustes confiscations. Les deux tyrans accusoient tous ceux qu'ils vouloient perdre, de trahison et d'intelligence avec les ennemis.

Le 21 avril, on vit tout à coup arriver à Metz, de la part du roi, deux présidens de Paris, pour y faire le procès à un grand nombre des principaux de la ville, accusés de vouloir la livrer au comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg. Joly, procureur du roi, Praillon, greffier de la ville, Bonhomme, Cotpré (57), et d'autres, furent arrêtés et conduits à la cidadelle, sous les ordres de Soboles. Ils y restèrent deux mois, et furent envoyés au roi sous la garde du prévôt des maréchaux.

Pour rendre son accusation plus vraisemblable, Soboles usa de stratagème ; il y comprit quatre soldats de sa compagnie, qui furent arrêtés aussi. Un d'eux étant mort en prison, il le traita comme convaincu, le fit traîner sur la claie, pendre par les pieds à une potence sur le grand chemin de Thionville, et exposer sa tête au bout d'une pique sur la porte de Pontiffroy (58).

Il fit enlever M. de Logne pour le confronter avec les Messins : mais leur innocence triompha ; ils furent lavés de tout soupçon par le parlement de Paris, renvoyés avec honneur, et rétablis dans leurs charges. Le roi ne punit cependant pas Soboles, il lui écrivit seulement de les traiter comme des personnes dignes de sa bienveillance.

Il n'est fait mention dans la liste de ces Messins que de Jean Copperet le jeune (59). Viriot Copperet étoit mort en prison. Ce fut probablement son fils qui lui fit faire cette épitaphe.

---

(55) Maurice, Histoire de l'hérésie de Metz, page 506.

(56) Histoire de Metz, Tome III, page 171.

(57) Il est nommé dans l'histoire de Metz, tantôt *Cotpré*, tantôt *Coupperet*, voyez Tome III, page 172. Dans l'une de ses épitaphes il est nommé *Copperet*, et dans l'autre *Copret* : quelle leçon est la véritable ?

(58) Ceci prouve de quel prodigieux pouvoir les commandans de place jouissoient alors.

(59) Histoire de Metz, Tome III, page 172.

Il y avoit encore dans cette nef quelques autres tombes, telles que celles

De *Louis de l'Estang*, seigneur de Sablon en Dauphiné, inhumé près de la tombe de Viriot Copperet, le 13 septembre 1605.

De *Delfin Daulede*, fils de Denis d'Aulede, président du parlement, et de Thérèse de Pontac son épouse: mort le 26 août 1746.

De *Gerard Manchet*, évêque de Castres, confesseur du roi Charles VII: mort à Paris en 1446.

Gerard Manchet étoit un théologien très-habile: son *Discours sur l'extinction du schisme* lui acquit de la réputation. Il existe encore de lui quelques lettres manuscrites, conservées dans les bibliothèques (60). Il fut nommé evêque en 1432. On lit à la tête d'un recueil de ces lettres, qu'il mourut à Tours, et qu'il fut enterré à Saint-Martin (61): mais c'est une erreur, puisqu'il est inhumé aux Célestins.

Le cœur de *Jean Cœur*, grand prédicateur, abbé de Saint-Sulpice de Bourges, et depuis archevêque de cette ville, bienfaicteur des Célestins: mort le 25 juillet 1483. Son corps est inhumé dans la grande église de Bourges.

Jean Cœur, étoit fils du célèbre Jacques Cœur, ce riche et fameux négociant qui couvroit la mer de ses vaisseaux, dont les richesses et les talens furent si utiles à Charles VII, et qui se vit emprisonné et persécuté sous Charles VIII. Jean étoit né à Bourges, pays de son père: il se distingua de bonne heure par son éloquence. Henri d'Avaugour qui l'aimoit, témoin de ses succès, lui résigna son évêché.

Jean Cœur parvenu à l'âge de vingt-cinq ans à l'épiscopat, ne se crut pas comme tant d'autres prélats, dispensé d'être utile à l'église: il ne cessa pas de prêcher, et ses sermons accrurent sa célébrité.

Il menoit dans son évêché une conduite exemplaire, et s'attachoit sur-tout à n'y admettre aucun sujet qui n'en fût pas digne. Louis XI lui ayant demandé un archidiaconat pour un prêtre qui ne le méritoit

(60) *Gallia christiana*, Tome I, page 73.
(61) *Idem.*
(62) *Idem.* Tome II, page 88.

Digitized by Google

Chimney - Sun Room Fireplace

pas, Jean Cœur refusa de le lui donner. Le tyran irrité retint l'évêque à Paris, et lui défendit de retourner dans son diocèse. Jean Cœur obéit sans murmurer ; et pour ne pas perdre l'occasion de remplir les devoirs de son ministère, il prêcha tous les dimanches du carême dans l'église de Saint-André. Le concours de ses auditeurs étoit considérable. Louis XI, qui craignoit peut-être l'effet de l'enthousiasme que produisoit l'éloquence de Jean Cœur, le renvoya dans son diocèse.

Cet évêque haïssoit le luxe : il vouloit que ses ministres et lui ne fussent jamais vêtus que de tuniques bleues (63). Il chercha plusieurs fois à ramener les prêtres à l'observation exacte de la discipline ecclésiastique. Il mourut en 1483 d'une maladie épidémique, et il fut enterré dans sa métropole, avec cette épitaphe qu'il avoit choisie lui-même : *Memorare quæ mea substantia.*

CHOEUR DE LA CHAPELLE DE GÈVRES.

Ce chœur est séparé de la nef par une grille de fer. L'autel a été décoré en 1702, de plusieurs ornemens, donnés par Léon Potier, duc de Gêvres, qui dédia cette chapelle à saint Léon, son patron. Le tableau de l'autel représente ce saint qui désarme Attila par ses prières, le détourne du siége de Rome, et l'engage à épargner l'Italie. Il est de Simon Mathei, peintre napolitain, qui travailloit avec beaucoup de vîtesse, et dont les ouvrages annoncent du génie, quoiqu'ils soient d'un dessein peu correct.

Cette chapelle est ornée de quatre très-beaux tombeaux de marbre.

Tombeau de René Potier.

Le premier, du côté de l'épître, est celui de René Potier, duc de Tresmes : il est représenté à genoux, armé de sa cuirasse, par dessus laquelle il porte le manteau de duc et le collier de l'ordre :

---

(63) *Aerii coloris*, voyez Ducange, au mot *Aerius*. Ceci prouve que les prêtres n'ont pas toujours été vêtus de noir.

il a les mains jointes : devant lui est un livre ouvert, appuyé sur ses gantelets, qui sont surmontés d'un casque à visière. Cette figure est supportée par deux colonnes, entre lesquelles ont lit l'épitaphe suivante, qui retrace fastueusement les services et les titres de René Potier.

CY GIT

Très-haut et très-puissant seigneur Messire RENÉ POTIER, *duc de Tresmes, pair de France, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes du corps de sa majesté, premier gentilhomme de sa chambre, lieutenant général de ses camps et armées, gouverneur des provinces du Maine, Laval, et du Perche, lieutenant général de la province de Normandie, gouverneur des villes et châteaux de Caen et de Châlons, marquis de Gévres, d'Annebault et de Gandelus, etc.*

Tant de biens et d'honneurs lui sont venus de la succession de ses pères, et de la récompense de ses services ; mais le plus glorieux de tous les partages, a été celui d'une prudence incomparable dans tous les changemens des cours, d'un courage ferme et intrépide dans les périls, et d'une fidélité la plus inviolable et la plus délicate qui fut jamais, laquelle il conserva jusqu'à la mort, exempte de reproche dans les services qu'il a rendus à trois grands rois.

Henri le Grand a été le premier dont il a suivi les armées victorieuses, donnant par-tout des preuves d'un grand cœur et d'une capacité extraordinaire pour la guerre, etc.

Louis le Juste, venant à la couronne, lui donna des marques illustres, tant de sa confiance en l'honorant de la charge de capitaine des gardes du corps, que de son estime par deux ambassades extraordinaires ; l'une en Angleterre, pour y conduire Henriette de France, épouse du roi Charles I ; l'autre en Espagne, quand il amena Anne d'Autriche, pour être notre reine, etc.

Sous Louis le Grand, s'étant mis à la tête de la noblesse, suivi de sa compagnie de gendarmes et de ses gardes, il eut tant de vigueur, quoique déjà fort avancé en âge, qu'il empêcha l'armée ennemie d'entrer dans les provinces dont il étoit gouverneur ; et par ce moyen, les conserva dans l'obéissance due au roi, malgré les factions des ennemis de l'état, qui faisoient soulever tout le royaume, etc.

Il eut pour unique épouse, très-haute et très-puissante princesse, Madame

Marguerite de Luxembourg, dont il a eu trois fils qui, sous le nom de marquis de Gèvres, se sont signalés par des actions héroïques : l'aîné fut tué au siége de Thionville, âgé de 32 ans, ayant le brevet de maréchal de France ; le second fut tué d'une mousquetade au siége de Lerida, faisant la fonction de lieutenant général de l'armée, etc.

Le troisième, marchant sur les pas de ces illustres défunts, a été conservé à travers une infinité de périls, par une grâce particulière du ciel, pour soutenir la grandeur d'une si haute et si puissante maison. C'est ce digne héritier de tous les honneurs et de toute la valeur de ses frères, qui, sous le nom de duc de Gèvres, a fait poser ce marbre pour marque éternelle de sa piété, etc.

Il mourut le 1er. février 1670, âgé de 93 ans.

Le duc de Gêvres en nous retraçant longuement dans cette épitaphe qui, comme le dit Sauval, *est bon, et trop bon* (64), les honneurs et les dignités de René Potier, se garde bien de nous instruire que ce René fut le premier chevalier de l'ordre, & le premier duc de cette maison.

Cette Famille sort du parlement (65). Le premier Potier dont on ait connoissance, est Simon Potier de Blancmenil, sous Charles VI. Cette famille s'est divisée depuis en plusieurs branches, celles de Novion et celle de Tresmes (66).

En 1484, Nicolas Potier fut député *pour le tiers état*, aux états de Blois, tenus à Tours en 1499. La même année, le prévôt des marchands et les échevins de Paris ayant par leur négligence causé la chute du pont Notre-Dame, ils furent emprisonnés : le parlement nomma aussitôt cinq *bourgeois* qui furent commis au gouvernement de la ville, et de ce nombre étoit Nicolas Potier (67).

Un autre Nicolas Potier de Blancmenil étoit président au parlement au temps de la ligue : il pensa être la victime de son royalisme, & trouva son salut dans la fuite. Henri IV le mit à la tête de la

---

(64) Sauval, Antiquités de Paris, Tome I, 461.

(65) Les Potier, ducs de Gèvres et de Tresmes, sortent du sein du parlement, et ne sont pas des meilleures maisons : *Mémoire pour le parlement, contre les ducs et pairs.* Voyez *Vie privée de Louis XV*, Tome I, page 202.

(66) Moréri, au mot *Potier.*

(67) Histoire de Paris, par Don Lobineau, page 880.

chambre de justice qu'il avoit établie à Châlons. Il rentra dans Paris en 1594, avec le parlement, qui en étoit sorti depuis les troubles. Henri IV n'oublia point ses importans services, et dès-lors la famille des Potier commença à jouir d'un grand crédit.

René Potier, comte de Tresmes, vécut très-long-temps, et jouit sous trois rois de la plus haute faveur. Sa terre de Tresmes, qui avoit été érigée en comté en 1608, le fut en duché-pairie en 1648, sous le nom de duché de Gêvres : nom que son fils porta après lui.

On voit dans son épitaphe de quelles fonctions il fut honoré. Les ambassades, les emplois dans la maison du roi, les gouvernemens, les titres, les ordres, tout lui fut prodigué. Il reçut même de la faveur des rois, des dons qui augmentèrent ses richesses.

Au commencement du siècle passé, le terrain qui est entre le pont Notre-Dame & le pont au Change, alloit en pente jusqu'à la rivière : il n'étoit couvert que de quelques masures. Louis XIV donna ce terrain en 1641 à René Potier, qui n'étoit encore que marquis de Gêvres, à la condition d'y faire bâtir un quai porté sur des arcades : mais il ne devoit y avoir des maisons que d'un seul côté, afin que la vue sur la rivière ne fût point interrompue. En 1657, le roi permit à d'autres courtisans d'y construire des boutiques (68). C'est ainsi qu'on enlevoit aux malheureux habitans de Paris, jusqu'à l'air, source de la vie et de la salubrité, pour satisfaire l'insatiable avidité de quelques hommes en crédit. Nous avons vu depuis, une célèbre favorite obstruer tous les quais par les échopes qu'elle avoit obtenu la permission d'y construire, et qui faisoient une prison du lieu le plus beau de l'univers. Aujourd'hui ces quais sont entièrement dégagés.

René Potier avoit épousé Marguerite de Luxembourg, et ce fut la première source de son crédit. Elle est inhumée dans la même chapelle.

---

(68) Piganiol, Description de Paris, Tome II, page 160.

Tombeau

Monument zu Ehren Johann Ulrich Pellikans.

Tombeau de Marguerite de Luxembourg.

En face du tombeau de René Potier, est celui de Marguerite de Luxembourg, son épouse. Elle est à genoux devant un prie-Dieu: elle a son chien auprès d'elle. *Planche VIII.*

Elle est vêtue d'une robe avec un corps à baleines, fort serré: elle a une fraise très-frisée, et des manches très-bouffantes.

Cette statue est de même portée sur deux colonnes, entre lesquelles sont les armoiries de Marguerite, son épitaphe, et dessous un trophée formé de croix, de tiares, de mitres, de couronnes impériales, pour témoigner que la maison de Luxembourg a donné des papes, des évêques et des empereurs. Au milieu de ce trophée est une tête de mort, symbole de la fragilité des grandeurs humaines.

Auprès de chaque colonne on voit une vierge affligée, ou si l'on veut, une pleureuse, portée sur une tête de mort ayant des ailes de chauve-souris: au-dessous on aperçoit le chiffre de Marguerite.

Son épitaphe est ainsi conçue.

A DIEU TRÈS-GRAND ET TRÈS-BON.

Passant, si tu veux apprendre dès cette vie à penser sérieusement à la mort, et à ne la craindre pas, tu ne peux te servir d'un plus bel exemple que de celui de ce tombeau. C'est la dernière maison que s'est fait construire elle-même, avec une fermeté de cœur vraiment chrétienne, MARGUERITE DE LUXEMBOURG, *fille de Messire François de Luxembourg, duc d'Espinay, et de Diane de Lorraine; et femme de Messire René Potier, chevalier des ordres du roi, duc de Tresmes, capitaine de cent hommes de ses ordonnances, et des gardes du corps de sa majesté, bailli et gouverneur de Valois, et des villes et châteaux de Caen, gouverneur et lieutenant général pour le roi, en ses pays et comté du Maine, de la Val et du Perche. Cette illustre personne, issue de plusieurs empereurs et d'un nombre infini d'autres têtes couronnées, a fait voir, par une modestie fort rare en celles de cette naissance, qu'elle se soucioit peu des couronnes de la terre, et qu'elle ne pensoit qu'à celles du Ciel. La tendresse naturelle lui a fait désirer que ses cendres fussent mêlées avec celles de ses chers enfans; un mâle, qui est le marquis de Gévres, et quatre filles: et l'amitié respectueuse qu'elle a eue pour sa belle-mère, l'a obligée de*

se faire inhumer ici auprès de son cœur. Elle décéda le 9 aouſt 1645. *Imite et prie, c'est ce que tu dois comme mortel et comme chrétien.*

C'est à cause de cette alliance avec Marguerite de Luxembourg, que les ducs de Gêvres écarteloient, au premier de Luxembourg; au second d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton raccourci de gueules, péri en bandes, qui est de Bourbon; au troisième de Lorraine; au quatrième de Savoie.

Tombeau de Louis Potier.

Après ce tombeau, *planche IX*, près de la grille du chœur, est celui de Louis Potier, marquis de Gêvres, fils de René et de Marguerite. Il est de même armé, à genoux devant un prie-Dieu, et placé sur deux colonnes, entre lesquelles on voit son épitaphe et un beau bas relief en bronze, sur lequel il est représenté probablement dans son dernier combat. Une renommée annonce ses exploits: un génie le couronne: les parques, figurées au-dessus, vont trancher ses jours; mais rien ne l'étonne. Auprès de ces filles du Styx est la fermeté, tenant un marteau et des clous: elle soutient Louis Potier, et le rend inaccessible à la crainte des dangers qui l'environnent, et de la mort qui l'attend.

Ce mélange du sacré et du prophane n'est pas de bon goût.

L'épitaphe de Louis Potier, quoique très-emphatique et ridicule, prouve cependant qu'il avoit un courage éprouvé, et qu'il avoit mérité un nom par des exploits militaires.

AMOR REGIS

et militum.

A LA LOUANGE DU DIEU DES ARMÉES

et à la mémoire du marquis de Gêvres.

Passant, tu as devant les yeux la figure d'un gentilhomme, de qui la vie a été si exercée, qu'il étoit impossible que sa mort ne fût pas glorieuse; elle l'a conduit au lieu où vont tous les hommes, mais elle l'y a mené par des voies qui ne lui sont communes qu'avec les plus grands personnages. Ses premiers faits d'armes lui attirèrent les éloges du plus grand roi de la terre, au plus

Tombeau, rue Saint-Christophe.

Tombeau de Louis d'Orléans

Digitized by Google

mémorable siége de son tems. Louis le Juste, le vit combattre devant la Rochelle, en sa première jeunesse ; et dès-lors il le jugea digne de la garde de sa personne, après l'avoir vu exposer mille fois la sienne pour la querelle du Ciel offensé, et pour la vengeance de la royauté méprisée. Ces beaux commencemens eurent leur suite. Trèves, Mastrick, Nanci, la Mothe, Heidelberg, la bataille de Lure, Fontarabie, Hesdin, Aire, Bapaume, la Bassée ; bref, tous les siéges de son tems, tous les combats, toutes les rencontres où il fut presque toujours avec commandement, purent à peine suffire à la noble ambition d'un si grand cœur. Les ennemis, qui l'ont plusieurs fois eu prisonnier, mais hors de combat, par le grand nombre de ses blessures, l'ont traité comme un capitaine qu'ils connoissoient à leurs dépens : ils ont respecté sa valeur encore plus que sa naissance, et ils ont moins considéré en lui le sang impérial de Luxembourg, que celui qu'ils lui avoient vu répandre, sur-tout à l'attaque de leurs retranchemens au combat de Sally, proche d'Arras. Là il fit des choses qui eurent peu de ses compagnons pour témoins, et que tu n'apprendras que des Annales de Flandres, afin que tu les puisses croire. Tu attends la fin de tant de belles actions ; elle est telle que tu l'as pu imaginer. Ce vaillant homme, mort les armes à la main, accablé de ses propres lauriers, chargé des louanges de sa patrie, et couvert de la terre des ennemis, donnant avec une valeur incroyable dans l'ouverture d'une mine où il vouloit faire son logement, et par laquelle il venoit de nous ouvrir la fameuse Thionville ; une seconde mine venant à jouer, il trouva son tombeau dans la ruine d'un bastion, sous la chute duquel il fut glorieusement enveloppé. Passant, un grand homme de guerre pouvoit-il avoir une plus honorable sépulture ? Tu es François, donne des larmes à un cavalier qui a donné tant de sang à la grandeur de cet Etat, et qui est mort à 32 ans, percé de 32 blessures. C'est ce qu'il demande de ta pitié, puisque d'ailleurs il est content de sa destinée, et qu'il aima mieux se perdre en aidant à nous acquérir l'une des plus fortes places de l'Europe, que de se conserver pour la charge de maréchal de France, qui lui étoit promise au retour de cette glorieuse expédition, qui finit ses travaux avec sa vie ; elle a été assez longue, puisqu'elle a été fort illustre. Tu prieras pour son ame, si la tienne est sensible aux belles actions. C'est à quoi te convie Ménardière, *plein de douleur et de regret, comme tu le dois être toi-même.* 1643.

Ce Ménardière, auteur de cette épitaphe, est probablement Hippolite-Jules Pilet de la Ménardière, de l'académie françoise,

poëte ridicule, né à Loudun en 1610, mort à Paris en 1663, et dont Boileau disoit :

> On ne lit guère plus Rampale et Ménardière,
> Que Magnon, du Souhait, Corbin & Lamorlière (69).

Ce Simonide gaulois étoit un des commensaux de la maison de Gêvres, à qui il rendoit en flatterie ce qu'il en recevoit en dîners et en pensions. L'ame de cet académicien étoit aussi rampante, que son esprit étoit insipide. Cet épitaphier avoit réussi auprès du cardinal de Richelieu par une bassesse : Marc Duncan, médecin écossois, ayant prouvé que la possession des religieuses de Loudun n'étoit que l'effet d'un cerveau dérangé par la mélancolie, Ménardière publia un traité de cette maladie, dans lequel il fut assez vil pour contredire cette vérité ; la place de médecin du cardinal, et la charge de maître d'hôtel du roi, furent la récompense de cette infamie.

Tombeau de Léon Potier.

En face du tombeau de Louis Potier, est celui de Léon Potier. Il est également à genoux devant un prie-Dieu, sur un piédestal, de marbre noir, orné sur les coins d'une tête de mort couronnée de lauriers, avec de longues ailes de chauve-souris. *Planche X.*

Son costume diffère de ceux que nous avons vus. Il est en grand habit de l'ordre. Au lieu d'avoir les cheveux courts et trois petites moustaches, tels que sont représentés les personnages du règne de Louis XIII et du commencement du règne de Louis XIV, sa tête est surchargée d'une énorme perruque.

Sur le piédestal on lit cette inscription, qui ne le cède pas pour l'orgueil et la vanité aux précédentes.

CY GIST

Très-haut et très-puissant seigneur Messire LÉON, DUC DE GÊVRES, *pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Paris, gouverneur et grand bailli du Valois,*

(69) Art poët. Chant IV, page 36.

gouverneur et capitaine de Monteaux, lieutenant pour le roi au bailliage de Rouen et pays de Caux, troisième fils de très-haut et très-puissant seigneur Messire RENE POTIER, *duc de Tresmes, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur des pays du Maine, Perche et Laval; et de Madame Marguerite de Luxembourg, princesse de Tingri, a commencé de servir le roi en* 1644, *en qualité de capitaine dans le régiment de cavalerie de Mazarin, et s'est trouvé à la bataille de Fribourg, en l'année* 1645. *Il a eu deux chevaux tués sous lui à la bataille de Nortlingue; et y ayant été fait prisonnier, il a trouvé le moyen de s'échapper des mains des ennemis, de rejoindre sa compagnie, et de retourner à la charge en la même année. Il a eu un régiment de cavalerie, et a servi au siége de Philisbourg en* 1646. *Il eut un régiment d'infanterie, et a servi au siége de Courtray, en* 1647. FRANÇOIS POTIER, *son frère, ayant été tué au siége de Lerida, il fut reçu en son lieu capitaine des gardes du corps, en survivance de M. le duc de Tresmes, leur père. Il a depuis servi dans toutes les occasions jusqu'au siége d'Ypres. Il a été fait lieutenant général, et a servi en cette qualité en Guyenne, Flandres, Champagne et Lorraine, aux siéges de Stenay, Marsal, Lille, Tournay, Danay, et de plusieurs autres villes, jusqu'en* 1669, *qu'il a été fait premier gentilhomme de la chambre. En* 1687, *le roi voulant reconnoître la fidélité, l'assiduité avec laquelle il avoit toujours servi, lui a donné le gouvernement de Paris. En* 1682, *il a, pour la gloire de Dieu et pour honorer la mémoire de Monsieur son père et celle de Madame sa mère, payé aux religieux de cette maison le fonds de la fondation qu'ils y avoient faite dès le* 28 *février* 1620. *En* 1702 *il a fait démolir l'ancienne chapelle de Luxembourg, l'a fait rebâtir, fermer et orner comme elle est présentement; et après avoir fait faire la cave qui est dessous, pour conserver les précieuses mânes de Messieurs et Mesdames ses ancêtres, et rendre ses devoirs à des personnes si illustres, il a, pour le repos de leurs ames, fondé de nouvelles prières, suivant l'acte qui en a été passé avec les religieux de cette maison, devant Lambon et le Jeune, notaires au Châtelet de Paris, le* 11 *décembre de ladite année.*

Léon Potier, duc de Gêvres, étoit, selon Saint-Simon, le mari le plus cruel, le père le plus dénaturé, enfin l'homme le plus complétement méchant qu'on ait jamais vu (70). Il paroît que son esprit

(70) Mémoire de Saint-Simon, supplément, Tome III, page 126.

se portoit à la malignité, et qu'il étoit encore plus fier d'avoir dit un bon mot, que vain des avantages de ses illustrations ; car je ne dirai pas de sa naissance :

» Il faut avouer, disoit-il un jour au maréchal de Villeroi, que » vous et moi nous sommes bien heureux ; vous avez épousé une » Créqui, et moi une Luxembourg, et de-là des charges, des dignités, » des biens sans nombre. Et qu'étoient les pères de nos pères, dit » le maréchal ? — des secrétaires d'état. — Arrêtons-nous là, répondit-il, » car qui étoient les pères de ces secrétaires d'état ? de petits commis, » et commis eux-mêmes. Et de qui venoient-ils ? le vôtre d'un ven- » deur de marée aux Halles, et le mien d'un porte-balles et peut-être » de pis. Messieurs, ajouta-t-il, en s'adressant à la compagnie qui les » entouroit, n'ai-je pas raison de dire que Monsieur le maréchal et » moi nous sommes bien heureux. »

Léon Potier, duc de Gêvres, avoit épousé en 1651 Marie-Françoise-Angélique du Val de Fontenay-Mareuil. Il eut d'elle le duc de Tresmes, le cardinal de Gêvres, et plusieurs autres enfans, dont deux sont morts avant leur père, qui leur a fait mettre les épitaphes qu'on va rapporter. En 1703, il épousa en secondes noces Marie-Renée de Rouillé de la Chenelaye, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut le 9 décembre 1704, âgé de 84 ans.

Voici les épitaphes de ses deux enfans morts avant lui :

A LA GLOIRE DE JÉSUS-CHRIST,

et à la mémoire

DE FRANÇOIS DE GÊVRES,

Chevalier de Malte, fils de très-haut et très-puissant seigneur, Monseigneur le duc de GÊVRES, *pair de Erance, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de sa majesté, et gouverneur de Paris, s'étant dévoué dès sa jeunesse à la défense de la religion chrétienne, se rendit à Malte, à l'âge de 17 ans, pour y faire ses caravanes : il donna aussitôt des marques de son courage contre les infidelles, pendant plusieurs courses qu'il fit en mer. Le grand maître lui ayant permis d'aller avec d'autres chevaliers assister les Vénitiens, et leur aider à chasser les Turcs de la Morée, ce fut*

dans cette expédition si périlleuse que ce jeune chevalier fit davantage paroître son intrépidité, son ardeur et son zèle pour la foi, à la prise de plusieurs places et combats contre les ennemis du nom chrétien, où il se trouvoit toujours dans les endroits où le danger étoit plus grand; de sorte qu'après plusieurs actions de valeur, il fut un de ceux qui montèrent les premiers à l'assaut, lorsque les chrétiens se rendirent maître de la ville de Coron, et ce fut sur la brèche de cette importante place, qu'il rencontra une mort glorieuse pour sa mémoire, mais très-douloureuse pour ceux qui ont connu ses vertus. Son corps se trouva parmi les morts, ayant encore à la main son épée, qui étoit dans le corps d'un officier Turc, étendu auprès de lui. Il eut la récompense qu'il avoit toujours désirée, de mourir pour la défense de la foi de J. C. qui fut en l'année 1685, *âgé de* 21 *ans.*

A LA GLOIRE DE DIEU,

et à la mémoire

DE LOUIS DE GÊVRES, MARQUIS DE GANDELUS,

qui, à l'exemple de ses illustres ancêtres, a passé le peu qu'il a eu de vie dans les armées, et enfin s'est heureusement sacrifié pour le service de son roi. A l'âge de 17 *ans, il fut enseigne-colonelle dans le régiment du Roi, ensuite capitaine; et après avoir commandé le régiment d'Albret, il fut colonel du régiment Royal-des-Vaisseaux. Pendant que la guerre a duré, il n'y a point eu d'occasions où il n'ait été des premiers à se signaler, soit au siége d'Aire, de Courtray, de Cambray, de Valenciennes et de Bouchain, soit en plusieurs autres rencontres, où il a donné des marques d'une valeur héroïque et d'une expérience consommée. Quand la paix fut conclue, notre grand monarque connoissant son mérite, l'honora en* 1687 *de la commission d'inspecteur général en Franche-Comté; l'année suivante, il exerça la même commission en Alsace, où sa majesté le fit brigadier de ses armées. Dans tous ces emplois, il a fait paroître toujours beaucoup de capacité, et une vigilance extraordinaire; enfin, lorsqu'il faisoit les fonctions de sa charge en Allemagne, et qu'il donnoit des marques d'un courage intrépide dans l'attaque d'Oberkirk, il fut blessé de deux coups de mousquet, dont il mourut le* 18 *avril* 1689, *âgé de* 28 *ans. Comme il s'étoit toujours conduit avec beaucoup de sagesse et de piété, il rendit l'ame dans les dispositions d'un véritable chrétien, et dans une résignation entière à la volonté de son créateur, mais regretté généralement de*

tout le monde. Son cœur a été apporté en ce lieu, pour reposer dans le tombeau de ses ancêtres. Très-haut et très-puissant seigneur monseigneur LÉON POTIER, *duc de Gêvres, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de sa majesté, gouverneur de Paris, père de ce jeune seigneur, a fait poser ce marbre, qui servira à la postérité d'un monument éternel à la vertu d'un si digne fils, et à la douleur d'un père si généreux.*

Bernard-François de Gêvres, duc de Tresmes, pair de France, gouverneur de Paris : mort le 12 avril 1739, à 84 ans. Son corps fut porté dans cette église et inhumé dans le caveau de ses ancêtres. Il étoit fils de Léon Potier, duc de Gêvres.

D'autres personnages de la famille de Gêvres et de celle de Luxembourg sont encore inhumés dans cette chapelle. Tels sont,

Louis de Luxembourg : mort en 1571. Son corps est à Ligny, son cœur est aux Célestins.

François, duc de Luxembourg et d'Espinay : mort en 1613. Son corps est à Ligny, son cœur est aux Célestins.

Charles Potier, fils de René : mort en 1615.

Catherine Potier sa sœur : morte en 1617.

Charlotte Potier, leur sœur : en 1620.

Marguerite Potier, leur sœur : en 1620.

Louise Potier, leur sœur : en 1624.

Léon Albert, seigneur de Brantes, allié à Charlotte Marguerite de Luxembourg, prit le titre de prince de Luxembourg, &c. Ses entrailles sont aux Célestins de Paris, son corps dans l'église des Célestins d'Avignon.

CHAPELLE D'ORLÉANS.

En sortant de la chapelle de Gêvres, on entre dans celle d'Orléans. On se croit transporté dans un attelier de sculpteur.

Cette chapelle a été bâtie par Louis, duc d'Orléans, fils puîné du roi Charles V (71).

Un événement affreux, dont le duc d'Orléans fut la cause innocente,

(71) Piganiol de la Force, Description de Paris, Tome IV, page 185.

occasionna

Tomeau, au Mont-Louis.

occasionna la conſtruction de cette chapelle. Charles VI et quelques courtisans s'étoient rendus à un bal qui se donnoit à l'occasion du mariage d'une des femmes de la reine. Ils étoient déguisés en sauvages. Le duc d'Orléans s'approcha imprudemment avec un flambeau pour reconnoître ces masques. Le feu prit à l'habit d'un d'entre eux, et se communiqua d'autant plus facilement, que ces habits étoient enduits de poix. Les sauvages étoient tous enchaînés ensemble, ils ne purent se débarrasser aſſez promptement pour éviter l'embrasement : plusieurs périrent, le roi lui-même courut risque de la vie; il n'échappa que par l'attention qu'eut la duchesse de Berri de jeter son manteau sur lui, et d'étouffer les flammes en le serrant étroitement.

Les Célestins persuadèrent au duc d'Orléans de bâtir la chapelle qui porte son nom, pour expier son imprudence. La brûlure de Charles VI ne se guérit pas plus promptement; mais les moines, qui savoient profiter de tout, y gagnèrent.

Depuis cette époque, la chapelle d'Orléans a servi de sépulture à plusieurs personnes illustres ou célèbres. Il n'y a pas de lieu plus digne de la curiosité d'un étranger.

Le tableau qui est sur l'autel représente une descente de croix : il est de François Salviati, peintre florentin, dont les ouvrages sont assez estimés.

TOMBEAUX.

Cette chapelle est remplie d'une grande quantité de tombeaux admirables par leur exécution, ou intéressans par les personnages qu'ils renferment. Je vais décrire chacun d'eux séparément.

Tombeau de Henri Chabot.

Le premier tombeau que l'on voit à main droite, en entrant de la chapelle de Gévres dans celle d'Orléans, est celui de Henri Chabot. *Planche XI.*

Il est représenté mourant, enveloppé dans son manteau ducal, dont un génie ailé le couvre en gémissant, pendant qu'un autre, également affligé, lui soutient la tête au moment de le déposer dans

son tombeau, au-dessous duquel sont ses armes réunies en faisceau : au-dessus on voit ses armoiries.

Ce monument est placé dans un encadrement de marbre blanc : les deux montans sont ornés de faisceaux de branches d'olivier réunies par des bandelettes, et sortant d'une grosse fleur assez semblable au narcisse des poëtes : ces deux montans supportent une plinthe ornée de triglyphes, entre lesquels sont trois chabots (72) : les côtés de cette plinthe sont décorés d'armoiries : le tout est surmonté de deux autels ornés de têtes de beliers et de guirlandes, et qui portent des vases dans lesquels fument des parfums.

Ce beau mausolée est de Michel Anguier (73) ; l'ordonnance en est sage, et l'exécution très-belle.

On lit sur le premier degré des deux marches sur lesquelles pose le tombeau, cette inscription :

SISTE, VIATOR,

et sortis humanæ vices attende.

Sub Philippi Chabotii Magni mausoleo, usque dum universæ carnis immutatio fiat, ossa reponi statuit tanti herois agnatus illustrissimus Henricus, antiquissimâ Chabotiorum apud Aquitanos stirpe per Jarnacenses regulos familiæ primogenitos ortus ; et per aviarum genus, Augusto Luxemburgensium et Lusignanensium stemmate clarus, dux Rohanni, princeps Legionensis, et Par Franciæ, Andium prorex, vir ad maxima quæque natus, erga Deum religiosus, in patriam pius, in armis strenuus, in aulâ sagax, in magnis solers, quibus præerat acceptissimus, et, quod singulare est in aulico, probatissimæ fidei amicus. Licet suorum natu penè minimus, inter regiæ proceres semper enituit, omnibus naturæ dotibus cumulatissimus : sicque virtutis potissimùm viâ grassatus est ad gloriam ; donec, æquo cœlo, connubium longè præcellentissimum, reluctante invidiâ, promeritus est, assumptus in sponsum serenissimæ Margaritæ Rohannensium dynastarum, Navarræ, Scotiæ, et

(72) Voyez ci après, page 55.

(73) Il y a eu deux frères de ce nom, *François* et *Michel*, tous deux célèbres sculpteurs. Ils étoient né à Eu en Normandie. Après avoir étudié à Rome, ils embellirent Paris de leurs ouvrages. J'aurai souvent occasion de les indiquer. François mourut en 1699, âgé de 55 ans. Et Michel en 1686, à 74 ans.

Digitized by Google

Armoricæ principum hæredis Magni Henrici Rohannæi herois celeberrimi filiæ unicæ, et omnium christianorum regum affinis; quæ Henricum Chabotium propinquum suum plurimis Europæ magnatibus anteposuit; Francorum inter primates ille provectus, in arduis imperii rebus sic emicuit, ut communi aulicorum, etiam invidentium, voce dignissimus omnium honorum titulis censeretur. Sed mors immatura, proh dolor! post cæsos in bello hispanico Henrici fratres Carolum et Guidonem, duces fortissimos, ipsum Henricum virum excellentissimum, in ætatis flore, regi, patriæ, uxori, liberis, et amicis rapuit, Deo et hominum memoriæ non præripuit. Sat hoc tibi, viator, et humanæ conditionis memor progredere. Vixit annos triginta novem, devixit anno gratiæ M. DC. LV. Dulcissima conjux, non mœrens tantùm, sed ferè moriens, et carissimi liberi posuere.

Cet Henri Chabot étoit le second fils de Charles Chabot, seigneur de Sainte-Aulaye, et de Henriette de Lur sa femme. Il avoit d'abord été destiné à l'état ecclésiastique, et n'avoit point servi, quoiqu'Anguier, par le faisceau d'armes posé sous son tombeau, l'ait représenté comme un guerrier. Henri Chabot avoit un mérite précieux dans les cours, le don de plaire. Il sut toucher le cœur de Marguerite, duchesse de Rohan, qu'il épousa en 1645. C'étoit le chef de la branche des Chabots Rohans.

Il paroît qu'Henri Chabot vit la mort avec beaucoup de fermeté. Elie Courand, jacobin à Angers, célébra dans un discours imprimé sa résignation et son courage (74).

La famille des Chabots est ancienne dans le Poitou: elle porte dans ses armoiries une espèce de poisson commune dans le pays, et qu'on nomme *Chabot* (75). Les Chabots mirent sans doute cet animal dans leur écu lorsqu'ils se donnèrent des armes: car, s'il s'élevoit

(74) Le Héros chrétien, ou discours funèbre sur le sujet de la mort de Henri Chabot, duc de Rohan et de Fontenay, pair de France, par Elie Courand, jacobin. Angers, avril 1655, in 4°.

(75) Le chabot est un petit poisson qui se trouve communément dans les ruisseaux et les rivières rapides: il se tient toujours au fond de l'eau, se cache sous les pierres, et quand on frappe dessus, cet animal timide en sort tout étourdi, quoiqu'il n'ait pas été blessé. Ce poisson a quatre à cinq pouces de long: sa tête est aplatie, et si grande à proportion de son corps, qu'on l'a appelé en Languedoc *tête d'âne*. C'eſt le *Cottus gobio* de Linnæus. Bloch l'a figuré dans son Ictyologie, pl. 38, fig. 1 et 2.

entre eux une contestation d'ancienneté, il y auroit tout à parier pour le poisson.

On donne dans cette épitaphe, aux seigneurs de la maison de Rohan, la qualification de princes d'Ecosse, de Navarre et de Bretagne, parce que dans les royaumes où les filles succèdent, tous ceux qui sont issus par les femmes des maisons souveraines qui y ont régné, sont princes du sang de ces royaumes : ainsi, des filles des rois de Navarre, d'Ecosse, et des ducs de Bretagne, ayant été mariées dans la maison de Rohan, tous ceux qui en sont descendus sont princes du sang de Navarre, d'Ecosse et de Bretagne. La maison de Rohan prétend même être descendue, par mâles, des anciens comtes de Vannes, puînés de la première maison de Bretagne (76).

La qualité de sérénissime est déplacée dans cette épitaphe; à peine la donnoit-on aux princes du sang de France dans le temps : on en a gratifié ici la duchesse de Rohan.

Tombeau de Philippe Chabot.

Auprès du tombeau de Henri, on voit celui de Philippe Chabot, connu sous le nom de l'amiral Chabot. *Planche XII.*

Ce tombeau est de marbre noir : l'amiral est dessus à demi couché : il est entièrement couvert d'une superbe armure, et il a par dessus une espèce de casaque qui lui descend jusqu'à la ceinture : cette casaque est bordée d'une frange et chargée d'ornemens, tels qu'un lion, une étoile, et sur-tout d'une infinité de chabots. Il a le bras gauche appuyé sur son casque, dont il embrasse le cimier surmonté

(76) Voyez pour les alliances de la maison de Rohan avec la maison de Bretagne et celles de France, de Navarre, d'Arragon, d'Angleterre, d'Ecosse, etc., un long mémoire de M. l'abbé Georget, grand vicaire de M. le cardinal de Rohan, intitulé : *Réponse à un écrit anonyme, intitulé : Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour*, in-8°. 1771.

L'exemplaire que je possède a appartenu aux capucins de la rue Saint-Honoré, à qui madame Geoffrin l'avoit donné ; et pour le vendre on a essayé d'effacer la marque. C'est ainsi que presque toutes les bibliothèques des couvens ont été dilapidées.

Tabula I. Tabula Isiaca

d'un large panache : près du casque sont ses gantelets et d'autres pièces de son armure.

L'amiral est décoré de l'ordre de Saint-Michel : il tient à la main son sifflet pour donner l'ordre : ce sifflet est suspendu à son cou par une chaîne.

Cette statue est belle, la tête à un caractère vraiment noble, et les détails sont parfaitement finis.

Elle est placée dans un encadrement d'une composition savante, mais trop riche, trop compliquée, quoique l'ensemble en soit très-bien entendu.

Sous le tombeau de l'amiral il y a une petite statue couchée. On dit qu'il avoit demandé que ce petit monument consacrât sa reconnoissance pour un fidelle domestique qui ne l'avoit point abandonné dans ses malheurs, même dans sa captivité. Le sentiment qui dicta cette disposition lui fait honneur, et répare un peu les fautes de son orgueil et de sa foiblesse.

Les coins du tombeau sont décorés d'ancres diversement entrelacées, de quatre génies qui éteignent leurs flambeaux. Ces quatre génies sont très-beaux.

La bordure du tombeau, la plinthe et toutes les parties sont semées de chabots, avec une extrême profusion : tout rappelle enfin les titres, les fonctions et la naissance de l'amiral, et paroît avoir été fait pour le consoler après sa mort des humiliations et des peines qu'il eut à souffrir pendant sa vie.

Ce tombeau est de Jean Cousin, peintre et sculpteur, né à Souci près de Sens en 1589, & un des premiers artistes françois qui se soit fait quelque réputation. D'autres l'attribuent à Paul Ponce (77) ; mais la première opinion est la plus suivie et la plus probable.

Quelques auteurs ont prétendu que ces ornemens étoient gothiques et barbares (78). Il me semble qu'en blâmant leur surabondance, ils auroient dû en même temps admirer leur richeſſe, leur accord, et leur parfait ensemble.

---

(77) *Suprà*, page 31.

(78) Piganiol, Description de Paris, Tome IV, page 2043 et Hurtaud, Dictionnaire de Paris, au mot *Célestin*. Cet Hurtaud n'a fait que copier l'ouvrage de Piganiol et lui donner la forme d'un Dictionnaire.

Sur la pierre qui sert de base à ce tombeau, on lit cette inscription :

D. O. M. S.

At viuenti certè heroi, assiduâ virtute inuidiam, mortuo verò continua sospitis virtutis memoria mortem propemodùm ipsam superare altius (hospes) et perennius decus fiet. Sed quid hoc istic inquies? Vtrumque tibi fortissimi herois Philippi Chabotii Galliarum Thalassiarchæ testatum esse, breuiùs forsan quàm fas fuerit, voluerunt manes. Cùm enim ille patrem habens Chabotianâ, matrem Luxemburgæâ stirpe editam, feliciter natus, educatus, excultusque feliciùs, facundiâ præditus incredibili, Francisco I, Galliæ regi, Augustissimo domino suo supra modum dilectus, triplici Torquatorum equitum torque à tribus insignitus regibus, dux quoque Gallicorum centum grauiorum armatorum equitum, vtrique in Franciâ mari occiduo ac eoo præfectus : in Burgundiâ, cujus etiam pater dictus est, ac in Transalpinâ aliquandiù Galliâ, quam, regalibus copiis solus imperans, regio penè totam imperio addixit. Prorex præliis fortiter depugnatis, compositis magnanimiter fœderibus, tot rebus, denique terrâ marique, domi ac foris benè gestis claruerit : huic potissima fuit, tùm gloria, tùm rediuiuæ gloriæ celebritas, tantus ipsius virtutisque comitis de inuidiâ triumphus, vt suæ instar anchoræ, vel more potiùs herculeo contra fluctus fortunam sisteret, ex liuore laudem ampliaret. Hoc viuus ille quod reliquum esse potest, patris obsequiis vt præstaret filius pientissimus Leonorius Chabotius, magnus Francorum Archippocomus, hoc indelebile forsitan monumentum posuit. Satisne satis superque eis, benè ergò precatus abi, ac virtutem amplexans, inuidiam disce, atque etiam mortem posse despicier. Vale. JODELIUS.

Cette épitaphe est de la composition d'Etienne Jodelle, premier auteur tragique françois, et l'un des poëtes de la Pléiade imaginée par Ronsard.

Jodelle avoit du goût pour les arts : ses vers françois ne sont pas lisibles aujourd'hui ; mais il n'en est pas de même de ses poésies latines, le style en est pur, coulant, et du meilleur goût. Il étoit bon littérateur, et connoissoit parfaitement les auteurs grecs et latins : les mots grecs latinisés dans cette épitaphe en sont une preuve ; elle est expressive, mais obscure.

Cette épitaphe nous apprend quelques circonstances particulières de la vie de Philippe Chabot : on y trouve sur-tout une énumé-

cation détaillée de ses titres et de ses emplois ; il suffira d'y ajouter quelques traits.

Philippe Chabot avoit été envoyé en ambassade en Angleterre où il reçut l'ordre de la jarretière. François I, son prince et son ami, l'avoit comblé de grâces, d'honneurs et de dignités. Ce favori fut pris avec son maître à la bataille de Pavie : bientôt après il fut envoyé en Piémont avec une armée ; il s'y rendit maître de quelques villes ; mais les trames des ennemis que ses hauteurs lui avoient faits à la cour, interrompirent ses exploits. Il avoit sur-tout excité la jalousie et la haine de Montmorenci et du cardinal de Lorraine : ils le perdirent dans l'esprit du roi qui commença à s'en détacher. Enfin ils l'accusèrent de malversation, et parvinrent par leurs intrigues à faire nommer pour le juger une commission, moyen toujours surement employé par des courtisans pervers pour écraser ceux dont ils avoient juré la perte.

Le chancelier Poyet étoit à la tête de cette commission. Chabot fut condamné en 1541 à perdre sa charge, et à une amende de 70,000 écus. François I, auquel il avoit répondu avec arrogance, car on ne peut qualifier que de cette manière la hauteur sans fermeté, auroit désiré qu'il eût été condamné à mort, pour jouir du plaisir cruel de lui faire grâce. Poyet étoit aussi peu content de cette sentence que son maître, mais enfin elle étoit portée. Cependant Philippe Chabot n'ayant pu payer cette amende, fut détenu en prison pendant deux années.

Voici le commencement de son arrêt. » François, par la grâce de » Dieu, roi de France ; A tous ceux qui ces présentes verront, » salut. Comme sur les plaintes à nous faites de plusieurs infidélités, » déloyautés et désobéissances envers nous, oppression de notre » pauvre peuple, forces (79) publiques, exactions indues, commis- » sions, impressions, ingratitudes, contemnement (80) et mépris, tant » de nos commandemens que défenses, entreprises sur notre autorité, » et autres fautes, abus et malversations, crimes et délits que l'on » disoit avoir été commis et perpétrés par Philippe Chabot, etc.

(79) Violences.
(80) Mépris.

» Sçavoir faisons que nous avons dit et déclaré, disons et déclarons » icelui Chabot, être atteint et convaincu d'avoir, mal, induement, » illicitement, injustement et infidellement, contre les défenses par » nous, de notre bouche à lui faites, et par impression et force » publique, sous ombre de son admirauté, pris et exigé ès années » mil cinq cent trente et six et trente sept, vingt sols sur les pêcheurs » de la côte de Normandie, qui esdites années ont été aux haran- » gaisons ; et la somme de six livres sur chacun bateau qui étoit » allé aux macqueraux, combien que lui eussions, comme dit est, » défendu de bouche de rien prendre (81). »

On voit que rien n'annonce dans ce procès des crimes contre l'état, ni de lèse-majesté. On n'y articule que quelques exactions commises envers des pêcheurs, exactions coupables sans doute, et pour lesquelles il méritoit d'être dénoncé, poursuivi et sévèrement puni. Mais ces exactions dont tant de courtisans et de gens en place ont donné le dangereux exemple, n'étoient que le prétexte et non la cause des persécutions qu'il éprouvoit. Poyet ne trouvant pas de crime assez fort à lui reprocher, eut l'impudence de l'accuser de celui d'ingratitude, vice détestable sans doute, mais pour lequel on n'a jamais fait le procès à personne.

Croyant plaire au roi, il força les juges à prononcer contre l'amiral, tellement qu'un d'entre eux mit au bas de sa signature un *V* uni avec un *I*, pour indiquer qu'il signoit par contrainte : VI.

Poyet se fit apporter la sentence sous prétexte que comme président de la commission il devoit y donner la forme, et il ajouta aux concussions et malversations dont on y disoit l'amiral convaincu, les mots *infidélités* et *déloyautés*, que nous y avons lus. Il y joignit encore à la privation des offices et au bannissement auxquels on le condamnoit, la clause *sans pouvoir être rappelé.*

Cette rigueur excessive intéressa en sa faveur : la duchesse d'Estampes sollicita vivement le roi. L'amiral obtint la permission de mettre sous les yeux des mêmes magistrats qui l'avoient jugé, quelques pièces qui servoient à sa justification, et qui n'avoient point été produites pendant le cours de la procédure.

(81) Pasquier, Recherches de la France, Tome I, page 550.

Les

Digitized by Google

Les commissaires, sans porter atteinte au premier jugement, déclarèrent l'accusé exempt du crime de lèse-majesté et d'infidélité au premier chef. Le roi lui permit de venir à la cour.

Cette ame si hautaine, abattue par des revers qui auroient dû l'irriter et doubler son énergie, ne fut presque plus rien trouver pour sa justification. Chabot parut prêt à s'avouer coupable pour obtenir sa liberté et reprendre une faveur dont il auroit dû s'indigner puisqu'elle ne lui rendoit pas sa vertu. *Eh bien*, lui dit le roi dès qu'il le vit, *vanterez-vous encore votre innocence ? Sire*, répondit humblement l'amiral, *j'ai trop appris que nul n'est innocent devant son Dieu et devant son roi ; mais j'ai du moins cette consolation, que toute la malice de mes ennemis n'a pu me trouver coupable d'aucune infidélité envers votre majesté.* Philippe Chabot, entièrement vaincu par l'adversité, et ne conservant plus rien de son ancienne fierté, eut la bassesse de demander des lettres de grâce, et fut assez malheureux encore pour les obtenir.

Ces lettres le déchargeoient de l'amende, et le rétablissoient dans ses emplois : il conserva ainsi ses richesses et ses vaines dignités aux dépens du véritable honneur, puisqu'il s'interdit par-là tout moyen de revenir jamais sur ce jugement. Le perfide Poyet, qui dressa ces lettres, non seulement y inséra mot à mot le premier arrêt, mais il eut encore l'attention d'ajouter *qu'il avoit été porté au vu et au su du roi, et muni de son approbation.* Ce qui acheva de le mettre à l'abri de toute révision.

Philippe Chabot, courtisan sans politique, glorieux sans générosité, mourut le 1 juin 1543, dans son hôtel situé derrière le prieuré commendataire du petit Saint-Antoine, rue des Juifs ; et il fut inhumé le jeudi suivant dans la chapelle d'Orléans.

Dès qu'il fut mort, on ne pensa plus qu'à la grande dignité dont il avoit été revêtu.

Mais Poyet fut bientôt puni lui-même de ses lâches noirceurs, il reçut le juste châtiment de ses crimes : la condamnation de l'amiral fut une des charges qu'on avança contre lui. La veuve et les héritiers de Chabot poursuivirent la révision de son procès, qui fut déclaré nul en 1545.

La charge d'amiral que possédoit alors Philippe Chabot, ne

s'accordoit qu'à des hommes d'une naissance distinguée, c'étoit une marque signalée de la faveur des rois, et une des premières dignités de l'Etat.

J'ai déjà indiqué, dans la description du tombeau, le costume remarquable de Philippe Chabot, sa chemisette, son sifflet (82), &c.

Outre les armoiries de sa maison, il avoit pris pour devise ces mots : *Concussus surgo*. Si l'on m'ébranle je m'élève. Cette devise altière contribua un peu à exciter la rage de ses envieux et de ses ennemis.

Thevet a écrit son histoire (83); et Paquier nous a transmis les détails de son procès (84).

Thevet a de plus donné son buste d'après son tombeau aux Célestins, à la tête de son histoire.

Philippe Chabot fut enterré avec une pompe magnifique. Toutes les paroisses, tous les corps assistèrent à son convoi, dont voici l'ordre et la marche (85).

Premierement partirent de sa dicte maison les Cordeliers, les Jacobins, les Augustins et les Carmes, avec leurs croix; à chacusne desquelles il y avoit deux torches aux armoiries du dict seigneur.

Aprez marchoient les Billettes, les Blancs-Manteaux et le St. Esprit avecques leurs croix, a chascune croix deux torches aux armoiries du dict seigneur.

Puis marchoient les prestres des paroisses et chanoineries de cette dicte ville estans en grand nombre; et y avoit trente trois croix; à l'entour de chascune d'icelles y avoit deux torches aux armoiries du dict sieur.

Aprez marchoient cent paüvres tous vestus de robbes et chapperons de deuil, portans chacun une torche ardente garnye des dictes armoiries du dict sieur.

Aprez marchoient les religieux de Madame Ste Geneviesve.

Aprez marchoient vingt-deux crieurs de la ville de Paris, vestus

(82) *Suprà*, page 58.

(83) Histoire des hommes illustres, page 382.

(84) Recherches de France, Tome I, page 549.

(85) Don Felibien, Histoire de Paris, preuves, Tome III, page 357.

de deuil et garnys d'escussons aux armoiries du dict seigneur; et sonnoient par les rues de leurs sonnettes.

Aprez marchoit un gentilhomme de la maison du dict seigneur, vestu de deuil, tenant un baston en sa main; lequel menoit et conduisoit cent neuf serviteurs, officiers et entremetteurs du dict seigneur, tous portans le deuil.

Aprez marchoient les gentilshommes, maistres d'hôtel de sa maison et plusieurs capitaines sans deuil, mais vestus de bons et riches habits.

Aprez marchoient les doyens et chanoines de St. Germain de l'Auxerrois, la saincte Chapelle, puis l'église de Paris du costé dextre; et du côté senestre marchoient les quatre facultés de l'université de Paris avec le recteur et ses bedeaux.

Aprez marchoient douze archers et hacquebusiers de la dicte ville, vestus de leurs hocquetons de livrée, portant chacun une torche ardente armoyée des armes de la dicte ville.

Aprez marchoit un gentilhomme vestu de deuil, portant la cotte d'armes armoyée des armes du dict seigneur, estant de satin cramoisy dorée.

Aprez marchoient deux gentilshommes portans deux estendards de couleur de blanc, noir et jaune; et avoit pourtraict a chascun l'image de St. Christofle.

Aprez marchoit un autre gentilhomme portant l'escu.

Aprez, un autre portant l'espée.

Aprez, un autre portant le heaume ou armet.

Aprez, un autre portant le guidon.

Aprez, marchoient trois des héraults-d'armes du roy, vestus de leurs cottes d'armes sur habillemens de deuil.

Aprez marchoient les abbez de Ste Geneviesve et St Magloire, puis Monsieur le cardinal du Bellay, évesque de Paris, qui donnoit la bénédiction au peuple.

Aprez marchoient Messeigneurs... portans le deuil, et lesquels portoient le corps du dict seigneur, lequel estoit couvert d'un grand poisle de drap noir, sur lequel avoit un bel oreiller de broderie, où estoit mise et posée la couronne de comte du dict seigneur, et y avoit six torches ardentes armoyées comme dessus à l'entour du dict corps.

Aprez marchoit Louis Monsieur de Nevers, menant le premier deuil.

Aprez Mons. . .

Aprez marchoit Monsieur le cardinal de Givry seul, vestu d'une robbe de camelot violet à longue queuë trainant; et y avoit un homme derriere lui qui luy portoit sa queuë.

Aprez marchoient les huissiers de la cour a costé dextre, et les sergens de la ville de l'autre costé du ruisseau, vestus de leurs robbes de livrée et navires.

Aprez marchoit la cour de parlement du dict costé à dextre, la ville de l'aultre costé senestre, avec la chambre des comptes qui estoit vers le ruisseau.

Aprez et derriere la dicte cour marchoient Meſſieurs du Chastelet.

En la quelle ordre allerent porter le dict corps en l'église et monastere des Célestins, laquelle estoit tenduë de velours noir armoyé des armes du dict seignenr de broderie, et y avoit un cercueil de bois tout couvert de si grande quantité de cierges ardens, avec ceux qui estoient à l'entour de la dicte église, qu'il sembloit que tout fust en feu. Puis fut célébré la belle grand messe de *requiem*, chantée musicallement par multitude de chantres. Et fut dicte la dicte messe par Monsieur Cenalis, évesque d'Avranches. L'abbé de Saincte Geneviesve faisoit le diacre, et l'abbé de St Magloire le soubs diacre. Puis fust faicte une belle prédication par un docteur en théologie nommé Deaurati, jacobin, à la louange du dict seigneur, lequel print pour son thesme les deux versets du prophête David : *In pace in idipsum dormiam, et requiescam ; quoniàm tu, Domine, singulariter in spe constituisti me.* Lesquels il exposa bien en propos (86).

---

(86) *Oraison funèbre de Philippe Chabot, comte de Charny, &c., par* Pierre Doré, *de l'ordre des frères prêcheurs.* Ce discours est imprimé dans sa *Déploration de la vie humaine.* Ce Pierre Doré, dominicain et docteur de Sorbonne, est mort en 1569. Il étoit professeur de théologie. Rabelais l'a désigné sous le nom de *notre maître Doribus.* Il n'est connu que par des ouvrages écrits bizarrement et intitulés de même : c'étoit le goût de son siecle. Les plus burlesques sont : *La Tourterelle de Viduité, Le Passereau solitaire, Les neuf médicamens du Chrétien malade, Les Allumettes du feu divin, Le Cerf spirituel, La Conserve de grâce,* prise du pseaume *Conserva me.* On a encore de lui plusieurs autres écrits en latin.

Monument to Charles Frederick

Monument to Charles Mordaunt, Earl of Peterborough

Sépulture du cœur de Henri II ; de Charles IX ; de François, duc d'Anjou ; et de Catherine de Médicis.

Près du tombeau de Philippe Chabot, en face de l'autel, au milieu de ces statues gothiques qui rappellent des temps barbares, ou de ces superbes tombeaux qu'on ne peut voir sans méler au sentiment d'admiration pour l'artiste, quelques pensées douloureuses sur la briéveté de la vie, en songeant que ces marbres vivans sont tout ce qui reste des hommes dont la dépouille mortelle leur a été confiée, on aperçoit un piédestal richement orné d'enfans, de feuilles d'acanthe, de pattes de lion et de têtes de belier : il supporte trois jeunes filles de la plus grande beauté. Sont-ce des vierges, des martyres ? Non, rien n'annonce en elles des traits flétris par les veilles, le jeûne et les austérités. Ce sont les Grâces. On ne voit plus les images funèbres dont on est entouré dans cette chapelle triste et obscure : on se croit transporté dans le temple de ces déesses. Anaximandre va leur sacrifier.

Ces trois Grâces sont de marbre et d'un seul bloc : elles se tiennent par les mains, ainsi que les anciens nous les ont décrites : quelquefois ils les représentent toutes nues (87), mais le plus souvent habillées. Ils les appeloient alors les Grâces décentes (88). Mais quand on les représentoit habillées, elles n'avoient ni agrafes ni ceintures (89), leurs voiles flottoient négligemment au gré des vents.

Les Grâces de Germain Pilon sont les Grâces décentes : elles ne sont pas entièrement vêtues, mais elles ne sont pas nues. Leurs proportions sont si justes, leurs têtes si belles, qu'on ne peut se lasser de les regarder. Si les Grecs avoient possédé ce précieux monument, il auroit été célébré par tous leurs écrivains comme une des merveilles de leur temple : et peu d'habitans de Paris se doutent même de l'existence de ce chef-d'œuvre.

---

(87) C'est ainsi que sont les Grâces de Boucher.

(88) *Junctaque nymphis Gratia decentes.*

Hor. Od. lib. I. od. IV. p. 6.

(89) *et solutis*
Gratia zonis.

Id. od. 31. v. 5.

Elles portent une urne de bronze, surmontée d'une fleur de lis, et soutenue sur leur tête par trois dauphins. *Planche XIII*, N°. 1.

On s'imagineroit que cette urne est dépositaire des cendres de quelque jeune vierge moissonnée à la fleur de ses ans. On s'en approche avec un sentiment à la fois douloureux et tendre. On lit les inscriptions, mais on recule avec effroi en apprenant d'elles, que ce vase funéraire contient les cœurs lâches et perfides du foible Henri II; du bizarre et séditieux François, duc d'Anjou; enfin de Charles IX, le bourreau de ses sujets.

Catherine de Médicis fit exécuter cet ouvrage, chef-d'œuvre de Germain Pilon, pour y déposer le cœur de son mari et de ses enfans. Sur chacune des trois faces du piédestal on lit un distique latin.

Sur la première :

Cor junctum amborum longum testatur amorem,
Ante homines junctus, spiritus ante Deum.

Sur la seconde :

Cor quondam Charitum sedem, cor summa secutum,
Tres Charites summo vertice jure ferunt.

Sur la troisième :

Hîc cor deposuit Regis Catharina mariti,
Id cupiens proprio condere posse sinu.

Henri II étoit né en 1518, de François I, et de la reine Claude. Il succéda à son père en 1547. Ce prince étoit adroit à tous les exercices, et inhabile à l'art de régner, le seul qui lui fût nécessaire. Sa foiblesse, son irrésolution, furent au nombre des causes des maux du royaume. Il eut l'œuil droit crevé en joutant contre Montgomeri dans un tournois, et mourut de cette blessure à Paris, dans son palais des Tournelles, le 10 de juillet, après avoir vécu 40 ans et régné 12 ans. Son corps fut porté à Saint-Denis; ses entrailles et son cœur furent ensevelis dans l'église des Célestins de

Paris, au milieu du sanctuaire, avec une magnificence royale (90).

Il y avoit autrefois dans la chapelle d'Orléans un tableau sur lequel on lisoit ces vers.

ELEGIACUM CARMEN.

De pio regis Henrici hujus nominis secundi corde.

Huius pyramidos si quis mysteria gliscit
Nosse, sub ista suo cor pede Regis habet.
Virgineos habet hæc triplici sub imagine vultus,
At Charites ternas signat.
Prima fidem propriè signat, spem ritè secunda,
Tertia dilectam denotat esse charim:
Quas rex Henricus miro possedit amore,
Has veluti sponsas totus habebat amans.
Firma fides regis, spes certa, carique perennis,
Nullis temporibus deseruere virum.
Hinc fit, ut admixtas cernantur jungere dextras,
Quod nusquàm fuerit, rex pius absque tribus.
Jure manus igitur conjunctas semper habentes,
Absque tribus scandet nullus, ad astra docent.
Carminis istius lectorem quemque monebo,
Hoc regina suum cor cupit esse loco.
Dum vitæ Lachesis præsentes finiet annos,
Et fuerit proprium morte secuta virum:
Ut quorum fuerit cor unum atque una voluntas,
Dùm simul amborum mutua vita foret,
Corporibusque suis unum vivendo cubile,
Ut fuit, et vivis spiritus unus erat:
Sic quoque mors properans nimiùm diuisit utrosque;
Ut fuit illorum, sic erit unus amor.
Istius ergo rei sit pyramis optima testis,
Quæ simul amborum corda ligata tenet.

(90) Beurrier, Histoire des Célestins, page 355.

DISTICON.

Hîc sua rex regina simul statuere reponi
Corda : locus veri pignus amoris erit.

Charles IX naquit auſſi à Saint-Germain, en 1550 : il monta sur le trône à l'âge de 10 ans, après la mort de son père Henri II, et de ſon frère François II. Il a signé la Saint-Barthélemi : périsse à jamais son exécrable mémoire. Il mourut le 30 mai 1574, à 24 ans. Son corps est à Saint-Denis : son cœur fut inhumé aux Célestins avec celui de son père Henri II, par Pierre de Gondi, évêque de Paris. Henri III régnoit alors en Pologne (91).

Le portrait de Charles IX est sur une vitre de la chapelle d'Orléans (92) : j'en parlerai bientôt.

François de France, duc d'Alençon, d'Anjou et de Berri, frère de Charles IX, étoit né en 1554. Il se mit à la tête des mécontens lorsque son frère Henri III monta sur le trône. Il avoit de la bravoure, quelques talens militaires. Il fut joué par Elisabeth, qui feignit long-temps de vouloir l'épouser ; et malgré l'anneau qu'elle lui avoit donné, il ne fut pas plus heureux que les autres princes à qui elle en avoit promis autant. Ce prince bizarre, léger, volage, joignoit de grands défauts à quelques bonnes qualités. Il mourut à Château-Thierry de phtisie en 1584, à 29 ans. Son corps est à Saint-Denis, et son cœur est avec ceux de ses frères dans l'église des Céleſtins.

Catherine de Médicis fit exécuter cette urne : mais il eſt faux que son cœur y soit aussi renfermé, ainsi que l'avancent Piganiol (93) et ses copistes (94). Si cela eût été, Beurrier, dont la vanité monacale retrace avec tant de complaisance tous les grands personnages inhumés dans son couvent, n'auroit assurément pas manqué d'en parler. Le mortuologe (95) des Célestins n'en fait donc pas mention.

(91) Beurrier, Histoire des Célestins, page 362.

(92) *Idem*, page 363.

(93) Description de Paris, Tome IV, page 198.

(94) Hurtaud, Dictionnaire de Paris, Tome II, page 107.

(95) Mot barbare, composé du grec et du latin, par lequel les Célestins désignoient leur registre mortuaire.

Il est difficile de trouver un morceau de sculpture plus achevé que ce monument : par sa noble simplicité, la correction du dessein, l'élégance des formes et des contours, la légéreté et le mérite des draperies, il seroit digne d'être placé dans le *museum* qu'on prépare.

Ce monument est connu sous le nom *des trois Grâces de Germain Pilon.*

Cet artiste, qui a enrichi la capitale de tant de chefs-d'œuvres, étoit né dans le Maine en 1608. Il fut un de ces hommes rares destinés à tirer les arts de la barbarie, et à porter dans leur patrie le vrai goût du beau. Moréri prétend qu'il mourut en 1608 : mais M. Dreux Duradier a très-bien prouvé par l'épitaphe de Pilon, imprimée dans les œuvres de Ménard en 1607, que ce sculpteur mourut au commencement de 1606 (96).

Sépulture du cœur de François II.

A l'autre extrémité du tombeau des ducs d'Orléans, est un piédestal triangulaire, formé d'un superbe bloc de porphyre, sur lequel s'élève une colonne de marbre blanc ; allusion à la colonne de feu qui conduisoit les Israélites dans le désert. Cette colonne supporte sur son chapiteau une urne de bronze doré, sur laquelle un enfant ailé pose une couronne de même métal. Au bas de la colonne sont trois enfans de marbre blanc, qui tiennent des flambeaux renversés, et qui paroissent mettre le feu à la colonne.

On lit sur chacune des trois faces une de ces inscriptions.

I.

COR REGIS IN MANU DEI.

Hoc oraculo dignum fuit cor FRANCISCI II, *regis christianissimi, in urnâ huic columnæ superpositâ conclusam, tanto veræ fidei assertori, generosam Christi martyrem* MARIAM STUARD *conjugem habuisse, quædam fuit veræ immortalitatis assertio.*

(96) Journal de Verdun, février 1759, page 122.

II.

LUMEN RECTIS.

Tale fuit emblema hieroglyphicum FRANCISCI II, *piissimi Francorum Regis, cujus cor hìc situm est. Hic, instar igneæ columnæ Israeli nocte prælucentis, rectitudinem, et pro avitâ religione flagrantem zelum, adversus perduelles hæreticos semper præ se tulit.*

III.

D. O. M.

ET PERENNI MEMORIÆ.

FRANCISCI II *Francorum Regis*, CAROLUS NONUS *ejus in regno successor, suadente reginâ matre* CATHARINA, *hanc columnam erigi curavit, anno salutis* 1562.

Quoique le règne de François II n'ait été que de 17 mois, il fit éclore tous les maux qui désolèrent la France. Les Guises s'emparèrent du gouvernement sous ce monarque enfant. Les mécontens se joignirent aux calvinistes persécutés, et l'ambition fut la cause de ces guerres désastreuses, dont la religion avoit été le prétexte. François II, malade depuis long-temps, et infirme dès son enfance, mourut à 17 ans, le 5 décembre 1560, d'un aposthème à l'oreille; laissant le royaume endetté de quarante trois millions, et en prise aux fureurs des guerres civiles. On prétendit que ce prince sans vices et sans vertus avoit été empoisonné. Chaque parti s'accusa de ce crime imaginaire, pour se perdre réciproquement. Ce prince aimoit les lettres, et c'est tout ce qu'il fit de bien.

Ce monument est inférieur beaucoup au précédent, il est cependant très-beau. La tête de mort et les têtes humaines qui ornent le socle sont de mauvais goût, mais les trois enfans sont admirables. Ils sont de Paul Ponce, et connus des artistes sous le nom *des trois enfans de maître Ponce* (97).

(97) *Suprà*, page 31.

1800 Obelisk on the Piazza di Monte Citorio.

La seconde des inscriptions que j'ai rapportées, fait allusion à la devise de François II : c'étoit une colonne ardente, avec ces mots : *Lumen rectis.*

La troisième nous apprend que ce fut Charles IX qui lui éleva cette colonne, d'après les conseils de Catherine sa mère, en 1562.

Sépulture du cœur d'Anne de Montmorenci.

En entrant dans la chapelle d'Orléans par la porte du chœur, on voit une grande colonne torse, ornée de feuillages et de moulures, assez gauchement interrompue par des bandes, et dont les chapiteaux, d'ordre composite et d'un assez mauvais goût, portent une urne de bronze dans laquelle repose le cœur d'Anne de Montmorenci, connétable de France.

Cette colonne est élevée sur un piédestal de marbre, et accompagnée de trois statues de bronze, qui représentent trois vertus.

La première est placée entre deux pilastres, dont l'un porte un casque, l'autre une sphère : elle tient dans une main une épée, et de l'autre une fleur : à ses pieds sont les armes du connétable, et cette inscription :

Asta, viator, non leve pretium moræ,
Hoc grande parvo cor duplex jacet loco
Regis ducisque, Regis Henrici, ducis
MONTMORANTII ANNÆ, *per gradus qui singulos,*
Ad militaris ordinis fastigium
Pervenit, et res maxi as sub maximis
Domi forisque regibus gessi tribus,
Francisco et Henrico ultimoque Carolo.
Sed præcipua quò singularis et fides,
Inter ducemque regem et Henricum foret
Testata, corda jussit amborum simul
Rex ipse poni, pignus haud dubitabile,
Quòd juncta eorum vita perpetuò fuit,
Hîc juncta quorum mors habet vitalia.

La seconde est placée entre les gantelets du connétable et une tête

de mort, ce qui n'est pas très-ingénieux : les montans des pilastres portent l'épée de connétable, l'autre le fourreau : au milieu sont deux cornes d'abondance réunies autour d'un caducée. Au-dessus on lit cette inscription.

D. O. M. S.

SISTE PARUM,

ET AUDI, VIATOR.

In ANNA *Duce* MONTMORANTIO *tanta fuit rei militaris scientia, et in tractandis, et explicandis negotiis vigilantia, ut paulatim, tanquàm per scalarum gradus, virtutis ergo ascensum sibi ad honoris altissimum gradum paraverit. Quem, dùm vixit, tenuit honorificentissimè, cum Henrici secundi Regis potentissimi approbatione maximâ, qui eam ipsam amplissimè, quam à Rege Francisco patre consecutus erat Annâ, dignitatem augere si potuisset cogitabat, ut incomparabilem et penè inauditum suum erga clarissimum virum amorem declararet; et si plerique, eique principes viri, imminuere quibus poterant artificiis conarentur, augebat tamen obtrectatio amorem, ut nihil penitùs de jure publico aut privato statueret, quod Annæ non probaretur, ut jàm unum animum in duobus corporibus facilè cerneres. Quæ voluntatem et animorum summa conjunctio, ut posteris monumento innotesceret memorabili, voluit Henricus amborum corda in eâdem jacere æde, igitur consentientibus Carolo nono, et Catharinâ reginâ, matre ejus, lectissima fœmina Magdalena conjux, et Franciscus filius piissimus mœrentes. P. P.*

Les pilastres qui accompagnent la troisième figure ne portent rien : la figure elle-même tient un flambeau renversé. Sur le piédestal on voit une sphère avec tous ses cercles, et au-dessus un cœur accompagné de cette inscription :

Ci dessous gist un cœur plein de vaillance,
Un cœur d'honneur, un cœur qui tout savoit,
Cœur de vertus qui mille cœur avoit,
Cœur de trois rois, et de toute la France.
Cy gist ce cœur qui fut notre assurance,
Cœur qui le cœur de justice vivoit,

Cœur qui de force et de conseil servoit,
Cœur que le Ciel honora dès l'enfance,
Cœur non jamais, ni trop haut, ni remis.
Le cœur des siens, l'effroi des ennemis,
Cœur qui fut cœur du roi Henry son maître,
Roi qui voulut qu'un sepulchre commun
Les enfermat après leur mort, pour être
Comme en vivant deux mêmes cœurs en un.

Ce monument est chargé d'alérions, oiseaux qu'on appeloit d'abord aiglettes, et qui se trouvent dans toutes les armoiries des Montmorenci.

Anne de Montmorenci avoit été enfant d'honneur auprès de François I. Ses services militaires furent récompensés en 1538, par l'épée de connétable. Jouet des cabales de la cour, et souvent victime de ses propres intrigues, il fut disgracié peu de temps après avoir reçu cette grande dignité. Henri II le rappela; mais bientôt des brouilleries entre lui et Catherine de Médicis le firent éloigner par François II. Rappelé à la cour sous Charles IX, il se réconcilia avec les Guises ses ennemis, dont le génie l'emportoit sur le sien.

Montmorenci ne savoit pas lire, il ne savoit que se battre; élevé dans cette honteuse ignorance, comment auroit-il été tolérant? Religieux sans instruction, il étoit fanatique et cruel: il se montra persécuteur outré des huguenots: il ne falloit, selon lui, qu'une religion en France, et il croyoit qu'on devoit tuer ceux qu'on ne pouvoit convertir.

Il parvint à une incroyable faveur sous le règne de Henri II. Cet homme hautain aimoit ses dignités, et vouloit les conserver: il intriguoit avec les grands seigneurs, avec les simples gentilshommes. Une clientelle nombreuse de ces courtisans, fiers avec les hommes sans état, bas avec les hommes en crédit, l'entouroit sans cesse: il leur prodiguoit les emplois pour se les attacher; et il les traitoit avec dureté pour leur faire sentir la distance qu'il y avoit entre eux et lui.

On a beaucoup célébré Anne de Montmorenci. Il avoit, dit-on, des défauts et de grandes qualités. Quelles sont ces qualités? On a vanté

sa probité : cependant son avarice ruina les affaires de France et d'Italie, et accrut sous Charles IX la puissance des Guises. Comblé de grâces, de pensions, de gratifications, plus il obtenoit de la foiblesse du monarque, plus il demandoit : lorsqu'il fut promu à la dignité de connétable, il refusa de se démettre de l'état de maréchal de France, afin de conserver les gages de ces deux états : il étoit ainsi son lieutenant et se commandoit à lui-même.

Les états avoient demandé qu'on fît rendre compte à ceux qui avoient reçu des gratifications exorbitantes des rois. Montmorenci, effrayé au seul mot de reddition de compte, se réunit au maréchal de Saint-André et aux Guises, ce qui donna lieu à ce triumvirat, formé pour l'intérêt seul des Triumvirs (98).

On a vanté ses talens militaires : il étoit brave en effet ; mais dans huit batailles où il commanda, il fut toujours vaincu et fait prisonnier : *Vous-êtes toujours pris*, lui disoit d'Aumale ; *Et vous toujours blessé*, lui répondit le connétable.

On a vanté sa piété : mais l'humanité n'est-elle pas le véritable signe de la religion ? Voici quelle étoit la sienne : « Il ne manquoit » jamais à ses dévotions et à ses prières ; tous les matins il ne failloit » de dire et entretenir ses patenotres par les champs, aux armées, » parmi lesquelles on disoit qu'il falloit se garder des patenotres du » connétable ; car en les disant et marmottant, lorsque les occasions » se présentoient, comme force débordemens et désordres y arrivent » maintenant, il disoit : allez moi pendre un tel ; attachez celui-là » à un arbre ; faites passer celui-ci par les piques ou les arquebuses » devant moi ; taillez moi en pièces tous ces marauds qui ont voulu » tenir ce clocher contre le roi ; brulez-moi ce village ; boutez-moi le » feu par-tout à un quart de lieue à la ronde : et ainsi tels & sem- » blables propos de justice ou police de guerre proféroit-il, sans s'en » débaucher nullement de ses paters, qu'ils ne les eût parachevés, » pensant faire une grande erreur s'il les eût remis à dire à une autre » heure, tant il y étoit consciencieux. Il jeunoit tous les vendredis. » Quand il voyoit faire des fautes, ou qu'on bronchoit devant lui,

(98) Mayer, Galerie philosophique du seizième siècle, Tome II, page 15.

» il le savoit bien relever. Oh ! comment il repassoit les capitaines, » quand ils failloient à leurs charges, et qu'ils vouloient faire les » suffisans ; et messieurs les conseillers et présidens, et gens de justice, » quand ils avoient fait quelques pas de clerc ; la moindre qualité » qu'il leur donnoit, c'est qu'il les appeloit ânes, veaux et sots : il avoit » mérité le surnom de capitaine *brule bancs*, depuis qu'à la tête d'un » corps de troupes, il étoit venu bruler, dans les fauxbourgs de Paris, » les temples où se tenoient les preches huguenots. Quand il étoit » question de la religion, il n'étoit plus qu'un soldat ; il ne connoissoit » plus ni parens, ni amis, ni famille (99).

Voici quelques autres traits de sa férocité.

Henri II l'avoit envoyé à Bordeaux, à la tête d'une armée ; il arrive. Quoique les portes fussent ouvertes, qu'on eût été au-devant de lui pour le complimenter, qu'on eût tapissé les rues pour le recevoir plus honorablement, il voulut agir en ennemi, et n'entrer dans la ville que par la brèche. Après cette ridicule et barbare formalité, il fit pointer le canon dans les principales rues ; il obligea les habitans à lui remettre toutes les armes qu'ils possédoient ; fit briser toutes les cloches, enlever à la ville tous les titres qui constatoient ses priviléges, et interdit le parlement par une commission de juges, ou plutôt de condamnateurs qu'il avoit amenés. Il fit faire le procès à la ville, fit condamner de dix en dix maisons un Bordelois à être pendu : presque tous les officiers municipaux à périr sur l'échafaud, et plusieurs furent juridiquement sacrifiés.

Telle étoit la justice d'un despote, voici l'action d'un brigand.

Parmi les magistrats condamnés à la mort, étoit un nommé *Lestonat :* sa femme, jeune et belle, vint se jeter aux pieds du connétable, et lui demanda en pleurant la grâce de son mari. Le catholique Montmorenci, plus touché de la beauté que de la douleur de cette femme, lui fit entendre que la grâce qu'elle sollicitoit dépendoit de la perte de son honneur : elle crut devoir accepter cette outrageante proposition, et s'immoler elle-même pour sauver son époux. Le connétable, après avoir passé la nuit avec cette malheureuse, la

(99) Brantôme. Mayer, Galerie phil. du XVIe siècle, Tome III, page 128. Dulaure, Histoire critique de la noblesse, page 197.

conduisit à sa fenêtre, et lui montra son mari qu'il avoit fait périr, et dont le corps mort étoit pendu à une potence (100).

Les miniſtres des cruautés des Neron et des Caligula, commirent-ils jamais de plus grandes atrocités?

Et voilà l'homme que de vils courtisans, que de lâches historiens ont nommé le *Caton de la cour*, prenant sa morgue pour de la fierté, et sa rudesse pour une noble sévérité.

Le savant abbé de Longuerue pensoit très-différemment de ces historiens qui n'admirent que la naissance, le rang, la puiſſance et les richesses: selon lui, Anne de Montmorenci étoit » un vrai cacique » et capitaine de sauvages, dur, barbare, prenant plaisir à rabrouer » tout le monde, se croyant grand capitaine et ne l'étant point, » toujours battu et ſouvent prisonnier..... Il avoit, ajoute-t-il, » communiqué son orgueil à ses fils. Sa catholicité ne l'avoit pas » empêché de s'unir aux Coligny quand il y avoit trouvé son » compte (101).

Ce Montmorenci, qui ne savoit pas lire, qui ne connoissoit ni les hommes ni l'histoire, fut chargé de négociations importantes. Sa vanité ridicule lui faiſoit employer un cérémonial outré, des formalités puériles, une dignité déplacée, une réserve à contre-temps. Il se croyoit ambassadeur pour représenter, et non pour négocier.

Ce barbare fut tué les armes à la main, à la bataille de Saint-Denis. *Ne me connois-tu pas?* dit-il à Stuart qui lui portoit un coup mortel: *C'est parce que je te connois*, répondit-il, *que je te baille encore celui-ci.* Montmorenci eut assez de force pour casser, avec le pommeau de son épée, les dents à son assassin.

Montmorenci avoit cette sorte d'élévation qui doit être naturelle à ceux qui se croient par la naissance au-dessus des autres hommes. *Laissez-moi*, dit-il à son confesseur, qui cherchoit à adoucir ses derniers momens, *il seroit bien honteux qu'ayant vécu quatre vingts-ans, je ne fusse pas mourir un quart d'heure.* On ne peut lui refuser une très-grande bravoure, dont il donna en plusieurs occasions des preuves éclatantes.

On lui fit à Paris des funerailles presque royales; on porta

(100) Dulaure, Histoire critique de la noblesse, page 197.

(101) Longueruana.

son

Fig. I.

Fig. II.

Temples in Cave 3 (West Side)

son effigie à son enterrement : honneur qui ne s'accordoit qu'aux rois et aux enfans des rois. Toutes les cours, tous les corps assistèrent à son service : son corps fut porté à Montmorenci. On lui éleva un magnifique tombeau, et son cœur fut déposé aux Célestins, à côté de celui d'Henri II.

L'exécution est de Barthélemi Prieur, sculpteur calviniste, qui devoit beaucoup à la protection de la maison de Montmorenci.

L'ordonnance de ce monument est de Jean Bulland (102).

Tombeau de Louis d'Orléans ; de son épouse Valentine ; de Charles, et de Philippe d'Orléans son fils.

Si tous les tombeaux que je viens de décrire sont admirables du côté de l'art, celui du milieu attire l'attention par les personnages qu'il renferme. C'est là que reposent Louis de France, duc d'Orléans ; Valentine de Milan, sa femme ; Charles duc d'Orléans, leur fils aîné ; et Philippe d'Orléans, leurs fils puîné. *Planche XV.*

Louis d'Orléans.

Louis, duc d'Orléans, étoit fils de Charles V : il naquit en 1371, trois ans après son frère Charles VI. Sa naissance fut célébrée par *chants et sons mélodieux* dans toutes les églises, *grant feste fu entre les barons et le peuple faisant grants feus* par toutes les rues de Paris. La garde et l'éducation de ce nouveau prince furent confiées *à une brave et sage dame, appellée Madame de Roussel, et la bonne dame, très qu'il sceust apprendre à parler, les premières paroles qu'elle lui apprit fu son Ave Maria* (103) ; c'est à-dire qu'elle éleva comme un capucin, ce prince que le hasard pouvoit placer sur le trône.

Louis d'Orléans répondit aux soins de la dévote Madame Roussel : il se fit remarquer pendant le cours de son éducation par la ferveur de sa piété : il assistoit au service dans l'église des Célestins. *On a couvent de saints preud hommes servants Dieu* (104).

(102) Sauval, Antiquités de Paris, page 460.

(103) Christine de Pisan, Histoire de Charles V, édition de le Bœuf, page 190.

(104) Idem. année 1399. Mémoires de l'académie des belles-lettres, Tome XVII, p. 520.

Les Célestins sur-tout étoient l'objet de la sollicitude de Louis d'Orléans. J'ai déjà dit qu'il fit bâtir dans leur couvent la chapelle qui porte son nom, en réparation d'un malheur involontaire, réparation qui n'avança pas la guérison des brûlures de Charles VI (105).

Cependant, malgré cette éducation monacale, Louis d'Orléans avoit du courage. On songeoit alors à venger la mort de Richard II, l'époux de sa mère, contre Henri IV de la maison de Lancastre (106), et on lui inspiroit de l'amour pour les combats (107).

Ce prince aimoit les *preux* (108) : il aimoit aussi les gens de lettres : les auteurs lui dédioient leurs ouvrages. Jacques Grant lui en offrit un de sa composition, intitulé *Archiloge-Sophie*, espèce d'encyclopédie assez passable pour le temps (119).

Louis joignoit à la noblesse de la figure, du maintien ; et à la beauté des traits, les grâces d'une élocution facile : il aimoit à réunir chez lui les ſavans, se plaisoit dans leurs entretiens ; sa maison enfin étoit pour eux une ſorte d'académie. *Car comme il aviengne souvente foiz, devant lui faictes maintes colaçons* (110), *de grant congrégation de sages docteurs en sciences et clercs solemnels* (111), etc.

Voilà ce qu'étoit alors Louis d'Orléans. En 1399, à dix-huit ans, il donnoit de grandes espérances, et il les auroit réalisées, peut-être, sans les intrigues d'une cour corrompue, et sans les perfides conseils d'Isabeau de Bavière, sa belle-sœur.

Charles VI, tombé dans un état abſolu d'imbécillité, n'étoit qu'un fantôme de roi. Sous la tutelle de ses quatre oncles, ces ambitieux s'occupoient plus du soin de partager le royaume, et de s'en approprier la richesse, que de le rendre heureux. Le duc d'Anjou, déjà odieux par ses vexations, s'empare du trésor amassé par l'économe Charles V,

---

(105) *Suprà*, page 53.

(106) Mémoires de l'académie des belles-lettres, Tome XVII, page 520.

(107) Louis d'Orléans défia le roi d'Angleterre : il étoit brave, mais son amour désordonné pour les plaisirs le rendit aussi inhabile à l'art militaire qu'à l'administration des finances ; le mauvais succès de son expédition en Guienne en est la preuve.

(108) Mémoires de l'académie des belles-lettres, Tome XVII, page 520.

(119) Idem, Tome XV, page 804.

(110) Collations, conférences, discours.

(111) Christine de Pisan, Vie de Charles V, édition de le Bœuf, page 193.

et à force d'exactions il oblige le peuple à se révolter pour se défendre. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri se retirent à la fin de leur régence, après avoir eu l'audace de demander qu'on les dédommageât de leurs dépenses. Le seul duc de Bourbon oppose une vertu stérile aux crimes et aux exactions des autres princes.

Il n'étoit resté au duc d'Orléans, de son éducation, qu'un bigotisme ridicule, qui lui faisoit mêler à ses débauches et à ses projets d'ambition des pratiques superstitieuses : il continuoit à fréquenter les églises, il y faisoit des retraites, et cependant il avoit publiquement pour maîtresse Marie d'Enghien, femme d'Aubert le Flamenc, seigneur de Cani, son chambellan, dont il eut en 1402 le fameux Jean d'Orléans, comte de Dunois.

On peut trouver aisément dans ces recueils particuliers où sont déposées les foiblesses des princes, le récit de l'intrigue de cette dame avec le frère du roi. On sait que le duc, abusant du privilége de son rang, exposa l'épouse infidelle aux regards de son époux dans un état que je ne puis décrire : il avoit seulement pris la précaution de lui couvrir le visage, et peut-être crut-il avoir sacrifié à la pudeur et à la modération (112).

Louis étoit aussi devenu prodigue, léger, frivole, inconstant : il s'abandonnoit sans ménagemens à toutes les passions, qui dépravèrent son cœur et corrompirent ses mœurs. Il vouloit cependant toujours allier les affaires aux plaisirs, et sur-tout la dévotion à la galanterie. Enfin il donna à toute la cour l'exemple de la dissolution la plus effrénée.

L'ambition vint le tourmenter dans un âge plus mûr, et se mêler à ses autres défauts. Il avoit disputé aux princes, ses oncles, l'autorité dans le gouvernement, mais il avoit été forcé de céder à l'ascendant qu'avoit sur lui Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Il reprit cette autorité après la mort de ce prince.

Jean sans Peur, fils de Philippe, qui prétendoit à cette autorité, devint son ennemi le plus implacable. La jalousie fortifia sa haine lorsqu'il apprit que Louis se vantoit publiquement d'avoir reçu les

(112) Histoire de France, par Villaret, Tome XII, page 358.

faveurs de la duchesse de Bourgogne, son épouse, qu'il répandoit des chansons dans lesquelles il célébroit son triomphe, et sur-tout quand ce prince audacieux eut osé lui montrer le portrait de cette princesse parmi ceux des femmes qui ne lui avoient pas été cruelles (113).

Louis d'Orléans étoit devenu aussi odieux par de nouvelles impositions, que ses débauches l'avoient rendu méprisable.

Il fouloit, il ruinoit le peuple pour subvenir à ses folles dépenses, à ses acquisitions insensées. Cependant, comme malgré le duché d'Orléans qu'il avoit eu pour celui de Touraine, les comtés de Blois, de Couci, etc., qu'il avoit obtenus de la foiblesse de Charles VI, il ne pouvoit égaler le duc de Bourgogne par l'étendue de ses domaines, il cherchoit à l'emporter sur lui par le nombre des pairies : il affichoit le faste le plus scandaleux et le plus insolent, pendant que la misère publique étoit au comble. Aussi, dans le partage qu'il fit ensuite de la lieutenance du royaume avec le duc de Bourgogne, eut-il toujours grand soin de se réserver l'administration des finances, unique moyen de suffire à ses dépenses effroyables. Charles VI, lui-même, ressentit les effets de la misère publique; l'indigence assiégeoit son palais, tandis que le duc d'Orléans étaloit un luxe effréné (114).

Isabelle de Bavière, qui se lioit tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre des deux partis, ne prenoit pas même le soin de cacher son commerce infame avec ce prince. Charles VI étoit instruit, dans les intervalles que lui laissoit sa maladie, de l'abus effroyable que son frère faisoit de son autorité, et cependant il ne pouvoit dissimuler l'ascendant que ce frère trop aimé avoit sur son esprit.

Le duc d'Orléans croyoit réparer ses crimes par quelques aumônes, fruit de la misère publique : ce prince, dont les moines qu'il enrichissoit vantoient la charité, n'avoit pas même pour son frère, pour son roi, cette pitié que la seule humanité inspire pour l'homme le plus indifférent, lorsqu'il est souffrant et malheureux.

Je frémis de rapporter ces détails, mais ils sont nécessaires pour prouver que tous les vices peuvent s'allier avec les pratiques de la dévotion. En 1405, la maladie du roi empira au point de lui faire

(113) Histoire de France, par Villaret, Tome XII, page 474.

(114) Idem. page 330.

Digitized by Google

méconnoître tous ceux qui l'environnoient, et de le rendre en quelque sorte méconnoissable lui-même à toute sa cour. Cet accès dura cinq mois et plus, durant lesquels il resta sans se coucher, sans changer de vêtemens ni même de linge, et sans que son épouse Isabelle et le duc d'Orléans, comblés de ses bienfaits, et régnant sous son nom, fissent la moindre attention à un état si affreux (115).

Les Parisiens, indignés des profusions énormes du duc d'Orléans et de ses liaisons scandaleuses avec Isabelle, embrassèrent le parti du duc de Bourgogne, qui, sûr du succès, projeta de faire assassiner le duc d'Orléans, et exécuta cet exécrable projet le 24 novembre 1407.

Ce prince fut percé de coups en revenant de souper chez la reine, à l'hôtel Barbette. Je raconterai ailleurs les circonstances particulières de cet horrible attentat (116).

Le duc de Bourgogne, loin de désavouer son crime, en fit gloire. Le docteur Jean Petit, cordelier, suivant les modernes, prêtre séculier selon Juvenal des Ursins, parla pour sa défense dans une audience publique, qui lui fut accordée le 8 mars 1408. Les Parisiens, séduits par les promesses du duc de Bourgogne, témoignèrent une joie insensée. Le duc d'Orléans, quelque temps avant sa mort, avoit pris pour devise un bâton hérissé de nœuds, avec cette inscription : *Je l'envie;* le duc de Bourgogne y avoit répondu par la devise d'un rabot, au-dessus duquel on lisoit : *Je le tiens.* Le peuple chantoit dans les rues : *Enfin le bâton nentilleux est plané* (117).

Jean de Villette, abbé de Saint-Denis, justifia le mémoire du duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne fut déclaré ennemi de l'État; mais, rentré dans Paris à la tête d'une armée victorieuse, il força Charles VI à approuver le meurtre de son frère. Ce crime ne fut puni que sous le règne suivant, et par un autre crime (118).

---

(115) Art de vérifier les dates, Tome I, page 607.

(116) Art. VI, Hôtel Barbette.

(117) Le bâton à nentilles (pour lentilles) est aplani. Hiſtoire de France, par Villaret, Tome XII, page 490.

(118) Jean sans Peur eut l'audace de faire donner des lettres patentes qu'il avoit lui-même dictées, et dans lesquelles il faisoit ainsi parler le roi : » Pour ce que le duc de Bourgogne » étoit pleinement informé, si comme il fit oire et proposer que notre dit frère le duc » d'Orléans avoit machiné et machinoit de jour en jour à la mort et expulsion de nous

J'ai déjà dit que, malgré ses débauches, Louis d'Orléans, que les moines flattoient sans doute d'une absolution proportionnée à ses largesses, se livroit à toutes les pratiques extérieures de la dévotion; il venoit quelquefois se retirer aux Célestins, il travailloit avec ces religieux, il faisoit les mêmes exercices. On montre encore sa cellule dans leur dortoir; il alloit à matines avec eux, principalement pendant l'avent et le carême, et il s'y donnoit la discipline avec eux (119).

Une nuit qu'il alloit à matines, peu de temps avant qu'il fût assassiné, la mort lui apparut dans le dortoir. Cet événement a été peint à fresque sur le mur à côté de l'autel; mais cette peinture est presque effacée : on y voyoit la mort tenant une faux dans sa main, et montrant au duc d'Orléans cette légende : *Juvenes ac fenes rapio.* J'enlève les jeunes et les vieux.

Cette apparition fut suivie d'une vision, dans laquelle il se crut déjà en présence de la justice divine. Il communiqua ses craintes à Guillaume du Fer, prieur des Célestins, qui l'exhorta à la mort. Il se réconcilia avec le duc de Bourgogne, et ils communièrent ensemble.

» et de notre génération, et tendoit par plusieurs voies et moiens a parvenir à la cou-» ronne et seigneurie de notre dit royaume, il (le duc de Bourgogne) pour la seureté et » préservation de nous et notre dite lignée, pour le bien et utilité de notre dit royaume et » pour garder envers nous la foi et loyauté et quoi il nous est tenu, avoit fait mettre » hors de ce monde nostre dit frère, en nous suppliant que se par le rapport d'aulcuns ses » malveillans ou autrement, nous avions prins aucune déplaisance contre lui pour cause dudit » cas advenu en la personne de nostre dit frere, nous considérant lesdites causes pourquoy » il l'avoit fait faire, voulsissions oster de notre courage toute déplaisance.... Sçavoir » faisons que nous considérant le fervent et loyal amour et bonne affection que nostre dit » cousin a eu et a nostre dite lignée... avons osté et ostons de nostre courage toute » déplaisance que par le rapport d'aulcuns malveillans de nostre dit cousin, où autrement » pouvons avoir eu envers lui pour occasions des choses dessus dites, et voulons qu'icelluy » nostre cousin de Bourgogne, soit et demeure en nostre singuliere amour, comme il » estoit auparavant ». C'est sur cet étrange aveu de Charles VI qu'il n'a aucun déplaisir de la mort du duc d'Orléans, que se récrièrent ses enfans dans leur requête. » Ce qui » est tres-grant horreur à ouir seulement recorder, disent-ils, et encore sera plus, que » ceux qui viendront, lisent et treuvent en scriptures notables, qu'il soit parti de la » bouche du roi de France, qui est le plus grand roi des chrétiens, qu'en la mort de son » seul frère germain, si cruelle et si traitreuse, il n'ait point pris de déplaisance ». *Acad. des Inscr.* Tome XXI, page 537.

(119) Beurrier, Antiquités du couvent des Célestins, page 285.

Digitized by Google

Un événement, dont il avoit pensé être la victime deux ans avant lui, avoit fait faire quelques réflexions sur sa conduite; il avoit couru risque d'être précipité du haut de la montagne de Saint-Germain dans la Seine, et il n'avoit été préservé de cet accident, que par la présence d'esprit que l'on eut de couper les traits des chevaux attelés au chariot couvert, dans lequel il étoit avec la reine. Ce fut à cette occasion qu'il fit inviter ses créanciers, par une proclamation publique, à se trouver dans son hôtel. Ils s'y présentèrent; mais comme c'étoit déjà la coutume des grands seigneurs de ne pas payer leurs dettes, les gens d'affaires du duc chassèrent ces insolens, de manière à ne pas leur laisser l'envie de se représenter (120). Quant au duc, les plaisirs dissipèrent ses frayeurs, et avec elles s'évanouirent ses projets de réforme.

Quatre ans avant sa mort, le 19 octobre 1403, Louis d'Orléans avoit fait son testament, qui est entièrement écrit de sa main, et qui étoit conservé dans les archives des Célestins. Le père Beurrier, dans ses *Antiquités & Priviléges du Couvent des Pères Céleſtins de Paris*, a imprimé cette pièce vraiment curieuse, afin, dit-il, *de ſervir de modèle aux plus grands princes chrétiens, pour s'y conformer en leurs dernières volontés*. En voici un extrait.

Comme il sçait que rien n'est si certain que la mort, il prie son benoit créateur, par les mérites de sa saincte mort et benoiste passion, d'avoir pitié de lui, pauvre pécheur, et de lui donner, selon monsieur Saint-Jaques, bon et vrai esprit et saincte sapience, en lui octroyant la grace d'accomplir ce petit testament à l'honneur et gloire de la benoiste et saincte trinité, de la benoiste vierge Marie, des benoist saincts, neuf ordres des anges, patriarches, prophétes, apôtres, martyrs, etc. et de toute la benoiste cour et compagnie de paradis, à l'honneur desquels seront faites et ordonnées les chapelles, messes et fondations ci-après déclarées.

Se recommande à la trinité et à tous les benoists saincts, quand son ame partira de son corps, il veut que tous les torts qu'il a commis et seroient commis, soient réparés et satisfaits, et que toutes ses debtes soient payées.

(120) Villaret, Histoire de France, Tome XII, page 430.

Quand au schisme qui dure encore, il s'en rapporte à ce qui sera déterminé par l'église catholique.

Il veut qu'après qu'il sera enullié (121) ses gens et serviteurs couvrent son lit de cendres et de poudre. *Quia*, dit il, *cinis sum, et in cinerem revertar.*

Il ordonne que son corps soit porté tout entier aux Célestins de Paris, et qu'il soit enterré en l'habit desdits religieux devant l'autel de la chapelle qu'il a fondée, et qu'en quelque lieu qu'il soit, hors Paris, on l'y apporte dans un chariot couvert de drap noir, avec une grande croix blanche; si c'est à Paris, sans chariot; si c'est en païs auquel il y ait des dits religieux Célestins, que deux d'iceux accompagnent son corps, et qu'ils disent le plus continuellement qu'ils pourront les vigiles des morts; que si cependant on ne peut avoir desdits religieux Célestins, on prenne deux religieux mendiants ou autres pour ce faire.

Il veut être mis sur une claye, dans son habit de Célestin, à la pure terre, dans le chœur, ayant le visage et les mains découverts.

Si cependant son corps ne se pouvoit garder sans trop puyr (122), il en soit fait seulement représentation. Il ne veut du reste aucune chapelle, mais seulement quatre grands pains de cire, avec au milieu d'un chacun une cheville et un grand cierge, pesant autant de livres de cire qu'alors il aura d'ans d'aage: et autour de l'église les cierges et torches et écussons de ses armes, comme il est accoutumé en tel cas, mais ses armes autour de lui, assez éloignées, en la manière qui sera avisée par ses exécuteurs.

Il veut que la remembrance de son visage (123) et de ses mains, soient faite sur une tombe en guise de mort, avec une pierre sous sa tête en guise d'oreiller (124); et aux pieds, au lieu de lyons et d'autres bêtes, une rude roche semée et couverte de ses armes (125):

(121) Annullé, anéanti.

(122) Puer.

(123) Portrait.

(124) Les personnages distingués de ce temps, ont tous sur leur tombeau un oreiller sous leur tête, et un animal à leurs pieds. Nous en verrons fréquemment des exemples.

(125) On mettoit toujours au pied des nobles, sur leur tombe, un chien, symbole du noble droit de la chasse. C'étoit aussi pour la même raison qu'on représentoit souvent

que

Digitized by Google

que sa sépulture ne soit que de trois doigts de haut sur terre, de marbre noir, élevée et d'albastre (126) blanc, qu'il tienne un livre auquel soit écrit ce pseaume : *Quicumque vult salvus esse*, etc., et qu'autour de sa dite tombe soit écrit le *Pater noster*, l'*Ave Maria* et le *Credo*, grand et petit (127), en lettres d'or.

Au cas qu'au service de Dieu contre les mescréans de la foi, ou pour la défence de ce royaume, son corps seroit occis sans qu'on le peust recouvrer, il veut que la représentation de sa dite tombe soit faite en sa dite chapelle en la forme et manière susdite, et que soit écrit dessus, au vray, ce que son dit corps sera devenu.

Que le jour de son service soient donnés cinq cent francs aux ladres, aveugles, et autres pauvres.

Qu'ausistôt qu'il se pourra après son trépas, ses exécuteurs facent célébrer pour le salut et remède de son ame, autant de cent messes comme il aura alors d'ans et d'aage (128).

Il desireroit que ses gens se vetissent de gris brun, ou d'un brun

---

aussi les nobles avec l'oiseau au point : par la suite on substitua au chien, sur les tombes, l'animal qui étoit dans l'écu du défunt, ou celui qu'il avoit le plus affectionné. Nous allons voir sur les pieds de Charles d'Orléans un porc-épic, parce qu'il avoit fondé un ordre de ce nom.

(126) C'est-à-dire de marbre blanc, de marbre statuaire. Ce marbre a été long-temps nommé albâtre à cause de sa blancheur, quoiqu'il en diffère essentiellement par ses propriétés. C'est ainsi que Piganiol et les autres auteurs de descriptions disent que les Grâces de Germain Pilon sont d'albâtre, pendant qu'elles sont seulement de marbre statuaire.

(127) Il y a deux sortes de *Credo*. Le premier est appelé *Symbole des Apôtres* : c'est celui, que selon le témoignage des pères, les apôtres composèrent sans se séparer. Il contient douze articles.

Le second est appelé *Symbole de Nicée*, parce qu'il a été composé dans le premier concile général de ce nom en 325. On l'appelle aussi de *Constantinople*, parce que dans le second concile général de ce nom en 381, on y fit plusieurs additions considérables.

Le premier est celui que Louis d'Orléans appelle vulgairement le *petit Credo*, il se dit dans les prières particulières ; le second, le *grand Credo*, se chante à la messe.

Louis d'Orléans veut que tous les deux soient écrits sur son tombeau, pour ne laisser aucun doute sur sa foi. Il en auroit pu ajouter un troisième appelé *Symbole de St. Athanase*, qu'on dit le dimanche à prime.

(128) Louis d'Orléans est mort à 36 ans, ce qui faisoit 3600 messes.

tanné, et qu'ils le portent autant que ceux de sa lignage (129) porteront le noir, il priera Dieu pour eux en l'autre siècle.

Il laisse aux Célestins cent livres parisis de rente amortie, ou deux mille francs pour icelles, il leur donne sa grande croix d'or, et le fust de la vraie croix d'icelle, la meilleure de ses chapelles garnie de chasuble, tunique, dalmatique, chappe, parement d'autel, etc., avec deux mille francs d'or pour accroître leur dortoir et faire des aisances nouvelles (130), pour ce que celles qui y sont corrompent ledit dortoir, et pour ce, le prêtre qui aura dit la grand messe du jour, sera tenu de venir dire sur sa tombe grâces, *De profundis*, etc., en son aube, estole ou fourau, ou en l'état auquel il aura dit la messe: il desire encore que chaque religieux, toute les fois qu'il recevra la communion, vienne dire grâces sur sa tombe: il charge les religieux d'entretenir sa chapelle en bon état, et qu'il y ait à toutes les messes qui se diront pour lui, une livre de cire jaune, et deux autres cierges de cire blanche, chacun de trois livres, en deux grands chandeliers de cuivre, armoyés de ses armes, et qui arderont (131) depuis la consécration du précieux corps jusqu'à sa perception (132).

Il fait dont des rentes amorties plus ou moins considérables, au chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, sa principale ville; à celui de St. Aignan dont il est abbé (133), à condition que chacun d'iceux chapitre, sera tenu de faire dire pour lui, chaque jour, sa compagne, parens, héritiers et amis, uné messe coppetée (134) par trente coups, en l'honneur des trente deniers que notre seigneur Jésus-Christ fut vendu, et par trois petits intervalles. Louis d'Orléans, entre ensuite dans les détails les plus minutieux, il prévoit tous les

---

(129) Ses parens.

(130) Commodités.

(131) Brûleront.

(132) Consommation.

(133) *Suprà*, page 17.

(134) *Coppeter*, faire battre le battant d'une cloche seulement d'un côté. Gloss. Franc. Suppl. de Ducange, par Carpentier. Ces coups s'appeloient *gobei*, *gobetei*. » Le plus » gros son ou cloche du dit Moustier être sonné par douze coups et *gobeteix*, l'un coup » distant de l'autre, au son de la grosse cloche par douze *appeaulx* et *gobets* ». Carpentier, Supplément de Ducange, au mot *Missa copetata*. Nous disons aujourd'hui *tinter*.

cas où ses fondations ne pourront pas avoir lieu, il leur assigne d'autres applications ; rien n'eſt oublié.

Il donne au chapitre de Nostre-Dame de Chartres, soixante quatre livres parisis de rente, ou vingt francs pour chacune livre (135), pour faire dire chaque jour une messe coppetée de quinze coups, par chacune des trois fois qu'elle sera coppetée, en l'honneur des quinze joies de Notre-Dame, et à trois petites intervalles au plus près qu'on pourra du point du jour.

Il donne aux marguilliers de St. Eustache, à ceux de St. Paul, où il a été baptisé, cent dix livres de rentes, etc., pour des messes coppetées, l'une de neuf coups en l'honneur des neuf Benoist ordres des anges ; l'autre de treize, en l'honneur des treize apôtres (136). Il fait un don à peu près semblable à sa chapelle de son chastel de Coucy. Ses dispositions pour ces fondations sont les mêmes que pour les autres, et également minutieuses.

Considérant les grandes grâces et biens que Dieu lui a faits sans sa desserte (137), les très grands périls dont il l'a gardé, les grandes terres, possessions et seigneuries qu'il lui a baillées à gouverner, dont il n'estoit mie (138) digne : les très grands revenus et deniers qu'il a eu et reçus à cause de son domaine et autrement, et dont il a pu abuser en plusieurs manières indiscrétement, pour réparation de quoi il fait différents dons à diverses églises (139), principalement celles des Célestins, et a divers monastère, mais il impose à chacune, pour ces dévotions, des obligations différentes ; et l'art avec lequel il les varie est très-singulier (140).

---

(135) Ce passage indique le taux de l'intérêt de l'argent.

(136) On ne compte ordinairement que douze apôtres. Louis d'Orléans leur adjoint probablement saint Paul, le grand docteur des nations.

(137) Sans l'avoir mérité. Carpentier, Suppl. de Ducange, au mot *Desservire*.

(138) Point.

(139) Le Dieu qui s'est caché dans cette sombre enceinte,
A reçu dès long-temps mon hommage et ma crainte.
J'ai comblé ses autels et de dons et d'encens :
Repare-t-on le crime, hélas, par des présens?
Voit. Sémiramis, Tome III, page 369.

(140) Il prescrit à chacune le nombre de coups qu'il faudra coppeter à chaque messe, ce que le prêtre ajoutera dans les prières, etc., etc.

La seule de ses fondations qui soit utile, est celle d'une bourse pour six *Escoliers* au collége de l'*Ave Maria*.

Il indique ensuite quels sont les meubles, ustensiles et ornemens qu'il veut être donnés aux chapelles qu'il a fondées; il décrit minutieusement la forme de chacun d'eux; il ordonne que sur les pattes des calices il y ait écrit : *Priez Dieu pour monsieur Louis d'Orléans.* Il veut que l'on donne un semblable calice à chaque église ou couvent de la ville où il mourra, et à chaque église ou couvent des villes de Paris et d'Orléans. Il prie ses exécuteurs d'acheter, sans délai, les rentes amorties pour lesdites fondations.

Il bénit ses enfans de la bénédiction dont Abraham bénit Isaac, Isaac Jacob, Jacob les douze patriarches; il les laisse à la tutelle de sa femme, à moins qu'elle ne se remarie.

Après avoir songé aux choses spirituelles, Louis ordonne de ses biens temporels; mais cette partie de son testament n'a que trois pages, tandis que la première en a 38 : les moines ne lui avoient pas dicté celle-ci.

Il partage ses domaines entre ses trois fils. Il nomme pour ses exécuteurs testamentaires, outre le roi, quelques-uns de ses officiers, des prélats, des gentilshommes, le frère Pierre Poquet, célestin, et plusieurs autres moines de cet ordre (141).

Il n'est pas difficile de voir que ce testament est en grande partie l'ouvrage du frère Poquet et d'autres moines. Tels étoient les moyens employés par le clergé pour envahir le trésor de l'État. Les prêtres et les moines ont été jusqu'à supposer des testamens, quand ils n'avoient pu les dicter (142).

Toutes les dispositions de Louis d'Orléans ne furent pas suivies. Il n'eut point, comme il l'avoit demandé, son image habillée en Célestin, et c'étoit une chose dont les moines s'inquiétoient peu; ils s'occupèrent davantage de la fondation des rentes amorties. Il resta à la sacristie, de ses obsèques, douze cents livres de cire blanche, et quatre-vingt-quatre aunes de velours noir.

---

(141) Beurrier, Antiquités et priviléges du couvent des pères Célestins de Paris, page 292 à 337.

(142) Véritable origine des biens ecclésiastiques, par M. Rozet, page 77, etc.

Le service pour le repos de son ame ne fut célébré, dans l'église de Notre-Dame de Paris, que le 5 janvier 1415, dans l'intervalle entre le traité fait avec le duc de Bourgogne, et la conférence assignée à Saint-Denis; tous les princes, excepté le roi, y assistèrent : l'oraison funèbre fut prononcée par le célèbre Jean Gerson (143). Le lundi suivant on fit un second service aux Célestins, où Jean Courtecuisse (144) prêcha. Il y eut encore un troisième service au collége de Navarre, où les princes assistèrent (145).

Le duc de Bourgogne eut la scélératesse de paroître au service vêtu de noir, et d'y témoigner de la tristesse; nous avons vu que dans la suite il avoua hautement son crime (146).

Le corps de Louis d'Orléans fut placé sous l'autel de sa chapelle; il y resta jusqu'au temps où Louis XII, son petit-fils, lui fit élever en 1504 le superbe tombeau de marbre blanc que je vais décrire.

Autour de ce tombeau on voit les douze apôtres, à chaque extrémité six martyrs : sur la première table de ce tombeau on voit les deux jeunes princes, Charles et Philippe : au milieu d'eux s'élève une autre table carrée, sur laquelle reposent Louis d'Orléans et son épouse Valentine.

Louis d'Orléans a les cheveux longs, et une couronne à fleurons;

---

(143) Jean Charlier, surnommé Gerson, fameux théologien, appelé le *docteur très-chrétien* ou *évangélique*, se déclara contre Jean Petit, dont il fit condamner la doctrine sur le tyrannicide au conseil de Constance : il se retira en Allemagne, déguisé en pélerin, pour éviter la colère du duc de Bourgogne, et ensuite dans le couvent des Célestins de Lyon, dont son père étoit prieur. Il mourut en 1429, à 66 ans. Ses ouvrages ont été imprimés en 5 vol. in-folio. C'étoit un homme d'un esprit solide et d'une grande érudition. Quelques auteurs lui ont attribué l'*Imitation de Jésus-Christ*.

(144) Jean Courtecuisse, *Joannes brevis Coxa*, autre fameux docteur en théologie, fut député par l'université de Paris en 1395, aux deux concurrens qui se disputoient la tiare, pour les engager à y renoncer. Il fut nommé évêque de Paris en 1420. Le roi d'Angleterre étoit alors maître de cette ville. Ce prélat citoyen, aima mieux se retirer à Genève, dont il fut évêque en 1422, que de lui obéir. Dupin a publié ses œuvres à la suite de celles de Gerson.

(145) Histoire de Paris, par dom Lobineau, Tome II, page 777. Vie de Charles VI, par le Fèvre de Saint-Remi, page 72.

(146) Académie des Inscriptions, Tome XXI, page 515.

il a par dessus sa cotte hardie une espèce de robe doublée d'hermine : cette espèce de robe se nommoit houpelande (147). Celle que Louis avoit le jour de sa mort étoit de damas noir, fourrée de marte.

Le haut de cette houpelande est accompagné d'une espèce de collet rond d'hermine, qui a la même forme que celui de nos lévites.

Sur les pieds de ce prince on voit un lion (148).

On lit, sur les murs de la chapelle ces inscriptions, écrites en caractères gothiques et en lettres d'or, sur des tables de marbre noir, chargées d'écussons.

Près de la porte du chœur.

Quis tumulum posuit? Regum rex maximus ille
Filius, et regum rex Ludovicus honor.
Quando post Ligurem, Insubrem, Siculumque triumphum,
Post captos reges Sforciadasque duces.

(147) La Houpelande étoit une espèce de manteau qui différoit par sa forme et par sa longueur, selon cette description tirée d'un mémoire de la chambre des comptes de Paris, fol. 317 verso. *ad ann.* 1394. *Houppellandes plaines de draps, de laine, de soye, les unes longues, les autres a my jambe, les autres au dessus du genoult, et les autres courtes : et aussi de semblables houppellandes entaillées menuement ou grossement, en bendes à pelz et en quelconque autre manière.* Carpentier, Supplément de Ducange, au mot *Hopelanda.*

Daniel Huet dérive l'étymologie de ce nom de l'Uplande, pays où le froid les fit inventer. Les Italiens les appellent *pelande*, Ducange, *idem.*

L'ampleur de cet habit l'avoit fait adopter principalement par ceux qui avoient quelque défaut dans la taille, et par les femmes qui vouloient cacher leur grossesse. Vincent Ferrarius, dans un sermon sur la nativité de saint Jean-Baptiste, parlant de l'embarras où la grossesse de sainte Elisabeth devoit la mettre, et des mauvais propos dont elle étoit la cause, dit : *Cogito ego quòd fecit sibi amplas hopulandas, sive vestes, ut absconderet partum, timens ne gentes dicerent : Ecce, licet devota, tamen adhuc vacat libidini.* » Je » pense que sainte Elisabeth se fit d'amples houpelandes ou d'autres vêtemens, afin de » cacher son état, de peur qu'on ne dit quand elle passeroit : Tenez, regardez donc » Elisabeth, quoiqu'elle soit dévote, elle aime encore la bagatelle ». *Lamonoie, Noels Bourguignons, page* 157.

Il y a aussi eu des monnoies nommées *houpellandes*, ou au *mantelet*, parce qu'elles avoient pour type un manteau avec une croix double. Ducange, au mot *Moneta*, Col. 913.

(148) *Suprà*, page 84.

Quis iacet hìc? Magni heroes Ludovicus, et uxor,
Alma Valentina, regia progenies:
Aurelî proceres, Carolus cum fratre Philippo.
Ille avus, illa avia est; hic pater, hic patruus.
Quî genus? à Francis; studium quod? regna tueri,
Bellaque sanguineâ sollicitare manu.
Quæ mulier? ducis insubrij pulcherrima proles,
Jus Mediolani, sceptraque dote dedit:
Viuere debuerant, propter facta inclyta, semper;
Debuerant, sed mors impia cuncta rapit.
Hos ergò rapuit proceres? Non: corpora tantùm.
Semper erunt animæ, gloria semper erit.

Près de la porte de la chapelle de Gêvres.

Hoc tecum illustris pario, Ludouice, sepulchro
Iuncta Valentinæ coniugis ossa cubant:
Et meritò insubris tibi iura ducalia sceptri
Tradita legitimæ præmia dotis erant.
Subiacet et Carolo clausus cum fratre Philippus;
Inclita iàm vestri pignora bina torî.
Magnificus Carolo nascens Ludouicus ab alto,
Hæc posuit largâ busta superba manu.
Sforciadem indignâ pepulit qui ex sede tyrannum,
Et sua qui siculas sub iuga misit opes:
Ut tantos decorata duces Aurelia iactat
Gallica, sic illo scepera tenente tumens.

Au-dessous sont ces vers françois:

Cy gist Louys duc d'Orléans,
Fils de Charles, fondeur (149) de ceans,
Et frere de Charles suyvant,
De France roys tre-chrestiens.

(149) Fondateur.

Lequel sur tous ducs terriens
Fut le plus noble en son vivant.
Mais un qui veut aller devant (150),
Par enuie le fit mourir.
Dont jusqu'à ci en estriuant (151),
On a veu maint sang decourir (152).
Le jour saint Clément, où fletir (153)
Trespassa, comme on scet,
De nuit qu'on n'y peut secourir.
En l'an mil quatre cents et sept.
Et à Valentine sa femme,
Au comte de Vertus leur fils,
Lesquels depuis (comme on remembre) (154),
Sur luy furent ensevelis,
Le vingtiesme jour de septembre,
Mil quatre cents quarante-six.

Charles d'Orléans.

A côté de Louis d'Orléans on voit Charles, son fils aîné, couché sur la table inférieure.

Ce prince naquit le 26 mai 1391 : il porta le titre de duc d'Angoulême, pendant la vie de son père, qui lui fit donner la même éducation que celle qu'il avoit reçue. L'émulation que Charles V avoit excitée pour les sciences et les arts duroit encore : elle développa les heureuses dispositions de Charles. Ce prince témoigna pendant toute sa vie autant d'amour pour les lettres, qu'il avoit d'attachement pour la vertu. Voici comment Robertet le dépeint.

Un droit (155) César en libéralité.
Un grand Chaton (156) en pure intégrité.
Un Fabius en foy non défaillable,

(150) L'emporter sur tous.
(151) Combattant.
(152) Couler.
(153) Où il cessa de sentir, de flairer.
(154) Rappelle, raconte.
(155) Vrai.
(156) Caton.

Un

Vous tient chacun, vray constant et estable (157).
Duc d'Orléans, prince très redouté,
En si haut rang parfonde (158) humilité,
Clémence grant et magnanimité,
Cela avez; mais vous passez sans fable
Un droit César.

La mort de son père fut l'époque à laquelle il entra dans le monde. *Enfance du tout* (159) *delaissay*, dit-il, *et avec jeunesse m'en allay*. Il fit tous ses efforts pour obtenir la punition de l'attentat commis par le duc de Bourgogne. Nous avons vu quel fut son succès. On fit en 1409 un traité de paix que Charles signa par contrainte et en gémissant : c'est la seule faute qu'on ait à lui reprocher. Il devoit plutôt souffrir la mort, que de signer qu'il pardonnoit à l'assassin de son père. Cependant les princes promirent la paix, ils s'embrassèrent; mais à la première occasion ils recommencèrent la guerre (160).

Charles poursuivit le duc de Bourgogne avec une constance que la douleur qu'il ressentit de la mort de sa femme, Isabeau de France, ne put ralentir. Il épousa en 1411 Bonne, fille du comte d'Armagnac, qui devint l'ame du parti orléanois, auquel il donna son nom (161).

Charles publia un manifeste, et envoya un cartel à son ennemi. La France fut désolée par les deux adversaires. Les Bourguignons appelèrent les Anglois, qui ravagèrent le royaume. La paix fut encore jurée et rompue. Charles appela à son tour les Anglois : il leur promit l'entière restitution de la Guyenne. Il fut lui-même la victime de cette démarche, inconsidérée autant que coupable : les Anglois s'établirent dans le duché d'Orléans, et ne l'abandonnèrent qu'après qu'il leur eut promis une somme considérable.

---

(157) Stable.

(158) Profonde.

(159) Entièrement.

(160) Le fou du duc de Bourgogne, dit Juvenal des Ursins, alla acheter une paix d'église et la fit fourrer : il disoit que c'étoit une paix fourrée.

(161) On appeloit ce parti tantôt la faction des *Armagnacs*, tantôt la faction des *Orléanois*.

Les maux causés à la France par les querelles des ducs d'Orléans et de Bourgogne sont inexprimables ; et la patrie doit également détester des enfans qui déchirent son sein pour venger des querelles particulières. Cependant la cause de Charles étoit juste, celle de Jean sans Peur étoit infame : l'un poursuivoit le meurtrier d'un père, l'autre soutenoit un assassinat par la rebellion.

Le patriotisme fut enfin plus fort dans l'ame du duc d'Orléans, que sa haine légitime. Touché des maux qui désoloient la France, il renonça à sa vengeance, et demeura à Orléans le reste de l'année 1412, et une partie de l'année 1413. Le duc de Bourgogne ne cessa pas pour cela de suivre l'exécution de ses projets séditieux. Le roi et le dauphin furent obligés de rappeler à Paris les princes d'Orléans ; le duc Charles y parut vêtu de noir, comme il l'avoit été depuis 1407 : mais le dauphin exigea de lui qu'il quittât le deuil, et qu'il s'habillât de la même étoffe que lui.

Enfin les Anglois déclarèrent la guerre à la France : ils descendirent en Normandie. La bataille malheureuse d'Azincourt fut livrée et perdue le 25 octobre 1415, et le duc d'Orléans, malgré des prodiges de valeur, y fut fait prisonnier ; et le lendemain il partit pour l'Angleterre.

Il ne prévoyoit pas que sa captivité dût être si longue ; elle dura vingt-cinq ans : l'amour des lettres et le goût de la poësie en adoucirent l'amertume. Il y composa presque tous ses vers, dont la bibliothèque du roi conserve un précieux manuscrit : il y apprit la langue de son vainqueur, ainsi que le prouvent deux rondeaux anglois qu'il a composés (162).

Enfin, il fut tiré de sa prison en 1440. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, apprenant que sa rançon avoit été fixée à 30 mille écus d'or, lui fit passer une partie de cette somme qui lui rendit sa liberté. Ce trait touchant de générosité éteignit l'inimitié des deux maisons. *Par ma foy, biaux frère et biaux cousin*, disoit Charles d'Orléans au duc de Bourgogne, *je vous dois aimer par dessus tous autres princes, et ma belle cousine votre femme, car si vous et elle ne fussiez*,

(162) Acad. des Inscriptions, Tome XVII.

je fusse demeuré à toujours au danger de mes adversaires ; et n'ay trouvé meilleur amy que vous (163). Sans ce généreux service, Charles seroit mort en prison, car il aimoit mieux sa captivité que de surcharger ses vassaux pour sa délivrance (164).

Son ardeur guerrière ne s'étoit point éteinte dans les fers : il entreprit la conquête du duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de sa mère, mais il ne put se rendre maître que du comté d'Ast. Il entra en 1442 dans la ligue du bien public ; les promesses du roi l'en détachèrent bientôt (165). Charles revint terminer ses jours à Amboise, où il mourut le 8 janvier 1466.

Ce prince fut égaré par l'amour d'une juste vengeance, mais il eut de grandes qualités. Il se vit deux fois veuf dans l'espace de huit à neuf ans, et fut le père de plusieurs enfans. Dans des temps plus tranquilles, ses vertus auroient fait le bonheur de la France. Elle ne reçut de lui qu'un bienfait : il fut le père de Louis XII.

J'ai déjà parlé de l'amour de Charles pour les lettres et pour la poësie. Si Boileau avoit connu ses vers, il n'auroit pas regardé Villon comme le père de la poésie françoise (166). Il est étonnant que Marot qui a donné une édition du *Roman de la Rose*, n'ait rien dit des poësies de Charles. Octavien de Saint-Gelais, Blaise d'Auriol, au rapport de l'abbé Goujet, l'ont souvent pillé sans pudeur.

Charles d'Orléans a sacrifié au goût de son siècle, mais avec plus de réserve que ses contemporains : il est toujours élégant sans affé-terie ; c'est par-tout une aménité, une grâce, une candeur qui attachent ; c'est toujours son ame qui s'épanche et fait connoître les mœurs d'un homme honnête. D'après cet éloge, il ne faut pourtant pas le regarder comme un créateur en poësie : il n'a rien changé à la versification françoise ; il a, comme ses prédécesseurs, mêlé indistinctement les vers masculins et féminins : il a conservé les hiatus et

---

(163) Monstrelet. Année 1440.

(164) Art de vérifier les dates, Tome II, page 712.

(165) Antiquités nationales, No. II, page 8.

(166) Villon fut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.
Art. Poët. Chant. I. v. 117.

beaucoup négligé la rime. Ces défauts étoient ceux de son siècle ; mais il écrivit avec une clarté et une pureté qui eurent droit de surprendre, si on réfléchit qu'il étoit antérieur de 40 ans au poëte Villon. S'il n'a pas perfectionné la facture des vers, il a donné un caractère à notre poësie, et mérite avant Villon les éloges que Boileau a faits de ce dernier.

J'ai parlé des rondeaux anglois de Charles d'Orléans : il a composé contre le duc de Bourgogne des vers latins assez bien tournés. On croit qu'il a eu part aux *Cent nouvelles nouvelles*, qui furent composées, comme l'on sait, par les personnes les plus distinguées de la cour de Louis XI.

Ce morceau, tiré du recueil des poësies de Charles d'Orléans, suffira pour donner un échantillon de ses talens (167).

BALLADE.

Jeune, gente, plaisante et débonnaire (168),
Par un prier qui vaut commandement,
Chargé m'avez d'une ballade faire ;
Si l'ai faite de cœur joyeusement :
Or la veuillez recevoir doucement :
Vous y verrez, s'il vous plaist à la lire,
Le mal que j'ai, combien que vrayement
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

Vostre douceur m'a sçeu si bien attraire (169)
Que tout vostre je suis entièrement
Très-desirant de vous servir et plaire ;
Mais je souffre maint douloureux tourment,
Quant à mon gré je ne vous voy souvent,
Et me déplaist, quand me faut vous l'escrire :
Car si faire se pouvoit autrement,
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

---

(167) Voyez sur Charles d'Orléans les Mémoires de l'académie des belles-lettres, Tome XIII, XV, XVII, XXI. Annales poëtiques, Tome I. Bibliothèque françoise de l'abbé Goujet, etc. etc.

(168) Douce, affable.

(169) Attirer.

C'est par dangier (170), mon cruel adversaire,
Qui m'a tenu en ses mains longuement;
En tous mes faits je le treuve (171) contraire,
Et plus se rit, quand plus me voit dolent.
Se vouloye raconter pleinement,
En cet escrit, mon ennuyeux martyre,
Trop long seroit pour ce certainement:
J'aimasse mieux de bouche vous le dire.

La piété de Charles, selon Monstrelet, égaloit son amour pour les lettres. Tous les vendredis il servoit douze pauvres à table, mangeoit avec eux, et leur lavoit les pieds après le repas (172).

Le corps de Charles d'Orléans avoit esté mis après sa mort dans l'église collégiale de St. Sauveur de Blois. Louis XII voulut qu'il fust apporté à Paris pour estre mis auprès de celui de Louis, duc d'Orléans, père de Charles, aux Célestins. François, duc d'Orléans, comte de Dunois, alors grand chambellan de France, fut chargé de faire le transport, qui eut lieu le 21 février 1505, et dont les frais montèrent à deux mille neuf cens soixante une livre quatorze sous. La ville de Paris, avertie par le roy, rendit de grands honneurs au corps du prince. Le vendredi 21 février, le corps de ville en habit de deuil partit à cheval. Deux officiers de l'Hostel-de-Ville marchoient les premiers, suivis des archers et arbalestriers, vestus de leurs hocquetons et de robes noires, avec une fleche à la main. Les sergens de ville suivoient à pied. Après venoient à cheval, en robes et chaperons de deuil, Messieurs de la Ville, suivis des conseillers et quarteniers, et puis des maistres et gouverneurs des six corps de marchands, et de plusieurs marchands et bourgeois notables, aussi en deuil et montez: en cet ordre ils allèrent jusqu'au prieuré de N. D. des Champs, où le corps du prince estoit en dépost; et de-là ils revinrent à la porte St. Jacques, où ils mirent pied à terre pour attendre le convoi. Sur les deux heures après midi, le corps porté

(170) Difficulté, mal-aise, contre-temps.

(171) Trouve.

(172) Art de vérifier les dates, Tome II, page 712.

sur un chariot branlant (173), fut conduit à la Ville. Les quatre ordres mendians marchoient devant, suivis des paroisses de la ville, des religieux de St. Martin des Champs, de l'évesque de Paris, qui avoit une mitre blanche à la teste, et de son clergé. Ensuite venoient seize crieurs de corps, en robes noires et chaperons de deuil, avec les armes du feu duc d'Orléans. Après cela six-vingt torches aux armes de la ville, portées par les archers, arbalestriers et autres officiers de la ville, suivies de vingt-quatre torches aux armes de la ville de Blois, et de soixante-seize aux armes du duc d'Orléans. Venoient plusieurs hérauts d'armes et des gentilshommes qui portoient les pièces d'honneur, comme l'espée, le casque, l'escu, la cotte d'armes, le guidon et la bannière, tous montez sur de grands chevaux couverts de velours noir, traversé en croix de deux lais de damas blanc. Le chariot branlant, couvert de drap d'or, estoit tiré par quatre chevaux de mesme taille et parure, et environné de seigneurs qui tenoient les coins du poële ou drap d'or, qui estoient Galeas de St. Severin, le Vidame de Chartres, Tinteville, de la Marche et autres. Après le chariot marchoient en grands manteaux de deuil, le duc d'Alençon, le comte de Montpensier, Monsieur de Foix et le comte de Dunois, suivis du cardinal légat, de l'archevesque de Sens et de plusieurs autres prélats et grands seigneurs du royaume. Venoient ensuite le chancelier, le parlement, la chambre des comptes, les généraux des finances, des aides et des monnoies, le trésor et les élus, le Chastelet et un grand nombre de marchands de la ville, tous à cheval et en robes noires. A la porte S. Jacques le prévost des marchands, trois eschevins (le quatrième estoit malade), le greffier et le receveur de la ville, prirent le poële ou dais aussi de drap d'or, qui estoit porté par six gentilshommes, archers de la garde de roy, et le soustinrent jusqu'au bout du pont St. Michel; et comme ce dais estoit fort pesant, on leur donna pour les soulager six autres gentilshommes archers de la garde. Ce fut en cet ordre que le convoi marcha jusques devant la porte de l'église des Célestins, où le corps fut inhumé auprès de celui de Louis, duc

(173) Suspendu. Ces sortes de chariots sont appelés dans les anciens actes *carruca nutantes* : chariots branlans. Ducange, au mot *Carruca*.

d'Orléans, ayeul du roy. Le lendemain, 22 février, le parlement assista au service solemnel qui fut célébré dans l'église des Célestins, où les trois messes furent dites par trois prélats, du nombre desquels fut le cardinal d'Amboise (174).

J'ai déjà dit que le costume de Charles d'Orléans étoit absolument semblable à celui de son père; mais au lieu d'un lion, il a sur ses pieds un porc-épic. *Planche XV, fig.* 1.

Cet animal est le symbole d'un ordre de ce nom, institué par Louis, duc d'Orléans, aux réjouissances que ce prince fit à la solennité du baptême de son fils Charles. L'ordre du Porc-épic étoit composé de vingt-quatre chevaliers qui devoient être nobles de quatre races et d'un grand maître: leur habit de cérémonie étoit un manteau de velours noir, un chaperon et un mantelet d'hermine: leur cordon étoit composé d'une chaîne torse, au bout de laquelle étoit suspendu un porc-épic, avec ces mots: *Cominùs et eminùs*, de près et de loin.

On dit que cet ordre s'appeloit aussi du *Camail*, parce que le duc d'Orléans, en mettant le collier aux chevaliers, leur donnoit un anneau d'or, garni d'un camaïeu ou d'une pierre d'agathe sur laquelle on voyoit la figure d'un porc-épic. Louis XII abolit cet ordre dont il garda la devise (175).

Peiresc et Bonami (176) ont attribué à Charles, et non à son père, l'institution de l'ordre du Porc-épic; mais il est constant que le dimanche 20 novembre 1407, le duc d'Orléans, qui avoit dîné à l'hôtel de Nesle avec le duc de Bourgogne, lui passa le collier de l'ordre du Porc-épic (177).

Les Célestins conservoient le casque de Charles, autour duquel étoit le collier de l'ordre du Porc-épic, et une de ses enseignes ou bannières, que Henri II fit repeindre en 1554; le porc-épic y est figuré lançant des épics ou dards, suspendu à un tortis d'or brûlé par les deux bouts, entouré d'un ruban d'argent, sur lequel est écrit,

(174) Dom Lobineau. Histoire de Paris, Tome II, page 904.
(175) Hermant. Histoire des ordres militaires de l'église, page 310.
(176) Académie des Inscriptions, Tome XXI, page 523.
(177) Sauval. Antiquités de Paris, Tome II, page 721.

Ma volonté (178). Je n'ai pu retrouver aucun de ces objets indiqués par Sauval, peut-être sont-ils dans les armoires, qui sont encore scellées.

Philippe d'Orléans.

De l'autre côté du tombeau, près le sanctuaire, sur la table inférieure à celle sur laquelle repose Valentine de Milan, on voit Philippe d'Orléans. *Planche XV, fig. 2.*

Ce jeune prince étoit né à Orléans, au mois de juillet 1396 : il vint à Paris avec sa mère et son frère, solliciter la punition du meurtre de son père. Il passa ses jours à Blois, dans l'exercice des vertus chrétiennes, et il y mourut en 1420, pendant la captivité de son père (179), à l'âge de 24 ans.

Ce jeune prince a sur les pieds un furet : cet animal est comme le chien le symbole du droit de chasse, qui n'appartenoit alors qu'aux princes et aux seigneurs.

Valentine de Milan.

La figure que l'on aperçoit du même côté, sur la table supérieure, est celle de Valentine de Milan, femme de Louis d'Orléans, et mère de ces princes. *Planche XV, fig. 2.*

Cette princesse étoit fille de Jean Galéas, duc de Milan, comte de Pavie et de Vertus, et d'Isabelle, l'une des filles du roi Jean. Son mariage avec ce prince fut célébré le 27 janvier 1390 : elle lui apporta en dot, suivant le Corio, la ville d'Asti, avec cent mille florins en or (180).

Valentine de Milan étoit fière et hautaine. L'histoire ne dit point qu'elle ait témoigné aucun déplaisir des intrigues scandaleuses de son mari avec Isabeau de Bavière ; mais elle étoit l'implacable ennemie de Marguerite de Flandres, épouse du duc de Bourgogne. La jalousie

(178) Sauval. Antiquités de Paris, Tome II, page 721.
(179) Beurrier. Antiquités des Célestins, page 338.
(180) Art de vérifier les dates, Tome II, page 711.

de

de ces deux femmes ne contribua pas peu à entretenir la haine des deux maisons.

Valentine de Milan montroit des sentimens d'humanité : elle n'avoit point abandonné le malheureux Charles VI, qui, sensible à ses soins, ne vouloit quelquefois, dans les accès de sa maladie, rien prendre que de sa main. On publia qu'elle l'avoit ensorcelé, et ensuite qu'elle l'avoit enpoisonné. Ces indignes et injustes soupçons la forcèrent deux fois de s'éloigner de la cour (181).

Charles VI avoit toujours témoigné de l'intérêt pour elle ; et si en 1382 il ne pardonna pas à l'université de Paris, comme elle l'en prioit, ce fut le duc de Berri qui en fut la cause (182).

Dès que Valentine fut instruite de la mort de son époux, elle accourut à Paris pour en solliciter la vengeance. Les princes allèrent à sa rencontre. *C'étoit le plus haut deuil qui devant eût été vu, car la dame et toutes ses femmes étoient atourrées de noirs atours.* Son char étoit traîné par six chevaux blancs, et entièrement couvert de draps noirs : l'usage ne permettoit pas alors aux princesses de paroître en public pendant les six premières semaines de leur veuvage (183).

J'ai déjà dit (184) quel fut le succès de ses démarches. Le duc de Bourgogne étoit trop puissant pour que son crime fût puni : cependant il y eut au commencement de l'année 1408 un lit de justice, dans lequel la mémoire du duc d'Orléans fut justifiée. L'abbé de Chesy y réfuta les propositions de Jean Petit ; et Pierre Cousinet, avocat au parlement, ayant pris la parole, demanda la réparation du meurtre : il requit que le duc de Bourgogne, en présence du roi, des princes, du conseil et du peuple, demandât pardon à la duchesse et à ses enfans, la tête découverte, sans ceinture et à genoux ; que cette satisfaction fût répétée au Louvre, dans la cour du palais, à l'hôtel Saint-Paul, et au lieu même où le crime avoit été commis ; que cette réparation fût publiée à son de trompe dans tout le royaume ; que les hôtels du duc fussent rasés ; qu'on y élevât

(181) Histoire de France, par Villaret, Tome XIII, page 11.
(182) *Idem.* Tome XI, page 328.
(183) *Idem.* Tome XIII, page 3.
(184) *Suprà*, page 81.

des croix avec des inscriptions ; qu'il fût tenu de fonder deux collégiales, de faire construire deux chapelles, l'une à Jérusalem, l'autre à Rome ; de payer un million d'or d'amende ; qu'il fût de plus exilé *outre mer pendant vingt années au moins, avec défenses d'approcher de cent lieues les endroits où la reine et les princes d'Orléans se trouveroient* (185).

L'orateur termine son discours en demandant la jonction du procureur général, pour conclure à fin criminelle. Quelques jours après, Charles d'Orléans fut admis à l'hommage de son duché.

Cet avantage de Valentine sur ses ennemis fut de courte durée. Le duc de Bourgogne revint à Paris, et les poursuites cessèrent ; elle se retira à Blois : elle y vécut dans la tristesse. *Pour tout soulas* (186), dit Brantôme, *et confort en gémissement, elle prit une chantepleure* (187) *ou arrosoir pour sa devise, sur le haut de laquelle estoit un* S *en signe ainsi qu'on dit, que seule souvent se soucioit* (188) *et soupiroit, et autour de ladite chantepleure estoient écrits ces mots :*

Rien ne m'est plus,
Plus ne m'est rien.

On voit encore, ajoute-t-il, cette devise dans l'église des Cordeliers de Blois, dans sa chapelle (189).

La douleur et le désir impuissant de sa vengeance la consumèrent. Comme sa fin étoit prochaine, elle fit approcher ses enfans, sur lesquels elle répandit des larmes ; et apercevant parmi eux Jean, fils du duc et de la dame de Cany, qui devint ensuite si célèbre sous le nom de comte de Dunois, elle dit par une espèce de pressentiment, *qu'il lui avoit été emblé* (190), *et qu'il n'y avoit nul de ses enfans qui fût si bien taillé à venger la mort de son père, qu'il étoit* (191).

---

(185) Histoire de France, par Villaret, Tome XIII, page 53.

(186) Soulagement.

(187) Ce mot ne signifie pas un arrosoir à plusieurs trous comme ceux d'usage dans nos jardins, mais un de ces instrumens percés des deux côtés, et dans lesquels l'eau s'arrête quand l'orifice supérieur est bouché, et l'eau coule quand cet orifice est ouvert : c'est un *Siphon*. Voyez Carpentier, Suppl. de Ducange, au mot *Cantaplora*.

(188) S'attristoit.

(189) Art de vérifier les dates, Tome II, page 711.

(190) Dérobé.

(191) Histoire de France, par Villaret, Tome XIII, page 71.

Tombeau de Charles d'Amboise.

Valentine mourut le 4 décembre 1408 : son corps fut d'abord inhumé dans l'église de Saint-Sauveur, au château de Blois. Louis XII le fit transporter à Paris, auprès de celui de son époux (192).

Son costume ne diffère pas de ceux que nous avons vus précédemment : seulement son surcot est parsemé d'hermine, et garni par le bas, sur le ventre, d'une pièce ronde que nous n'avons pas observée sur ceux dont j'ai donné la représentation.

On avoit stipulé dans son contrat, que si les deux fils de Galéas mouroient sans enfans mâles, Valentine ou ses héritiers leur succèderoient au duché de Milan. Cette clause funeste devint la cause de ces guerres désastreuses qui firent couler des flots de sang sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François I.

Tombeau de Renée d'Orléans.

Près de l'autel on aperçoit dans une niche une jeune fille, en marbre blanc, couchée sur une table de marbre noir : c'est Renée d'Orléans, fille de François d'Orléans, duc de Longueville. Sous sa tombe et autour de sa personne sont plusieurs figures de saints et de martyrs. Les montans de la niche sont décorés d'arabesques assez bien finies, et le cintre est orné de petites figures de Célestins qui tiennent l'écusson. *Planche XVI.*

Le bas du surcot de Renée d'Orléans est pointu au lieu d'être arrondi, et elle a par dessus un manteau retenu par un fermail en pierreries : son cou est orné d'un collier de perles et de pierreries, ainsi que la toque qui couvre ses cheveux : cette toque est surmontée d'une petite couronne ornée comme le collier.

Les personnages dont je viens de décrire les tombes, n'ont que des couronnes à simples fleurons, et rehaussées de petites perles, ou même sans ces ornemens. Avant le décret du 19 juin 1790, tous les parvenus et les anoblis arboroient impunément sur des armoiries imaginaires, des couronnes de comte, de marquis, etc.

Renée d'Orléans étoit petite-fille du fameux Dunois : voici son

(192) Beurrier. Antiquités des Célestins, page 338.

épitaphe, gravée en caractères gothiques sur la table de marbre noir.

Ci gist très-excellente et noble damoiselle RENÉE D'ORLÉANS, *en son vivant, comtesse de Dunois, de Tancaruille, de Montgommery, dame de Montreubellay, de chasteau Regnaule : fille unique délaissée de très-excellent et puissant prince et princesse François, en son vivant, duc de Longueville, comte et seigneur desdits comtés, et seigneurs connestable héréditat de Normandie, et lieutenant général et gouverneur pour le roi en ses pays de Guyenne, et de Madame Françoise d'Alençon, son espouse, père et mère de ladite damoiselle : laquelle trespassa en l'aage de 7 ans, au lieu de Paris, le 23 de may, l'an 1525.*

Pyramide de la maison de Longueville.

Au côté gauche de l'autel s'élève une pyramide d'une proportion noble et élégante, et décorée des ornemens les plus riches et les mieux finis : ces ornemens sont des arabesques et des trophées. Aux quatre coins de l'obélisque sont quatre vertus. Deux des faces portent un magnifique bas relief : le premier représente le secours d'Arques, l'autre la bataille de Senlis. *Planche XVII.*

Ce monument, digne de l'antiquité par sa simplicité et sa richesse, est de François Anguier (193). Il renferme les cœurs de plusieurs ducs de Longueville. Il avoit été commencé pour celui de Henri I, duc de Longueville, et fut achevé par ordre d'Anne Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui y fit mettre aussi celui de Henri II, duc de Longueville, son mari.

Sur la façade, du côté de la chapelle d'Orléans, on lit l'épitaphe de Henri I, duc de Longueville et comte de Dunois, Tancarville et Neufchâtel.

Memoriæ serenissimi principis HENRICI AURELIANENSIS, *primi ejus nominis Longavillanorum ducis, Novi-Castri apud Helvetios comitis supremi, ex patre Leonorio regum prosapiâ oriundi, et matris Mariæ Burboniæ genere stirpi regiæ etiam adnexi, qui Picardiæ præfectus, ante annos animum virilem*

(193) *Suprà*, page 54.

Monuments des Princes de Savoie aux Ss.

gerens ambobus Henricis Francorum regibus fidem suam pace belloque difficilimis temporibus approbavit, et alteri Silvanectas, fuso fugatoque Albæ-Marlæ duce servavit, alterum apud Deppam circumsessum perruptis conjuratorum copiis ingentibus audacter expedivit. Cumque à Durlanensis præsidio honorificè excipereetur, fortuitâ improvidi militis glande trajectus, in flore juventutis ac rerum occubuit, anno Domini 1595, *ætatis XXVII.*

Ante biduum tamen quàm expiraret, unicum filium nominis ac honorum suorum hæredem futurum, ex CATHARINA GONZAGA *Nivernensi genitum, vidit. Cor tanti herois in hoc gentili Aurelianensium ducum sacello positum est, corpus Castrum-Duni delatum. Huic tu principi pio atque catholico, quicumque ista legis, sortem justorum precare.*

Henri I étoit né en 1564. Comme il avoit le gouvernement de la Picardie, Henri III le pria, au mois de mai 1589, de marcher au secours de Senlis, assiégé par le duc d'Aumale. Henri n'avoit que quatre mille hommes, cependant il s'y décida : *Messieurs*, dit-il aux officiers de sa petite armée, *voici M. de la Noue qui me demande mes ordres ; ils sont de le proclamer notre chef, et de combattre sous lui en cette journée.* Cette action décela une grande ame. La Noue se défendit, et enfin accepta. Les assiégeans furent défaits. Cette victoire assuroit à Henri III la destruction de la ligue. Il alloit entrer dans Paris, et fut assassiné.

Le combat d'Arques vint ajouter à la gloire dont Henri s'étoit couvert au secours de Senlis. Henri IV le nomma chevalier du Saint-Esprit le 7 janvier 1595. Mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur ; il reçut le 29 avril suivant un coup de mousquet, dans une salve qu'on lui faisoit par honneur à son entrée à Dourlans. On prétendit que celui qui avoit fait le coup, avoit été aposté. L'épitaphe de Henri dit seulement qu'il partit d'une main imprudente (194).

(194) La princesse de Conti, dans son histoire des amours de Henri IV, met l'assassinat de ce duc sur le compte de Gabriel d'Estrée, qui vouloit se venger, dit-elle, d'une fourberie qu'il lui avoit jouée ; mais d'autres ont écrit, avec plus de vraisemblance, que le marquis d'Humières, ayant surpris quelques lettres de sa femme et du duc de Longueville, se détermina à faire tuer ce prince. Il est certain, dit encore M. de Saint-Foix, qu'à peu près dans ce temps-là, ce mari, qui devenoit furieux au moindre sujet de jalousie, étrangla sa femme avec ses propres cheveux.

Henri mourut deux jours après à Amiens : son corps fut inhumé dans la chapelle de Châteaudun, et son cœur aux Célestins.

Sur l'autre face est l'épitaphe de Henri II, duc de Longueville : elle est ainsi conçue :

Cordi patris hìc adjunctum est filii cor generosum, serenissimi principis HENRICI II, *eo nomine Longavillæ ducis summi, comitis Novi-Castri, Picardiæ primùm deinde Normanniæ per annos quinquaginta proregis, qui majorum virtutis, ut ditionum hæres, regnantibus Ludovicis Justo et à Deo Dato, multis per Germaniam, per Italiam, et Galliam expeditionibus, victoriisque claruit, ac post diuturna bella missus cum summâ potestate de pace ad celebrem conventum monasteriensem, ibi inter Europæ proceres regni jura magno animo ingenioque defendit : pacem relaturus domum si Deus placatus adfuisset ; demùm honorum ac vitæ satur, annum 69 ingressus, Rothomagi in cinere et cilici decessit morte sanctorum, ann. salut.* 1663, *mense maio, relicto optimatibus singulari pietatis exemplo : corpus Castrum-Duni deportatum lacrimantibus suis, dolentibus omnibus bonis.*

Serenissima ANNA GENOVEFA BURBONIA CONDÆA *mœrens cum pientissimis liberis conjugi meritissimo mausoleum quod ipse patri destinatum vivus inchoaverat, curavit.*

Henri II naquit la surveille de la mort de son père Henri I, le 27 avril 1595. Il succéda en 1631 à François d'Orléans son oncle, au comte de Saint-Paul. Après s'être distingué dans la guerre contre l'Espagne, pendant laquelle son comté de Saint-Paul retomba sous cette puissance, il fut mis à la tête des plénipotentiaires nommés l'an 1644 pour traiter de la paix de Munster : il embrassa le parti de la fronde, et fut arrêté en 1650 avec les princes de Condé et de Conti. Il fut délivré de sa prison en 1653. Le roi, qu'il toucha par sa soumission, lui donna le gouvernement de la Normandie et le reconnut comme prince du sang. Henri mourut à Rouen, le 11 mai 1663 : son corps fut transporté à Châteaudun, et son cœur au Célestins.

Charles Paris, son fils puîné, naquit dans l'hôtel-de-ville de Paris le 29 janvier 1649. Il avoit un naturel excellent et une grande valeur : à l'âge de 18 ans il accompagna le roi dans ses campagnes de Flandres ; il se signala aussi à Candie, en Hollande, et passa le Rhin à la nage, à la tête de la cavalerie françoise. Mais, par une

imprudence pardonnable à son âge, ayant attaqué au sortir de ce fleuve un corps des ennemis retranché à Tolhuis, il y fut tué le dimanche 12 juin 1672, dans le temps qu'on travailloit à l'élever sur le trône vacant de Pologne, et qu'il étoit près de l'emporter sur son compétiteur Michel Wiesnowiecki. Il fut inhumé aux Célestins, dans cette chapelle. Il n'avoit point été marié, et ne laissa qu'un fils naturel, qui fut tué au siége de Philisbourg.

Charles Louis, frère aîné de Charles Paris, avoit cédé à son frère presque tout son patrimoine, et s'étoit retiré dans l'abbaye de Saint-George près de Rouen. Sa tête étoit dérangée : il mourut en 1694 dans cette retraite peu propre à la rétablir. En lui fut éteinte la maison d'Orléans de Longueville (195). Elle avoit commencé par un héros, le fameux Dunois ; et elle finit par un imbécille.

Urne du duc de Valois.

Dans le fond de cette chapelle eſt une arcade vitrée, dans laquelle on voit une petite urne peinte et dorée : aux deux côtés sont ces inscriptions : *Planche XVIII, fig.* 1.

Cy dessus est enfermé le cœur de Mademoiselle Marie-Anne de Chartres, dernière fille de Monseigneur le duc d'Orléans, et de Madame Marguerite de Lorraine, qui a été élevée au monastère de Charonne, depuis sa naissance, jusqu'au mois de juin de l'an 1656, *et décédée à Blois le* 17 *d'août de la même année.*

Ici sont les entrailles de Monseigneur le duc de Valois, fils unique de Monseigneur le duc d'Orléans et de Madame Marguerite de Lorraine son épouse : décédé le 10e *jour d'août* 1656.

Blandulus, eximius, pulcher, dulcissimus infans,
Deliciæ matris, deliciæque patris,
Hic situs est teneris raptus Valesius annis,
Ut rosa quæ subitis imbribus icta cadit.

Ces vers sont délicats et ingénieux.

(195) Art de vérifier les dates, Tome II, page 783.

Tombeau de Timoléon de Cossé.

En face du tombeau de Henri Chabot, on voit celui de Timoléon de Cossé, comte de Brissac, colonel général de l'infanterie, grand panetier, et grand fauconnier de France. *Planche XVIII, fig. 2.*

Sur un piédestal de marbre noir sont deux génies, appuyés chacun sur un bouclier, et une colonne de marbre blanc, chargée de couronnes ducales et de chiffres d'assez mauvais goût, aussi bien que tout l'entablement à quatre faces qui porte une urne dorée, dans laquelle est le cœur de Timoléon de Cossé. Le piédestal est chargé de trois inscriptions : la première est relative à Timoléon.

TIMOLEONTI COSSÆO.

Utriusque propatruo comiti Brissaci, magistro peditum, trium eâdem ex gente Marescallorum Franciæ, filio, fratri, nepoti. Suorum deliciis, hostium terrori, qui post multas victorias ad Mucidanum occisus, anno salutis M. D. LXIX. ætatis suæ XXVI hîc situs est.

Auprès, on lit ces vers sur un tableau.

Sous ce tombeau gist ce preux chevalier,
Timoleon, cet heureux capitaine,
Dit de Brissac : ce ferme bouclier,
Et protecteur de l'église romaine,
Duquel l'ardeur et constance hautaine,
Le cœur vaillant et le noble courage
En sa tendreur s'est montré martial,
Lorsqu'il poursuit l'ennemi plein de rage,
Et pour son roi, pour le sceptre royal,
Pour son pays, pour la foi catholique,
S'est hasardé, tant que d'un coup fatal,
Est mort, tué par un lâche hérétique.

L'OMBRE.

Suis-je mort ? oui ; non, je suis vif encore ;
Puisque mon nom court et bruit en tous lieux,

Le

Digitized by

Digitized by Google

Le roi mon corps pres ses princes décore,
Dieu mon esprit a rendu glorieux.

On y lit encore ces deux vers latins de Jodelle.

Hæc tibi do, struitur dùm Cippus marmore donis,
Marmora forte putes cedere prisca meis.
JODELIUS.

Le maréchal de Brissac son père lui avoit fait donner le nom de Timoléon (196), quoique ce nom ne fût pas chrétien, parce que l'histoire de ce général corinthien, qu'il avoit lue dans la traduction de Plutarque par Amiot, lui avoit beaucoup plu. Le jeune Cossé fut enfant d'honneur de Charles IX, et eut pour précepteur Buchanan.

Mais les leçons de ce célèbre littérateur ne purent adoucir le caractère naturellement sanguinaire et féroce de Timoléon; cet amour pour le sang souilloit sa valeur, qui étoit grande (197): il poursuivoit les huguenots avec un acharnement vraiment catholique. Le fanatisme qui se méloit à ce qui restoit des idées chevaleresques, rendoit alors tous les hommes barbares.

La bravoure de Timoléon de Cossé alloit jusqu'à la témérité. *Je le veux tel et courageux*, disoit de lui l'amiral Coligni, *car il n'en durera guères.* En effet, comme il s'exposoit inconsidérément au siége de Mussidan, l'an 1569, il fut atteint entre les deux yeux d'un coup dont il mourut. Le soldat qui l'avoit tué fut pris et pendu, comme

(196) Cette méthode de prendre ses patrons parmi les héros avoit été adoptée par les Italiens: elle fut suivie par les grands seigneurs françois. Ils laissèrent à la bourgeoisie les noms de *Jacques*, *Paul*, *François*, etc., et pensèrent que ceux de *César*, *Pompée*, *Annibal*, &c. étoient seulement dignes d'eux.

(197) Car il faut dire que c'estoit le jeune homme qui aymoit autant à mener son espée et en tirer du sang, et un peu trop certes, ainsi que je l'ay veu et aucuns de nous autres ses amys, qui le luy disions, car il estoit trop cruel au combat, et prompt à y aller et à tuër, et aymoit cela jusques là qu'avec sa dague il se plaisoit de s'acharner sur une personne, à lui en donner des coups, jusques-là que le sang lui en rejaillissoit sur le visage. Cas estrange pourtant, que ce brave Brissac se monstroit doux par son visage beau, délicat et feminin, et estoit dans le cœur si cruël et si altéré de sang. Brantôme. Vie des grands capitaines, Tome III, page 414.

si le hasard des batailles ne rendoit pas tous les hommes égaux, et comme s'il avoit commis un crime.

Cet amour des combats étoit porté à un si haut degré dans l'ame de Timoléon de Cossé, qu'il ne songeoit qu'à des conquêtes. Son ambition étoit extrême; il se flattoit toujours qu'il changeroit son titre de comte en celui de roi, quelque part que ce fût.

Dans son enfance, ses jeunes amis l'appeloient *pigeon*, à cause de son air doux: voilà sans doute pourquoi cet oiseau se trouve parmi les ornemens de ce tombeau.

La vie de Timoléon de Cossé a été écrite par Brantôme et par André Thevet.

Son portrait a été gravé dans Thevet, ainsi que par Odieuvre; et il se trouve à la bibliothèque du roi, dans la collection des desseins de M. de Fontette.

Charles IX ordonna d'inhumer son corps dans la chapelle d'Orléans aux Célestins: il lui fit faire des obsèques magnifiques: il y eut une chapelle ardente. Les cours du parlement assistèrent à ce convoi, ainsi que le corps de ville, qui fit présent au couvent d'une douzaines d'enseignes noires, lesquelles furent posées dans l'église en divers endroits. Son équipage d'armes se voyoit encore il y a quelque temps dans le chœur, avec quelques guidons.

La seconde inscription est celle du cœur de Louis Cossé.

LUDOVICO COSSÆO.

Duci Brissaci, et Belli pratuli, Pari Franciæ, cujus hìc cor situm est. Cor gratiarum omnium et virtutum sedes, quas cùm summi infimique amarent, etiam inimici venerabantur; sanctissimè obiit XXVI februarii, anno salutis M. DC. LXI, *ætatis suæ* XXXV.

Timoléon de Cossé n'étoit que comte de Brissac. Louis prend le titre de duc. Louis XIII avoit érigé en 1620 le comté de Brissac en duché-pairie, en considération des services de Charles de Cossé, qui avoit remis les clefs de Paris, le 22 mars 1594, à son père Henri IV.

Louis de Cossé avoit un frère chevalier de Malte, qui s'étoit

distingué dans plusieurs combats contre les Turcs. Il est réuni dans le même tombeau : voici son épitaphe.

JOANNI ARMANDO COSSÆO.

Ludovici fratri, equiti sancti Johannis Hierosolymitani, multis adversus Turcas prœliis inclyto, qui summo melitensium suorum luctu terris ereptus, XIII februarii, anno Christi M. DC. LVIII. ætatis suæ XXIV, hic conditus est.

Les Cossés jouissent depuis long-temps d'un grand cérdit. Pendant les troubles de la ligue et en diverses occasions ils donnèrent des preuves signalées de leur attachement pour les rois : aussi ont-ils toujours obtenu une haute faveur. Cependant ils ne sont pas aussi anciens qu'ils le veulent faire croire. » Les Cossés de Brissac, selon le » parlement de Paris, ont beaucoup d'illustration et peu d'ancien- » neté. Ils ont prétendu un temps descendre des Cossés d'Italie, » comme on le voit dans les additions de Castelnau : maintenant ils » veulent venir d'une maison de Cossé au pays du Maine (198). » Rouillard faisoit descendre ridiculement cette maison de Coccéius Nerva. Quelques autres ont cru, avec aussi peu de fondement, que cette famille étoit une branche des Cossa de Naples. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette famille est connue anciennement dans l'histoire, qu'elle a produit des hommes célèbres. Cossé est une terre dans le Maine, près de Sainte-Suzanne, qui a donné son nom à la maison de Cossé (199).

Tombeau d'Anne Hocquart, comtesse de Cossé.

Auprès de ce tombeau est une petite urne de stuc, *Planche* XVIII, *fig.* 4, imitant la lumachelle, posée sur un cippe de marbre blanc : derrière est une branche de cyprès. Ce monument a une forme agréable, il est

(198) Mémoire pour le parlement contre les ducs et pairs. Voyez Vie privée de Louis XV, Tome I, page 191.

(199) Moréri. Art. Cossé.

intéressant : ce sont des enfans qui l'ont élevé à une mère chérie. Voici l'inscription gravée sur le cippe. *Planche* XVIII, *fig.* 4.

A LA VÉRITÉ.

ICY REPOSE LA FEMME FORTE.

Dès le berceau fille tendre et soumise, modèle des femmes fidèles et chrétiennes. Amie de ses enfans autant que leur mère ; bonne et indulgente pour ses domestiques, chérie de ses amis. La douceur de ses vertus attiroit les cœurs dès la première vue, et la rendoit le lien de sa famille. Humble, patiente, charitable, elle ne fit jamais répandre des larmes que de reconnoissance, modeste jusqu'à être surprise de se voir tant aimée ; éprouvée dès sa jeunesse par des peines du cœur et par les souffrances du corps, elle s'y soumit avec joie, en proie à la douleur qu'elle supporta avec une paix inaltérable ; elle mourut consumée par une maladie de langueur, soupirant après sa réunion avec Dieu, centre de ses affections ; sa mort fut un doux sommeil, juste récompense de ses vertus.

Elle plongea dans un deuil éternel ses enfans que leur amour porte à consacrer à jamais sur ce marbre leur douleur, leur immortelle tendresse et sa gloire. Puisse ce monument durer aussi long-tems que la piété filiale existera parmi les hommes vertueux.

Cy gît Marie Anne Hocquart, comtesse de Cossé, morte le 29 septembre 1779, âgée de 52 ans.

DIVERSES SEPULTURES DANS LA CHAPELLE D'ORLÉANS.

Outre les personnages dont j'ai décrit les tombeaux, plusieurs autres hommes célèbres ont encore été inhumés dans cette chapelle. Voici ceux que j'ai pu recueillir.

L'Allemand, écuyer du duc d'Orléans. Ce fidelle serviteur exposa ses jours pour sauver la vie à son maître, et fut tué près de lui. Il est inhumé à ses pieds.

Jean Galéas Visconti. Dubreuil (200), d'après le mortuologe des

(200) Antiquités de Paris, page 921. Piganiol, Hurtaud, etc., disent la même chose.

Digitized by Google

Célestins (201), assure que Jean Galéas Visconti, premier duc de Milan, père de Valentine, est enterré dans cette Chapelle, où il a voulu, par son testament, être inhumé en habit de Célestin. Cependant, les historiens s'accordent à dire que Jean Galéas est enterré dans la chartreuse de Pavie, où l'on montre son tombeau (202).

Jean d'Orléans, comte d'Angoulême. Ce prince, frère de Charles et de Philippe, naquit en 1404. Il avoit été donné en ôtage aux Anglois en 1412 : il y resta jusqu'en 1444 qu'il revint en France, et se retira dans son comté d'Angoulême, où il passa ses jours dans des exercices de piété, et mourut en 1467, dans son château de Coignac. Son corps, inhumé dans la cathédrale d'Angoulême, s'étoit conservé tout entier, à l'exception du cœur, qui est aux Célestins, lorsque les calvinistes l'ayant découvert en 1562, le mirent en pièces (203).

Jean de Montauban, mari de Bonne de Milan, sœur de Valentine : mort en 1407.

Bonne de Milan son épouse : morte en 1408.

Arthus de Montauban, fils de Jean et de Bonne (204), embrassa d'abord le parti des armes, et servit contre les Anglois. Il obtint la faveur de François I, duc de Bretagne : ce fut lui qui donna à ce prince l'affreux conseil de faire périr Ægidius, son frère, seigneur de Chantocé, qui fut étouffé entre deux matelas (205).

Arthus pénétré d'un regret sincère, ou, ce qui est plus probable, voulant éviter le châtiment réservé par le Ciel à l'homicide, entra dans l'ordre des Céleſtins, au monastère de Marcouci (206), puis au couvent de Mante-sur-Seine. Il fut tiré de cette solitude par Louis XI, qui lui donna l'archevêché de Bordeaux le 17 novembre 1467.

---

(201) Idem. page 62.

(202) Art de vérifier les dates, Tome III, page 649.

(203) Idem, Tome II, page 386.

(204) Selon le père Beurrier, Antiquités des Célestins. L'auteur de la *Gallia christiana*, le dit fils de Guillaume de Montauban, chancelier d'Isabelle de France. Le témoignage du père Beurrier me paroît ici préférable.

(205) Dom Lobineau. Histoire de Bretagne, liv. 17.

(206) *Gallia christiana*, Tome II, page 845.

Arthus de Montauban, parvenu à cet archevêché, n'oublia pas ses frères les Célestins : il répandit ses dons sur presque tous les monastères de cet ordre, et principalement sur celui de Paris. Il fit bâtir le grenier et le clocher, sur lequel on voit encore ses armes, et donna le retable du maître autel. Il mourut en 1468.

Charles VI (207). Son cœur est dans la chapelle d'Orléans. Il a fondé le couvent des Célestins d'Amiens.

Isabelle de Bavière. Son cœur est dans cette chapelle.

Isabelle de France, leur fille aînée. Elle avoit épousé en 1396 Richard II, roi d'Angleterre : après la mort de ce prince elle revint en France, où elle épousa Charles d'Orléans en 1406. Ce prince n'en eut qu'une fille, dont la naissance coûta la vie à Isabelle, le 13 septembre 1409. Son corps fut d'abord transporté à l'église Saint-Sauveur à Blois, et ensuite à Paris par ordre de Louis XII.

François II, duc de Bretagne : mort en 1488. Ce prince est inhumé à Nantes dans le couvent des Carmes, où il a un superbe tombeau, dont je donnerai la description. Son cœur est aux Célestins.

Marguerite de Foix, sa femme : morte en 1407. Son corps repose auprès du sien, son cœur est aux Célestins.

Marie de Clèves, fille d'Adolphe, premier duc de Clèves et de Marie de Bourgogne, femme de Charles duc d'Orléans, et mère de Louis XII : morte à Chauny en 1487. Son corps fut inhumé à Blois, et son cœur aux Célestins, où Louis XII fit ensuite transporter son corps.

Jeanne de Milan, fille de Jean Galéas et d'Isabelle de France, femme de Thibault Artault : morte en 1494.

Charles, comte d'Angoulême, fils unique de Jean, né en 1459, fils de Jean et père de François I : mort le 1 janvier 1496. Son corps est à Angoulême, son cœur dans l'église des Célestins.

Anne de Bretagne, fille de François II, duc de Bretagne, femme de Charles VIII, puis de Louis XII. Son corps est dans l'église des Carmes à Nantes, son cœur aux Célestins.

Louis XII, père du peuple. Son cœur est dans la chapelle

(207) Ant. Nat. N°. I, page 30.

Digitized by Google

d'Orléans, où il avoit fait placer les tombeaux de ces ancêtres, ainsi que nous l'apprend cette inscription qui se lit sur un pilier près de la pyramide de Longueville.

Ludovicus rex XII. Quieti perpetuæ et memoriæ perenni illustrissimorum principum Ludovici avi, Valentinæ aviæ, Caroli patris piissimorum pientissimorumque parentum, ac Philippi patrui feliciter. M. D. IIII.

Ce bon prince avoit aussi hérité du foible de ses ancêtres pour les Célestins. Au moindre événement il leur écrivoit de sa propre main. Il les conjuroit de prier Dieu qu'il lui plût de lui envoyer un fils. *Nous avons jugé à propos*, disoit-il dans cette lettre, *de vous escrire comme à nos dévots et fidels orateurs* (208) *et vrais amis de Dieu.* Les Célestins ne se montrèrent pas ingrats, ils lui rendirent en prières ce qu'il leur donnoit en argent. Ce fut, dit le père Beurrier, à leur sollicitation que Dieu rendit la santé à la princesse Renée, fille de Louis XII (209).

Ce prince mourut dans son palais des Tournelles, à 53 ans. Il avoit voulu être inhumé dans la chapelle d'Orléans, mais le conseil en ordonna autrement après sa mort. Son corps fut porté à Saint-Denis: son cœur et ses entrailles furent déposées aux Célestins dans la chapelle d'Orléans (210). Lorsqu'on porta son corps, selon l'usage, à Notre-Dame, les crieurs des corps sonnant leur clochette crioient le long des rues: *Le bon roi Louis, père du peuple, est mort* (211).

François d'Espinai, seigneur de Saint-Luc, grand maître de l'artillerie de France: tué au siége d'Amiens le 7 septembre 1597.

Jeanne de Cossé, sa femme: morte en 1662.

François de Roncherolle, dit de Manneville: tué au siége de Senlis le 17 mai 1689.

---

(208) Faiseurs de prières.

(209) Antiquités des Célestins, page 348.

(210) On lui fit, dit le père Beurrier, des funérailles *à la royale*. Antiq. des Célestins, page 349.

(211) Félibien. Hist. de Paris, Tome II, page 932.

VITRAUX DE LA CHAPELLE D'ORLÉANS.

Les vitraux de cette chapelle ne sont pas l'objet le moins digne de la curiosité de ceux qui vont la visiter : ils nous offrent les portraits de onze rois ou princes depuis Charles V jusqu'à Charles IX.

La première de ces vitres avoit été donnée par Charles V, en 1360.

Il n'y avoit autrefois que sept portraits : mais le tonnerre étant tombé sur la tour de Billy, et ayant mis le feu aux poudres qu'elle renfermoit, il la fit sauter, et brisa les vitres de plusieurs églises, entr'autres celles des Célestins. François I fit rétablir celles de la chapelle d'Orléans, et même il y ajouta son portrait et ceux de François dauphin, et de Henri duc d'Orléans, ses deux fils aînés; ainsi que nous l'apprend cette inscription.

Quas 1398. *struxit vitreas Ludovicus hìc, turris Billia destruxit dùm* 19 *julii* 1538 *fulgure ruit :* 1540. *erexit novas Franciscus hic, à quo nobilis hæc proles exurrexit.*

Ces portraits sont très-mal dessinés. On lit sous chacun des personnages une inscription latine qui apprend le nom du personnage : précaution utile du peintre, même du temps où les originaux étoient vivans.

Ils sont tous représentés en grand habit et à genoux sur un coussin, ayant les mains jointes et devant eux un livre ouvert : deux génies supportent leur écusson qu'ils leur présentent. *Planche XIX.*

Je vais examiner chacun de ces portraits en particulier.

I. *Carolus Quintus, fundator hujus cœnobii.*

Charles V, fondateur de ce monastère.

Il est peint devant une table couverte d'un riche tapis : son costume diffère beaucoup de celui de sa statue qui est sur le portail, (212) et il est évident que le peintre ne s'y est point conformé. Ainsi il n'a pas fidellement copié la vitre que ce prince avoit fait placer en 1398, et qui offroit sa véritable image : nous devons croire

(212) *Suprà*, page 11.

que

Digitized by Google

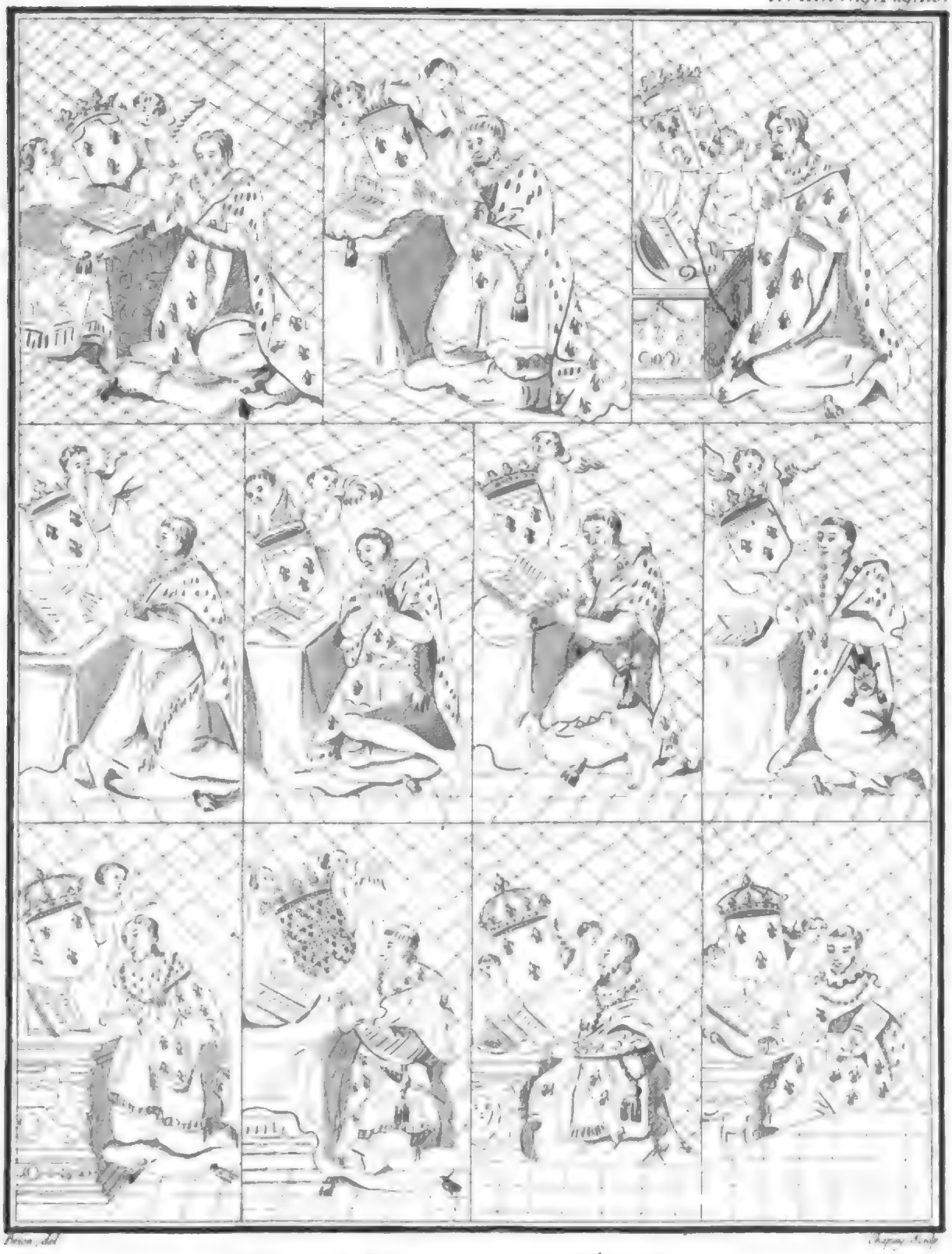

VITRAUX DE LA CHAPELLE D'ORLEANS

Digitized by Google

que celles qui suivent ne représentent pas mieux leurs originaux, à l'exception de celles qui ont été faites du vivant même du prince dont elle offrent les traits.

La couronne qui surmonte ses armes est ouverte et ornée de fleurs de lis.

Nous verrons bientôt sur les vitraux du chœur un autre portrait de ce prince.

II. *Ludovicus Aureliorum dux ejus natus secundus fundator hujus capellæ*

Louis, duc d'Orléans (213), son second fils, fondateur de cette chapelle.

Son costume ne diffère du précédent que par une ceinture ornée d'un gros gland à l'endroit où l'épée étoit suspendue. Ce n'est pas encore celui du temps, mais celui qui étoit en usage sous François I.

Il a dans ses armoiries le *lambel* (214), qui caractérisoit la maison d'Orléans.

III. *Ludovici ac Valentinæ Carolus Aureliorum dux, et Mediolanorum primogenitus.*

Charles d'Orléans (215). Je dirai la même chose de ce portrait que des précédens : nulle observation du costume. La table devant laquelle il est agenouillé n'est pas couverte d'un tapis, mais sculptée. Ses armoiries sont écartelées de France et de Milan.

IV. *Ludovicus XII, hujus filius, Francorum rex.*

Louis XII. Son manteau royal est bordé d'une frange qui ne s'observe point aux autres.

V. *Virtutum comes Philippus, Ludovici et Valentinæ secundus.*

Philippe, comte de Vertus (216). Le costume de ce portrait ressemble beaucoup à celui de Louis d'Orléans N°. II, mais le peintre a commis une erreur plus considérable en montrant Philippe la cuisse

(213) *Suprà*, page 77.

(214) Le lambel représente le bord découpé de l'habit militaire qu'on nommoit *limbe*, et que nous nommons *lambrequin*. Ducange dit que c'étoit une espèce d'ornement, de diadème. Voyez *Lubellus*.

(215) *Suprà*, page 92.

(216) *Idem*, page 100.

découverte et ayant la culotte serrée, comme vers la fin du règne de François I, sous Henri II et Charles IX.

VI. *Joannes Engolismensis dux, eorumdem tertius.*

Jean, duc d'Angoulême (217). Il a une cotte hardie plus longue, et par conséquent son costume est moins fautif. Son épée est attachée à un gland : elle ne se portoit pas ainsi de son temps.

VII. *Joannis filius Carolus Engolismensis dux.*

Charles, fils de Jean, duc d'Angoulême (218).

Ce prince porte à sa ceinture une aumônière, espèce de bourse qui ressemble assez aux fournimens dont on se sert pour la chasse.

VIII. *Rex Franciscus primus Caroli proles.*

François I. La table devant laquelle il prie ressemble à celle de Charles d'Orléans. La couronne qui surmonte ses armoiries est fermée.

IX. *Franciscus delphinus Viennensis et Britannorum dux, ejus primogenitus, obiit Turnum vicenarius.*

François, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, son fils aîné.

X. *Rex Henricus secundus, regis Francisci filius.*

Henri II. On voit que le peintre a fait ce portrait sans aucune idée d'exactitude. Comparons le costume qu'il donne à Henri II et celui de Louis d'Orléans qui vivoient à des époques fort éloignées : ils sont absolument semblables.

Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, fit ajouter à ces portraits celui du roi son père N°. XI, et mettre dessous cette inscription.

Veram hanc Caroli noni, Galliarum regis, imaginem et religionis et obsequii causâ posuit paternæ pietatis memor Carolus Valesius, Engolismensium dux; ejus filius. An. Dom. 1633.

Charles IX porte une fraise, parure alors à la mode. La tête ressemble assez à celle des portraits que nous avons de lui.

---

(217) *Suprà*, page 113.

(218) *Idem*, page 114.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig. 2.

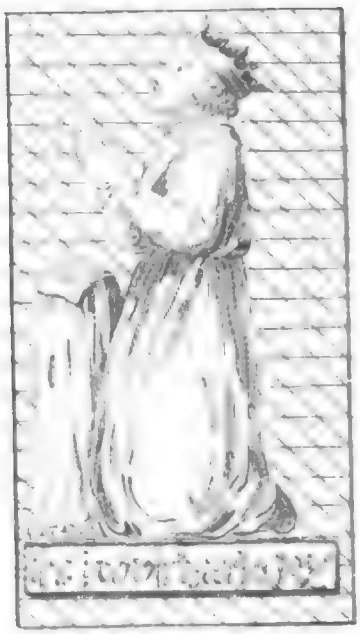

Vaugon. del. *Beaux. sculp.*

CHAPELLE DE ROSTAING.

Derrière la chapelle d'Orléans est une autre petite chapelle que Charles, marquis de Rostaing, fit faire en 1652. Cette chapelle est surchargée des écussons de cette maison. On n'y trouve aucun autre ornement.

LE CHŒUR.

Nous voici enfin parvenus au chœur de l'église ; il n'a rien de remarquable par son architecture, mais il renferme aussi des tombeaux intéressans.

Il n'y a qu'un seul tableau qui soit remarquable, c'est celui qu'on voit au-dessus de la boiserie qui sépare le chœur de la nef.

VITRAUX DU CHOEUR.

Les deux vitres à côté du grand autel sont très-curieuses : chacune contient un petit carreau isolé : sur celui du côté gauche, on voit le roi Jean (219) à genoux devant un livre, et les mains jointes : *Planche XX, fig.* 1. au-dessous on lit en caractères gothiques le *roi Jehan.* Sur la vitre droite on a peint Charles V (220) *Planche XX, fig.* 2, dans la même posture au-dessous on lit, *le roi Charles V.*

Ces vitres sont du temps d Charlese V.

Ces deux rois ont le même costume, ils portent une couronne fleurdelisée, et une longue tunique attachée avec une ceinture.

TABLE DES SECRÉTAIRES DU ROI.

Auprès du grand autel, du côté de la chapelle d'Orléans, est une grande table de cuivre, montée sur un pied assez élevé : l'encadrement est orné de petites figures fort précieusement exécutées : au

(219) *Suprà*, page 116.

(220) *Idem*, page 11.

milieu sont quatre religieux ; aux quatre coins les évangélistes ; et au sommet saint Jean et la Vierge. *Planche XX, fig.* 3.

Dans le milieu de cette table on lit une inscription relative au grand autel que les secrétaires du roi avoient fait orner. Je ne copierai point cette longue inscription, qui nous apprend seulement que la messe qu'ils ont fondée doit être sonnée à deux cloches ; et les cas dans lesquels les Célestins peuvent célébrer les messes fondées au grand autel, sur les autels des autres chapelles, et plusieurs particularités de cette importance (221).

Les secrétaires du roi avoient été établis pour signer les lettres qui s'expédioient dans les grandes et petites chancelleries.

Au commencement de la monarchie, celui qui signoit ces lettres se nommoit *référendaire du roi* ou du *palais*. Comme il ne pouvoit suffire à expédier seul toutes les lettres, on lui donna des aides qui reçurent différens noms, tels que *amanuenses*, *notarii*, *palatini*, *scriptores*, *aulici scribæ*, *clerici regii*, *cancellarii*.

Valentinien est le premier que l'on connoisse pour avoir fait les fonctions de notaire et secrétaire du roi, sous Childebert, roi de Paris.

Sous le roi Jean, les *secrétaires du roi, maison et couronne de France*, obtinrent la permission d'établir entre eux une confrérie en l'honneur des quatre évangélistes, au mois de mars 1350. Ils furent érigés en colléges dans la même année.

Charles V réduisit leur nombre à cinquante-neuf, et voulut que le couvent des Célestins fût le soixantième secrétaire du roi. Charles VI confirma cette réduction : leur nombre s'est depuis successivement augmenté, et a été porté en 1704 jusqu'à 340. Ces charges anoblissoient tous les épiciers et les marchands de bas de Paris, et la plupart de ceux qui ont défendu avec tant d'acharnement les droits de ce qu'on appeloit la noblesse, n'avoient pas d'autre origine.

---

(221) Voyez Beurrier, Antiquités des Célestins de Paris, page 62.

Digitized by

Digitized by Google

Fig. 1.

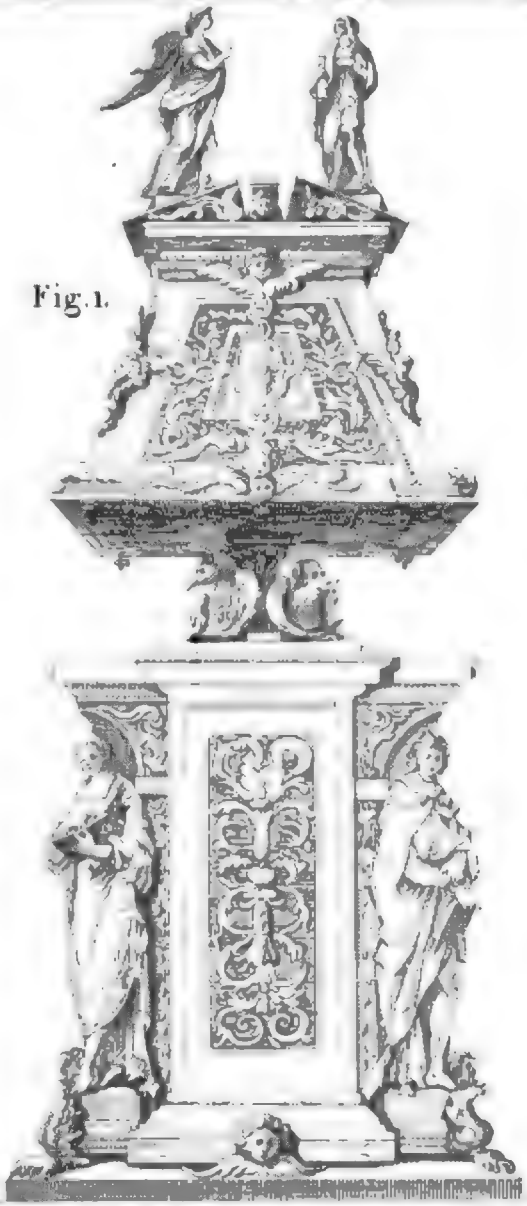

Fig. 2.

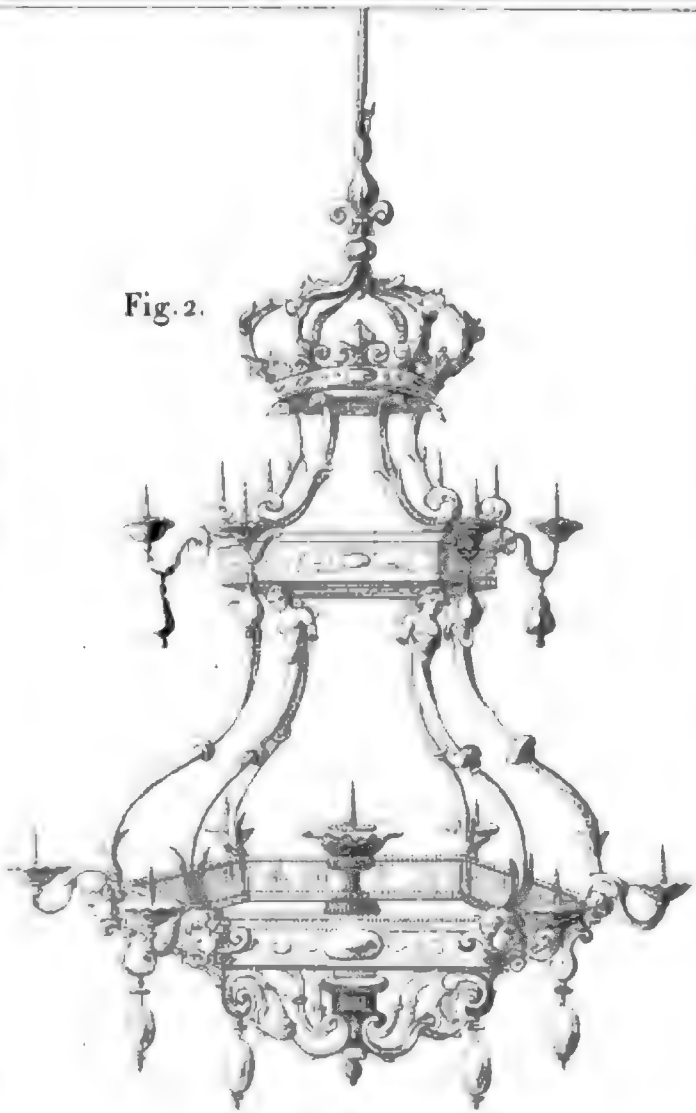

LUTRIN.

CANDÉLABRE.

LE LUTRIN.

On voit au milieu du chœur un lutrin de cuivre, *Planche XXI*, *fig.* 1, ouvrage estimé de Germain Pilon (222), il est très-beau : on admire également son ensemble et ses ornemens. Les évangélistes qui sont aux quatre coins du pivot, paroissent un peu petits et maniérés ; mais ils sont bien jetés et d'un beau mouvement. Les deux petites figures qui surmontent ce lutrin, représentent l'Annonciation.

Le talent de Germain Pilon étoit prodigieux, relativement à son siècle.

LE CANDÉLABRE.

On remarque encore le grand chandelier de cuivre suspendu au milieu du chœur, *Planche XXI*, *fig.* 2. L'inscription qu'il porte nous apprend qu'il a été fait à Abbeville en 1618, par *Bernard le Bel* : il a coûté 600 livres.

Sa forme est singulière : toutes les pièces se démontent.

LE GRAND AUTEL.

L'autel fondé par les secrétaires du roi étoit placé au haut de l'église, derrière le grand autel. Ils consentirent en 1608 à ce que le grand autel fût reculé, et mis à la place du leur : il leur devint alors commun avec les religieux Célestins, et toutes les messes qu'ils avoient fondées y furent dites.

Ils ne se contentèrent pas d'accorder cette demande aux religieux Célestins ; ceux-ci leur avoient communiqué le dessein du grand autel, ils en reçurent trois mille livres pour les quatre évangélistes que je vais décrire.

Le grand autel est orné de colonnes, et d'un retable gothique dont je parlerai bientôt. On y monte par deux rampes de marbre, ornées de petits vases précieusement exécutés par Germain Pilon.

---

(222) *Suprà*, pages 65 et suiv.

Tout le dessein de cet autel est de cet artiste, ainsi que la vierge et l'ange qu'on y remarque. Cet autel est dédié à la Vierge, à saint Jean et aux quatre évangélistes.

Les quatre évangélistes.

Auprès du grand autel on voit les quatre évangélistes en cuivre, par Germain Pilon. Chacune de ces figures est portée sur une colonne: deux de ces colonnes sont de marbre noir, les deux autres sont de marbre rouge et blanc, et non pas de porphyre, comme le disent la plupart des auteurs de descriptions. Ces deux dernières colonnes ont été données par Henri IV.

Il n'est pas étonnant de voir quatre évangélistes représentés sur tous les objets donnés par les secrétaires du roi à cette église. Dans l'origine, les secrétaires du roi n'étoient qu'au nombre de quatre, en l'honneur, dit-on, des quatre évangélistes. Ils les prirent ensuite pour les patrons de leur confrérie.

Les quatre évangélistes du chœur ne m'ont pas paru mériter, ni par leur travail ni par leur antiquité, d'être gravés : il suffit de les indiquer.

Retable du grand autel.

Ce retable est divisé en sept compartimens. *Planche XXII.*

Le premier, en prenant de gauche à droite, représente saint Pierre Célestin.

2. Jésus-Christ arrêté dans le jardin des Olives : on voit Malchus renversé.

3. La flagellation.

4. La crucifixion. Deux anges apportent à Jésus-Christ le calice de consolation : Marie est évanouie et ne les aperçoit pas, non plus qu'un autre petit ange qui est à ses pieds : il lui en présente un semblable. Les juifs paroissent admirer la constance du crucifié.

5. Les disciples de Jésus-Christ sont occupés à l'ensevelir.

6. La résurrection.

7. Un Célestin.

Digitized by

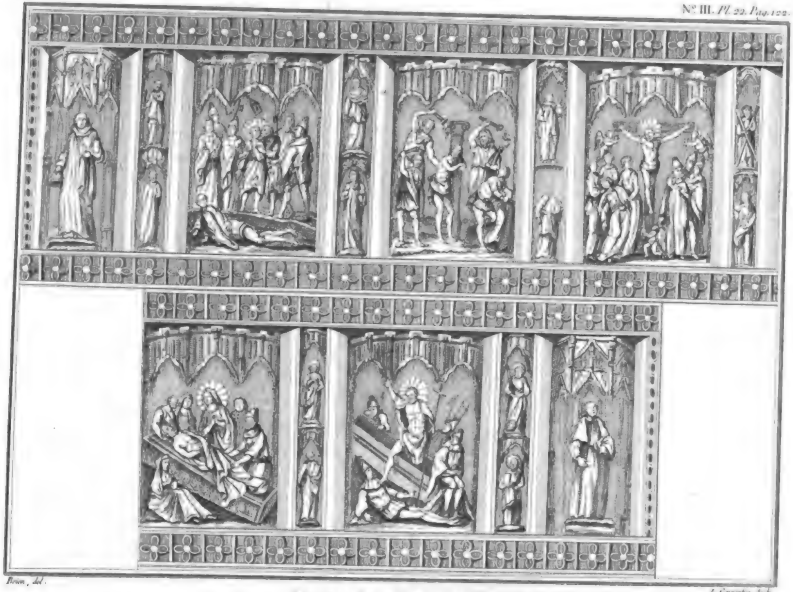

Brun, del. *C. Carpentier, Sculp.*

RETABLE DU GRAND AUTEL.

Digitized by Google

Digitized by Google

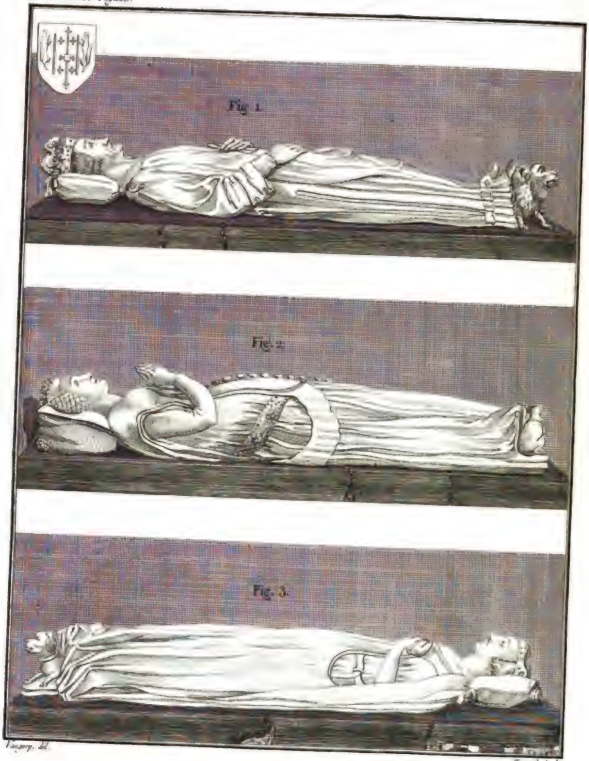

Lingey. del. Printed Sculp

Entre chacun de ces sujets on remarque des figures de saints et de martyrs.

Toutes ces figures, avec leurs bonnets pointus, ont l'air de marionnettes ou de bamboches : elles sont de marbre blanc, peint et doré sur un fond de verre, posé sur des paillons blancs.

Ce retable a été donné par Arthus de Montauban (223).

TOMBEAUX.

Le chœur de l'église des Célestins renferme plusieurs tombeaux curieux, sinon par leur forme, du moins par leur antiquité.

Tombeau de Léon de Lusignan, roi d'Arménie.

Ce tombeau *Planche XXIII, fig.* 1. est dans une niche, du côté de l'évangile : au-dessus on lit cette inscription moderne du père Carneau.

Leo Lusignaneus, Armenorum rex novissimus, ab othomannis solio deturbatus, à Carolo VI Francorum rege benignissimè exceptus, ipsius sumptibus hòc in loco regaliter sepultus fuit. Anno Domini 1393.

Sur les bords de la tombe même on lit :

Ci gist très-noble et très-excellent prince Ilyon de Lizingnen, quint (224) *roi Latin du royaume d'Arménie, qui rendit l'ame à Dieu, à Paris le XXIX jour de novembre de l'an de grâce M. CCCIIIxx et XIII* (225). *Priez Dieu pour lui.*

Léon V (226) de Lusignan, dernier roi d'Arménie, et principalement

---

(223) *Suprà*, pages 111 et 114.

(224) Ce titre de quint roi Latin, indique suffisamment qu'il y avoit eu avant Luzignan quatre autres rois qui n'étoient pas originaires d'Arménie, mais issus de familles latines. De ces quatre rois le premier fut *Guy de Lusignan*, le second *Constans*, le troisième *Constantin* : le nom du quatrième est incertain ; quelques auteurs l'appellent *Léon*, mais ils le confondent avec *Léon V*. Il paroît plus probable que ce roi se nommoit *Drago*. Il nous reste de lui quelques monnoies d'argent.

(225) 1393.

(226) Léon est appelé Λεόντιν par les auteurs grecs, et *Levon* ou *Livon* par la plupart

connu par ses malheurs. Les Turcs ayant pénétré dans son royaume, en conquirent facilement toutes les places, excepté Curico ou Curcu (227) en Cilicie, dont les Génois avoient la garde, et qu'ils défendirent long-temps contre les infidelles. Léon, chassé par eux de ses états, se rendit en Chypre, d'où il passa en Italie, et de là en Castille : enfin il vint en France, à la cour du roi Charles V, en 1383.

Léon arriva en France sous le règne de Charles V en 1378 (228). Il fit tous ses efforts pour intéresser les princes à son rétablissement; mais les conjonctures ne lui étoient pas favorables, à cause de la guerre entre la France et l'Angleterre, qui ne permettoit pas aux souverains de ces deux monarchies de passer en Orient avec toutes leurs forces.

Léon dans l'espoir de les voir s'armer pour sa défense, entreprit, de les raccommoder : il passa après la mort du roi Charles V en Angleterre. Le roi Richard II le reçut avec distinction ; mais il ne put obtenir de lui que des présens et une pension annuelle de 20 mille marcs, qu'il lui donna à l'exemple du roi de France, qui lui en faisoit une de 500 livres par mois (229).

Il revint en France en 1383. Le jeune roi et les princes ses oncles, informés de son arrivée, l'envoyèrent recevoir avec tout l'appareil usité pour les têtes couronnées. Il eut une audience publique, dans laquelle il prononça un discours si touchant sur ses malheurs, que

---

des auteurs latins, qui ont suivi en cela la manière dont les Arméniens prononçoient son nom. *Lettres de M. Pellerin, à la suite de son recueil des médailles.* Lettre II, p. 119.

Le troisième caractère dans le nom arménien de Léon, avoit la valeur de nos lettres *o u*, et se prononçoit comme un v consonne quand il étoit entre deux voyelles ; souvent aussi on ne le prononçoit pas, il étoit regardé comme une lettre muette ; c'est ainsi que Léon, qui est écrit en arménien sur les médailles ԼԵՈՆ, ou, o, n, a été appelé tantôt *Léon*, tantôt *Levon* et *Livon* par les François et les Latins, et Λεόντ par les Grecs. *Idem.* page 141.

Quelques historiens appellent ce prince *Lionnet.*

(227) *Idem.*

(228) Art de vérifier les dates, Tome I, page 468, et non pas en 1383 comme le dit Villaret, Histoire de France, Tome XII, page 358; ni en 1385, comme le prétend Piganiol, Tome IV, page 189.

(229) Froissard, Tome III, c. 23.

le

le monarque et ses courtisans en furent pénétrés. Charles lui donna la maison de Saint-Omer, 500 marcs par mois pour sa dépense, et 6000 marcs d'argent comptant pour se meubler. Les autres princes qu'il avoit visités lui avoient fait de semblables présens, de sorte que ce roi, réduit à l'aumône des autres rois, étoit plus riche dans son exil qu'il ne l'avoit été sur le trône. Il avoit aussi apporté avec lui quantité de bijous précieux.

Le roi d'Arménie fut admis dans le conseil, où il donna quelquefois de bons avis. Enfin, après avoir demeuré quinze ans en France, il mourut à Paris, au palais des Tournelles, le 29 novembre 1393.

On observa à ses funérailles les mêmes cérémonies que celles pratiquées par les Arméniens à la mort de leur roi. Son corps fut exposé sur un lit de parade blanc. Il étoit vêtu d'habits royaux de même couleur, et sa tête étoit ceinte d'une couronne d'or. Les amis et les domestiques de ce prince étoient aussi habillés de blanc, et portoient chacun un flambeau de cire blanche: un grand nombre de personnes assistèrent à ces obsèques.

Il avoit avant partagé ses biens entre ses amis, ses officiers et les pauvres.

Son corps fut inhumé aux Célestins, avec cette inscription, différente de celle que le père Carneau y a substituée depuis.

Cy gist Lyon, roi d'Arménie. Priez Dieu pour lui.

Et plus bas:

Cy gist le très-noble et très-excellent prince Lyon de Lisignan, quint roi Latin du royaulme d'Arménie, qui rendi l'ame à Dieu, à Paris le XXIX jour de novembre l'an de grâce M. CCCC. XCIII.

Ce prince, suivant le portrait qu'en ont fait ses contemporains, étoit fort petit, mais d'une figure agréable, spirituel et plein de sens.

Il est représenté en marbre blanc sur une tombe de marbre noir: il a le manteau royal et le fermail. Sa cotte hardie est garnie par le bas d'une espèce de falbala. Sa main droite portoit un sceptre actuellement cassé: il tient des gants dans la main gauche. Ses

cheveux sont coupés comme ceux des ecclésiastiques. Il a sur la tête une couronne non fermée, et un lion à ses pieds (230). *Pl. XXIII, fig. 1.*

On voit dans le fond de la niche ses armoiries d'Arménie, parties de Jérusalem, et tiercées de Lusignan. L'arménie est d'or, au lion couronné en gueules, brisé sur l'épaule d'une croisette de gueules.

Tombeau de Jeanne de Bourgogne, femme de Jean, duc de Bethford.

Ce tombeau est également dans une niche, un peu au-dessous de celui de Léon d'Arménie. Sa figure est de marbre blanc, et la tombe de marbre noir. *Planche XXIII, fig. 2.* On lit sur les bords :

Cy gist noble dame, Madame Anne de Bourgogne, espouse de très-noble prince Monseigneur Jean, duc de Bethfort et régent de France, et fille de très-noble prince Monseigneur Jean, duc de Bourgogne, laquelle trespassa à Paris le 14 *novembre, l'an de grâce* 1432.

Le père Carneau a fait écrire sur le mur, en lettres d'or, cette autre inscription.

Anna (231) *Johannis Burgundiæ ducis filia, et Johannis Bethfordiæ ducis Angli dilectissima consors, incorruptæ mulier virtutis, quidquid corruptibile habuit, hìc tumulari voluit, anno Domini* 1432.

Le duc de Bethfort avoit épousé Anne, sœur de Philippe duc de Bourgogne, à Amiens, le 13 avril 1423. Ce mariage cimenta leur

(230) Ce n'est pas par un caprice du sculpteur que Léon a ce lion sous ses pieds. On voit sur les médailles d'un de ses prédécesseurs du même nom Léon I, d'un côté une tête de lion ornée d'une couronne, et autour une légende en caractère arménien, qui signifie *Léon, roi des Haicaniens.* On pourroit penser que la figure de cet animal fait allusion au nom du prince Léon, en grec Λέων, *Leo*, qui en françois signifie lion. Mais M. Pellerin croit, avec quelque fondement, que ce lion indique les armoiries du royaume d'Arménie, qui étoient d'or, au lion couronné de gueules. Ces médailles ont été frappées dans la ville de *Sis*, située dans les montagnes à 10 lieues d'Anazarbe, métropole de la seconde Cilicie.

(231) La plupart des auteurs qui ont copié cette inscription, tels que Piganiol, Hurtaud, Dulaure, appellent cette princesse Jeanne ; ils la confondent avec sa sœur.

Digitized by Google

union. Le duc de Bethfort revint ensuite à Paris, dont il étoit si bien le maître, qu'on lui fit une entrée comme à un souverain. Il fut avec la duchesse sa femme à la cathédrale, où les chanoines le reçurent avec toutes les marques d'honneur. Il chercha à plaire aux Parisiens en leur donnant des fêtes. Il logea à l'hôtel de la Rivière, près la rue du Chaume (232).

On lit dans les archives des Célestins, qu'Anne étant une nuit chez elle avec plusieurs personnes, elle entendit sonner des cloches, qu'elle demanda ce que c'étoit, et qu'ayant appris que ces cloches avertissoient les pères Célestins d'aller à matines, elle s'écria : *Misérable que je suis ! je prends mes plaisirs et mes contentemens, lorsque les serviteurs de Dieu interrompent leur sommeil pour annoncer ses louanges !* A minuit elle vint à l'église, s'en fit ouvrir les portes pour assister à matines ; et dès lors elle prit la résolution d'y être inhumée. La duchesse de Bethfort logeoit alors à l'hôtel de Bourbon.

L'an 1432 cette princesse fut attaquée d'une maladie dangereuse. On ordonna des processions générales dans toutes les églises et chapitres de Paris, et le parlement y assista le 10 novembre. Elle mourut la nuit du 13 au 14, et le duc en instruisit le parlement. Comme elle n'avoit pas fait de testament, il consentit que tout ce qui seroit à faire touchant cette succession fût réglé par la justice. Renaud Doriac, de la chambre des comptes, et Pierre le Verrat, écuyer, furent nommés pour prendre soin de ses funérailles : elles furent magnifiques, et il resta au couvent 1400 livres de cire (233).

Le duc de Bethfort fut fort affligé de sa perte. Il quitta Paris le 5 février pour aller à Rouen. Cependant il se remaria bientôt avec la nièce de Louis de Luxembourg, évêque de Thérouane ; et il voulut faire avec elle une nouvelle entrée dans Paris.

La statue de la duchesse de Bethfort est couchée sur une table de marbre noir : il y a sous chacun de ses pieds une levrette.

Sa coiffure diffère de celles que j'ai déjà décrites : ses cheveux sont enfermés sous un reseau, dont les nœuds sont fort gros. Elle a par

(232) Félibien. Histoire de Paris, Tome II, page 800.

(233) *Idem*, page 819.

dessus ce reseau une espèce de bonnet d'une forme carrée et assez singulière.

Son surcot est attaché avec des boutons d'une excessive grosseur.

Sa ceinture est large et fort riche : elle est d'or, ornée de pierreries, et bien différente de celle de Jeanne de Bourbon, *fig.* 3. J'ai déjà dit qu'à cette époque Isabelle de Bavière avoit introduit le luxe dans les habillemens. Cependant l'usage des ceintures d'or pour les femmes étoit fort ancien.

Le Chatelain de Saint-Gilles, dans un Fabliau publié par Barbazan, par Sainte-Palaye, et traduit ensuite par M. le Grand, dit à sa fille pour l'engager à épouser un villain, riche en terres : » Cet homme » est riche, vous aurez avec lui de l'argent en abondance, ceinture » d'or et habit de soye (234).

Tombeau de Jeanne de Bourbon, épouse du roi Charles V.

J'ai déjà décrit la statue de Jeanne de Bourbon en parlant du portail (235). Celle-ci est dans une niche gothique et de marbre blanc, sur une table de marbre noir. *Planche XXIII. fig.* 3. On lit sur les bords :

Icy reposent les entrailles de madame la royne Jeanne de Bourbon, espouse de Charles le quint, et fille de très nobls prince monseigneur Pierre de Bourbon, qui régna avec son dit espoux treize ans et dix mois ; et trespassa l'an 1377 *en février.*

On y lit encore cette autre épitaphe.

D. O. M.

Antiquitate ac nobilitate præillustris Borbonidum Dynastarum stirpis pretiosi surculi, Joannæ scilicet sapientissimi Francorum regis Caroli V. hujus cœnobii fundatoris dilectissimæ sponsæ præcordia hôc sarcophaco condita sunt.

Cette princesse mourut en couches de sa dernière fille, à l'âge de 40 ans : son corps fut porté à Saint-Denis (236), et ses entrailles

(234) Le Grand. Contes et fabliaux, Tome III, page 177.
(235) *Suprà*, page 11.
(236) *Idem*, page 12.

aux Célestins. Ce tombeau étoit autrefois devant le grand autel; il en fut déplacé lorsqu'Henri IV donna les quatre colonnes qui l'entourent.

Jeanne de Bourbon a les cheveux ceints d'une simple lame ornée de quelques petits clous, et autour de sa coiffure une espèce de bourrelet carré, entouré de rubans. Sa cotte hardie est attachée avec une ceinture sans ornement, et passée simplement dans un coulant. Elle a par dessus son surcot, qui descend jusqu'à ses pieds, le manteau royal : il n'est pas étonnant de le voir sur les épaules d'une reine de France. Mais j'ai déjà indiqué que Renée d'Orléans (237) en a un semblable.

Elle a un chien sous ses pieds.

Diverses sépultures.

On voit sur le pavé du chœur des Célestins un grand nombre de tombes de cuivre, plus ou moins anciennes : les traits sont gothiques, mais très-fins et très-multipliés. J'ai fait graver quelques-unes de ces tombes, mais comme elles se ressemblent presque toutes, j'ai seulement détaché des autres les personnages qui y sont représentés.

On y remarque encore plusieurs autres tombes de pierre, qui, comme celles de la nef, sont presque entièrement effacées.

Je vais donner le détail de toutes les sépultures que j'ai pu découvrir : ces détails, que je ne négligerai dans la description d'aucun monastère, pourront être utiles pour l'histoire des familles.

Jean I, roi de France, surnommé le Bon : mort le 8 d'avril 1364. Son corps est à Saint-Denis, son cœur aux Célestins. Ce prince fougueux, dur et cruel, étoit devenu doux et modéré dans la prison où le retenoient les Anglois après la bataille de Poitiers.

Jeanne, comtesse de Boulogne, son épouse. Cette princesse étoit née le 8 mai 1326, de Guillaume XII, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marguerite d'Evreux, et elle hérita des deux comtés de son père. Elle épousa, le 26 septembre 1338, Philippe, fils unique d'Eudes IV, duc de Bourgogne, qui assura son duché aux enfans

(237) *Suprà*, page 103.

qui naîtroient de ce mariage. Eudes mourut en 1346, d'une chute de cheval, au siége d'Aiguillon. Jeanne épousa en secondes noces, le 19 février 1350, Jean, alors duc de Normandie, depuis roi de France : elle fut couronnée à Rheims le 26 septembre suivant. La longue captivité du roi répandit l'amertume et le deuil sur les jours de cette princesse ; elle se retira en 1358 en Bourgogne avec son fils Philippe de Roure, qu'elle avoit eu de son premier mariage, et elle y mourut le 29 septembre 1360, dans le temps que le roi son époux se disposoit à revenir en France ; et non pas le 21 novembre 1361, comme le marquent plusieurs modernes (238).

Cette princesse ne donna point d'enfans à son époux. Son corps fut porté à Saint-Denis, et son cœur dans l'église des Célestins, que le dauphin Charles venoit de faire bâtir.

Philippe de France, premier duc d'Orléans, fils puîné du roi Philippe de Valois et de la reine Jeanne de Bourgogne, sa première femme. Il nâquit au château de Vincennes, le 1 juillet 1336. Ce fut à lui qu'Humbert II donna le Dauphiné, en 1443 ; il avoit alors 7 ans. Il fut convenu l'année suivante que le Dauphiné seroit donné à Charles, fils de Jean, alors duc de Normandie (239).

Ce fut le 16 avril 1444, que Philippe reçut en apanage le comté de Valois avec le duché d'Orléans, pour les tenir en pairies. Il obtint encore beaucoup d'autres domaines du roi, qui l'aimoit tendrement. Il combattit en 1356 à la funeste journée de Poitiers : il fut un des ôtages livrés aux Anglois pour assurer la rançon du roi Jean.

En 1366, Charles V voyant que la richesse excessive du duc son oncle étoit ruineuse pour l'état, le fit consentir avec beaucoup de peine à la cession de quelques-uns de ses domaines. Il ne conserva que le duché d'Orléans et le comté de Valois, les châteaux et châtellenies de Lorris, Montargis, Bois Commun, Yerre, *avec les autres lieux et terres plus prochaines, jusques à la perfection de six mille livrées de terres* (240). Il fit consentir Blanche, son épouse, au sacrifice des

(238) Art de vérifier les dates, Tome II, page 367.

(239) *Idem*, page 458.

(240) Livrée de terre. Terre qui rapporte une livre de rente : ce qui équivaloit à peu près à un arpent. Voyez Ducange, au mot *Libra terra*.

châteaux et châtellenies de Coulounniers, Creci et Crévecœur, avec les droits qu'elle pouvoit avoir sur le Bigorre (241).

Philippe mourut sans enfans légitimes, le 1 septembre 1375. Il fut inhumé devant le sanctuaire.

Henri, fils de Robert, duc de Bar, et de Marie de France. Ce jeune prince s'étoit trouvé à l'entrée de la reine Jeanne, épouse de Charles V, dans Paris (242). Il mourut à Venise, au retour de la bataille de Nicopolis contre les Turcs, en 1398. Son corps fut transporté avec un grand appareil au couvent des Célestins, où il fut inhumé devant le sanctuaire. Le roi Charles VI et le duc d'Orléans son frère assistèrent à son convoi, ainsi que les ducs d'Anjou, de Bourgogne, et toute la cour (243).

Le duc d'Orléans, fils de Henri IV, né à Fontainebleau le 16 avril 1607: mort à Saint-Germain en Laye le 17 novembre 1611, âgé de 4 ans et 6 mois. Son corps est à Saint-Denis; son cœur fut apporté aux Célestins par l'évêque de Carcassone, accompagné de six religieux Célestins, et de monsieur de Béthune son gouverneur. Il étoit suivi de soixante gentilshommes, de quatre hérauts d'armes, revêtus de casaques royales. Il est enfermé dans le grand trésor de la sacristie.

Marie d'Espagne, fille de Ferdinand d'Espagne, issu de Blanche, fille du roi saint Louis. Elle épousa en premières noces Charles d'Evreux, comte d'Étampes: et en secondes noces Charles de Valois, comte d'Alençon, fils du roi Philippe le Hardi. Cette princesse aimoit beaucoup les Célestins. Il y a dans la sacristie un vieux tableau qui la représente avec ses deux enfans; mais cette peinture n'est pas du temps. Elle mourut le 19 novembre 1369. Son corps est aux Jacobins de Paris dans la chapelle d'Alençon, ses entrailles sont aux Célestins.

Philippe de Bourgogne, fils de Jean duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière: mort à Bruges en 1467, à 72 ans. Son corps est dans l'église des Chartreux à Dijon, son cœur est aux Célestins.

---

(241) Art de vérifier les dates, Tome II, page 711.

(242) Félibien. Histoire de Paris, Tome II, page 707.

(243) Beurrier. Antiquités des Célestins, page 113.

Hector de Flavy, seigneur de Montauban, comte de Ligny et de Mortemer, chevalier de l'ordre : mort en 1468.

Alexandre Stuard, duc d'Albanie, fils puîné de Jacques II, roi d'Écosse, et de Marie d'Egmond. Chassé de son pays par son frère Jacques III, il vint se réfugier en France, sous le règne de Louis XI. Il épousa la fille du comte des Orcades, dont il eut un fils de son nom, qui fut évêque de Moravie. Il épousa en secondes noces Anne de la Tour, fille de Bertrand de la Tour, comte de Boulogne et d'Auvergne, dont il eut Jean Stuard, duc d'Albanie. Il mourut en 1485. Son corps fut inhumé à côté du grand autel. Louis XII et le duc d'Orléans assistèrent à son convoi.

Jean Stuard, duc d'Albanie, fils d'Alexandre, se trouva à l'entrée de Louis XII dans Paris. Il fut blessé à la tempe en rompant une lance dans une lice au faubourg Saint-Antoine, et mourut, au grand regret du roi, en 1498, à 26 ans. Le roi assista à son convoi.

Thibault Artault, mari de Jeanne de Milan, dernière fille de Jean Galéas, duc de Milan : mort en 1499.

Louis Stuard, duc d'Albanie, frère dudit Jean Stuard : mort à Paris en 1513.

Henriette de Bassompière, femme de Timoléon d'Espinai et de Jeanne de Cossé : morte en 1609. Ses entrailles sont aux Célestins.

Leur fils : mort en 1609.

Charles Robert de la Marc, duc de Bouillon et comte de Maulevrier : mort le 30 novembre 1622. Son cœur est dans le chapitre.

Robert de Jussi. Il prit l'habit de nonce dans le couvent des Célestins de Saint-Pierre, au Mont de Chastre dans la foret de Compiègne : ses parens le forcèrent à quitter cet habit. Il fut depuis chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, et secrétaire des rois Philippe de Valois et Jean I. Il mourut en 1563.

Bernard Prévost, seigneur de Morsan, bienfaicteur des Célestins.

Il est représenté sur une tombe de cuivre, *Planche XXIV*, N°. 1. entourée d'un grénetis. Il a auprès de lui sa femme, Magdelaine Potier. Tous les deux sont placés sous une arcade, surmontée d'un fronton, orné sur le côté d'une renommée : au milieu est une tête de mort accompagnée de flambeaux funèbres, et au-dessus un B et un M entrelacés.

Au

Digitized by Google

DIVERSES TOMBES.
N° III. Pl. 24. Pag. 182.

Digitized by Google

Au-dessous de chacun de ces personnages on aperçoit leurs armoiries, entre lesquelles on lit cette épitaphe :

Cy gist Messire Bernard Prevost en son vivant, conseiller du roi en ses cours de parlement de Paris et de la Bretagne : depuis premier président des requestes du palais, et après conseiller du roi en son conseil privé et second président en la cour de parlement, qui décéda aagé de 68 ans, le 22 septembre 1585, et Dame Magdelaine Potier sa femme, qui décéda en l'aage de

Au bas sont ces paroles :

Expectantes donec veniat immutatio.

Cette épitaphe retrace suffisamment les titres de Bernard Prevost. Il est représenté avec une longue barbe, comme les magistrats la portoient alors, et avec sa robe doublée d'hermine. On aperçoit dessous sa soutane ou simarre, et sa ceinture flotte sous son bras droit : il porte au cou une grande fraise.

Sa femme, Magdeleine Potier, a un bonnet à papillon, surmonté d'une toque à l'espagnole : elle porte au cou une ample fraise : sa robe lui couvre entièrement la poitrine : ses manches sont terminées par de longs paremens d'hermine, et elle porte à la ceinture sous le bras gauche un rosaire (244).

---

(244) Rosaire, grand chapelet composé de cent cinquante petits grains, et de quinze autres un peu plus gros, qui séparent chaque dixaine des petits. On récite sur ceux-ci des *Ave Maria*, et sur les autres l'*Oraison dominicale*.

Il y a le rosaire ordinaire et le rosaire perpétuel. Le premier consiste à dire les quinze dixaines une fois la semaine ; l'autre, à réciter une fois l'année le rosaire tout entier, à l'heure du jour ou de l'année qu'on s'est prescrite. Celui qui récite les prières vocales du rosaire, est exhorté à méditer sur les quinze mystères, qu'on divise en mystères joyeux, douloureux et glorieux. Les cinq mystères joyeux sont l'annonciation, la visitation, la naissance de J. C., sa présentation et son recouvrement au temple. Les cinq mystères douloureux sont l'agonie de N. S. dans le jardin des Oliviers, sa flagellation, son couronnement d'épines, son accablement sous la croix qu'il portoit au calvaire, et son crucifiement. Les cinq mystères glorieux sont la résurrection du Sauveur, son ascension, la descente du Saint-Esprit, l'assomption de la Vierge et son couronnement dans le ciel.

Saint Dominique institua le rosaire, selon quelques-uns, pendant la persécution qu'il

Julius Tuscanus, évêque de Bénévente, nonce du pape Grégoire XI, sous Charles V : mort en 1367.

François Montagu, aumônier de Charles V. Il fut un des bienfaiteurs des Célestins, auxquels il donna une des chapelles où les Carmes avoient demeuré, et qui avoit été bâtie par Simon le Grand. Il mourut en 1372.

Jean de Dormans, cardinal, évêque de Beauvais sous Charles V, fondateur du collége de Beauvais, et légat en France sous Grégoire XI : mort à Avignon le 7 novembre 1373. Son corps est inhumé aux Chartreux, son cœur est aux Célestins. J'en parlerai à l'article des Chartreux.

Guillaume de Melun, archevêque de Sens : mort en 1386. Il étoit fils de Jean, vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan de France et de Neustrie, et de Jeanne Alix, Dame de Tancarville, et neveu de Philippe de Melun, qui occupoit le siége de Sens avant lui. Il jouissoit d'une grande faveur auprès du roi Jean, qui le combla de présens. Il fut fait prisonnier avec ce prince. Guillaume ayant été mis en liberté, revint en France, où il travailla avec beaucoup d'activité pour faire briser les liens du roi. Il demanda plusieurs fois dans l'assemblée des états généraux, d'imposer sur chaque citoyen une taxe pour fournir à sa rançon. De retour en Angleterre il proposa les conditions, et paya au roi d'Angleterre 40000 écus, prix de la rançon de Jean. En 1362, au commencement du pontificat d'Urbain V, Guillaume, suivant une vieille chronique de Normandie, fut privé de son archevêché ; mais il lui fut rendu à la prière du roi Jean.

En 1305 il fut envoyé, par le roi Charles, avec Guillaume de Dormans à Avignon, auprès du pape Urbain, pour donner du secours à la Terre-Sainte.

---

suscita aux Albigeois pour les convertir ; selon d'autres, pour se tirer des mains des pirates mahométans qui l'avoient fait prisonnier près de Compostelle. Il institua aussi la confrérie du même nom, que les papes ont favorisée d'un grand nombre d'indulgences. La fête du Rosaire se célèbre dans l'église le premier dimanche d'octobre. Cette fête fut instituée par Pie V et par Grégoire XIII, en mémoire de la célèbre victoire que les chrétiens remportèrent sur les Turcs à Lépante, le 27 octobre 1571. Voy. l'off. du Rosaire.

Digitized by Google

Guillaume de Melun est l'instituteur de plusieurs cérémonies mystiques et de fondations pieuses (245).

Jean Budé et Cathèrine le Picard, sa femme. Voyez *Planche XXIV*, *fig.* 2. On lit sur leur tombe.

Cy gist noble et sage maistre Jean Budé, en son vivant, conseiller du roi nostre sire, et audiencier de la chancellerie de France, qui trespassa le dernier jour de février, l'an 1501; *et noble femme Catherine le Picard, en son vivant, femme dudit maistre Jean Budé, qui trespassa le premier jour d'aoust l'an* 1506. *Priez Dieu pour leurs ames.*

Jean Budé a dans ce portrait une simple simarre fermée, retenue avec une ceinture, sans robe par dessus. Son chaperon flotte sur son épaule droite, et son aumônière est attachée à sa ceinture, du côté droit: cette aumônière est richement brodée: elle ressemble à ce que les femmes appelle un sac à ouvrage.

Le chaperon étoit originairement une coiffure en usage en France pour les hommes, jusqu'au règne de Charles VI. A cette époque, les docteurs et les juristes, qui avoient l'habitude de porter le chaperon, le suspendirent sur leur épaule, bientôt ils y substituèrent une petite pièce carrée d'hermine, qui n'en offrit que le symbole. Lorsque l'usage des chaperons commença à disparoître, dit Pasquier, les magistrats, les gens de lois, les docteurs, etc. » portèrent lors » leur chaperon sur leurs épaules pour le reprendre tout et tant de » fois que bon leur sembleroit. Comme toutes choses par traites et » succession des temps, tombent en non chaloir, ainsi s'est dutout » laissé la coutume de ce chaperon, et est seulement demeuré par- » devant les gens de palais et maîtres ès arts, qui encore portent » leur chaperon sur les épaules, et leur bonnet rond sur la tête (246). »

Nous avons déjà vu l'aumônière sur le vitrail de la chapelle d'Orléans, et j'ai indiqué son usage.

Les culottes alors n'avoient point de poches; et quelquefois la ceinture, faite pour la soutenir sur les reins, n'y étoit pas adhérente

(245) *Gallia christiana.*

(246) Pasquier, Recherches de la France, Tome II, page 69.

comme aux nôtres, mais on la passoit dans des trous pratiqués exprès. Outre cette ceinture particulière aux hommes, les deux sexes, qui portoient également des habits longs, en avoient une autre par dessus la robe, à laquelle on suspendoit ses clefs, sa bourse, son couteau, ou son écritoire quand on étoit homme de loi. Celle-ci étant apparente, devint, pour les femmes sur-tout, un objet de luxe. Elles en eurent de soie, d'or et d'argent, et donnèrent lieu à ce proverbe, par lequel se soulageoit la jalousie des femmes du peuple, *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.* On raffina de même sur la beauté des bourses, qui, selon leurs différences de forme et de grandeur, prirent le nom de *bourselot*, de *goule*, d'*aumônière*, d'*escarcelle.*

Les croisés et les pélerins ne manquoient pas, avant leur départ, d'aller faire bénir à l'église leur escarcelle avec leur bourdon, et saint Louis fit cette cérémonie à Saint-Denis. Quand on faisoit cession pour dettes, on se dépouilloit de sa ceinture devant les juges; c'étoit en quelque sorte se dépouiller de tout droit à sa propriété. Dans les amendes honorables qui emportoient confiscation, on n'en avoit pas non plus. Les femmes veuves, lorsqu'elles renonçoient à la succession de leur mari, alloient la déposer sur sa fosse. De cette coutume de porter sa bourse ainsi suspendue en dehors, naquirent ces expressions qui, aujourd'hui que les choses sont changées, n'ont plus de sens dans la langue, *couper la bourse*, *fouiller à l'escarcelle* (247).

Les bourses étoient garnies et ornées d'orfévrerie, le fond en étoit d'étoffe précieuse ou de velours. Les rois et les princes, ainsi que nous l'avons vu sur les vitraux de la chapelle d'Orléans, portoient des aumônières. C'étoient celles des gens d'un rang inférieur qui s'appeloient escarcelles : cependant les hommes d'un rang distingué leur donnoient aussi quelquefois ce nom. Elles tenoient lieu de poches, qui n'étoient pas encore inventées.

Il faut que l'usage et le nom ait duré jusqu'à des temps assez récens, puisque Brantôme, parlant du maréchal de Matignon et d'une incommodité de ce seigneur, dit : » Il portoit ordinairement, » par l'avis de son médecin, dans une gibecière (qu'on appeloit

(247) Fabliaux et Contes, Tome II, page 75.

Digitized by Google

» communément escarcelle), une petite bouteille d'eau-de-vie, afin » que, quand ce mal le saisiroit, il eût aussitôt recours à en boire ; » mais il en fut si soudain surpris, qu'il n'eut pas le loisir de mettre » la main à l'escarcelle. »

Les aumônières, comme je l'ai dit, étoient de velours : les escarcelles étoient de cuir (248).

Jean Budé n'est connu que pour avoir donné à la France Guillaume Budé son fils, qu'Erasme son ami appeloit le prodige de la France.

Louis le Roi, qui a écrit la vie de Guillaume Budé (249), assure que Jean son père avoit quelque goût pour les lettres. Cependant il ne vit qu'avec peine son fils négliger la jurisprudence pour se livrer à leur étude. Il employa tous ses efforts pour l'en détourner, mais ses instances ne firent qu'affermir sa résolution.

Jean Budé étoit seigneur des terres de Villiers sur Marne et de Marly. Garasse prétend que Guillaume Budé est enterré aux Célestins (250) : il veut probablement parler de Jean son père. Guillaume Budé a été inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, dans la chapelle Sainte-Geneviève (251).

Sa femme le Picard est singulièrement coiffée d'une espèce de voile semblable à la guimpe de nos religieuses : elle a une robe attachée avec une ceinture, et par dessus une mante doublée et bordée d'hermine.

Catherine le Picard étoit fille de Jean le Picard, seigneur de Platteville, de Sivrey et de la Boisselière, et de Catherine de Poncher, fille de François de Poncher, chevalier et chambellan des rois Jean, Charles V et Charles VI, baillif de Touraine, et de Marguerite de Dormans.

Guillaume le Duc, président au parlement de Paris, et Jeanne Porchère, sa femme. *Planche XXIV*, N°. 3. Leur tombe de cuivre est au côté gauche du maître autel. On y lit :

---

(248) Ducange, *voce Escarcella.*

(249) Batsii. *Vita selecta*, page 225.

(250) Doctrine curieuse, page 90.

(251) Piganiol de la Force, Tome IV, page 52.

Cy dessous ceste tombe de leton reposent honorables personnes et sages maistre Guillaume le Duc, président en parlement, et damoiselle Jeanne Porchere sa femme, lesquels ont fondé et ordonné estre dit sur sa dite tombe, chacun jour, sans fin, à la fin de la grand messe du couvent, par le prestre, diacre et sous diacre, s'ils y sont, le psalme de De profundis, *avec les versets et oraisons, c'est à sçavoir*, Inclina famuli, quæsumus, famulæ, et fidelium, *pour le salut de leurs ames. Priez Dieu pour eux. Amen.*

Guillaume le Duc a au bout de ses manches des manchettes de dentelle, et par dessus sa soutane un manteau, et le chaperon sur l'épaule gauche.

Jeanne Porchère, sa femme, a sous son surcot une cotte hardie d'une forme très-particulière. Les manches et le corsage jusqu'à la ceinture sont chamarrés, et le reste est uni.

Sa coiffure est aussi très-remarquable : elle porte un hennin (252), espèce de bonnet à deux cornes très-élevées. Isabeau de Bavière introduisit ce genre de coiffure. Toutes les femmes l'adoptèrent bientôt, et ce fut à qui auroit les hennins les plus riches, les cornes les plus élevées. De ces cornes on voyoit descendre de longs crêpes, des franges, et d'autres ornemens (253).

Les maris se plaignirent de la cherté de ces coiffures ; et les confesseurs et les moines sur-tout voulurent entreprendre d'arrêter ce luxe. Un carme s'avisa de prêcher contre la mode bizarre des hennins : il ne put la détruire, mais il fit déserter ses sermons. » Après son département, dit Paradin, les femmes relevèrent leurs » cornes, et firent comme les limaçons, lesquels quand ils entendent » quelque bruit retirent et resserrent tout bellement leurs cornes, » ensuite, le bruit passé, ils les relèvent plus grandes que devant ; » ainsi firent les dames, car les hennins ne furent jamais plus grands, » plus pompeux et plus superbes qu'après le département du » carme (254).

---

(252) Paulmy. Vie privée des François, page 141.

(253) *Idem.*

(254) Lobineau. Histoire de Paris, Tome II, page 811.

Cette coiffure ridicule ressemble assez aux feuilles et aux fruits du lotos dont on coiffe la tête des divinités égyptiennes (255).

Le hennin de Jeanne Porchère est fort riche. Elle a deux petits chiens sur ses pieds.

Collard de Calleville, conseiller du roi Charles VI, et son chambellan : en 1418.

Blanche de Bonneuil, sa femme : en 1418.

Jean le Grand, conseiller, secrétaire du roi : en 1432.

Christophe Paillard, conseiller du roi, a été inhumé avec son fils sous la tombe de Philippe de Moulins, évêque de Noyon, leur oncle.

Jacques Boyer, conseiller du roi : en 1442.

Raimond de Nauclé, conseiller du roi : en 1452.

Marc Heron, secrétaire du duc d'Orléans : en 1466.

Mathieu d'Aury, écuyer : en 1466.

Jean de Corbon, conseiller du roi : en 1471.

Louis de Poissac, gouverneur de Montreuil sur mer : en 1510.

Jacques Budé, élu de Noyon : en 1521.

Jeanne le Coq, fille de Jean le Coq, conseiller du roi et secrétaire : en 1546.

Pierre le Cordelier, chevalier : mort en 1401.

Oudart de Trigny, avec cette épitaphe :

Cy dessous cette lame de marbre gist maistre Oudart de Trigny, conseiller et maistre des comptes du roy nostre sire, qui trespassa à Paris le 7 jour de mai 1407. *Lequel à son vivant a fondé céans perpétuellement deux religieux, pour prier Dieu pour luy ; et pour tous ses amis et bienfacteurs, et avec ce y a fait moult d'autres biens. Priez Dieu pour l'ame de luy. Amen.*

Guillaume le Grand, conseiller au parlement : mort en 1404.

Jean Hennequin, conseiller au parlement : en 1405.

Jean d'Ailly : en 1408, avec cette épitaphe :

Cy gist maistre Jean d'Ailly, frère de Hue d'Ailly, conseiller du roy nostre sire, en son parlement à Paris, seigneur de Thierry, qui trespassa l'an de grâce 1408, *le 9 jour de juillet.*

---

(255) Montfaucon et Caylus, Antiq. *Passim.*

Robert de Boissay, conseiller du roi, avec sa femme : en 1416.

Jean de Lus, conseiller et secrétaire du roi : en 1416.

Jean Colombel, conseiller du roi : en 1417.

Marie le Grand, sa femme : en 1418.

Marguerite de Coucy, mère de Louis de Nesle (256) : morte en 1427.

Catherine Turpin, comtesse de la Roche Guyon : morte en 1478.

Guillaume, comte de Laval, chevalier : mort en 1478.

Colombe de Bonnai, femme du susdit comte de Laval : morte en 1480.

Jacques Gaillot, grand maître de l'artillerie de France : mort en 1494.

Lusitan de Portugal, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, ambassadeur de France pour le roi d'Espagne Philippe II : mort en 1558.

Jean de Saint-Maure, marquis de Nesle, chevalier : mort en 1560. Ses entrailles seules sont inhumées aux Célestins avec le cœur de son petit fils.

Guillaume Colombel, conseiller du roi et seigneur de Dammartin, avec Isabelle de Cambrai, sa femme, inhumée l'an 1475. *Pl. XXIV*, N°. 4.

Son costume est semblable à celui de Jean Budé, à l'exception que ses manches sont étroites, et qu'il n'a pas de ceinture.

Celui d'Isabelle de Cambrai ne diffère de celui de Catherine le Picard, que par sa simplicité. Son manteau n'est pas doublé d'hermine.

Jean Viste. Sa tombe est auprès de la sacristie, *voyez Pl. XXIV*, N°. 5, on y lit :

Cy gist noble homme Messire Jean Viste, en son vivant, chevalier, sieur d'Arcy sur Loize, conseiller du roy nostre sire, et président des généraux, sur le faict de la justice des aydes à Paris ; lequel trespassa le lundy premier jour du mois de juin l'an 1500. *Priez Dieu pour l'ame de luy.*

Il a le chaperon sur l'épaule gauche : son costume ressemble du

(256) *Infrà*, à l'article du chapitre,

reste

reste beaucoup à celui de Jean Budé, excepté qu'il porte une fraise à son cou.

Simon de Fizes, baron de Sauve, conseiller du roi en son conseil d'état, et premier secrétaire de ses commandemens : mort en 1579 ; avec cette épitaphe que fit apposer Charles-François Dormy, baron de Vinzelles, conseiller secrétaire du roi et de ses finances, son ami : en 1625.

Cy gist Messire Simon de Fizes, baron de Sauve, conseiller du roi en son conseil d'estat, et premier secrétaire de ses commandemens, lequel décéda le 27 jour de novembre l'an 1579.

Marguerite Hurault, comtesse de Givry, fille de Philippe Hurault, chancelier de France : morte le 13 juin 1614.

Eustache de Morsant, grand audiencier et secrétaire du roi Charles V : mort en 1373.

Guillaume de Neauville, secrétaire du roi Charles V : mort en 1377.

Enguerrand de Houdieu, conseiller du roi : mort en 1390.

Guillaume des Plantes, conseiller du roi : mort en 1395.

Guillaume, comte de Laval, conseiller du roi Charles VI : mort en 1395.

Regnault de la Chapelle, maître des comptes : mort en 1396, avec cette épitaphe :

Cy gist sire Renault de la Chappelle, iadis conseiller et maistre des comptes du roi nostre sire, lequel trespassa de cet e vie le lundy, le lendemain de Pasques, communiant l'an 1396. *Priez Dieu pour l'ame de luy.*

Guillaume de la Fons, conseiller du roi : mort en 1397.

Jean de Roussai, conseiller du roi, avec sa femme : mort en 1398.

N. Seigneur des Bordes : mort en 1398. Charles VI assista à ses funérailles, et présenta à l'offerte quelques pièces de drap d'or.

Guillaume de Savigni, conseiller du roi : en 1399.

Julien de Laugée, libraire de l'université : en 1399.

Paul de Termes, vice-roi d'Écosse, chevalier et maréchal de France sous Henri II : mort en 1562.

Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, de Meillan et Sagonne,

grand maître de l'artillerie, maréchal et amiral de France, et lieutenant général du roi Louis XII, dans le duché de Milan : mort à Paris en 1568. Son corps est inhumé à Danville, son cœur et ses entrailles sont aux Célestins.

Philippe Joseph, comte de Montmajeur, ambassadeur pour le duc de Savoie vers le roi Charles IX. Il descendoit des fondateurs de la maison des Célestins de Villa-Salette en Savoie. Voici son épitaphe.

D. O. M.

Iosepho comiti Montis-Majoris Cresti ac stellæ Domini Emandri Philiberti Sabaudiæ ducis arcani consilii senatûs cubiculique præfecti, cuius cùm apud Carolum IX. Regem Franciæ, Christi legationem, difficili bellorum ciuilium tempore, maximâ fide atque industriâ et pari vtriusque principis gratiâ obiuisset, pace incunte Lutetiæ Parisiorum negotiis simul ac vitâ ipso ætatis robore perfunctus est, vbi regis mandato, tàm necessitudinis erga optimum ducem, quàm egregiæ legati virtutis ergo, funus illustrissimi episcopi Parisiensis aliorumque 8 *præsulum, legatorum, pontificum Hispaniæ, Scotiæ, Venetiæ, torquatorumque equitum comitatûs pompâ celebratum est. Vixit annos* 38. *Obiit anno* 1570. *Idibus nouembris.*

Cette épitaphe est suivie de quelques mauvaises pièces de vers, latins et françois, qu'il seroit trop long et inutile de transcrire.

Jean de Coeffy. *Planche XXIV, fig.* 6. Il est inhumé devant le pupitre, avec cette épitaphe :

Cy gist vénérable et discrète personne, maistre Iean Coeffy, chanoine de Rheims et de Langres, clerc, notaire et secrétaire du roy nostre sire, controoller de l'audience de la chancellerie de France, qui trespassa le 18 *jour du mois de février l'an* 1403. *Priez Dieu pour son âme.*

Il est entièrement vêtu d'habits sacerdotaux, un peu différens de ceux qui sont aujourd'hui en usage. Sa tunique est de brocard : il a par dessus une chasuble (257), taillée en pointe pardevant de même

(257) Ornement que le prêtre porte par dessus l'aube dans la célébration de la messe. La chasuble enfermoit autrefois tout le corps, elle descendoit jusqu'aux pieds, et elle se retroussoit en plis sur les bras de chaque côté. Celles d'aujourd'hui sont ouvertes des deux côtés, et elles forment une espèce de scapulaire.

Digitized by Google

étoffe ; et par dessus le tout une chape aussi de brocard : il a une étole (258), et sur son bras gauche un manipule.

Jeanne de Sens, femme de Jean d'Ailly, secrétaire du roi : en 1551.

Jean de Poncher, maître des comptes, frère d'Étienne de Poncher, archevêque de Tours, et fondateur de la maison des Célestins d'Esclimont : en 1566. Son cœur et ses entrailles sont aux Célestins.

François le Clerc, secrétaire du roi et chanoine de Cambrai : mort le 28 mai 1386.

Hue d'Ailly. Inhumé dans le chapitre, avec cette épitaphe :

Cy gist maistre Hue d'Ailly, conseiller du roi nostre sire, et maistre des requestes de son hostel, archidiacre de Caen, en l'église de Bayeux, chanoine d'Amiens et de Lysieux ; qui trespassa l'an de grâce 1392, le dernier jour de février. Dieu ait son ame.

Jacques de Toustain, chanoine du bois de Vincennes : mort en 1404.

Jean Canardi, religieux de Saint-Denis en France, et depuis évêque d'Arras et chancelier de Philippe, duc de Bourgogne et comte d'Artois : mort en 1407. Son cœur est aux Célestins, son corps dans l'église d'Arras.

Robert d'Augel, évêque de Nevers : mort en 1418.

Mille d'Augel, doyen de Notre-Dame de Chartres et chanoine de la cathédrale de Paris : inhumé avec son frère en 1418.

Regnault le Roux, secrétaire du roi Charles VI, chanoine de Saint-Médéric : mort en 1418, avec cette épitaphe :

Cy gist vénérable et discrète personne Regnault le Roux, chanoine de St Merry, et chappelain de S Bon à Paris, familier de révérendissime père en Dieu, Messire Raoul de Conchy, jadis évesque de Noyon, qui trespassa

(258) Étole, ornement sacerdotal que les curés, dans l'église romaine, portent par dessus le surplis. Cet ornement consiste en une longue bande de drap ou d'étoffe précieuse, large de quatre doigts, bordée ou galonnée, et terminée à chaque bout par un demi-cercle d'étoffe d'environ un demi-pied de large, sur chacun desquels est une croix en broderie ou autrement. L'étole est aux curés, ce qu'étoit l'aumusse aux chanoines et aux dignitaires.

le jour de Toussaints, le 1 jour de novembre, l'an de grâce 1418. *Dieu ait ſon ame.*

Pierre de Trie, chancelier de France sous Charles VIII, chevalier de l'ordre et seigneur de Coucy : mort en 1433.

Philippe la Rochefoucault, femme de Charles de Melun, conseiller d'état et privé chambellan du roi Charles VI, et chevalier: morte en 1416.

Louis de Nesle, fils de Guy de Nesle, seigneur d'Offemont, fondateur de la maison des pères Célestins de Sainte-Croix : mort en 1427. On lit sur sa tombe cette épitaphe :

Cy giſt noble homme Louis de Nesle, fils de feu Monseigneur Guy de Nesle, seigneur d'Offemont et de Merlou, et de Madame Marguerite de Roussy, femme dudit seigneur d'Offemont, lequel trespassa l'an de grâce 1427, *le* 12 *jour de juillet. Dieu ayt l'ame de luy. Amen.*

Jean Millet, recteur de l'université de Paris, puis évêque de Soissons : mort le 7 avril 1512. Son cœur est aux Célestins.

Il fut nommé évêque en 1443, et sacré dans la chapelle du collége de Navarre, par l'archevêque de Paris; mais les Anglois, avec qui la France étoit alors en guerre, ayant saccagé la ville et l'église de Soissons, son entrée dans cette ville fut différée de deux ans. Il assista au sacre de Louis XI à Rheims. Ce roi le députa aux états généraux qui se tinrent à Tours l'an 1467 (259).

Germain Paillard, évêque de Luçon, secrétaire du roi Charles VII, et neveu de Philippe de Moulins : mort le 16 octobre 1418. Enterré sous une tombe de cuivre, à côté de celle de son oncle. On y lit :

Hic jacet venerandus in Christo pater Germanus Paillardi de Autissiodoro episcopus Lucionensis, Domini nostri regis consiliarius, qui obijt Parisiis 6 *die mensis octobris, anno Domini* 1418. *Anima eius requiescat in pace.*

Germain Paillard succéda à Etienne Loypelle. Il étoit neveu de Philippe de Moulins, évêque de Noyon (260).

---

(259) *Gallia christ.* Tome IX, page 375.
(260) *Idem*, Tome II, page 1409.

Philippe Paillard, autre neveu de Moulins, d'abord archidiacre, puis évêque de Noyon, prevôt de l'église Sainte-Vuaburge de Furnis, conseiller et secrétaire du roi : mort à Paris le 8 septembre 1418. Il est enterré à gauche du pupitre, avec cette épitaphe :

Hic jacet venerabilis et discretus magister Philippus Paillardi de Autissiodoro, archidiaconus nouiomensis et præpositus ecclesiæ Sanctæ Vuaburgis de Furnis, clericus notarius secretarius Domini nostri regis, qui obiit Parisiis 8 die septembris, anno Domini 1418. Anima eius requiescat in pace.

André d'Espinai, petit neveu de Louis d'Orléans. Son chapeau de cardinal est attaché à la voûte. On lit sur sa tombe :

Cy gist révérend père en Dieu Messire André d'Espinay, cardinal, archevesque de Lyon et de Bordeaux, primat de France et d'Aquitaine, zélateur et bienfacteur de l'ordre des Célestins : qui trespassa à Paris, aux Tournelles, le 10 jour de novembre, l'an de grâce 1500. Priez Dieu pour luy.

Il disputa long-temps l'archevêché de Lyon à Hugon de Talaru, qui étoit monté sur le siége de cette ville : après de longs débats, soutenu par la protection du roi, il força Hugon de se démettre du siége, qu'il occupa seul en 1499. Mais il n'en jouit pas long-temps, et mourut un an après (251).

Jean Pernant, prévôt de l'église de Poitiers, premier chapelain du roi Charles VI, bienfaicteur des Célestins : mort en 1421.

Guillaume du Lys, abbé du Jar : mort en 1430.

Charles de Bourbon, cardinal du tiltre de Saint-Martin, légat à Avignon sous Innocent VIII, archevêque de Lyon et lieutenant général sous Louis XI : mort à Lyon en 1488.

Charles de Bourbon fit son entrée à Lyon en 1466. Il fut consacré évêque par Jean Cœur, archevêque de Bourges. Louis XI le choisit pour donner le baptême à son fils Charles Dauphin. Il fut chargé par ce même prince de négocier la paix avec Charles, duc de Bourgogne, et François II, duc de Bretagne. Sixte IV le nomma en 1476 administrateur perpétuel de l'évêché de Clermont : à la mort de Jean

(251) *Gallia christ.* Tome IV, page 180.

son frère, il renonça aux grands biens que cette mort lui laissoit, en faveur de son frère Pierre de Bourbon, et ne se réserva que l'usufruit de la terre de Beaujeu, avec une pension de 20,000 livres (252).

Pierre de Foix, cardinal, envoyé légat par Alexandre VI, sous Charles VIII, archevêque d'Aix en Provence : mort en 1496. Son corps est dans l'église d'Aix, et son cœur aux Célestins.

Jacques Martin de Belle-Assise, évêque de Vannes : mort à Paris le 12 janvier 1624, avec cette épitaphe :

D. O. M.

Hîc iacet reuerendus in Christo pater Dominus Iacobus Martin de Belle-Assise, Venetensis episcopus insignis, dùm viueret, pietate vir, qui, relictis intra diœcesis illius fines ulteriusque suæ virtutis insignibus, ut cultui diuino commodiùs inseruiret, orationique vacaret, episcopalem dignitatem deposuit; sed dùm hôc anno Romam iter facere loca sacra invisendi gratiâ denuò meditabatur, immaturâ morte præreptus decessit, ibique sepultus fundationibus perpetuis testamento suo ordinatis, post mortem præclaræ, religiosæ vitæ vestigia felicisque obitûs ab omnibus imitanda reliquit. Obijt 12 die mensis Ianuarii, anno 1624. Requiescat in pace.

Guillaume d'Orgemont, chancelier de France sous Charles VI, et chevalier de l'ordre : mort en 1422.

Sarra, comte de Martignan en Bresse, chevalier et grand favori des rois Charles IX et Henri III : mort le 22 avril 1577. On lit cette épitaphe sur une planche de cuivre.

Sarra comes in Brixiâ vrbe Transpadanæ regionis ex nobili Martinengorum prosapiâ natus, suâ adolescentiâ in aulâ regiâ Francisco primo rege, puerilibus ornatus honoribus, educatus : Provectâ verò ætate suis virtutibus, fidelitate scilicet, fortitudine et magnanimitate ad militares gradus, regum favore, ascendit, et alæ militum præficitur, ijsque honoratus gradibus Galliæ, regno et extrà compeditum turmis contra regum hostes pugnando, regium exercitum prosequitur, pacificatoque regno suis virtutibus et militiæ exercitio cunctis notus, à Venetis accersitus, licentiâ et regis Caroli IX. consensu, in

(252) *Idem*, page 177.

Digitized by Google

Turcas, in Illiriam, Albaniam, et Epirum sponte, vt militum tribunus, et præfectus mittitur, ubi genuè se gessit, indeque reversus et à Venetis benignè receptus, iterùm in regno, turmis peditum adunatis, contra hæreticos, multoties fideliter et fortiter pugnauit, et tandem, Charistiâ à Francisco Valesio Henrici regis fratre et generalis locum tenente obsessâ, explorans quâ faciliùs parte capi posset, glande ferreâ tormenti ab hostibus emissâ percussus, munus quo cuncti strenui bellatores remunerari expectant, morte scilicet, obtinuit: ille igitur comes Sarra Martinengum, eques auratus regis ordinis, hòc in sepulcro jacet, manu dùm viveret maximè strenuus, et consilio optimus, nec non et geometriæ deditus. Siste igitur Bellator et Lector, et considera utque idem munus cum honore et gloriâ obtineas, ipsum imitare. Vixit annos 47. *Obiit Charistiæ, die* 22 *aprilis* 1577.

Claude Dodien, évêque de Rennes en Bretagne, ambassadeur du roi François I, vers le pape Paul III : mort en 1558.

Jacques de la Magdeleine, abbé de Saint-Mange. Il fut nommé évêque de Paris, mais il mourut avant d'avoir été consacré, l'an 1563.

Adrien Gouffier, cardinal de Boissy, évêque d'Albes : mort au mois de décembre 1523.

Gabriel de Grandmont ou d'Aigremont, cardinal du tiltre de Sainte-Cécile, évêque de Poitiers et de Tarbes, ensuite archevêque de Toulouse : son cœur est aux Célestins.

Jean Isambert, prêtre du pays d'Artois, célèbre professeur de théologie dans l'université de Paris, bienfaicteur des Célestins, qu'il institua ses héritiers sans aucune charge : mort en 1419.

Nicolas de Pellevé, cardinal. Je ne dirai qu'un mot de ce prélat fanatique, et je regrette d'être un jour forcé d'en parler en décrivant l'église où il fut enterré en 1394. Le cœur de ce monstre repose aux Célestins. Voici l'épigramme que l'on fit à ce sujet.

Hìc Pellevæi cardinalis est situm
Simile et metallo clauditur cor plumbeum (253).

Fabius Myrtus, Napolitain, archevêque de Nazareth, envoyé par

(253) Satire Ménippée, Tome II, page 156.

les papes Pie IV et Grégoire XIII, vers Charles IX, pour apaiser les guerres civiles. On lit sur sa tombe cette épitaphe :

Fabio Myrto Frangipanio Neapolitano, archiepiscopo Nazareno, antiquæ virtutis et sapientiæ viro, qui bis civitatem Bononiam, bis Umbriam, Picenum, provincias bonis legibus rexit, qui dudùm à Pio V, deinde à Gregorio XIII ad Carolum IX, nuper à Sixto V ad Henricum III, bellorum civilium componendorum et religionis catholicæ toto regno retinendæ causâ legatus. Demùm hìc Lutetiæ Parisiorum, in sextâ suâ legatione, anno ætatis 73 vitam exercitam et laboriosam placidâ tandem et quietâ in Christo pace mutavit.

Philippe de Moulins, évêque d'Evreux, et depuis évêque de Noyon, duc et pair de France, secrétaire des trois rois, Jean I, Charles V et Charles VI : mort le 30 juillet 1409. Sa tombe de cuivre est sous le grand pupitre, on lit autour :

Hìc jacet reuerendus in Christo Pater Dominus Philippus de Molinis, Angibertorum Nivernensis diœcesis, quondam episcopus Ebroicensis, et demùm Noviomensis : Regum Ioannis nec non Caroli quinti et Caroli sexti secretarius, quibus fideliter seruiuit per quinquaginta sex annos ; et obijt Parisiis ultimâ die Iulii, anno Domini 1409.

Il étoit né dans le diocèse de Nevers, il avoit été conseiller au parlement, et secrétaire des rois Charles V et Charles VI, chanoine et chantre de la métropole : il fut ensuite choisi par l'évêque de Paris pour son vicaire, et enfin élevé en 1384 au siége d'Evreux. Le jour de son sacre, Charles VI lui fit présent d'un anneau du prix de 280 livres. Ce prélat fut comblé des bienfaits de ce roi, qui lui accorda plusieurs pensions. Il fut nommé garde des sceaux du roi de Navarre, et signa comme témoin l'acte de mariage de Louis d'Orléans et de Valentine. (254).

Le plus beau présent qu'il ait fait aux églises, est celui de sa crosse et de sa mitre, qu'il légua à celle de Noyon avec plusieurs ornemens.

Cette crosse, d'argent doré, étoit divisée en quatre parties, pesant chacune 24 marcs. A la sommité étoient les douze apôtres avec de

(254) *Gallia christ.* Tome XI, page 599.

beaux

Digitized by Google

Digitized by Google

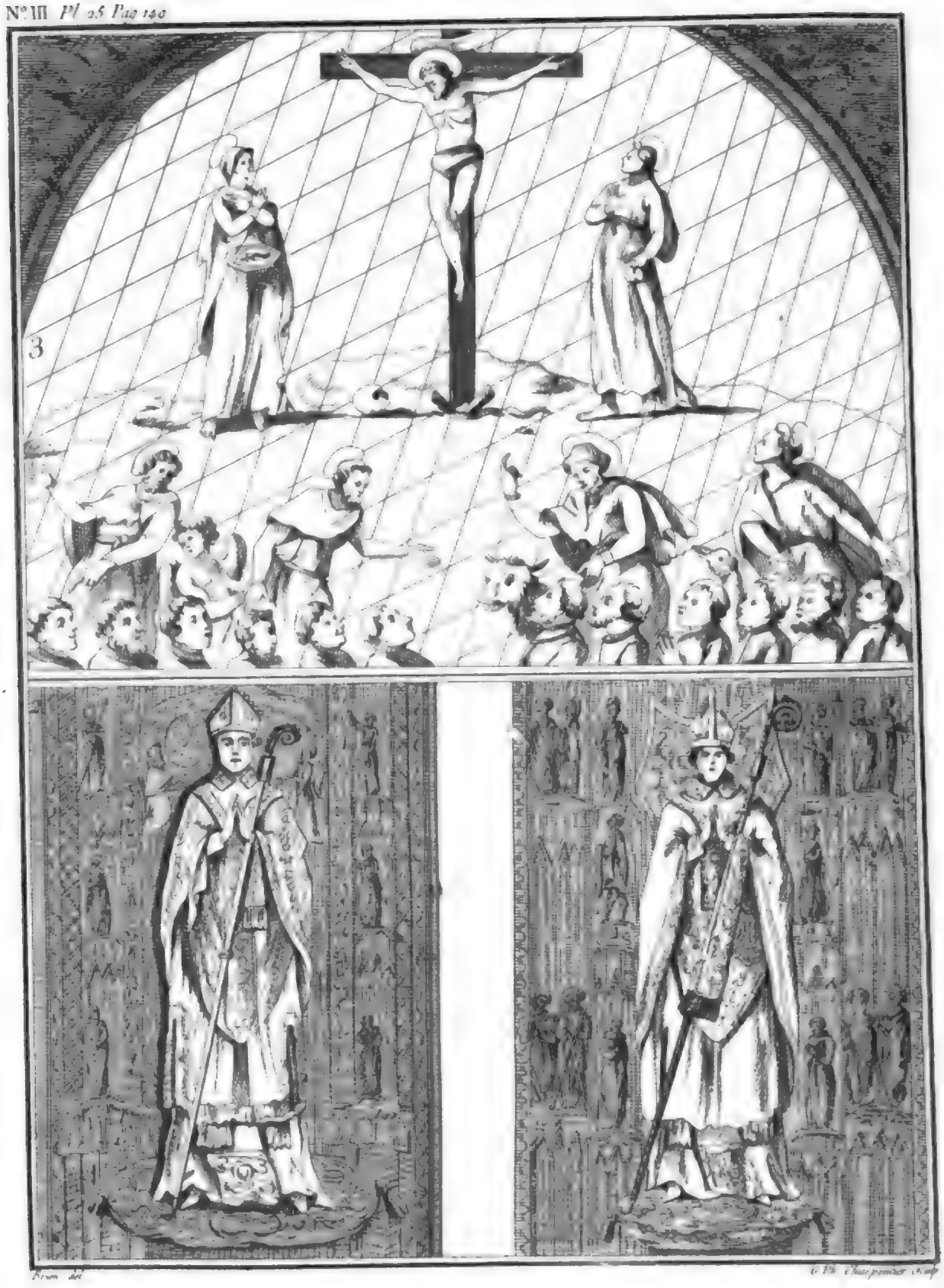
3

beaux festons autour. Sur l'endroit où la crosse s'arrondit, on voyoit le couronnement de la Vierge, auprès de laquelle étoit un évêque à genoux : au-dessous étoit un ange, et dans différens endroits six prophètes.

Philippe de Moulins passa du siége d'Evreux à celui de Noyon. Charles VI l'envoya en ambassade à Avignon, et l'employa dans plusieurs négociations importantes entre le pape et Raimond de Turennes. Pierre de Montaigu lui laissa par testament l'administration des bourses qu'il avoit fondées au collége de son nom.

Ce ne fut pas pour rien que les Célestins lui accordèrent la sépulture dans leur monastère : il leur avoit fait présent pour l'obtenir, d'une maison appelée la Galère.

Philippe a aussi fondé une messe à Notre-Dame, et nous avons vu qu'il avoit été chanoine et chantre.

La mitre étoit ornée d'anneaux à jour et de vingt-six pierres précieuses de différentes couleurs. Les *lambeaux* qui pendent derrière la mitre sont ornés chacun de trois émaux à jour, et de cinq grosses pierres précieuses accompagnées de plusieurs petites (255).

Philippe de Moulins *Planche XXV*, N°. 1. a les pieds posés sur un coussin rond, et la tête sur un coussin hexagone, dont l'extrémité est échancrée : son aube est faite comme celle de Jean Bureau (256), mais point bordée de dentelle : sa chasuble est très-riche, sa chape unie, avec une simple bordure.

Sa chape, ainsi que celle de Jean Bureau, outre le rond que l'on remarque sur toutes, a un collet semblable à celui de nos fracs.

Il est comme Jean Bureau, placé au milieu d'une architecture gothique, décorée de figures de saints et de martyrs.

Jean Bureau, évêque de Beziers. Ils est représenté en bosse sur sa tombe de cuivre. *Planche XXV*, N°. 2. Cette tombe étoit autrefois sous le candélabre : comme elle gênoit à cause de son élévation, elle a été placée auprès de la chapelle d'Orléans. On lit autour :

Hic jacet reuerendus in Christo Pater, Dominus Ioannes Bureau, epi-

(255) *Gallia christ.* Tome IX, pages 1018, 1019.
(256) *Ibid.*

scopus Biterrensis, Domini nostri Regis Consiliarius, qui obiit Parisiis, secundâ die mensis maij, anno Domini 1490. *Cuius anima requiescat in pace. Amen.*

La figure de Jean Bureau *Planche XXV, fig.* 2. est placée au milieu d'ornemens assez singuliers: ses pieds sont posés sur un riche coussin, porté lui-même par un riche massif d'architecture gothique, d'où s'élèvent des pilastres ornés de petites figures de saints et de martyrs: deux anges tiennent un autre coussin sous la tête de l'évêque.

La figure est en relief, elle est vêtue d'une aube ornée de dentelles, et fendue de deux côtés, qui ne ressemble nullement au rochet que portent actuellement les évêques. Sa chasuble est taillée en pointe comme celle de Coeffy que nous avons vue *Planche XXIV, fig.* 6, et de Philippe de Moulins que nous venons de voir. Cette chasuble est fort riche, ainsi que sa chape (257) et sa mitre: sa crosse pose sur son bras gauche, d'où pend un manipule (258).

Jean Bureau, seigneur de Monglat, conseiller au conseil privé du roi, évêque de Beziers, fut un prélat estimé par sa piété: il fit en mourant de grandes libéralités aux pauvres. Son testament, déposé chez les héritiers de Machault de Romaincour, subsiste

---

(257) Chape, ornement d'église, que portent les chantres, et même le célébrant et quelques autres ministres, dans certaines parties de l'office. On l'appelle aussi *pluvial*: c'est le *penula* des anciens ou leur manteau de pluie, qui avoit un capuchon pour garantir la tête. Le chaperon que l'on voit à nos chapes prouve que c'est le même habit. On donne à ce vêtement le nom de *chape* du mot latin *caput*, qui signifie tête, ou du verbe *capere*, selon Isidore, l. 19. orig. c. 31, *quia totum hominem capit*, parce qu'il renferme l'homme entier. Ce manteau étoit autrefois commun aux laïcs et aux femmes. On ne sait quand on a commencé à distinguer les chapes qui servoient à l'usage commun, de celles qui ne servoient qu'au chœur, qu'on nomma *capa chorales*.

(258) Cet ornement ecclésiastique consiste dans une bande d'étoffe, large de trois ou quatre pouces, que l'officiant porte au bras gauche: cet ornement est terminé par une petite étole. Le manipule tient la place du mouchoir ou de la serviette que les prêtres de la primitive église portoient au bras pour s'essuyer les yeux, les mains, la bouche et le visage. C'est le symbole des larmes que les ministres des autels doivent verser sur les péchés du peuple, comme on le voit par cette oraison que récite l'ecclésiastique qui se revêt de cet ornement, *Merear, Domine, portare manipulum fletûs et doloris.*

Digitized by Google

encore. Il étoit le fils aîné de Jean Bureau, maître de l'artillerie de France (259).

LA SACRISTIE.

La sacristie n'a rien de remarquable. J'aurois bien désiré pouvoir en examiner le trésor, mais les pièces qui le composoient ont été dissipées, et celles qui restoient ont été portées à la monnoie.

On voyoit dans l'arrière-sacristie (260) un retable de cuivre jaune ou de laiton, sur lequel on avoit représenté plusieurs histoires saintes. Il avoit été donné par Charles V. On y distinguoit les armes de France avec les fleurs de lis réduites à trois; ce qui prouve que la réduction avoit été faite avant le règne de Charles VI. Ce retable n'existe plus aujourd'hui.

Près de la sacristie est une vaste salle, appelée la chapelle de

---

(259) Il ne sera pas inutile d'offrir ici la récapitulation de l'habit des évêques, et d'indiquer ce que chaque pièce signifie.

Les brodequins et les sandales sont la chaussure que saint Paul ordonne de porter pour être prêt à aller prêcher l'évangile de la paix. Nos évêques sont en ce cas bien mal chaussés.

L'amict est le casque du salut.

L'aube est la robe blanchie dans le sang de l'agneau. Cette robe-là a maintenant bien des taches.

La ceinture marque la parfaite pureté du corps et de l'ame. On sait ce que vouloit dire chez les anciens, *solvere zonam*, *délier la ceinture*. On prétend que les prélats françois délioient quelquefois la leur.

La croix pectorale doit rappeler la mémoire d'un Dieu crucifié. Elle ne rappeloit à nos prélats que des idées de grandeur et de domination.

L'étole, ornement des ambassadeurs, convient principalement à l'évêque, qui est le premier ministre de la parole. En ce cas, cet ornement étoit assez superflu. Il faut cependant excepter ceux qui étoient de l'académie françoise, et qui faisoient des discours comme M. Guillaume faisoit ses couleurs.

La tunique et la dalmatique nous apprennent que, sous l'éclat des vertus extérieures de l'évêque, il y en a d'intérieures et cachées. Sans cela c'étoit un secret bien gardé.

La chasuble signifie la charité; c'est-à-dire que les évêques portoient la charité sur le dos.

L'usage ancien du manipule étoit d'essuyer les larmes du repentir. Il est inutile à présent.

(260) Hurtaud, Dictionnaire de Paris, Tome II, page 133.

Maizières. Elle ne renferme rien que la tombe sans épitaphe de Denis le Févre.

Denis le Févre étoit né à Vendôme. Il enseigna pendant dix ans les humanités avec tant de succès dans l'université de Paris, que les ambassadeurs de Venise, qui étoient pour lors à Paris, étant un jour entrés dans son auditoire pendant qu'il expliquoit un auteur grec, ils s'écrièrent après l'avoir entendu : *Rome a son Cicéron, son Tite-Live, son Virgile ; la Grèce a son Homère ; et l'université de Paris a son le Févre* (261).

Cet érudit entra dans l'ordre des Célestins, au couvent de Marcoussy ; et après avoir gouverné plusieurs monastères, il fut fait prieur de celui de Paris et vicaire général du provincial, en 1537. Il mourut un an après, âgé de 40 ans.

Il avoit composé beaucoup d'ouvrages qui sont presque tous manuscrits. Le plus considérable et le plus intéressant étoit le *Dictionnaire de tous les auteurs grecs et latins*, en deux volumes in-folio (262). Il seroit utile de savoir ce que sont devenus ces importans manuscrits.

LE CLOITRE.

Le cloître (263) de ce monastère est un des plus beaux de Paris, et le plus enrichi de sculpture. Les arcades sont soutenues par de petites

(261) *Historia Univers. Paris*, Tome VI, page 198.

(262) Becquet. *Elogia Cœlestinorum*, page 153.

(263) On appelle cloître un bâtiment carré, partie principale des lieux réguliers dans un monastère : il est en forme de galerie ou de portique : il règne ordinairement au-dessous des dortoirs. Une partie étoit autrefois vitrée, parce que les religieux s'y assembloient pour y faire des lectures : l'usage en est encore observé à la Trappe ; on y doit garder le silence. La sépulture des religieux est ordinairement dans le cloître ; on y fait les processions.

Cette forme carrée du cloître, si l'on en croit l'auteur du poëme contenant l'éloge de la vie monastique, publié par Sirmond, n'a pas été adoptée sans objet. Chacune des principales faces regarde, dit ce pieux personnage, une des quatre principales parties de la maison, la cuisine, le réfectoire, le chauffoir et l'église.

Les moines ont été de tout temps soigneux d'embellir leur cloître ; mais il n'est point de belle cage, et le nom seul, qui vient du latin *claudere*, enfermer, suffit pour en dégoûter.

L'auteur du voyage d'Italie admiroit la superbe architecture et la beauté des marbres

Digitized by Google

Cloitre des Celestins.

colonnes corinthiennes couplées, de quatre pouces de diamètre et d'une assez belle proportion, très-bien travaillées et parfaitement conservées. Du côté du réfectoire est un lave-mains de pierre de liais, ingénieusement composé. Le plan du petit bâtiment qui le renferme est circulaire et à pans : il est voûté en douve, et la voûte est soutenue par des colonnes et terminée par un lanternin, fermé par un vitrage d'une couleur de feu très-vive. On aperçoit ce lave-mains dans notre dessein, sur la gauche.

Au milieu de ce cloître est une croix qui fut élevée aux frais de Julien de Laugée, fameux libraire de l'université, qui avoit vécu 25 ans avec les Célestins. Il a été inhumé devant cette croix en 1399.

Le cloître, du côté du chapitre, est orné d'une riche architecture, décorée de plusieurs statues de Pierre Célestin et d'autres saints.

Ce cloître a été commencé le 8 août 1539, il n'a été achevé qu'en 1550. L'entrepreneur se nommoit Pierre Hannon, tailleur de pierres et maçon. La dépense de ce bâtiment monta à 10778 livres 9 deniers; elle fut fournie par la communauté.

CHAMBRE DES SECRÉTAIRES DU ROI.

On aperçoit dans ce cloître une porte au-dessus de laquelle on lit en caractères gothiques : *Camera collegii notariorum et secretariorum regis.* Les secrétaires du roi s'assembloient tous les ans dans cette salle, le jour de saint Jean Porte-Latine, pour nommer leurs officiers.

Outre cette salle ils en avoient encore une autre parsemée de fleurs de lis. On voyoit dans le fond un grand tableau représentant un Christ au pied duquel sont les quatre évangélistes; et d'un côté le roi saint Louis, et de l'autre Henri le Grand. Au-dessus on lit cette inscription :

Deo, Regi, posteris, collegium consiliariorum, notariorum et secretariorum

---

d'un magnifique cloître d'Italie : *Quel superbe lieu*, s'écria cet amateur des arts avec enthousiasme! *transeuntibus* (pour les passans), répondit d'une voix ténébreuse le solitaire qui l'accompagnoit.

regis et coronæ Franciæ, ornamentum hic aulæ propriæ senio et carie antèà labenti de suo posuit. Ann. salutis 1603.

NIVEAU DE L'INONDATION DE 1658.

Près de la porte du chapitre est un marbre noir, sur lequel on a tiré une ligne horizontale, qui, avec le secours d'une inscription latine, composée par le père Carneau, nous fait connoître à quelle hauteur la Seine s'éleva en 1658. La voici :

Anno 1658, *mense februario, exundantis Sequanæ fluctus hìc aliquandiù stagnantes mediam hujus quadri lineam attigere.*

Ce débordement eut les suites les plus funestes, il emporta le pont Marie avec les maisons bâties dessus : plus de soixante personnes perdirent la vie : une grande quantité de bateaux et de marchandises furent submergées. On tint une assemblée à l'hôtel-de-ville, dans laquelle on résolut de reprendre le projet du canal proposé à Henri II, par Froissis, maître des forges ; mais ce projet demeura sans exécution (264).

LE CHAPITRE.

Le chapitre (265) n'a rien de remarquable, tout ce qui peut inspirer la curiosité, c'est cette épitaphe gothique, gravée sur une pierre carrée et un peu élevée.

Cy gist Monseigneur Philippes de Maisières èn Sainctes, chevalier, chancelier de Chypre, conseiller et banneret de l'hostel du roy de France Charles le Quint de ce nom, qui trespassa (265*) *de la gloire de l'hostel royal à l'humilité des Célestins, l'an de grâce* 1380, *et rendit son esprit à Dieu le* 29 *jour de may, l'an de grâce* 1405.

---

(264) Félibien. Hist. de Paris, Tome II, page 1465.

(265) Chapitre s'entend aussi, dans les églises cathédrales et collégiales et dans les monastères, du lieu où s'assemble le clergé ou la communauté. Dans les monastères, le chapitre fait partie des lieux réguliers.

(265*) Passa.

Digitized by Google

On lit au milieu :

Le dit chevalier fut fait chancelier de Chypre, au tems de très-vaillant roy Pierre de Lusignan, quint roy Latin de Jérusalem, après Godefroy de Buillon roy de Chypre : lequel par sa grande prouesse et haute entreprise print par bataille et à ses frais les citez d'Alexandrie en Egypte, Tripoly en Surie, Layas en Armenie, Sathalie en Turquie, et plusieurs autres citez et chasteaux sur les ennemis de la foy de Jesus-Christ. Et après la piteuse mort du très-excellent roy, ledit son chancelier fut appellé au service du pape Grégoire unziesme, et finalement au service de son droict seigneur naturel, lettré, sage, débonnaire, catholique et bien fortuné roi de France Charles le Quint de son nom : desquels pape et roy les bonnes mémoires soient prentées devant Dieu.

Et autour, sur l'épaisseur de la pierre :

Qui bella secutus, plagas mundi per'ustrando,
Et vanis allectus, altas ædes frequentando,
Mollibus indutus, deliciis inhærendo,
Nunc pulvis effectus, sub tumbâ tubam expecto.

Philippe de Maizières étoit né au château de Maizières en Santerre (266), dans le diocèse d'Amiens en 1312 (267). Après avoir fait ses études à Amiens, il passa au service d'André de Hongrie, roi de Sicile, et d'Alphonse, roi de Castille : puis il revint dans sa patrie, où il obtint un canonicat de la cathédrale. Mais l'esprit actif et inquiet de ce jeune homme ne lui permettoit pas de se livrer à la vie oisive et inutile d'un chanoine.

La lecture des récits de voyages d'outre mer lui avoit échauffé la tête ; il brûloit de se signaler contre les infidelles, et se crut bientôt destiné à leur enlever la Terre-Sainte (268).

---

(266) Becquet. *Elogia Cœlestinorum gallorum*, page 101.

(267) Le Bœuf. Académie des belles-lettres, Tome XVI, page 491.

(268) Il partit au bout de six ans, et prit parti parmi les infidelles. Pour connoître leurs forces et leur manière de faire la guerre, il passa un an avec eux. *Mémoire manuscrit de Becquet.* Moréri, Édit. de 1732, au mot Maizières. Le Bœuf regarde avec raison ce récit de Becquet comme une fable. Acad. des Inscript. Tome XVII, page 492.

Il avoit lu dans l'*Histoire de la conquête de la Terre-Sainte*, par Godefroy de Bouillon, que c'étoit Pierre l'Hermite, comme lui du diocèse d'Amiens, qui avoit excité les princes chrétiens à entreprendre cette croisade : il ne lui en fallut pas davantage pour lui persuader que Dieu l'avoit désigné pour renouveller cette pieuse tentative. Il fut en 1343, à 30 ans, vers Hugues de Luzignan, roi de Chypre, qu'il trouva tout disposé à se croiser ; mais malheureusement ce prince mourut en 1352, dans le voyage qu'il fit pour engager les princes chrétiens à se joindre à lui.

Pierre I lui succéda, et créa Philippe de Maizières son chancelier. Ce prince avoit une trempe d'esprit très-convenable aux desseins de Maizières : il ne respiroit que combat contre les infidelles ; sa piété belliqueuse lui faisoit toujours concevoir contre eux de nouveaux projets. Il avoit l'habitude de porter continuellement une épée nue en forme de croix, pour témoigner qu'il étoit toujours prêt à combattre les ennemis du nom chrétien. Satalie, ville d'Asie, fut sa première conquête : il y entra en agitant d'un bras nerveux cette épée formidable qu'il appeloit son *Tau* (269) *militaire*. Il y établit le christianisme à la place du mahométisme, et revint dans l'île de Chypre.

La prise de Satalie ne laissa plus douter à Pierre et à son chancelier qu'ils ne fussent tous les deux destinés par le ciel à remplacer l'un Godefroi de Bouillon, l'autre Pierre l'Hermite. Ils ne virent plus de bornes à leurs espérances, et tous les deux s'embarquèrent pour l'Italie, dans le dessein de demander au pape une croisade.

Ils arrivèrent à Venise au mois de février 1362. Philippe commença à exposer dans cette ville, au nom de son maître, l'urgente nécessité de faire la guerre aux infidelles. Il prit aussi beaucoup de part aux affaires ecclésiastiques de l'Europe, ainsi que le prouvent ses lettres à plusieurs hommes pieux ou savans.

Ils virent Urbain V à Avignon, la première année de son pontificat, le mercredi de la semaine sainte. Le roi Jean sortoit de sa

(269) Le *Tau* est le T des Hébreux et des Grecs. Les anciens appeloient Tau tous les instrumens qui, comme celui qui servoit à mesurer la profondeur du Nil, avoient la forme d'une croix.

prison

Digitized by Google

prison d'Angleterre : les deux rois prirent la croix ; plusieurs seigneurs les imitèrent. Le pape établit le roi Jean général de la croisade, et nomma le cardinal Taleyrand de Périgord son légat pour cette entreprise.

Le petit prince de Chypre n'oublioit rien de ce qui pouvoit donner une haute idée de sa puissance. Philippe, dans les lettres qu'il écrivit à plusieurs princes pour les engager à se croiser, le qualifie de *très-victorieux roi de Jérusalem et de Chypre ;* et il appelle l'officier chargé des lettres de son maître *roi des héraults.*

Pierre et Philippe passèrent d'Italie en Allemagne, où ils engagèrent l'empereur Charles IV et les autres princes dans l'entreprise de la croisade ; puis ils passèrent en France.

Leur voyage a été écrit en vers françois par Guillaume de Machault (270) ; mais la mort du roi Jean et du cardinal de Périgord vinrent déranger leurs projets : tout le poids de l'entreprise retomba sur le roi de Chypre, ou plutôt sur son chancelier. Le nonce ou légat nommé par le pape fut Pierre Thomas, autre Périgourdin, de l'ordre des Carmes, qui fut créé pour cela patriarche de Constantinople.

Le roi de Chypre assista aux funérailles du roi Jean, et au sacre de Charles V : il se distingua par son adresse dans les joutes qui eurent lieu à l'occasion de cette cérémonie. Il retourna en Italie, avec Philippe, qui fut chargé par Urbain V de négociations importantes pour la restitution de la ville de Boulogne dont Bernabo s'étoit emparé ; et il eut le bonheur de réussir.

Enfin, le roi de Chypre partit de Venise le 13 septembre 1365, accompagné de son fils, et conduisant dans son royaume huit galères vénitiennes, chargées de plus de cinq cents hommes. Il arriva à Alexandrie le 10 octobre, en chassa les Sarrazins, y entra en les frappant de son terrible *Tau*, sans avoir perdu un seul homme.

La division empêcha les croisés de profiter de leur avantage et de conserver Alexandrie. Le légat n'en ordonna pas moins une

(270) Guillaume de Machault florissoit dans le XIV siècle. MM. le Bœuf et Caylus ont donné des notices très-étendues de ses poësies dans les mémoires de l'académie des Inscriptions, Tome XX, page 402.

procession générale. Les commerçans qui, dit Philippe, *ne se conduisent que par l'amour du gain*, voulurent faire leur paix particulière avec le soudan : le légat les excommunia tous, et la plupart périrent sur mer.

Le légat Pierre Thomas mourut bientôt après, le 6 janvier : il avoit servi de père spirituel à Philippe, qui donna à sa perte les larmes qu'il lui devoit : il en fit le sujet d'une complainte ou lamentation. Il fit ouvrir son tombeau, et constater par un procès verbal que son corps avoit été trouvé sans corruption : l'idée que le légat jouissoit du bonheur des saints, adoucit l'amertume de sa douleur.

Philippe, malgré la mésintelligence survenue entre les chefs de la croisade, n'abandonna pas son projet ; il écrivit à plusieurs princes, et fit un second voyage en Italie. Cependant la mésintelligence augmenta ; Florimond de l'Espare, gentilhomme du Cottentin, osa appeler Pierre en duel. Ce prince mourut en 1370. Philippe, entièrement dégoûté de la cour de Chypre, et indigné contre les chrétiens, qui abandonnoient lâchement la conquête de Jérusalem, quitta ce royaume. Pierre II (271), successeur de Pierre I, le députa vers Grégoire XI, successeur d'Urbain V, pour le complimenter de sa part sur son élévation. Il partit avec le titre d'envoyé du roi de Chypre, accompagné de Gui de Refuis de Minossie, trésorier de Famagouste.

C'est à ce voyage de Philippe qu'il faut rapporter la première institution de la fête de la Présentation de la Vierge, en Occident. Il raconta au pape que c'étoit une tradition répandue dans l'Orient, ou du moins dans l'île de Chypre, que la sainte Vierge avoit été présentée par ses parens au temple, à l'âge de trois ans ; et qu'on y célébroit par une fête particulière cette circonstance de la vie de Marie : il lui remit en même temps un exemplaire de l'office qui s'y chantoit. Grégoire ayant examiné l'office, l'autorisa, et permit qu'on célébrât dorénavant la fête de la Présentation. Elle fut en effet

(271) Suivant son épitaphe, ce fut Grégoire XI qui l'appela près de sa personne : mais on peut croire que Pierre II lui donna en même temps le titre de son envoyé.

Digitized by Google

célébrée en présence des cardinaux, qui assistèrent au sermon que l'on prononça en langue vulgaire sur cet établissement.

Philippe s'étant acquitté de sa mission vint à la cour de France, où Charles V l'admit au rang de ses conseillers : il engagea ce prince à introduire dans ses états la nouvelle solennité : elle fut célébrée dans sa chapelle. Ce ne fut qu'en 1374 que Charles écrivit aux chanoines de Melun, et aux docteurs régens, etc. du collége de Navarre, de l'introduire chez eux.

Philippe donna de bons conseils à Charles, mais plutôt sur des détails privés de religion et de charité, que sur les grands objets de la politique et de l'administration du royaume. Ce prince le consultoit pour la distribution de ses aumônes. Philippe désapprouvoit le goût de la cour pour l'astrologie et pour la dépense superflue ; il s'attachoit sur-tout à ce qu'on portât le plus grand respect à la célébration du service divin : il vouloit qu'on chassât du palais de la cité où le roi faisoit souvent sa demeure, cette foule de marchands qui interrompoient quelquefois la célébration de la messe au moment de l'élévation. Enfin ce fut lui qui porta Charles V à proposer au parlement d'abolir la coutume de refuser le sacrement de pénitence aux criminels ; proposition qui fut d'abord rejetée, mais reçue dans la suite. Accoutumé à l'habillement des Orientaux, il supportoit impatiemment l'habit étroit et court des François, et il blâmoit ouvertement la coutume des nobles de marier leurs enfans à trois ou quatre ans.

Ses remontrances eurent peu d'effet : peut-être fut-ce la raison qui le dégoûta du monde : il demanda la permission de se retirer dans un cloître, au roi qui n'y consentit qu'à regret (272).

Charles V lui avoit donné en 1374 un terrain voisin du port Saint-Paul, au coin de la rue du même nom, avec deux maisons accompagnées de jardins, qu'il avoit achetées de Digoine, son échanson (273), et unies à son hôtel royal de Saint-Paul. Philippe

(272) Le Bœuf. Académie des Inscriptions, Tome XVII, page 491 et suiv.

(273) L'une se nommoit la maison d'*Ysoré*, l'autre s'appeloit le *Beautreillis*. L'hôtel de Philippe de Maizières a communiqué son nom à la rue *Beautreillis*. La rue dite *le petit Muce*, est celle que l'on appelle aujourd'hui du *petit Musc*, et qui est nommée *rue Putemuce*, dans un titre du 10 juillet 1379 de la censive de Saint-Eloi.

Quelques étymologistes ont pensé que dans le temps où nos rois habitoient l'hôtel

avoit bâti sur ces places des logemens fort commodes, et c'étoit là qu'il avoit continué l'ouvrage qu'il fut quarante ans à composer, concernant l'établissement d'une chevalerie de la passion pour la conquête de la Terre-Sainte. Charles V lui donna encore en 1377 l'hôtel qu'il avoit à Charentoneau sur Marne, avec les meubles et les bestiaux, *pour les bons services qu'ils en avoit reçus* (274).

Philippe se retira en 1379 avec deux domestiques chez les Célestins ses voisins, nouvellement fondés par Charles V; il y termina son grand ouvrage, *Le songe du vieux pélerin*, et en entreprit plusieurs autres. Il s'occupoit souvent à entendre ceux qui venoient le consulter pour conduire leur ame dans la voie du salut. J'ai déjà dit qu'il dirigeoit la conscience de Pierre de Luxembourg (275).

Philippe entretint des liaisons avec deux gentilshommes retirés comme lui dans une maison des Célestins nommée Colombiers: c'étoient Jean de Montecalvo, et Raoul de Saint-Geric, seigneur de la Bastide. Il signe les lettres qu'il leur écrit, *le solitaire des Célestins de Paris*

Charles V venoit quelquefois le voir dans sa retraite: il n'entreprenoit rien d'important sans le consulter.

Philippe voulut témoigner sa reconnoissance aux religieux chez lesquels il jouissoit des douceurs d'une vie tranquille après en avoir mené une si laborieuse: il fit planter et entourer de murs la vigne du clos, bâtir l'infirmerie de la maison, construire une citerne *à la fasson de Venise, où se prent la bonne eau pour les malades de Paris et des environs* (276), et élever une chapelle pour laquelle il composa un livre de prieres. Cette chapelle n'existe plus, on en a construit

---

Saint-Paul, c'étoit dans cette rue que demeuroit les officiers qui recevoient les *placets au roi*, et quelle s'appeloit alors la rue du *Petimus*, du mot latin *petimus*, *nous supplions*, par lequel commençoient les placets.

(274) Trésor des chartres.

(275) *Supra*, page 17.

(276) Ces citernes, ces puits dont l'eau avoit une prétendue efficacité pour différens maux, et principalement pour ceux des yeux, étoient un des mille moyens imaginés par les moines pour attirer l'argent des hommes crédules et superstitieux. Ils leur vendoient jusqu'à leur eau: c'est ainsi que les puits de Sainte-Genevieve, de l'Oratoire, des Célestins, etc sont devenus célebres.

Digitized by Google

une autre qui s'appelle encore la chapelle de Maizières. Enfin il les institua ses héritiers : il étoit difficile qu'il mourût chez des moines sans qu'ils captassent sa succession. Sentant sa fin approcher, il acheva son ouvrage qu'il avoit commencé, et fit son testament sans y disposer d'aucuns biens, puisqu'il avoit tout donné aux Célestins ; il y demande seulement qu'à son agonie on lui apporte la palme de Pâques fleuries, conservée dans sa chapelle, et qu'après sa mort on l'enterre comme un oblat. Ce testament olographe (277) est terminé par ces mots : *Escript tellement quellement de la main du povre pélerin, en la salle des Célestins de Paris, non pas sans paour, attendant son jugement, environ l'an de grâce* 1392.

Philippe ne mourut point de la maladie dont il étoit attaqué, il vécut encore jusqu'au 26 mars 1405, et fut inhumé au milieu du chapitre des Célestins, dans l'habit de l'ordre. J'ai déjà décrit sa tombe (278).

La réputation de Philippe de Maizières trouva deux ans après un terrible adversaire, le docteur Jean Petit (279). Charles VI, dans ses momens de repentir, venoit quelquefois lui avouer ses fautes, et chercher des consolations dans les conseils de sa prudence et de sa piété. Le scélérat Jean Petit osa dire que Philippe de Maizières avoit conspiré avec Louis d'Orléans contre les jours de Charles VI. Mais ce seroit outrager sa mémoire, que d'entreprendre de le justifier des imputations d'un si lâche calomniateur.

Les nombreux ouvrages de Philippe de Maizières étoient conservés manuscrits dans la bibliothèque des Célestins de Paris, et dans celle de Saint-Victor. En voici une notice.

Nova religio militiæ passionis Jesu Christi, pro acquisitione sanctæ civitatis Jerusalem et Terræ Sanctæ. Cet ouvrage, qui contenoit les statuts d'un

(277) Olographe, écrit de la main du testateur.

(278) Froissart, Vol. III, page 21, fait mention de cette tombe et de ce qui y est gravé concernant les victoires de Pierre, roi de Chypre : mais il s'explique d'une manière si obscure, qu'il semble assurer que cette tombe est celle du roi de Chypre, et que c'est Philippe de Maizières qui y a fait graver les hauts faits de ce prince. Cela ne peut-être vrai, puisque le détail concernant le roi Pierre ne se trouve écrit qu'après l'indication du jour et de l'année de la mort de Philippe.

(279) *Suprà*, page 81.

ordre de chevaliers de la Passion pour la délivrance de la Terre-Sainte, étoit divisé en trente livres. On ne trouve aujourd'hui de plusieurs de ces livres que les titres et les argumens. Il avoit pourtant surement achevé cet ouvrage, puisqu'il dit lui-même qu'il l'avoit médité pendant 40 ans. Cet ordre devoit être gouverné, pour le spirituel, par un patriarche et des évêques qui auroient eu sous eux des chanoines, et dans tout le reste par six officiers principaux, le grand amiral, le grand connétable, le grand maréchal, le grand chancelier, le grand trésorier et le grand proviseur. Les chevaliers doivent être vêtus de blanc, et porter pardevant, sur leurs habits, la représentation de la passion de Jésus-Christ. La plupart des rites qu'il prescrit à ses chevaliers pour l'office divin, sont empruntés des pratiques de l'église d'Amiens. Un des argumens des chapitres qui manquent, fait mention de la poudre à canon, et des bombardes ou machines à jeter des pierres avec la poudre (280).

L'Histoire de la vie du bienheureux Pierre Thomas, carme françois, archevêque de Crète, patriarche de Constantinople : mort le 9 janvier 1366. Cette vie, dont Baillet reconnoissoit l'authenticité, est précieuse pour les détails qu'elle contient sur l'histoire des rois de Chypre et les guerres d'outre mer. Elle fut composée vers 1364 ou 1365.

De laudibus beatæ Mariæ Virginis, super Salve, sancta parens. C'est une paraphrase d'anciens vers qui se chantoient à l'église en l'honneur de la vierge Marie.

Le songe du vieil pélerin adreçant au blanc faulcon, aient bec et piez dorez. Philippe de Maizières y reprend hardiment, sous le voile de l'allégorie, les vices de la cour de Charles V, et y combat avec une franchise qui autrement exprimée auroit pu devenir dangereuse, les abus qui s'étoient introduits dans le gouvernement : il donne des instructions à Charles VI, et lui parle avec une liberté respectueuse des devoirs qu'un prince juste, cherchant le bonheur de son peuple, doit remplir.

Charles V est le grand maître de la nave françoise. Charles VI, son fils, le blanc fauçon, ayant bec et pieds dorés. Les patrons de

(280) On sait que l'invention de la poudre est antérieure à 1338.

Digitized by Google

la nave gracieuse sont les oncles de Charles VI. La nave malvoisine est l'Angleterre, et le vieil pélerin Philippe de Maizières lui-même.

Cet ouvrage fut composé en 1389. Le manuscrit des Célestins a été acheté par M. de Paulmy, et existe à présent dans la bibliothèque de M. d'Artois.

On voyoit encore autrefois dans la bibliothèque des Célestins, un volume intitulé *Nova religio militiæ passionis Christi*, etc.; mais cet ouvrage n'est point écrit en entier de la main de Philippe de Maizières, il y a seulement fait quelques corrections.

L'abbé le Bœuf a donné une notice détaillée et curieuse des écrits de Philippe de Maizières (281).

Un autre personnage moins célèbre, mais distingué par son érudition, a aussi été inhumé dans le même lieu, c'est Pierre Bard. Ce religieux avoit étudié en Lorraine, et fait profession dans le monastère des Célestins de Paris, le 21 mars 1489. Louis XII le choisit pour son confesseur. Pierre Bard profita de sa faveur pour augmenter le crédit de son ordre, mais il ne voulut rien pour lui même: il refusa également les dons et les honneurs dont Louis XII et Adrien VI vouloient le combler. Mais Pierre Bard n'étoit pas aussi humain et aussi éclairé qu'il étoit pieux et désintéressé: sa piété pour la passion de Jésus-Christ dégénéroit en une sorte de délire; il ne cessoit dans son enthousiasme de s'écrier: *Amor meus crucifixus meus*. Cet homme qui plaignoit avec tant d'amertume le sort du Christ crucifié par des prêtres fanatiques, nommé juge avec quelques moines de Louis Berquin, ami d'Erasme et sectateur du Luther, le condamna au supplice du feu; supplice qui eut lieu le 22 avril 1529.

Pierre Bard mourut en 1535, à 82 ans, après avoir été quatre fois provincial de son ordre.

Il a laissé plusieurs ouvrages ascétiques et mystiques des commentaires sur la règle de saint Benoît, et des sermons. Ces divers ouvrages étoient conservés manuscrits dans la bibliothèque des Célestins (282).

---

(281) Mémoires de l'académie des belles-lettres, Tome XVI, page 219.

(282) Becquet. *Elogia*, page 138.

RÉFECTOIRE.

Le réfectoire n'a rien de remarquable que le vitrail. *Planche XXV, fig.* 3. Il représente le Christ, au pied duquel est une tête de mort : à sa droite on aperçoit saint Jean l'Évangéliste, et à sa gauche la vierge Marie. Elle a sur la ceinture un médaillon hexagone, semblable à ceux que les femmes portent à présent. On remarque sur ce médaillon le chiffre des Célestins. Saint Jean est saisi d'admiration et d'effroi : Marie croise les bras sur sa poitrine en signe de douleur.

Au-dessous sont les quatre évangélistes avec leurs attributs, et plus bas douze secrétaires du roi, à genoux, partagés en deux bandes, chacune de six, et invoquant le Christ par l'intercession des évangélistes leurs patrons.

Ce vitrail avoit été donné par les secrétaires du roi, ainsi que tous les instrumens d'église sur lesquels sont figurés les quatre évangélistes, attributs de leur confrérie. Il étoit précieux en ce qu'il offroit les secrétaires du roi dans leur grand costume : mais ce réfectoire est devenu celui de la compagnie du centre du bataillon des Célestins, et le vitrail a été mutilé. Depuis quelques temps on a substitué au bas de ce vitrail un massif de plâtre pour en conserver les restes : il ne subsiste plus des douze sécrétaires du roi que leurs têtes, les corps ont été entièrement brisés.

BATIMENS DIVERS.

La basse cour règne le long de la rue du Petit-Musc, de laquelle elle est séparée par un grand bâtiment que fit construire *Arthus de Montauban*, archevêque de Bordeaux, et dans lequel sont les caves et les greniers de ce monastère. Sur la principale porte de ce bâtiment est une grande pierre de liais, où sont deux vers assez mauvais, gravés en lettres gothiques.

Hanc Fabricam nobis Arturus Burdigalensis
Condidit ultroneus ; det sibi dona Deus. 1455.

GRAND

Digitized by Google

GRAND ESCALIER.

Le grand escalier est commode et bien tourné. Le plafond a été peint par *Bon Boullogne*, qui y a représenté *saint Pierre de Morron* enlevé par les anges. *Jouvenet*, peintre habile et ami de Boullogne, disoit qu'il étoit fâché que ce morceau de peinture fût de son ami. Cet escalier, et la plupart des édifices de ce monastère, ont été bâtis l'an 1682, sur la place des anciens qui menaçoient ruine : ils sont également magnifiques et commodes. En 1730 on a bâti un grand corps de logis où étoient les infirmeries.

Auprès de la porte qui conduit à cet escalier, on voit l'épitaphe d'Antoine Perez.

HIC JACET

Illustrissimus D. ANTONIUS PEREZ, *olim Philippo II, Hispaniarum regi à secretioribus consiliis, cujus odium malè auspicatum effugiens, ad Henricum IV, Galliarum regem, invictissimum se contulit, ejusque beneficentiam expertus est. Demum Parisiis diem clausit extremum, anno salutis M. DC. XI.*

Antoine Perez s'étoit rendu célèbre dans les lettres et dans la politique : il avoit eu divers emplois à la cour sous Charles-Quint. Enfin, il devint sous Philippe II secrétaire d'état, avec le département des affaires de l'Italie. Philippe l'employa également dans ses intrigues galantes et dans celles du cabinet. Cette haute faveur causa sa disgrace : Perez ne put-être insensible aux charmes d'Anne de Mendoca de la Cerdon, princesse d'Éboli, maîtresse de Philippe; il étoit jeune et aimable, il réussit. Le jaloux Philippe s'en aperçut et résolut sa perte : il l'accusa d'avoir altéré le sens des dépêches qu'il déchiffroit, et d'avoir fait assassiner Jean Escobedo, secrétaire de Dom Juan d'Autriche. Le crime étoit véritable, mais le cruel Philippe l'avoit ordonné lui-même, et le lâche courtisan l'avoit exécuté.

Perez disgracié se retira en France, où Henri IV lui donna un asile qu'il auroit dû lui refuser; mais ce prince, qui ne voyoit dans l'accueil qu'il faisoit à ce favori qu'un moyen d'humilier son maître, lui accorda même une pension.

Antoine Perez a laissé quelques lettres, dans lesquelles il rend

compte d'une manière assez ingénieuse de sa disgrace. Elles ont été traduites par Dalibrai. Perez a aussi composé en espagnol des relations curieuses et recherchées, et d'autres ouvrages.

LA BIBLIOTHÈQUE.

Le vaisseau de cette bibliothèque règne sur un des dortoirs : il n'est pas des plus grands, mais il est bien éclairé, et décoré de pilastres ioniques qui portent une corniche bien exécutée : il y a derrière un cabinet et un arrière-cabinet.

Cette bibliothèque étoit peu considérable quand on en confia le soin au père Antoine Becquet : il n'y avoit alors que 6000 volumes ; elle fut portée jusqu'à 17000.

Le lieutenant de police d'Argenson, et Charles Hénaut, doyen des conseillers du grand conseil, ont beaucoup contribué à l'enrichir. Cette bibliothèque étoit immense, sur-tout pour le choix des anciennes éditions.

Le livre le plus curieux étoit l'ouvrage intitulé *Speculum humanæ salvationis*, qu'on regarde comme le troisième essai de Laurent Coster. Ce livre infiniment précieux avoit été vendu à M. de la Vallière pour 600 livres (283) : il passa à sa mort à la bibliothèque de l'empereur, qui l'a acheté 1260 livres. Il existe encore un exemplaire de ce rare ouvrage dans la bibliothèque de la Sorbonne ; il faut espérer qu'on l'empêchera de disparoître : il seroit curieux d'en rassembler toutes les éditions, parce que les unes ayant été imprimées en caractères fixes, les autres moitié en caractères fixes, moitié en caractères mobiles, les autres enfin entièrement en caractères mobiles, leur réunion formeroit une suite complète des premiers essais de l'art de l'imprimerie.

On y voyoit encore la Glose de Nicolas de Lira, imprimée à Rome en 1472, en 5 volumes in-folio.

Une superbe bible, imprimée en 1475, in-folio. Elle est actuellement dans la bibliothèque que M. d'Artois avoit achetée de M. de Paulmy.

On distinguoit parmi les manuscrits une bible parfaitement écrite

(283) Catalogue de la Vallière, par M. Debure, Tome I, page 58, N°. 124.

Digitized by Google

sur vélin, faite par ordre de Charles V. Philippe de Maizières dit qu'il la lisoit chaque jour, tête nue et à genoux. Cette bible passa après sa mort, à Philippe de France, duc d'Orléans, et ce prince la donna aux Célestins : elle est aussi dans la bibliothèque de M. d'Artois.

Ce même prince fit présent d'une autre bible qui se lisoit au réfectoire.

On y trouvoit aussi l'ouvrage de Philippe de Maizières, intitulé le *Songe du vieux pélérin*, dont j'ai déjà donné une notice (284), et dont le Cardinal Duperron faisoit tant de cas, qu'il alloit souvent aux Célestins pour le lire.

Les livres les plus précieux de cette riche bibliothèque ont été vendus lors de la suppression de ce monastère : MM. de la Vallière et de Paulmy en acquirent la plus grande partie : ceux du premier ont été dispersés à sa vente, les autres existent dans la superbe collection qu'il a cédée à M. d'Artois.

Ce qui resta aux Célestins étoit peu considérable et de peu de valeur.

La bibliothèque des Célestins de Mantes a toujours été plus riche que celle de Paris.

Hommes célèbres du couvent des Célestins de Paris.

Pour ne rien laisser à désirer sur l'histoire de cette maison, je crois devoir terminer cet article par une notice des hommes célèbres qu'elle a produits.

Pierre Pocquet. J'ai déjà parlé de l'adresse de ce religieux pour dicter des testamens (285) : aussi les Célestins l'employoient-ils avec succès pour diriger les consciences des hommes sur la crédulité desquels ils avoient spéculé. Pocquet fut le confesseur de Pierre de Luxembourg, de Philippe de Maizières, de Louis d'Orléans, et de beaucoup d'autres bienfaicteurs du couvent des Célestins. Il étoit ami du célèbre Gerson (286). Il mourut en 1408. On conservoit de lui dans la bibliothèque quelques ouvrages manuscrits sur des

(284) *Suprà*, page 160 et 162.
(285) *Idem*, page 88.
(286) *Suprà*, page 89, note 143.

sujets de théologie, tels que des extraits des saints Pères, des prières, des commentaires sur la règle de saint Benoît, et des *Quolibets théologiques* (287).

Jean Bassan. Il étoit de Besançon ; et il professa à Paris en 1395. Il s'acquitta avec succès de plusieurs négociations importantes, relatives au gouvernement de son ordre. Il mourut en 1445 dans le monastère de Collemadèles, à Aquila, dans l'Abruzze ultérieure. L'Evêque d'Aquila lui fit des obsèques honorables, et Jean de Capistran prononça son oraison funèbre, dans laquelle il prit pour texte ce que l'Evangile dit de Jean-Baptiste, *il y eut un homme envoyé de Dieu, de qui le nom étoit Jean* (288).

On retrouva ensuite le corps de Jean Bassan non corrompu, et il se fit plusieurs miracles sur sa tombe : on conserve au couvent de Mantes la chemise de Jean Bassan dans un coffre. Il a laissé quelques écrits théologiques.

Jean Fabri, homme de mérite, chargé de quelques négociations en Italie : en 1492.

Guillaume Romain, chargé par les Célestins de Paris de plusieurs négociations importantes. Louis XI venoit souvent à Saint-Paul pour entendre ses sermons : il le choisit pour confesseur. Jules Romain voulut avoir part au gouvernement : il sut se faire aimer quelque temps de Louis XI, ce qui feroit douter de la pureté des sentimens religieux qu'il affectoit ; car ce prince l'envoya pour négocier avec Philippe le Hardi, et il n'employoit que des hommes comme lui.

Guillaume Romain fut bientôt cruellement puni de n'avoir pas

---

(287) *Quod libeta theologica*, terme adopté par la théologie scholastique, parce qu'on défendoit telles parties de la question que l'on vouloit, *quod libet :* de là est venu le mot *Quod libetaria quæstiones*. Vossius *de sermonis vitiis*, lib. 3, cap. 40, cite les auteurs scholastiques qui ont écrit des quolibets, *quodlibeta ;* mais il ne fait pas mention de ceux de Pocquet. Les théologiens anglois se sont sur-tout beaucoup exercés dans ce genre.

C'est de ce mot *quodlibetum* qu'est venu le mot françois *quolibet*, qui indique une plaisanterie triviale et sans sel. Les *Quæstiones quodlibetaria*, ont été abandonnées depuis quelques années pour la théologie : mais les théologiens n'ont pas pour cela cessé de débiter des quolibets.

(288) *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Johannes, Joh.* 1. ℣. 6.

Digitized by Google

fermé son cœur à l'ambition. Louis XI, sur de simples soupçons, ordonna à Tristan l'Hermite, son bourreau et son compère, de l'en défaire : Guillaume Romain fut empoisonné dans un œuf en 1475.

Claude Rapine fut envoyé en Italie pour réformer quelques monastères de son ordre : il s'acquitta avec succès de sa commission. Il fut choisi en 1456 par le chapitre général, pour revoir les constitutions de son ordre. Il est mort en 1493. Il a laissé plusieurs écrits, dont le père Becquet a donné une notice très-détaillée (289).

Jean Dadit de Bourges se rendit célèbre par ses austérités : il alloit souvent à une petite ville de la Brie, nommée l'Ile, sans autres provisions qu'un œuf dur, menant une vie érémitique et pauvre : les habitans des campagnes le suivoient, écoutoient ses discours avec tant d'intérêt, que souvent tout son auditoire fondoit en larmes. Outre les nombreux offices usités dans le couvent, il récitoit en trois semaines deux pseautiers entiers à genoux. Il mourut dans un âge très-avancé en 1503.

Théobald Artaud, auteur de quelques écrits théologiques.

Jean le Chien, auteur d'une lettre au père Rapine *de Lucro pecuniæ*, sur le prêt à intérêt, et d'une vie de saint Pierre Célestin, en vers élégiaques, qui commence ainsi :

Sit mihi fas, pater alme, tuos celebrare triumphos.

Nicolas Dupré. Ce Célestin avoit une grande dévotion à la Vierge : il obtint, à force de sollicitations, dans un chapitre provincial, que la fête de la Visitation seroit célébrée dans tous les couvens des Célestins avec une octave. Ce succès le combla de joie, et Dieu voulut, dit Becquet, marquer le succès de Nicolas Dupré par un miracle. Le jour même du triomphe, que ce jeune religieux venoit d'obtenir, il se promenoit dans le parterre ; il cueillit une belle rose, qu'il fut attacher devant plusieurs témoins à l'image de la Vierge, en disant : « Sainte Mère de Dieu, si la décision que le » chapitre vient de rendre vous est agréable, je vous supplie de

(289) *Elogia Cœlestinorum*, page 124. Les principaux sont *de Studiis philosophiæ et theologiæ*, *de Studiis monachorum*. Le père Mabillon a fait usage de ces ouvrages dans son *Traité des Études monastiques*.

Digitized by Google

» faire que cette rose conserve sa fraîcheur pendant tout le cours » de cette année ». La rose fut retrouvée aussi fraîche au bout d'un an, que quand elle avoit été cueillie.

Dieu, ajoute le père Becquet, ne voulut pas permettre que Nicolas Dupré se corrompît dans le monde, et il l'appela à lui peu de temps après qu'il eut reçu la prêtrise, le 23 mai 1516.

Pierre Sevin, auteur de la *Légende des onze mille vierges, avec plusieurs saints et saintes*, à l'usage du couvent de l'*Ave Maria* de Paris. Il mourut en 1528.

Jean Valigny, auteur d'un traité sur la Prière, *de Oratione*.

Michel le Blanc, auteur du *Traité de la Milice spirituelle, ou Paradis claustral*, et de quelques autres écrits conservés dans la bibliothèque des Célestins.

Jean le Jars, auteur d'un abrégé de l'Histoire Universelle, *Epitome Historiæ Universalis*.

Jean Martin, à qui Guillaume Cretin adressa ses deux lettres en vers, *de la Prééminence de la vie religieuse sur la vie séculière*.

Claude Boudan, auteur des vies des Saints en vers, et d'autres écrits poëtiques conservés dans la bibliothèque des Célestins.

Gilbert Tavernier, auteur d'ouvrages du même genre, également manuscrits.

Claude Firmin, auteur de plusieurs ouvrages théologiques manuscrits, et d'un traité sur les Célestins illustres, également manuscrit, qui commence ainsi : *Laudemus viros sanctos patres nostros*.

Jean Boucher, mort en 1563, auteur d'une *paraphrase des pseaumes*, commentée par Jean Jérôme, autre Célestin, du même couvent.

Pierre Crespet, né à Sens en 1543, mourut à 51 ans, en 1594, après avoir refusé un évêché que Grégoire XIV vouloit lui donner. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve plus d'érudition que de goût et de critique : quelques-uns ont des titres bizarres, tels que *la Pomme de grenade mystique ; le Jardin du plaisir et récréation spirituelle ; le Traité de l'excellence de la Divinité ; le Triomphe de Jésus*, etc. (290).

(290) Becquet, *Elogia*, page 180.

Digitized by Google

Claude Postel, auteur de la *Moelle de la perle évangélique*, *Medulla margaritæ evangelicæ*. Il prouve démonstrativement, dans le second chapitre de cet ouvrage mystique, que nous avons tous également péché dans la personne d'Adam. On a de lui encore *le Miroir de la bonté divine*, recueil de passages extraits de la Bible pour consoler les malades et les affligés ; et *la Rigueur de la justice divine*, traité propre à inspirer la crainte des enfers à ceux qui, après avoir quitté le péché, pourroient abandonner la voie du salut : ces divers ouvrages étoient conservés manuscrits dans la bibliothèque des Célestins.

Claude Postel a aussi composé un catalogue abrégé des auteurs ecclésiastiques, et une histoire des hérésies.

Nicolas Maillard, habile dans la connoissance des antiphonaires et du chant grégorien, auteur de quelques ouvrages ascétiques.

François Bourdon. Il a extrait et traduit plusieurs passages de Louis de Grenade, qu'il a rédigés en forme d'oraisons, et publié en 1506 sous le titre de *Paradis des prières :* cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois.

Pierre Héron, mort en 1648, auteur d'un traité manuscrit *des noms et surnoms, qui ont été donnés de Dieu aux créatures*, et de quelques ouvrages imprimés.

Nicolas Bernard, mort en 1660, à 84 ans, auteur d'un abrégé du *Catéchisme de Louis de Grenade*, des *Fleurons sacrés de la vie du bienheureux Pierre de Luxembourg ;* et d'un recueil d'anecdotes célestines, intitulé *la Vérité, pour les pères Célestins.*

Matthieu de Goussencourt, né à Paris en 1583, auteur d'un ouvrage en 2 volumes in-folio, rempli de recherches pénibles, intitulé *le Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits de Malte*, ouvrage qui fut très-bien reçu du grand maître Paul Lascaris en 1646. Ce père a laissé dans les diverses bibliothèques de Paris, surtout dans celle des Célestins, des minimes de la Place-Royale, et des pères de la Doctrine Chrétienne, plusieurs manuscrits sur la science héraldique et sur les généalogies.

Louis Beurrier, mort en 1645, auteur de l'Histoire du monastère des Célestins de Paris, in-4°. 1634, que j'ai eu occasion de citer plusieurs fois ; des *Sommaires des vies des fondateurs et réformateurs de l'ordre des Célestins*, et de quelques autres écrits.

Pierre Gueau, mort en 1678. Ses sermons manuscrits étoient conservés dans la bibliothèque.

Jean Poulain, habile mathématicien, mort en 1664. Il n'a rien écrit.

Etienne Carneau, pieux religieux, et savant philologue. Les Célestins le regardoient comme le Voltaire de leur maison, ce qui ne prouve pas qu'ils se connussent beaucoup en vers. Le père Carneau en a composé une multitude, ils ne lui coûtoient rien. Son poëme sur l'émétique, qu'il a intitulé *la Stimmimachie*, en contient seulement trois mille. Il étoit aussi prodigue de vers latins que de vers françois : son poëme *de Corruptione et gratiâ* est composé d'un égal nombre de vers.

Le père Carneau savoit beaucoup de langues : il connoissoit très-bien l'anatomie. Becquet a publié quelques-unes de ses poësies détachées, et une notice détaillée de ses écrits (291).

Nicolas Fanon, habile bibliothécaire : mort en 1658.

Jean le Certain, mort en 1684, auteur de quelques ouvrages sur les mathématiques.

Nicolas le Comte, mort en 1689, traducteur des voyages de *Pietro de la Vallée*, et de l'*Histoire des royaumes de Tunquin et de Lao*, écrite en italien par le père *Marini*.

Jacob Saintray, célèbre dans la maison par son éloquence.

Antoine Becquet, mort le 20 janvier 1370, bibliothécaire de la maison. Il étoit fort instruit, et savoit beaucoup d'anecdotes littéraires qu'il communiquoit avec plaisir. Il connoissoit sur-tout parfaitement l'histoire de son ordre : il en a publié les titres et fondations, et les éloges des Célestins célèbres (292).

---

(291) *Elogia*, page 218.

(292) *Elogia illustrium virorum ex ordine Cœlestinorum*, 4°. 1719.

Fin de l'histoire des Célestins.

Digitized by Google

IV.

LE COUVENT DES JACOBINS

DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

Département et District de Paris. Section de la place de Vendôme.

L'ORDRE des Dominicains, dont le couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré étoit une réforme, annonce assez par son nom quel fut son instituteur.

Félix Gusman naquit en 1170, à Calaroge en Espagne. Sa mère pendant sa grossesse eut un songe mystérieux ; elle s'imagina mettre au monde un petit chien qui tenoit un flambeau dans sa gueule. Ce songe annonçoit, disent les panégyristes de saint Dominique, qu'il étoit donné pour éclairer le monde. Ne pouvoit-on pas plutôt présumer qu'il indiquoit que la destinée de cet enfant seroit d'aboyer et de brûler?

Jeanne d'Aza sa mère avoit une grande dévotion pour saint Dominique de Silos, qui lui avoit apparu et prédit ce que son fils devoit être un jour. Elle voulut qu'il reçut au baptême le nom de Dominique.

Encore dans l'enfance, Dominique ne respiroit que pour la prière; il se levoit la nuit pour aller aux églises. Il entra à six ans à l'université de Léon, et il y passa six années, joignant à l'étude la méditation et la prière. Il étoit le père des orphelins, et s'offrit un jour lui-même pour être la rançon d'un jeune homme pris par les Maures.

Au sortir des écoles, il se sentit brûler du désir d'étendre la foi de Jésus-Christ, et de faire des conversions: il obtint quelques succès qui enflammèrent encore plus son zèle.

Il embrassa la vie régulière sous la règle de saint Augustin, après avoir réformé les chanoines de l'église d'Osma, en donnant l'exemple et le précepte. Son évêque ne voulut cependant pas ensevelir son talent : Dominique parcourut diverses provinces, où il convertit

beaucoup d'infidelles. L'évêque d'Osma l'ordonna prêtre, et le fit sous-prieur de son chapitre.

Ce prélat ayant été envoyé en ambassade en France, l'année 1204, Dominique l'y suivit; et ils s'y fixèrent, après avoir obtenu du pape la permission de demeurer dans le Languedoc, pour y travailler à la conversion des Albigeois.

L'évêque d'Osma mourut bientôt, et Dominique se trouva chargé de tout le poids de cette mission. S'il étoit éloigné du faste qu'affichoit son collègue l'abbé de Cîteaux, à qui le peuple crioit *Quittez le luxe ou le sermon*, il n'avoit pas cette douceur persuasive de l'évêque d'Osma. Il vouloit forcer les consciences quand il ne pouvoit les convaincre; et son zèle violent et inconsidéré le rendit persécuteur.

L'hérésie des Albigeois consistoit à ne vouloir suivre d'autre loi que celle de l'Evangile: leurs dogmes étoient à peu près les mêmes que ceux qu'adoptent aujourd'hui les protestans: on les nommoit *Albigeois* ou *Vaudois*, des vallées de Piémont et de la ville d'Albi qu'ils habitoient, *bons hommes* à cause de la régularité de leur vie, et enfin *Manichéens* (1), du nom que l'on donnoit en général aux hérétiques. Vers la fin du douzième siècle le Languedoc en fut tout rempli.

Pierre de Castelnau, un des inquisiteurs, souffla le feu de la guerre civile: il fut assassiné: le soupçon tomba sur Raimond, comte de Toulouse. Innocent III délia ses sujets du serment de fidélité. Il se forma contre lui une croisade, et l'on vit couler des flots de sang. Quelques historiens assurent que Dominique étoit à la tête des croisés un crucifix à la main, et les encourageoit au carnage. On ajoute qu'au siége de Rabastens il s'écrioit avec un ton d'inspiré, *Tuez, tuez les tous, Dieu ensuite reconnoîtra les siens* (2).

---

(1) Hérétiques célèbres du troisième siècle, ainsi nommés de Manès, qui commença à dogmatiser en 277. Ses sectateurs admettoient deux principes, le bon et le mauvais. C'étoit-là la base de leur hérésie. Saint Augustin étoit manichéen avant son baptême; il les combattit ensuite.

(2) Voilà pourquoi Voltaire a mis saint Dominique en enfer. Il lui fait dire au cordelier Grisbourdon, très-étonné de l'y rencontrer:

Pour moi je suis dans la noire séquelle;
Très-justement, pour avoir autrefois

Digitized by Google

Il est possible que les détails de cette persécution ayent été un peu exagérés par les persécutés ; mais les amis de la tolérance, les ames sensibles, reprocheront toujours à ce persécuteur d'avoir élevé l'affreux tribunal de l'inquisition.

Dominique s'étoit associé quelques personnes pour sa mission ; il résolut d'en former un ordre : il adopta la règle de saint Augustin, et il y ajouta les statuts de l'ordre des chartreux selon Humbert, et des prémontrés selon Jean de Rechac. Les principaux articles ordonnoient un silence perpétuel, des jeûnes presque continuels, une pauvreté rigoureuse, et plusieurs autres austérités.

Honorius III confirma le 22 décembre cet institut, sous le titre de *Frères prêcheurs* (3). Dominique, après avoir reçu cette confirmation du pape, retourna à Toulouse où il eut le plaisir de voir le premier couvent de son ordre achevé par les soins de l'évêque de cette ville et de Simon de Montfort, dont le fanatisme alloit jusqu'à la rage.

Dominique envoya quelques-uns de ses religieux en différens lieux pour y travailler au salut des ames par la prédication, qui faisoit l'essentiel de son institut : et comme il avoit le projet de passer en Afrique, il donna le soin de son ordre à Matthieu Paris, qui fut nommé abbé général.

Ce fut lui qui fonda le couvent de Paris en 1218. Ses religieux logèrent d'abord dans une maison auprès de l'évêché, mais en ayant obtenu une autre, rue Saint-Jacques, on les appela dès-lors Jacobins, nom qu'ils ont retenu jusqu'à présent par toute la France.

Dominique visita la France, la Lorraine, l'Allemagne, et passa en Italie : il tint deux chapitres généraux à Notre-Dame de la Mascarella en 1220 et 1221. Les religieux s'y engagèrent à la pauvreté en renonçant à toutes les rentes et possessions. Dominique fut porté à ce renoncement, disent quelques historiens, par les effets de la

---

Persécuté ces pauvres Albigeois.
Je n'étois pas envoyé pour détruire,
Et je suis cuit pour les avoir fait cuire.
Pucelle, Ch. V, page 110.

(3) On leur donna ensuite le nom de *Dominicains*, à cause de leur fondateur.

providence divine, dont il avoit vu des preuves dans le chapitre général de l'ordre des frères mineurs que saint François avoit tenu l'année précédente à Assise, où se trouvèrent plus de cinq mille religieux qui ne manquoient de rien quoiqu'ils ne possédassent aucun revenu. Le père Rechac rejette cette histoire qu'il appelle une tradition grise. Quoi qu'il en soit, Dominique donna en mourant sa malédiction à ceux qui introduiroient dans son ordre les rentes et les possessions. Si cette malédiction a eu son effet, l'enfer doit être peuplé de Dominicains.

Dominique, après avoir rendu de grands services à son ordre, et visité différens couvens, mourut à Boulogne, dans le monastère de Saint-Nicolas des Vignes, le 6 d'août 1221. Le cardinal Hugolin, légat du saint siége, fit la cérémonie de la sépulture, accompagné du patriarche d'Aquilée; et ce cardinal, élu depuis pape sous le nom de Grégoire IX, le canonisa le 13 juillet 1234 (4).

Après la mort de Dominique, ses religieux élurent pour général le bienheureux Jourdain de Saxe. Le nombre des couvens s'accrut chaque jour: les Dominicains passèrent jusqu'en Éthiopie (5).

---

(4) Héliot. Histoire des ordres religieux, Tome III, page 198 et suiv.

(5) Le détail que le père Louis d'Urreta nous a transmis dans son histoire de l'ordre de Saint-Dominique en Éthiopie, publiée en 1611, est vraiment digne des mille et une nuits. Il prétend que ces religieux y ont plusieurs couvens, dont les principaux sont ceux de Plurimanos et d'Alleluya; que dans le premier il y a toujours neuf mille religieux et plus de trois mille ouvriers et serviteurs; et dans celui d'Alleluya sept mille religieux; que le couvent de Plurimanos a quatre lieues de circuit; qu'il contient quatre-vingts dortoirs; que chaque dortoir a une grande cour, un cloître, une bibliothèque, une sacristie et une église particulière, où tous les religieux de ce dortoir disent l'office divin pendant la semaine: mais que tous les dortoirs sont disposés de telle sorte, qu'un des bouts répond de plein pied à la grande église où tous les religieux se trouvent le dimanche pour chanter l'office en commun, et que l'autre bout répond au réfectoire qui a deux milles de longueur, c'est-à-dire une lieue, où tous les religieux mangent ensemble tous les jours; que dans ce réfectoire il y a un serviteur pour trois tables, au bout desquelles il y a un passoir qui répond à la cuisine, qui est aussi commune pour tous les religieux; et qu'il y a un grand et vaste cloître proche la grande église, qui sert à faire les processions; que le sacristain de la grande église donne le signal pour aller à l'office, et qu'en même temps les sacristains des églises particulières de chaque dortoir sonnent aussi, afin que les religieux se rendent dans leurs églises.

Digitized by Google

Les Dominicains étendirent beaucoup leur autorité par la réunion de deux offices très-importans qui furent attachés à leur ordre.

Celui de maître du sacré palais, dont voici l'origine. Dominique étoit fort scandalisé de voir les domestiques des cardinaux jouer et perdre leur temps, pendant que leurs maîtres étoient avec le pape : il conseilla au pape de préposer quelqu'un pour leur faire des instructions. Le pape agréa l'avis, et chargea Dominique de cet emploi. Ces instructions eurent un succès si heureux, qu'il voulut qu'on les continuât ; et après la mort de Dominique il fut arrêté que cet emploi seroit toujours donné à un de ses religieux, qui prendroit le titre de maître du sacré palais. Cet officier ne fait plus d'instructions aux domestiques des cardinaux, il n'en fait qu'à ceux du pape. On sent bien que les Dominicains, au moyen de cet office qui approchoit toujours du pape un de leurs religieux, ne cessèrent de jouir d'un crédit dont ils surent bien profiter. On peut voir dans le père Héliot l'ordonnance relative au maître du sacré palais, qui contient ses droits et prérogatives (6). Il est le censeur de tous les livres et estampes ; on ne peut rien imprimer, graver, représenter, colporter sans son attache ; les recettes mêmes des charlatans sont soumises à sa surveillance.

L'autre office est celui d'inquisiteur. Cet emploi étoit demeuré attaché à l'épiscopat jusque vers la fin du douzième siècle. La multiplicité des hérésies engagea le pape Innocent III à établir un nouveau tribunal pour les matières de foi, et pour punir sévèrement les hérétiques. Ce tribunal fut nommé l'office de l'inquisition. Las des hérésies du Languedoc et des Albigeois, le pape nomma Dominique inquisiteur, pour travailler à leur conversion. Cependant les historiens de son ordre prétendent qu'il n'exerça point cet emploi, et que ce ne fut qu'en 1232 que le pape Grégoire IX attribua le tribunal de l'inquisition de Toulouse, le premier qui ait été établi, aux religieux de son ordre.

L'inquisition passa en Pologne, de là en Italie. Les Dominicains exercèrent le plus souvent, mais pas toujours, l'office d'inquisiteur.

---

(6) Histoire des ordres monastiques, Tome III, page 214.

Cet office fut rendu indépendant de toute autre juridiction en 1473. Sixte V nomma pour l'Espagne un inquisiteur général, muni de pouvoirs particuliers.

Cet affreux tribunal, composé de prêtres bourreaux, a fait périr des milliers d'innocens : il se nomme le saint office, et les assassinats publics qu'il commet quand il allume ses bûchers pour assouvir sa rage, portent le nom d'actes de foi, *auto-da-fé*.

Je n'entrerai pas dans le détail des atrocités de l'inquisition, ce sujet a exercé plusieurs écrivains philosophes ; mais on apprendra encore plus à la détester dans les écrits des historiens qui ont été ses panégyristes. Louis de Paramo ne laisse rien à désirer à cet égard : exact dans les dates, il n'omet aucun fait intéressant ; il suppute avec scrupule le nombre de victimes immolées par le saint office, et ce nombre n'est pas petit (7).

Il y avoit encore, avant la nouvelle constitution civile du clergé, deux inquisitions en France, l'une à Toulouse, l'autre à Carcassone ; quoiqu'elles fussent sans autorité, les Dominicains ne laissoient pas de se faire pourvoir par le roi des offices d'inquisiteurs : quelques appointemens y étoient attachés (8).

Outre ces deux offices importans d'inquisiteur et de maître du palais, l'ordre possédoit encore, à la cour de Rome, une foule d'autres emplois qui augmentoient son influence.

Plusieurs hommes célèbres sortis de son sein, tels que saint Thomas d'Aquin, saint Antonin, saint Vincent Ferrier, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Louis de Grenade, étendirent aussi sa réputation, et des princes crédules le comblèrent de richesses.

Par une singularité très-remarquable, les religieux institués pour prêcher la foi, et convertir les hérétiques et les infidelles, devinrent eux-mêmes la cause de cette hérésie qui a séparé de Rome plusieurs royaumes.

Dans la primitive église, on avoit institué des peines canoniques,

---

(7) L'ouvrage de Louis de Paramo est le plus rare et le plus curieux que nous ayons sur l'inquisition : il est intitulé *De origine et progressu officii sanctæ inquisitionis, ejusque utilitate et dignitate libri tres.*

(8) Héliot. Histoires des ordres monastiques, Tome III.

Digitized by Google

telles que le jeûne, la retraite, le silence, la prière, la méditation pour la correction des pécheurs : le relâchement des mœurs exigea quelque adoucissement à ces peines : les pécheurs obtinrent la rémission de leurs fautes au moyen d'une aumône, d'une visite à l'église, ou de quelques prières. Les évêques des 10, 11 et 12e siècles attachèrent des indulgences à cette œuvre pie ; plusieurs indulgences jointes ensemble rachetoient la pénitence entière. Urbain II fut le premier qui accorda une rémission entière de tous les péchés à ceux qui prendroient les armes pour le recouvrement de la Terre-Sainte.

Malgré la décision du concile de Latran en 1215, qui appelle ces sortes d'indulgences *indiscrètes*, *superflues*, *rendant méprisables les clefs de l'église*, *et énervant la pénitence*, l'idée d'Urbain II pouvoit être d'un grand produit pour l'église : elle fut adoptée, et perfectionnée par ses successeurs. Le long schisme qui s'éleva sous Urbain VI, engagea les doubles pontifes à délivrer des indulgences les uns contre les autres. Enfin les indulgences furent converties en amendes pécuniaires, et bientôt on en vint jusqu'à les vendre. Alexandre VI, selon le cardinal Bembo, en vendit pour plus de seize cents marcs d'or.

Mais Léon X fut celui qui donna le plus d'extension à ce commerce. Pour subvenir à ses énormes dépenses, il prétexta une guerre contre les Turcs, et fit vendre dans tous les états de la chrétienté des indulgences plénières, contenant la délivrance des ames du purgatoire, pour soi-même ou pour ses parens, avec la permission de manger des œufs et du fromage le carême, et de se choisir un confesseur. Pour avoir promptement des fonds, on affermoit les indulgences comme les droits de la douane.

On donna cette ferme en Allemagne aux Dominicains : les Augustins, qui en avoient été long-temps possesseurs, en devinrent très-jaloux. Les moines s'échauffèrent, se querellèrent, se battirent : les peuples ouvrirent les yeux sur ce trafic scandaleux : on vit naître le luthéranisme, qui produisit trois cents ans de fureurs, de guerres et d'infortunes chez trente nations (9).

La vente des indulgences mit l'Europe en feu, mais elle enrichit

(9) Rozet. Véritable origine des biens ecclésiastiques, page 314.

immensement les Dominicains. La part qu'ils prirent ensuite aux guerres de religion augmenta leur influence. Leur histoire dans les temps malheureux de la ligue n'est que trop connue : l'action de Jacques Clément les fit tellement détester, qu'on proposa de chasser tout l'ordre du royaume, ou que le bourreau fût à l'avenir habillé en Jacobin, pour perpétuer la mémoire de leur parricide (10).

Malgré ce projet de proscription, les Dominicains surent se maintenir, et ils eurent dans Paris un nouveau couvent de leur ordre, en 1611, sous Louis XIII, dont Sébastien Michaelis fut le fondateur.

Ce religieux étoit né en 1543, à Saint-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille : il avoit pris l'habit dans cette ville, et fait de grands progrès dans la théologie. Il menoit une vie exemplaire et toujours employée à des exercices de piété. Il commença en 1596 sa réforme à Toulouse : elle fut approuvée par le pape Paul V en 1608. Cette réforme reçut le nom de *Congrégation occitaine* (11). Ce religieux avoit l'esprit extrêmement foible, ainsi que le prouvent ses écrits sur les exorcismes, les sorciers et les magiciens (12).

Sébastien Michaelis, après avoir fait recevoir sa réforme dans quelques couvens de la Provence et du Languedoc, vint avec cinq religieux de cette réforme au chapitre général qui se tint à Paris en 1611.

Les religieux du grand couvent mirent tant d'obstacles à ses efforts, que le chapitre général ne put pas l'adopter. Il demanda au roi Louis XIII et à la régente la permission, et il l'obtint par des lettres patentes, enregistrées le 23 mars 1613, avec le consentement de Henri de Gondi, évêque de Paris, qui donna à ces moines 50000 livres pour bâtir le couvent et l'église.

Du Tillet de la Bussière, et quelques autres personnes riches, joignirent leurs libéralités à ces secours. Les religieux achetèrent un enclos de dix arpens, où ils élevèrent les superbes bâtimens qui existent encore aujourd'hui.

---

(10) Brizard. Du massacre de la Saint-Barthélemi, page 216.

(11) Héliot. Histoire des ordres monastiques, Tome III, page 227.

(12) On a de lui l'*Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées au pays de Flandres*, avec un *Traité de la vocation des sorciers et des magiciens*. A Paris, 1623, 2 vol. in-12.

Ce

Digitized by Google

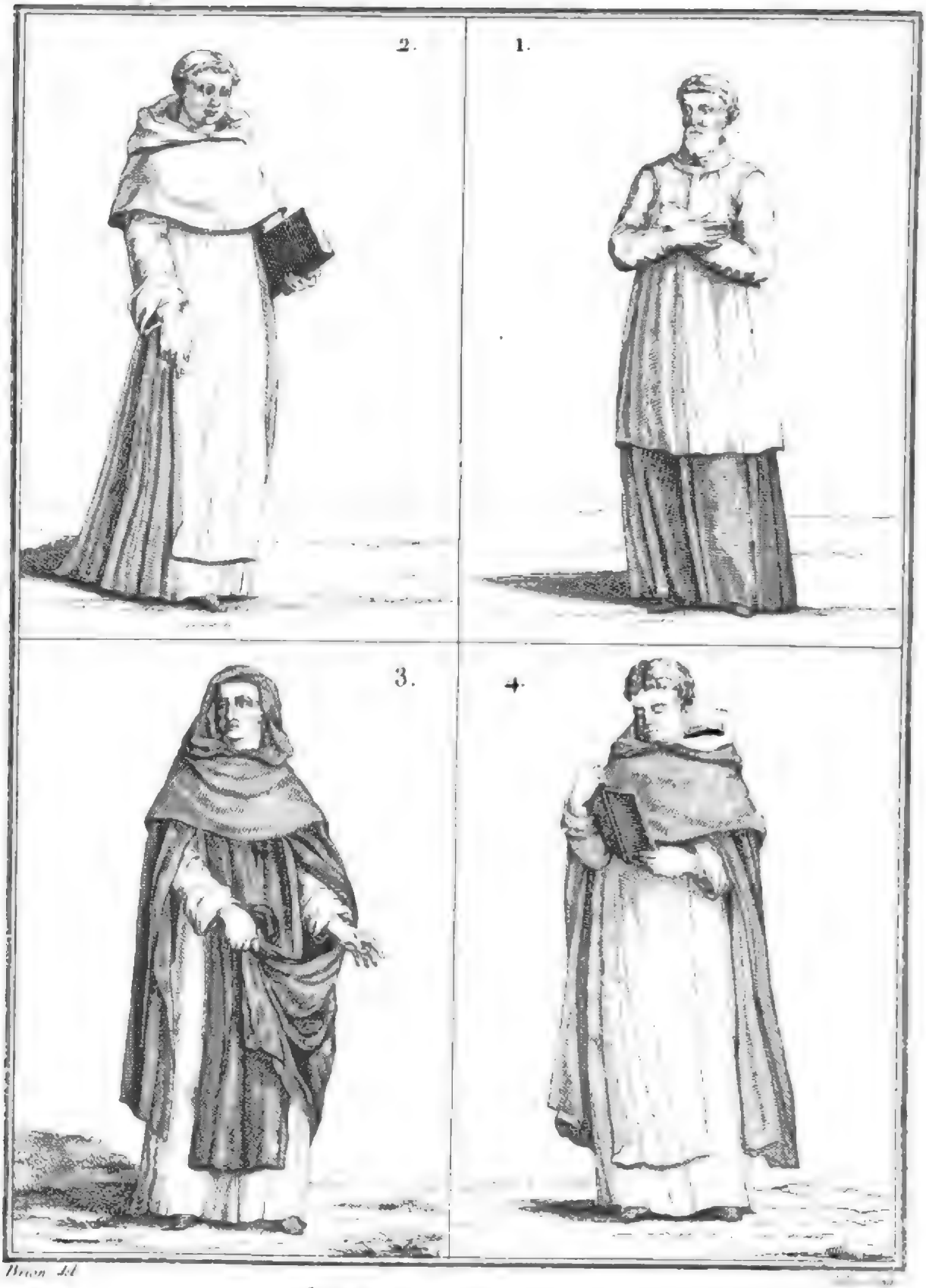

COSTUME DES JACOBINS.

Ce couvent s'est depuis considérablement enrichi par l'augmentation prodigieuse des loyers. On trouve dans un petit écrit adressé par les Dominicains à l'assemblée nationale, que les trois maisons de Paris possédoient cent quatre-vingt-dix mille livres de rente, sans compter leur terrain, dont le prix peut s'élever à plusieurs millions; et qu'ils avoient une immense habitation à Saint-Domingue (13).

COSTUME DES JACOBINS.

Je crois devoir, selon mon usage, faire précéder cet article de la description que M. de Born a faite des Dominicains dans sa Monachologie (14).

» Le Dominicain, dit-il, est imberbe: il a la tête rase, la corolle garnie de poils, larges, non interrompues, les pieds chaussés, le derrière culotté. Il porte une tunique de laine blanche, retenue par une ceinture de cuir, large de trois doigts: le capuchon est versatile, relevé en bosse vers la tête, sinué sur les bords, tronqué: son appendice forme antérieurement un froc arrondi, et postérieurement un autre pointu: une ceinture longitudinale partage ces deux frocs dans leur milieu: les manches sont de la longueur des bras, amples, repliées: le collier est blanc, à peine visible, à poil, nu, caché ordinairement sous un gros menton et la graisse du cou, qui retombe en tout sens sur les épaules: quand ce moine sort de son habitation, il se couvre d'un long manteau de laine, noir, cachant la robe blanche, augmenté d'un capuchon et de deux frocs, dont l'un pectoral et l'autre dorsal: les tégumens internes sont ordinairement blancs: les manches de la veste sont étroites et dépassent les grandes manches. »

» Les frères lais n'ont point de manteau: ils ne se dépouillent jamais du capuchon et du scapulaire noir. »

» Le Dominicain a la mine hypocrite, la démarche lascive, la physionomie perfide: il hurle vers le milieu de la nuit; sa voix est désagréable et rauque. »

---

(13) Mémoire, où l'on démontre que les Dominicains sont chanoines réguliers et non religieux mendians, page 30.

(14) Article III, page 8.

» Il a un bon nez et flaire de loin le vin et l'hérésie : il est polyphage et toujours affamé. La faim est une des épreuves des novices : les vétérans, mettant de côté toutes les occupations et tous les soucis, se livrent à leur gourmandise : ils se nourrissent de viandes succulentes, se couchent sur des lits mollets, reposent tranquillement, dorment beaucoup, et suivent le genre de vie de certains animaux immondes, afin que tout ce qu'ils prennent se convertisse en graisse : le plus grand nombre ont de gros ventres : les vieux, qui sont les plus ventrus, sont les plus estimés. »

» Cette espèce est l'ennemie du genre humain et de la saine raison : elle renferme moins d'individus que quelques autres ; le créateur, par une sage prévoyance, ne l'a pas voulu rendre aussi commune. Le Dominicain suit des yeux et de très-loin sa proie, et fond sur elle au moindre signe de ses semblables : il tâche de s'en saisir en employant tour à tour la force et la ruse ; il la pousse enfin sur un bûcher enflammé : c'est alors qu'une troupe de moines qui ne respirent que le sang et la mort, insultent aux tourmens de la misérable victime, et s'applaudissent entre eux par des hurlemens affreux et épouvantables : ils se partagent ensuite les dépouilles. Le grand inquisiteur, qui est le plus terrible de tous, donne, comme le basilic, la mort par ses seuls regards. Ces moines sont très-dangereux en Espagne, en Portugal et dans l'Amérique méridionale : ceux de nos pays ne sont pas tout-à-fait privés de qualités venimeuses ; mais comme ils sont dans un climat tempéré, ils sont un peu plus traitables ; ils deviennent terribles dès qu'on les transporte dans un pays chaud. »

» Ils changent assez souvent de couleur, et sont *pies* : la nature les a créés ainsi, afin qu'ils eussent un air suspect, et qu'ils inspirassent de la méfiance à tous ceux qui les verroient. Le créateur a bien voulu accorder aux hommes des princes qui ont exterminé en partie cette espèce, ou qui l'ont un peu apprivoisée par des enchantemens particuliers. »

» La femelle ne diffère du mâle que par un voile noir, et des mœurs moins féroces. »

» Le Dominicain suit les lois d'un Espagnol nommé Dominique, qui, avec la sanction du saint père, a le premier condamné au feu des hommes : et, pour qu'il ne manquât jamais de cette race exter-

Digitized by Google

minatrice, a établi dans le treizième siècle cette espèce de moine qui veut étendre sa doctrine par le fer et par le feu. »

» Un chien de chasse enragé, portant dans sa gueule une torche allumée, et qui semble annoncer des supplices de toute espèce, est le signe que cette espèce cruelle a choisi pour se distinguer de toutes les autres (15). »

Les Dominicains portoient d'abord l'habit des chanoines réguliers, tel que leur fondateur Dominique l'avoit reçu de l'évêque d'Osma. C'étoit une tunique noire, et un rochet (16) par dessus. *Planche I*, *fig.* 1.

Dominique et ses religieux conservèrent cet habit jusqu'en 1219. Ils le quittèrent pour prendre celui que l'on prétend que la sainte Vierge montra au bienheureux Renaud d'Orléans, qui consistoit en une robe blanche, un scapulaire de même couleur, auquel étoit attaché un chaperon fait absolument comme ceux que portent encore les chartreux, les religieux de Saint-Dominique de Portugal, et ceux de la congrégation du Saint Sacrement de France: ils prirent aussi la chape et le chaperon noir, aboutissant en pointe comme celui des chartreux.

La *figure* 2 de la *Planche I* présente un Dominicain en habit ordinaire dans la maison, avec sa robe blanche, son scapulaire de même couleur: il n'a sur la tête qu'une simple corolle (17): ils ne mettent le capuchon noir que quand ils vont en ville ou au chœur.

On voit, *figure* 3, un Dominicain avec la chape noire en habit de cérémonie (18).

La *figure* 4 offre un frère convers: il est distingué des religieux

---

(15) *Monachologia*, page 6.

(16) Habit en forme de surplis à manches étroites comme celles d'une aube.

(17) Article III, page 8.

(18) Il aperçut dans le fond d'un dortoir
Certain frocard, moitié blanc, moitié noir,
Portant crinière en écuelle arrondie.
Au fier aspect de cet animal pie,
Le Cordelier, riant d'un ris malin,
Se dit tout bas: Cet homme est Jacobin.

Volt. Puc. Ch. V.

prêtres, en ce que son scapulaire et son chaperon sont noirs, au lieu d'être blancs.

Les religieux d'Espagne et de Portugal avoient toujours porté des chapes grises jusque sous le généralat du père Martial Auribelle, qui ayant été élu en 1453, les obligea de prendre des chapes noires.

Favin prétend que cet ordre portoit anciennement pour armes, gironé d'argent et de sable à une croix fleurdelisée, partie de l'un en l'autre, à la bordure composée de huit pièces aussi d'argent et de sable à huit étoiles de l'un en l'autre, et huit besans de même.

Ses armes ont été depuis chapées d'argent et de sable à un lis tigé, et une palme d'or passée en sautoir, brochant sur le tout et une étoile d'or en chef: l'argent chargé d'un livre, sur lequel est un chien, posant sa patte sur une sphère, et tenant à sa gueule un flambeau allumé, l'écu timbré d'une couronne ducale, ayant pour cimier une tiare, une mitre, un chapeau de cardinal, une crosse et une croix patriarchale.

L'auteur de la Monachologie a donné (19) l'explication de cet emblème: il annonce, dit-il, des supplices de toute espèce. Il auroit pu ajouter que le globe sur lequel le chien étend sa patte, indique qu'aucun lieu du monde ne sera exempt de la fureur dominicaine.

Nous avons déjà vu la véritable origine de cette armoirie; elle est due à la vision qu'eut la mère de Dominique la veille du jour de sa naissance (20).

ENTRÉE DU COUVENT.

Ce couvent est situé rue Saint-Honoré, un peu au-dessus de Saint-Roch: l'entrée est peu importante, elle est formée de trois arcades, dont celle du milieu est pour les voitures: au-dessus des arcades destinées aux gens de pied sont deux niches: dans celle à droite on a placé saint Dominique, dans celle à gauche sainte Catherine de Sienne.

Quand on a passé cette porte on entre dans une vaste cour: les deux côtés sont occupés par de grands bâtimens, dont la location

(19) *Suprà*, page 11.
(20) *Idem*, page 1.

rendoit un revenu assez considérable. A droite est une grande porte qui donne sur la rue de la Sourdière.

Les bâtimens du couvent et l'église n'ont rien de très-remarquable par eux-mêmes; ils sont vastes, mais point ornés d'architecture.

L'ÉGLISE.

L'église est très-simple, on y entre par une petite porte fort étroite. Elle est dédiée à l'Annonciation.

LA NEF.

La nef est une vaste salle voûtée, accompagnée sur les côtés de quelques chapelles, et d'un grand buffet d'orgue. Je vais la parcourir de droite à gauche, en décrivant chaque objet.

Auprès de la porte, au-dessous de l'orgue, on lit cette épitaphe.

D. O. M.

Ici repose le corps de M. Pierre le Febvre, conseiller du roy, controleur des rentes de l'hôtel de ville, décédé le 8 *juin* 1685, *lequel a fondé en cette église à perpétuité, deux services, pour le repos de son ame, avec droit de sépulture pour lui, pour damoiselle Claude Gessey son épouse, et pour les siens. Priez Dieu pour son ame.*

A côté, au même endroit, on lit encore :

L'an 1622, *le* 6 *juillet, Messire François Joulet, en son vivant conseiller et aumônier du roi. Pour l'amour singulier qu'il portoit aux Jacobins, leur a donné* 500 *livres tournois de rente à perpétuité sur le scel; laquelle rente ne pourra être relevée, et en cas de rachat, elle sera emploiée en d'autres fonds au profit dudit couvent, lequel en reconnoissance d'un bienfait, si signalé, a fait poser le présent épitaphe pour servir de perpétuelle mémoire aux successeurs, qui se sont pareillement obligés de continuer leurs sacrifices et prières pour le repos de l'ame dudit sieur donateur. Requiescat in pace, amen.*

Ce conseiller du roi étoit probablement parent de François Joulet de Châtillon, prêtre, fondateur des incurables.

La première chapelle à droite est le lieu de sépulture de la maison de Biencour Poutrincour. On y lit sur une pierre noire :

Dans cette chapelle est la sépulture de la maison de Biencour Poutrincour, et dans le caveau qui est sous l'autel, gît Messire Charles de Biencour, chevalier, seigneur de Poutrincour, grand bailly d'Ardres et du comté de Guisnes, décédé le 18 *janvier* 1704, *âgé de* 58 *ans.*

Et dame Marie Seraphique Louise Chevalier son épouse, décédée le 2 *août* 1722, *agée de* 63 *ans et neuf mois, laquelle a fondé en cette église six messes de requiem.*

En 1407 Nicole de Biencour fut commis avec Bertrand Quintrir, par le parlement, pour revoir l'état du prévôt des marchands, afin de pourvoir à sa requête à la réparation des chaussées de la ville de Paris (21).

Thierry de Biencour, doyen de Toul et maître des requêtes, ayant renoncé à ses dignités se retira auprès des chartreux, où il fit bâtir un hôtel avant l'année 1500 (22).

Je n'ai rien trouvé de plus sur cette maison.

On voit par les titres de Charles de Biencour, dont je viens de citer l'épitaphe, que cette maison jouissoit à cette époque de la faveur qui faisoit parvenir aux dignités.

La seule chose remarquable de cette chapelle est un vitrail représentant l'histoire de saint Antoine.

VITRAIL DE LA CHAPELLE DE BIENCOUR.

Ce vitrail, ainsi que l'indiquent les chiffres qui sont au-dessus, est de l'année 1620 : il a été placé à l'époque même de la fondation de la maison. Il est séparé en neuf petits compartimens, qui offrent chacun un trait de la vie de saint Antoine.

Ce solitaire est regardé comme l'instituteur de la vie monastique. Il naquit au village de Côme en Égypte, l'an 251. Il perdit ses

(21) Félibien. Histoire de Paris, Tome IV, page 549, preuves.

(22) *Idem*, Tome I, page 372.

Digitized by Google

parens à dix-huit ans. Un jour en entrant dans l'église il entendit ces paroles : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez et me suivez, et vous aurez un trésor dans le ciel.* Il n'en fallut pas davantage pour déterminer le jeune Antoine à tout abandonner pour embrasser la vie érémitique (23).

Les chrétiens étoient alors partagés en chrétiens ordinaires et chrétiens ascétiques. Les hommes de loi, les guerriers, les artisans, etc. savoient accorder les fonctions de leur état avec les pratiques de la religion : mais les chrétiens ascétiques, abusés par de fausses interprétations de l'évangile, égarés par un farouche enthousiasme qui leur faisoit envisager l'homme comme un criminel et Dieu comme un tyran, renoncèrent absolument aux affaires et aux plaisirs de leur âge : ils abjuroient l'usage du vin, des viandes, renonçoient aux douceurs du mariage, et par la chasteté et une suite de tourmens et de mortifications, ils espéroient jouir d'un bonheur d'autant plus grand dans le ciel, que leur vie auroit été plus malheureuse sur la terre (24).

Sous le règne de Constantin, les ascétiques fuirent un monde corrompu pour former des associations religieuses, ou pour vivre dans une perpétuelle solitude. A l'exemple des premiers chrétiens de Jérusalem (25), ils abandonnèrent tout ce qu'ils possédoient pour former des associations de personnes de même sexe ou qui avoient

---

(23) Cette manière de prendre les mots qui se chantoient dans l'église au moment où on y entroit, étoit un reste de superstition du paganisme, et ressembloit fort aux *sorts virgiliens*, etc.

(24) On pourroit lire sur l'origine de la vie monastique, la Discipline de l'église par Thomassin, et le premier volume de l'Histoire des ordres monastiques par le père Héliot. Mais ces ouvrages sont tous souillés par des idées superstitieuses. Si l'on veut avoir des idées nettes et philosophiques sur ce sujet, il faut lire Binghams Christian Antiquities, et Gibbon History of the fall of roman empire, Chap. XXXVII.

(25) Cassian. Confer. XVIII. §. rapporte l'origine des moines à l'institution des Cénobites, au temps des apôtres, comme une imitation de la vie commune des premiers fidelles de Jérusalem. Le mot cénobite est en effet formé des deux mots grecs κοινός, commun, et βίος, vie ; vie commune. Saint Pacôme est cependant regardé comme ayant le premier formé des communautés réglées et par conséquent comme l'instituteur de la vie cénobitique. Ce saint vivoit au commencement du quatrième siècle.

les mêmes goûts, et prirent les noms d'*ermites* (26), de *moines* (27) et d'*anachorètes* (28).

Ces solitaires s'attirèrent bientôt l'attention et la vénération des peuples, qui applaudirent à des hommes qui, sans être éclairés du flambeau des sciences, surpassoient les stoïciens dans le mépris des richesses, des tortures et de la mort; les pythagoriciens, par leur silence et par leur soumission aux lois rigoureuses de la discipline sévère qu'ils avoient promis de suivre; et les cyniques eux-mêmes, en refusant de se conformer aux usages que la civilisation et la politesse ont introduits dans la société (29).

Ils aspiroient encore à l'imitation de modèles plus grands et plus parfaits : marchant sur les traces des prophètes qui s'étoient aussi retirés dans les déserts, ils renouvelèrent la vie contemplative, établie par les esséniens (30) dans la Palestine et dans l'Égypte.

Pline ne put voir sans étonnement ce peuple singulier, relégué parmi les palmiers sur les bords de la mer Morte, qui vivoit sans argent, se multiplioit sans compagne, et trouvoit dans le dégoût du monde un moyen toujours suffisant pour se procurer des associés volontaires (31).

---

(26) ἥρεμος, oisif, tranquille. Ce nom fut donné dans les premiers siècles à ceux qui se retiroient dans les déserts pour éviter la persécution et s'adonner au jeûne, au travail des mains et à la méditation des saintes écritures.

(27) De μόνος, seul.

(28) ἀναχωρέω, je m'éloigne. Ce mot signifie éloigné du commerce des hommes. On appeloit anachorètes ceux qui se retiroient dans une solitude plus entière, après avoir appris à vaincre leurs passions. Saint Paul l'ermite a été le premier anachorète.

(29) Lamotte le Vayer, dans son Traité de la vertu des payens, Tome IX, page 228--262, compare les carmes aux pythagoriciens, et les capucins aux cyniques.

(30) Nom d'une secte chez les Juifs. Les uns se marioient, les autres vivoient dans le célibat; mais tous menoient une vie irréprochable, et on ne pouvoit les blâmer ni dans leur croyance, ni dans leurs mœurs. Ils étoient chez les Juifs, ce que les moines les plus austères et les plus retirés sont parmi les chrétiens. *Voyez Joseph, Hist. des Juifs, et Eusèbe, liv. VIII, de la Préparation évangélique.*

(31) Voici ce que Pline dit des esséniens : *Ab Occidente litTora esseni fugiunt, usquequà nocent : gens sola, et in toto orbe prater cateras mira, sine ullâ fœminâ, omni venere abdicata, sine pecuniâ, socia palmarum. In diem ex æquo convenarum turba renascitur, largè frequentantibus, quos vitâ fessos ad mores eorum fortuna fluctus agitat.*

L'Égypte

L'Égypte, cette terre natale de la superstition, donna encore les premiers exemples de la vie monastique. Le jeune Antoine, qui tenoit à l'exécution de son projet, s'y retira, et l'exécuta avec un enthousiasme véritablement singulier et intrépide (32).

Après un apprentissage long et pénible, au milieu des tombeaux, des édifices ruinés, il avance courageusement dans le désert: à trois journées de distance du Nil, il découvrit un lieu écarté qui réunissoit l'avantage de l'ombrage et de l'eau. C'étoit sur le mont Colina: il s'y fixa (33).

Quelques historiens représentent Antoine comme un homme qui n'avoit reçu aucune instruction. Cependant Tillemont a prouvé qu'il savoit lire et écrire en copte, sa langue naturelle, et qu'il savoit aussi un peu de grec (34). Synésius assure qu'il avoit de l'esprit naturel (35).

La résolution d'Antoine annonce en effet une ame brûlante, un esprit exalté par la contemplation. A peine fut-il dans son désert, qu'il eut à combattre contre l'ardeur de son tempérament, le désir du monde, le dégoût de la solitude: mais l'amour de Dieu, dont il croyoit toucher la miséricorde ou plutôt apaiser la cruauté par ces mortifications, et la honte de quitter la retraite qu'il s'étoit librement choisie, le retinrent. Son imagination lui fit bientôt voir le démon sans cesse occupé à le poursuivre: s'il écrasoit un reptile, c'étoit lui dont il venoit de briser la tête: si quelquefois la nature l'avertissoit en songe du véritable but pour lequel elle l'avoit créé, c'étoit le démon qui lui apparoissoit sous la figure d'une belle femme: sa raison égarée par le jeûne et la prière lui faisoit quelquefois voir des spectres volans: il prioit, il se recueilloit, l'erreur

---

Ità per seculorum millia (incredibile dictu) gens æterna est, in quâ nemo nascitur. Tàm fecunda illis aliorum vita pœnitentia est. Pl. Hist. Nat. Tome II, liv. V. page 369.

(32) La vie d'Antoine a été écrite par Athanase. *Op.* Tome VI, page 450--505. On la trouve aussi dans la vie de Perez avec les notes de Rosweyde, page 26 et 74. La première est en grec, l'autre a été traduite en latin par Évagrius, ami de saint Jérôme.

(33) Danville. Géogr. de l'Égypte, page 74.

(34) Mémoires sur l'Histoire Ecclésiastique, Tome VII, page 666.

(35) *Idem*, page 51.

se dissipoit ; et Antoine avoit aperçu Dieu même qui chassoit loin de lui les esprits mal-faisans.

Antoine finit par se persuader toutes ces absurdités, et en eut d'autant moins de peine à les faire croire à d'autres. Le peuple, toujours avide du merveilleux, accueillit avec avidité le récit des combats que le diable ne cessoit de lui livrer, et des pénibles victoires du solitaire : ces récits, déjà trop ridicules et trop invraisemblables, le devinrent encore plus par les détails nouveaux qu'ils recevoient de ceux qui les racontoient : c'est enfin de cette manière qu'est parvenue jusqu'à nous la fable monstrueuse et grossière de la tentation de saint Antoine.

Cette fable a fourni aux artistes que leur goût portoit aux idées bizarres et grotesques un sujet de composition souvent traité ; la tentation de saint Antoine a été dessinée, peinte, gravée de toutes les manières : il n'est personne qui n'ait vu l'estampe originale et singulière de Callot : depuis cette époque la tentation de saint Antoine a été jouée dans les foires par des marionnettes. M. Sedaine en a fait un charmant cantique, et cependant rien n'a pu détruire sur cet objet la croyance superstitieuse de certains esprits.

Cette tentation est le sujet peint sur le vitrail *Planche II* que je suis occupé à décrire : chaque cadre en offre une scène dont le résultat est toujours Antoine aux prises avec le diable : je vais les expliquer d'après l'histoire ou plutôt le roman d'Évagrius.

N°. 1. Antoine avoit prié un de ses parens de lui apporter à manger à des jours marqués : on voit dans ce cadre le solitaire attendant l'officieux parent, qu'il aperçoit de loin.

N°. 2. Ce parent qu'Antoine, dans le cadre précédent, avoit vu de loin, lui remet dans celui-ci les provisions qu'il lui destine : on voit aux pieds du solitaire les paquets de jonc qu'il étendoit le soir pour se coucher dessus, n'ayant jamais d'autre lit : le diable se cache derrière Antoine ; il attend le départ de son parent, pour recommencer ses tours et le tourmenter comme il a coutume de le faire.

N°. 3. Souvent ce parent enfermoit Antoine dans sa cellule avec ses provisions, et le laissoit jusqu'à son retour : un jour qu'il l'avoit ainsi enfermé, le diable, qui se fourre par-tout, parvint à y péné-

Digitized by Google

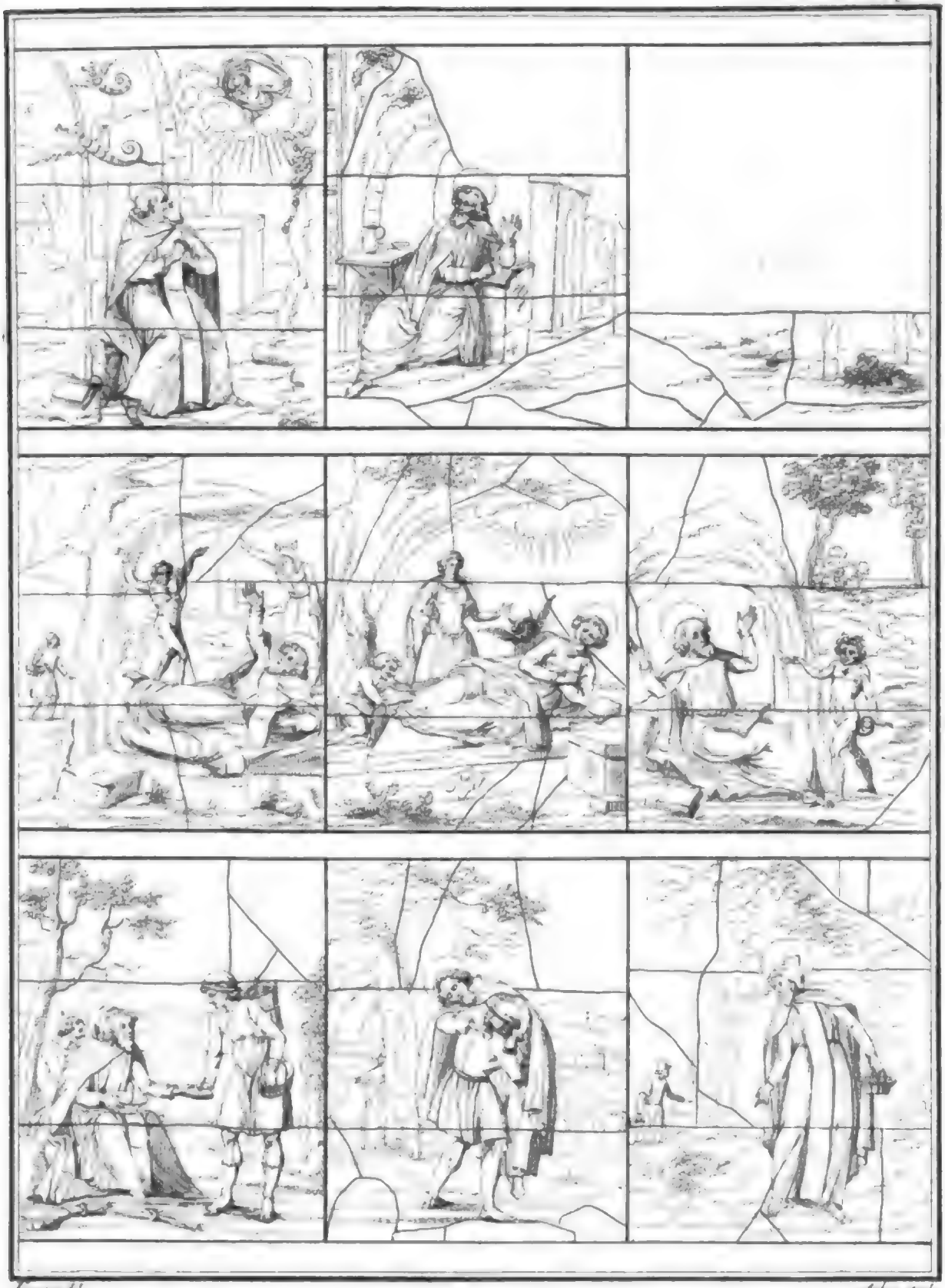

VITRAIL REPRÉSENTANT LA TENTATION DE S.T ANTOINE.

Digitized by Google

trer, et il battit et tourmenta tellement le pauvre Antoine, qu'il le laissa à demi mort. Le parent étant revenu au jour indiqué, le trouva dans cet état. On l'aperçoit, dans le N°. 3, qui va entrer dans la cellule d'Antoine avec un pain et un poisson, au moment où les diables sont le plus acharnés sur lui.

N°. 4. Le parent, touché du malheur d'Antoine, le prit entre ses bras, et le porta sur ses épaules dans un petit village voisin; c'est ce qui est représenté dans ce cadre: on y voit l'entrée de la cellule d'Antoine, avec une table et un pot: le solitaire expirant est chargé sur les épaules de son parent, qui va passer un pont, lequel conduit au village dont on aperçoit le clocher. Le peintre a ici négligé toutes les convenances, car au temps d'Antoine il n'y avoit pas de clocher; au surplus l'inconsidération de l'artiste n'est pas plus ridicule que celle de l'historien. Certainement le désert habité par Antoine étoit trop éloigné d'un village, pour qu'un homme pût l'y porter sur son dos: voici cependant ce qu'ajoute Évagrius.

Dès que les habitans de ce village eurent appris l'accident du solitaire, ils s'empressèrent autour de lui: ses parens et ses amis accoururent, mais tourmentés par le sommeil ils s'endormirent autour de lui. Antoine, revenu de son long évanouissement, vit que celui qui l'avoit apporté étoit éveillé: il le pria de le remettre dans sa première demeure, où criblé de coups et dans l'état le plus déplorable, il défioit encore l'esprit tentateur, et l'appeloit lui-même au combat.

N°. 5. Le diable tente d'avoir par adresse ce que la force ne peut lui faire obtenir: il prend la forme et la figure d'une belle femme, et s'offre à lui pendant la nuit. On aperçoit ici Antoine couché; ses sandales sont auprès de lui: un démon le tire par les pieds, un autre lui secoue les épaules, afin de lui faire voir la beauté qui s'offre à ses regards. Le solitaire éprouve de terribles combats: il lutte d'abord avec peu de succès; mais réunissant toutes ses forces, il détourne la tête, croise ses bras sur sa poitrine, appelle le Seigneur à son aide, et avec le secours du Tout-Puissant il vient à bout de vaincre l'esprit de fornication et de luxure.

N°. 6. Le démon humilié veut absolument la perte d'Antoine: il abandonne la ruse qui l'a si mal servi, et se présente à lui sous

ses traits hideux, noirs et affreux, avec sa queue et ses cornes : » Je suis, dit-il au solitaire, l'ennemi que tu as tant de fois repoussé et vaincu, mais je ne cesserai de te poursuivre ». » Je ne te crains pas, répond le solitaire occupé alors à la lecture et à la prière ; le Seigneur est mon aide, je me réjouirai sur mes ennemis ». Il lève aussitôt les mains et les yeux au ciel, se met à chanter, et le diable disparoît.

N°. 7. Un jour les démons, transformés en reptiles impurs et en animaux sanguinaires et féroces, s'introduisirent dans la grotte d'Antoine. Après l'avoir tourmenté, ils brisèrent tout ce qui lui appartenoit, et enfin rompirent jusqu'à la voûte. Antoine recevoit cet outrage avec résignation ; cependant il se croyoit à son dernier jour, lorsqu'élevant les yeux, il connut la présence de Dieu : *Où étiez-vous, ô bon Jésus*, s'écria-t-il ? *Pourquoi n'êtes-vous venu du commencement guérir mes plaies* (36). Une voix lui cria : *J'étois ici ; mais je voulois voir comme tu combattrois ; & pour ce qu'en bataillant vertueusement tu n'as cédé, je t'aimerai toujours, et te ferai nommer par tout le monde.* Antoine se leva, fit sa prière, et s'aperçut qu'il avoit plus de vigueur que jamais : il avoit alors trente-cinq ans.

N°. 8. Ce cadre est endommagé : on voit seulement le solitaire priant dans sa grotte auprès d'une table.

N°. 9. Cet autre cadre a été brisé en construisant une tribune.

Les couleurs de ce vitrail sont belles et vives ; les traits sont jetés avec esprit.

Nous avons vu Antoine au milieu des démons ; voyons-le parmi les hommes.

Il ne sortit que deux fois de sa retraite, où il montroit l'exemple des vertus, de la mortification, et de l'humilité : la première pendant la persécution de Maximin, en 312, afin de donner des secours aux chrétiens qui versoient leur sang pour l'évangile ; la seconde en 335, à la prière de saint Athanase son ami, afin de se défendre contre les Ariens, dont suivant eux il suivoit la doctrine. Toute la ville d'Alexandrie, où il séjourna, accourut pour le voir.

---

(36) Les Vies et les Miracles des saints pères ermites, traduits du grec par André Gauthier, page 26.

Digitized by Google

Il fit un grand nombre de conversions, donna des avis salutaires aux princes, et retourna dans sa retraite, qui n'étoit plus une solitude; une foule de disciples l'avoient suivi : le patriarche des moines voyoit autour de lui un troupeau nombreux, formé par ses exemples et ses leçons. Il mourut en 356, âgé de 105 ans.

On lui attribue sept lettres écrites en égyptien et en latin, une règle et des sermons. Ces différens ouvrages sont dans la bibliothèque des Pères. Saint Athanase, auquel il laissa en mourant une de ses tuniques, écrivit sa vie, qui a été traduite en latin par Évagrius.

Après avoir donné la vie de l'instituteur de la vie monastique, il ne sera pas inutile, pour le plan et la suite de cet ouvrage, de tracer l'histoire des premiers progrès du monachisme.

La colonie prolifique des moines se multiplia rapidement sur les sables arides de la Lybie, sur les rochers de la Thébaïde, et dans les cités sur les bords du Nil. Ils furent peuplés de plus de cinquante mille anachorètes; et le voyageur y retrouve à chaque pas les débris des monastères élevés par les disciples d'Antoine (37).

La haute Thébaïde, l'île déserte de Tabenne furent occupées par Pacôme et quatorze cents de ses frères : il y fonda successivement neuf monastères d'hommes et un de femmes; et l'on pouvoit encore répéter à l'égard de l'Égypte, qu'il étoit moins difficile d'y trouver un moine qu'un homme, ainsi qu'on l'avoit dit jadis en parlant de la multitude de ses dieux (38).

Athanase, l'ami d'Antoine, introduisit dans Rome la connoissance et la pratique de la vie monastique. Les disciples d'Antoine y ouvrirent une nouvelle école de philosophie. L'aspect barbare et sauvage de ces Égygtiens excita d'abord de l'horreur et du dégoût; bientôt ils s'attirèrent des éloges, et se créèrent des imitateurs. Les sénateurs, les dames romaines transformèrent leurs palais et leurs *Villæ* en maisons religieuses : des monastères s'élevèrent sur les débris des anciens temples (39).

---

(37) Le père Sicard. Missions du Levant, Tome II, page 29--79, dit avoir encore trouvé dans ce désert quatre monastères et vingt ou trente moines.

(38) *Quanti populi habentur in urbibus, tanta penè habentur in desertis multitudines monachorum.* Rufin. Ch. VII, *in Vit. Patrum.*

(39) Jérôme raconte la manière dont la vie monastique s'introduisit en Italie, Tome I, page 119, 120, 199.

Hilarion, jeune Syrien, enflammé par l'exemple d'Antoine, se retira sur les sables brûlans à sept milles de Gaza. L'austérité de la pénitence à laquelle il se soumit excita un semblable enthousiasme (40), il fut bientôt suivi de deux ou trois mille moines, à la tête desquels il visita les innombrables monastères de la Palestine en 328.

Basile de Pont, en 360, établit le monachisme sur les côtes de la mer Noire, et Martin de Tours, soldat, ermite, prêtre, et depuis canonisé, fonda les monastères de la Gaule : deux mille disciples accompagnèrent jusqu'au tombeau sa dépouille mortelle ; et son élégant historien défie la Thébaïde d'offrir un plus digne champion de la foi.

Les moines, sortis des forêts comme les Goths de leurs montagnes, se répandirent sur toute la surface du globe. On vit des disciples d'Antoine au-delà des Tropiques dans l'Éthiopie : ils apportèrent jusque dans les régions glacées du Nord les erreurs et les connoissances. Ce furent eux qui conduisirent une colonie dans Iona, une des Hébrides (41).

Cet exil volontaire, cet abandon total des douceurs de la vie sociale eut d'abord sa source dans l'enthousiasme et la superstition ; bientôt d'autres motifs vinrent s'y mêler : les hommes qui professoient ce renoncement sublime devoient être nécessairement regardés comme ceux de tous les chrétiens les plus propres au gouvernement spirituel. L'ermite, malgré sa feinte résistance, étoit tiré de sa cellule, et placé aux acclamations des peuples sur le trône épiscopal. Les monastères de l'Égypte et de la Gaule donnèrent une suite de saints et d'évêques, et l'ambition s'empara bientôt de cette nouvelle route aux honneurs et aux richesses. Les moines moins célèbres mettoient toute leur gloire dans les progrès et l'avancement de leur ordre, et devenoient ainsi les premiers prôneurs de leurs chefs : ils s'insinuoient dans les familles riches, s'emparoient de leur confiance, et ne négligeoient aucun moyen de séduction pour se faire des prosélytes.

---

(40) Les histoires de Paul, d'Hilarion et de Malchus sont très-bien racontées par Jérôme, Tome I ; il n'y manque que la vérité et le bon sens.

(41) Usher. p. 311, 360--370.

Digitized by Google

Les pères, violant les lois de la nature, consacroient dans les cloîtres leur enfant unique. Paula, cédant à l'éloquence de Jérôme, voue au ciel la virginité de sa fille Eustochium, pour le frivole honneur d'être appelée la belle-mère de Jésus-Christ (42).

Elle-même, par l'avis de ce père, fit fonder à Béthléem un monastère, et obtint enfin par ses œuvres de pénitence une place distinguée dans l'église chrétienne.

Ces illustres pénitens étoient donc l'objet du respect et de l'admiration des peuples. Mais il y avoit encore dans les monastères une foule de moines sortis des classes plébéïennes et obscures d'artisans, qui échappoient ainsi aux fatigues et à la misère de leur état pour mener une vie oisive et sûre, accompagnée d'une sorte de considération, sans être soumis aux impôts, sans crainte d'être obligés d'exposer leur vie dans les combats. Les applaudissemens de la multitude les dédommageoient amplement de quelques mortifications apparentes des lois rigoureuses de leur discipline, à laquelle ils savoient bien se soustraire en secret. C'est ainsi que des légions entières vinrent s'anéantir dans ces demeures religieuses.

La profession monastique des anciens étoit un acte de dévouement volontaire. Le fanatique inconstant étoit menacé de la vengeance éternelle de Dieu qu'il abandonnoit ; mais les portes du monastère étoient toujours ouvertes au repentir. Ces moines, dont la détermination étoit fortifiée par la raison ou par la passion, étoient libres de se marier et de vivre au sein des villes, et même les épouses de Jésus-Christ pouvoient se lier par les nœuds légitimes d'un amour terrestre. Les exemples de scandale, et les progrès de la superstition firent naître l'idée d'un assujettissement plus rigoureux. Après une épreuve suffisante, le novice prononçoit un vœu solennel et irrévocable, garant éternel de sa fidélité ; et cet engagement illimité étoit ratifié par les lois de l'église et de l'état. Le fugitif étoit poursuivi,

---

(42) *Socrus Dei esse cœpisti.* Jérôme, Tome I, page 140, *ad Eustochium.* C'est sans doute pour imiter Jérôme, qu'un curé breton qui prêchoit à la prise d'habit de la fille de sa cousine-germaine, s'écria : » Quel honneur pour vous, illustre épouse du Seigneur, » quelle gloire pour moi-même, qui vais reconnoître désormais dans mon divin Sauveur mon neveu à la mode de Bretagne !

arrêté, plongé dans une prison perpétuelle. Les actions d'un moine, ses paroles et mêmes ses pensées étoient déterminées et tracées par une loi inflexible, ou par les caprices d'un supérieur. Les fautes les plus légères étoient punies par la disgrace ou l'emprisonnement, par des jeûnes extraordinaires ou une cruelle flagellation (43); la désobéissance, le murmure ou la lenteur, étoient mis au rang des fautes les plus impardonnables. Une aveugle soumission aux ordres de l'abbé, fussent-ils absurdes ou même criminels, étoit le principe constant, le premier mérite des moines égyptiens; et leur patience étoient souvent exercée par les épreuves les plus extravagantes. On les obligeoit à écarter un rocher énorme, à arroser sans cesse un bois stérile, nouvellement planté, jusqu'à ce qu'au bout de trois ans il végétât, à se promener dans une fournaise ardente, ou à jeter leur enfant dans un étang profond; et plusieurs saints, ou plutôt plusieurs insensés, ont été immortalisés dans les annales monastiques, par leur docilité froidement aveugle, et par leur craintive obéissance. Le germe de tous les sentimens raisonnables et généreux, la liberté de l'esprit étoit étouffée par l'habitude de la crédulité et de la soumission; et le moine, contractant les vices d'un esclave, étoit bassement assujetti à l'opinion et aux caprices de son tyran. La paix de l'église d'Orient fut troublée par un essaim de fanatiques, incapables de crainte, de raison ou d'humanité; et les troupes impériales reconnurent sans honte, qu'elles redoutoient moins la rencontre des barbares les plus farouches, que celles de ces insensés.

La superstition a souvent inventé et consacré les bizarres vêtemens des moines; mais leur singularité apparente vient quelquefois de leur attachement uniforme à un modèle unique et primitif, que les révolutions de la mode ont rendu ridicule aux yeux du monde. Le chef des bénédictins proscrit expressément toute idée de choix, et il exhorte sagement ses disciples à adopter l'habillement simple et grossier

(43) La règle de Columban, suivie en Orient, inflige au délinquant cent coups de fouet pour la moindre faute. Avant le règne de Charlemagne, les abbés se permettoient de mutiler leur moines, de leur arracher les yeux: traitement plus cruel encore que celui qu'ils éprouvoient dans ces gouffres affreux appelés de nos jours *Vade in pace*. Mabillon, Œuvres posthumes, Tome II, page 321--336.

des

Digitized by Google

des pays qu'ils peuvent habiter. Le vêtement des anciens moines varioit selon le climat et leur genre de vie ; et ils prenoient avec la même indifférence la peau de mouton des Égyptiens, ou le manteau des philosophes grecs. Ils se permirent l'usage de la toile en Égypte, où elle se fabriquoit et se vendoit à un prix modique ; mais dans l'église d'Occident ils rejetèrent cet article dispendieux d'un luxe étranger. C'étoit l'usage des moines de couper ou de raser leurs cheveux ; ils enveloppoient leurs têtes dans un capuchon pour se dérober à la vue d'objets profanes : ils avoient les jambes et les pieds nus, excepté dans les rigueurs extrêmes de l'hiver ; un long bâton soutenoit leur démarche lente et peu assurée. L'aspect d'un vrai anachorète étoit affreux et dégoûtant : tout ce qui frappe désagréablement l'homme étoit regardé comme agréable à Dieu, et les lois évangéliques de Tabenne proscrivoient la coutume salutaire de se baigner et de se frotter d'huile. Les moines austères dormoient à terre, sur une natte dure et raboteuse, ou sur des couvertures grossières ; et le même lit de feuilles de palmier leur servoit de siége pendant le jour, et d'oreiller pendant la nuit. Leurs premières cellules étoient basses, étroites, et bâties avec des matériaux légers, et par la distribution régulière des rues, elles formoient un village vaste et peuplé, qui renfermoit dans son enceinte une église, un hôpital, quelquefois une bibliothèque, un jardin et une fontaine ou réservoir d'eau fraîche. Trente ou quarante frères formoient une famille séparée, qui suivoient les mêmes règles et vivoient en commun ; et les grands monastères d'Égypte étoient composés de trente ou quarante familles.

Plaisir ou crime étoient des mots synonymes dans le langage des moines ; et l'expérience leur apprit que la sobriété et les jeûnes austères étoient les préservatifs les plus sûrs contre les désirs honteux de la chair. Les lois d'abstinence (44) qu'ils prescrivirent ou qu'ils

(44) Voici comment Jérôme justifie l'abtinence prescrite aux moines : » Elle leur est » ordonnée, dit-il, non pas parce que Dieu, maître et créateur de l'univers, trouve une » jouissance au rugissement de nos intestins, au vide de notre ventre, à l'ardeur de nos » poumons, mais parce que la chasteté ne se peut conserver autrement ». *Non quòd Deus, universitatis creator et Dominus, intestinorum nostrorum rugitu, et inanitate*

pratiquèrent n'étoient point uniformes, ou d'une exécution journalière. Les réjouissances de la fête de la Pentecôte étoient compensées par les mortifications rigoureuses du carême. La ferveur des premiers monastères se relâcha insensiblement. Le génie intempérant des Gaulois, et leur amour naturel pour la bonne chère, ne purent se plier à la sobriété et à l'abstinence des Égyptiens. Les disciples d'Antoine et de Pacôme se contentoient de leur pitance journalière, de douze onces de pain, ou plutôt de biscuit, qu'ils partageoient en deux repas, l'un après midi et l'autre le soir. C'étoit un mérite, et presque un devoir de s'abstenir des végétaux bouillis que l'on servoit au réfectoire : mais la bonté extraordinaire de l'abbé leur permettoit quelquefois (et c'étoit un véritable luxe) de manger du fromage, du fruit, de la salade, et du petit poisson du Nil qu'on avoit fait dessécher. Insensiblement on reçut ou on prit la permission de manger une plus grande quantité de poissons de mer ou d'eau douce : mais l'usage de la chair fut long-temps réservé aux malades ou aux voyageurs ; et quand il se fut peu à peu introduit dans les monastères les moins rigides de l'Europe, on établit entre les différentes sortes de viandes une distinction singulière, comme si la chair d'oiseaux sauvages ou domestiques eût été moins profane que celle des animaux de grosse espèce, et qui paissent dans les champs. L'eau étoit le breuvage pur et innocent des premiers moines ; et le fondateur des bénédictins regrettoit la portion journalière d'une demi-pinte de vin que lui avoit arrachée l'intempérance du siècle. Les vignobles d'Italie pouvoient aisément suffire à une telle consommation : et les victorieux disciples qui passèrent les Alpes, le Rhin et la Baltique, demandèrent au lieu de vin une portion proportionnée de bière forte ou de bon cidre.

Le candidat qui aspiroit à la vertu de la pauvreté évangélique, abjuroit en entrant dans une communauté régulière, l'idée et même le nom de toute possession particulière ou exclusive (45). Les frères

---

ventris, pulmonisque ardore delectetur, sed quòd aliter pudicitia tuta esse non possit. Hieronym. Oper. Tom. I, pag. 137.

(45) Ces mots, *mon livre*, *mon habit*, *mes souliers*, ne devoient sortir de la bouche d'aucun moine. Dans les couvens d'Occident, celui qui les auroit prononcés devoit être soumis à une punition de six coups de fouet. Cod. reg. part. II, page 174, 235, 288.

Digitized by Google

vivoient du travail de leurs mains, et l'obligation du travail étoit fortement recommandée, comme pénitence, comme exercice et comme le moyen le plus louable d'assurer leur subsistance journalière. Les jardins et les champs, que l'industrie des moines avoit plantés à la place des bois ou des eaux marécageuses qui les couvroient, étoient soigneusement cultivés par leurs mains. Ils s'assujettissoient sans répugnance aux fonctions de domestiques et d'esclaves; et les divers objets dont ils avoient besoin pour se couvrir et pour se loger, tous leurs ustensiles enfin se fabriquoient dans l'intérieur des grands monastères. Les études monastiques étoient souvent plus propres à épaissir qu'à dissiper les nuages de la superstition. Cependant, soit zèle, soit curiosité, quelques savans solitaires ont cultivé les sciences sacrées, et même les sciences profanes : et la postérité doit se rappeler avec reconnoissance, que les monumens de la littérature grecque et romaine ont été conservés et même augmentés par leurs plumes infatigables (46). Mais l'humble et simple industrie des moines, sur-tout en Égypte, se bornoit à des occupations silencieuses et sédentaires; à faire des sandales de bois, ou à tresser des feuilles de palmier en nattes et en corbeilles. Les marchandises superflues, qui ne se consumoient point pour l'usage domestique, étoient vendues pour subvenir (47) aux besoins de la communauté; les bateaux de Tabenne et des autres monastères de la Thebaïde descendoient le Nil jusqu'à Alexandrie; et, dans un marché chrétien, la sainteté des marchands haussoit la valeur de la marchandise.

Mais insensiblement on perdit de vue la nécessité du travail des mains. On insinua au novice de faire don de sa fortune aux saints au milieu desquels il étoit résolu de passer le reste de ses jours; et l'indulgence fatale des lois lui permit de toucher, pour leur usage, tout ce qui lui revenoit par legs ou par héritage. Mélanie donna

(46) On doit sans doute aux moines la conservation de beaucoup de manuscrits : mais aussi ils ont soustrait, anéanti, altéré, interpolé beaucoup d'ouvrages dont les idées n'étoient pas conformes à la croyance qu'ils vouloient propager, et à leurs vues.

(47) Cassien dit dans le troisième et le quatrième livre de ses Institutions, que de toutes les liturgies, celle qu'un ange a dictée pour les monastères de Tabenne lui paroît préférable.

sa vaisselle, qui pesoit trois cents livres d'argent; et Pauline contracta une dette immense pour subvenir aux besoins de leurs moines favoris. Ceux-ci partageoient officieusement les mérites de leurs prières et de leur pénitence avec un pécheur riche et libéral. Le temps ne fit qu'augmenter la masse des biens des monastères, qui s'étendirent dans les contrées et dans les villes adjacentes. Dans le premier siècle de leur institution, l'infidelle Zosine observa malignement que, pour le soulagement des pauvres, les moines chrétiens avoient réduit une grande partie du monde à un état de mendicité. Tant qu'ils conservèrent leur ferveur primitive, ils conservèrent la réputation de dispensateurs fidelles et bienfaisans des aumônes qui étoient confiées à leurs soins : mais la prospérité porta atteinte à l'austérité de leur discipline; ils contractèrent par degrés l'amour des richesses, et ils finirent par s'abandonner aux excès de la dépense. Leur luxe public pouvoit trouver son excuse dans la magnificence du culte religieux et dans le motif plausible d'élever des édifices durables pour une société immortelle. Mais, dans tous les siècles de l'église, on a reproché la licence aux moines dégénérés, qui, oubliant l'objet de leur institution, embrassèrent les plaisirs sensuels et les vanités du monde auxquels ils avoient renoncé, et firent un usage scandaleux de richesses fruit estimable des vertus austères de leur fondateur (48). Leur chute naturelle d'une sévère et pénible vertu aux vices ordinaires de l'humanité, n'excitera peut-être pas la haine et l'indignation du philosophe.

La vie des premiers moines se passoit dans la pénitence et la solitude. Paisibles au milieu des occupations variées qui remplissoient leur temps, et exerçoient les facultés d'être raisonnables, actifs, et faits pour la société, toutes les fois qu'ils avoient la permission de sortir de l'enceinte du monastère, deux compagnons jaloux étoient les surveillans, les espions mutuels des actions l'un de l'autre; et de retour ils étoient condamnés à oublier, ou

(48) Un abbé des bénédictins disoit franchement à un de ses parens qui le blâmoit d'avoir embrassé l'état monastique : » Mon vœu de pauvreté me rapporte cent mille » livres de rente, mon vœu d'obéissance me rend plus puissant qu'un prince souverain ». Il ne parloit pas des avantages qu'il retiroit de son vœu de chasteté.

du moins à étouffer tout ce qu'ils avoient vu ou entendu dans le monde. Les étrangers qui professoient la foi orthodoxe recevoient l'hospitalité, et étoient logés dans des appartemens séparés ; mais leur conversation dangereuse n'étoit permise qu'à quelques vieillards choisis, dont la discrétion et la fidélité étoient à l'épreuve. Ce n'étoit qu'en leur présence, que l'esclave, appelé *Moine*, pouvoit recevoir la visite de ses amis ou de ses parens : et on regardoit comme une action hautement méritoire d'affliger une tendre sœur, un père accablé d'années, en lui refusant obstinément un seul mot, un seul regard (49). Les moines eux-mêmes passoient leurs jours dans une apathie affreuse, sans éprouver aucun attachement au milieu d'une foule d'êtres que le hasard avoit rassemblés, et qui étoient retenus dans la même prison par la force ou par les préjugés. Les fanatiques reclus n'avoient guère d'idée de la sociabilité, ils n'en connoissoient point les douceurs ; une permission expresse et spéciale de l'abbé régloit le temps et la durée de leurs visites familières ; et, dans leurs repas silencieux, ils étoient enveloppés dans leurs capuchons, inaccessibles et presque invisibles l'un à l'autre. L'étude est la ressource de la solitude : mais l'éducation n'avoit pas préparé pour les arts libéraux les gens grossiers et les artisans qui remplissoient les communautés monastiques. Ils pouvoient travailler, mais la vanité de la perfection spirituelle les portoit à dédaigner l'exercice du travail des mains, et l'industrie ne peut manquer d'être foible et languissante, quand elle n'est point réveillée par le sentimentde l'intérêt personnel.

Suivant leur foi et leur zèle, toute la journée qu'ils passoient dans leurs cellules, ils l'employoient à des prières vocales ou mentales : le soir ils se rassembloient, et ils veilloient pendant la nuit pour le culte public du monastère. Le moment précis de leur assemblée étoit déterminé par les étoiles, qui, au ciel pur de l'Égypte, étoient rarement obscurcies par les nuages ; une corne rustique, ou une

(49) Pior, moine égyptien, permit à sa sœur de le venir voir, mais il tint les yeux constamment fermés pendant tout le cours de cette visite. *Vitæ Patrum*. Tome III, page 504. Les trapistes et les chartreux ne pouvoient encore de nos jours parler à leurs parens, même à l'article de la mort, qu'avec la permission de leur abbé.

trompette, donnant le signal de l'oraison, interrompoit deux fois le vaste silence du désert. Le sommeil même, ce dernier refuge du malheureux étoit rigoureusement limité ; les heures où le moine étoit libre et abandonné à lui-même, il les traînoit péniblement sans occupations et sans plaisirs ; et, avant la fin de chaque jour, il avoit accusé cent fois la marche trop lente du soleil. Dans ce sombre et triste état, la superstition poursuivoit sans relâche et tourmentoit ses malheureux partisans. Le repos qu'ils étoient venus chercher dans le cloître, étoit troublé par un tardif repentir, par des doutes profanes et par des désirs coupables ; et regardant toutes les impulsions de la nature comme un crime impardonnable, le fantôme redoutable du gouffre de feu, de l'abyme immense qui sembloit toujours prêt à s'entr'ouvrir sous leurs pas, les tenoit dans de continuelles alarmes. Après les tourmens de la maladie et les convulsions du désespoir, la démence ou la mort venoit quelquefois terminer les maux de ces victimes infortunées ; et, dans le sixième siècle, on fonda à Jérusalem un hôpital pour un certain nombre de pénitens austères qui étoient privés de leurs sens. Leurs visions, avant d'être dégénérées en une frénésie complète et reconnue, avoient fourni matière à une foule de contes surnaturels. Une idée, dont ils avoient le cerveau frappé, c'est que l'air qu'ils respiroient étoit peuplé d'ennemis invisibles d'une foule innombrable de démons, qui cherchoient toutes les occasions favorables, et prenoient toutes sortes de formes pour ébranler leur vertu, et pour les surprendre au moment où ils ne seroient point sur leurs gardes. L'imagination et même les sens étoient trompés par les illusions et les rêveries d'un fanatisme outré ; et l'ermite qu'un sommeil involontaire venoit surprendre en prières au milieu de la nuit, pouvoit aisément se méprendre sur les fantômes hideux ou ravissans qui étoient venus l'accueillir pendant son assoupissement, ou au milieu des revêries dont il étoit le jouet quoique éveillé (50).

(50) Cassien examine gravement que les démons sont moins actifs et moins nombreux que du temps d'Antoine. Rosweide cite plusieurs scènes infernales assez singulières.

Digitized by

Les moines se partageoient en deux classes, les *Cénobites*, qui vivoient sous une règle commune et austère, et les *Anachorètes*, qui se livroient à leur fanatisme, indépendans et ennemis de toute société. Les plus dévots, ou les plus ambitieux parmi les frères spirituels, renonçoient au couvent, comme ils avoient renoncé au monde. Les cloîtres austères de l'Égypte, de la Palestine et de la Syrie étoient environnés d'une *laura* (51), ou grand cercle de cellules isolées et solitaires; et la pénitence extravagante des ermites étoit encouragée par les applaudissemens et l'imitation. Ils fléchissoient sous le poids insupportable des croix et des chaînes; et leurs membres décharnés étoient retenus captifs dans des colliers, des bracelets, des gantelets et autres entraves de fer massif et non poli. Ils dédaignoient et rejetoient tout les embarras superflus de l'habillement; et quelques saints de l'un et de l'autre sexe qui vivoient en sauvages, se sont fait admirer pour n'avoir eu d'autre vêtement que

---

Jamais les démons n'étoient plus redoutables, que quand ils paroissoient sous la forme et les traits d'une femme.

Les extases et les visions des moines, et celles des derviches turcs et des faquirs indiens, avoient la même origine et la même cause.

(51) *Laura*, ce mot signifie monastère : il est fréquemment cité dans les auteurs ecclésiastiques, principalement par ceux qui ont écrit en grec.

La laura, λαῦρα, différoit des monastères, dit Cyrille dans la vie de saint Saba, en ceci : les moines cénobites vivoient en commun dans les monastères. Les anachorètes habitoient des laura composées de cellules séparées, sous les lois cependant d'un seul abbé. Chacun avoit sa cellule dans un lieu retiré et solitaire. Saint Gérasime plaça au milieu de la laura qu'il avoit fondée dans le désert du Jourdain, un monastère où ceux qui se dévouoient à la vie monastique prioient, s'exerçoient en commun, et se préparoient ainsi à une plus haute perfection. Quand ils y étoient parvenus, ils entroient dans les cellules séparées de la laura, et devenoient anachorètes. On n'y admettoit que des moines d'un âge avancé.

Voici la manière dont ils y passoient la vie : chacun d'eux passoit cinq jours de la semaine dans sa cellule, sans parler, sans autre nourriture que de l'eau, du pain et des dattes. Le samedi et le dimanche ils se rendoient à l'église commune, ils y prenoient le pain eucharistique cuit dans le monastère, et un peu de vin.

Quelques étymologistes prétendent que λαῦρα est un mot purement grec. Quelques grammairiens prétendent qu'il signifioit rue publique; d'autres l'expliquent par *impasse*; il se peut entendre des deux manières. Les cellules des anachorètes étoient placées de façon qu'elles formoient des rues et des impasses. Ducange. Voyez *Laura*.

leur longue chevelure. Ils aspiroient à se réduire eux-mêmes à l'état misérable, où l'homme abruti se trouve presque au niveau des animaux devenus ses confrères, et une secte nombreuse d'anachorètes ont tiré leur nom de l'humble habitude de paître avec les troupeaux dans les champs de la Mésopotamie. Souvent ils s'emparoient de l'antre de quelques bêtes sauvages auxquelles ils affectoient de ressembler ; ils s'ensevelissoient dans quelque caverne obscure que l'art de la nature avoit taillée dans le roc, et sur le marbre des carrières de la Thébaïde se trouvent encore des inscriptions qui attestent leur pénitence. Les plus parfaits ermites passent pour avoir été plusieurs jours sans manger, plusieurs nuits sans dormir, et plusieurs années sans parler ; et c'étoit un triomphe pour un homme (j'abuse de ce nom) d'avoir trouvé une cellule, un asyle d'une construction particulière, qui pût le tenir dans une attitude gênante, exposé à l'inclémence des saisons.

Parmi ces héros de la vie monastique, le nom et le génie de Siméon Stylite sont immortalisés par la singularité de sa pénitence. A l'âge de treize ans, le jeune Syrien quitta la profession de berger, et se jeta dans un monastère. Après un noviciat long et pénible, pendant lequel on le préserva plusieurs fois d'un pieux suicide, il établit sa résidence sur une montagne, à trente ou quarante milles d'Antioche, du côté de l'est. Retiré dans une enceinte de pierres, auxquelles il étoit attaché par une chaîne pesante, il monta sur une colonne haute de soixante pieds ; dans ce sublime et dernier poste le Syrien anachorète, brava la chaleur de trente étés, et les frimas d'autant d'hivers. L'habitude et l'exercice lui apprirent à se tenir dans cette position dangereuse sans crainte et sans évanouissement et successivement à prendre les différentes postures que lui suggéroit la dévotion. Il prioit quelquefois débout, et les bras étendus en forme de croix ; mais sa pratique habituelle étoit de courber jusqu'aux pieds son hideux squelette ; et un homme attiré par la singularité de ce spectacle, et témoin de ces inclinations, après en avoir compté jusqu'à douze cents quarante-quatre, fut obligé de renoncer à ce calcul interminable. Les progrès d'un ulcère à la cuisse purent terminer et non troubler une vie passée dans une si haute élevation,

et

Digitized by Google

et le patient ermite expira sans descendre de sa colonne (52). Un prince dont le caprice farouche auroit ordonné un pareil supplice, seroit regardé comme un tyran ; mais il ne seroit point au pouvoir d'un tyran de prolonger la déplorable existence des victimes infortunées de sa cruauté. Ce supplice volontaire doit détruire par degré les sensations de l'esprit et du corps ; et il n'est guère possible que les fanatiques, qui se déchirent eux-mêmes, soient susceptibles d'aucun sentiment d'affection envers le reste du monde. Une cruelle insensibilité a fait le caractère distinctif des moines de tous les âges et de toutes les contrées : leur sévère et froide indifférence, que la tendre amitié vient rarement adoucir, ne connoît de flambeaux que ceux de la haine religieuse, et c'est leur zèle farouche et impitoyable qui a attisé les feux de la sainte inquisition.

Les saints reclus, qui n'excitent dans l'ame du philosophe que le mépris et la pitié, étoient respectés et presque adorés par le prince et par ses sujets. La foule successive des pélerins de la Gaule et des Indes se prosternoit devant le divin pilier de Siméon : les tribus des Sarrasins se disputoient les armes à la main l'honneur de sa bénédiction. Les reines d'Arabie et de Perse faisoient avec transport le récit de ses vertus surnaturelles ; et le divin ermite fut consulté par le jeune Théodose sur les objets les plus importans de l'église et de l'état. On alla chercher en pompe ses restes sur la montagne de Télénissa : à cette procession solennelle assistèrent le patriarche, chef suprême de l'église d'Orient, six évêques, vingt et un comtes ou tribuns, et six mille hommes de troupes ; et la ville d'Antioche, pleine de vénération pour sa dépouille mortelle, la regarda comme son plus précieux trésor, et comme un rempart inexpugnable. La réputation des apôtres et des martyrs fut insensiblement éclipsée par ces nouveaux et grossiers anachorètes ; le monde chrétien tomba à genoux devant leurs châsses ; et les miracles attribués à leurs reliques surpassèrent, du moins en nombre et en durée, les exploits spirituels de leur vie. Mais la légende dorée,

(52) Voici comment Siméon Stylite avoit gagné cet ulcère. Le diable lui apparut un jour sous la forme d'un ange, et l'invita à monter dans un char de feu, à l'imitation du prophète Elie. Le saint y mit le pied promptement, et le diable saisit ce moment pour lui infliger le châtiment dû à sa vanité.

où étoit tracée leur histoire, fut embellie par la crédulité artificieuse et intéressée de leurs confrères; et il fut aisé de persuader à un siècle crédule, que le plus léger caprice d'un moine égyptien ou syrien avoit suffi pour interrompre le cours des lois éternelles de l'univers. Les favoris du ciel étoient accoutumés à guérir des maladies invétérées d'un seul mot, d'un simple tact, ou même à un grand éloignement; ils avoient le pouvoir de chasser les démons les plus opiniâtres de l'ame ou du corps de ceux qui en étoient possédés; ils abordoient familièrement les lions et les serpens du désert, et même ils leur commandoient en maîtres; ils communiquoient la végétation à des troncs desséchés et sans séve; ils suspendoient le fer sur la surface de l'eau, passoient le Nil sur le dos d'un crocodile, et se rafraîchissoient au milieu d'une fournaise ardente. Ces contes extravagans, où l'on trouvoit les fictions et non le génie des poëtes, avoient fait une forte et sérieuse impression sur la foi, sur la raison et sur les mœurs des chrétiens. Leur crédulité corrompit et dégrada les facultés de l'esprit, et jeta des nuages sur la vérité de l'histoire. Les différentes sortes de culte religieux qui avoient été pratiquées par les saints furent appuyées de la sanction de la révélation divine, et toutes les vertus mâles et énergiques furent étouffées par le règne servile et pusillanime des moines. S'il est possible de mesurer l'intervalle qui se trouve entre les écrits philosophiques de Cicéron et la légende sacrée de Théodoret, entre le caractère de Caton et celui de Siméon, nous pouvons apprécier la révolution mémorable qui s'est opérée dans l'empire romain dans l'espace de cinq cents ans (53).

VITRAIL REPRÉSENTANT L'HISTOIRE DE SAINT JEAN.

La seconde chapelle renferme un vitrail de la même date, mais dont l'exécution est supérieure à celle du premier: les traits des figures sont mieux terminés; la composition est plus spirituelle: ce vitrail représente en neuf tableaux neuf circonstances de la vie de saint Jean-Baptiste. *Planche III*, N°. 1.

Naissance de Jean. Il naquit six mois avant Jésus-Christ. Son père

(53) Gibbon. History of the fall of the Roman empire. Tome VI, page 193--214.

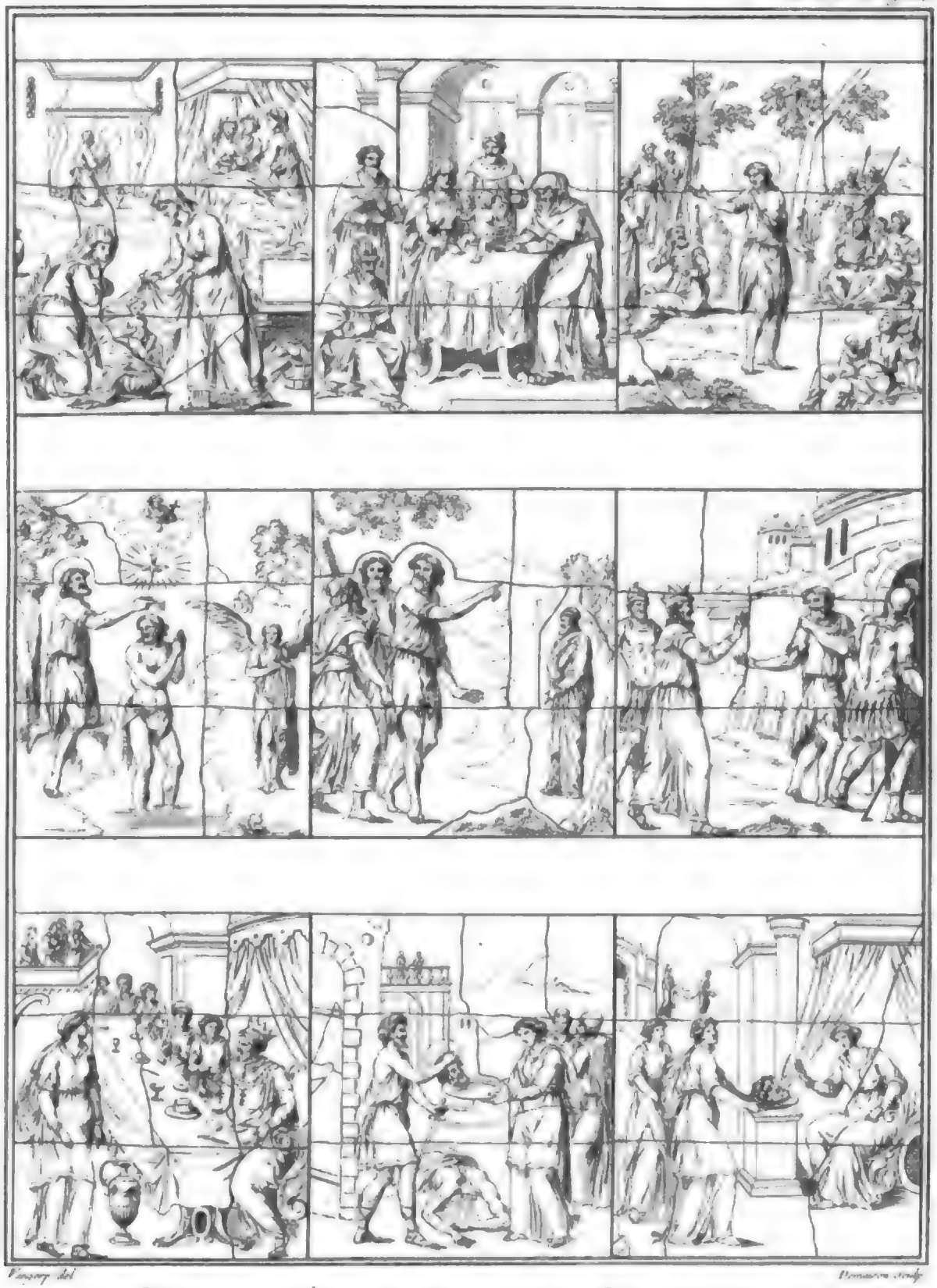

Vasary del *Pennacchi sculp*

VITRAIL REPRÉSENTANT L'HISTOIRE DE S^T. JEAN BAPTISTE.

Digitized by Google

Zacharie descendoit d'Éléazar, fils aîné d'Aaron, et son premier successeur dans la dignité pontificale. Sa mère Élisabeth étoit de même sang. Tous deux vivoient dans la crainte de Dieu, ils étoient justes et vertueux : mais Zacharie avoit la douleur de voir que sa femme étoit stérile, et ces deux époux étoient si avancés en âge, qu'ils n'espéroient plus avoir d'enfans. Un jour que Zacharie faisoit brûler l'encens, un ange s'offrit à lui à droite de l'autel des parfums : il lui annonça que le Messie promis aux Juifs alloit bientôt paroître ; mais que pour l'accomplissement des prophètes, il lui falloit un précurseur, et que ce précurseur seroit son fils.

Zacharie ne put croire tant de merveilles, sa femme étoit trop avancée en âge pour qu'elle pût devenir féconde après avoir été si long-temps stérile : l'ange, pour le punir de son doute, le rendit muet jusqu'au temps où les promesses de Dieu devoient s'accomplir.

Élisabeth conçut : et un jour qu'elle visitoit Marie, qui, par un autre miracle, devoit enfanter le Messie, elle sentit l'enfant qu'elle alloit mettre au jour, tressaillir dans son sein : enfin elle accoucha, environ six mois avant Marie.

Le premier tableau représente le moment de la naissance de Jean. Élisabeth est couchée dans un lit : des sages-femmes sont autour d'elle, et tâchent d'adoucir les douleurs qu'elle éprouve. Zacharie est occupé à faire chauffer ce qu'elle doit prendre. Deux femmes, sur le devant du tableau, lavent et essuient le nouveau né : une d'elles, les mains jointes, rend graces au ciel de sa naissance.

N°. 2. Huit jours après on fit chez son père la cérémonie de la circoncision. Tout le monde demandoit que l'enfant fût nommé Zacharie ; mais son père voulut qu'il portât le nom de Jean ; et aussitôt sa langue se délia, et il se mit à prophétiser. Tel est le sujet du second tableau.

N°. 3. Dès que Jean fut en état de quitter la maison de son père, il fut se cacher dans les déserts, où il pratiquoit la pénitence la plus rigoureuse : là, couvert de peaux de bêtes, et se nourrissant de sauterelles et d'autres objets aussi vils, il se mit à prêcher le peuple et à annoncer le Messie. C'est ainsi que nous le représente le troisième tableau, au milieu d'un nombreux auditoire, composé d'hommes de différens âges et de différentes professions.

N°. 4. Ceux qui étoient touchés des discours de Jean s'approchoient du fleuve : le précurseur les encourageoit à confesser leurs péchés, il prioit pour eux et les baptisoit. Ce fut cette cérémonie nouvelle qui fit ajouter à son nom celui de Baptiste, sous lequel il fut bientôt connu.

Vers le dernier mois de sa vingt-neuvième année, Jésus arriva sans aucune marque de distinction sur les bords du Jourdain pour recevoir aussi le baptême : mais l'Esprit-Saint descendant à l'instant sur lui sous la forme d'une colombe, le fit bientôt connoître. Jean pensant que le baptême n'étoit pas nécessaire à Jésus, ne vouloit pas le lui conférer ; mais Jésus insista, et voulut donner l'exemple de la soumission à toutes les pratiques instituées, disoit-il, par Dieu son Père. Le quatrième tableau représente le moment du baptême : un ange, témoin de cette cérémonie, chante les louanges de Dieu.

N°. 5. Jean ne cessoit de reprocher aux scribes, aux pharisiens, leur infame conduite, les désordres publics dont ils étoient cause, le scandale dont ils se rendoient coupables. Ils surent bien se venger de lui, et il faut avouer que rien ne leur étoit plus facile : Jean-Baptiste prêchoit sans aucune autorisation légale, il ne tenoit ses pouvoirs que de Dieu ; la conduite de Jean étoit irrégulière, et répréhensible aux yeux des magistrats ; il fut arrêté et détenu dans la cour du grand-prêtre. Bientôt il en sortit, et retourna dans son désert. Cependant sa conduite causoit quelque indignation au peuple dans Jérusalem. On députa vers lui pour savoir qui il étoit : on lui demanda s'il étoit Élie, s'il étoit prophète, s'il étoit le Messie. Ce fut alors qu'il leur fit entendre qu'il n'étoit que son précurseur, en se servant de cette figure : « Je suis la voix de celui qui crie dans » le désert : Faites pénitence, et dispossez-vous à la venue du Christ ». Tel est le sujet du cinquième tableau.

N°. 6. Jean-Baptiste prêchoit par-tout, mais par-tout il étoit proscrit et rejeté. Il arriva à Selim dans la Galilée. Hérode la gouvernoit en qualité de Tétrarque. Ce prince débauché et effrontément adultère avoit enlevé et épousé publiquement Hérodias, femme de son frère. Jean-Baptiste avoit quelque crédit sur l'esprit de ce prince. Emporté par son zèle, il ne lui épargna pas ses avis sur son adultère et sur ses autres excès : ils déplurent à Hérode ; mais il se contenta

Digitized by Google

de n'y pas déférer. Hérodias ne fut pas si tranquille ; outrée de la hardiesse du solitaire, elle demanda sa mort. Hérode craignoit le peuple, il épargna la vie de Jean-Baptiste : mais, pour plaire à Hérodias, il attenta à sa liberté. Jean fut chargé de fers. On voit, dans le sixième tableau, les satellites qui l'entraînent en prison par les ordres d'Hérode.

N°. 7. Jean-Baptiste, dans sa prison, ne perdit pas les occasions d'instruire ses disciples : il en députa même quelques-uns vers Jésus-Christ. Peu de temps après cette députation, on célébra dans le palais, avec de grandes réjouissances, le jour de la naissance d'Hérode. Le Tétrarque termina les divertissemens du jour par un souper somptueux, où tous les grands et les principaux officiers furent invités. Hérodias s'occupoit moins des plaisirs de cette fête que de ses projets de vengeance. Elle avoit une fille dont elle connoissoit les talens, la méchanceté, et le pouvoit sur le cœur d'Hérode. Les femmes ne pouvoient pas être admises à la table du Tetrarque : mais la fille d'Hérodias se présenta pour danser ; et elle s'en acquitta avec tant de grâces, qu'elle charma tous les conviés. On voit dans le septième tableau la salle du banquet : une tribune est remplie de musiciens : les convives sont à table : la fille d'Hérodias danse devant eux ; et Hérode, dans son admiration, semble lui dire : *Demandez-moi ce que vous voudrez, je vous promets de ne rien vous refuser.*

N°. 8. Telles furent en effet les paroles qu'il lui adressa. La fille d'Hérodias fut sur le champ consulter sa mère sur le choix. Allez, ma fille, lui répondit-elle, et dites au Tétrarque : « Je ne souhaite ni autorité, ni richesses, je ne veux que la tête de Jean-Baptiste ». En effet elle rentra dans la salle, et fit à Hérode cette horrible demande. Hérode en fut affligé, mais il n'osoit refuser Hérodias et sa fille, qui avoient pris sur lui un grand ascendant : il avoit promis publiquement, et suivant les mouvemens d'un faux point d'honneur auquel les princes ont toujours trop lâchement cédé, il aima mieux être meurtrier que parjure ; et l'ordre fatal fut donné : l'infernale Hérodias, craignant l'effet d'un juste repentir, en hâta l'exécution ; la tête de Jean fut coupée dans la prison.

On voit dans le huitième tableau le moment où le crime vient d'être consommé : son corps est étendu aux pieds du bourreau qui

tient le glaive d'une main, et de l'autre la tête de Jean, qu'il pose dans le bassin que lui présente Hérodias. Ici le peintre n'a pas parfaitement suivi l'histoire : car il est dit dans l'Écriture, que ce fut le bourreau qui apporta à la fille d'Hérodias la tête de Jean dans un bassin (54), et non pas qu'elle fut elle-même présente à ce supplice, quoiqu'elle en fût bien capable.

N°. 9. La fille d'Hérodias, fière de son triomphe, vint apporter elle-même à sa mère cette tête encore fumante : quant au corps de Jean, ses disciples l'ensevelirent. On les voit dans le fond du neuvième tableau, occupés à remplir ce triste devoir : sur le devant, la fille d'Hérodias, suivie d'une de ses femmes, pose sur une table le bassin qui contient la tête de Jean : Hérodias la reçoit avec un contentement tranquille.

> Hérodias la voit avec indifférence,
> Sans paroître jouir du fruit de sa vengeance,
> Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
> Et comme accoutumée à de pareils présens (55).

Ce chef de Jean est devenu un des objets de la vénération des fidelles : et quand ce solitaire auroit eu cent têtes comme l'hydre de Lerne, elles ne suffiroient pas pour le nombre des églises qui se vantent de la posséder.

J'ai déjà dit que ce vitrail étoit agréablement et ingénieusement composé ; mais on n'y trouve aucune observation des costumes. Les lits, les tribunes de musiciens, etc. tout est représenté à la françoise.

La troisième chapelle est consacrée à sainte Catherine de Sienne. Elle est entièrement boisée ; et on a peint sur chaque panneau une circonstance de l'histoire de cette sainte religieuse, du tiers-ordre de Saint-Dominique.

---

(54) *Sed misso spiculatore, præcepit afferri caput ejus in disco.... et decollavit eum in carcere... et attulit caput ejus in disco.* Marc. VI. 27. 28. *Et dedit illud puellæ... et puella dedit matri suæ.* Matthieu. XIV. 6. 7. 8. 9. 10. 11.

(55) Henriade. Chant II.

Digitized by Google

Elle s'appeloit Catherine Colombin, et étoit fille de Thomas Colombin, homme de naissance. Elle voulut se consacrer à Dieu : les austérités exigées par Jean Colombin son parent, pour la recevoir au nombre de ses disciples, l'effrayèrent d'abord ; mais enfin elle céda. Plusieurs filles choisirent sa maison pour y faire en commun des exercices de piété : ils l'élurent pour supérieure ; et elle fit bâtir un monastère à Valpiata, où elle vivoit avec ses religieuses dans l'humilité, la pauvreté, les surpassant toutes par sa patience et sa charité.

Le diable s'avisa de la tenter comme saint Antoine ; il voulut salir son imagination par quelque pensée impure : Catherine arma son bras d'une discipline de fer, et s'en déchira le corps pendant le temps qu'elle récitoit les sept pseaumes de la pénitence, et de cette manière elle résista à la tentation.

Au bout de vingt-deux ans elle tomba malade. Catherine, vierge et martyre (56), sa patrone, lui apparut pour l'avertir que sa fin étoit proche. Elle mourut le 20 octobre 1387; et on trouva sur elle un rude cilice, et une ceinture de fer qui avoit pénétré si profondément dans sa chair, qu'on eut beaucoup de peine à la retirer (57).

On lit dans cette chapelle, sur une table de marbre noir, le titre de la donation dont j'ai parlé, faite aux religieuses de cette maison par Henri de Gondi.

ANNO GRATIÆ 1615. 9. SEPTEMBRE.

Illustrissimus ac reverendissimus D. Petrus S. R. E. presbyter cardinalis de Gondy, comes Juniaci, à secretioribus regis consiliarius in ordine Sancti Spiritûs commendator, ordinis fratrum prædicatorum magnificus benefactor, conventûs Sanctæ Mariæ annunciatæ fundator, patribus congregationis occitanæ reformatæ singulari dono piè largitus est quinquaginta mille libras turonenses, insuper mille quingentas in ædificationem primi sacelli, eâ conditione ut missa in perpetuum sibi suisque celebretur ; et in anniversariâ

(56) Antiquités Nationales, N°. III, page 23.

(57) Héliot. Histoires des ordres monastiques, Tome III, page 422.

die obitûs sui, missa solemnior pro defunctis ad majus altare à toto conventu cantetur, parique die similiter, singulis mensibus; et ad indelendam hujus rei memoriam, patres hujus conventûs Sanctæ Mariæ annunciatæ hocce perpetuum fidei suæ gratique animi monumentum posuerunt.

Auprès de cette chapelle est la chaire sur laquelle on a représenté en relief Jean-Baptiste prêchant dans le désert.

La quatrième chapelle n'a rien de remarquable : elle est boisée : on y a peint l'histoire de Dominique.

Auprès de cette chapelle, à côté de la grille du chœur, on lit cette fondation.

Quatre messes hautes, qui doivent être chantées le lendemain des quatre fêtes annuelles, et un Libera *à la fin de l'office des trépassés, fondées par Denys Dengereux, marchand bourgeois de Paris, Andrée Saillard sa femme, pour le repos de leur ame et de celles de leurs parens et amis décédés, et de leurs successeurs; moyennant ce que dessus, iceux Dengereux et sa femme ont vendu et cédé aux religieux Jacobins une maison contenant trois corps d'hôtel et certaine portion de terre, sur laquelle est bâtie l'église et couvent de céans, selon ce qu'il est plus a plain déclaré par le contrat passé devant Claude le Vasseur, et Jean Chapelain le Jeune, notaires, 10 septembre 1615.*

En retournant sur la gauche on trouve cette autre inscription.

Monsieur Mre Louis Lambert, sr de Cambray, conseiller du roy, et Mtre ordinaire en sa chambre des comptes, et damelle Marguerite Baquet sa femme, ayant dès le dernier juin 1633, pour la gloire de Dieu, fondé en ce couvent deux messes basses en chacune semaine, avec deux services complets pour chacun an, le tout à perpétuité et pour ce baillé et donné au dit couvent la somme de 5000 livres : les Srs prieur et religieux se sont obligés par contract passé le 30 août suivant avec la dite damelle et les héritiers du dit Sr Lambert lors défunt, de faire célébrer a perpétuité la dite messe.

De ce côté sont trois chapelles qui n'ont rien de remarquable : une d'elles a un vitrail sur lequel on a représenté Dominique et Catherine de Sienne ; mais celle-ci avec la roue, attribut de Catherine d'Alexandrie (58).

(58) Antiquités nationales, No. III, page 24.

Dans

Digitized by Google

Dans l'une de ces chapelles on lit cette épitaphe :

Ici repose le corps de très-haut et très-puissant seigneur Louis François de Bouchet de Sourches, marquis de Tourzel, prévôt de l'hôtel de sa majesté, et grand prévôt de France, en survivance, brigadier des armées du roi, mestre de camp, commandant du régiment Royal Cravattes, décédé à Grosbois, près Fontainebleau, le 6 novembre 1786, *dans la* 42me *année de son âge.*

O vous qui jettez un regard sur ces tristes débris de la fragilité humaine, daignez mêler vos prières à celles d'une famille désolée, pour conjurer le Dieu de bonté et de miséricorde, d'admettre à la félicité éternelle l'objet de sa douleur et de ses regrets. Pénétré des sublimes vérités de la religion, il en fit la règle exacte de sa vie : il fut honoré de l'estime publique, des bontés de son roi, et laissa aux siens le modèle de toutes les vertus. Son père, son épouse et ses enfans, privés par un accident affreux de celui qui faisoit leurs délices, ont consacré à sa mémoire ce monument de leur tendresse et de leur attachement.

M. de Tourzel est mort d'une chute de cheval, en suivant le roi à la chasse. C'étoit le mari de la gouvernante de M. le dauphin.

On lit sur les murs entre les chapelles les inscriptions qui suivent.

IN SPEM RESURRECTIONIS.

Cy gist Sr Pierre de la Follye, vivant Md bourgeois de Paris, décédé le 17 *janvier* 1704, *âgé de* 80 *ans. Au desir de son testament et ordonnance de sa volonté dernière, et pour le repos de son ame, a fondé une messe basse pour chaque jour de l'année et deux services, les* 17 *et* 18 *janvier, jours de sa naissance et de son décès, à perpétuité, selon le contract passé entre les religieux Jacobins et la dame veuve et ses enfans, le* 16 *janvier* 1705.

Les deux autres indiquent deux fondations.

Fondation d'une messe à perpétuité pour le repos de l'ame de feu Nicolas Boivin, bourgeois de Paris, décédé le 3 *septembre* 1667.

Fondation d'une messe à perpétuité, tous les jours de l'année, pour Damoiselle Marie Pauteret, à son décès, épouse du Sr. Pierre Rodet, valet de garde-robe de feu Mme la dauphine, suivant le contrat passé en 1706.

Tombeau de Pierre Mignard.

Pierre Mignard naquit à Troyes en Champagne, au mois de novembre 1610. Son père s'appeloit Pierre More (59). Il l'avoit d'abord destiné à être médecin ; mais ayant découvert son goût pour la peinture, il lui fit apprendre cet art. Le jeune Mignard n'auroit pas fait de grands progrès dans la médecine ; car au lieu d'écouter le médecin qu'on lui avoit donné à suivre pour l'instruire, il s'amusoit à dessiner le malade. Il peignit à douze ans la famille du médecin : tableau que l'on donnoit à un artiste consommé.

Il entra à l'école de Vouet, où il fit de grands progrès : il saisit tellement la manière de ce maître, que leurs ouvrages paroissoient de la même main. Il fut à Rome étudier les ouvrages de Raphaël et du Titien : il s'y lia avec Dufresnoy, qui l'initia dans la connoissance des auteurs anciens, et lui développa les principes de la peinture. Mignard demeura vingt-deux ans en Italie, et s'y acquit une si grande réputation, que les étrangers et les Italiens eux-mêmes s'empressoient de le faire travailler. Il avoit un talent particulier pour les portraits : il exprimoit les nuances les plus délicates.

Mignard, de retour en France, fut élu chef de l'académie de Saint-Luc : il la préféra à celle de peinture, malgré les menaces de Colbert, parce que le Brun étoit directeur de celle-ci. La jalousie qu'il témoignoit contre ce grand homme, dont les talens étoient bien supérieurs aux siens, ne lui fait pas honneur.

On prétend que Mignard, né pour être courtisan, avoit choisi le genre du portrait, parce qu'il met à portée de parler et de plaire aux personnes en crédit. Il est plus vraisemblable, et j'aime mieux croire qu'il fut entraîné vers cet art par l'instinct de son talent : mais il est certain que Mignard étoit également avide de gloire et de richesses, et qu'il ne laissoit échapper aucune occasion de dire de

(59) Voici comment il changea dans la suite son nom pour celui de Mignard. Henri IV qui le vit un jour avec six de ses frères, tous officiers dans l'armée royale, et qui remarqua qu'ils étoient bien faits et d'une figure agréable, dit : *Ce ne sont pas là des Mores, ce sont des Mignards.* Le nom de Mignard leur est depuis resté, et est devenu celui de toute cette nombreuse famille. Vie de Mignard par l'abbé de Monville, page 1.

Tombeau de Pierre Mignard.

Digitized by Google

Digitized by Google

ces choses flatteuses qui mènent à la faveur et au crédit. *Vous me trouvez surement vieilli*, lui dit Louis XIV, la dernière fois qu'il lui fit faire son portrait. *Sire*, répondit Mignard, *il est vrai que je vois quelques campagnes de plus sur le front de votre majesté.*

La double ambition de Mignard fut satisfaite : le roi lui donna des lettres de noblesse, et le nomma son premier peintre après la mort de le Brun.

Mignard avoit une douceur de caractère attrayante, un esprit agréable, joint à des talens supérieurs : qualités qui lui firent d'illustres amis. Il vivoit familièrement avec Chapelle, Boileau, Racine et Molière. Ce dernier a célébré en vers le grand ouvrage à fresque que Mignard à exécuté au Val-de-Grâce.

Mignard auroit été un peintre parfait, s'il eût mis plus de correction dans ses desseins et plus de feu dans sa composition. Son génie étoit élevé : il donnoit à ses figures des attitudes aisées. Son coloris est d'une fraîcheur admirable, sa touche est légère et facile, ses carnations sont vraies, ses compositions riches et gracieuses : il possédoit à un degré supérieur le talent de copier les tableaux des plus célèbres peintres.

Pierre Mignard a laissé quatre enfans, Charles, Pierre, Rodolphe et Catherine, mariée en 1696, au comte de Feuquières.

Cette fille de Mignard étoit d'une grande beauté, et ce fut ce qui décida le comte de Feuquières à l'épouser. Mignard, dans ses grandes compositions, a toujours peint les muses ou les grâces d'après sa fille. Elle avoit formé le projet d'élever un monument à la gloire de son père : mais ce ne fut que sur la fin de ses jours qu'elle commença à y travailler. Elle mourut en 1742, âgée de 90 ans ; et cet ouvrage n'a été achevé que quelques années après sa mort.

Madame de Feuquières est représentée *Planche IV* de grandeur naturelle à genoux, priant-Dieu pour son père. Derrière le buste de Mignard s'élève une pyramide de marbre gris, adossée au mur avec un peu de saillie. Le temps, figuré en bronze et la faux à la main, s'envole et emporte le voile qui couvroit la statue de Mignard pour l'offrir aux regards de la postérité : auprès du buste sont les génies de la peinture, désolés ; ils pleurent en voyant la palette et les pinceaux de ce grand homme qui ne seront plus maniés par ses mains habiles :

l'ample voile dont le temps n'a soulevé qu'un côté, flotte à longs replis derrière le monument : sur le socle de la pyramide on aperçoit les armes de Mignard : une guirlande de Cyprès est suspendue à l'écusson.

Ce magnifique mausolée a été inventé et exécuté par le Moine. Le buste de Mignard seulement a été fait par Desjardins, du vivant même de ce grand peintre. La statue de madame de Feuquières est admirée à cause de la légéreté de l'étoffe, et de la multiplicité des plis des vêtemens : le temps, qui s'envole, est aussi très-bien jeté et d'un bel effet.

La base de marbre de brèche sur laquelle pose cette pyramide, est placée de biais : on y lit cette inscription.

Æternæ memoriæ PETRI MIGNARD *equitis, regii pictoris primarii, quem in omni genere picturæ discipulum, æmulum, quandoque victorem natura semper amavit.* CATHARINA MIGNARD *Julii* DE PAS *comitis* DE FEUQUIERE *uxor, ipsamet quondam naturæ pulcherrimum opus, nunc cinis et umbra, hoc pietatis amorisque monumentum, quod carissimo patri voverat, et jàm proximè dicandum curaverat, moriens perfici jussit. Obiit pater* 30 *maii*, 1695. *ætatis* 85. *filia verò* 3. *februarii* 1742, *ætatis* 90.

On voit sur le pavé de la nef quelques tombes dont les caractères sont effacés et illisibles : je n'ai pu y déchiffrer que ces deux épitaphes.

ICI REPOSE

Très-haute et très-puissante dame Lucrèce Françoise de la Vieuville, épouse de très-haut et très-puissant seigneur Messire Ambroise, duc de Bournonville, pair de France, cy-devant chevalier d'honneur de la reine, et gouverneur de Paris, morte le 22 *janvier* 1678.

ICI REPOSE

Le corps de Messire Jean Baudouin, écuyer, conseiller secret du roi, maison couronne de France et de ses finances, qui est décédé le 10 *avril* 1706, *et dame Marguerite Croisi son épouse, qui est décédée le* 13 *février* 1711.

Digitized by Google

LE CHŒUR.

Le chœur est assez bien décoré : le grand autel est doré, orné de plusieurs reliquaires, d'un tableau représentant l'Annonciation, par François Pourbus, et de deux statues, dont une représente le roi saint Louis, et l'autre le pape Pie V.

Ce chœur est accompagné de deux belles chapelles.

La première, appelée la chapelle Saint-Hyacinte, a été bâtie des libéralités de la reine Marie de Médicis, et enrichie par la reine Anne, qui obtint du roi et de la république de Pologne une portion des reliques de ce saint, qu'elle fit mettre dans un reliquaire d'argent dont elle fit présent à cette chapelle. Le tableau de ce saint est de Nicolas Colombel.

Hyacinthe étoit né à Sasse en Silésie, de l'ancienne famille des Oldrovanski. Il prit à Rome l'habit religieux des mains de Dominique en 1218. De retour dans son pays, il y fonda divers monastères de son ordre, et alla prêcher la foi dans le Nord, où il convertit un grand nombre d'infidelles. Il mourut le 12 avril 1257, à Cracovie dont son oncle avoit été évêque. Clément VIII le canonisa en 1594.

L'autre chapelle à main gauche a été magnifiquement décorée, par Catherine de Rougé du Plessis Bellière, veuve de François de Blanchefort de Créqui, maréchal de France. Le tableau est une copie de la descente de croix de le Brun, par Houasse. Mais le plus bel ornement de cette chapelle est le tombeau même du maréchal.

Tombeau de François de Créqui.

François de Créqui fut fait lieutenant général des armées du roi en 1655, et créé général des galères en 1661. Il obtint en 1668 le grade de maréchal de France ; et dans les guerres du temps, il se trouva à toutes les affaires importantes. Il avoit un courage entreprenant et capable des actions les plus belles et les plus téméraires.

Créqui fut vaincu par sa faute à Consarbruck, le 11 août 1675. Un corps de vingt mille allemands qui assiégeoit Trèves tailla en pièces sa petite armée.

Il y fit des prodiges de valeur, et n'échappa qu'à peine lui quatrième: il courut à travers de nouveaux périls se jeter dans Trèves, qu'il auroit dû secourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage: il aima mieux être pris à discrétion que de capituler. Il fut fait prisonnier de Charles IV, duc de Lorraine, par la trahison insigne d'un nommé Boisjourdan, qui fit la capitulation à son insçu (60).

En 1676 il servit dans l'armée du roi au siége de Condé, et ailleurs: l'année d'après il fut fait gouverneur de Metz et de Bethune, gouverneur général de la Lorraine, du Barrois, du comté de Chini, du duché de Luxembourg et de tout le pays messin, et commanda l'armée en Lorraine et en Allemagne.

Les deux campagnes de 1677 et 1678 montrèrent en lui des talens supérieurs. Les Allemands qui étoient venus en Lorraine conduits par Charles V, furent obligés d'abandonner leurs projets d'établissement et de conquête. Créqui les observa avec tant de soin, qu'il rompit toutes leurs mesures, et qu'après avoir tué huit mille des leurs, il les força de se retirer au-delà du Rhin. Il ferma l'entrée de la Lorraine au duc Charles V, lui tua sept ou huit cents hommes au combat de Kocberg, enleva Fribourg à sa vue, passa la rivière de Kins en sa présence, et le poursuivit vers Offembourg. Il le chargea dans sa retraite, et ayant immédiatement après emporté le fort de Kell l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg. Il prit Luxembourg en 1684 (61).

Créqui répara ainsi un jour de témérité par une suite de succès dus à sa prudence. Il eût peut-être acquis, s'il avoit vécu plus longtemps, une réputation égale à celle de Turenne, dont la voix publique le nommoit déjà le successeur.

Après avoir servi l'état et le roi avec beaucoup de valeur et de distinction, Créqui mourut le 4 février 1687 (62).

Le grand Condé n'aimoit pas ce général: cependant il admiroit sa valeur; et malgré sa défaite à Consarbruck, il ne put s'empêcher

---

(60) Voltaire. Siècle de Louis XIV, Tome I, page 364.

(61) *Idem*, page 372.

(62) Moréri. Dictionn. au mot *Créqui*.

de dire à Louis XIV : » Sire, votre majesté vient d'acquérir le plus » grand homme de guerre qu'elle ait eu. »

Le nom de Créqui étoit fort ancien, mais la famille n'existe plus : le maréchal n'en descendoit que par les femmes. Marie de Créqui épousa en 1543 Gilbert de Blanchefort : elle eut entre autres enfans Antoine de Blanchefort, qui fut institué héritier de tous les biens de la maison de Créqui par le cardinal de Créqui son oncle maternel, à la condition pour lui et ses successeurs de prendre le nom et les armes de Créqui. Le nom de Créqui que cette famille porte aujourd'hui est donc imaginaire, son véritable nom est Blanchefort.

Ce tombeau *Planche VI* lui a été élevé par Catherine Rougé du Plessis Bellière sa veuve.

Il est formé d'une pyramide sur le devant de laquelle on aperçoit un oratoire. Le maréchal, agenouillé et les mains jointes, prie l'Éternel : derrière lui est un génie qui montre à la postérité l'histoire de sa vie : aux deux cotés de l'oratoire sont le courage et la religion affligés. Cet oratoire est surmonté de deux lampes funèbres : la base est portée sur des pattes de lion : on y voit un bas relief représentant le combat de Cocberg : au-dessous sont les armes de Créqui et de Blanchefort, avec les bâtons de maréchal en sautoir, surmontées d'une couronne de marquis, terminée par un cône (63) de cyprès.

Au-dessus de l'oratoire, deux génies tiennent et couvrent l'écusson de Créqui : ils laissent échapper une guirlande de cyprès, qui retombe des deux côtés de l'oratoire.

La pyramide est un peu courte pour sa longueur : elle est terminée par le créquier, qui, dans les armoiries de la maison de Créqui, est de gueules sur un champ d'or.

On appeloit créquier, particulièrement en Picardie, une espèce de cerisier et de prunier sauvage qui croît dans les haies, et qui est accompagné de beaucoup de piquans. La maison de Créqui prétendoit avoir pris cet arbre pour armes, pour indiquer que les hommes de cette race savoient percer leurs ennemis, et étoient

(63) C'est le nom du fruit de cet arbre.

dignes d'être regardés comme une haie impétrable dans les batailles. Il est plus probable que la seigneurie de Créqui fut ainsi nommée du grand nombre de créquiers qu'on y voyoit croître, et que le nom des seigneurs qui l'ont possédée n'a pas d'autre origine.

Les peintres qui ont figuré les premiers le créquier dans les armoiries de la maison de Créqui, n'ont représenté qu'un arbre imaginaire, et qui ressemble beaucoup plus à un candélabre à sept branches qu'à un rameau (64).

Ces signes particuliers adoptés par les chevaliers pour se faire reconnoître dans la mêlée, paroissent à leurs descendans leur avoir été donnés par Dieu même. Ils croient que le ciel même est intéressé à leur conservation, et que la nature dérangera ses lois immuables pour les perpétuer. Dans ce moment un François, long-temps dans les fers, et qui ne doit peut-être le dérangement réel de son imagination qu'aux longues persécutions qu'on lui a fait éprouver, demande à être reconnu comme le chef et l'héritier de la maison de Créqui : et il en donne pour preuves qu'il porte le créquier naturellement gravé sur sa poitrine.

On lit sur le tombeau de François de Créqui cette inscription.

FRANÇOIS SIRE DE CRÉQUI.

Maréchal de France, général des armées du roi, gouverneur de Lorraine, décédé le 4 février 1687 ; *dame Catherine de Rougé, son épouse, décédée le 5 d'avril* 1713.

L'épitaphe est également digne du héros, et de Santeuil, qui en est l'auteur.

---

(64) *Créquier*, prunier ou cerisier sauvage, qui croît dans les haies, particulièrement en Picardie. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce qu'un héraut d'armes, qui vivoit sous Henri VI, roi d'Angleterre, observe sur cet arbre dans son Traité de l'office des hérauts et poursuivans : *Créquiers, sont arbres, qui ont poy de feuilles, et ont foison de picans, et en fait on volentiers clôtore ; car ils croïssent communément en hayes, et sont leurs poignans tant crains que personne n'ose bonnement toucher à la haye qui en est faite ; et senefie que celuy, qui premier les porta en armes, estoit homme de pou de parolles, et poignant, et agu contre son ennemi, et de lui faisoit on volentiers haye et clôture de bataille, pour la crainte que avoient les ennemis partout où il estoit, pour la pointures et vaillance de luy, qu'il faisoit en batailles, et sa nature estoit d'être toujours en deffense, comme la haye fait le jardin.*

Orbis

Orbis cui domitus non ultima meta fuisset,
Hic metam agnovit ; quid vos sperabitis ulterà,
Victores lacrymas : hunc rex, hunc Gallia flevit ;
Sed flet, et æternum flebit pro conjuge conjux,
Donec, quod posuit tristi tumulata sepulchro,
Tàm charo cineri sese cinis ipsa maritæ.

Cette épitaphe fut ainsi traduite par Perrault de l'académie françoise.

Celui dont le grand cœur par la gloire animé
Ne se borna jamais, est ici renfermé ;
Son trépas fut suivi des regrets les plus tendres,
Et son épouse en pleurs attend cet heureux jour,
Où la mort en mêlant leurs précieuses cendres,
Les joindra pour jamais comme a fait leur amour.

Ce tombeau a été exécuté sur les desseins de le Brun ; la figure du Maréchal est de Coizevox ; les ornemens et les deux vertus qui pleurent sa perte sont d'un autre sculpteur.

Auprès de la porte qui conduit à la sacristie, on lit cette épitaphe :

Humani hìc seraphini patrisque Sicci
Ardens cor gelidus silex recondit.
Siccorum taceo vetus virensque
Germen, quod celebres togâ vel armis
Heroas tulit, inter hos supremum
Orbis præsulem et italos proreges ;
Vix mortale genus refert sapitve
Cor nostri seraphini : puto dedisse
Illi nomen originemque cœlos.
Nam sæcli impatiens amoris, igne
Totum sidereo, ut seraph, perustum,
Divináque perustione siccum
Arsit, nec proprio sinu teneri
Vitalis potuit calor ; sed omnem,
Ut Phœbus, radiis adivit orbem.
Per mundi quatuor plagas, quaterque

Annorum quatuor vices, parentis
Sacrum Dominici ordinem refovit;
Hoc sicci modo cor silex recondit.
Tibi cor silicis foret, viator,
Si siccis oculis pedem hinc referres
Nec cordi bona consepulta fleres.
Obiit Avenioni anno 1628,
ætatis suæ 68.

DIVERSES SÉPULTURES.

Quelques hommes célèbres ont aussi été enterrés aux Jacobins.

Nicolas de Verdun, premier président au parlement de Paris, mort au mois de mars 1627. Il avoit été conseiller au parlement de Paris, d'où il fut tiré pour être premier président du parlement de Toulouse. Il s'y acquit une grande célébrité, et fut appelé pour être à la tête du parlement de Paris : mais sa réputation diminua alors sensiblement (65).

Thomas Campanella, théologien, brouillon, né en 1568, à Saint-Stillo, dans la Calabre. Il se distingua dans sa jeunesse contre un vieux professeur qu'il vainquit dans un combat d'argumens théologiques. Celui-ci l'accusa de révolte et d'hérésie. Une captivité de vingt-sept ans fut le prix des syllogismes de Campanella : il y reçut sept fois la question en vingt-quatre heures. Il sortit enfin de cette captivité, à la sollicitation d'Urbain VIII, et vint en France déguisé en minime. Il arriva à Paris en 1624, où il fut accueilli et protégé par le cardinal de Richelieu, qui lui assigna une pension de deux mille livres. On donnoit alors dans les revêries de l'astrologie judiciaire. Campanella, aussi bon charlatan que bon théologien, s'étoit fait une réputation dans cette science imaginaire ; il avoit prédit au roi la naissance d'un dauphin. Campanella mourut le 29 mai 1638, à 71 ans, dans le couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Il est très-probable qu'il est l'auteur de l'inscription de la bibliothèque, et que ce fut lui qui persuada aux Jacobins de la dédier à

(65) Gramond, Histoire de Louis XIII, page 19.

ce prince, dans l'espérance qu'ils se souviendroit un jour qu'un de leurs religieux avoit prédit et chanté sa naissance. Il a composé contre l'athéisme des écrits bizarres et par leur titre et par leur forme (66); et il a été cependant lui-même soupçonné d'athéisme, parce que les athées ont trouvé dans ses réfutations des idées qu'ils ont regardées comme des preuves de leur système.

André Félibien, sieur des Avaux et de Javerci, né à Chartres en 1616. Il suivit l'ambassadeur de France à Rome, et s'y lia avec le Poussin : ce fut dans cette intimité qu'il perfectionna son goût déjà très-exercé pour les arts. De retour en France, Foucquet ne négligea pas ses talens, et Félibien fut nommé en 1666 historiographe des bâtimens du roi : il obtint en 1673 la garde du cabinet des antiques : il avoit été nommé deux ans avant secrétaire de l'académie d'architecture. Il étoit aussi de celle des belles-lettres. Il a donné sur les arts un grand nombre d'ouvrages (67). Il avoit des connoissances et du goût; mais Voltaire (68) lui reproche avec raison de dire trop peu de choses en trop de paroles, et de manquer de méthode. Il mourut le 11 juin 1695, âgé de 77 ans.

Nicolas-André Félibien son fils, prieur de Saint-Etienne de Virasel, et qui avoit été grand vicaire de l'archevêque de Bourges, et doyen de l'église métropolitaine de cette ville, fut enterré aux Jacobins le 16 de septembre de la même année, auprès de son père.

---

(66) *Atheismus triumphatus.* Rom. fol. 1631, et Paris 1636. in-4°. *Monarchia Messiæ.* 1633. in-4o.

(67) I. *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellens peintres*, 2 vol. in-4°. Paris 1685. II. *Traité de l'origine de la peinture*, in-4°. III. *Les Principes de l'architecture, peinture et sculpture*, Paris, 1690, in-4°. IV. *Les Conférences de l'académie royale de peinture*, in-4°. V. *Les quatre élémens peints par le Brun, et mis en tapisseries, décrits par Félibien*, in-4°. VI. *Description de la Trappe*, in-12. VII. *Traductions au château de l'ame de sainte Thérèse*, de la *Vie du pape Pie V*, de la *Disgrace du comte Olivarès*, 1650, in-8°. VIII. *Le tableau de la famille de Darius, décrit par le même*, in-4°. IX. *Les Divertissemens de Versailles, donnés par le roi à toute sa cour*, in-12. X. *Description sommaire de Versailles, avec un plan gravé par Sébast. le Clerc*, in-12.

(68) Siècle de Louis XIV, Tome I, page 88.

BATIMENS.

Les bâtimens du couvent des Jacobins sont beaux et vastes. Le cloître étoit peint à fresque, mais les peintures sont entièrement dégradées. Les diverses salles du rez de chaussée sont actuellement occupées: le juge de paix a son tribunal dans celle où la société des amis de la Constitution tenoit ses séances: à côté est le chapitre: la société Fraternelle, présidée par M. Dansart, s'y assemble les dimanches et les fêtes.

C'est à lui que l'on doit la première idée de ces sociétés. Ce bon citoyen, guidé par le seul amour du bien public, imagina de lire et d'expliquer au peuple les jours de dimanches et de fêtes les décrets de l'assemblée nationale. Quelques bouts de chandelle éclairèrent d'abord ce nouveau lycée: une foule d'ouvriers et d'artisans, hommes simples et peu instruits, mais ayant une ame sensible et sur-tout susceptible de ces nobles élans que produisent l'enthousiasme national et l'amour de la patrie, accourut pour l'entendre. Plusieurs hommes auxquels une fortune plus considérable, la facilité de mener une vie moins active, avoient procuré le moyen de recevoir une éducation plus soignée, y furent attirés, les uns par curiosité, les autres par cet amour du peuple, passion si forte et si noble des véritables citoyens. Beaucoup de femmes vinrent aussi à ces séances. Bientôt la société devenue considérable, se donna quelques règlemens et prit le nom de *Société Fraternelle*. Tout s'y passe avec décence et régularité. Ce n'est pas sous les lambris dorés qu'il faut chercher le véritable patriotisme, c'est dans la classe la moins aisée. Chaque dimanche et chaque fête M. Dansart lit les décrets, les meilleurs articles des journaux patriotes, il annonce les événemens heureux, ceux qui sont à craindre: chacun peut ensuite, après avoir obtenu la parole de ce digne président, dire ce qu'il croit utile pour le bien de la patrie. Des artistes célèbres, des hommes de lettres distingués, ne dédaignent pas de monter dans la tribune patriotique après un ouvrier; et presque toujours on aperçoit que les premiers n'ont d'autre avantage sur l'autre que de revétir la raison de formes plus agréables.

Cette société s'assemble dans le réfectoire des Jacobins: l'ame

reçoit une nourriture salutaire dans ce lieu si souvent témoin de la gourmandise dominicaine.

M. Dansart a eu de dignes imitateurs, et bientôt il n'y aura pas une section dans Paris qui n'ait une société Fraternelle.

Au premier étage sont les dortoirs qui étoient vastes et commodes: et au-dessus de l'église on avoit placé la bibliothèque.

LA BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque de cette maison a eu de foibles commencemens: ce n'est pas la première chose dont s'occupent ceux qui fondent des monastères. Au bout de quelques années les religieux, qui avoient intention de l'augmenter, s'avisèrent d'une ruse qui n'eut pas le succès qu'ils en attendoient.

En 1638, à l'époque de la naissance du dauphin, qui a régné depuis sous le nom de Louis XIV, ils la dédièrent à ce jeune prince, et firent placer sur la porte cette inscription qu'on y lit encore.

Hæc principi delphino bibliotheca
dicata fuit,
Die natali ejus 5. septembris 1638.

Cette bibliothèque étoit devenue très-nombreuse. M. Piques, docteur en sorbonne, lui avoit légué en 1699 la sienne, qui étoit très-riche, sur-tout en livres orientaux.

Au moment de la destruction de ce couvent, elle étoit composée de vingt et un mille volumes, parmi lesquels il y avoit des ouvrages très-précieux. On y comptoit plus de quatre cents manuscrits en langues orientales, dont plusieurs traitent de la religion des Druses. On y voyoit un manuscrit précieux des capitulaires de Charlemagne. On y trouvoit aussi le manuscrit original du *Catéchisme des jésuites*, composé par Étienne Paquier, écrit de sa main.

Cette bibliothèque étoit dans une vaste salle voûtée *Planche VI*, placée au-dessus de l'église. On remarquoit sur la porte un tableau assez singulier, que je décrirai bientôt. L'inscription dont j'ai parlé étoit sur la porte avec les armes du dauphin, et aux deux côtés de longues

tiges de lis. On voyoit sur les murs une suite des religieux qui ont illustré l'ordre : dans le fond étoit un autel pour dire la messe, et aux deux côtés deux très-beaux globes, semblables au deux plus petits de la bibliothèque du roi.

Les tablettes étoient placées des deux côtés, et n'étoient interrompues que par les fenêtres: au-dessus de chaque tablette on avoit écrit en lettres d'or le titre des matières dont traitoient les ouvrages qui étoient rangés dans un ordre systématique.

On trouvoit à l'extrémité deux grands cabinets, dans lesquels étoient les livres les plus précieux.

Cette bibliothèque sert aujourd'hui de lieu d'assemblée pour les séances de la société des amis de la Constitution.

Société des amis de la Constitution.

Peu de temps après l'ouverture des *états généraux*, plusieurs députés de la ci-devant province de Bretagne s'assemblèrent pour délibérer entre eux sur les matières qui devoient être soumises à la discussion. Cette association reçut le nom de *Comité Breton.*

Les membres de ce comité crurent devoir associer à leurs travaux la députation du Dauphiné : province qui avoit si bien mérité de la patrie, qui avoit montré un courage si énergique. Quelques députés, sur le patriotisme desquels on ne pouvoit former aucun doute, demandèrent aussi à être reçus dans ce comité, et y furent facilement admis.

On reconnut bientôt les salutaires effets de cette institution, dans ce moment où les états du royaume composés de membres méconnus l'un à l'autre, ne pouvoient pas avoir entre eux cet accord qui devoit seul les mettre en état de résister aux efforts des agens du despotisme. Ce fut sur-tout à cette époque où les états généraux se constituèrent en assemblée nationale, que l'on sentit mieux son utilité.

Les membres du comité Breton (car malgré les nouvelles associations il avoit conservé son nom) continuèrent leurs délibérations particulières. Ils firent encore quelques nouvelles réceptions, jusqu'à l'époque où l'assemblée nationale, déclarée inséparable de la personne du roi, vint se fixer à Paris.

Fouquet del. Mixguelon Sculp.

SOCIETÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION.

Ce dérangement dispersa quelque temps le comité : bientôt plusieurs de ses membres se rassemblèrent ils cherchèrent un local voisin des Thuileries : les Jacobins leurs offrirent leur chapitre qu'ils acceptèrent, et ce comité fut appelé dans le monde *Club des Jacobins*, du nom du lieu où il tenoit ses séances.

On songea à étendre cette institution, pour la rendre plus utile : la porte fut ouverte à quiconque de l'assemblée nationale vouloit profiter des lumières des autres, ou apporter le tribut des siennes. On fut d'abord très-difficile pour le choix : on se relâcha ensuite un peu pour l'examen ; on n'examina pas si les nouveaux reçus soutenoient les principes par intérêt ou par conviction ; on crut au patriotisme des uns, et on se flatta de convaincre les autres : enfin on reçut sans beaucoup de difficultés tous les députés qui se présentèrent, parce qu'il ne s'agissoit que de discuter et de s'éclairer mutuellement.

On fit plus ; on voulut réunir à ce club ceux qui s'étoient montrés les plus zélés défenseurs de la constitution par leurs écrits ou par leur conduite : le club des Jacobins se donna des règlemens, et prit le titre de *Société des amis de la Constitution.*

On reconnut bientôt qu'il n'étoit pas nécessaire d'être écrivain ou fonctionnaire pour avoir des idées fortes, et les vrais principes de la justice et de la liberté : on résolut de profiter des lumières de tous les bons citoyens : et l'on a affilié à la société tous les étrangers qui désiroient participer à ses travaux, et qui professoient les mêmes principes, pourvu qu'ils eussent rempli les formalités requises.

La société devint alors célèbre par son but et par l'influence prodigieuse et nécessaire que lui donnèrent la popularité, le patriotisme et les talens de plusieurs de ses membres : des corporations puissantes, des simples particuliers vinrent y porter les affaires qui les concernoient, et qui devoient être traitées dans l'assemblée nationale. Les Juifs, les députés de l'armée patriotique de Bordeaux y lurent leur pétition, et les séances devinrent aussi intéressantes qu'elles étoient utiles.

Les bancs qui entouroient la salle pour la tenue du chapitre et quelques chaises avoient d'abord suffi : il fallut ensuite faire pratiquer des bancs en gradins pour placer un plus grand nombre de personnes ;

mais tous ces moyens étant encore insuffisans, on résolut de chercher un local plus vaste et plus convenable.

Les pères Jacobins qui étoient admis aux séances de la société, et qui y avoient puisé les vrais principes de la philosophie et du patriotisme, la voyoit à regret s'éloigner de leur maison ; ils proposèrent la bibliothèque : cet emplacement fut accepté et disposé comme il est aujourd'hui.

Ce fut à cette époque qu'on vit éclater dans le sein de la société une division funeste. Ceux qui eurent envie de s'en séparer publièrent que la société étoit trop nombreuse, que les membres de l'assemblée appelés pour y délibérer paisiblement, pouvoient à peine y trouver place et obtenir la parole. Quelques membres se séparèrent et formèrent des comités particuliers. Ceux qui restèrent dans la société cherchoient à les ramener, ils coururent chercher leurs frères ; ceux-ci promirent de rentrer dans le sein de la société à condition que les étrangers en seroient exclus deux jours par semaine, afin de laisser plus de liberté aux membres de l'assemblée dans leurs opérations préparatoires. Les patriotes affiliés firent avec joie ce sacrifice, et toutes les craintes de scissions furent pour un temps dissipées.

L'harmonie ne dura pas long-temps, il se fit quelques émigrations : la plus célèbre et la plus connue fut celle qui alla fonder le club de 1789.

Cette scission fut pendant quelques mois la cause de la lenteur des opérations de l'assemblée nationale. Cependant on vit bien dans les grandes questions que la plupart des membres de ces diverses sociétés ne différoient que sur quelques points particuliers.

Malgré cette désertion, l'influence de la société des amis de la Constitution ne cessa pas d'augmenter par le grand nombre de sociétés qui s'établirent sur le même plan dans les principales villes des départemens, et qui recherchèrent son affiliation. La correspondance que ces sociétés établirent avec celle de Paris devint si considérable, qu'elle fut forcée de former un comité de trente membres pour l'entretenir : et l'on peut assurer que cette correspondance a été d'une grande utilité pour déjouer les manœuvres des ennemis du bien public.

Ce fut cette utilité et ces succès qui excitèrent contre cette société la rage des ennemis de la patrie. On vit paroître une multitude de libelles

Digitized by Google

libelles contre ceux de ses membres qui avoient montré le plus de patriotisme : on les accabla des calomnies les plus atroces : on les accusa d'une popularité despotique. Il falloit, disoient leurs détracteurs, ou être à leurs ordres, ou les avoir pour ennemis.

Malgré ces clameurs la société continua à marcher vers son but, la défense de la liberté et le maintien de la constitution. Comme on auroit inutilement tenté de l'attaquer de front, on résolut de persécuter les sociétés qui s'étoient affiliées à elles : des maires ignorans osèrent attenter au décret le plus saint des droits de l'homme, en interdisant les assemblées ; et il fallut un décret de l'assemblée nationale pour repousser ces attaques ridicules ou perfides.

Plusieurs des membres qui avoient quitté la société y revinrent : ils sentirent que si elle s'égaroit, c'étoit à leur éloquence à la ramener aux principes ; que jamais ils n'auroient dû abandonner ce temple de la liberté et du patriotisme.

Comme on voyoit le nombre des sociétaires s'accroître journellement, on établit un mode d'admission plus sévère, et un comité de présentation. Malgré ces précautions, le local devenant encore trop resserré, la société s'est vu forcée de clorre la liste jusqu'à ce qu'elle ait pu s'en procurer un plus vaste.

On a beaucoup écrit pour et contre cette société : ses détracteurs n'ont pas été de bonne foi, ils l'ont jugée toute entière d'après la haine injuste ou légitime qu'ils avoient pour quelques-uns de ses membres.

Il est certain que l'on entend souvent à la tribune des Jacobins des opinions exagérées, mais tout est libre dans cette société, et la pensée n'y sauroit être enchaînée. Si l'on considère qu'elle est composée d'hommes de tous les états et de toutes les professions, on verra qu'elle doit être tumultueuse. Ses séances nous représentent la place publique d'Athènes, et le *forum* des Romains dans le temps qu'ils étoient libres : il n'est donc pas étonnant qu'ils s'y dise des choses exagérées et déraisonnables : mais il est injuste de présenter l'opinion d'un sociétaire ignorant ou exalté pour celle d'une société entière : ses principes ne peuvent être jugés que par les opinions qu'elle a présentées en corps, et les écrits qu'elle a répandus : et sa conduite ne peut être appréciée que d'après ses délibérations prise à la majorité des suffrages.

La société des amis de la Constitution a envoyé dans différentes occasions des adresses qui respirent l'amour de l'ordre et des lois, et qui sont dictées par le patriotisme le plus pur; telles sont celles sur la nomination des juges, sur celle aux places d'officiers dans les troupes de ligne, sur le duel, etc. On y distingue l'attachement le plus vrai et le plus sincère à la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roi; et rien n'annonce ces projets absurdes qu'on lui reproche de vouloir faire de la France une république.

Il est possible que quelques-uns de ses membres ne soient pas d'aussi bonne foi qu'ils le paroissent, que quelques mécontentemens ou d'autres motifs particuliers les ayent forcés à quitter le parti de la cour pour le parti populaire: mais ces idées qu'ils ont adoptées par intérêt ou par convenance sont devenues les leurs; ils y tiennent ou par les sacrifices qu'ils ont fait pour les propager et les défendre, ou par les avantages qu'elles leur ont procuré. Ce sont peut-être même les hommes qui par leur position méritent le plus notre confiance; il ne leur est plus possible de reparoître parmi ceux dont ils ont abandonné la cause, ils ne peuvent revenir sur leurs pas: comme Guillaume le Conquérant, ils ont brûlé leurs vaisseaux, il faut marcher à Londres, et vaincre, ou périr.

Quand il seroit vrai que la société des amis de la Constitution mettroit un peu trop de chaleur dans ses délibérations, devroit-on lui en faire un reproche? si voisine du théâtre de nos espérances et de nos dangers, peut-elle ne pas se passionner un moment? Elle entretient sans cesse le feu du patriotisme et de la liberté: et le lieu où est placé ce foyer ne doit-il pas être le plus brûlant. Mais les sociétés affiliées répandent dans tout l'empire ce feu régénérateur; il se tempère en passant par ces divers canaux, et il porte par-tout la force et la vie.

La société, après avoir établi un comité de correspondance, a cru devoir charger un de ses membres d'en publier l'extrait. Il en paroît chaque semaine un numéro sous le titre de *Journal de la société des amis de la Constitution.* Ce journal est rédigé par M. Choderlos.

Cette société fait actuellement exécuter par M. David, un de ses membres, un grand tableau représentant le serment du jeu de paume.

Je crois devoir terminer l'histoire de cette société célèbre par l'exposé de ses règlemens ; on y reconnoîtra mieux le véritable esprit de son institution.

Règlement de la société des amis de la Constitution.

ARTICLE PREMIER.

L'objet de la société des amis de la Constitution est 1°. de discuter d'avance les questions qui doivent être décidées dans l'assemblée nationale ; 2°. de travailler à l'établissement et à l'affermissement de la constitution ; 3°. de correspondre avec les autres sociétés du même genre qui pourront se former dans le royaume.

ART. II. On ne fera point usage du scrutin pour l'admission des personnes présentées à la société ; elles devront être proposées par un membre, et appuyées, savoir les députés et suppléans à l'assemblée nationale ou vers l'assemblée nationale, par deux membres seulement, et toutes autres personnes par cinq. Leur nom restera inscrit, pendant deux séances, sur un tableau destiné à cet usage, avec les noms du membre qui les présente et de ceux qui les appuient. Pendant le même temps, chacun pourra faire des objections contre eux ; ensuite leur admission sera jugée à la majorité des voix.

ART. III. Les personnes sur l'admission desquelles il aura été prononcé un ajournement, ne pourront être proposées de nouveau avant l'intervalle d'un mois, à moins que l'ajournement ne soit prononcé à jour fixe.

ART. IV. Lorsqu'un membre de la société sera convaincu d'avoir manifesté, soit verbalement, soit par écrit, et à plus forte raison, par ses actions, des principes évidemment contraires à la constitution et aux droits des hommes, en un mot, à l'esprit de la société, il sera, suivant la gravité des circonstances, réprimandé par le président, ou exclus de la société, après un jugement rendu à la majorité des voix.

ART. V. La même exclusion sera prononcée contre ceux qui auront été absens de la société pendant un mois, sans motifs légitimes.

ART. VI. La société admettra, comme associés étrangers, les

personnes habitantes hors de Paris, en observant les formalités et les conditions qui sont prescrites pour les membres résidens.

ART. VII. La société admettra comme associées, sur la demande de quelques-uns de ses membres, les sociétés du même genre qui sont établies ou pourront s'établir dans les autres villes du royaume, pourvu que l'esprit de leur institution, garanti par les membres qui feront la proposition, soit essentiellement le même, et il sera entretenu avec ces sociétés étrangères une correspondance suivie.

ART. VIII. Les officiers de la société seront un président, quatre secrétaires et un trésorier. Il sera nommé en outre, lorsque les circonstances l'exigeront, des commissaires, soit pour la préparation des divers travaux dont la société voudra s'occuper, soit pour la correspondance.

ART. IX. Le président et deux secrétaires seront changés tous les mois, et nommés au scrutin à la pluralité simple : le trésorier sera révocable à volonté.

ART. X. En l'absence du président, sa place sera remplie par le dernier de ses prédécesseurs, qui sera présent à la séance.

ART. XI. Les secrétaires, outre les fonctions ordinaires de leur emploi, tiendront une liste des membres de la société, des associés étrangers et des sociétés affiliées, dont plusieurs copies seront affichées dans la salle des séances, et une autre restera sur le bureau; ils tiendront un tableau des personnes présentées dans la forme indiquée à l'article III; ils seront chargés de tous les papiers de la société, et des soins relatifs à l'impression des ouvrages qu'elle aura résolu de faire imprimer, notamment d'une liste, sur trois colonnes, des noms des membres de la société, associés étrangers et sociétés affiliées, à laquelle il sera fait un supplément tous les mois.

ART. XII. Le trésorier recevra la contribution de chaque membre aux dépenses de la société; il payera ces mêmes dépenses à concurrence des fonds qu'il aura reçus, sans être obligé de faire des avances, et rendra compte à réquisition. Il sera chargé en outre de tous les soins économiques, tels que le logement, le feu, la lumière, etc.; et s'il ne peut suffire à toutes ses fonctions, il lui sera nommé un adjoint.

ART. XIII. La société s'assemblera à six heures du soir, tous les

jours qui ne seront point occupés par l'assemblée nationale, et il sera indiqué au besoin des séances extraordinaires.

ART. XIV. On discutera dans la société tout ce qui peut intéresser la liberté, l'ordre public et la constitution, suivant l'esprit et les principes qui ont été énoncés dans le préambule ; mais les discussions qui y auront lieu ne gêneront aucunement la liberté d'opinion de ses membres dans l'assemblée nationale.

ART. XV. Quant à l'ordre de la parole et au mode de discussion, la société observera le règlement de l'assemblée nationale.

J'ai déjà décrit la salle des amis de la Constitution en parlant de la bibliothèque : ils ne reste plus qu'à indiquer les changemens qui y ont été faits. On a pratiqué tout autour des bancs en amphithéatre : au milieu à droite en entrant est le fauteuil du président, au-dessous est le bureau des secrétaires, en face est la tribune.

On aperçoit au-dessus de la porte d'entrée un tableau dont l'idée est assez originale : le peintre a placé au milieu une fontaine ornée d'architecture ; au-dessus est saint Thomas d'Aquin, surnommé l'*Ange de l'école*, et à qui pour cette raison il a donné des ailes immenses. Cette fontaine jette de l'eau par plusieurs tuyaux, et des moines de différens ordres s'empressent tous d'aller remplir leur tasse de cette liqueur angélique. Sur le devant du tableau est un jésuite qui tient une petite cruche, et qui par là feroit croire qu'il a grande envie de s'enivrer de cette eau ; mais son attitude est d'ailleurs si distraite, qu'on voit bien qu'il n'en veut pas faire un grand usage.

Les religieux ignoroient de quel maître étoit ce tableau. Piganiol a pensé qu'il étoit de Nicolas Ninet de Lestain, peintre, natif de Troies et élève de Simon Vouet (69).

Auprès de la bibliothèque est un petit cabinet d'histoire naturelle formé par les soins du père Labat : il est peu considérable. Il y avoit aussi dans ce cabinet le modèle en bois de l'habitation des Jacobins à Saint-Domingue, quelques armures indiennes, plusieurs billets de Law encadrés, et enfin le dessein que j'ai fait graver dans la *Planche VII*, et que je vais expliquer.

---

(69) Description de Paris, Tome II, page 441.

Tableau pour la distribution de la Gazette ecclésiastique.

Les querelles du jansénisme ont assez fait de bruit et sont suffisamment connues : les deux partis se livrèrent long-temps une guerre de plume. Le molinisme soutenu par les hommes puissans triompha : les jansénistes furent poursuivis comme ils auroient persécuté leurs adversaires s'ils avoient été les plus forts.

Cette persécution eut l'effet que produit toujours l'intolérance. Les ennemis de la bulle *Unigenitus* se rallièrent, s'unirent par des sermens, formèrent des associations cachées, et répandirent des écrits recueillis ardemment par ceux de leur secte, et plus forts et plus nombreux que les ouvrages de leurs adversaires qui n'avoient pas besoin d'employer toutes leurs armes contre des ennemis abattus.

Parmi les pamphlets que le parti janséniste répandoit avec profusion, on distinguoit un ouvrage hebdomadaire écrit avec autant d'esprit et de délicatesse, que d'ironie et d'amertume contre les accepteurs. Ce journal étoit intitulé *Nouvelles ecclésiastiques*. Il avoit commencé à paroître au mois d'août 1727, à l'occasion du brigandage d'Embrun : ceux qui s'intéressoient à l'affaire de M. de Senez se rassembloient toutes les semaines pour se communiquer les nouvelles qu'ils recevoient de différentes provinces sur tout ce qui pouvoit intéresser l'église. M. Dugué fut le premier qui conseilla de mettre au jour ces Nouvelles, afin de ne pas les concentrer dans un petit cercle de personnes, de les répandre au contraire pour la consolation ou l'instruction de ceux qui y prenoient part. En conséquence on rassembloit toutes ces nouvelles que l'on donnoit par cahiers, à mesure que les matières le demandoient. Elles ne commencèrent à paroître régulièrement toutes les semaines que vers le milieu de l'année 1728. Ce fut M. de la Roche qui fut le premier chargé de les rédiger.

Les auteurs ne se contentèrent pas de donner toutes les nouvelles du moment, ils voulurent que leur travail fût complet, et procurèrent toute l'histoire de la fulmination de la bulle depuis l'année 1713.

On sent bien quel fut l'effet que dut produire la publication d'un pareil journal, dirigé contre des hommes qui avoient dans leurs mains le sceau des lettres de cachets et les clefs de la Bastille : auteurs,

Digitized by Google

N°IV. *Pl. 7. Pag. 62.*

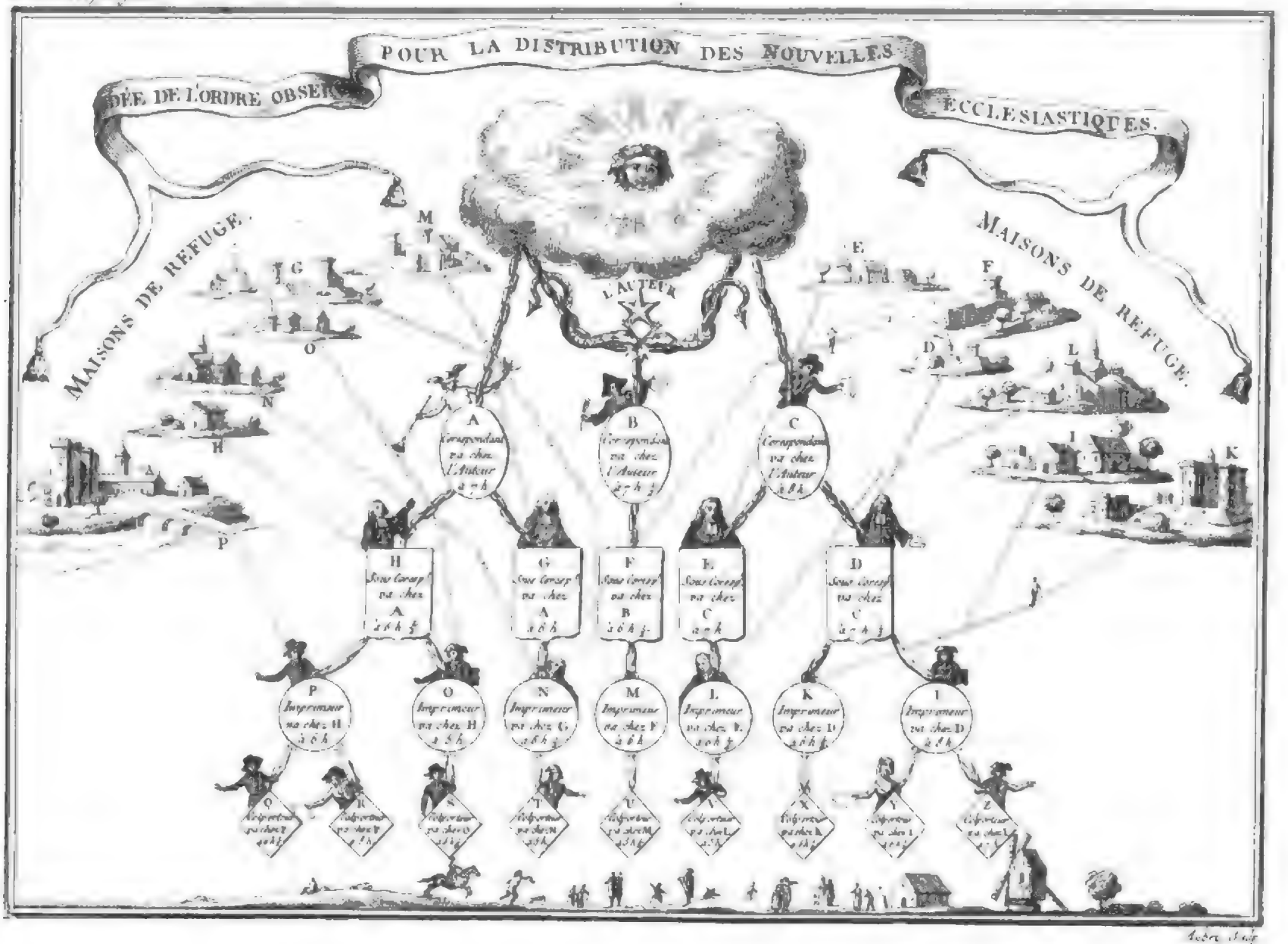

imprimeurs, correspondans, colporteurs, lecteurs même, tout fut poursuivi.

Les Nouvelles ecclésiastiques n'en paroissoient pas moins aux époques fixées ; mais tous ceux qui coopéroient à leur publication étoient obligés de s'envelopper du mystère le plus impénétrable : les ruses que leur suggéroient la superstition et le fanatisme se multiplioient en raison des obstacles et des tourmens que la superstition et le fanatisme suscitoient contre eux.

Pendant près de deux ans on fit des recherches vaines pour découvrir les auteurs, imprimeurs et distributeurs de cette gazette qui se distribuoit toujours régulièrement chaque semaine. Elle rendoit compte des moyens employés contre les ennemis de la bulle pour la leur faire accepter, et ranimoit le courage chançelant de ceux qui auroient pu céder, par le récit des exemples de fermeté de ceux qui avoient opposé à la séduction et même à la persécution une généreuse résistance.

Cependant tous les espions de la police étoient employés pour donner au gouvernement les instructions qu'il désiroit sur la publication de cette gazette, et le lieutenant de police Hérault, chef de cette meute, et zélé moliniste, n'étoit pas le moins ardent de tous ces limiers : mais leurs ruses furent inutiles.

On raconte même qu'une fois quelqu'un fit le pari avec M. Hérault, que cette gazette entreroit dans Paris, par telle barrière, tel jour, à telle heure, et échapperoit à la vigilance des commis. En effet, suivant toutes les conditions requises, et sur-tout au lieu indiqué, se présente un homme qu'on arrête, qu'on fouille avec la plus grande exactitude ; mais inutilement. On n'avoit pas fait attention à un barbet qu'il avoit avec lui, élevé pour ce manége. C'étoit un chien ordinaire, qui, sous une peau hérissée de poil, dont il étoit recouvert, portoit une quantité de ces feuilles légères. Le magistrat rit du tour, et s'avoua vaincu (70).

Il fut cependant une autrefois plus heureux ; un de ceux qui les colportoient, nommé Baudrier, fut mis au carcan et banni avec trois de ses compagnons. Depuis cette époque une foule de malheureux

(70) Vie privée de Louis XV, Tome I, page 135.

furent plongés dans les cachots de la Bastille pour avoir contribué à la publication de ce journal. On en peut voir la liste nombreuse dans la *Bastille dévoilée.*

Les auteurs des Nouvelles firent mettre à la tête du premier volume un frontispice qui représentoit les persécutions qu'on leur faisoit éprouver. On y voyoit en tête le concile d'Embrun, a côté un couvent enfoncé, Sainte-Barbe détruit : l'arrivée d'un opposant à la bulle au mont Saint-Michel, et Baudrier au carcan : le dernier sujet, le plus digne de les terminer, étoit la Bastille.

Malgré ces rigueurs extrêmes l'ouvrage se continuoit encore, et on présuma avec quelque fondement que le parlement, composé d'un grand nombre de jansénistes favorisoit sa publication. Pour se disculper envers le roi, il affecta d'user lui-même de rigueur contre l'ouvrage et de le flétrir : il en condamna cinq feuilles à être lacérées et brûlées par la main du bourreau. Il sembloit abandonner ainsi cet écrit : mais l'archevêque de Paris ayant donné un mandement qui en portoit condamnation, le concours de deux puissances à le détruire le fit renaître, et il en résulta entre elles une scission dont leurs auteurs profitèrent, et qui fut sur le point de produire les effets les plus funestes. Le parlement prétexta d'être révolté des principes ultramontains contenus dans le mandement du prélat, et le regarda comme répréhensible, d'autant mieux que vingt-deux curés de Paris refusoient de le publier, et avoient écrit à M. de Vintimille une lettre raisonnée, contenant les motifs de leur refus ; il fut dénoncé aux chambres assemblées. Le parti persécuté fut consolé de la flétrissure de son libelle périodique, en le voyant d'avance la cause indirecte, mais publique, d'une humiliation presque aussi grande dont étoit menacé l'archevêque de Paris. La capitale, qui n'étoit pas alors occupée d'événemens plus importans, se partagea pour et contre. La cour se ressentit de la secousse et fut obligée d'en faire autant. Les philosophes seuls qui n'avoient pas la prépondérance qu'ils ont acquise depuis, dont la plupart d'ailleurs n'osoient encore se montrer, rioient en secret de cette guerre misérable et ridicule. Le cardinal de Fleury n'y pouvoit être indifférent. Outre son goût pour le molinisme, outre sa propre autorité qui se trouvoit compromise, outre la haine sincère et cordiale qu'il portoit aux jansénistes, étant du nombre des prélats,

Digitized by Google

prélats, il avoit cet esprit de corps que le clergé inspire plus que tout autre. Il vint au secours de son confrère, et fit défendre par le roi au parlement de connoître d'aucune affaire ecclésiastique sans la permission de sa majesté (71).

M. de la Roche a rédigé ce journal depuis l'année 1727, jusqu'en l'année 1761. Celui qui l'a entrepris à cette époque le rédige encore.

Cet ouvrage s'est continué jusqu'à ce jour, quoique peu de personnes connoissent son existence, l'ennui des querelles théologiques, dont on cessa enfin de s'occuper, et plusieurs raisons ayant contribué à le faire tomber dans un grand discrédit.

Il a été long-temps composé par des hommes qui avoient autant d'esprit que de courage, et qui auroient été dignes de contribuer à la liberté politique, s'ils avoient appliqué cette énergie qui les caractérisoit aux grands objets de la législation et de la morale. Plusieurs perdirent les places honorables et lucratives qu'ils remplissoient, mais leurs frères savoient les dédommager amplement de ces pertes, et la caisse janséniste, nommée vulgairement la *boîte à Perrette*, venoit aussitôt à leur secours. Ceux que l'on plongeoit dans les cachots étoient soutenus dans leurs souffrances par l'idée de la haute considération qu'ils s'acquéroient dans leur secte.

Cependant il falloit trouver des moyens pour composer cette feuille qui étoit le soutien du parti, et entretenoit une correspondance générale entre tous ses membres : il falloit déjouer les suppôts de la police. Il n'y eut personne qui ne se fît un honneur d'y contribuer et de partager le danger : le plan qu'on résolut de suivre pour cette distribution fut mis en tableau.

Voici celui que j'ai trouvé dans la bibliothèque des Jacobins, et que j'ai fait graver fidellement *Planche VII.*

Dans une légende au-dessus du tableau on lit ces mots : *Idée de l'ordre que l'on observe pour la distribution des Nouvelles ecclésiastiques.*

On voit ensuite un soleil dans un nuage et une étoile, ces astres lumineux caractérisent l'auteur : des serpens entrelacés, symbole de la prudence, tiennent devant lui deux plumes à sautoir, d'où partent des

(71) Vie privée de Louis XV, Tome I, page 136.

chaînes qui forment diverses ramifications, dont chacune porte un médaillon contenant la lettre indicative d'un correspondant, d'un sous-correspondant, d'un imprimeur, d'un colporteur, avec l'indication précise de l'heure à laquelle il doit se trouver chez celui avec lequel il correspond, sans connoître aucun de ses coopérateurs, et sans être connu d'aucun d'eux. La vue même du tableau expliquera mieux cette idée.

L'auteur a trois correspondans A, B, C: mais comme ils ne se trouvent jamais chez lui ensemble, puisque l'un s'y rend à sept heures, l'autre à sept et demie, le dernier à huit heures, ils ne peuvent pas se connoître entre eux; et chacun d'eux ne pourroit indiquer, en trahissant le secret, qu'une personne au lieu de trois.

Chacun de ces correspondans a deux sous-correspondans, qui tiennent avec lui une marche semblable. Ainsi les deux sous-correspondans H, G, connoissent bien leur correspondant A, mais ils ne se connoissent point entre eux; ils ignorent sur-tout le nom de l'auteur des Nouvelles. Ainsi, supposé que H fût un traître, il pourroit bien vendre A, mais non pas G, ni l'auteur, dont il n'a aucune connoissance.

Le sous-correspondant H en agit de même avec les imprimeurs P, O, ainsi que l'imprimeur P avec les colporteurs Q, R.

Ces précautions n'empêchoient pas que quelques-uns des coopérateurs des Nouvelles fussent de temps en temps pris et arrêtés; mais par leur moyen le détenu ne pouvoit nommer qu'un seul de ses collaborateurs, et voici ce qu'il faisoit.

On voit dans le tableau plusieurs maisons, châteaux, abbayes, etc. au-dessus desquelles on lit *maisons de refuge*. Chacune de ces maisons étoit affectée à un des collaborateurs des Nouvelles pour lui servir de retraite, comme le prouve la correspondance des lettres. Ainsi le château K est la maison de refuge de l'imprimeur K, la maison H celle du sous-correspondant H, etc. Quand un des coopérateurs de ces Nouvelles étoit surpris, celui que seul il pouvoit nommer alloit dans la maison de refuge qui lui avoit été indiquée, et personne ne pouvoit l'y découvrir.

C'est le cas exprimé dans le tableau entre le sous-correspondant D, l'imprimeur K, et le colporteur X.

Le colporteur X devoit se rendre à cinq heures et demie chez l'imprimeur K : l'heure est passée, il n'est point venu ; sans doute il a été arrêté, déjà les suppôts de la police l'environnent, et lui promettent des récompenses et la liberté, s'il nomme ce qu'ils appellent ses complices, et lui font voir les cachots et le carcan s'il persiste dans ses refus. L'imprimeur K a tout à craindre, il fait sur le champ prévenir le sous-correspondant D : quant à celui-ci on le voit sur le point d'arriver à sa maison de refuge marquée K aussi ; alors le sous-correspondant D est tranquille, et continue toujours de se livrer avec l'imprimeur I et les colporteurs Y, Z, à la publication des Nouvelles.

Supposons en effet que le colporteur X n'ait pu résister à la séduction ou à la crainte, on court sur le champ chez l'imprimeur K : mais il a fait disparoître tout ce qui pouvoit confirmer les soupçons, et il s'est mis à l'abri dans sa maison de refuge : le chaînon est rompu, et il est absolument impossible de découvrir le sous-correspondant D, l'imprimeur I, et les colporteurs Y, Z, qui sont aussi tranquilles que si rien n'étoit arrivé.

Au-dessous de ce petit tableau est un paysage qui représente le moulin janséniste.

HOMMES CÉLÈBRES DU COUVENT DES JACOBINS DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

Ce couvent a été la retraite de plusieurs religieux célèbres par leur savoir, leur esprit, leur érudition et leur piété.

Le père Sébastien Michaëlis, dont j'ai déjà parlé (72).

Jacques Goar, né en 1601, se fit Dominicain en 1619. Il fut envoyé dans la mission du Levant, où il s'instruisit à fond des rites des Grecs. Il a publié à son retour divers ouvrages, dont le principal est l'*Eucologe des Grecs*, en 1647, en latin et en françois. Il a aussi traduit quelques livres grecs de l'histoire byzantine, imprimée au Louvre. Il mourut en 1633, à 52 ans.

(72) *Suprà*, page 8.

Jacques Barrelier étoit déjà licencié dans la faculté de médecine de Paris, lorsqu'il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Son mérite le fit élire assistant du général : place qu'il conserva vingt-cinq ans. Malgré ses occupations multipliées, il trouvoit encore du temps pour l'histoire naturelle, et sur-tout pour la botanique. Il avoit entrepris l'histoire générale des plantes, qu'il devoit intituler *Hortus mundi*, ou *Orbis botanicus* (73). Il y travailloit fortement, lorsqu'il fut étouffé en 1673 par un asthme qu'il avoit gagné dans ses excursions : il avoit alors 67 ans (74).

Antoine le Quieu, né à Paris en 1601, entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1622. Il faisoit tous les ans des missions aux environs de Genève, en Provence, en Languedoc, etc. Ce fut lui qui fit planter à Mérindol une croix que les calvinistes abattirent. Le roi par des lettres patentes du 14 mars 1660, ordonna aux consuls de cette ville de la rétablir, avec défense aux habitans de l'ôter, sous peine de la vie. Il mourut en 1677, à 76 ans.

François Combefis, né à Marmande en Guienne en 1605. Il mérita par son érudition d'être choisi par le clergé de France pour travailler aux nouvelles éditions et aux versions des Pères grecs. On lui est redevable des *Œuvres de saint Amphiloque*, de *saint Méthodius*, de *saint André de Crète*, et de plusieurs opuscules des Pères grecs ; d'une addition à la *Bibliothèque des Pères*, en grec et en latin, 3 volumes in-folio, et d'une *Bibliothèque des Pères pour les prédicateurs*, ainsi que d'une édition des cinq historiens qui ont écrit depuis Théophane pour compléter la suite de la Byzantine. Il mourut en 1679 de la pierre. Il auroit été à désirer qu'il sût aussi bien le latin que le grec, ses versions seroient plus claires ; son style est quelquefois barbare.

François Penon, Parisien, étoit grand humaniste et grand théologien. Il a donné au public un abrégé de la Somme de saint Thomas, qu'il a intitulé *Hymnus Angelicus ;* et a laissé manuscrite

---

(73) Ce qu'on a pu recueillir de cet ouvrage a été publié par Antoine Jussieu, sous ce titre : *Plantæ per Galliam, Hispaniam et Italiam observatæ, et iconibus æneis exhibitæ.* Paris, 1714, in-fol.

(74) Revue générale des écrits de Linné, par A. L. Millin, Tome II, page 160.

une chronologie universelle de toutes les nations, qui est un vrai *Rationarium temporum.* Il mourut en 1698, âgé de 75 ans.

Jacques Quétif, Parisien, né en 1618, bibliothécaire du couvent, et auteur de plusieurs ouvrages dont Moréri a donné la liste. Il a laissé plusieurs manuscrits parmi lesquels étoient les corrections et additions qu'il avoit faites à la bibliothèque des écrivains de son ordre, laquelle a été continuée jusqu'à notre temps, et publiée en 1719 par le père Échard son confrère. Jacques Quétif est mort en 1698, à 78 ans.

Jean Baptiste Labat fut envoyé en Amérique en 1693 : il revint en Europe après avoir parcouru l'Espagne et le Portugal, et avoir demeuré plusieurs années en Italie. Il mourut à Paris en 1738, à 75 ans. Il a écrit plusieurs relations de ses voyages qui n'ont pas laissé une haute idée de sa véracité.

Jacques Échard, né à Rouen, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, devint dans la suite bibliothécaire de ce couvent, et acquit une grande connoissance des livres et des auteurs. Il a continué la bibliothèque des écrivains de son ordre, et l'a fait imprimer en 2 volumes in-folio, en 1719. Il mourut le 14 mars 1724.

Michel le Quien, né à Boulogne-sur-Mer, en 1661, se rendit célèbre par son savoir dans les langues, dans la théologie et dans les antiquités ecclésiastiques. Il mourut en 1733, à 72 ans : il a composé un très-grand nombre d'ouvrages.

Fin de l'histoire du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré.

V.

LES FEUILLANS

DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

Département et District de Paris. Section des Tuileries.

Les Feuillans sont une réforme de l'ordre de Cîteaux.

Cet ordre a eu pour fondateur saint Robert. Sa mère Ermangarde étant grosse de lui, vit en songe la Vierge qui tenoit un anneau dans la main, et promettoit d'épouser le fils qu'elle portoit dans son sein. A quinze ans Robert, pour obtenir cette épouse qui lui étoit promise, se fit religieux dans le monastère de Moustier la Celle, ordre de Saint-Benoît : il fit de si grands progrès vers la perfection, que quelques années après sa profession il fut élu prieur du monastère, et ensuite abbé de Saint-Michel de Tonnerre, et il tâcha de rétablir la discipline régulière.

Quelques ermites d'une forêt voisine, qui s'étoient assemblés dans un désert appelé Colan, ayant entendu parler de l'abbé Robert, le prièrent de se charger de leur conduite ; mais les sollicitations du prieur de son monastère et de quelques religieux qui appréhendoient de le perdre, l'empêchèrent de rendre ce service à ces pauvres ermites.

Les religieux de Tonnerre continuoient à vivre dans un très-grand relâchement : Robert perdant toute espérance de les ramener dans la bonne voie, revint au monastère de Moustier la Celle. Cependant il fut bientôt élu prieur de Saint-Agulphe, monastère dépendant de cette abbaye. Quelque temps après les ermites de Colan voulurent encore avoir Robert, et le pape leur accorda un bref qui ordonnoit à l'abbé de Moustier la Celle de le leur céder. L'abbé ne put se dispenser d'obéir ; et Robert enchanté de cet ordre se hâta de le remplir : il arriva à Colan, où les ermites le

Digitized by Google

reçurent comme un envoyé de Dieu. Mais ayant trouvé leur solitude mal-saine, il les conduisit dans les forêts de Molesme, où de leurs propres mains ils bâtirent des cellules avec des branches d'arbre, et un petit oratoire en l'honneur de la Trinité.

La pauvreté de ces religieux fut d'abord extrême, ils étoient presque nus, et ne vivoient que de légumes : mais plusieurs seigneurs ayant concouru à les enrichir, ils se relâchèrent tellement, que Robert ne pouvant ni par prières, ni par remontrances, arrêter leurs déréglemens, ni les maintenir dans l'observance, se retira dans un désert, appelé *Haur*, où il y avoit des religieux qui menoient une vie plus austère, et s'estimèrent heureux de le posséder. Ils ne demeura pas long-temps avec eux.

La retraite de Robert avoit considérablement refroidi le zèle des fidelles ; ces religieux ne recevoient presque plus de fondations, ni de donations ; ils sentirent bien la faute qu'ils avoient faite en forçant celui qui faisoit la réputation et la gloire de leur maison, de s'éloigner. Ils interposèrent l'autorité du pape et de l'évêque de Langres pour le faire revenir chez eux, et pour les gouverner encore en qualité d'abbé ; ils affectèrent un faux repentir qui leur ramena la confiance et l'argent. Quelques religieux cependant sentirent bien qu'ils étoient loin de la règle qu'ils devoient suivre ; mais les autres se moquèrent d'eux et de leurs remords. Cette différence d'opinion produisit dans le monastère une division, et les zélés prirent la ferme résolution de s'en séparer.

Comme ils ne pouvoient rien faire conformément à la règle sans en instruire leur abbé, ils communiquèrent à Robert leur résolution ; il loua leur dessein, et même leur promit de les aider et de se joindre à eux : il fut trouver à Lyon le légat du pape, et en obtint la permission de quitter Molesme, où le relâchement de la discipline ne lui permettoit plus de vivre.

Vingt religieux sortirent avec lui de ce monastère, et allèrent s'établir à cinq lieues de Dijon, dans un lieu nommé Cîteaux, dans le diocèse de Châlons. C'étoit un désert couvert de bois et d'épines, arrosé par une petite rivière, qui prend sa source d'une fontaine qui en est éloignée d'une lieue : cette fontaine est appelée Sans-Fond, parce qu'on n'en a jamais pu trouver le fond ; elle a de particulier

particulier qu'elle diminue quand il pleut, et qu'elle augmente dans la sécheresse.

On croit vulgairement que ce lieu fut nommé *Cîteaux*, à cause des citernes qu'on y trouva.

Les religieux qui s'y rendirent, sous la conduite de Robert, s'y logèrent dans des cellules de bois qu'ils se construisirent, et s'y établirent le 2 mars 1098, jour de Saint-Benoît. Bientôt les dons, les secours de toutes espèces leur arrivèrent en abondance. Eude, duc de Bourgogne, fit achever à ses dépens le monastère qu'ils avoient commencé : il leur donna abondamment des terres et des bestiaux. L'évêque de Châlons érigea ce nouveau monastère en abbaye, et donna à Robert le bâton pastoral.

Les religieux de Molesme, devenus odieux aux seigneurs et à leurs voisins depuis la retraite de Robert, recoururent de nouveau à l'autorité du pape. Robert fut forcé de retourner dans ce monastère : il remit à l'évêque de Châlons son bâton pastoral, délia les moines de Cîteaux du serment de l'obéissance qu'ils lui avoient promise : l'évêque de Châlons le déchargea aussi du soin de cette église qui lui avoit été confié. Robert revint à Molesme avec quelques religieux qui voulurent le suivre, se sentant plus portés à la vie monastique qu'à la vie solitaire. Robert gouverna encore le monastère de Molesme pendant près de neuf ans, et mourut en 1108, à 84 ans. Il a été canonisé en 1222 par Honorius.

Robert a été beaucoup célébré par les légendaires. Il est certain qu'il se livra à de grandes austérités ; mais probablement il étoit animé d'un extrême désir de commander, et d'un esprit brouillon et inquiet : il aimoit mieux être à la tête de pauvres ermites vivant du travail de leurs mains, que d'obéir dans un monastère où il auroit joui des douceurs d'une vie commode et tranquille.

A peine Robert eut-il quitté Cîteaux qu'Albéric lui succéda : il fut élu abbé en 1099. Il envoya aussitôt des députés au pape, pour mettre son église sous la protection du saint siége, et Paschal II, par une bulle de 1100, répondit à ses vœux.

Albéric et ses religieux, après avoir reçu la bulle, se hâtèrent

(1) Hélior. Histoires des ordres monastiques, Tome V, page 341--346.

de faire des règlemens, mais ils ne furent que particuliers : Albéric ne prévoyoit pas alors que ce monastère deviendroit le chef-lieu d'un ordre très-célèbre. Il y est dit entre autres choses que les religieux observeront exactement la règle de saint Benoît, qu'ils retrancheront les usages contraires à cette règle qui s'étoient introduits par abus dans quelques monastères, comme les fourrures et les peaux précieuses, les superfluités des habits, les garnitures de lit, la diversité et l'abondance des viandes, etc. Ils résolurent aussi d'avoir, avec la permission de l'évêque, des convers laïcs et barbus, qui seroient traités comme eux, à l'exception qu'ils ne seroient pas religieux.

Un des articles essentiels de ces règlemens est celui par lequel ils arrêtèrent d'accepter les terres, les vignes, les prés qui leur seroient offerts, aussi-bien que les étangs pour faire tourner leurs moulins, et leur fournir du poisson.

Il eurent bientôt par ce moyen quelques métairies : mais conformément à la règle, les religieux devoient demeurer dans le cloître pour y vaquer à l'oraison et au service divin ; ils en donnèrent donc la direction et la conduite aux frères laïcs.

Albéric mourut en 1109, après avoir gouverné l'ordre pendant neuf ans et demi. Saint Étienne lui succéda, et se distingua par ses austérités. Il voulut bannir le luxe, même de l'autel : il défendit les croix d'or et d'argent, et leur en substitua de bois peint : il proscrivit les encensoirs précieux, et n'en souffrit que de cuivre et de fer. Les chasubles ne devoient être que de futaine ou de lin, aussi-bien que les aubes et les amicts, sans or ni argent. Il retrancha l'usage des chapes, des dalmatiques et des tuniques. Les étoles et les manipules ne devoient être que de drap sans or ni argent : il permit seulement que le calice et le chalumeau fussent d'argent doré, mais jamais d'or.

Ces règlemens avoient pour but apparent de ramener les religieux à la simplicité des premiers temps de l'église, mais on leur en soupçonne encore un autre très-vraisemblable : les moines de Cîteaux sembloient condamner, par cet étalage de pauvreté, le luxe qui s'étoit introduit dans l'ordre de Cluny, où tout ce qu'on employoit pour le service de l'église étoit précieux par la matière et pour le travail.

Digitized by Google

On y voyoit entre autres un chandelier si grand, que saint Bernard le compare à un arbre. L'abbé Étienne voulut que ses religieux n'eussent dans leur église qu'un seul chandelier de fer ; pour faire une opposition sans doute à la magnificence du chandelier de Cluny.

J'ai déjà dit qu'un des articles de ce règlement ordonnoit que le chalumeau avec lequel ceux qui devoient communier sous les deux espèces (2) tireroient le sang, ne fût que d'argent doré ; ainsi, quoique la communion sous les deux espèces fût déjà abolie, l'ordre de Cîteaux en conserva l'usage pendant quelques années encore pour ceux qui servoient à l'autel.

Cependant les austérités de ce monastère rebutèrent ceux qui auroient eu quelque envie d'y entrer, et son extrême pauvreté l'empêchoit de nourrir un grand nombre de religieux. Saint Étienne voyoit avec douleur la mort emporter ses compagnons sans avoir de successeurs. La ruine de ce monastère étoit certaine, quand saint Bernard et trente de ses compagnons vinrent en 1113 embrasser cette vie pénitente. Ils eurent bientôt une foule d'imitateurs, et le nombre des nouveaux disciples devint si grand, qu'Étienne se vit forcé d'établir de nouveaux monastères, tels que la Ferté, dans le diocèse de Châlons, en 1113 ; Pontigni, dans le diocèse d'Auxerre, en 1114 ; Clairvaux, dans le diocèse de Langres, en 1115, dont saint Bernard fut le premier abbé ; et plusieurs autres.

Saint Étienne voulut ensuite former un corps de ces nouveaux monastères, et les unir entre eux par l'unité d'observance : il dressa, avec les abbés et quelques religieux de ces monastères, les premiers statuts de l'ordre, qu'il appela *la charte de charité ;* elle contient

(2) Lorsque l'usage étoit de communier sous les deux espèces, on prenoit le sang précieux par le moyen d'un chalumeau d'or ou d'argent. On l'appeloit *Calamus*. Vid. Ducange. Ces chalumeaux étoient probablement d'abord des tuyaux de graminées. On les fit ensuite d'or et d'argent. Vid. Ducange. Voce *Canna argentea*. Suppo, abbé du mont Saint-Michel, avoit donné à son abbaye un chalumeau d'argent sur lequel on lisoit :

Hic Domini sanguis nobis sit vita perennis.

Il paroît que l'usage du chalumeau dura dans l'ordre de Cîteaux jusqu'en 1437. Il s'étoit conservé jusqu'à nos jours dans les abbayes de Cluny et de Saint-Denis, où le diacre et le sous-diacre communioient tous les dimanches sous les deux espèces.

en cinq chapitres tous les règlemens nécessaires pour l'établissement et la conduite de cet ordre, et pour maintenir la régularité, l'union, la dépendance et la charité (3).

Quand ces statuts furent dressés, saint Étienne les présenta aux évêques qui avoient des monastères de l'ordre dans leur diocèse, pour obtenir leur approbation : il eut également celle du pape Calixte II, et ses successeurs approuvèrent aussi ces règlemens.

Les progrès de cet ordre furent surprenans ; cinquante ans après son établissement, il possédoit déjà cinq cents abbayes : et dans le chapitre général, qui se tint à Cîteaux en 1151, on fit un décret pour ne pas en recevoir davantage. Ce décret fut cependant inutile, car cent ans après il y avoit plus de dix-huit cents abbayes de cet ordre, dont la plupart avoient été fondées en 1200. Saint Bernard en ayant fondé lui seul plus de soixante remplies de religieux tirés de Clairvaux.

En 1206 les moines de Cîteaux avoient déjà un grand luxe et d'immenses richesses. Nous avons vu qu'un abbé de cet ordre et deux religieux furent nommés par le pape Innocent III, pour aller à Toulouse convertir les hérétiques, et réprimer le faste qu'ils étaloient. Les hérétiques eux-mêmes ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'on en vouloit moins à leur religion qu'à leurs biens dont on cherchoit à les dépouiller ; et la conduite de ces trois envoyés étoit vraiment plus propre à confirmer cette opinion, qu'à ramener les esprits au

---

(3) Le premier chapitre de cette charte ordonne l'observance littérale de la règle de saint Benoît sans glose et sans dispense, ainsi qu'on l'observoit à Cîteaux. Le second détermine le pouvoir des abbés, celui de l'abbé de Cîteaux sur les monastères de la Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond, qui sont ses quatre premières filles, et celui des abbés de ces quatre premiers monastères sur l'abbé et le monastère de Cîteaux. Le troisième règle la manière de tenir les chapitres généraux, le pouvoir de ces chapitres, l'obligation qu'ont les abbés de s'y trouver, la manière d'y terminer les différens, et les causes pour lesquelles on peut s'en absenter. Le quatrième règle les élections des abbés, l'autorité du père immédiat au temps de la vacance et de l'élection, la qualité des personnes qui doivent élire et de celles qui doivent être élues. Le cinquième et dernier traite de la cession et déposition des abbés, même de celui de Cîteaux, des causes et sujets pour lesquels il peut être déposé, des personnes qui le peuvent déposer, et la manière de procéder à cette déposition. Héliot. Hist. des ordres monast. Tome V, p. 5[illegible].

Digitized by Google

sein de l'église, en supposant qu'ils s'en fussent écartés. Ces nouveaux missionnaires firent bien quelques sermons ; mais loin de les écouter, on les interrompoit sans cesse pour leur reprocher leur luxe et leur cruauté. En effet ils avoient de grands équipages, des habits magnifiques, beaucoup de valets et de chevaux, une table délicate et splendide, et c'étoit du sein de ces délices qu'ils envoyoient au bûcher ceux qu'ils n'avoient pu convertir, qu'ils confisquoient leurs biens, et qu'ils condamnoient à de grosses amendes, ainsi qu'à des peines infamantes, ceux qui n'abjuroient pas leurs erreurs.

Quelques interprétations différentes données à des articles de la charte de charité, causèrent une division dans l'ordre. Clément IV, après avoir entendu les plaintes réciproques, régla ce différent en 1265 ; il fit à la charte de charité quelques changemens dans les règlemens de police. Cette constitution fut appelée dans l'ordre la *Clémentine.*

Vers le quatorzième siècle, quelques monastères commencèrent un peu à perdre l'esprit de l'ordre, et à se relâcher de la première observance, sous prétexte de quelques dispenses ou priviléges. Le pape Benoît XII voulut remédier à ces abus ; il fit en 1334 la constitution nommée *Bénédictine.*

Mais cette constitution nouvelle ne réprima les désordres que pour un temps, et l'esprit de relâchement s'introduisit tout-à-fait.

Cependant plusieurs monastères, qui ne demandoient que la régularité et le bon ordre, eurent recours à la puissance des princes pour se soustraire à la juridiction des abbés : tels furent ceux des provinces d'Espagne et de Lombardie, qui firent une congrégation séparée en 1497. D'autres les imitèrent dans la suite, et dom Jean de la Barrière, abbé de Notre-Dame de Feuillans en France, commença dans ce royaume la réforme qui a pris le nom de cette abbaye.

Cette réforme est la plus considérable de toutes celles de l'ordre de Cîteaux ; elle a formé elle-même un ordre distinct et séparé, divisé en deux congrégations séparées aussi, et gouvernées chacune par un général particulier.

L'instituteur des Feuillans a été Jean de la Barrière, né en 1544 en Querci.

Charles de Crussol ayant embrassé l'hérésie, lui avoit résigné l'ab-

baye de Feuillans en 1562. Jean de la Barrière n'avoit alors que dix-huit ans ; il en prit possession en 1565 , et la tint onze ans en commende. Il vivoit alors en riche bénéficier , croyant avoir assez mérité les richesses qu'il possédoit lorsqu'il avoit dit son bréviaire. Cependant il éprouvoit quelques remords , et voulut enfin entrer dans l'ordre dont il touchoit les revenus ; il fit plus , il en devint le réformateur.

Henri II , instruit de la piété des religieux de l'abbaye de Feuillans , en voulut aussi avoir à Paris ; il pria le saint abbé de lui en envoyer soixante , pour lesquels il fit bâtir le couvent que je décris , rue Saint-Honoré , vis-à-vis la place de Vendôme.

Dom Jean de la Barrière les accompagna lui-même. Ils entreprirent ce voyage à pieds nus sans sandales : malgré la foiblesse où les jeûnes et les veilles les avoient réduits , ils faisoient tous leurs exercices dans le chemin , comme s'ils eussent été dans leur monastère , sans que cinquante cuirassiers , qui les accompagnoient de la part du roi , les détournassent de leur dévotion.

Le roi , qui étoit au couvent des Bons-Hommes dans le bois de Vincennes , les envoya recevoir à Charenton , où ils arrivèrent le 11 juillet 1588 : il alla lui-même à leur rencontre. Ils se prosternèrent tous à terre ; et le roi leur ayant fait donner la bénédiction par le cardinal de Bourbon qui l'accompagnoit , il les releva , et les conduisit dans ce couvent , où il les logea et les entretint jusqu'à ce que , leur couvent de la rue Saint-Honoré étant achevé , ils en prirent possession le 8 septembre de la même année.

Pendant les troubles de la ligue , Jean de la Barrière demeura toujours attaché au roi. Il étoit à Bordeaux lors de la mort funeste de ce prince : il lui fit de magnifiques funérailles , dans lesquelles il prononça son oraison funèbre. Mais ses religieux n'imitèrent pas sa fidélité , et plusieurs furent à la fois ingrats et fanatiques , se laissèrent entraîner par la fureur de la ligue : ils devinrent alors les plus ardens persécuteurs de leur instituteur , comme les plus insolens ennemis de leur roi ; ils ne regardèrent plus Barrière que comme un homme qui avoit des sentimens contraires aux intérêts de la religion. Il fut poursuivi à Rome : interrogé par le général des Feuillans , dans le chapitre qui se tint en Italie en 1592 , Barrière

répondit seulement à tout qu'il étoit un grand pécheur. Ses sentimens d'humilité furent pris pour un aveu de ses fautes : il fut dès-lors suspendu de l'administration de son abbaye, avec défense de dire la messe ; on y ajouta l'ordre de se présenter une fois par mois au tribunal de l'inquisition. Le chapitre que l'on tint contre lui en France à Cîteaux ne lui fut pas plus favorable.

Ce fut dans ce chapitre d'Italie que les religieux quittèrent leur nom de famille pour en prendre un de saint. Jean de la Barrière ajouta à son nom de baptême celui de Benoît. Le vicaire général y parvint aussi à faire exempter sa congrégation de la juridiction des supérieurs de Cîteaux : ce qu'il obtint dans la même année du pape Clément VIII, qui accorda à ces religieux la permission de se faire des constitutions particulières. Six d'entre eux furent nommés pour y travailler.

Ces constitutions, présentées dans le chapitre général en 1595, furent approuvées par le pape, et imprimées à Rome dans la même année.

Elles modérèrent la grande rigueur de l'institution ; le souverain pontife l'ayant ainsi ordonné, à cause que quatorze religieux étoient morts dans l'abbaye de Feuillans en une semaine. Il leur fut permis de se couvrir la tête, de porter des sandales de bois, de manger des œufs, du poisson, de l'huile, du beurre et du sel, et de boire du vin. Il y a seulement certains jours marqués auxquels il ne leur est pas permis de manger des œufs et du poisson ; car ils doivent s'en abstenir les mercredis et les vendredis, à moins que dans ces jours-là n'arrive une fête de première classe, et pour lors l'abstinence des œufs et du poisson est remise à un autre jour. Les jours de jeûne d'église, et pendant l'avent et le carême, ils ne doivent manger ni œufs, ni beurre, ni laitage : le beurre est seulement permis où l'huile n'est pas commune, mais ils ne le doivent manger que dans les sauces. Outre les jeûnes prescrits par l'église, ils jeûnent encore tous les mercredis et vendredis, et tous les jours depuis la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à Pâque. Ils se lèvent à deux heures après minuit pour dire matines, suivant l'usage prescrit dans les congrégations réformées qui suivent la règle de saint Benoît. Ils dorment sur des paillasses, et il est permis à ceux qui le veulent de prendre leur repos sur des planches. Ceux

qui pareillement veulent s'abtenir de vin, le peuvent, à moins que le supérieur ne le défende expressément. Les prêtres et les clercs doivent tour à tour servir à la cuisine, et ils ne se servent que de vaisselle de terre. Ces observances étoient encore en pratique dans cet ordre, excepté que les religieux s'étoient chaussés, en vertu d'un bref qu'ils avoient obtenu du pape Clément XI.

Quelque temps après, dans un autre concile général, on demanda le rétablissement de Jean de la Barrière, ce que le cardinal de Forli empêcha par ses intrigues. Le cardinal de Joyeuse voulut l'enlever et l'amener à Paris, mais il refusa d'y consentir ; enfin le pape, détrompé par le cardinal Bellarmin, reprocha à l'évêque de Forli l'injustice de sa sentence, et lui défendit de reparoître jamais en sa présence. L'évêque de Forli alla faire réparation à Jean de la Barrière, et mourut trois jours après accablé de honte et de douleur. Le pape, après que le procès eut été revu par lui et par plusieurs cardinaux, ordonna au cardinal Bellarmin d'aller prononcer la sentence d'absolution, avec ordre de retenir Jean de la Barrière à Rome. Il mourut dans cette ville, dans son monastère de Saint-Bernard, le 25 avril 1600, entre les bras du cardinal d'Ossat : il avoit alors 56 ans. La comtesse de Santa-Fiore, fondatrice de ce monastère, voulut qu'on lui fît des obsèques magnifiques : son cœur fut mis dans une boîte, et envoyé à l'abbaye de Feuillans ; et, en 1626, lorsqu'on transporta ses ossemens dans un sépulcre de marbre, au milieu de la même église de Saint-Bernard, on en donna la tête et les pieds à M. Sponde, évêque de Pamiers, pour les porter aussi aux Feuillans, où la tête est seulement restée, les pieds ayant été portés à Paris, dans le premier des deux monastères de son ordre.

Depuis cette époque l'abbaye de Feuillans est devenue chef-d'ordre : les religieux firent des établissemens considérables. Il en est sorti plusieurs hommes célèbres. Clément VIII commit les religieux Feuillans des monastères de Sainte-Pudentienne et de Saint-Bernard à Rome, pour jeter en moule les *Agnas Dei*, lorsque le pape en doit faire la bénédiction : et ce beau privilége leur a été conservé par Léon XI et Paul V, qui ont fait défenses à toutes personnes de s'ingérer dans cet ouvrage.

Depuis

Depuis l'époque de leur fondation, les Feuillans de la rue Saint-Honoré ont acquis d'immenses richesses : ils avoient un vaste terrain, avantageusement situé ; ils y ont fait élever de magnifiques bâtimens dont la location leur produisoit un revenu considérable.

Ce seroit ici le lieu de parler du costume des Feuillans ; mais j'aurai occasion de le décrire en parlant des vitraux du cloître.

PORTAIL DE LA MAISON.

Cette maison a sa porte d'entrée en face de la place de Vendôme, et a pour point de vue la statue équestre de Louis XIV. Le portail est décoré de quatre colonnes corinthiennes isolées, d'un entablement et d'un fronton : on voit sur cette porte un beau bas relief exécuté sur le dessein et le modèle donné par Jean Goujon ; il représente Jean de la Barrière qui, à la tête de ses religieux, montre à Henri III le plan du monastère qui s'élève sur le terrain qu'il lui a donné : on voit dans le fronton l'écu des armes de France et de Navarre.

Après avoir passé cette porte, on entre dans une belle cour qui conduit aux Tuileries, par un passage qui se prolonge le long de la maison. A côté est la porte d'entrée du couvent : cette porte est en face de celle que je viens de décrire : elle est en voussure avec des refans, et ornée d'un beau médaillon en relief qui représente saint Bernard.

A main gauche, dans la même cour, est l'église.

Elle fut commencée en 1601, au moyen des aumônes qu'on fit à ces religieux pendant le jubilé du commencement du dernier siècle. Le roi Henri IV en posa la première pierre, et ordonna que ce monastère jouît de tous les droits et prérogatives que possèdent les maisons religieuses qui sont de fondation royale. Ce bâtiment fut achevé en 1608, et François d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux et cardinal, en fit la dédicace la même année. Peu de temps après Marie de Médicis donna à cette église de fort beaux ornemens, et fit faire le retable du maître autel.

Le roi Henri IV se regardoit comme fondateur de ce monastère, conjointement avec son prédécesseur Henri III. Il leur donna l'abbaye du Val, pour que sa mense pût servir à leur entretien ; mais

les troubles de la ligue empêchèrent que la réunion de cette mense s'exécutât : elle n'eut lieu que sous le règne de Louis XIII en 1625 (4).

Ce couvent avoit d'abord été bâti à la hâte sous la conduite d'un religieux, qui fit les bâtimens vastes et commodes : mais il ne les plaça pas sur un même niveau. Les religieux ne voulurent point s'en rapporter à lui pour la construction du portail de leur église ; ils choisirent Mansard, le plus célèbre architecte du temps (5).

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

Malgré les libéralités de Henri III et de Henri IV, le portail restoit encore à faire : Louis XIII voulut bien entrer pour une somme considérable dans la dépense nécessaire, et l'entreprit. Il fut construit, et achevé en 1624, par Mansard.

Le portail est composé de deux ordres d'architecture, posés l'un sur l'autre. Le premier est l'ionique, et consiste en huit colonnes, au milieu desquelles est la porte de l'église : dans les autres colonnes sont deux figures de pierre, grossièrement sculptées par *Guillain*. Le second ordre est composé de quatre colonnes corinthiennes, au milieu desquelles est un grand vitrail : les angles sont enrichis de deux pyramides rustiques, qui sont absolument de l'invention de Mansard. Le tout est surmonté d'un attique accompagné, de deux statues de Guillain, et de quelques amortissemens. Ce morceau d'architecture a partagé les suffrages des connoisseurs. Selon les uns, on y remarque par-tout un goût excellent, et une manière vigoureuse : les colonnes en sont belles, bien mesurées et bien entendues : Les pilastres n'ont point cette diminution vicieuse que nos modernes veulent leur donner, malgré les exemples contraires qu'on remarque dans l'arc de Constantin, et dans quelques morceaux antiques : les pyramides même sont regardées comme un renchérissement que Mansard a ajouté à l'ordre corinthien. D'autres au contraire soutiennent que l'ordonnance générale en est peu régulière, et trop exhaussée pour la face de l'église. Ils trouvent que les pyramides sont trop

(4) Lobineau. Histoire de Paris, Tome II, page 1158.
(5) Sauval. Antiquités de Paris, Tome I, page 484.

Digitized by Google

PORTAIL DE L'EGLISE DES FEUILLANS.

Digitized by Google

courtes, trop massives, et qu'elles accompagnent d'autant plus mal ce portail, que l'ordre corinthien (5*) n'a jamais été uni avec le rustique.

Malgré les défauts qu'on lui reproche, on ne peut nier que l'ensemble de ce portail ne soit d'un bon effet.

LA NEF.

L'intérieur de l'église est propre et orné : la nef est décorée de douze chapelles ; six de chaque côté.

La première, en tournant de droite à gauche, n'a rien de remarquable. On y lit cet épitaphe.

Cy gist damoiselle Marie Foucault, en son vivant femme de Marc de Brion, escuyer, sieur de Guytrancourt, conseiller du roy et trésorier général de France en Berry, qui fut fille de noble homme Jehan Foucault Sr. de Rosay et de damoiselle Marie le Lièvre sa femme, ayant été le dict Sr. Foucault aussi trésorier général de France au dict pays de Berry, et auparavant conseiller et secrétaire du roi Henry III, et recevant ses commandemens en l'absence de Messieurs les secrétaires d'estat ; laquelle damoiselle Marie Foucault ayant durant le cours de sa vie, rendu témoignage en toutes ses actions de grande vertu, et principalement en la piété et dévotion, a voulu en laisser encore ici une particulière marque en ceste chapelle qu'elle a fait construire à l'honneur de Dieu et de sainte Geneviève, et en laquelle elle a eslu sa sépulture, qui se trouve la première faite en ceste église. Elle trespassa le XVe. jour de novembre M. VI. IX. qui estoit le XXIII de son aage.

Ses héritiers ont fait apposer ceste épitaphe à sa mémoire. Priez Dieu pour son ame.

La seconde chapelle renferme le tombeau de Claude de Laubespine.

Tombeau de Claude de Laubespine.

Claude de Laubespine étoit la femme de Médéric Barbezier, qui n'étoit pas maréchal de France, ainsi que l'a avancé le Maire dans

(5*) Un particulier examinoit attentivement le portail de cette église. C'est de l'ordre corinthien, lui dit quelqu'un. *J'aurois juré*, répondit-il, *que c'étoit de l'ordre de Saint-Bernard.*

son livre intitulé *Paris ancien et moderne*, mais grand maréchal des logis des bâtimens du roi, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, ainsi que l'indique l'épitaphe qui va suivre (6).

Elle mourut le 22 de juin l'an 1613, âgée de 63 ans. Si l'on en croit son épitaphe, elle étoit célèbre dans son siècle par cette antique pudeur qui la caractérisoit : c'étoit véritablement une femme forte ; et ce ne fut pas par vanité, mais uniquement dans l'espoir de la résurrection, qu'elle voulut que ses os et ceux de son époux eussent un tombeau commun. Théodoric Sevin, président au parlement, son parent et son ami, le leur fit élever comme on le voit par cette épitaphe.

CHRISTO

PRIMITIIS REDIVIVORUM PIISQUE MANIBUS.

Clariss. Claudiæ Laubespineæ veteris pudicitiæ suo seculo inlustri ac verè forti mulieri, quæ nullâ quidem vanitate, sed solâ spe resurrectionis futuræ hoc suis ossibus sepulcrum elegit, ubi et mariti cor dilectissimi D. D. Mederici Barbezierii Chemeraultii, utriusque ordinis, regii equitis torquati, majoris marechallis regiar. domor. apud Pictones civriacensis comitis IIIIor ante annos funerati, piâ quâdam amoris velut impotentiâ religiosè servatum unà condi voluit, ut eidem, tumuli quâdam societate comes individua jungeretur, cui thalami sanctitate per XXXIIIIor ann. dulciss. conjugii una uni singulariter adhæsisset : Theodoricus Sevinus inq. Parlam. præs. defuncta cognatione et necessitudine devinctus, piet. et hon. ergo mærens posuit.

Tu precare, viator, ut quam vitæ quietem ambo amárunt, æternùm fruantur.

Obiit IX cal. Iulii, anno salutis M. DC. XIII. ætatis LXIII.

Claude de Laubespine est représentée en marbre blanc, à genoux, les mains jointes devant un prie-dieu écussonné de ses armoiries, et qui supporte son livre : elle a une robe à manches étroites, un

(6) *Majoris regiarum domorum marechallis.*

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

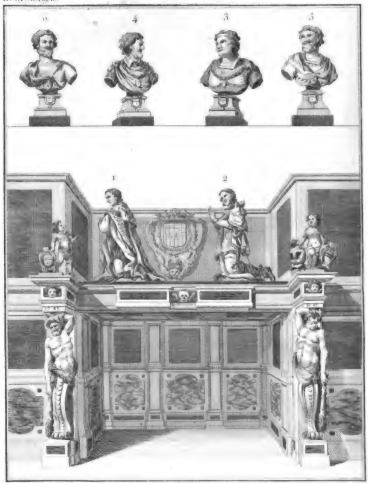

TOMBEAUX DE LA MAISON DE ROSTAING.

Digitized by Google

corps à baleines, et un rang de pierreries par devant. Elle porte une fraise selon le costume du temps. *Planche II, fig.* 1.

La petite toque dont elle est coiffée ressemble beaucoup à nos chapeaux à la provençale.

Tombeaux de la maison de Rostaing.

La troisième chapelle renferme les tombeaux de la maison de Rostaing : elle est superbement ornée de peinture et de dorure.

J'ai parlé, en traitant des Célestins (7), de la petite chapelle que Charles, marquis de Rostaing, y fit faire en 1592, en l'honneur de sa famille, originaire du Lyonnois, et répandue en Forès, en Languedoc et en Guienne.

Cette famille a toujours été vaine de sa noblesse : elle avoit offert aux pères Feuillans de faire reconstruire le maître autel, qui est en effet d'un mauvais goût, aux conditions d'y placer ses armoiries en soixante endroits. Leur piété les empêcha d'être les complices d'une vanité si peu chrétienne, et ils épargnèrent à la famille de Rostaing ce ridicule. Mais pour s'en dédommager, elle fit construire la petite chapelle que je décris, où est leur sépulture : on y voit plus de vingt écussons de ses armoiries et de ses alliances : ils y sont presque en aussi grand nombre que ceux du cardinal de Richelieu dans l'église de la Sorbonne.

Les tombeaux sont ce qu'il y a de plus remarquable dans cette chapelle. On voit dans le fond un entablement supporté par deux cariatides ; ce sont deux Hercules en gaine, tenant une massue : au-dessus de leur tête on lit la date de la construction de ce monument, 1645 : au-dessus de cette date est une tête de chérubin : on voit de chaque côté un génie militaire portant un casque et l'écusson. Le milieu de la plinthe offre une tête de mort entre les deux épitaphes.

Cet entablement porte deux statues de marbre blanc, à genoux sur un oreiller, et les mains jointes.

La première est celle de Tristan de Rostaing : *Planche III*, N°. 1. au-dessous on lit sur une pierre noire.

---

(7) Article des Célestins, page 119.

Ci-dessus est la représentation de haut et puissant seigneur Messire TRISTAN DE ROSTAING, *chevalier des ordres du roi, décédé le 7 mars* 1691, *âgé de* 78 *ans.*

Tristan de Rostaing, chevalier des ordres du roi, seigneur de Thieux et de Vaulx-Apenil, baron de Bron, de la Guerche, de Villemomble, etc. capitaine de cinquante hommes d'armes, grand maître et général réformateur des eaux et forêts de France, prit naissance à Sury-le-Comtal en Forès, le 15 janvier 1513. Il fut le premier auteur de l'élévation de sa maison. Son père lui légua une somme pour être entretenu honorablement à la cour par son frère aîné : il fut élevé page du connétable de Montmorency, qui le donna ensuite à Charles de France, duc d'Orléans, troisième fils du roi François I, dont il gagna les bonnes grâces. Ce prince le fit maître de sa garde-robe en 1539, et premier gentilhomme de sa chambre. Il lui procura aussi la lieutenance de roi des provinces de Bourbonnois et de la haute et basse Marche. Tristan de Rostaing suivit son maître à la conquête de la meilleure partie du Luxembourg, et se montra si bien en toutes les occasions, qu'il fut l'un de ses plus intimes et particuliers favoris. Après la mort de son maître, arrivée en 1545, il se retira en Forès, dont il étoit originaire, et où il avoit acquis du roi, dès le mois de septembre 1543, la châtellenie de Sury-le-Comtal ; mais il revint bientôt après à la cour. Le roi Henri II, étant encore dauphin, le prit à son service et le fit gentilhomme de sa chambre. Il fut continué dans cet état par les rois François II et Charles IX.

L'auteur de l'Histoire généalogique de France prétend que Tristan de Rostaing ne dut son élévation qu'à son mérite et à sa vertu : il falloit cependant qu'il sût flatter la foiblesse et même les vices des grands puisqu'il plut à Catherine de Médicis ; et l'on sait par quels affreux services il falloit gagner la honteuse faveur qu'on obtenoit auprès d'elle.

Cette princesse, devenue toute-puissante sous les règnes des rois ses enfans, fit de Tristan de Rostaing un de ses principaux confidens, et choisit Françoise Robertet sa femme, pour l'une de ses dames d'honneur. Il eut grande part à la négociation de la paix qui se traitoit devant le siége d'Orléans, où la reine l'avoit envoyé pour

en conférer avec le duc de Guise, peu de jours avant la blessure de ce duc, qui arriva en sa présence le 19 février 1562. Il continua de rendre à la reine ses services ; elle le fit pourvoir de la charge de grand maître et général réformateur des eaux et forêts de France, par lettres données à Fontainebleau le 3 mars 1563. Il fut chambellan des rois ses enfans, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, lieutenant général au gouvernement de l'île de France, capitaine et surintendant des bâtimens et châteaux de Fontainebleau le 14 septembre 1570, et de Melun, où il soutint deux siéges en 1588 et 1589. Le roi Henri III ajouta à ces bienfaits le collier de ses ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit en 1582. Enfin, chargé d'années, d'honneurs et de biens, il mourut au château d'Aunoi, près de Provins, le 7 mars 1591, âgé de 78 ans (8).

Tristan de Rostaing est dans le grand habit de l'ordre avec le manteau. Ce tombeau n'est que son cénotaphe ; il a été enterré dans l'église de Vaulx-Apenil, près de Melun.

Charles son fils, représenté par l'autre statue N°. 2, a été véritablement enterré dans cet endroit. Au-dessous on lit :

Ci dessus est la représentation de haut et puissant seigneur Messire CHARLES DE ROSTAING, *décédé le 4 janvier* 1660.

Charles, marquis de Rostaing, conseiller du roi, seigneur d'Onzain et de Bury en Blaisois, qu'il fit ériger en comté sous le nom de Rostaing en 1642 ; seigneur de Champfreau, de Fontaines et de Varennes en Anjou, de Vaulx-Apenil-lez-Melun et de Thieux près Dampmartin, né le 22 septembre 1573, fut tenu sur les fonts par le roi Charles IX, et fut chef du conseil de Charles de Bourbon, comte de Soissons. Il avoit été nommé chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1619.

Il est représenté en habit militaire. On voit aussi dans cette chapelle quatre colonnes de brèche noire, dont les chapiteaux sont dorés : chacune de ces colonnes porte un buste de marbre blanc.

N°. 3. Gaston de Rostaing, qu'on dit avoir été gentilhomme de Jean, duc de Bourbon, et capitaine de Lavien en Forès, pouvoit

(8) Histoire généalogique de France, Tome VIII, page 940.

être fils ou frère d'Étienne de Rostaing, écuyer, seigneur de la Maisonfort et de la Roche, près Sury-le-Comtal, qui vendit le premier mai 1435, à Isabelle de Harcourt, dame de Villars et de Roussillon, certains cens et droit seigneuriaux qu'il avoit en la terre de Roussillon, et qui fut présent le 19 août 1491 à une procuration que cette dame passa pour plaider.

Il épousa Jeanne du Saix, fille de Louis du Saix, seigneur d'Ampuis près Lavien, et de Champlong en Rouannois, le 2 janvier 1453. Il en eut Antoine de Rostaing.

N°. 4. Antoine de Rostaing, seigneur de Vauchette et d'Arbuissons, paroisse de Blacé en Beaujolois. Il fut institué capitaine châtelain de Sury-le-Comtal, en survivance et en considération des services de son père Jean de Rostaing, les 19 juillet 1515 et 15 janvier 1522, avec pension. Son père l'institua son héritier universel par son testament de l'année 1528, et il hérita avec Tristan son frère, en 1532, de la rente de cinq cents livres que Marie de Rostaing sa tante prenoit sur l'épargne. Il étoit valet de chambre du roi en 1533, lorsqu'il fut envoyé en diligence, le 13 mai, partant de Sevilly en Bourbonnois, en Angleterre, *porter lettre de créance au roi d'Angleterre*, comme il est dit au compte de l'épargne de cette année. Il fut depuis maître d'hôtel de Charles de France, duc d'Orléans en 1543. Il fut employé en cette qualité dans les états de la maison de ce prince (9).

N°. 5. Jean de Rostaing, fils d'Antoine de Rostaing, gentilhomme du duc de Bourbon, est peut-être celui qui est employé dans les comptes du trésor des années 1480, 1490 et 1492, comme gentilhomme de la maison du roi, au lieu de Bernard de Lavau son oncle. Pierre, duc de Bourbon, l'institua capitaine châtelain de Saint-Germain de Laval en Forez, le 8 janvier 1498, et ensuite de Sury-le-Comtal. Le duc Charles de Bourbon, connétable de France, lui accorda une pension le 13 juillet 1523, en considération de ses services et de ceux de François de Rostaing son frère, huissier de la chambre du roi. Il fit son testament à Sury-le-Comtal en 1528 (10).

(9) Histoire généalogique de France, Tome VIII, page 942.
(10) *Idem*, page 941.

N°. 6.

N°. 6. Louis Henri, marquis de Rostaing, fils de Charles de Rostaing, né le 13 septembre 1612, mourut sans alliance le 16 avril 1679.

Chacune de ces figures a le costume antique; mais celles d'Antoine et de Gaston portent le collier de l'ordre, et le bord de chacun de ces bustes est orné d'un écusson.

Vis-à-vis de l'autel de cette chapelle on remarque une colonne de *marbre portor*, *Planche IV*, *fig.* 1. accompagnée de deux vierges qui éteignent leur flambeau. Cette colonne est surmontée d'un chapiteau que la manie de la famille de Rostaing pour les écussons a rendu extrêmement ridicule. Deux génies, assis sur le bord de ce chapiteau de manière qu'on croiroit qu'il vont tomber, et le coude appuyé sur une tête de mort, ce qui n'est pas une idée très-ingénieuse, posent les pieds sur un écusson. Ce chapiteau est d'une forme aussi lourde que désagréable.

Entre ces deux génies s'élève une urne qui renferme le cœur d'Anne Hurault, fille du chancelier de Cheverny, et femme de Charles, comte de Rostaing, morte à Paris le 16 d'avril de l'an 1635, âgée de 52 ans.

Au milieu du socle de cette colonne est une table de marbre noir sur laquelle on lit.

VOYEZ PASSANS

Qu'il y a dans cette chapelle le corps de Messire Charles, marquis et comte de Rostaing, fils de Messire Tristan, marquis de Rostaing, représentés cy-devant; et au-dessus de cette colonne est le cœur de dame Anne Hurault, épouse du dit Charles, et fille de Messire Philippe Hurault, comte de Cheverny, chancelier de France, de laquelle le corps est en l'église de Vaux-à-Penil près de Melun, et le cœur du dit seigneur son espoux en son église de Thieux près Dampmartin, lesquels d'un commun consentement ont estably leurs sépultures ainsy, et le dit Charles marquis et comte de Rostaing a fondé une messe basse pour estre dite tous les jours à dix heures du matin en cette chapelle, et prié les 7e de mars, 16e apvril, 10e novembre et à pareil jour qu'il sera décédé, qu'il y sera a chacun des quels jours trois messes basses de requiem avec la représentation et cierges allumez à dix heures du matin tous les ans à perpétuité,

moyennant la quantité de dix-huit septiers de bled froment, mesure de Paris, et rendus dans ce couvent, à prendre sur le revenu du dit Thieux, suivant le contrat de fondation et d'acceptation faictes par les dits sieurs religieux Feuillans, passez par devant Pierre de Beaufort, notaire au chastelet de Paris, les 18e mars 1645 et 12e febvrier 1646, contenant encore le dit contract une autre fondation de deux messes la semeyne, et de deux services complets tous les ans, pour être célébrez a perpétuité dans l'église du dit Vaux, par les pères Recollets ou Carmes du dit Melun, moyennant huict autres septiers doubles mesure de Melun, a prendre sur le revenu dudit Vaux.

La dite dame Anne Hurault décéda à Paris le 16e apvril 1635, aagée de 58 ans, et le dit seigneur son espoux décédé le

PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Ce monument est placé dans une niche qui n'est pas d'un très-bon goût.

A côté de ce monument on lit sur une grande table noire l'inscription suivante, qui nous apprend que ces tombeaux ont été élevés par Charles, marquis de Rostaing, pour lui, son épouse et Tristan son père.

Carolus Marcho Rostigensis Tristani march. Rostig. et Franciscæ Robertellæ fil. Eques auratus, centum cataphractorum regiæ militiæ præfectus, primariæ nobilitatis vir et antiq. Rostigensium genere, à Franconiâ Germaniæ oriundus, summarum actionum laude clariss. quorum fama, tùm ob res in hôc regno præclarè gestas, cùm ob varias affinitates, quas in Bearnensi provinciâ cum Foxianâ, in Aquitanensi cum Armeniacâ et San-Caumontanâ, in Forestensi cum Miolanâ et Ursinâ clariss. familiis nuptiarum sanctitate contraxerunt, æternam gloriam sibi peperere; conditionis humanæ benè memor, hôc in sacello suis sumptibus extructo, monumentum posuit sibi, posuit et conjugi charissimæ Annæ Huraltiæ, lectissimæ et raræ virtutis fœminæ, Philippi Huralti, equitis torquati, comitis chivernensis, in Carnotensi Blezensi et Londunensi provinciis regnantibus Henrico III et Henrico IV, proregis et Franciæ cancellarii castissimæ filiæ, quæ ut prole felix extitit, ita maritorum nomen ab oblivione vindicavit: nam Gilberto Trimultiano torquatæ militiæ equiti fortissimo, magno Pictonum seneschallo Marchinoni Roianensi, cui primo nupserat liberos, quinque peperit. Carolo verò Rostigensi totidem

Digitized by Google

huc usque eâque fœcunditate effecit, ut Trimultiana domus et Rostigensis arctissimo fraternitatis vinculo conjunctæ ad immortales amicitias retinendas summâ consensione conspirant. Vixit cum utroque viro sine querelâ, testes illius lacrymæ cum priore sepultæ, cum posteriore testes et amicæ eâdem in urnâ commixti cineres cordium, sub quibus frigidâ vel in morte conjugalis amoris ignes æternùm hinc spirant regnante christianis. et invictiss. Galliarum et Nav. rege Ludovico Justo decimo tertio 1619.

Plus bas, sur la même table on lit encore :

Et depuis la dite année 1619, *la dite dame Anne Hurault, marquise de Rostaing, est décédée à Paris le lundi* 16 *apvril* 1635, *et a laissé six enfans; sçavoir, trois de feu M. le marquis de Royan son premier mari, nommés Philippes de la Tremouille, aussi marquis de Royan, Catherine de la Tremouille, abbesse de Ste Croix de Poictiers, et Marie de la Tremouille, abbesse de l'abbaye de Jovare près Meaux, et les trois autres du dit seigneur Charles, marquis et comte de Rostaing son second mary, savoir; Louis Henry, comte de Rostaing; Marguerite Renée de Rostaing, mariée depuis le décès de sa mère avec Messire Henry de Beaumanoir, marquis de Lavardin; et François de Rostaing. Le corps de la quelle défuncte dame marquise de Rostaing a esté inhumé en la sépulture de Messieurs les Rostaings, en l'église de leur terre de Vaulx Apenil près Melun, en la quelle église et aussi en ceste chapelle en la quelle le dit seigneur marquis de Rostaing a ordonné son corps estre inhumé et encore en l'église de sa terre et seigneurie de Thyeux où il veut son cœur être porté. Il a fait plusieurs fondations tant à l'intention de ses prédécesseurs qu'à l'intention de la dite dame son épouse et de soy même, particulièrement mentionnées en ses épitaphes posés à côté de celui cy, et en l'épitaphe qu'il a fait poser pour son cœur en la dite église de Thyeux.*

Après cette chapelle on voit la chaire : elle est très-simple, de bois sculpté. On y a représenté les quatre évangélistes.

Les trois autres chapelles sont également peintes et dorées, mais du reste elles n'ont rien de remarquable : une d'entre elles appartenoit à M. de Beringhem, premier écuyer du roi. C'est dans cette chapelle qu'a été enterré le maréchal d'Uxelles, mort à Paris le 10 d'avril 1730, à 79 ans, sans avoir été marié. Il avoit été ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au congrès d'Utrecht,

ministre du conseil, et président du conseil des affaires étrangères.

Il s'appeloit Nicolas Châlon de Blé, marquis d'Uxelles. Il avoit d'abord embrassé l'état ecclésiastique, mais son frère aîné étant mort en 1669, il embrassa le métier des armes; et se distingua sur-tout dans Mayence, dont il soutint le siége pendant cinquante-six jours, et qu'il ne rendit que par ordre du roi. Il fit respecter la France dans les négociations et par les armes. Il avoit été fait maréchal de France en 1703. Il entra en 1718 au conseil de régence: il n'ouvrit que de bons avis, qui ne furent pas tous suivis.

Le maréchal d'Uxelles, dit M. de Voltaire (11), étoit froid, taciturne, d'un esprit plus élevé que hardi. L'abbé de Saint-Pierre le peint comme un homme de plaisirs, et un fin courtisan.

J'ai dit que le marquis d'Uxelles s'étoit illustré à Mayence. Ses dispositions étoient si bien entendues, que la garnison, quoique fort occupée, ne fatiguoit pas beaucoup. Il fit sur l'ennemi vingt et une sorties, et leur tua plus de cinq mille hommes: il fit même quelquefois deux sorties en plein jour: enfin il fallut se rendre faute de poudre au bout de six semaines. Cette défense, dit encore Voltaire (12), mérite place dans l'histoire, et par elle-même et par la manière dont elle fut reçue du public. Paris, cette ville immense, remplie d'un peuple alors oisif, regarda d'Uxelles comme un homme sans esprit et sans jugement. Ce général, à qui tous les bons officiers devoient de justes éloges, étant au retour de la campagne à la comédie, sur le théâtre, reçut des huées du public, on lui cria *Mayence*, et il fut obligé de se retirer.

La septième chapelle est celle qui appartient à MM. Pelletier.

La huitième a appartenu à MM. de Vendôme. On y voit une statue de la Vierge, qui est de Jacques Sarrazin, sculpteur célèbre. On a peint sur les panneaux diverses circonstances de la vie de la mère du Sauveur.

Dans la neuvième est le tombeau de Guillaume de Montholon.

---

(11) Siècle de Louis XIV, Tome I, page 45.

(12) *Idem*, Tome II, page 421.

Digitized by Google

Tombeau de Guillaume de Montholon.

La famille de Montholon est très-ancienne dans la robe : elle tire son nom du bourg de Montholon, près d'Autun en Bourgogne.

L'épitaphe de Guillaume nous apprend qu'il fut envoyé extraordinaire en Suisse pour la restitution du pays de Vaux, et qu'il réussit dans sa mission. Il est mort le 2 de mai 1722, à 53 ans.

Son tombeau est figuré *Planche II*, *fig.* 2, il est de marbre noir. Au milieu d'un cercle de même marbre, avec des onglets en marbre blanc, on voit le buste de Guillaume de Montholon, avec une barbe pointue et des moustaches, quoique ce ne fût pas le costume du temps : ce médaillon est porté sur un cénotaphe : aux deux côtés sont deux figures de marbre blanc, dont une tient un calice et représente la religion ; l'autre montre à un serpent ses traits hideux dans un miroir, c'est la vérité : au bas du cénotaphe est une table de marbre noir, sur laquelle on lit ce qui suit.

D. O. M.

ET ÆTERNÆ MEMORIÆ.

Guillelmi de Montholon regis à secretioribus consiliis statûs et censûs, qui gestis lugdunensi et pictaviensi præfecturis, apud Helvetios Rhætiosque pro restituendâ valle legatus extra ordinem missus, labore suo et curis felicem negotio originem et felicia incrementa dedit, sibi mortem suis infelicem, anno Domini 1722 *die secundâ mensis Maii, ætatis verò* 53.

Dans la chapelle suivante, en face de l'autel, on voit le tombeau de Louis de Marillac.

Tombeau de Louis de Marillac.

Louis de Marillac, fils de Guillaume de Marillac, naquit posthume l'an 1373.

Son père avoit été maître des comptes, puis contrôleur général des finances. Louis son fils avoit le corps très-vigoureux, l'esprit assez fin : il acquit une grande adresse aux exercices. Il s'étoit attaché au marquis de Cœuvre, qui eut beaucoup de peine à lui sauver la

Digitized by Google

vie, malgré la faveur dont il jouissoit auprès de la duchesse de Beaufort, après le meurtre de Caboche, que Marillac avoit tué pour un sujet assez léger.

Le marquis de Cœuvre étoit l'amant aimé de la duchesse de Beaufort. Après avoir rendu à Marillac un service aussi important, il crut se l'être attaché pour la vie, et pouvoir en faire son confident ; mais il eut bientôt lieu de se repentir d'avoir mal placé son amitié, et rompit tout commerce avec lui.

Marillac, beau et adroit, plut facilement aux femmes de la cour, et trouva le moyen de s'y soutenir : il ne manquoit point d'occasion de montrer sa belle taille, de faire paroître son adresse, et sur-tout de se rendre agréable au roi Henri IV, qui pourtant le traita toujours comme un homme que la naissance ne pouvoit approcher de lui : un jour qu'il soupoit chez Zamet, il le fit sortir de la table.

Son père ne lui avoit presque rien laissé : plus favorisé de l'amour que de la fortune, il se dédommagea de ces désagrémens par les plaisirs de la galanterie, dont il savoit aussi tirer un parti utile : il plut à une des filles de la reine, et il l'épousa (13).

Cette fille étoit de la maison de Médicis : elle étoit pauvre, médiocrement belle. Marillac sentit bien tout le parti qu'il pouvoit tirer de cette alliance ; il n'eut pas de peine à persuader à Catherine de Médicis (c'étoit le nom de cette fille de la reine) d'unir, non ce qu'ils possédoient, mais leurs espérances : le mariage se fit le 20 décembre 1607.

Marillac continua à se montrer assidu aux courses de bagues, dont il remportoit souvent le prix. La reine, que cette alliance intéressoit à le mettre à l'abri du besoin, lui donna une charge dans la compagnie du duc d'Orléans : elle augmenta ses appointemens, et désira que le marquis d'Ancre l'employât. Celui-ci, devenu maréchal, reçut de Marillac quelques leçons du métier de la guerre : il lui fit espérer une belle récompense, mais sa mort et l'éloignement de la reine firent évanouir les espérances de Marillac.

Fécond en ressources, et aidé de sa femme intrigante comme

(13) Bayle, au mot *Marillac*.

Digitized by Google

Digitized by Google

une italienne, il résolut de s'attacher aux hommes qui pouvoient le plus contribuer à son avancement. Il suivit d'abord ceux qui tenoient le timon des affaires; mais voyant qu'il n'étoit pas agréable au roi, dont il connoissoit la foiblesse, il revint vers Marie de Médicis, en lui faisant beaucoup valoir qu'il avoit été banni pour ses intérêts. Elle ne l'accueillit pas d'abord; mais enfin il rentra en grâce, et revint à la cour quand elle se réconcilia avec le roi son fils.

Elle le fit nommer maréchal de camp au Pont de Cé : cette charge lui fut confirmée par le roi.

Les espérances de Marillac augmentèrent en 1624, lorsque son frère fut pourvu de la charge de surintendant des finances, et que le cardinal de Richelieu, auprès de qui il avoit quelque accès, entra dans les affaires.

Marillac, envoyé en Champagne auprès du duc d'Angoulême, fut chargé de pourvoir aux vivres de l'armée : ce fut alors qu'on commença à l'accuser d'infidélité. Il fit ensuite travailler à la citadelle de Verdun, dont il avoit été fait gouverneur, et les inculpations devinrent plus graves.

Il servit au siége de la Rochelle en 1627. Ce fut à cette époque et sous les murs de cette ville que commencèrent les cabales contre le cardinal de Richelieu; et Marillac, qui devoit à ce ministre quelque reconnoissance, entra ouvertement dans le parti de la reine mère, qu'il croyoit devoir triompher. La faction de la reine vouloit faire Marillac maréchal de France, et ce fut encore le cardinal qui obtint pour lui cette faveur du roi.

Les deux frères Marillac, l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux, qui lui devoient leur fortune, se flattèrent cependant, unis à Mirabel, l'ambassadeur espagnol, et aux deux reines, de le perdre, et de succéder à son crédit. La reine mère ôta une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu'elle avoit été forcée de lui rendre; emploi qui, dans l'esprit du ministre, étoit au-dessous de sa fortune et de sa fierté, mais que, par une autre fierté, il ne vouloit pas perdre. Jamais les intrigues de l'Europe n'avoient rendu ce ministre si nécessaire; cependant le roi l'abandonna par foiblesse et par jalousie de sa supériorité : il promet sa

disgrace aux prières et aux larmes de sa mère. Le cardinal entre par une fausse porte dans la chambre où l'on concluoit sa ruine : le roi sort sans lui parler, il se croit perdu, et prépare sa retraite au Havre-de-Grâce, comme il l'avoit déjà préparée pour Avignon quelques mois auparavant.

Marillac étoit alors l'ennemi déclaré du cardinal. Le roi lui donna le même jour pouvoir de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Le cardinal presse son départ ; ses mulets avoient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues sans passer par aucune ville, précautions prises contre la haine publique : ses amis lui conseillent enfin de tenter un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles. Il avoit sacrifié son ministre par foiblesse, il se remet par foiblesse entre ses mains, et il lui abandonne ceux qui l'avoient perdu. Cette journée du 11 novembre 1630 est encore appelée la *journée des dupes :* ce fut celle du pouvoir absolu du cardinal.

Le lendemain le garde des sceaux est arrêté et conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur le jour même. Le cardinal dépêcha un huissier du cabinet aux maréchaux de la Force et de Schomberg, pour faire arrêter le maréchal au milieu de l'armée qu'il alloit commander seul.

Marillac se croyoit sûr de la perte de son ennemi : il y avoit à peine une heure qu'il avoit reçu la nouvelle de sa disgrace, et il se voit prisonnier lui-même au moment où il se croit maître de l'état avec son frère.

Le cardinal, indigné justement contre la conduite de Marillac, mais qui ne connoissoit pas de bornes dans ses vengeances, résolut de le faire mourir ignominieusement par la main du bourreau : les exactions qu'on l'accusoit d'avoir commises dans les vivres et dans la construction de la citadelle de Verdun lui en fournirent le prétexte. Son ingratitude ne lui étoit que personnelle ; il ne pouvoit l'accuser de trahison, il lui imputa d'être concussionnaire. Le procès dura deux années, et son issue fit voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, et colorée des apparences de la justice.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé, droit qu'on avoit

avoit déjà violé tant de fois ; ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espéroit de la sévérité : ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé seroit reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt ; il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptoit les plus violens ennemis de *Marillac*, et sur-tout ce *Paul Hay du Chastelet*, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avoit méprisé davantage les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruelle, dans sa propre maison de campagne.

Il étoit expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière ; mais il n'y avoit point de lois pour la vengeance et pour l'autorité. Celles de l'église ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'état : le nouveau garde des sceaux, *Châteauneuf*, qui venoit de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal ; et quoiqu'il fût sous-diacre et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel : le cardinal fit venir une dispense de Rome, qui lui permettoit de juger à mort. Ainsi un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, et il tient ce glaive en France de la main d'une autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend souvent de la volonté des hommes puissans. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement, quelques anciens profits illicites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques dans la construction de la citadelle de Verdun : *Chose étrange*, disoit-il à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice ; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux.*

Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à la mort sous le même roi qui avoit donné des récompenses à trente sujets rebelles (14).

Les parens et les amis du maréchal furent se jeter aux pieds du

(14) Voltaire. Histoire générale, Tome IV, page 95—105.

roi pour demander sa grâce, mais le cardinal, importuné de leur présence, les fit retirer.

Le procès de Marillac et celui de l'amiral Chabot (15) ont beaucoup de ressemblance; tous deux ont été illégalement jugés par une commission: mais la pusillanimité de ce dernier lui sauva la vie.

Marillac au contraire honora ses derniers momens par sa fermeté: élevé au degré d'illustration où il étoit parvenu, il avoit fini par se persuader qu'il le devoit à sa naissance. Lorsque le greffier de la commission lui lut son arrêt, et qu'il en fut à ces mots, *crime de péculat, concussions, exactions.* — *Cela est faux*, s'écria Marillac, *un homme de ma qualité accusé de péculat!* Il auroit dû dire, *un homme de ma probité:* mais les grands croyoient alors que l'une tenoit lieu de l'autre.

On avoit exprimé dans le même arrêt qu'on leveroit cent mille livres sur ses biens pour les employer à la restitution de ce qu'il avoit extorqué. *Mon bien ne les vaut pas*, dit-il, *on aura de la peine à les trouver.*

L'exécution du maréchal attira un grand concours de monde de tous les états et de tous les rangs: toutes les croisées furent louées; des petits maîtres de cour et des femmes nerveuses et à vapeurs payèrent huit louis le plaisir de voir tomber sa tête. Marillac montra de la constance et du courage. Quand le bourreau lui eut lié les mains, le chevalier du guet, qui l'accompagnoit à l'échafaud, lui dit: *J'ai très-grand regret, Monsieur, de vous voir en cet état.* — *Ayez en regret pour le roi, et non pour moi*, répondit le maréchal.

Il eut la tête tranchée à la place de Grève à Paris, le 10 mai 1632. Moréri (16) prétend que plusieurs de ses amis lui avoient offert de le tirer de prison, et qu'il avoit refusé, parce qu'il se reposoit sur son innocence; mais le fait ne paroît pas véritable. On assure aussi que quelque temps après le cardinal railla les magistrats qui l'avoient condamné; ce qui est encore moins vraisemblable.

Le jugement fut cassé après la mort du cardinal: mais il paroît

---

(15) Article des Célestins, page 56.

(16) Moréri. Dictionnaire au mot *Marillac.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2.

Digitized by Google

comme le pense Bayle, que ce fut pour cause d'illégalité et de nullité; le parlement étant très-aise de donner ce déplaisir à la commission qui l'avoit porté. Marillac ne fut pas pour cela absous des crimes dont il s'étoit rendu coupable, mais dont il avoit été trop sévèrement et illégalement puni.

L'histoire circonstanciée de son jugement et de son exécution se trouve dans le Journal du cardinal de Richelieu, ou dans son Histoire par le Clerc, édition de 1753, 5 volumes in-12.

Son corps fut déposé aux Feuillans, auprès de celui de son épouse, et il reposent sous le même tombeau. *Planche IV, fig.* 2.

Dans le milieu d'un encadrement s'élève une pyramide de marbre blanc, devant laquelle est une Minerve casquée qui tient le médaillon de Louis de Marillac : au bas sont des drapeaux, des casques et le bâton de maréchal, et derrière un palmier. Cette figure et ces ornemens sont de bronze doré.

Ce monument est terminé par une espèce de cul de lampe qui porte l'écusson du maréchal : au-dessus est une table de marbre noir sur laquelle on lit cette épitaphe.

HIC JACET

LUDOVICUS DE MARILLAC,

Franciæ marescallus,
Et regiorum ordinum eques ordinatus,
Splendore generis, fortitudine gestorum,
et virtutis necquicquam integræ,
sorte funestâ clarus.
OBIIT ANNO R. S. M. C. XXXII.
Jacet unà cum conjuge
CATHARINA DE MEDICIS
ejus uxor,
quæ, miserè ab illo divulsa
et unicè pro illo sollicita,
Paucis ante viri supremum diem
mensibus vivere desiit.
Viator,

Forti viro et piæ fœminæ
facilem apprecare summum
judicem Deum.

Catherine de Médicis, épouse du maréchal de Marillac, étoit fille de Côme de Médicis, et de Diane, comtesse de Bardi. Elle mourut pendant le procès de son mari. Voici ce qu'en disoit le maréchal à ses juges. Il leur représenta » les devoirs (17) où feue la dame maré-» challe s'étoit mise pour avoir accez au prez du roy par le moyen » et la permission de monsieur le cardinal de Richelieu : et il ajouta » qu'elle avoit été inhumainement rebutée, exilée et pirement traitée » qu'en pleine barbarie, puisqu'elle avoit esté contraincte de se retirer » en un village, dans une maison empruntée, où elle étoit morte » de déplaisir et presque sans secours (18). »

L'épitaphe nous apprend qu'elle mourut quelques mois avant son mari. Ils ne laissèrent point d'enfans.

Dans la dernière chapelle on voit plusieurs peintures de Simon Vouet. Le Saint-Michel qui précipite le diable dans le fond des enfers, est regardé comme le chef-d'œuvre de ce peintre.

En face de l'autel on remarque un tableau mal peint, mais dont l'idée est singulière. Sur le premier plan sont deux anges, l'un vêtu d'un manteau royal semé de fleurs de lis, l'autre tenant une flamme à la main. Dans un arrière-plan on voit un autre ange qui joue parfaitement du violoncelle.

Sur le jambage entre les deux dernières chapelles est le tombeau de Henri de Lorraine, comte de Harcourt, et d'Alphonse de Lorraine son fils.

Tombeau de Henri de Lorraine.

Henri de Lorraine, comte de Harcourt, d'Armagnac et de Brionne, vicomte de Marsan, étoit le second fils de Charles de Lorraine,

(17) Les dettes qu'elle avoit contractées.

(18) Relation véritable de ce qui s'est passé au procès du maréchal de Marillac, pages 8 et 9.

premier du nom, duc d'Elbœuf, et de Marguerite Chabot de Pagny. Il naquit le 20 mars 1601 (19).

Ce Henri de Harcourt donna des preuves non équivoques de son courage, lorsqu'il se battit en duel à l'âge de dix-huit ans avec M. de Bouteville, regardé comme l'homme le plus brave et le plus adroit qu'il y eût alors pour ces sortes de combats. M. de Bouteville, qui avoit eu une querelle avec M. d'Elbœuf, l'avoit fait appeler. Cette provocation ayant fait du bruit, le roi fit arrêter M. d'Elbœuf. Le jeune comte de Harcourt embrassa la querelle pour son frère : le combat fut âpre et vigoureux de part et d'autre; ils se joignirent corps à corps, et furent enfin séparés par le second du comte de Harcourt, qui avoit désarmé son homme.

Perrault, qui raconte cette histoire (20), dit que les sages défenses qui ont aboli le duel, et guéri la France de cette maladie, n'étoit pas encore faites. S'il revenoit parmi nous, il verroit combien elles ont été inutiles!

Le jeune comte de Harcourt ambitionna une gloire plus véritable.

Après s'être distingué à la bataille de Prague en 1620, il servit en qualité de volontaire dans les guerres contre les protestans en 1633. Louis XIV lui donna le collier de l'ordre, et il le mérita par ses services.

Il reprit en 1637 sur les Espagnols les îles de Lérins, dont ils s'étoient rendus maîtres depuis deux ans. Cette victoire navale fut suivie d'autres succès sur terre.

Un de ses plus éclatans fut celui qu'il obtint dans la journée de Quiers. Il n'avoit que huit mille hommes, et il battit vingt mille Espagnols. Léganez qui les commandoit demanda un échange des prisonniers, et lui fit dire que *s'il étoit roi de France il lui feroit couper la tête, pour avoir hasardé une bataille contre une armée plus forte que la sienne.* — *Si j'étois roi d'Espagne*, répondit Harcourt, *le marquis de Léganez perdroit la tête, pour avoir cédé la victoire à une armée plus foible que la sienne.*

Ce fut sur-tout pendant le siége de Turin que Harcourt montra la

(19) Histoire généalogique de France, Tome III, page 499.

(20) Vies des hommes illustres, Tome II, page 23.

fermeté de sa résolution, et qu'il déploya l'énergie de son courage. Il répondoit à ceux qui lui parloient de trève : « Quand mes chevaux » auront mangé toute l'herbe qui croît autour de Turin, et mes » soldats tous les chevaux, je leverai le siége. » Il ne prenoit que la nourriture du soldat ; et ses domestiques lui ayant procuré quelques tonneaux de vin, il les partagea aux malades et aux blessés. Enfin il força la ville à capituler.

Le roi récompensa ses services en 1642 par le gouvernement de la Guienne. Il lui donna encore en 1643 la charge de grand écuyer. Harcourt fut envoyé en ambassade en Angleterre, puis fait vice-roi de Catalogne, où il remporta plusieurs avantages sur les Espagnols. Il rendit encore d'importans services dans les Pays-Bas et dans la Guienne ; enfin dans sa vieillesse il se retira dans l'Anjou, dont il avoit obtenu le gouvernement. Il mourut subitement dans l'abbaye de Royaumont, le 25 juillet 1666, à 65 ans.

Après avoir exposé la vie politique et militaire du maréchal de Harcourt, rien ne peut faire mieux connoître son caractère et sa vie privée que son portrait tracé par Saint-Simon (21).

« Harcourt étoit, dit-il, un beau et vaste génie d'homme, un » esprit charmant ; mais une ambition sans bornes, une avarice » sordide, et quand il pouvoit prendre le montant, une hauteur, » un mépris des autres, une domination insupportable ; tous les » dehors de la vertu, tous les langages ; mais au dedans rien ne lui » coûtoit pour arriver à ses enfans, toutefois plus honnêtement » corrompu qu'Uxelles et même que Tallart et Cossé. Le plus » adroit de tous les hommes, en ménagemens et en souterrains, et à » se concilier l'estime et le vœu publics sous une écorce d'indiffé- » rence, de simplicité, d'amour de sa compagne et des soins domes- » tiques, et de faire peu ou point de cas de tout le reste. Il étoit » assez supérieur à lui-même, pour sentir ce qui lui manquoit du » côté de la guerre ; quoiqu'il en eût des parties, mais pour les » grandes, il n'y atteignit pas. Aucun seigneur n'eut le monde et la » cour aussi généralement pour lui ; aucun n'étoit plus tourné à y

(21) Supplément, Tome IV, page 20.

» faire le premier personnage, peu ou point de plus capable pour » le soutenir. Avec cela beaucoup de hauteur et d'avarice, qu'il » avoit même portée au point d'avoir avancé son dîné à onze heures » du matin, pour en mieux bannir la compagnie. Il mêloit avec » grâce un air de guerre à un air de cour, d'une façon tout-à-fait » noble et naturelle. Il étoit gros, point grand, et d'une laideur » particulière et qui surprenoit; mais avec des yeux si vifs et un » regard si perçant, si haut, et pourtant doux, et toute une phy- » sionomie qui pétilloit de tant d'esprit et de grâces, qu'à peine le » trouvoit-on laid. Il s'étoit démis une hanche d'une chute qu'il fit » du rempart de Luxembourg en bas, où il commandoit alors, qui » ne fut jamais bien remise, et qui le fit demeurer fort boiteux et fort » vilainement, parce que c'étoit en arrière. Naturellement gai et » aimant à s'amuser. Il prenoit autant de tabac que le maréchal » d'Uxelles, mais non pas aussi salement que lui, dont l'habit et la » cravate en étoient toujours couverts. Harcourt s'aperçut de la » répugnance que le roi avoit pour cette poudre, il la quitta tout à » coup. On attribua à cela l'apoplexie qu'il eut dans la suite, et qui » lui causa une fin terrible. »

Après avoir indiqué ce qu'en pensoit Saint-Simon, il ne sera pas inutile de rapporter ce qu'en a dit Perrault.

» Le comte de Harcourt a été un des plus braves et des plus heureux » capitaines qu'il y ait jamais eu : la victoire le suivoit par-tout ; et » hors le siége de Lérida, où il n'eut pas l'avantage, il sortit toujours » supérieur des combats où il se trouva : il étoit brave, généreux, » intrépide, et aussi bon à ses soldats que terrible à ses ennemis (22). »

Il avoit épousé en 1639 Marguerite de Cambout, fille de Charles, baron de Pontchâteau, dont il eut Louis de Lorraine, comte d'Armagnac et de Brionne, grand écuyer de France, plus connu sous le nom de chevalier de Lorraine; Raymond Bérenger, abbé de Saint-Faron de Meaux; Alphonse Louis, connu sous le nom de chevalier de Harcourt; Charles, comte de Marsan et Armande Henriette, abbesse de Notre-Dame de Soissons (23).

---

(22) Vies des hommes illustres, Tome III, page 24.

(23) *Idem*, Tome II, page 24.

Le monument qui décore la nef des Feuillans n'est point le tombeau de Henri de Harcourt ni de son fils Alphonse : les corps de l'un et de l'autre ont été inhumés dans l'église de l'abbaye de Royaumont, et ce cénotaphe (24) leur a été érigé pour perpétuer leur mémoire. *Voyez Planche II, fig. 3.*

Une pyramide de marbre bleu turquin s'élève au-dessus d'un tombeau de marbre noir porté sur un piédestal fort exhaussé, sur le devant duquel est un bas relief doré d'or moulu. On y voit la victoire qui présente Henri de Lorraine à la religion, sans doute après ses succès guerriers contre les non-catholiques.

Ce piédestal est accompagné de guirlandes également dorées d'or moulu. Sur le tombeau est la figure du temps assis sur des armures : il tient un livre ouvert : sur une des pages on lit ces paroles du troisième chapitre du livre de la Sagesse : *Spes illorum immortalitate plena est ;* et sur l'autre celle-ci du quarantième chapitre de l'Ecclésiastique : *Bonum autem nomen permanebit in ævum.*

L'immortalité, les ailes étendues, foule au pieds le temps ; et fière du triomphe qu'elle obtient sur lui, elle emporte dans l'empyrée le médaillon de Charles de Harcourt : de l'autre main elle tient l'épée de ce général : au bas est le médaillon d'Alphonse de Lorraine, soutenu par un génie : l'obélisque est surmonté d'un globe sur lequel est un grand aigle aussi doré, ayant les ailes étendues. Il tient dans ses serres une bandelette.

Sur le piédestal de ce monument on lit cette épitaphe.

D. O. M.

Et æternæ memoriæ serenissimorum principum Henrici à Lotharingiâ comitis Harcuriani, Franciæ Paris et summi Armigeri : et Alphonsi Ludovici hujus filii, equitis, et melitensium triremium prætoris, Nancæi primatis. Ob vindicatam à patre regni gloriam, represso ad insulas Lerinenses Hispaniæ fastu, liberato Casali, Taurino expugnato, fusis terrâ marique hostibus, et assertam à filio religionem, victâ apud Rhodum Turcarum classe, fractis ad Cycladas navibus Byzantinis, fugatis Algeriæ Bizertæque prædonibus. Hic gentilitiæ in

(24) On appelle *cénotaphe* un tombeau vide, dans lequel le corps n'a pas été déposé.

Deum

Digitized by Google

Deum pietatis, in hostes fortitudinis, in singulos humanitatis hæres clarissimus, paternæ memoriæ monumentum hoc vivens poni mandaverat; sed præcipiti morte præventus, præstantissimo parenti non indignus accessit honoris socius, qui dignissimus extiterat virtutum æmulus. Obiit pater anno M. DC. LXVI. 13 kalendas Augusti, ætatis LXVI. filius verò anno M. DC. LXXXIX. 6 idus Jun. ætatis XLIV.

Alphonse de Lorraine, dont ce monument offre le médaillon, naquit en 1644. Il étoit chevalier de Malte et abbé de Royaumont: il posséda quelque temps la charge de général des galères de la religion, et on le connoissoit principalement sous le nom de chevalier de Harcourt. Il servit dans les armées en plusieurs occasions importantes, principalement dans le temps qu'il étoit général des galères. Ensuite la ville de Candie étant assiégée, il s'y jeta avec douze chevaliers le 24 juin 1667, et y reçut dans une attaque un coup de mousquet à la tête qui le terrassa. Il mourut à Paris d'apoplexie le 19 mai 1684, et fut enterré dans l'église du Temple (25).

On voit au milieu de cette nef plusieurs autres tombes dont les épitaphes ont été en parties effacées par le frottement des pieds des fidelles. Voici celles que j'ai pu recueillir.

CY GIST

Messire Claude de Langise, seigneur d'Epichelr...é et de la Grange et autres lieux, conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'état et privé, maréchal général des logis, des camps et armées de sa majesté. Il mourut âgé de 63 ans et neuf mois, le 15 novembre l'an 1667 Dame Catherine Role sa femme, ayant toujours eu vénération pour ce lieu dédié à St. Bernard, a été mise en ce tombeau, après avoir fini ses jours le de sa vie, au mois de l'an

CY GIST

Marc de Bonnaire, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, décédé le 27 août 1694.

HIC JACET

Jacobus Pariset, qui obiit quarto nonas decembris anno incarnationis 1670, ætatis suæ 26.

(25) Histoire généalogique de France, Tome III, page 500.

CY GIST

Haute et puissante dame madame Gabrielle du Chastellet, fille d'illustre et puissant seigneur Mre Hesrard du Chastellet, chevalier, marquis de Tres-châteaux et Thon, baron de Bonnet et autres places, maréchal de l'Oraine, et veuve de haut et puissant seigneur Mre George de Mouchy, chevalier, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye; décédée le 14 septembre 1661.

CY GIST

Le cœur de défunt Mre Alexandre le Vasseur, écuyer; sieur de Bois-le-Comte, gentilhomme servant ordinaire du roi, lequel a fondé dans cette église deux grand'messes à perpétuité pour le repos de son ame, l'une le 6e janvier, jour de son décès; et l'autre le 3 mai, par acte passé par devant notaire.

CY GIST

Messire Benoît le Jeune de Contay, chevalier, seigneur de Lespinoy, maréchal de camp des armées du roi, et l'un de ses gentilshommes ordinaires; de la noble maison des le Jeune de Contay de la ville d'Amiens, décédé le 25 janvier 1675, qui a fondé une messe de la Ste Vierge à perpétuité dans cette église, à pareil jour de son décès.

CY GIST

Le cœur de Messire Michel de Beauclerc, vivant chevalier marquis des marquisats de Mirebeau et Estiaux, baron d'Acheres, conser du roi en ses conseils, prévôt, commandeur et grand maitre des cérémonies de ses ordres, qui décéda le 17 avril 1645, âgé de 41 ans.

CY GIST

Le cœur de haute et puissante dame Charlotte Marie d'Aillon du Lude, épouse de très-haut et très-puissant seigneur Mre Gaston, duc de Roquelaure, pair de France, décédée le 15 décembre 1658.

LE CHŒUR.

Le chœur est séparé de la nef par une rampe de fer et quelques marches: il est accompagné de colonnes torses, dorées, le devant d'autel est de bois noir avec des plaques dorées d'or moulu, qui

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1.

Fig. 2.

représentent plusieurs traits de l'histoire de la Vierge, mais d'un travail peu délicat : il y a beaucoup de dorure et très-peu de goût.

Le tableau du maître autel est une assomption par Jacques Bunel : sa largeur n'est que de quatre pieds, et ce peintre a eu l'adresse de représenter dans ce petit espace les douze apôtres grands comme nature, sans embarras. Ce peintre refusa, parce qu'il étoit calviniste, de peindre la figure de la Vierge. La Force s'en est chargé : les deux anges adorateurs, dans un rond au-dessus, sont de ce dernier peintre.

Il y a dans ce chœur deux grandes chapelles.

Dans la chapelle à droite est le tombeau de Jeanne Armande de Schomberg. Elle étoit née posthume, et fut baptisée à Paris le 5 mars 1633. Elle épousa le 10 janvier 1653 Charles de Rohan, second du nom, duc de Montbazon, prince de Guémené, etc. Elle mourut le 10 juillet 1706, à 74 ans.

Ce tombeau de marbre blanc *Planche V, fig.* 2. a la forme d'une grande cuvette. On y a gravé l'écusson de la maison de Rohan avec les neuf macles (26) : le couvercle est orné de guirlandes de cyprès, surmonté d'une urne accompagnée de deux lampes funéraires.

Ce tombeau est porté sur un piédestal de marbre jaspé et placé dans un encadrement, sur le coin duquel on remarque une R dans une couronne.

Jeanne Armande Schomberg se fit faire ce tombeau de son vivant. Cette particularité, sa forme et sa grandeur qui est de douze pieds de longueur, ont donné lieu à une fable assez singulière : on prétend que cette princesse avoit été fort belle, et qu'elle étoit encore très-bien conservée malgré son grand âge. Elle ne pouvoit penser sans peine à la destruction dont elle étoit menacée, malgré son rang et ses richesses, comme les hommes de la plus basse condition, et elle se fit faire cette énorme cuve que l'on remplit d'esprit de vin, et dans laquelle elle fut placée à l'instant de sa mort, avec le soin de sceller le couvercle hermétiquement.

(26) L'écusson de la maison de Rohan étoit de gueules à neuf macles d'or clechées, c'est-à-dire percées. Ces macles tirent leur nom des mailles de la cuirasse, en latin *macula*, dont on avoit fait par corruption macles. On appelle aujourd'hui de ce nom des petites pierres formées en lozanges, qui se trouvent principalement en Bretagne.

Je ne sais pourquoi Piganiol a avancé que ce monument étoit sans épitaphe, on y lit celle-ci dans le cadre que le dessinateur a figuré.

CY GIST

Très-haute, très-puissante et très-illustre princesse, Anne de Rohan, princesse de Guéméné, épouse de très-haut, très-puissant et très-illustre prince Louis de Rohan, son cousin germain, prince de Guéméné, duc de Montbazon, pair et grand veneur de France, aussi grande par ses vertus que par la splendeur de son origine qu'elle tiroit en ligne directe et masculine des premiers souverains de Bretagne. Elle mourut le 14 *mars* 1685.

Priez Dieu pour son ame.

La seconde chapelle renferme le tombeau de Raymond Phelipeaux: il est à genoux devant un prie-Dieu, et porte un manteau semblable à celui qu'ont encore les acteurs dans les rôles nommés à cause de cet habit *rôles à manteaux*.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

RAYMONDO PHELYPEAUX *Blæsensi Domino d'Herbault Ludovici XIII Christianissimi Francorum regis comiti consistoriano et à secretis quatuor viro, quem post annos quinquaginta regum obsequiis et amplissimis muneribus obeundis non minùs sanctè quam strenuè ac fortiter impensos, opere in ipso mors, in castris ad Segusium, oculis hominum eripuit, atque à terreni comitatu principis, ad immortalis aspectum et consortium transtulit. VI. non. maias CIↃ IDↃ XXIX.*

On lit dans la même chapelle les épitaphes qui suivent.

D. O. M. S.

Et memoriæ Pauli Ardier Domini de Beauregard et de Vineuil, in comitatu Blesensi, quem corporis et animi clarissimæ dotes tribus regibus LV annis, nullâ fortunæ offensione, caro ambitu commendârunt.

Multis ergò gravissimis honoribus perfunctus est, ac sacratiori denique ærario præfuit quæstor, quo quidem tanto munere quâ illud morum integritate ac prudentiâ strenuè gesserat, ut levaretur, septennio ante mortem perfecit.

Obiit magnæ pietatis ac futuræ vitæ sensu, in agro suo Blesensi, quem tenerè semper amaverat. An. Sal. CIↃ IↃC XXXVIII. vir in quo virtus et natura certârunt utra præstaret, hæc corporis ingeniique elegantia quâ fuit incomparabilis, illâ fideli probitate ac generosâ vi animi in quâ consilii quàm ævi maturior fati invidia, acerbè heu! extinctus est.

Vixit ann. LXXV.

AD MAJOREM DEI GLORIAM

Et memoriam perpetuam, Paulus Ardier, eques, Vicecomes de Beauregard le Bel Dominus de Conon, Celettes, Vineuil et locorum in comitatu Blesensi adjacentium, regi ab omnibus consiliis, præses in rationum curiâ Parisiensi, post actam meliorem ætatis suæ partem, in administratione negotiorum regni gravissimorum, cum mortis vitæque beatæ cogitationibus occuparet animum, ut virum christianè pudentem decet, hôc in loco corpus sepulturæ mandari curavit, cum Paulo Ardier et Susannâ Phelipeaux parentibus suis et plerisque ejusdem nomini consanguineis, simul expectantibus donec, de miserentis Dei gratiâ, resurgant ad immortalem gloriam. Vixit annos 77. Obiit die 7°. mensis novemb. anno MDCLXXI.

D. O. M. S.

Hanc deorsùm ante aram ossa jacent et cineres Salomonis Phelipeaux, qui, dùm vixit, consiliarius regis, rationum regiarum magister, totum hoc sacellum construi et de suo dotari curavit, quo vivus, amans pietatis, apud pientissimos deponeretur mortuus. Obiit anno MDC LV. vixit annos XCI.

SUSANNA PHELYPEAUX *vidua conjugi meritissimo et sibi D C hîc ubi unà cum fratribus suis carissimis in pace quiesceret, obiit anno S. CIↃ IↃC. et vixit XXVI.*

Il y a autour de l'église une galerie supérieure qui n'a rien de remarquable: on y voit seulement une petite chapelle de la Vierge, avec un oratoire: auprès de cette chapelle on lit l'inscription suivante.

† I. H. S. ✻ M. A.

Messire François Joullet, conseiller et aumônier ordinaire du roy, a laissé et transporté par donation entre vifs aux couvent et religieux de céans, cinq

cens livres de rente annuelle, à prendre sur les greniers à sel de ce royaume, à la charge que les supérieurs et religieux de ce monastère ne pourroient vendre, engager ou hypothéquer, pour quelqu'occasion qui puisse advenir, cette rente; comme il est plus amplement déclaré par le contract retenu par Germain Tronson, notaire au Châtelet, le 6 jour de juillet 1623, *et insinué au* 78 *volume des insinuations du Châtelet le* 20 *des mois et an que dessus.*

Priez Dieu pour son ame.

CHŒUR DES RELIGIEUX.

Le chœur des religieux est d'une forme semi-circulaire, et d'une grande propreté: il n'a rien de remarquable: il est orné de plusieurs grands tableaux qui représentent la vie de Jésus-Christ. Ce sont d'assez mauvaises copies faites d'après Rubens.

Au milieu du chœur est une tombe de marbre noir sur laquelle on lit l'inscription suivante.

Sta quisquis es et perlege. R. P. JOAN. GOULU *Parisiis natus, ubique notus, pietate, probitate, eruditione, eloquutione ad invidiam usque mirabilis, vixit heu! imò vivit: quippe dignum laude virum fama vetat mori. A militid forensi ad Fuliensem ingressus, scriptis suis impugnatam fidei veritatem, impetita monarchiæ jura, periclitantem sanctorum memoriam mirum quantùm ab injuriis temporum vindicaverit, simulque adulteratam eloquentiæ puritatem revocaverit, conservaverit, illustraverit. Tandem universo ordini postquam bis præfuit, exemploque non minùs quàm imperio profuit, vix dicas dignitate functus ne priùs an defunctus sit. Magnatum amicitias ut meruerit, ut tenuerit, vel hoc marmor testabitur, quod illustrissimi principes* Cesar Borbonicus et Maria Lotharinga *carissimi conjuges duces Vindocin. Stampens, Bellofort, Mercorei, Penthievræ, etc. Benè merenti mœrentes posuere. Obiit ann. M. DC. XXIX. Die V. Janv. ætatis suæ LIIII. Orate pro eo.*

Jean Goulu naquit à Paris le 25 août 1576 (27). Son père Nicolas Goulu, en latin *Gulonius*, étoit fils d'un vigneron d'auprès de Chartres, et étoit devenu professeur royal en langue grecque dans l'université de Paris. Jean, son fils, embrassa d'abord la profession

(27) Saint Romuald. Trésor chronologique, ann. 1629.

d'avocat; mais il manqua de mémoire à sa première cause (28), et ce désagrément lui fit quitter le barreau pour le cloître. Il prit l'habit des Feuillans en 1604, à 28 ans, sous le nom de dom Jean de Saint-François.

Jean Goulu devenu religieux voulut prêcher; mais sa mémoire ne le servit pas mieux dans la chaire qu'au barreau : il se livra tout entier alors au travaux du cabinet, et sur-tout aux intrigues claustrales : il se fit une telle réputation dans son ordre, qu'il y fut toujours en charge, s'éleva aux premières dignités et en devint le général.

Comme il falloit appuyer sa réputation sur quelques titres, Jean Goulu, qui entendoit le grec, s'occupa à faire passer quelques ouvrages de cette langue dans la nôtre. Il traduisit le Manuel d'Épictète, les Dissertations d'Arrien, quelques traités de saint Basile et les Œuvres de saint Denis l'Aréopagite. Il joignit à cette version une apologie des Œuvres de ce saint. Il revit aussi la version latine que son père avoit faite des Œuvres de saint Grégoire de Nysse, et la donna au public (29).

Jean Goulu ne se borna pas à faire des traductions, il voulut aussi se mêler de controverse : il écrivit contre Dumoulin, qui venoit de publier la Vocation des pasteurs. Il composa une Vie de saint François de Sales, évêque de Genève, et l'oraison funèbre de Nicolas le Fèvre, précepteur de Louis XIII : mais on prétend qu'il ne la récita jamais.

Ses écrits, il est vrai, ne lui acquirent pas une grande réputation, mais la querelle qu'il eut avec Balzac fit beaucoup parler de lui. Balzac avoit dit dans un de ses ouvrages : « Il y a quelques moines » qui sont dans l'église ce que les rats étoient dans l'arche. » Goulu, jaloux de la gloire des moines, et envieux de la réputation de cet écrivain qui étoit alors le chef de la littérature françoise, déchaîna contre lui un de ses religieux, dom André de Saint-Denis, qui publia un petit recueil des pensées dont il croyoit que Balzac n'avoit été que le copiste. Il comparoit ensuite son éloquence à celle des

(28) Réponse à Philarque, par Balzac, page 74 et suivantes.

(29) Bayle. Au mot *Goulu*.

auteurs anciens et contemporains, et le mettoit fort au-dessous des uns et des autres.

Les envieux de Balzac prônèrent beaucoup cette critique, et s'empressèrent tellement de la répandre, qu'il crut devoir y répondre par une apologie qui parut sous le nom d'Ogier, mais dont il étoit réellement l'auteur; et il ne s'en cachoit pas. » Je suis le père de » mon apologie, disoit-il, Ogier n'en est que le parrain; il a fourni » la soie et moi le canevas. » Il adressa un exemplaire de cette apologie au père Goulu, qui regarda cet envoi comme un cartel, et cédant à la violence de son caractère, entra dans une colère furieuse, et jura la perte de Balzac.

Il déchaîna contre lui les moines et leurs amis, et se mit bientôt à leur tête. Ses émissaires répandoient contre cet écrivain les plus horribles calomnies. Les Feuillans n'appeloient Balzac que le monstre. Enfin Goulu publia lui-même en 1677 deux volumes intitulés *Lettres de Philarque à Ariste*, dans lesquelles Balzac étoit traité d'une épouvantable manière.

Ces lettres étoient dénuées d'esprit, de raison, de savoir et de bon sens, mais chargées en revanche presque à toutes les pages des mots d'*infame*, de *sardanapale*, de *démoniaque* et d'*athée*. Il tâcha même d'engager les femmes à la punition de son adversaire: il les flattoit en les appelant *belles dames*: il leur disoit que si elles avoient tant soit peu de courage, elles étoient obligées de crever les yeux à Balzac avec la pointe de leur aiguille, ou si elles en avoient quelque pitié, de lui faire au moins endurer la peine que les dames de la cour firent souffrir à Jean de Meun (30).

Ce fut alors que le père Goulu devint très-célèbre: ces invectives brutales contre un homme auquel on ne pouvoit reprocher que quelques froides hyperboles, loin de révolter contre le fougueux Feuillant, lui attirèrent une foule de louanges; on ne l'appeloit que *gouffre d'érudition; l'hercule gaulois destructeur du tyran de l'éloquence; héros véritable et seul digne des lauriers arrachés à l'usurpateur*. Il eut pour partisans tous les moines, parce que Balzac avoit parlé de

(30) Lettres de Philarque, Tome I, lettre XV.

leur

leur littérature avec un peu trop de mépris, et de l'autre tous ceux qui portoient envie à la grande réputation de Balzac. Celui-ci eut pour défenseur Ogier et Lamotte Aigron. Mais enfin cette grande querelle se termina par la mort du père Goulu, arrivée le 5 de janvier 1629.

Il fut enterré dans le chœur des Feuillans. Pierre de Saint-Romuald (31) assure que son épitaphe que j'ai rapportée au commencement de cet article est de Pierre Corneille : ce furent le duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV, et Françoise de Lorraine sa femme, qui la firent placer sur son tombeau (32).

Il est certain que jamais épitaphe n'a été plus mensongère : il n'y est question que de la piété, de la probité, de l'érudition de dom Goulu ; il y est dit aussi qu'il avoit établi par ses écrits la pureté de notre langue. Il est incroyable que Pierre Corneille ait eu la foiblesse de faire un pareil éloge de celui qui avoit si indignement traité et poursuivi un homme de lettres son confrère. On ne peut lire cette épitaphe sans se rappeler ses dédicaces aux sangsues de la ferme.

Jamais moine n'avoit mieux mérité son nom que Jean Goulu : s'il manquoit de mémoire, il ne manquoit pas d'appétit ; sa soif étoit si violente, qu'il étoit obligé de boire toute la nuit dans une coupe aussi ample que celle de Nestor : il faisoit aussi toujours bonne chère en gras, quoique son teint fleuri et vermeil n'annonçât pas en lui la nécessité de se dispenser de la règle (33).

Les ouvrages que dom Goulu a laissés sont, un traité en faveur des droits de la monarchie, intitulé *Vindiciæ Ibero-politicæ. in*-8°. 1628 ; *la Vie de saint François de Sales*, 1624, *in*-4° ; des controverses et des traductions. La bassesse, l'indécence et l'incorrection caractérisent son style.

---

(31) Trésor chronologique, ann. 1629.

(32) Ménage. Remarques sur la vie de Pierre Ayrault, page 252.

(33) Lamotte Aigron, réponse à Philarque, page 318.

CHAPELLE DE SAINTE-MARGUERITE.

Auprès du chœur des religieux est une petite chapelle d'un style gothique, dont les murs sont peints en marbre, ce qui contraste singulièrement avec sa structure : elle renferme la précieuse relique de sainte Catherine dans un reliquaire d'argent d'un assez mauvais goût : on y voit aussi la ceinture de cette sainte. Ces précieux objets étoient autrefois dans la première chapelle de la nef à droite : ils ont été transportés dans ce lieu par une dévotion particulière.

Marguerite se nommoit Marine, elle étoit d'Antioche de Pisidie. Malgré les menaces d'un père et d'une mère idolâtres, elle voulut connoître les principes du christianisme, l'embrassa et consacra sa virginité à Jésus-Christ. Son père la dépouilla alors de ses riches habits, et l'envoya garder les bestiaux sous le simple vêtement d'une paysanne. Un jour qu'elle se livroit à ses occupations champêtres qu'elle chérissoit, parce qu'elles la rapprochoient de la pauvreté évangélique, Olibrius, général d'Antonin, l'aperçut, et en devint éperduement épris ; il la fit conduire à Antioche : mais comme elle refusa de sacrifier aux idoles, et de céder à ses désirs, il la fit fouetter par ses bourreaux, puis déchirer avec des crochets de fer ; ce fut alors qu'elle combattit visiblement contre le démon transformé en un horrible dragon. Pierre de Natalibus assure que ce monstre l'engloutit vivante, mais que Marguerite ayant fait le signe de la croix, il creva aussitôt, et elle sortit de son ventre triomphante et sans avoir reçu aucune blessure. Pour la tromper plus facilement il prit la forme d'un homme, mais Marguerite éclairée par le Saint-Esprit le reconnut bientôt, elle lui mit le pied sur la gorge et le força d'avouer qu'il étoit vaincu : satisfaite de cet aveu, elle leva le pied, et le fantôme disparut.

Marguerite eut ensuite une vision qui lui offrit l'image de la Trinité. Le Saint-Esprit fortifia son courage pour endurer les peines qui lui restoient à souffrir. Ses plaies se guérirent et ne laissèrent aucune trace.

La pitié avoit succédé à la furie dans l'ame d'Olibrius, il fut fort aise de la savoir guérie. Il voulut tenter de la séduire, ses efforts furent vains ; il fit alors recommencer la persécution : mais Marguerite

en sortit triomphante, et une colombe vint lui poser une couronne sur la tête. Elle fut enfin décapitée le 20 juillet 175 (34).

On sent tout le ridicule de cette histoire; et ce qui en pourroit être vraisemblable n'est appuyé sur aucun témoignagne historique, quoique le culte de Marguerite soit fort ancien dans l'église (35).

La ceinture de sainte Marguerite a toujours été célèbre parmi les femmes en couches: toutes celles qui ont pu se procurer le bonheur de s'appliquer cette précieuse relique, ont obtenu une heureuse délivrance, à moins qu'elles manquassent de foi. Les religieux Feuillans prétendent posséder cette ceinture merveilleuse : mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que les bénédictins de l'abbaye Saint-Germain ont la même prétention: leur relique a eu tant de vogue, que les reines de France se la sont souvent fait apporter dans leur grossesse. Il n'est qu'un moyen de concilier cette contradiction apparente.

Le 6 de septembre 1556 des voleurs entrèrent de nuit par une fenêtre dans l'église de l'abbaye Saint-Germain; ils y volèrent plusieurs effets précieux, et entre autres la ceinture de la sainte: cette ceinture ne put être retrouvée, quelque diligence que l'on fît. Peut-être cette ceinture est-elle celle qui a été donnée aux Feuillans, qui dans ce cas sont tenus à restitution.

L'auteur de l'Histoire de l'abbaye Saint-Germain ajoute à ce récit, que ce que nous avons de la ceinture de sainte Marguerite est un petit fragment qui étoit à part, qu'on a depuis fait enchâsser et accommoder comme elle se voit (36). Telle fut sans doute la fable qu'inventèrent ces religieux, pour ne pas se priver des produits que leur rapportoit cette précieuse ceinture.

Auprès de cette chapelle est la sacristie, dont une autre porte donne dans le cloître.

LE CLOITRE.

L'architecture du cloître n'a rien de remarquable : toute l'histoire de la vie de saint Bernard y étoit peinte à fresque. Ces peintures

(34) Vies des saints, par Giri, 20 juillet.

(35) Les Vies des saints pour tous les jours de l'année, Tome II, page 51, in-4°.

(36) Page 189.

étoient d'Aubin Vouet (37), et d'une grande beauté ; mais aujourd'hui elles sont entièrement dégradées.

Vitraux du Cloître.

Les vitraux de ce cloître sont célèbres, et dignes de la curiosité des amateurs des arts. On y a peint en quarante carreaux la plus grande partie de la vie de Jean de la Barrière.

Ces tableaux sont sur de petites vitres carrées, et peints à l'apprêt. Chaque vitre est placée au milieu d'une plus grande de forme ordinaire. Au-dessous du tableau est une inscription qui en apprend le sujet.

N°. 1. *Naissance du bienheureux dom Jean de la Barrière à Saint-Céré en Quercy, le 29 avril 1544. Un religieux de Saint-François, voyant quelque chose d'extraordinaire dans cet enfant, le recommande à sa nourrice, et prédit qu'il sera un grand personnage.*

J'ai déjà donné au commencement de cet article l'histoire de Barrière ; il suffira donc de joindre à chaque tableau une courte explication.

La nourrice de la Barrière est assise auprès d'un lit assez somptueux : le religieux de Saint-François, reconnoissable à son costume, et accompagné de deux de ses frères, semble prophétiser la destinée de cet enfant.

N°. 2. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière commence à prêcher dès l'âge de 17 ans. Ses sermons font beaucoup de bruit à Saint-Céré, lieu de sa naissance.*

La Barrière avoit eu pour guide dans ses études le fameux Arnauld d'Ossat (38) : ainsi il n'est pas étonnant que formé par ce grand maître il ait réussi dans les lettres et la prédication : son auditoire à Saint-Céré étoit toujours nombreux.

On voit Barrière dans une chaire d'une forme simple et peu ornée : une foule d'hommes et de femmes de différens âges et de différentes conditions l'écoutent avec une extrême attention. Dans le fond deux religieux s'occupent du service de l'église.

(37) C'étoit le frère et le disciple du célèbre Simon Vouet.

(38) Connu depuis sous le nom de cardinal d'Ossat.

Digitized by Google

1
2
3
4
5
6
7
8

N°. 3. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière, ayant été pourvu en commende de l'abbaye de Feuillans, se fait abbé régulier : il prend l'habit et ensuite fait sa profession religieuse entre les mains de l'abbé d'Eaulnes, le 2 mai 1573, la 29e de son âge.*

Jean de la Barrière avoit long-temps dissipé sans réflexion le produit de son bénéfice, mais ayant été *touché de Dieu* il voulut entrer dans l'ordre dont il tiroit ses revenus. Il passa une année de probation (39) selon l'usage, dans le monastère d'Aulne, du même ordre, au diocèse de Toulouse, et il fit sa profession solennelle avec beaucoup de piété et de ferveur.

Ce petit cadre représente deux circonstances de la profession de Barrière. Sur le premier plan on voit l'abbé d'Aulne mitré et en chape, accompagné de deux acolytes, dont un porte sa crosse, et l'autre un chandelier. La Barrière à genoux lui présente un papier qui contient probablement l'expression de son vœu. Derrière lui sont deux religieux qui l'accompagnent, l'un deux tient un livre.

Dans le fond d'une galerie on aperçoit Barrière à genoux au moment où on lui passe l'habit de son nouvel état.

N°. 4. *Le bienheureux, avant que d'entreprendre de mettre la réforme dans son abbaye, passe quatre années entières dans les travaux de la pénitence, ne buvant que de l'eau, ne se nourissant que d'un peu d'herbes, priant continuellement, et accompagnant ses prières de beaucoup de larmes et d'austérités.*

Après avoir pris l'habit, Barrière étoit agité de diverses pensées; son goût l'entraînoit vers le cloître, mais le Saint-Esprit lui inspiroit de ne pas travailler à son seul salut, et de s'immoler pour le salut de tous. Il entra dans la solitude des chartreux pour offrir son cœur en sacrifice à la divine providence : sa prière dura tout le jour, et il en sortit plein de zèle pour la volonté de Dieu, qui désiroit la réforme des religieux de la Barrière, et plein d'ardeur pour l'exécuter.

Il trouva beaucoup de résistance dans sa maison ; mais un religieux de l'ordre de Saint-François, homme d'une grande ferveur et d'une grande piété, vint lui proposer de l'aider dans une

(39) D'épreuve.

si sainte entreprise. Il demanda à Rome la permission du changement d'ordre pour ce religieux qui, en attendant, visitoit souvent Barrière. Mais ayant été attaqué d'une maladie mortelle avant qu'on eût reçu la réponse de Rome, l'abbé eut soin de le faire entrer dans son couvent, afin qu'il eût le bonheur et la consolation de mourir parmi ses frères.

Pendant les quatre premières années Barrière n'eut pas la consolation de voir ses religieux suivre entièrement son exemple ; il réforma cependant plusieurs abus. Voici l'idée qu'il donne de sa conduite dans une lettre qu'il écrivit à l'abbé de Cîteaux son supérieur. » Quatre » ans se sont passés, lui dit-il, que je n'use ni de chair ni de vin, » priant le jour et la nuit en continuels pleurs et larmes, dormant » souvent sur le carreau de la cellule ou sur la terre de l'église, afin » d'obtenir de Dieu la grâce. »

Ces paroles n'étoient pas vaines ; Barrière passa ces quatre années dans un jeûne continuel avec du pain et de l'eau : il ajouta des herbes crues dans la seconde année, et quittant même l'usage du pain, il passa trois étés ne mangeant par jour qu'une poignée d'herbes, et ce repas, plus rude que l'abstinence même, ne se faisoit jamais qu'après l'heure de vêpres. Ces austérités ne l'avoient cependant point affoibli. Dom Pradillon qui les rapporte, ajoute qu'il auroit pu dire avec l'apôtre saint Paul : *Ce n'est pas moi qui vit, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (40).

On sent bien que ses religieux, peu disposés à l'imitation de semblables austérités, devoient voir avec peine la réforme qu'il vouloit établir ; aussi la haine fut-elle poussée jusqu'à conspirer contre sa vie. Mais il sut échapper au fer et au poison, et les balles qu'on tira sur lui ne l'atteignirent pas, ce qui fut regardé comme un signe évident de la protection divine.

Ce tableau nous représente Barrière à genoux auprès des vases qui contiennent ses chétifs alimens. Devant lui est un Christ sur un autel, et au pied de la croix une forte discipline : instrument avec lequel Barrière dompte le démon de la chair et s'exerçe à la perfection.

N°. 5. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière reçoit la bénédiction*

---

(40) Conduite de Jean de la Barrière pendant la ligue, page 16.

abbatiale de monsieur l'évêque de Lombez l'an 1577 : la cérémonie se fait à Toulouse dans l'église des bénédictins de la Dorade.

Barrière, en chape suivi de quelques assistans, est à genoux devant l'évêque qui lui remet la crosse, signe de sa dignité abbatiale.

N°. 6. *Le jour de Saint-Marc de l'année 1577, le bienheureux dom Jean de la Barrière prend, conjointement avec ses religieux, la résolution d'embrasser la réforme, et la commence au jour de l'exaltation de Sainte-Croix de la même année.*

Ce fut le 3 de mai de l'année 1577 qu'on vit naître la réforme des Feuillans. Barrière en avoit pris la résolution avec ses religieux le jour de Saint-Marc, mais elle ne fut commencée que le jour de l'exaltation de la Sainte-Croix. L'abbé eut d'abord quelques condescendance pour leur foiblesse ; mais enfin, rebutés par ces nouvelles austérités, presque tous l'abandonnèrent, et portèrent leurs plaintes à l'abbé de Cîteaux, dont Nicolas Boucherat étoit alors général. Il tint à cette occasion un chapitre général où la réforme fut approuvée.

Les anciens religieux furent remplacés par un grand nombre de novices, et la maison étoit à peine assez grande pour les loger.

Ce vitrail représente l'assemblée des religieux de la maison. Barrière, reconnoissable à son auréole et à sa croix pectorale, leur annonce ses projets de réformes.

N°. 7. *Miracles de dom Jean de la Barrière qui guérit un de ses religieux tourmenté de convulsions étrangères.*

Ce religieux est assisté de deux de ses frères qui ont de la peine à le tenir : Barrière invoque l'Esprit-Saint, dont on voit les rayons descendre sur lui, sa prière est exaucée, et le religieux est guéri.

N°. 8. *Un capitaine hérétique qui alloit à l'abbaye des Feuillans en résolution de tuer le bienheureux abbé, est tué lui-même par son arquebuse en descendant de cheval.*

Les nouveaux religieux de Barrière étoient bien différens des anciens; il ne pouvoit rien leur proposer qui fût au-dessus de leur courage : mais il ne permettoit aucunes nouvelles austérités qu'après s'être laissé vaincre par leurs importunes et pieuses sollicitations. Ces hommes épuisés par la prière ne mangeoient qu'une fois le jour, à deux heures après midi, du pain de pure farine sans la faire passer ni cribler, des herbes potagères ou sauvages, à l'eau, sans sel et sans

huile. Ces austérités paroissoient incroyables. Un père qui avoit son fils dans cette maison, s'écria qu'il lui souhaiteroit un lit aussi commode que celui de ses chiens, et un pain aussi bon que celui dont ils faisoient leur nourriture.

Ces austérités produisirent l'effet qu'elles devoient avoir, et qui en est toujours le but et la récompense. Barrière et ses compagnons se firent une grande réputation et devinrent l'objet de l'admiration des hommes pieux. Le pape Grégoire XIII instruit par deux gentilshommes toulousains de toutes ces particularités, ordonna au cardinal Côme d'écrire à ces religieux en son nom pour louer leur conduite exemplaire. Barrière reçut cette lettre avec un respect très-profond: il assembla tous ses frères pour leur en faire la lecture, et ce petit moment de vanité les dédommagea de plusieurs années de mortifications et de pénitence.

Il arriva bientôt une circonstance faite pour éprouver leur résignation et leur courage.

Un gentilhomme voisin de l'abbaye fortifioit son petit château pour en faire un lieu de brigandage, ce qui n'étoit que trop commun dans ces temps de troubles où les lois et l'autorité du prince étoient également sans force. Il fit couper dans les domaines de l'abbaye de Feuillans le bois qui lui étoit nécessaire. Barrière défendit la propriété de son église. Le gentilhomme résolut de se venger de sa résistance; il conçut l'horrible projet de faire périr Barrière avec tous ses religieux; et pour y réussir, il traita avec un capitaine hérétique, fameux dans le comté de Foix par ses brigandages continuels, qui sans cesse brûloit les églises, pilloit les lieux saints, et massacroit les catholiques. Le meurtre devoit s'exécuter pendant la nuit.

Un des domestiques d'un gentilhomme, nommé la Hilière, fut instruit de ce projet par un soldat de ses amis qui vouloit lui en faire partager le péril et le profit: celui-ci feignit d'accepter la proposition, et quand il fut instruit de tout il en avertit son maître. La Hilière courut prévenir Barrière du danger dont il étoit menacé. Barrière ne négligea pas de pourvoir à la sureté du couvent pour ne pas tenter Dieu, mais il comptoit encore plus sur l'efficacité de ses prières que sur le secours des gardes qu'il avoit rassemblés. Il pressa ses religieux de se retirer à Toulouse, mais aucun ne voulut l'abandonner:

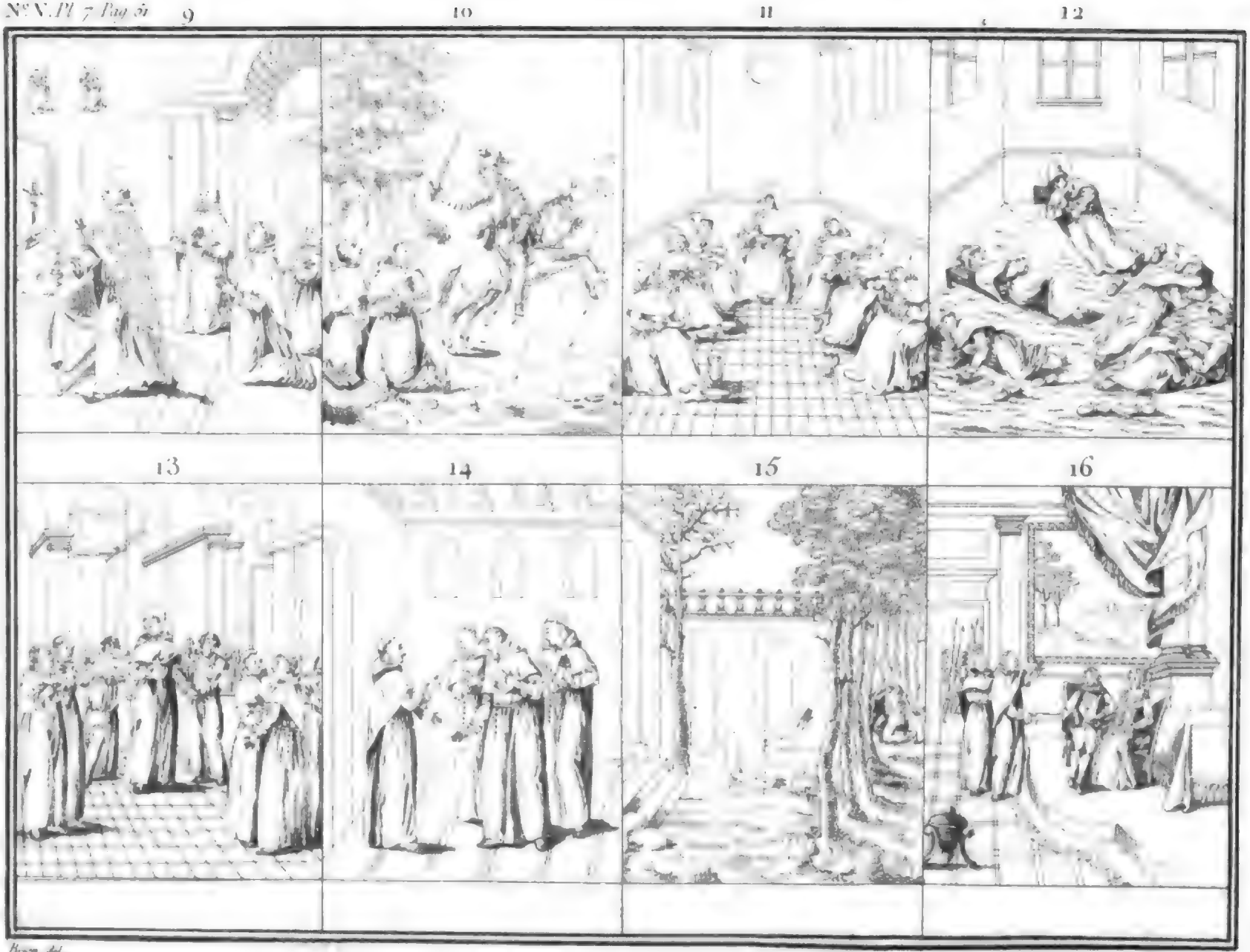
9
10
11
12
13
14
15
16
Brown del.
Blanchard Sculp.

l'abandonner : tous se mirent en prières, et attendirent ce qu'il plairoit à la Providence d'ordonner.

Le lever du soleil leur fit connoître que ce n'étoit pas en vain qu'ils avoient mis toute leur confiance dans le Seigneur. Ils envoyèrent jusqu'à la rivière de Garonne, que ces brigands devoient passer; les bateliers répondirent qu'un capitaine suivi d'un grand nombre de soldats s'étoit en effet présenté au bord de la rivière pour la traverser, mais que ce capitaine étant descendu de cheval, un de ses pistolets s'étoit déchargé dans son côté, et qu'il étoit mort de sa blessure sans avoir pu prononcer une seule parole. L'auteur de cette entreprise fut tué lui-même quelques jours après par un de ses ennemis. L'abbé adora en silence le Seigneur, et consacra de nouveau sa vie à celui qui la lui avoit conservée par un miracle si efficace et si utile (41).

Ce vitrail représente le brigand suivi de ses satellites, au moment où allant passer la Garonne dans un bateau il tombe percé par une balle partie de ses propres pistolets. On aperçoit de loin l'abbaye de Feuillans dans les bois.

N°. 9. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière voit les ames de deux de ses religieux qui le remercient du succès des prières qu'il a faites pour leur délivrance.*

La Barrière dit la messe assisté de ses religieux : au milieu de la célébration il voit dans les nuages deux religieux que leurs fautes avoit fait demeurer quelque temps dans le purgatoire, et que ses prières en ont tirés.

N°. 10. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière est rencontré à l'écart par un gentilhomme qui le cherchoit pour le tuer. Le saint abbé est miraculeusement délivré de ce danger, le cheval sur lequel étoit monté son ennemi l'ayant emporté sans qu'il pût l'arrêter.*

Ce miracle est aussi merveilleux que le précédent : on voit Barrière à genoux avec un de ses religieux, et le cheval qui emporte le gentilhomme au moment où il alloit le frapper.

N°. 11. *Le bienheureux abbé mange à terre avec ses religieux ; ils n'ont que des légumes sans sel et du pain bis pour leur nourriture.*

---

(41) *Ideu*, page 52.

J'ai déjà indiqué combien la manière de vivre des Feuillans étoit austère. On les voit ici rangés en cercle, sans table, mangeant dans des vases de terre qui sont à leurs pieds des légumes sans sel, et buvant de l'eau pure dans des cruches de même matière : Barrière est au milieu, on le reconnoît à sa croix pectorale et à son auréole.

N°. 12. *Le bienheureux abbé et ses religieux dorment sur le plancher, et ont un morceau de bois pour appuyer leurs têtes.*

Quatre religieux, ayant Barrière au milieu, dorment sur des planches inclinées : leurs sandales sont auprès d'eux.

N°. 13. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière est vu par ses religieux ayant deux anges à ses côtés.*

Tous les religieux de Barrière l'environnent, et paroissent saisis d'admiration : il a en effet deux anges à ses côtés.

N°. 14. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière découvre à ses religieux leurs plus secrètes pensées.*

La manière dont le peintre a exprimé la pénétration de Barrière est assez originale : il a devant lui trois religieux qu'il interroge ; ceux-ci lui montrent leur poitrine, et leur cœur est à découvert pour que le bienheureux puisse plus facilement y lire.

N°. 15. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière se plonge dans l'eau glaciale pendant l'hiver, et exerce sur lui-même plusieurs autres mortifications.*

Barrière avoit sans doute des raisons pour prendre ainsi des bains de glace ; il ne pouvoit probablement surmonter que de cette manière l'ardeur de son tempérament. On le voit ici tout nu jusqu'à la ceinture dans la glace : plus loin on l'aperçoit à genoux dans les bois : il rend grâce au ciel de la victoire qu'il a remportée sur l'esprit de fornication.

Cette vitre est excessivement maltraitée, elle a été raccommodée avec des morceaux de différentes couleurs : la tête de Barrière n'y est plus.

N°. 16. *Entretien du roi de Navarre (depuis roi de France sous le nom de Henri IV) et de la reine Marguerite avec le bienheureux abbé en 1579.*

Le roi de Navarre et son épouse Marguerite, en passant par Moret, voulurent voir Barrière : ils en furent édifiés, et depuis ce temps Barrière ne passa plus un seul jour sans prier pour le retour de Henri au sein de l'église.

Le peintre a représenté Henri et Marguerite assis sous un dais :

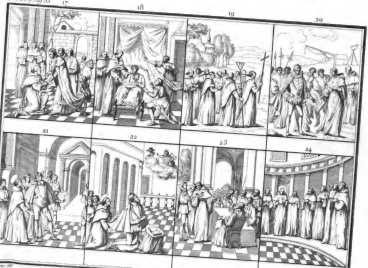
17
18
19
20
21
22
23
24

Barrière vient leur offrir ses respects à la tête de ses religieux : auprès est une cassolette de parfums.

Il a mal choisi le lieu de la scène, car cette entrevue eut lieu dans un jardin (42).

N°. 17. *Le pape Grégoire XIII écrit au bienheureux abbé et le congratule sur sa réforme.*

Le peintre a saisi le moment où le pape remet à un religieux la lettre qu'il doit porter à Jean de la Barrière. J'ai déjà parlé de l'effet que produisit cette lettre et de la manière dont elle fut reçue.

Entre ces deux vitraux il y en avoit un autre qui est brisé ainsi que son inscription.

N°. 18. *Monsieur Duranty, premier président de Toulouse, est guéri miraculeusement par le bienheureux abbé.*

Le vertueux Étienne Duranty, premier président du parlement de Toulouse, qui paya par une mort si cruelle l'attachement qu'il avoit pour Henri III, étoit l'ami intime de Barrière. Ce fut lui qui conseilla à l'abbé d'envoyer deux religieux au pape pour le prévenir en faveur de sa réforme.

Il est représenté dans son lit, et prêt à mourir : un de ses amis est saisi d'effroi, sa garde tremble pour ses jours, Barrière prend sa main, le console, le rassure, prie pour lui et obtient sa guérison.

N°. 19. *Le bienheureux abbé part de l'abbaye de Feuillans accompagné de ses religieux, pour se rendre à Paris où le roi les mandoit. Ils chantent leurs offices par les chemins. En* 1587.

J'ai déjà indiqué comment Barrière partit de Feuillans pour venir s'établir à Paris : ce vitrail me donne occasion de parler de la manière dont s'exécuta ce voyage.

Le 16 juin de l'année 1587 fut choisi pour celui du départ : Barrière choisit soixante de ses religieux, et après leur avoit fait un sermon sur l'obéissance, ils se mirent en marche processionnellement. La croix précédoit cette troupe : on chantoit les divins offices aux mêmes heures qu'au monastère ; et quand cette heure étoit venue, le porte-croix s'arrêtoit pour donner à chacun le temps de pratiquer les cérémonies qu'on observe en commençant les heures canoniales.

(42) Pradillon. Conduite de Barrière, page 77.

La psalmodie commencée, on continuoit la marche fort lentement, pour ne rien dérober de l'attention qu'on doit avoir pour la prière : on s'arrêtoit encore à la fin pour entendre les oraisons. Les autres heures de la journée après celles de l'office divin, on marchoit dans le même ordre, observant un inviolable silence. On mangeoit, quand il en étoit temps, du pain et de l'eau avec des herbes cuites, suivant l'usage du monastère. La nouveauté de ce spectacle attiroit une foule considérable, et l'admiration qu'elle témoignoit rendoit à ces malheureux moines tous leurs tourmens supportables (43).

Ils étoient soigneux de loger tous les soirs auprès de quelque église, afin d'y entrer à deux heures du matin et de chanter les matines; après quoi on célébroit la messe, et on partoit.

Le jour du départ de Toulouse l'archevêque officia pontificalement, et leur donna publiquement sa bénédiction, avec les prières ordonnées par l'église pour ceux qui entreprennent des voyages.

Dans toutes les villes où ils passoient, le clergé et le peuple alloient au-devant d'eux : les prélats leur rendoient le même honneur. L'évêque de Rhodès, revêtu de ses habits pontificaux, accompagné des chanoines de sa cathédrale, alla les recevoir à la porte de la ville, les conduisit dans son église, et les logea dans son palais.

L'escorte de quatre cents cuirassiers donnés par le roi pour les accompagner et les défendre, et qui s'étoient divisés en deux corps, un en avant l'autre en arrière, ajoutoit encore à la pompe et à la singularité de cette marche. Les gouverneurs, les lieutenans de roi des diverses provinces sur le territoire desquelles on passoit, se mettoient à la tête (44).

Ils arrivèrent à Vincennes le 9 de juillet, au nombre de soixante-deux, l'abbé en ayant reçu deux en chemin. J'ai déjà dit comment ils y furent reçus.

On voit dans ce petit tableau les religieux en marche, et dans le lointain une église près de laquelle selon leur usage ils ont passé la

---

(43) Quelques Athéniens qui voyoient Diogène exposé à une grosse neige mêlée de pluie plaignoient son sort ; Platon leur dit : *Voulez-vous qu'il devienne vraiment digne de pitié ? ne le regardez pas.*

(44) Pradillon. Conduite de dom Jean de la Barrière pendant la ligue, page 107.

nuit : ils chantent en marchant, et sont précédés de la croix et d'un triangle auquel deux clefs sont suspendues.

Entre les vitraux numérotés 19 et 20, il y en avoit un autre dont il ne reste plus que l'inscription.

Le 3 juillet 1587 *le roi Henri III, accompagné du légat et de toute sa cour, reçoit le bienheureux Jean de la Barrière et ses religieux en son château de Vincennes, où il leur donne un appartement en attendant que le monastère qu'il leur faisoit bâtir à Paris fût en état de les recevoir* (45).

N°. 20. *Le roi Henri III fait voir au bienheureux dom Jean de la Barrière le plan du monastère qu'il lui fait bâtir à Paris.*

Le roi est accompagné de ses gardes et de sa cour : Barrière, suivi d'un seul religieux, examine le plan avec une extrême attention : dans le fond on voit l'édifice qui s'élève et les machines qui servent à sa construction.

N°. 21. *Le 7 septembre* 1587 *le bienheureux dom Jean de la Barrière est conduit par le roi Henri III, et mis en possession du monastère que sa majesté lui avoit fait bâtir avec toute la diligence possible.*

On voit ici le portail extérieur de la maison : Henri III le montre à Barrière qui, suivi de ses religieux, se dispose à y entrer.

Henri III, aussi superstitieux que débauché, se retiroit quelquefois au couvent des Feuillans, près duquel il avoit fait construire pour lui un petit palais, afin d'y pratiquer quelques austérités particulières. Il y servoit les malades, assistoit les agonisans, etc. Un jour le roi sortant des Feuillans où il avoit vu expirer un religieux dans des sentimens d'une piété édifiante, un homme se jette à ses pieds, lui demande justice, et le supplie qu'on lui rende son fils, qu'il s'étoit retiré dans ce monastère contre son gré pour être religieux. Ce prince s'arrêta, et encore tout pénétré de ce qu'il avoit vu, il répondit : » Mon ami, si vous aviez vu comment meurent ces » bons religieux, vous ne penseriez pas de retirer votre fils de leur » compagnie ; et si Dieu m'avoit fait la grâce de m'en donner un » seul, je m'estimerois fort heureux s'il vouloit prendre ce parti (46). »

---

(45) *Suprà*, page 8.

(46) *Idem*, page 124.

Ces sentimens sont plus dignes d'un général des capucins que d'un roi des François. Ce prince avoit tant de foiblesse pour les Feuillans, que ne pouvant pas être toujours avec eux, il en avoit choisi douze pour demeurer continuellement dans le Louvre, dans les mêmes observances qu'on pratiquoit au monastère. Il entretenoit avec Barrière une correspondance très-suivie. Celui-ci témoigna son désintéressement en refusant les bénéfices que le roi lui offroit. Mais est-ce par flatterie ou par imbécillité, que dans sa lettre de consolation à Henri III sur la mort d'un de ses mignons, le duc de Joyeuse, dont ce prince étoit fort affligé, il donna à ce favori le titre de bienheureux? Ce fut, dit dom Pradillon, parce que ceux qui sacrifient leur vie pour la défense des autels et l'autorité du prince, méritent une récompense éternelle (47).

N°. 22. *Au milieu des troubles causés par les guerres civiles dès l'année* 1588, *et malgré les efforts de la ligue, le bienheureux abbé demeure inviolablement attaché au service du roi, et ne cesse par ses prières et ses sermons de contenir les peuples dans l'obéissance due à leur légitime souverain Henri III.*

Les Feuillans ne reconnurent les bienfaits du roi que par une noire et lâche ingratitude; mais Barrière lui demeura toujours sincèrement et ouvertement attaché. Le jour des barricades Henri III l'appela auprès de sa personne, et recommanda l'état à ses prières. Barrière ordonne aussitôt des prières publiques et particulières dans son monastère: il y ajouta ses prédications sans avoir égard aux menaces des ligués.

Le peintre l'a représenté à genoux avec le roi: l'Éternel plane dans un nuage, & la main appuyée sur le globe, symbole de l'univers, semble l'écouter favorablement.

N°. 23. *Les factieux font tous leurs efforts pour engager le bienheureux dans leur parti, sous prétexte de religion: il résiste courageusement à leurs promesses et à leurs menaces, et refuse absolument de signer la ligue.*

Lorsque les ligueurs eurent fait emprisonner à Toulouse le vertueux premier président Étienne Duranty, ami de Barrière, ils envoyèrent à toutes les personnes considérables des environs des gens pour les

(47) Conduite de la Barrière, page 130.

Digitized by Google

forcer à se déclarer en faveur de la ligue. Barrière étoit revenu alors à Feuillans : on fit tous les efforts imaginables pour l'engager à la signer : il ne cessa d'opposer la résistance la plus courageuse. Le malheureux Duranty périt d'une mort cruelle, et lui écrivit de sa prison trois jours avant sa mort.

Ce vitrail nous représente Barrière au moment où il oppose la constance de la vertu à l'opiniâtreté des perfides ligueurs, qui veulent le rendre complice de leurs abominables desseins.

N°. 24. *Le bienheureux, persécuté par ceux de la ligue, est consolé par une lettre du roi dont il fait lecture à ses religieux.*

Cette lettre est rapportée par dom Pradillon, elle est datée de Tours, du 6 avril 1589.

N°. 25. *Le roi blessé à mort en fait donner avis au bienheureux abbé, et se recommande à ses prières.*

Barrière persécuté par les ligueurs, et craignant qu'il ne voulussent perdre avec lui tous ses religieux, se retira à Bordeaux, où il continua de prêcher en faveur du roi. Il étoit dans cette ville lorsque Jacques Clément porta sur Henri sa main impie. Le premier soin du roi après cet attentat, fut de faire écrire à Barrière pour lui donner avis de sa blessure, et l'assurer qu'aussitôt après sa guérison il rangeroit au devoir la ville de Paris, et qu'il exécuteroit le projet qu'il avoit formé de fonder sa maison pour l'entretien de deux cents religieux (48). Cette lettre annonce que ce prince ne se croyoit pas frappé à mort.

On voit dans ce vitrail le gentilhomme porteur de la lettre du roi, introduit par un religieux dans la chambre de Barrière.

N°. 26. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière fait l'oraison funèbre du roi Henri III devant le parlement de Bordeaux.*

Barrière fut vivement touché de la mort de Henri III : il lui rendit les derniers devoirs avec autant d'éclat et de pompe qu'il lui fut possible. La ville de Bordeaux étoit entièrement dévouée au parti catholique et du roi ; elle se distingua par les honneurs qu'elle rendit à la mémoire de son prince. Ses funérailles furent faites avec

(48) Pradillon. Conduite de Jean de la Barrière, page 206.

un appareil extraordinaire, comme pour suppléer à ce qui leur manquoit dans tout le reste du royaume, et Barrière fut choisi pour prononcer l'oraison funèbre de ce prince qui lui étoit si cher.

Ce vitrail représente l'église tendue de noir pour le catafalque. On voit au milieu le cénotaphe : les différens corps assistent à cette cérémonie funéraire, et Barrière est dans la chaire.

N°. 27. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière dispose les esprits des habitans de Carcassone à l'obéissance envers le roi. Ils lui ouvrent les portes de leur ville, et l'y reçoivent avec une entière soumission.*

On voit dans ce vitrail Henri IV sur le point d'entrer dans Carcassonne : il est à cheval à la tête de ses troupes ; Barrière est également à cheval à côté de lui : les officiers municipaux à genoux présentent au roi les clefs de la ville.

N°. 28. *Le bienheureux s'étant retiré au château de Montaigu, des soldats de la ligue y viennent pour l'enlever au sortir du château. Une pièce de bois tombant d'en haut, écarte les soldats et blesse le saint abbé qu'ils laissent pour mort : il guérit miraculeusement de sa blessure et échappe à leurs mains.*

Le changement de Bernard de Percin avoit opéré celui de presque tous les Feuillans de Paris ; ils avoient embrassé le parti de la ligue. Ils firent citer Barrière à un chapitre d'Italie (49), pensant qu'il n'oseroit jamais s'y rendre. Barrière résolut d'aller d'abord à Turin, où l'assemblée étoit convoquée, mais il voulut avant dire un dernier adieu à ses religieux de Feuillans ; en sortant de Bordeaux et en passant par Lombes, il fut reconnu par des hommes qui le mirent en prison, et qui ne manquèrent pas de donner promptement avis à Toulouse de cette importante capture.

Montaigu, gentilhomme du voisinage, ami de Barrière, accourut : il y trouva un conseiller au parlement de Toulouse, ancien ami de Barrière, mais que la différence de parti avoit un peu refroidi : ils assemblèrent le peuple, le conjurèrent de ne pas exposer une homme d'une si grande vertu au sort de Duranty et de Daffis, qu'il falloit députer vers le parlement pour savoir ce qu'on devoit faire. Montaigu répondit de Barrière pendant cinq jours, et le rendit libre

(49) *Suprà*, page 49.

sur

sur sa parole. Barrière fut à Feuillans, et revint au bout de trois jours malgré les instances qu'on pût lui faire chez Montaigu.

Le lendemain le conseiller arriva de Toulouse, portant des ordres précis du parlement d'y conduire l'abbé de Feuillans, sans doute pour l'immoler à la ligue; mais Dieu en avoit ordonné autrement. Montaigu et Barrière avoient été recevoir ce conseiller à la porte, pendant qu'il leur expliquoit avec douleur le sujet de sa mission, une pièce de bois, du poids de quarante sept livres, se détacha du toit de la maison, tomba sur la tête de l'abbé et l'étendit sans connoissance.

Le conseiller partit pour Toulouse, où il rendit compte de cet accident: sa relation parut suspecte, on crut qu'il vouloit par un faux récit sauver Barrière: deux chirurgiens furent envoyés de Toulouse pour examiner ses blessures, on soupçonna également leur bonne foi: enfin on députa de nouveaux commissaires qui rapportèrent que le malade n'avoit plus que quelques jours à vivre.

Il est évident, dit Pradillon (50), que Dieu avoit voulu retirer ainsi l'abbé des mains de ses ennemis: il auroit pu entre tous les miracles en choisir un plus doux que de lui casser la tête avec une poutre de quarante sept livres.

On voit dans ce vitrail l'abbé étendu sous le coup de la poutre, et les soldats qui fuient épouyantés. Le peintre a un peu chargé le tableau, car ce ne fut pas avec violence qu'on entraîna Barrière du château de Montaigu.

N°. 29. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière se rend à Turin en* 1589, *y tient le chapitre, et ordonne par toute sa congrégation des prières pour le feu roi Henri. Les ligueurs en prennent un nouveau prétexte de le calomnier.*

Barrière, guéri miraculeusement de sa maladie miraculeuse, partit de Feuillans le 6 de novembre, accompagné d'un seul religieux; il arriva à Turin le 12 de décembre. Il y fit l'ouverture de l'assemblée, et son premier soin fut d'ordonner des prières pour le repos de l'ame de Henri III.

Tel est le sujet de ce vitrail.

(50) Conduite de la Barrière, livre III.

N°. 30. *Le bienheureux dom Jean de la Barrière étant à Rome en* 1590, *y reçoit toutes les marques de considération possibles de la part du pape Clément VIII, des cardinaux et de toutes les personnes les plus considérables de la ville.*

Barrière partit pour Rome dès que l'assemblée de Turin fut rompue. Le pape et les cardinaux le reçurent avec distinction. Le peintre a pris le moment où il est présenté au pape.

N°. 31. *Fondation d'un second monastère dans Rome, sous le titre de Saint-Bernard, faite en faveur des Feuillans l'an* 1594, *par la libéralité de Catherine de Nobilis, nièce du pape Jules III, veuve d'Ascagne Sforce, duc de Santafiore* (51).

Catherine de Nobilis présente dans ce vitrail au pape Jules III le plan du monastère qu'elle a fondé. On voit dans le fond cet édifice qui s'élève. L'abbé et les religieux qui le doivent habiter en reçoivent la permission du pape.

N°. 32. *Les partisans de la ligue poursuivent le bienheureux jusque dans Rome. Malgré leurs calomnies, son innocence y est authentiquement reconnue du pape même, qui commet le cardinal Bellarmin pour le rétablir dans tous ses honneurs.*

J'ai déjà parlé de la persécution que les ennemis de Barrière lui firent éprouver à Rome : l'arrêt de sa condamnation étoit composé de quarante articles. On y voit percer clairement la passion et l'animosité de ceux qui l'ont dictée. En voici les plus singuliers.

On l'accuse dans les trois premiers articles d'être calviniste, d'avoir obtenu son abbaye par simonie, et d'avoir changé sa commende en régularité sans permission du pape.

Ceux qui suivent auroient dû mériter à Barrière les éloges de tous les bons citoyens.

Il a défendu, sous peine d'excommunication, à frère Bernard son religieux, de continuer de prêcher à Paris comme il faisoit contre les intérêts et le parti du roi Henri III.

Il a prêché fort souvent à Bordeaux pour Henri III contre la sacrée ligue, au très-grand scandale des personnes pieuses.

---

(51) *Suprà*, page 10.

Il a, par son exemple, ses paroles et ses fréquentes exhortations, porté une grande partie de la noblesse de Guienne à rendre obéissance au roi Henri III, qu'il assuroit être très-saint, et leur a fait abandonner le parti des catholiques ligués, pour embrasser celui de Henri III et du roi de Navarre.

Par les prédications d'un de ses jeunes religieux, il a été cause que la grande et très-forte ville de Carcassone a quitté le parti des catholiques ligués, pour passer à celui de Henri III, et ensuite du roi de Navarre.

Ayant porté tant de dommage au parti catholique, et continuant toujours à faire de même, et craignant d'être pris par les gens armés que la ville de Toulouse, où auparavant il étoit tenu pour un saint, se préparoit d'envoyer à son abbaye, pour cela il se sauva de nuit et se retira à Bordeaux chez les ennemis du parti catholique.

La sentence d'excommunication prononcée par le pape Sixte-Quint contre le roi Henri III lui ayant été présentée à Bordeaux, il la méprisa, et ne cessa point de prêcher en sa faveur, de dire une oraison propre nommément pour lui à la messe; et après la mort du roi, il prononça son oraison funèbre aux obsèques solennelles, et exhorta tous les assistans de prier pour son ame, ce que lui-même ne manqua pas de faire pendant long-temps, offrant l'hostie salutaire pour le repos de l'ame de ce prince, commandant même à ses religieux d'en user de la sorte, et principalement dans leur assemblée générale qui se tint à Turin.

Henri III étant mort, il embrassa le parti du roi de Navarre, jusqu'à ce qu'étant arrêté à Lombez et mis en prison, il y renonça par un serment solennel; mais sa conduite suivante a fait connoître que sa langue seule avoit parlé, et non pas son cœur.

Allant quelque temps après à Turin pour y assister au chapitre général, il passoit par les villes qui obéissoient au roi de Navarre, comme plus sûres pour lui que celles qui étoient du parti catholique. Etant à Rome, il a fait connoître qu'il demeuroit toujours dans sa première opinion en faveur du roi de Navarre par plusieurs preuves assez claires, et par un fréquent commerce avec le duc de Luxembourg, ambassadeur du même roi : c'est pourquoi le roi de Navarre dit avec raison en l'an 1590 sur la fin du siége de Paris, en présence

de plusieurs religieux Feuillans, que l'abbé de Feuillans étoit un de ses très-bons serviteurs, fort dissemblable à celui qui gouvernoit le monastère de Feuillans de Paris, lequel il haïssoit.

Il y avoit un autre article sur lequel on pouvoit lui faire un reproche plus réel, c'étoit celui d'avoir approuvé le meurtre du duc de Guise.

Le peintre a représenté dans ce vitrail Barrière au moment où les cardinaux lui montrent sa sentence qu'il reçoit avec soumission,

N°. 33. *Le bienheureux étant près de mourir, reçoit la bénédiction du pape qui à cet effet lui envoie le cardinal d'Ossat, intime ami du saint, dont même il avoit été le précepteur, il meurt en odeur de sainteté le 25 Avril* 1600.

La maladie de Barrière ne dura que peu de jours, pendant lesquels toutes les personnes pieuses offrirent leurs prières au ciel pour sa guérison. Après avoir reçu les sacremens, il brûla les écrits qu'il avoit composés, et les mémoires de sa vie. Son confesseur voulut l'en empêcher; Barrière lui dit: Il importe bien peu, mon père, qu'on sache un jour que j'ai été au monde, et que j'y ai fait quelque chose. Le cardinal d'Ossat lui demanda sa bénédiction, il se mit à genoux pour la recevoir: mais Barrière se précipita de dessus son lit, et assura qu'il ne se leveroit pas qu'il ne l'eût reçue lui-même. On le voit étendu sur son lit de mort, le cardinal le bénit, tous les assistans pleurent sa mort, arrivée le 29 avril de l'année 1600.

N°. 34. *Pour satisfaire à la dévotion du peuple, on est contraint de laisser le bienheureux exposé pendant trois jours. Il s'y fait plusieurs miracles.* 1600.

On voit dans ce vitrail plusieurs malades qui se pressent autour du saint pour être guéris: des estropiés laissent leurs béquilles qui ne leur sont plus nécessaires.

Entre ce vitrail et le suivant il y en avoit un autre qui est entièrement détruit.

N°. 35. *Le pape Clément VIII, sur le bruit des miracles qui se font au tombeau du saint abbé, se transporte au monastère de Saint-Bernard pour procéder à sa béatification. Les religieux, par un sentiment d'humilité, suppliens humblement sa sainteté d'en suspendre l'exécution.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Barrière est toujours appelé par les religieux de son ordre le bienheureux, cependant jamais il n'a été béatifié.

N°. 36. *Réception du cœur et de la tête du bienheureux père dom Jean de la Barrière, apportés de Rome dans son abbaye de Feuillans en 1626, où ils sont conservés précieusement avec d'autres reliques de ce saint abbé.*

Ce vitrail représente le moment où on apporte les reliques du bienheureux abbé processionnellement dans son abbaye.

Les vitraux que je viens de décrire peuvent être regardés comme les ouvrages les mieux faits en ce genre. Il paroît qu'ils sont de trois maîtres. Ceux de Pempi sont en plus grand nombre, et très-supérieurs aux autres; ils ont les formes, l'ordonnance et les couleurs d'un bon tableau. Les religieux qui sont encore dans la maison assurent qu'ils ont réfusé, il y a quelques années, quatre-vingt-dix mille livres de cette précieuse collection. Il seroit important d'enlever ces vitraux, et de les mettre en lieu de sureté; ils sont sans cesse exposés à être mutilés dans ce cloître, qui sert actuellement de passage, et où les soldats de la section se réunisent avant d'aller se former sur la place.

L'art de peindre sur verre n'étoit point inconnu aux anciens: Buonaroti a publié des observations sur un verre peint qui représente Pallas introduisant Hercule dans le séjour des dieux (52). Midleton a décrit une urne sépulcrale de cette matière, ornée de peintures (53). Les vases à boire étoient presque toujours peints: la plupart portoient cette inscription: *Vita tibi; à votre santé.* M. de Caylus a décrit fort au long les procédés que les anciens employoient pour cette peinture: ils étoient les mêmes que ceux que les Anglois emploient aujourd'hui pour colorer intérieurement le pied des verres de *flint glass* pour le vin de Champagne. Ces verres étoient composés de lames de verre de diverses couleurs, auxquelles on donnoit un degré de fusion assez fort pour les unir sans les mélanger (54): c'est-là toute la difficulté de ce procédé.

On place l'époque de la découverte ou plutôt de la renaissance

(52) Voyez Planche XXVII, page 184.

(53) Antiquités midletoniennes. Dissert. IV et V.

(54) Winckelmann. Hist. de l'art, Tome I, page 34.

de la peinture sur verre au dixième siècle. Flodoart, qui vivoit alors, en fait mention (55) ; mais les vitres de la plupart des églises étoient peintes alors (56), ce qui doit faire présumer que cette sorte de peinture étoit en usage dès le neuvième siècle. Les plus anciens monumens qui nous restent de l'art de peindre sur verre, sont le portrait de saint Bernard (57), et ceux du comte et de la comtesse de Braine que l'on peut voir dans l'église de l'abbaye de l'ordre de Prémontrés à Braine-le-Comte ; à Saint-Denis, celui de Suger dans un des vitraux du rond-point, représenté avec un habit monastique. Ces peintures sont du douzième siècle. Selon l'opinion commune, on doit cette invention aux François (58) : au surplus on vient de voir que cet art est très-ancien en France.

Quelques auteurs prétendent que cette invention est toute moderne, et que ce fut d'un Peintre de Marseille qui travailloit à Rome sous Jules II que les François l'apprirent. Je viens de faire voir que cet art étoit beaucoup plus ancien : mais ils veulent sans doute parler d'une manière de peindre différente de celle en usage dans les siècles précédens (59).

On fabriquoit à cette époque des verres de différentes couleurs, dont on composoit des draperies, et qu'on tailloit suivant les contours pour les mettre en œuvre avec du plomb.

La peinture dont on attribue la découverte au peintre Marseillois, consiste en une couleur transparente qu'on applique sur le verre blanc : elle doit faire seulement son effet, quand le verre est exposé au jour : il faut que les couleurs qu'on y emploie soient de nature à se fondre sur le verre qu'on met au feu quand il est peint : et c'est un art de connoître l'effet que ces couleurs feront quand elles seront fondues, puisqu'il y en a que le feu fait changer considérablement. C'est ainsi que sont peints les vitraux des Feuillans, et ceux des Jacobins.

---

(55) Goujet. De l'état des Sciences en France, page 65.
(56) Histoire littéraire de la France, Tome VI, page 66, 67.
(57) *Idem*, Tome IX, page 121.
(58) Mœurs des François par le Gendre, page 141.
(59) Encyclopédie, au mot peinture sur verre.

Cette peinture est aujourd'hui tellement négligée, qu'il n'y a que très-peu de peintres qui en ayent connoissance.

On voit dans le cloître la tombe de dom Turquois, prédicateur célèbre : on y lit cette épitaphe.

Vixit eheu ! immò æternùm vivit Rdus. P. D. LUDOVICUS à SANCTO BERNARDO TURQUOIS, *quem morum innocentia, quem religionis doctrina sublimis immortali vitâ apud Deum et homines dignum reddiderunt. In fano Sti. Dionysii apud Parisios natus, acerrimi ingenii ad ardua quæque idonei adolescens in claustri latebris sapienter elegit mala mundi perpeti, quàm vitæ hujus favoribus extolli. Huic indefesso labori in vineâ Domini deditus, philosophiæ et theologiæ studiis apud nos diù feliciter præfuit. Ad munus evangelicæ doctrinæ disseminandæ vocatus, eâ claritate, eâ verborum rationumque præcisione quæ virum decet religionis scientissimum, eâ eloquentiâ quæ disertissimo convenit oratori, semper, quod rarum est, ad populum christianum sermonem habuit. Ecclesiæ Christi amantissimus, illius tuendæ puritati vitam ipsam libentissimè impendisset. Prioris, Provincialis, Visitatoris muneribus functus, vitæ religiosæ quam ex animo diligebat, evangelicæ prædicationis cui per triginta et ampliùs annos incubuerat, studii theologici quod nunquàm intermisit laboribus fractus, ab immaculati agni convivio ad æterni patris amplexus transivit, kalendis januarii ann. Dom.* 1823. *ætatis* 67.

LE CHAPITRE.

Le chapitre étoit orné de plusieurs beaux tableaux parmi lesquels on en distinguoit un de M. Vien représentant la résurrection du Lazare, & une présentation au temple par M. Restout. On y trouve aussi plusieurs tombes semblables à celle de dom Goulu et de dom Turquois.

Celle de dom Roger, avec cette épitaphe.

HIC JACET

Reverendissimus pater D. Petrus à Sancto Francisco, notâ apud Lemovicos Rogeriorum familiâ, quo occumbente occubuit Fuliensium caput ; quippè qui pietate, religionis zelo, ac eruditione conspicuus toti congregationi bis præfuit, pluriesque præfuisset, nisi primo completo triennio alteroque à sex

mensibus inchoato è vivis abiens suî desiderium omnibus reliquisset. In uno viro habeto plures, ut pote in quo multorum insigniora naturæ præmia, assensu singulorum adunabantur mens scilicet fortis et præcelsa, pietas sapientiæ ferax, memoria adeò tenax, ut nullius unquàm scibilis oblita à posteris nunquàm sit obliteranda. Ast heu hic in tantis maximus devixit sexagenario minor, anno salutis 1675. die XI novembris. Viator, abi, et consule tibi.

Dom Roger avoit été deux fois prieur de cette maison. Il mourut à 59 ans, le 11 novembre 1675.

Auprès de sa tombe est celle de dom Pradillon, sur laquelle on lit.

AD IMMORTALEM VITAM PROFICISCENS.

Mortalitatis sarcinam hìc deposuit reverendissimus pater D. Joannes Bapt. à Sta Anna PRADILLON *patriâ Lemovicus, vir in multis egregius, quem quater in præsulem sibi elegerat tota congregatio Fuliensis. Hunc ad magna natum majoraque spirantem frontis honos et totius corporis habitus arguebant. Dignam tali hospitio animam non una virtus, non una ornabat scientia, maximè quæ virum decet aliorum moderamini invigilantem; fides recta, sincera pietas, prudens religionis zelus, temperata justitiæ finibus mansuetudo, divinarum humanarumque legum peritia singularis, animorum quamcumque in partem vellet adducendorum arte prorsùs stupendâ pollebat: cujus exercendæ dexteritatem et industriam plerique, suavitatem omnes admirati sunt, nullus facilè assequetur. Obiit VII. Kal. octob. anno Domini M. DCCI. ætatis suæ LXI.*

Dom Jean Pradillon étoit d'Estoumiers en Limousin, et fut quatre fois général de sa congrégation. Il avoit de grands talens pour le gouvernement monastique, et étoit très-savant dans notre histoire et dans la connoissance des généalogies.

Sur la tombe de dom Jérôme on lit :

Conticescit et hìc novissimè tubæ clangorem expectat R^dus D. HYERONIMUS *à* SANCTA MARIA, *in sæculo* CLAUDIUS GEOFFRIN, *qui et ipse quasi tuba vocem piis amicam, impiis et peccatoribus terribilem exaltavit in domo Domini. Parisiis, facili ad scientias ingenio natus supereminentem aliis Christi doctrinam et verbo et opere amplexus est, sinceræ vir pietatis, cui vera fides, et castus religionis amor quandò ullum invenient parem? veritatis amans,*

amans, impetum irruentis in illam procellæ exul sustinuit, eloquentiâ percelebris, per quinquaginta et ampliùs annos populum, proceres, regem ipsum de religione allocutus, nulli non placuit, nullum dimisit sine novo ipsum rursùs audiendi desiderio; ecclesiæ veluti dulcissimæ matri addictus, ejus principibus, pastoribusque vixit carissimus. Visitator semel, Assistens iterùm dignitate suis præfuit, profuit exemplo. Tandem octogenario major XVI. kal. april. ann. Dom. M. DCCXXI. Prior Pignerolensis obiit jàmque verbo Dei pascitur æterno, cujus ad ultimum usque spiritum et præco fuit et testis.

Dom Jérôme étoit né à Paris. Il se fit d'abord franciscain, puis Feuillant. Il devint prieur, visiteur et assistant de son ordre. Il se rendit célèbre par ses sermons à la cour, dans la capitale. Il se mêla des querelles ecclésiastiques, et fut ensuite à Poitiers. Rappelé à Paris, il y mourut en 1721, à 82 ans. Ses sermons ont été publiés en 1737, en 5 volumes in-12, par l'abbé Joli de Fleuri, chanoine de Notre-Dame.

En ce même endroit on voyoit aussi les tombes et les épitaphes de *dom Euſtache de Saint-Paul Asseline*, docteur en théologie de la faculté de Paris, mort religieux Feuillant le 26 d'octobre de l'an 1640, et de *dom Pierre de Saint-Joseph*, mort le 10 juillet 1662. Celui-ci est auteur du livre intitulé *Idea theologiæ*, et d'un autre sous le titre d'*Idea philosophiæ*, ouvrages fort médiocres. Ces tombes n'existent plus.

LE RÉFECTOIRE.

Le réfectoire est curieux pour ses tableaux, dont quatre sont peints par Restout, et représentent l'histoire d'Esther et du roi Assuérus.

On remarque sur-tout celui qui est au-dessus de la porte, où l'on voit le festin donné par le roi Assuérus aux grands de sa cour. Le peintre, gêné par la porte, a placé ingénieusement un escalier à deux rampes, par lesquelles on monte à la salle du festin.

On y voit aussi un cinquième tableau qui représente un duc d'Aquitaine qui fut converti par saint Bernard: il paroît être dans la manière de Valentin.

LA BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque, sans être considérable, étoit cependant curieuse ; le vaisseau n'en est pas grand, mais il est bien décoré par des pilastres corinthiens d'une assez belle menuiserie. Au-dessus des armoires on voyoit une suite des portraits des généraux de la congrégation de l'ordre, depuis dom Jean de la Barrière jusqu'au dernier.

Parmi les livres imprimés on remarquoit un gros volume in-folio, intitulé *Catholica* et *prosodia :* c'est un vocabulaire imprimé à Mayence en 1460, par Jean Faust et par Pierre Schaeffer : le nom de l'auteur n'est pas à la tête du livre, mais on lit dans le corps même de l'ouvrage qu'il se nommoit Joannes Genuensis. On croit qu'il étoit religieux de l'ordre de Saint-Dominique, et qu'il composa ce vocabulaire en 1286.

Parmi les manuscrits il y en avoit deux qui méritoient une attention particulière.

Le plus ancien est un in-4°., écrit sur vélin, en beaux caractères bien conservés. Il renferme quarante quatre sermons de saint Bernard, traduits en françois. Le père Mabillon a parlé de ce monument dans sa préface aux sermons de saint Bernard, mais il conjecture qu'il n'a été écrit qu'après la mort de ce père ; et ce qui le lui fait justement penser, c'est que dans le titre on qualifie Bernard de saint. Ce curieux manuscrit avoit été donné à dom Goulu par Nicolas le Fèvre, précepteur du roi Louis XIII.

L'autre manuscrit est un recueil en trois volumes in-4°. de tout ce qui s'est passé dans la congrégation *de Auxiliis*. Toutes ces pièces ont été recueillies par le père le Bossu, que le pape Clément VIII avoit nommé un des théologiens consulteurs qui assistèrent à la fameuse congrégation *de Auxiliis*, commencée en 1598, au sujet des contestations qui s'étoient élevées entre les dominicains et les jésuites, sur les matières de la grâce. Le père le Bossu mourut à Rome le 7 de juin de l'an 1626, âgé de 80 ans. Il avoit laissé son manuscrit à dom Sans de Sainte-Catherine, religieux Feuillant, son ami particulier ; et c'est ainsi qu'il passa dans la bibliothèque de ce couvent.

Les ouvrages des calvinistes, des protestans, etc. étoient placés dans

Digitized by Google

une espèce de petit grenier que les religieux nommoient l'enfer. Ces livres étoient en petit nombre, et avoient été donnés en grande partie par dom Jean de Saint-Paul de Vassan.

Au-dessus de la porte de la bibliothèque est le modèle fait par Jean Goujon du bas relief qui a été exécuté sur la porte d'entrée. *Planche X*, N°. 1.

L'APOTHICAIRERIE.

L'apothicairerie étoit la plus propre et la plus ornée du royaume. Elle avoit été commencée en 1637 par le frère Christophe de Saint-François, religieux de cet ordre : le vaisseau n'a que trois toises de long sur deux toises et deux pieds de large ; le plancher en est d'ailleurs un peu bas, et traversé par une grosse poutre. Toutes les faces de cet endroit étoient ornées de tablettes, d'armoires et de tiroirs, dont l'ordonnance étoit variée par les volets et les châssis de verre qui les fermoient : des cariatides en thermes séparoient les armoires et les tablettes, et un entablement qui régnoit au pourtour couronnoit tout l'ouvrage.

Sur les volets de chaque armoire, il y avoit des bas reliefs qui représentoient les guérisons miraculeuses dont il est parlé dans le nouveau Testament. Cette sculpture étoit de *Pierre Dyonise*, ou de *Sarrazin* le jeune, dont il y a dans cette maison des morceaux que son frère aîné n'auroit pas désavoués.

Cette apothicairerie sert actuellement de salle à un des restaurateurs de l'assemblée nationale.

DIVERS VITRAUX.

J'ai fait graver ensemble plusieurs vitraux épars dans la maison, et qui, s'ils ne méritent pas d'être distingués par leur forme et leur dessein, valent la peine d'être connus pour la singularité des actions qu'ils représentent : tous offrent quelque trait de la vie de saint Bernard.

Les deux premiers *Planche X*, *fig.* 2, 3. sont des médaillons qui ornent des vitres d'escalier. L'un *fig.* 2. représente le miracle le plus

commun de tous, une résurrection. Il faut que ce miracle ne soit pas bien difficile, bien des saints s'en sont mêlés ; mais ce qui seroit plus fort, et ce qu'on n'a jamais vu, ce seroit de faire repousser un bras à un homme à qui on l'auroit coupé, comme les polypes se reproduisent.

Le N°. 3 nous offre saint Bernard en extase, et priant un crucifix à la main.

Les religieux sont souvent représentés dans cette attitude, mais le peintre a probablement voulu exprimer ici quelque chose de plus, et indiquer le singulier miracle rapporté par Herbert, dont un des religieux de Bernard fut le témoin.

Dom Ménard, abbé de More, monastère voisin de Clairvaux, homme religieux et digne de foi, raconte, dit Herbert (60), un miracle qu'il prétend avoir été vu par un de ses religieux, mais dont nous devons présumer qu'il fut témoin lui-même. Un religieux trouva un jour Bernard prosterné et priant ; une croix s'offrit à lui sur le pavé avec le Christ ; le saint abbé la prit, et l'adora. Soudain il vit les bras du Christ se détacher des branches de la croix pour l'atteindre et l'embrasser : le moine témoin de ces embrassemens mutuels étoit saisi d'étonnement ; cependant, pour ne pas avoir l'air d'observer Bernard, il se retira doucement (61).

Voici le sujet du vitrail *Planche XI*, N°. 1. qui se voit dans une chapelle de la nef. Malachie, né en Irlande en 1094, se démit en 1127 de son archevêché d'Armack, et vint mourir à Clairvaux entre les bras de Bernard. Il avoit voulu être enseveli avec des habits de cet abbé : et quand celui-ci mourut, il voulut également être enseveli dans les vêtemens de Malachie (62). On voit dans ce vitrail Bernard offrant le sacrifice de la messe, et priant pour l'abbé irlandois. Il aperçoit une gloire dans les nuages, présage du triomphe qui attend son ami dans le ciel.

On attribue à Malachie des prophéties sur tous les papes, depuis

---

(60) Herbert. Lib. II, Cap. 19.

(61) *Vita sancti Bernardi, in operibus suis, edente Mabillon*, Tom. II, pag. 1201.

(62) *Sancti Bernardi Opera*, Tom. II, pag. 1160.

Digitized by Google

Célestin II jusqu'à la fin du monde : mais cet ouvrage a été fabriqué dans le conclave de 1390, par les partisans du cardinal Simonelli.

Le trait représenté dans le vitrail gravé *Planche XI*, *fig.* 2. offre un exemple de l'audace excessive des moines et de l'extrême foiblesse des princes qui les souffroient.

L'évêque de Chartres, légat du pape en France, avoit reçu ordre de faire cesser les maux qui désoloient l'Aquitaine. Ce grand prélat voulut être secondé par saint Bernard. Ils partirent tous deux, passèrent par la Bretagne, et firent beaucoup de miracles sur la route. Ils arrivèrent enfin à la cour de Guillaume. Ce prince avoit d'abord déféré aux avis de saint Bernard; mais enfin, par les conseils de Gérard, il s'étoit ouvertement déclaré pour l'anti-pape Pierre. Il y eut entre les deux prélats et le prince des conférences inutiles. Bernard crut alors devoir recourir à la puissance divine.

Un jour, après une longue conférence avec le prince, Bernard entra dans l'église pour y célébrer les saints mystères. Tous ceux à qui rien n'en interdisoit la participation entrèrent; le comte seul resta dehors. Il falloit que ce moine eût un grand ascendant sur l'esprit foible et superstitieux des princes, puisqu'un des plus puissans et des plus fiers n'osoit entrer sans son ordre pendant qu'il offroit le sacrifice.

Cette foiblesse de Guillaume accroît l'audace de Bernard : après la consécration il donne le pain aux fidelles, puis il met l'hostie sur la patène, et le visage en feu, les yeux étincelans, d'un air menaçant et d'un pas ferme, il sort de l'église, et s'adressant au duc il lui dit :

» Vous avez méprisé mes prières, tous les fidelles qui sont ici vous ont supplié, et vous vous êtes moqué d'eux et de moi. Voici maintenant le fils de la Vierge qui vient à vous, voici votre juge. Votre ame doit un jour tomber entre ses mains; voyons si vous le mépriserez comme vous avez fait son serviteur. »

Tous les assistans versoient des larmes et attendoient avec effroi l'issue de cet événement. La contenance intrépide de Bernard frappa le duc d'épouvante : tous ses membres tremblèrent et se roidirent, et il se jeta comme un forcené sur le carreau. Les ministres du saint le relevèrent, et il retomba aussitôt sur le visage sans proférer une seule parole, l'écume lui sortoit de la bouche, et chacun prit un accès d'épilepsie pour un miracle.

Bernard redoublant d'audace, s'avance, le pousse du pied, et lui ordonne de se lever et d'exécuter la sentence d'un Dieu terrible. » L'évêque de Poitiers, lui dit-il, que vous avez banni de son siége, est ici présent, réconciliez-vous avec lui, embrassez-vous, et jurez ensemble une éternelle paix : reconduisez-le dans son siége épiscopal, et pour satisfaire à Dieu après l'avoir outragé, rendez-lui l'honneur que vous lui devez ; rappelez à l'unité de l'église tout ce qu'il y a de peuples schismatiques et divisés dans vos états, soumettez-vous au pape Innocent, et obéissez à ce grand pontife élu de Dieu, comme toute l'église lui obéit. » A ces paroles, le duc vaincu alla au-devant de l'évêque déposé, l'embrassa, et de la même main dont il l'avoit fait descendre de son siége, l'y rétablit à la vue de toute la ville que ce spectacle remplit de joie. Le légat repartit pour Chartres, et Bernard revint à Clairvaux (63) en 1135.

Ce vitrail *Planche XI*, *fig.* 2. nous montre Bernard apportant hors de l'église l'hostie sur la patène, et le duc Guillaume tenu par ses soldats et tourmenté d'horribles convulsions. Au-dessus on lit :

Guillelmum Aquitaniæ ducem ex schismate revocat.

Le vitrail suivant *Planche XI*, *fig.* 3. représente une victoire de Bernard sur un incube (64).

Lorsque Bernard fut en Aquitaine, il passa, comme je l'ai dit, par

---

(63) Vie de Saint-Bernard, par Villefore, in-4°. 1704.

(64) On appelle incubes les diables qui prennent la forme d'hommes pour séduire les jeunes filles, et succubes ceux qui prennent la forme de femmes pour séduire les jeunes garçons. Les demi-dieux de l'antiquité qui rendoient les nymphes faciles mères de héros, étoient des incubes ; et l'on ne peut douter que le diable n'ait la possibilité de rendre les filles fécondes, puisque la Sorbonne l'a décidé en 1318.

Per tales artes et ritus impios et invocationes dæmonum nullus unquàm sequatur effectus ministerio dæmonum, error.

C'est une erreur de croire que ces arts magiques et ces invocations de diables soient sans effet. Bodin, dans sa Démonologie ou traité des sorciers, assure que Jeanne Hervilliers, native de Verberie, fut condamnée par le parlement de Paris à être brûlée vive pour avoir prostitué sa fille au diable. Pic de la Mirandole, dit avoir connu un veillard de quatre-vingts ans qui avoit couché la moitié de sa vie avec une diablesse, et un autre de soixante-dix qui avoit eu le même avantage. Il ne nous apprend pas ce que devinrent leurs enfans.

la Bretagne, il arriva à Nantes. Il y avoit dans le pays une malheureuse femme tourmentée par un diable incube. Cet égrillard de démon s'étoit présenté à la jeune fille sous la forme d'un militaire d'une très-jolie figure : sa beauté et ses tendres discours l'avoient séduite. Ayant obtenu son consentement, il avoit étendu les bras, posé les pieds de sa maîtresse sur une de ses mains, tandis que de l'autre il lui couvroit la tête ; c'étoit-là le signe de l'alliance qu'il contractoit avec elle. Le diable a une singulière façon de prendre possession des gens.

Cette fille avoit pour mari un soldat, beau, jeune et vigoureux, qui ignoroit absolument ce qui se passoit entre sa femme et le diable. Le démon venoit passer avec elle toutes les nuits, et elle en paroissoit assez contente.

Six années s'écoulèrent ainsi sans qu'elle soupçonnât rien du crime affreux qu'elle commettoit. Au bout de la septième elle commença à faire quelques réflexions, qui peut-être ne lui furent suggérées que par le dégoût et l'inconstance. Elle eut recours aux prêtres, et confessa sa faute ; mais ni la confession, ni les prières, ni les aumônes ne pouvoient rien changer à sa situation. Le démon ne cessoit de la tourmenter : enfin, soit par l'indiscrétion de quelque femme mise dans la confidence ou par celle des prêtres, le mari apprit enfin pour qui il étoit trompé ; il abandonna sa femme, dont il détesta et fuit le lit conjugal. Bernard venoit d'arriver, la malheureuse femme court se jeter à ses pieds, elle les embrasse en tremblant ; Bernard la console, la nuit étoit avancée, il lui dit d'avoir confiance en Dieu et de revenir le lendemain. Elle revient le matin, et raconte à Bernard les menaces que le démon incube lui a faites pendant la nuit. Moquez vous de ses menaces, lui répond Bernard, mais prenez ce bâton, mettez-le dans votre lit, et que le démon exécute ensuite ses menaces s'il ose le faire. Elle suit ponctuellement les ordres de Bernard, se couche, met le bâton auprès d'elle. Le démon arrive à l'heure ordinaire, mais il n'ose prendre dans le lit sa place accoutumée ; il la menace de sa colère après le départ de Bernard. Le dimanche suivant Bernard fait assembler tout le peuple dans l'église d'après un mandement de l'évêque, il fait allumer des cierges, raconte publiquement les forfaits de l'esprit fornicateur, l'anathé-

matise et lui interdit l'approche de cette femme : elle se confesse, communie, et n'en entend jamais plus parler (65).

Ce vitrail *Planche XI*, *fig.* 3. est placé dans une des chapelles de la nef. Le peintre a voulu exprimer le triomphe de Bernard sur l'incube : on voit le portail d'une église, près duquel un cierge est allumé : la femme possédée est à genoux, Bernard lui reprend le bâton qu'il lui avoit donné, et en présence du peuple il anathématise le démon, qui fuit sous sa véritable forme, avec ses cornes, sa queue et ses ailes de chauve-souris.

Si le miracle précédent est singulier, celui qui suit ne l'est pas moins : en voici le sujet.

Le frère Robert, un des religieux de saint Bernard et son parent, avoit cédé à des insinuations qui lui avoient fait abandonner Cîteaux pour Cluny : Bernard résolut de lui écrire pour le rappeler ; il dicta cette lettre à Guillaume, qui fut par la suite abbé du monastère de Rievaux. Celui-ci écrivoit sur le vélin, tous deux étoient sortis du couvent et en plein air. Une pluie abondante tombe aussitôt : *Ne craignez rien*, dit saint Bernard, *c'est l'ouvrage de Dieu, écrivez*. En effet, la pluie tomba sur la lettre sans la mouiller (66). Cette lettre a été conservée par les religieux la première parmi toutes celles du saint abbé.

Le vitrail figuré *Planche XI*, *fig.* 4. étoit placé dans une vitre au fond du réfectoire.

On voit en effet le saint avec son auréole : les nuages sont rassemblés autour de lui, il tombe une pluie abondante : cependant le religieux Guillaume, auquel il dicte, continue tranquillement d'écrire : il tient une écritoire d'une main et une plume de l'autre. Au-dessus de ce vitrail on lit les vers suivans, dans lesquels il manque quelques mots, et qui sont incorrects.

Considunt campo, nudoque sub ætheris axe,
Ut dent arcanis nuntia dicta notis.
Ecce ruit cælo effusus maximus imber,

---

(65) *Vita sancti Bernardi, in operibus ejusdem, edente Mabillon.* Tom. II, page 1106.

(66) *Scripsit ergò epistolam in medio imbre sine imbre.* Sancti Bernardi Opera, edente Mabillon. Tom. II, pag. 1083.

Scribentum

Scribentum tenui nec madet imbre manus.
Circumquaque tonat..... et pascua inundant;
Stat Christi famulis sola serena dies.

La *fig.* 5, *Planche XI*, représente un miracle dont je n'ai pas trouvé l'explication.

SALLE DU ROI.

Cette salle est à côté de l'église: elle est entourée des portraits de nos rois et de nos reines depuis Henri III jusqu'à Louis XVI: ceux des dauphins, fils et petits-fils de Louis XIV y sont aussi. On remarque sur-tout les portraits de Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, qui sont d'une grande beauté, et représentent parfaitement le costume des temps où ils ont vécu. Ces portraits précieux seront surement placés dans les collections nationales.

Cette salle sert aujourd'hui pour les assemblées du dictrict.

Elle est précédée d'un vestibule décoré de plusieurs grands tableaux, parmi lesquels on en remarque un de Nicolas Loyr: il représente un seigneur qui descend de cheval, et veut prendre l'habit des Feuillans.

HOMMES CÉLÈBRES DU COUVENT DES FEUILLANS DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

J'ai déjà indiqué les noms de quelques-uns, tels que Jean de la Barrière, Jean Goulu, dom Roger, dom Pradillon, dom Eustache de Saint-Paul Asseline, dom Pierre de Joseph, dom Geoffrin, dom Turquois, le frère Christophe: il n'en reste plus qu'un petit nombre à faire connoître.

Un des plus célèbres a été dom Bernard de Percin de Montgaillard. Il naquit en 1563, d'une famille noble: il entra dans l'ordre des Feuillans, où il se distingua d'abord par ses austérités, par ses sermons et par son zèle: il fut du nombre des religieux que dom Jean de la Barrière mena avec lui à Paris.

Les austérités de Montgaillard tournèrent sur lui l'attention des dévots: il n'avoit pour lit que deux planches, pour chemise qu'un cilice: il s'abstenoit de viandes, de poissons, d'œufs et de beurre:

Il ne mangeoit que des légumes, et ne prenoit de nourriture qu'une fois le jour après le soleil couché.

L'ardeur naturelle du tempérament de Montgaillard augmenta encore par ses abstinences habituelles. Les chefs des divers partis sentirent bien alors combien il pouvoit leur être utile. Montgaillard se déclara d'abord pour le roi, mais bientôt il passa dans le parti contraire, et s'y distingua par son fanatisme : il fut alors connu sous le nom du *petit Feuillant*; parce qu'à vingt ans, époque à laquelle sa réputation commença, il n'avoit pas encore pris toute sa croissance. Ce nom lui resta ensuite, quoiqu'il fût d'une taille ordinaire.

Montgaillard ne fut pas le seul Feuillant qui entra dans le parti de la ligue, presque tous les religieux, excepté Barrière, payèrent les bienfaits d'Henri III d'une noire ingratitude. Cette nouvelle légion de la milice de Saint-Bernard montra un zèle digne de son premier législateur. C'est de la magnifique maison que l'imbécille Henri III leur avoit fait bâtir dans son jardin des Tuileries, qu'on vit sortir les plus furieux apôtres de la ligue. Il est remarquable que ces moines que Henri III avoit accueillis et comblés de biens furent ses plus violens ennemis.

Non-seulement Henri III les accueillit à Paris, mais il avoit logé à Blois les Feuillans et les capucins dans son palais, au-dessus de sa chambre (67). C'est cependant par le moyen des Feuillans que les Guises se rendirent maîtres dans les provinces, et sur-tout dans le Languedoc, de la nomination des députés aux états généraux de 1588 (68).

La bassesse et l'activité de Montgaillard le firent aussi surnommer le *laquais de la ligue*. Lorsque les troubles furent cessés, le pape Clément VIII lui donna l'abbaye d'Orval, où il fit revivre la discipline, et y introduisit une réforme assez semblable à celle de la Trappe. Il mourut d'hydropisie dans cette abbaye en 1628, à 65 ans, après avoir brûlé tous ses ouvrages, pour ne pas perpétuer ses écrits contre Henri IV, auquel il se montra très-attaché depuis sa conversion, quoique les ennemis que son zèle mal entendu lui a faits,

(67) Histoire des troubles, page 148.

(68) Journal de Henri III, Tome III, page 389.

l'ayent accusé, mais sans preuves, d'avoir trempé dans la mort de ce prince.

La chaleur de Montgaillard pour la ligue alloit jusqu'à la démence. Un jour qu'il prêchoit devant la duchesse de Guise, que le peuple avoit reçue avec une joie incroyable, et qu'il révéroit comme la mère de deux saints martyrs, il s'emporta jusqu'à faire devant elle une apostrophe au feu duc de Guise en ces termes : *Oh saint et glorieux martyr de Dieu! béni est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaité.* Voilà les emportemens que l'on prenoit alors pour des mouvemens d'éloquence ; aussi Montgaillard étoit-il généralement admiré *mêmes des dames, écueil des moines*, dit le journal de Henri III, qui ajoute *qu'elles l'alloient souvent voir, et lui firent présent de si bonne confitures, qu'il y prit appétit, ce disoit-on.* La satire Ménippée le représente à la ridicule procession de la ligue de la manière suivante.... » Un » Feuillant boiteux, qui armé tout à crud se faisoit faire place avec » une espée à deux mains, et une hache d'armes à sa ceinture, son » bréviaire pendu par derrière et, le faisoit bon voir sur un pied, » faisant le moulinet devant les dames... »

Montgaillard fut accusé d'avoir attenté à la vie de Henri le Grand, et il paroît que ce ne fut pas sans fondement. Le sieur de Rougemont dépose que le petit Feuillant lui avoit donné quatre cents écus pour commettre ce crime horrible.

La vie de Montgaillard, ou plutôt son panégyrique, se trouve dans un ouvrage dont le titre est assez singulier (69).

---

(69) Les saintes Montagnes et collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et religieux trépas de révérend père en Dieu dom Bernard de Montgaillard, abbé de l'abbaye d'Orval, de l'ordre de Cîteaux, au pays de Luxembourg, prédicateur ordinaire de leurs altesses sérénissimes, sur le modèle de l'incomparable saint Bernard, abbé de Clairvaux et du grand législateur Moyse. Au jour et célébrité de ses exéques, faites solemnellement trois jours durant en l'église d'Orval les 10, 11 et 12 jours d'octobre l'an 1628, par révérend père en Dieu Messire F. André Valladier, docteur en théologie, conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du roi très-chrétien, abbé de l'abbaye royale de Saint-Arnault de Metz, de l'ordre de Saint-Benoît, imprimé à Luxembourg, chez Hubert Reuland, 1629.

Ceux qui voudront bien connoître Montgaillard, feront mieux de consulter Bayle, la Satire Ménippée, l'ouvrage intitulé du Massacre de la Saint-Barthélemi, etc.

Voici la description que son panégyriste fait de son portrait qui existe probablement encore dans l'abbaye d'Orval.

« Il est représenté dans une chambre assis dans un beau fauteuil » garni d'un carreau magnifique, qu'on prendroit pour être rempli » du plus fin duvet. Devant ses yeux il voit le portrait d'une notre- » dame, pour laquelle le saint abbé fait couler de sa plume ces » paroles : — *O Domina mea, quid hìc facio ? Educ è carcere animam* » *meam, ad confitendum nomini tuo.* Dans l'éloignement on voit un » tas de volumes en feu, et la suite du livre indique que ce sont » les ouvrages de Montgaillard, auxquels, au sortir d'une maladie » et par humilité, il mit lui-même le feu, voyant qu'un de ses » religieux, auquel il avoit commandé de le faire, y temoignoit de » la répugnance. A côté de lui est un agneau, figure de celui que » le livre dit lui être apparu ensuite d'une voix qui, à la veille de » plusieurs calomnies qu'il eut à essuyer en Flandres, lui cria la » nuit par trois fois, *alarme.* A ses pieds sont quatre mitres, » celle de l'évêque d'Angers, que, peu après l'arrivée des Feuil- » lans à Paris, Henri III lui fit offrir par MM. de Montholon et » Miron, conseillers en la cour, et qu'il refusa ; celle de l'évêque » de Pamiers et de la célèbre abbaye de Marimond, qu'il refusa » aussi, et même s'employa pour la faire tomber à d'autres ; et » celle de l'abbaye de Nizelle, que l'archiduc lui donna pour le » tenir près de lui, mais qu'il ne garda que jusqu'à la vacance de » la grande et opulente abbaye d'Orval (70).

Le couvent des Feuillans a aussi produit un autre religieux très-célèbre par ses sermons, dom Côme Roger, prédicateur du roi, et ensuite évêque de Lombez : il étoit fil d'un avocat de Paris : sa sagesse ne s'est jamais démentie ni dans le cloître, ni dans l'épiscopat.

On met encore au nombre des savans qui ont embrassé la règle des Feuillans, dans le monastère de Paris, dom Jean de Saint-Paul de Vassan. Une sœur de MM. Pithou quitta la France au temps du massacre de la Saint-Barthélemi, et se réfugia à Genève, où elle

(70) Bayle, au mot *Montgaillard.*

épousa le sieur de Vassan. Son mari étant mort, elle s'appliqua particulièrement à l'éducation de deux garçons qu'elle avoit eus de son mariage. L'aîné se nommoit Jean, et le puîné Nicolas. Lorsqu'ils eurent fait les humanités et la philosophie à Genève, elle les envoya à Leyde pour étudier en Théologie, et leur donna des lettres de ses amis, et sur-tout de Casaubon, qui les recommandoit à Scaliger. Celui-ci les regarda comme ses enfans, et leur donna dans sa maison le même accès que s'il l'avoient effectivement été. Les Vassans, qui avoient beaucoup d'esprit et une grande avidité de savoir, écoutoient tout ce que disoit Scaliger, et n'étoient pas plutôt hors de sa présence, qu'ils alloient écrire tous les traits d'histoire et d'érudition qui lui étoient échappés. Parmi les lettres de Scaliger et celles de Casaubon, il y en a où il est avantageusement parlé des Vassans. Jean Vassan fut d'abord ministre de la religion prétendue réformée, puis se fit catholique romain à la persuasion du cardinal du Perron. Soit que cette pension étant mal payée, Vassan voulût s'assurer une substance honnête, ou que, par un effet de la grâce, il tendît à une plus grande perfection, il prit l'habit de Feuillant dans le monastère de Saint-Bernard, rue Saint-Honoré à Paris, le 20 de septembre de l'an de 1614, et y fit profession le 21 de septembre de l'an de 1615, sous le nom de Jean de Saint-Paul de Vassan. Il y mourut le 2 février 1652. On ignore précisément l'âge qu'il avoit. Nicolas Vassan se fit aussi catholique, mais sa dévotion n'alla pas plus loin. C'est à ces deux frères que le public est redevable du petit livre intitulé *Scaligeriana*, qui n'est autre chose qu'un recueil de ce qu'ils avoient ouï dire à Joseph Scaliger, dans la conversation. Les Vassans étant venus à Paris, donnèrent leur manuscrit à messieurs du Puy, qui l'ayant prêté à M. Sarrau, celui ci le copia de sa main en 1642; et après sa mort cette copie passa dans une autre bibliothèque, et fut ensuite communiqué à Isaac Vossius, pendant qu'il étoit à Paris. Celui-ci l'ayant aussi fait transcrire, l'envoya à Ulack, libraire de la Haye, qui l'imprima, mais avec beaucoup de fautes. Peu de temps après, c'est-à-dire en 1667, on en fit une seconde édition, plus correcte que la première. Au reste il ne faut pas confondre ce recueil fait par les Vassans, avec un autre intitulé, *Prima Scaligeriana*, que Vertunier recueillit des conversations

qu'il avoit eues avec Scaliger, avant que ce savant se retirât en Hollande; quoique ce recueil soit le plus ancien, il n'a été cependant publié qu'en 1669, à Groningue.

Un des hommes le plus justement célèbres du couvent des Feuillans a été Jean Baseilhac, connu sous le nom de frère Côme, né en 1703, dans la province de Tarbes. Il étoit fils d'un chirurgien, et se sentit entraîné vers la profession de son père. Le prince de Lorraine, évêque de Bayeux, le mit à la tête d'un hôpital qu'il avoit fondé; mais sa mort prévint le bien qu'il vouloit lui faire, il lui laissa par testament un assortiment d'instrumens de chirurgie, de livres, et une somme pour payer sa maîtrise. Baseilhac dégoûté du monde entra aux Feuillans, où il fut reçu en 1729, sous le nom de frère Jean de Saint-Côme: mais il ne fit ses vœux qu'en 1740, et se perfectionna dans son art pendant son noviciat. Il s'attacha sur-tout à l'opération de la taille, et il inventa le lithotome caché pour ôter la pierre sans déchirement et sans danger. Il essaya longtemps cet instrument sur des animaux: enfin il fut prouvé que sur douze malades il en sauvoit onze, pendant qu'autrement il en périssoit six. Ses succès excitèrent l'envie: on lui reprocha d'exercer une profession incompatible avec son état; comme si l'art vraiment utile de soulager les hommes des maux cruels auxquels ils sont livrés, n'étoit pas préférable à l'apathie et à la nullité claustrale. L'estime des gens de bien, la reconnoissance des pauvres, dont il étoit le père et le bienfaicteur, récompensèrent assez le frère Côme des contradictions passagères qu'on lui fit éprouver.

Le frère Côme donnoit aux sciences relatives à sa profession les momens que lui laissoient ses malades. Il avoit inventé, outre le lithotome caché, plus de vingt instrumens de la plus grande utilité, et en avoit perfectionné plusieurs autres.

Il mourut le 8 juillet 1781 à 78 ans. Il institua les pauvres ses héritiers, et leur laissa tout ce qu'une charité industrieuse l'avoit mis à portée d'épargner. Ceux qui visitent les Feuillans, et qui heurtent la tombe de Jean Goulu, sont fort étonnés que la reconnoissance n'ait consacré par aucun monument la mémoire du frère Côme.

Il a laissé un neveu M. Baseilhac, et un élève M. Bernard, qui,

comme lui, avoit été frère dans le monastère des Feuillans : tous deux sont dignes de le remplacer.

Ravaillac, l'horrible assassin de Henri IV, avoit été frère convers aux Feuillans de la rue Saint-Honoré ; ces religieux le renvoyèrent avant qu'il eût fait ses vœux, parce qu'ils reconnurent qu'il étoit lunatique et même démoniaque (71).

COSTUME DES FEUILLANS.

Je n'ai point donné une Planche à part pour le costume des Feuillans, parce que ces religieux sont assez souvent représentés sur les vitraux que j'ai décrits.

Leur habillement consistoit en une robe ou coule blanche sans scapulaire, avec un grand capuce de la même couleur, qui se terminoit en rond pardevant jusqu'à la ceinture, et en pointe par derrière jusqu'au gras des jambes : leur robe étoit ceinte d'une ceinture de la même étoffe que celle de l'habit ; ils n'avoient point d'habillement pour le chœur ; et ils pouvoient porter des chapeaux quand ils alloient en campagne : ils en avoient même ensuite adopté l'usage pour la ville.

Les convers étoient habillés comme les prêtres, à l'exception que leur ceinture devoit être de corde.

Ils avoient aussi des donnés ou oblats qui n'avoient point de capuce, mais un chapeau ; leur robe ne venoit que jusqu'à mi-jambe ; et quand ils sortoient, ils portoient un manteau. Les uns et les autres se servoient pour le travail d'un scapulaire de toile (72).

---

(71) Abrégé chronologique de l'histoire de France, par le président Hénault.

(72) Les Feuillans marchoient toujours nus pieds avec des socques, excepté lorsqu'ils alloient à la campagne, car pour lors il leur étoit permis d'être chaussés : et c'est de-là qu'est venu le proverbe populaire, *va te promener, tu auras des chausses.* Dans le chapitre général des Feuillans, tenu à Saint-Mesmin, auprès d'Orléans, au mois d'avril de l'an 1714, il fut arrêté à la pluralité des suffrages, que pour se conformer à tous les religieux qui professoient la règle de saint Benoît, à ceux de Cîteaux, à ceux même qui sont les plus réformés, et en particulier aux pères de la congrégation d'Italie, et pour obvier à une infinité d'inconvéniens, il fut, dis-je, arrêté qu'à l'avenir les religieux Feuillans seroient toujours chaussés. Ce décret de ce chapitre général ayant été confirmé par un

Les oblats n'étoient pas religieux, ils promettoient seulement la chasteté, la pauvreté et l'obéissance tant qu'ils demeureroient dans la congrégation. Le célèbre frère Côme étoit oblat. M. Baseilhac, son neveu, excellent lithotomiste, et M. Bernard, fameux chirurgien, ses élèves, l'ont été également.

Comme les vitraux ne nous ont offert que des religieux prêtres, j'ai fait dessiner un oblat. *Planche XI, fig. 6.*

Les Feuillans avoient justifié le propos de Dufresny, qui disoit à Louis XIV, en lui parlant du Louvre : *Superbe monument, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé si l'on vous eût donné à l'un des quatre ordres mendians.* Ces religieux avoient fait construire dans la rue Saint-Honoré un bâtiment immense, dont le revenu des loyers les dispensoit du travail des mains, ordonné par leur humble et fervent fondateur.

Quand les nonces arrivoient à Paris, ils alloient ordinairement descendre aux Feuillans dans un appartement qui leur étoit destiné.

Dans les cérémonies de la publication de la paix, lorsque le cortége passoit devant le couvent des Feuillans, les religieux donnoient un grand goûter au prévôt des marchands. Cet usage étoit devenu une obligation.

---

bref du pape Clément XI, en date du 15 juin 1715, le P. Michel de Saint-Jean, pour lors abbé de Feuillans, et supérieur général de cette congrégation, commanda et ordonna à tous les religieux et religieuses de ladite congrégation de se chausser; et par son règlement qui est daté du 11 août 1715, il alla au-devant de tous les inconvéniens qui auroient pu insensiblement s'introduire à l'occasion de cette chaussure.

Digitized by Google

VI.

HÔTEL BARBETTE.

Département et District de Paris. Section de la Place Royale.

J'AI promis dans mon *Histoire des Célestins* (1) de donner celle de l'hôtel Barbette, et la description de ce qui reste encore de cet ancien monument, et d'indiquer le lieu où fut commis le meurtre de Louis d'Orléans.

Tous les historiens conviennent que ce prince fut assassiné en revenant de rendre visite à la reine Isabeau de Bavière, mais il ne conviennent pas du lieu où étoit la reine. Les uns (2) disent qu'elle étoit au Louvre, d'autres prétendent à l'hôtel Saint-Paul. Il y en a qui nomment en général l'hôtel de la Reine, sans spécifier sa situation. Tous ces historiens auroient été plus exacts, s'ils avoient voulu consulter les registres du parlement. Il y est dit (3) qu'il revenoit de l'hôtel de la Reine, situé près de la porte Barbette, peu accompagné; il fut tué devant l'hôtel de Rieux par des hommes *mussés* (4) dans une maison appelée l'image Notre-Dame.

Il est parlé dans ce récit de l'hôtel de la Reine, situé près de la porte Barbette, de celui du maréchal de Rieux et de la maison nommée l'image Notre-Dame. Les vestiges qui subsistent encore aujourd'hui du premier et du troisième de ces lieux, font assez bien connoître l'endroit précis de cette scène tragique.

L'hôtel de la Reine étoit situé dans la vieille rue du Temple. Il en reste encore une porte, qu'on ne peut à la seule inspection méconnoître pour être du règne de Charles VI: quoique ses ornemens

(1) Histoire des Célestins de Paris, page 81.

(2) Bontfons. Antiquités de Paris, page 377. Abrégé de Mézerai, édit. de 1717, in-12, Tome VI, page 177.

(3) Félibien. Preuves justificatives de l'histoire de Paris, Tome II, page 549.

(4) Cachés.

soient un peu dégradés, on ne laisse pas d'y apercevoir une construction élégante, qui prouve que ce n'étoit pas l'entrée de la maison d'un particulier.

Cet hôtel, dont il ne reste plus que la porte dont je viens de parler, et une tourelle qui est à l'angle formé par la rue des Francs-Bourgeois et par la vieille rue du Temple, subsista toujours jusqu'en 1561, que Françoise de Brézé, duchesse de Bouillon, et Louise sa sœur, duchesse d'Aumale, filles de Louis de Brézé et de Diane de Poitiers, qui en étoient propriétaires, le vendirent à des particuliers pour y bâtir (5). Ils y percèrent deux rues, l'une appelée aujourd'hui rue Barbette, et l'autre rue des Trois Pavillons; ainsi, dans tous nos anciens titres, lorsqu'il est question de la rue Barbette avant l'an 1561, ce n'est pas de celle que nous connoissons aujourd'hui sous ce nom qu'il faut entendre parler, mais de la portion de la vieille rue du Temple qui s'étend depuis la rue des Blancs-Manteaux jusqu'à l'égout couvert, et qu'on appeloit rue Barbette à cause de l'hôtel de ce nom qui y étoit situé. Il avoit aussi communiqué ce nom à une porte de la vieille rue du Temple, qui étoit dans l'alignement de l'enceinte de Philippe-Auguste; car cette enceinte passoit sur le terrain où est maintenant bâti le chœur de l'église des Blancs-Manteaux, et s'étendoit le long de la rue des Francs-Bourgeois pour aller aboutir à la nouvelle porte Bauders, presque vis-à-vis l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine.

On conçoit par-là ce que dit Monstrelet, que l'hôtel Barbette étoit au pied de la porte de ce nom, car la tourelle qui le termine du côté de la rue des Francs-Bourgeois n'en étoit éloignée que de trente pas.

Au reste, ce n'étoit pas seulement la portion de la vieille rue du Temple située hors de l'enceinte qui s'appeloit la rue Barbette; on donnoit encore quelquefois ce nom à la partie qui étoit voisine de la porte Barbette dans l'intérieur de l'enceinte: de-là vient que tantôt cette partie est nommée rue Barbette, et tantôt vieille rue du Temple. Quant à la partie qui est du côté de la rue Saint-Antoine,

(5) *Idem*, Tome II, page 121.

Digitized by

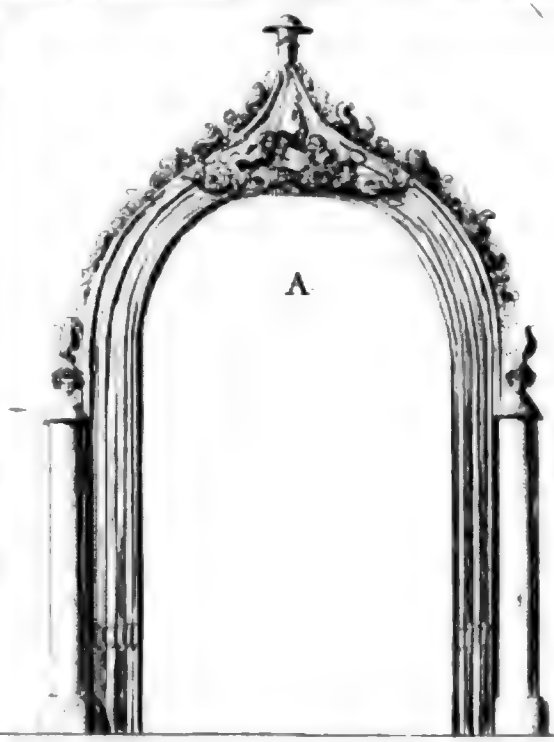

PLAN D'UNE PARTIE DU QUARTIER DU MARAIS.

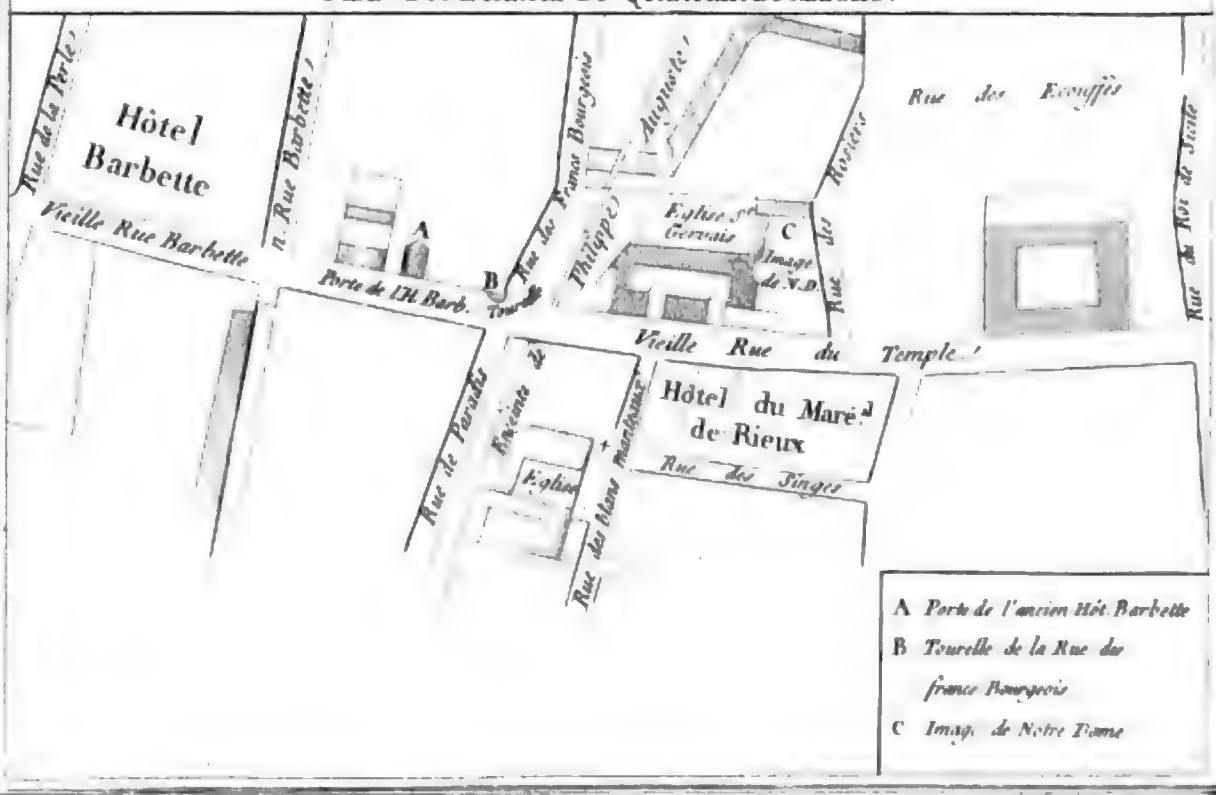

Rivon del. Aubry Sculp.

elle s'est toujours constamment appelée la vieille rue du Temple, et c'étoit le nom qu'elle avoit dès le règne de saint Louis : ce qui marque que dès-lors elle étoit ancienne, ainsi que la place du marché Saint-Jean, qui est nommée dans des lettres de Philippe III de l'an 1280, *platea veteris cimeterii Sancti Joannis* (7).

L'hôtel de Rieux fut ainsi nommé de Jean II, et Pierre de Rieux, Bretons, tous deux maréchaux de France, qui en étoient propriétaires et y demeuroient. Il fut confisqué sur ce dernier en 1421, dans le temps que les Anglois étoient les maîtres de Paris, après l'exhérédation faite par Charles VII, alors dauphin. Il est ainsi désigné dans le compte des confiscations de cette année-là : » Maison du maréchal » de Rieux, tenant le parti du dauphin, rue des Singes, abou- » tissant par derrière à la vieille rue du Temple. » La maison qui a été bâtie depuis sur ce terrain, par M. Amelot de Biseuil, a également une sortie sur deux rues.

Quant à la rue des Singes elle n'existe plus, mais il n'est pas difficile de reconnoître son emplacement dans l'endroit indiqué sur le plan.

L'image Notre-Dame subsiste encore, quoiqu'on ait déjà bâti plusieurs fois sur le terrain où étoit la maison à laquelle elle étoit attachée. Ce vieux monument a été conservé par la piété des propriétaires, du temps de M. Bonami, qui a fait un mémoire très-curieux sur ce point intéressant de la topographie de Paris (8), et dont j'emprunte presque tout ce que je dis dans cet article. Elle étoit placée dans une niche en saillie. La maison a encore été reconstruite depuis, et l'image a seulement été appliquée sur la muraille.

Ces différens endroits sont indiqués sur le plan d'une partie du quartier du Marais. J'ai fait graver la porte de l'hôtel Barbette A, qui l'avoit déjà été par M. Bonami; j'y ai ajouté la tourelle qui fait le coin de la rue des Francs-Bourgeois : cette tourelle ne descend pas jusqu'à terre, elle est terminée en cul de lampe, et ornée de moulures assez légères. Elle est actuellement occupée par un confiseur.

(6) Bonami, dans les mémoires de l'académie des Belles-Lettres, Tome XXI, p. 521.

(7) Lamarre. Traité de Police, Tome IV, page 793.

(8) Mémoires de l'académie des Belles-Lettres, Tome XXI.

Cette tourelle n'avoit jamais été gravée, ainsi que l'image ; c'est une vierge de plomb, tenant l'enfant Jésus dans ses bras : elle est surmontée d'une couverture également de plomb, mais d'une forme gothique, et surmontée d'une fleur de lis.

J'ai parlé de la cause de l'assassinat de Louis d'Orléans (9), il ne sera point inutile d'ajouter comment il fut exécuté. M. Bonami sera encore mon guide.

Il étoit question de trouver un logement pour y placer les assassins, et dès la Saint-Jean de l'an 1407, un nommé François d'Asignac, *couratier* (10) public de maisons, demeurant rue Saint-Martin, fut chargé par un jeune homme en habit d'écolier, d'en chercher un dans la rue Saint-Antoine ou dans les environs de l'hôtel Saint-Paul. Mais comme il ne s'y en trouva pas de vide, le même jeune homme revint quelques mois après trouver le couratier pour lui dire, que puisqu'il n'en trouvoit point dans ce quartier, il le prioit de voir s'il n'y en auroit point à louer dans la vieille rue du Temple, autour de l'hôtel de la Reine. Il trouva en effet la maison de l'image Notre-Dame, qui étoit à louer depuis la Saint-Jean, et appartenoit à Robert Fouchier, sergent d'armes et maître des œuvres de charpenterie du roi. Le jeune homme, après l'avoir vu, alla avec le couratier à l'hôtel de Fouchier, demeurant au chantier du roi près les Beguines (11), et fit marché avec sa femme à seize livres parisis pour le loyer de la maison jusqu'à la Saint-Jean 1408, dont il lui paya la moitié d'avance, c'est-à-dire dix francs en six écus, et le

---

(9) Célestins, N°. III, page 81.

(10) Courtier. Jean de Condato, dans son poëme manuscrit contre les dominicains, dit :

De maints marcié, (*marché*) sont couratiers
Encore plus ils sont couratiers
De mariage.

Ducange, voce *Corraterius*.

(11) On appeloit originairement Beghards et Beguins une secte de religieux hérétiques, qui adoptoient le principe que l'homme peut dans cette vie parvenir au dernier degré de perfection possible à l'humanité. Leur doctrine étoit un galimatias de spiritualité inexplicable. Selon eux le simple baiser d'une femme étoit un péché mortel, mais l'action de la chair avec elle n'en étoit pas un.

On nommoit aussi Beghards, Begards et Beguins, des religieux du tiers ordre de Saint-

Digitized by Google

surplus en monnoie, et en prit quittance qu'il signa Cordelant, clerc de l'université. Il dit que c'étoit pour y mettre, vins, blés et autres *garnisons*, et y loger avec un de ses compagnons qu'il ne nomma point. Ce marché fut conclu le 17 novembre 1407. Ce fut donc dans cette maison que les assassins vinrent se cacher. Pendant six jours qu'ils y demeurèrent, personne du voisinage ne sut que cette maison avoit été louée. Ils y avoient cependant fait entrer des ustensiles de ménage et des provisions pour eux et les chevaux qu'ils y avoient amenés, mais ils n'y venoient et n'en sortoient que le soir ou de grand matin avant le jour : la porte demeuroit fermée pendant le reste de la journée. Pendant que ces assassins épioient l'occasion d'exécuter leur dessein, le duc de Bourgogne affectoit de vivre dans une grande union avec le duc d'Orléans : ils s'étoient réconciliés quelques mois auparavant, avoient juré fraternité, et avoient communié ensemble, en signe d'une parfaite réconciliation.

Isabeau de Bavière étoit accouchée d'un fils nommé Philippe. Louis d'Orléans la visitoit souvent : le 23 novembre il y avoit soupé : un nommé Scas, valet de chambre du roi, et complice des scélérats apostés, vint lui dire que le roi le demandoit sur le champ à l'hôtel Saint-Paul. Louis d'Orléans se fit amener sa mule, et passa par la rue du Temple : il n'étoit accompagné que de deux écuyers montés sur un même cheval qui alloit devant, et de quatre à cinq pages ou valets dont quelques-uns portoient des flambeaux. Le reste de sa suite étoit demeuré à l'hôtel de la Reine.

On soupoit alors à six heures et on dînoit à onze. Les princes comme les bourgeois n'aimoient point à se *desheurer ;* aussi les auteurs du temps remarquent-ils qu'il étoit fort tard quand le duc d'Orléans sortit de chez la reine ; il n'étoit pourtant que huit heures.

François. Le peuple, trompé par la ressemblance de nom, crut que les hérétiques Beghards étoient franciscains, il fallut que le pape détruisit cette opinion par une bulle.

Les religieuses qui occupoient le couvent de l'Ave Maria, se nommoient au temps de Louis d'Orléans *Beguines*. Louis XI y plaça les filles du tiers ordre de Saint-François, dites de *l'Ave Maria*.

Ces religieuses appelées beguines étoient tombées dans le mépris, et leur nom a servi depuis à désigner toutes celles qui étoient d'une dévotion minutieuse et ridicule : le peuple ne manquoit pas de dire, C'est une *beguine*.

Ce prince qui avoit passé l'après-midi à se divertir, ne prévoyoit pas le triste sort qui l'attendoit. Quand il fut arrivé vis-à-vis l'hôtel de Rieux et de la maison de l'image Notre-Dame, où les assassins s'étoient rangés des deux côtés de la rue au nombre de dix-huit ou vingt, le cheval sur lequel étoient montés les deux écuyers prit l'épouvante à la vue de ces gens armés, et s'enfuit le long de la vieille rue du Temple, vers la rue Saint-Antoine, sans que les cavaliers qui étoient dessus pussent l'arrêter, en sorte qu'il ne resta auprès du duc d'Orléans que cinq ou six personnes qui étoient à pied, et qui le défendirent apparemment de leur mieux. Ce prince se voyant attaqué, cria : *Je suis le duc d'Orléans ;* à quoi on lui répondit : *C'est ce que nous demandons.* Aussitôt ils commencèrent à le frapper et le renversèrent de dessus sa mule, qui s'enfuit aussitôt du côté de la rue Saint-Antoine. Ce prince livré à ses meurtriers, en fut traité avec une barbarie qui fait horreur. Écoutons ses enfans dans leur requête au roi. « Ces meurtriers, disent-ils, qui jà par long-temps » l'avoient espié .... lui coupèrent une main tout jus, laquelle » demoura en la boe jusqu'au lendemain ; après ils lui coupèrent » l'autre bras par dessus le coude, tant qu'il ne tenoit qu'à la peau, » en outre ils lui fendirent la tête en divers lieux et tant que la » cervelle en cheist presque toute en la boe, là le renversèrent et » trainèrent jusques à ce qu'ils virent qu'il étoit tout roide mort, qui » est et seroit une très grant douleur et pitié à oir reciter du plus » bas homme et du plus petit état du monde, ne oncques mais le » sang de votre noble image et maison de France ne fut si traiteu- » sement ne si honteusement épandu. »

Le page du duc d'Orléans s'étoit jeté sur son maître pour le garantir des coups, mais il fut bientôt renversé par terre et blessé à mort. Un nommé Robinet, officier de la fruiterie de ce prince, qui portoit un flambeau, voulut aussi le défendre et cria au meurtre ; mais après avoir été blessé de deux coups de tranchant, l'un à la tête au-dessus du front, et l'autre au bras droit, il se sauva dans la maison d'une chapelière, nommée Amelotte Lavelle, rue des Rosiers, qui n'étoit qu'à trente pas du lieu où fut commis l'assassinat. Sur le bruit qu'elle entendit elle ouvrit sa porte, où Robinet entra, la priant de lui sauver la vie ; elle le vit si mal, qu'elle n'eut

que le temps d'aller chercher un confesseur aux Blancs-Manteaux ; et en passant devant l'hôtel de Rieux, elle vit qu'on y portoit le corps du duc d'Orléans ; les autres domestiques épouvantés s'enfuirent où ils purent. Sur ces entrefaites, et pendant que le corps étoit encore dans la boue, les deux écuyers revinrent, ramenant avec eux la mule du duc, qu'ils s'imaginoient seulement être tombée : mais les meurtriers leur dirent : » Que en tel point seroient mis comme leur » maître s'ils ne s'en alloient au plus viste » ; ils s'enfuirent donc vers l'hôtel de la Reine en criant au meurtre. Il paroît qu'il y eut peu de spectateurs de cette scène tragique, car il y avoit du risque à sortir des maisons du voisinage pendant le peu de temps qu'elle dura. Les assassins au moindre bruit qu'ils entendoient pour ouvrir des portes, tiroient des flèches qui les faisoient refermer bien vîte : ils avoient eu la précaution, en même temps qu'ils attaquèrent le duc d'Orléans, et qu'ils furent sûrs de leur coup, de mettre le feu dans les chambres de la maison de l'image Notre-Dame ; ils crièrent au feu en partant et s'enfuirent à l'hôtel d'Artois, rue Mauconseil, où demeuroit le duc de Bourgogne, et où ils avoient une retraite assurée. La comédie italienne, avant de passer à la salle où elle joue maintenant, occupoit une portion de cet hôtel, qui s'étendoit depuis la rue Montorgueil jusque vis-à-vis le cloître Saint-Jacques de l'hôpital ; car la rue Françoise n'a été percée que sous le règne de François I, sur le terrain de l'hôtel de Bourgogne ou d'Artois.

On voit par les dépositions des témoins la route que tinrent les assassins jusqu'à la rue Mauconseil exclusivement. Après le meurtre ils entrèrent dans la rue des Blancs-Manteaux, passèrent par les rues Simon-le-Franc, Maubuée, Saint-Martin, aux Ours et Saint-Denis. Tous les témoins de ces rues qui furent entendus le lendemain, déposèrent qu'ils avoient vu passer sur les huit heures une troupe de gens à cheval, au nombre de quinze ou seize, et deux hommes à pied qui s'enfuyoient en grande hâte ; mais on n'entendit aucun des habitans de la rue Saint-Denis et de celle de Mauconseil, qui seuls pouvoient dire l'endroit précis où les meurtriers s'étoient retirés, ou si l'on en entendit, leurs dépositions demeurèrent secrètes.

Outre la précaution que les assassins avoient prises de mettre le feu à la maison d'où ils sortoient, pour amuser ceux qui auroient voulu

les poursuivre en les obligeant de songer à éteindre le feu, ils jetèrent des chausse-trappes dans les rues, tirèrent des flèches contre ceux qu'ils s'imaginèrent les suivre, et éteignirent avec leurs piques et leurs bâtons toutes les lumières qu'ils trouvèrent allumées dans les boutiques devant lesquelles ils passèrent.

La nouvelle de ce meurtre fut dans un instant répandue dans tout Paris; et la reine Isabeau qui en fut une des premières instruite, se fit transporter aussitôt à l'hôtel de Saint-Paul, pour y être plus en sureté qu'à l'hôtel Barbette.

Le duc de Bourgogne ayant appris des assassins la façon dont ils avoient exécuté ses ordres, sortit de chez lui pour aller à l'hôtel d'Anjou, rue de la Tisseranderie, où les princes s'assemblèrent au bruit de l'assassinat.

J'ai dit, en traçant l'histoire de Louis d'Orléans, quelles en furent les suites.

Digitized by Google

VII.

SAINT-DENIS DE LA CHARTRE.

Département et District de Paris. Section de Notre-Dame.

BEAUCOUP de gens croient, d'après une tradition faussement établie, que les prisons de Paris étoient, du temps de saint Denis, à l'endroit où est situé aujourd'hui Saint-Denis de la Chartre, et que c'est pour cette raison que cette église porte ce nom (1). Mais il est plus vraisemblable que les prisons de Paris étoient ailleurs, et pourtant dans le même quartier, même dans le voisinage. C'est pour cela qu'on nomme cette église Saint-Denis de la Chartre, c'est-à-dire de la prison, comme on dit Saint-Jacques la Boucherie (2); non pas parce que l'église a remplacé une boucherie, mais parce qu'elle a été bâtie dans le voisinage des boucheries.

En effet, Grégoire de Tours, en parlant d'un incendie arrivé à Paris (3), dit que les prisons étoient à l'extrémité méridionale de la cité, près de la porte; de sorte que les prisonniers qui se sauvèrent passèrent le Petit Pont, et furent à travers les champs se réfugier dans l'église de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés. Telle étoit la situation de la prison au temps de saint Denis, en 586. Elle fut placée ensuite à l'extrémité septentrionale de la ville. Il paroît par un passage de la vie de saint Éloi, écrite au septième siècle, qu'il y avoit alors une prison dans la cité de Paris, dans un endroit peu écarté de la rue (4), ce qui convient assez à la situation de

(1) Chartre, prison. Cette église est nommée dans les anciens titres *Dionysius de carcere.*

(2) *Sanctus Jacobus de carnificeriâ.*

(3) *Hist.* Lib. 8, c. 33.

(4) Lib. 1, cap. 18.

Saint-Denis de la Chartre. Elle y resta jusqu'à ce qu'on la mît au bout du Grand Pont, vers l'endroit où est le grand Châtelet (5).

Il est certain que sous le roi Robert, vers l'an 1000, le lieu qu'on appelle en latin *Carcer parisiacus*, la prison parisienne, étoit situé dans l'endroit dont il s'agit ici, et qu'il y existoit une église du titre de Saint-Denis, qui à cause du voisinage de la prison étoit nommée *Ecclesia Sancti Dionysii de parisiaco carcere*, église de Saint-Denis de la Chartre de Paris. Cette église étoit alors desservie par des chanoines (6).

Un chevalier nommé Ansold, et sa femme Reitrude, leur firent don en 1013 de leurs domaines situés à Limoges et à Fourches, villages du diocèse de Paris. Quoique les chartres de cette donation ne citent pas Ansold et son épouse comme leurs fondateurs, Gibert, évêque de Paris, dans ses lettres de 1122, dit qu'ils y ont placé des clercs, et un peu après il les qualifie de chanoines. Les chartres du roi Robert, antérieures de plus d'un siècle, laissent la liberté de croire qu'ils n'en furent que les restaurateurs, et que seulement ils la dotèrent.

Sainte Geneviève avoit engagé les Parisiens à bâtir une église à deux lieues de Paris, sur le sépulchre de saint Denis, mais il y en avoit dans la cité une autre où elle se rendoit pour les vigiles toutes les nuits du samedi au dimanche, avec d'autres vierges qui demeuroient avec elle dans la même cité. Cette église étoit probablement celle dont je parle ici.

Cette église étoit desservie par des chanoines séculiers, avant qu'elle eût été donnée aux moines de Cluny. C'étoit une collégiale (8) séculière, dont il y a eu deux doyens connus, Milon en 1067, et Robert en 1122. Dès le temps de ce dernier elle étoit tombée en

---

(5) Le Bœuf, histoire du diocèse de Paris, Tome I, page 336.

(6) Hist. S. Martini, pag. 313.

(7) *Idem*, page 337.

(8) Collégiale, église desservie par des chanoines séculiers ou réguliers, et dans laquelle il n'y avoit point de siége épiscopal. Il falloit le consentement du patron, pour qu'une église fût érigée en collégiale; il y conservoit la présentation, s'il se l'étoit réservée, et les droits honorifiques. Il y avoit des collégiales de fondation royale, dont le roi conservoit les prébendes; et d'autres de fondation ecclésiastique, dont le chapitre avoit ordinairement le pouvoir d'élire ses chefs et ses membres. Quelques-unes jouissoient des

mains laïques, c'est-à-dire que quelque chevalier en administroit les biens, et nommoit aux prébendes. Henri de France, frère du roi Louis VII, la posséda en qualité d'abbé en 1133.

La reine Adélaïde, femme de Louis VII, eut besoin du prieuré de Montmartre, où étoient des religieux de Cluny, pour y placer des religieuses : on leur donna en échange l'église de Saint-Denis, dite de la Chartre. Ce fut ainsi que commença ce prieuré, membre de celui de Saint-Martin-des-Champs. On en connoît vingt-quatre prieurs jusqu'à la réunion de la mense priorale, faite à la maison de Saint-François de Sales, établie pour les prêtres âgés, par M. le cardinal de Noailles. Le savant Gilbert Genebrard étoit prieur en 1592. Il y avoit à Notre-Dame de Paris un vicaire de Saint-Denis de la Chartre, parce que ce prieuré avoit été dans son origine gratifié d'une prébende dans cette église.

Il y a eu dans le siècle dernier, dans un des côtés de la nef, une petite paroisse qui se trouve dans les pouillés du treizième et du quinzième siècles, sous le titre de *Sancti Dionysii de carcere*, et qu'on y dit être à la nomination du prieur de Saint-Martin-des-Champs. On ne sait pas à quelle époque elle a commencé, ni si elle existoit dans le temps où il y a eu des chanoines dans ce lieu. Des provisions du 8 novembre 1475 lui donnent le nom de *Cura SS. Egidii et Lupi*, et ce fut sous ce titre que le cardinal de Retz, évêque de Paris, la transféra l'an 1618 (9) dans une église voisine appelée Saint-Symphorien, pour terminer tous les différens qui existoient entre le curé primitif et le vicaire perpétuel (10).

Le prieuré de Saint-Denis de la Chartre avoit été long-temps conventuel ; mais un arrêt du grand conseil de l'an 1636, le déclara simple, et ordonna que le prieur seroit néanmoins tenu d'y recevoir

---

droits épiscopaux, comme les quatre collégiales de Lyon, dont les chanoines et les chapelains portoient la mitre quand ils officioient. Les collégiales se régloient sur les cathédrales pour le service divin.

Les collégiales étoient ainsi appelées, parce qu'elles étoient composées de plusieurs personnes qui formoient un collége.

Pour former une église collégiale, il falloit au moins trois prêtres chanoines.

(9) Hist. de S. Mart. page 463.

(10) Le Bœuf. Histoire du diocèse de Paris, Tome I, page 340.

et entretenir deux religieux prêtres du monastère de Saint-Martin, avec un frère convers pour les servir. Ce prieuré valoit douze mille livres de rentes à celui qui en étoit pourvu, et il devoit douze livres *parisis* par an à Saint-Martin-des-Champs, à cause de son droit de patronage. Le prieur avoit toute justice dans son territoire, comme aussi franchise et immunité pour tous les artisans qui demeuroient et travailloient dans les maisons de l'enceinte de ce prieuré.

L'église de Saint-Denis de la Chartre étoit desservie par six religieux de l'ordre de Cluny. La mense priorale fut unie à la communauté de Saint-François de Sales, par un décret du 18 avril 1704, confirmé par lettres patentes du roi du même mois : mais quelque temps après on en céda le quart du revenu aux religieux de Cluny, qui desservoient l'église de ce prieuré.

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

L'église de Saint-Denis de la Chartre est beaucoup plus basse que la rue, parce que le pavé a été élevé depuis sa construction. Le portail *Planche I*, N°. 1. a plutôt l'air d'être l'entrée d'une grange que celle d'une église ; il consiste en une porte en tiers point, soutenue sur les côtés par deux petites colonnes, et dans le milieu par un massif sur lequel est une vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras : au-dessus sont les armes de France et de Navarre, qui ont été ajoutées dans un temps plus moderne.

Sur cette porte est une grande vitre devant laquelle sont des statues vieilles et grossières, qui représentent le martyre de saint-Denis. On voit à gauche le saint que le bourreau va attacher à un poteau ; à droite le saint est représenté au moment de la décollation. Le vêtement du bourreau, et l'instrument qu'il tient dans la main, peuvent servir à indiquer comment cette exécution se faisoit alors. Le bourreau, au lieu d'un sabre, se servoit d'une espèce de couperet semblable à celui de nos charcutiers. Il a au côté gauche un fourreau pour reposer cet instrument de mort.

Au milieu est saint Denis décollé, mais il n'a pas pour cela perdu la tête, il la tient dans ses mains.

Il porte encore et rebaise sa tête.

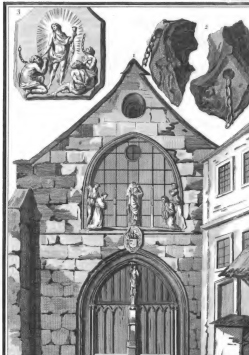

PORTAIL DE L'EGLISE DE STDENIS DE LA CHARTRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Saint Denis, que l'on assure avoir été le premier évêque de Paris en 245, y reçut la palme du martyre. On l'exposa aux bêtes, mais ayant fait le signe de la croix sur elles, les bêtes se prosternèrent à ses pieds; les Parisiens alors le jetèrent dans un four chaud, il en sortit frais et en parfaite santé. On le crucifia, et il se mit à prêcher du haut de la potence. On le ramena en prison avec Rustique et Éleuthère ses compagnons : il y dit la messe, Rustique servit de diacre, et Éleuthère de sous-diacre. On leur trancha la tête, et ils ne dirent plus de messe (11).

Mais selon Hilduin, son biographe, il arriva un bien plus grand miracle, le corps de saint Denis se leva debout, il prit sa tête entre ses mains; les anges l'accompagnoient en chantant *gloria tibi, domine, alleluia.* Il porta sa tête jusqu'à l'endroit où on lui bâtit une église, et il la baisa quelquefois dans le chemin. Si le sculpteur étoit parvenu à exprimer cette dernière action, il auroit donné une grande preuve de son talent.

LA NEF.

Cette église a été rétablie en 1665, par la libéralité de la reine Anne d'Autriche.

On n'y trouve plus aucun vestige d'antiquités, si ce n'est dans le sanctuaire, dont les piliers sont du douzième et du treizième siècle. Les vitres ont été renouvelées; on n'y voit plus la figure de Jean de la Grange, cardinal d'Amiens sous Charles VI; il y étoit avec ses armoiries, comme prieur de ce lieu (12).

Sauval (13) parle d'une figure de prélat qu'il a vue dans ce monastère. On l'a retrouvée en 1743, dans l'épaisseur du mur de l'église, du côté du couvent, sous les débris du vieux cloître. Cette statue, qui étoit couchée, représente un prêtre ayant une chasuble très-retroussée, un manipule très-long, également étroit dans toute sa longueur, sur lequel sont ces lettres O. I. B. N.; et sur le bas de l'étole, aussi très-étroite, ces deux lettres S. A. seulement du

(11) Voltaire. Dictionnaire philosophique, article Denis.

(12) Le Bœuf. Histoire du diocèse de Paris, Tome I, page 339.

(13) *Idem*, page 338.

côté gauche : il a la barbe assez longue, la tête nue, les cheveux courts comme les cordeliers anciens, les mains jointes. Au-dessus de sa tête est une main qui le bénit, et à côté sont des anges qui l'encensent. Cette figure paroît du douzième siècle. On l'a retournée pour la conserver, et l'envers sert de pavé dans l'église, proche la descente du souterrain qui règne sous le chœur.

Il y avoit dans cette église, en 1564, une confrérie de drapiers chaussetiers, qu'on appeloit la confrérie de N. D. des Voûtes, par rapport aux voûtes souterraines de cet édifice. Ce titre de N. D. paroît insinuer assez qu'on ne croyoit point alors que ce lieu fût l'ancienne prison où saint Denis eût été enfermé.

En 1668 l'archevêque de Paris permit d'exposer dans la même église une relique du crâne de saint Honeste martyr, conservée depuis long-temps dans un ancien chef de bronze (14).

LE CHŒUR.

Le chœur n'est décoré que de stalles fort simples, et de vieilles tapisseries qui représentent l'histoire et le miracle de saint Denis : mais le grand autel *Planche II.* est digne d'être vu et admiré, c'est un espèce de dôme supporté par de belles colonnes de marbre. A chaque côté est un ange de grandeur naturelle, et au lieu d'un tableau pour en orner le milieu, on a pratiqué dans le fond une grande niche ouverte par le haut pour recevoir le jour et pour éclairer un excellent groupe de figures de stuc, dont celles de derrière tiennent au fond, elles représentent saint Denis, Rustique et Éleuthère, dans le moment où Jésus-Christ vient lui-même les consoler dans leur prison et leur apporter la paix des anges. Saint Denis, dont les fers sont brisés, s'approche pour recevoir la communion. Les deux autres retenus par leurs chaînes, témoignent leur impatience de participer à la même faveur. Jésus-Christ tient l'hostie d'une main et le calice de l'autre : dans le haut on voit des anges au milieu des nuages, qui chantent les louanges de Dieu.

Ce groupe est de Michel Anguier (15) : il est d'une grande beauté.

---

(14) Le Bœuf. Hist. du dioc. de Paris, Tome I, page 3410.

(15) Article des Célestins, page 54.

Digitized by Google

MAITRE AUTEL DE S.t DENIS DE LA CHARTRE.

Digitized by Google

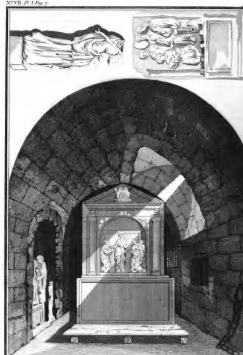

ÉGLISE BASSE, DE S.TE DENIS DE LA CHARTRE.

L'ensemble de cet autel a été exécuté sous la direction de Gabriel le Duc, architecte d'Anne d'Autriche.

A côté de cet autel on lit cette inscription.

ANNÆ AUSTRIÆ,

Augustæ Francorum, dùm viveret, reginæ, LUDOVICI XIII *conjugi integerrimæ, hujus templi et altaris restauratrici magnificentissimæ, hoc grati animi monumentum apponebant et dicabant religiosi benedictini cluniacenses Dionysiani carceris custodes, anno post obitum ejus quarto, reparatæ salutis* 1670. *Debentur eidem quotannis sex missæ privatæ per ipsos religiosos hìc celebrandæ ex fundatione christianissimi regis* LUDOVICI XIV, *feliciter regnantis.*

ÉGLISE BASSE.

Au-dessous de l'église est ce qu'on appelle l'église basse : c'est-là que l'on prétend qu'étoit la prison où saint Denis fut détenu. Sur la porte on voit un grand cartouche ovale, soutenu par deux anges, et au milieu duquel on lit en lettres d'or.

Icy est la chartre en laquelle saint Denis fut mis prisonnier, où NOTRE SAUVEUR JÉSUS *le visita, et lui bailla son précieux corps et sang; il y a grands pardons pour toutes personnes qui visiteront se saint lieu, spécialement chacun lundi et vendredi de l'année, et les jours et octaves de saint Denis et de saint Mathias.*

On trouve à l'entrée de cette église une grosse porte de fer, que les moines artificieux y ont placée pour lui mieux donner l'air d'une prison : entré dans le souterrain même, on voit en face la chapelle sur laquelle on prétend que saint Denis a dit la messe. L'autel est placé sur un puits, il est d'un travail grossier mais très-moderne. Le groupe représente saint Denis prêchant la foi en France. Le petit *Cicerone* qui fait voir la prison prétendue, montre à droite les chaînes qui ont servi à retenir le saint prisonnier; plus loin une niche dans laquelle, dit-il, on lui mettoit ses alimens : plus haut est une lucarne par où le jour pénètre, c'étoit par ce trou que les fidelles Parisiens entendoient la messe de saint Denis. A côté

de l'autel est une petite grille par où on lui jetoit de dehors des croûtes de pain; il y en a une autre par laquelle on regarde dans le puits qui est sous l'autel. Le conducteur assure qu'on n'en voit pas la profondeur, et cependant la rivière passe à dix pieds au-dessous.

A gauche de l'autel est un relief gothique, qui représente encore Jésus-Christ communiant saint Denis et ses compagnons dans leur cachot. J'ai fait dessiner ce relief *Planche III*, N°. 2. on voit saint Denis tenant un livre et coiffé d'une mitre: ses deux compagnons sont auprès de lui: Jésus-Christ tient le calice d'une main et l'hostie de l'autre: à côté de lui est un ange qui lui présente la burette.

On disoit tous les ans la messe sur cet autel, le jour de la fête de Saint-Denis.

Près de la porte à gauche est une grosse pierre *Planche I*, N°. 2. percée dans le milieu, comme pour y mettre le cou d'un homme, et ayant des trous pour y passer des cordes. On prétend que cette pierre a été un des instrumens des supplices qu'on a fait souffrir à saint Denis, et qu'après lui avoir mis le cou dans le vide de cette pierre et avoir passé des cordes par les trous des côtés, et les avoir nouées sur les épaules du saint, on l'avoit laissé long-temps accroupi sans qu'il pût se lever ni s'étendre. Cette pierre est encore accompagnée de grosses chaînes semblables à celles qui sont dans les prisons que les dames de Montmartre avoient à Paris dans leur cul de sac de la rue de la Heaumerie, et qui avoit dit-on servi au même usage (16).

MAISON DES RELIGIEUX.

La maison qui sert au logement des religieux est fort simple; elle donne sur la rivière: la grande porte étoit sur la rue des Ursins: on y entroit aussi par une petite porte, à côté de l'église, au-dessus de laquelle étoit un assez joli bas relief, *Planche I, fig. 3.* qui représente aussi Jésus-Christ communiant saint Denis et ses compagnons.

(16) Sauval, Tome I, page 36.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

*Les Chiffres Romains indiquent l'*Article, *& les Chiffres Arabes la* Page.

A.

ABSTINENCE des moines, IV. 25.
Acatarine, c'eſt-à-dire ſans tache; nom donné au cadavre d'une jeune fille trouvé au Mont-Sinaï, III. 24.
Adolphe, premier duc de Clèves, III. 114.
Ægidius, ſeigneur de Chantocé, III. 113.
Aerius Color, II. 41.
Agnus Dei (fonte des), V. 10.
Aigremont (Gabriel d'), III. 147.
Aillon du Lude (Charlotte-Marie d'). Son épitaphe, V. 36.
Ailly (Jean d'). Son épitaphe, III. 139.
— (Hue d') III. 143.
Aix-la-Chapelle (aſſemblée d'), III. 9.
Albaſtre, III. 85.
Albéric, V. 3.
Albert (Léon), Seigneur de Brantes, III. 52.
Albert le Grand, IV. 6.
Albigeois, IV. 2.
Alençon (duc d'), III. 98.
Alérions ou Aiglettes, oiſeaux qui ornoient les armes de Montmorenci, III. 73.
Alexandre VI, IV. 7.
Allemand (l'), écuyer de Louis d'Orléans, III. 112.
Alphonſe, roi de Caſtille, III. 155.
Ambert; lieu dans la forêt d'Orléans, III. 2.
Amboiſe (cardinal d'), III. 99.
— (Charles d'), ſeigneur de Chaumont, III. 141.
Amelot de Biſeuil, VI. 3.
Amiet, III. 151.
Anachorètes, IV. 16. 21. 31.
André de Hongrie, roi de Sicile, III. 155.
Anglois, viennent à Montlhéri, II. 7. Leurs ravages en France, III. 93. 94.
Anglure (François d'), vicomte d'Eſtoges.
Angoulême (Charles comte d'), père de François I. III. 114.
— (Jean duc d'), III. 118.
Anguier (François), III. 104.
— (Michel), III, 54. VII. 7.
Anjou (François, duc d'). Sépulture de ſon cœur, III. 65. 66. Sa naiſſance, ſa mort, 68. 78.
Anne d'Autriche, I. 9. VII. 7.
— de Bretagne, III. 30.
Anſold, VII. 2.
Antoine (ſaint), IV. 14. Il ſe rend dans le déſert de l'Egypte; ſes combats, ſes viſions, 17. Tentations; vitrail qui les repréſente, 18. 19. 20. Il vient à Alexandrie, 20. Sa mort, 21.
— de Padoue, I. 35.
Antonin (ſaint), IV. 6.
Appeaulx, ou Gobets, III. 86.

Aquila, ville d'Italie, III. 14.
Archiloge-Sophie, espèce d'Encyclopédie, par Jacques Grant, III. 78.
Ardre, III, 86.
Ardier (Paul), seigneur de Beauregard. Son épitaphe, V. 38.
— vicomte de Beauregard, V. 39.
Armagnacs (faction des), III. 93.
Armagnac (comte d'), III. 93.
— (Bonne d'), femme de Louis d'Orléans, III. 93.
Arpajon (comte d'), II. 9. Route d'- 10.
Artaud (Théobald), III. 169.
— (Thibault), III. 132.
Arthus de Montauban, III. 164.
Ascétiques (chrétiens), IV. 15.
Asignac (François d'), VI. 4.
Asseline (dom Eustache de Saint-Paul), V. 67.
Asti (ville d'), III. 100.
Athanase (saint), IV. 21. Symbole de- III. 85.
Attraire, III. 96.
Aube, III. 151.
Aubriot (Hugues), I. 2.
Augel (Robert), III. 143.
— (Mille d'), III. 143.
Aulède (Delfin d'), III. 40.
— (Denys), III. 40.
Aulicus scriba, III. 120.
Aumônière, III. 118. 136. 137.
Auribelle (Martial), IV. 12.
Auriol (Blaise d'), III. 95.
Aury (Matthieu d'), III. 139.
Aussi (Matthieu d'), seigneur de Villiers, III. 20.
Auto-da-fé, IV. 6.
Auxiliis (congrégation *de*), V. 68.
Avaugour (Henri d'), III, 40.
Avedick, I. 9.
Avignon, ville du Comtat de ce nom, III. 18.
Aza (Jeanne d'), IV. 1.
Azincourt (bataille d'), 94.

B.

Baizemeaux, I. 8.
Baisieu (forêt de), II. 2.
Balzac, poëte, V. 41. 42. 43.
Banset (Guillaume de), évêque, II. 12.
Baquet (Marguerite), IV. 40.
Barbe longue; introduction de cette mode, III. 32.
Barbe courte; introduction de cette mode, III. 32.
Barbette (hôtel), VI. 1. 2. Tourelle, 3. 4. 8.
— (rue), VI. 2.
Barbezier (Médéric), V. 13.
Bard (Pierre), III. 163.
Barrelier (Jacques), IV. 68.
Barrés (frères); nom donné à des solitaires du Mont-Carmel. Origine du nom de la rue des Barrés, III. 2.
Barrière (Jean de la), persécuté par les Ligueurs, fait l'oraison funèbre de Henri III, V. 57; prêche l'obéissance au roi, reçoit une blessure, 58. Se rend à Turin, 59. Son accueil à Rome; persécutions, chefs d'accusations contre lui, 60. 61. Sa mort, 10. 62. Transport de son cœur et de sa tête, 63. Son attachement au roi Henri III, 8. Persécution, 9. Son innocence reconnue. Vitraux représentant son histoire. Sa naissance, ses prédications, V. 46. Elevé à l'abbaye des Feuillans, ses jeûnes. Réforme de son couvent, 47. 48. Bénédiction abbatiale; miracle; danger qu'il court, 49, 50. Vision, austérité, 51. Miracles. Visité par Henri, roi de Navarre, et la reine Marguerite, 52. Honoré d'une lettre de Grégoire XIII, 53.
Baseilhac (Jean), de Saint-Côme, V. 80.
Bassan (Jean), III. 168.
Bassompière, I. 8.
Bassompière, Henriette de), III. 152.
Bastille. Son histoire, I. 1.

Digitized by Google

Bastille dévoilée, 9. Prise de la - 12. Étymologie, plan, 22. Description, 23.
Baudouin (Jean), IV. 44.
Baudry (porte), près Montlhéry, II. 13.
Bavière (Isabeau de), *V.* Isabeau de Bavière.
Béatification, III. 18.
Beauclerc (Michel de). Son épitaphe, V. 36.
Beaufort, I. 9.
— (duchesse de), V. 24.
Beaumanoir (Henry de), marquis de Lavardin, V. 21.
Beaumont (Thomas de), I. 3.
— (Louis de), évêque de Paris, III. 22.
Beaune (Charlotte de), III. 28.
— (Claude de), III. 28.
— (Jacques de), III. 27.
— (Jean de), III. 27.
Beautreillis (rue de), III. 159.
Becquet (Antoine), III. 172.
Beghards, *V.* Beguins.
Beguins, Beguines, VI. 4. 5.
Bel (Bernard le), III. 121.
Bellarmin (cardinal de), V. 10.
Bellay (cardinal du), III. 63.
Bénédictine (la), V. 7.
Bénédictins, III. 9.
Benoît (saint), III. 1. 9.
Benoît XIII, pape, III. 15.
— XIV, pape, III, 18.
Bernard (Nicolas), 171.
— (saint), V. 5. 6. 8. Divers miracles : un crucifix lui apparoît, 70. Son impudence ; chasse un incube du corps d'une femme ; miracle extraordinaire, 74.
Bernaville, I. 9.
Bernin, cavalier, III. 32.
Berquen (Louis), inventeur de l'art de polir le diamant, III. 25.
Berquin (Louis), III. 163.
Berri (duc de), oncle de Charles VI, III. 79.
Bethford (duc de), III. 126. 127.
Béthisi (Marie), femme de Matthieu d'Aussi, III. 20.
Beurrier, Célestin, III. 68. 83.
— (Louis), III. 171.
Biencourt - Poutrincourt (sépulture de la maison de) Charles de - Nicole de - Thierry de - IV. 14.
Bien public (guerre du), II. 8.
Bily (tour de), à l'arsenal de Paris, III. 116.
Biron, I. 5.
Blanc (Michel le), III, 170.
Blé (Nicolas Châlon de), *V.* Uxelles, maréchal.
Bleues (tuniques), III. 41.
Blois (église de Saint-Sauveur de), III, 97.
Boileau, poëte célèbre, II. 10. III. 95.
Boisjourdan, IV. 46.
Boissay (Robert de), III. 140.
Boîte à Perrette, IV, 65.
Boivin (Nicolas), IV, 41.
Bomont (Denise), III. 21.
Bonami, III. 99. VI. 3.
Boniface VIII, pape, III. 2. 14. 15.
Bonnai (Colombe de), III. 140.
Bonnaire (Marc de). Son épitaphe. V. 35.
Bonneuil (Blanche de), III. 139.
Bordes (N. seigneur de), III. 141.
Born (le baron de), auteur du *Specimen Monachologiæ methodo Linnæanâ*, III. 8.
Bossu (le père), V. 68.
Bouchard, II. 2.
Boucher, peintre, III. 65.
— (Jean), III. 170.
Boucherat (Nicolas), V. 49.
Bouchet (Louis-François de), de Sourches, marquis de Tourzel. Son épitaphe. IV. 41.
Boudan (Claude), III. 170.
Boullogne (Bon), III. 165.
Boulogne (Jeanne de), III. 129.
Bouloi (Hue de), II. 12.
Bourbon (cardinal de), III. 22. 145. V. 18.

Bourbon (duc de), oncle de Charles VI, III. 79.
— (Jeanne de), femme de Charles V, III. 11. 12. 13. 128. 129.
— (Anne-Geneviève de), duchesse de Longueville, III. 104.
Bourdon (François), III. 171.
Bourges (ville de), III. 40.
Bourgogne (Philippe le Hardi, duc de), II. 7. III. 79. Assassine le duc d'Orléans; lettres patentes pour justifier son crime, 81. 82. 86. 93. 94. VI. 5. 8.
— (Jeanne de), duchesse de Bethford. Son épitaphe, III. 126. Ses funérailles; son costume, 127. 128.
Bournonville (Ambroise duc de), IV. 44.
Bourse, origine de l'expression *couper la bourse*, III. 136.
Bourselot, *V.* Aumônière.
Boutet (Imber), III. 20.
Bouteville (duc de.) Son duel. V. 31.
Blanchefort (François de) de Créqui, IV. 45.
Boyer (Jacques), III. 139.
Branlant (chariot), III. 90.
Brawn (Georges), II. 13.
Bretagne (François II, duc de), III. 114.
— (Anne de), femme de Charles VIII et de Louis XII, III. 114.
Breteuil, I. 29.
Brezé (Françoise de), duchesse de Bouillon, VI. 2.
—(Louise de), duchesse d'Aumale, VI. 2.
Brissac, *V.* Cossé.
Brocard (Magdeleine), III. 20.
Brodequins, III. 151.
Brun (le), peintre, IV. 47. 49.
Buchanan, célèbre littérateur, III. 109.
Buckingham, I. 9.
Budé (Jean). Son épitaphe, III. 135. 137.
— (Guillaume), III. 137.
— (Jacques), III. 139.
Bullan (Jean), III. 77.
Bulle *Unigenitus*, IV. 62.
Bunel (Jacques), V. 37.
Buonaroti, V. 63.
Bureau (Jean), évêque de Béziers. 21. Son épitaphe, III. 21.
Burel (Chapelle de), aux Célestins de Paris, III. 21.
Bussi le Clerc, I. 5.

C.

Cages de fer, I. 3.
Cajetan, cardinal, III. 41.
Camaïeu, sorte de pierre, III. 99.
Camail (ordre du), *V.* Porc-épic.
Cambout (Marguerite de), comtesse de Harcourt, V. 33.
Cambray (Isabelle de), III. 140.
Campanella (Thomas), IV. 50.
Camus (Nicolas), III, 20.
Canardi (Jean), III. 141.
Cancellarius, III. 120.
Candélabre des Célestins, III. 121.
Canonisation, III. 18.
Capa choralis, *V.* Chape, III. 150.
Capistran (Jean de), III. 168.
Capuce, ou Capuchon, III. 9.
Carcer parisiacus, VII. 2.
Carloman, II. 2.
Carneau (Etienne), III. 172.
Carruca, III. 98.
Casaubon, V. 79.
Castelnau (Pierre de), IV. 2.
Catherine de Sienne. Ses tentations; sa mort, IV. 39.
Catherine de Sienne (sainte), III, 24.
— de Suède (sainte), III. 24.
Catéchisme des Jésuites, IV. 53.
Catholica et presodia, V. 68.
Caton de la Cour; nom donné au connétable de Montmorenci, III. 76.
Caylus, V. 63.
Ceinture, I. 10. 33. 111. 135. 151. Origine du proverbe *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, 136.

Célestin v (pape), III. 1. 2. 11. Sa statue, 13. Son entrée à Aquila, après avoir été élu pape, 14. Sa prison, sa mort, sa canonisation, 15.
Célestins, III. 1. 3. 4. Suppression, 5. Chapitre provincial; leur régime, 6. *Voilà un plaisant Célestin*, proverbe; costume, 7. 9. 10. Caractères spécifiques des -, selon le système de *Linnæus*, 8. Portail de l'église, 116. Église; intérieur de la nef, 16. Antiquités et priviléges, 83. 85. 86. Réfectoire, 164. Grand escalier, 165. Bibliothèque, 166. 167. Hommes célèbres, 167. 168. 169. 170. 171. 172.
Cénalis, évêque d'Avranches, III. 64.
Cénobites, IV. 15. 31.
Cent Nouvelles nouvelles, III. 96.
Certain (Jean le), III. 172.
Chabot (Charles), III, 55.
— (Henri), III, 53. Son épitaphe, 54, 55.
— (Marie) III, 37.
— (Philippe), amiral, III. 56. Tombeau, 57. Épitaphe, 58. Prisonnier à la bataille de Pavie. Accusation et sentence portées contre lui, 59. Sa grâce; son procès déclaré nul, 61. Ses funérailles, 62, 63, 64.
Chabot, espèce de poisson, III, 55.
Chalumeau, V. 5.
Chantepleure, III, 102.
Chantier de la bataille, petite plaine entre Montlhéri et Long-pont, II. 8.
Chape, ou Coule, ornement d'église, III. 9. 150.
Chaperon, vêtement monacal, III. 9. 155. IV. 11.
Chapitre de communautés, III. 154.
Charité (Charles de la), III. 20.
— (Etienne de la), III. 20.
Charles II, roi de Sicile, III. 14.
— (IV), empereur d'Allemagne, III. 157.
— (V), roi de France, fait construire la Bastille; ceint Paris de murs, I. 1. Régent pour le roi Jean, son père, II. 7. Fonde les Célestins, III. 2. 3. 4. 5. 6. Sa statue, 11. 12. 16. 24. 46. 116. 119. 157.
Charles VI, roi de France, I. 22. 30. III. 6. 10. 12. 53. 78. 80. 81. 82. 101. 114. 131.
— (VII), roi de France, I. 3. III. 10. 27. 40.
— (VIII), roi de France, III. 29. 30.
— (IX), roi de France, I. 5. Sépulture de son cœur, III. 65. 66. Sa naissance et sa mort, 68. 73. 74. 110. 118.
— (de Valois), comte d'Alençon, III. 131.
— (d'Evreux), comte d'Étampes, III. 131.
Charlier (Jean), *V.* Gerson.
Charonne (monastère de), III. 107.
Charpentier, I. 9. 19.
Charte de charité, V. 5.
Chartre, VII. 1.
Chartres (Marie-Anne de). Son épitaphe, III. 107. Duché de - II. 9.
Chastellet (Gabrielle du). Son épitaphe, V. 36.
— (Hesrard du), V. 36.
Chasuble, III. 141. 151.
Châteaudun, III. 106.
Châteaufort, II. 5.
Châteauneuf, garde des sceaux, V. 27.
Châteauvieux, I. 7.
Châtel (Tannegui du), II. 7.
Châtelet (petit), I. 2.
Châtillon (Claude), II. 13.
Châtres (monastère de Saint-Pierre de), III. 3.
Chesy (l'abbé de), III. 101.
Chevalier (Marie-Séraphique-Louise), IV. 14.
Cheveux bouclés en vis, I. 33. Longs, III. 32. Courts, 32.
Chien (Jean le), III. 169.

Chien (usage de mettre un) au pied des nobles sur leur tombeau, III. 84.
Christophe de Saint-François, Feuillant, V. 69.
Ciampini, auteur de l'ouvrage intitulé *de Musivis*, III. 12.
Cimetière des Bourguignons, II. 8.
Cîteaux (frères de), III. 10. V. 23. Règles de ce couvent, 4. Richesses, 6.
Citernes pour guérir les malades, III. 160.
Clairvaux, V. 5.
Claude (la reine), III. 66.
Clément V, pape, III. 15.
— VIII, pape, V. 62.
— (Jacques), IV. 8. V. 57.
Clémentine (la), V. 7.
Clerc (François le), III. 143.
Clergé. Moyens dont il se servoit pour envahir des richesses, III. 88.
Clericus regius, III, 120.
Clèves (Marie de), III. 134.
Clisson (Olivier de), II. 7.
Cloître, III. 152.
Club des Jacobins, IV. 55.
Club de 1789, IV. 56.
Cluny (ordre de), V. 4.
Cocatrix (Jeanne), III. 20.
Cocberg (combat de), IV. 46.
Coeffy (Jean de). Son épitaphe, III. 142.
Cœur (Jacques), III. 40.
— (Jean), III. 40. 145.
Cœuvre (marquis de), V. 24.
Coizevox, sculpteur, IV. 49.
Colaçons; vieux mot signifiant collations, conférences. III. 78.
Colan (Ermites de), V. 12.
Coligny (amiral de), III. 109.
Colina, montagne d'Égypte, IV. 17.
Collard de Calleville, III. 139.
Collégiale, VII. 2.
Colombel (Guillaume), III. 140.
— (Jean), III, 140.
Columban (règle de) IV. 24.
Combefis (François), IV. 68.
Côme (le frère), *V.* Baseilhac.
Comité breton, IV. 54.
Commines (Philippe de), I. 4.
Communion sous les deux espèces, V. 5.
Comte (le père le), Célestin, III. 7.
— (Nicolas le), III. 172.
Condé (le prince de), I. 7. II. 9. IV. 46.
Confrérie, III. 22; de N. D. des Voûtes, VII. 6.
Congrégation de France, formée par les Célestins, III. 5. Occitaine, IV. 8.
Conti, I. 8.
— (princesse de), III. 105.
Convers (frères), Célestins, III. 10.
Copperet (Jean), III. 39.
— (Viriot), accusé de haute trahison. Son emprisonnement, son élargissement et sa mort, III 38.
Coppeter, III. 86.
Coq (Jeanne le), III. 139.
Corbeil (château de), II. 5. District de, 9.
Corbeil, ville près Paris, II. 11.
Corbon (Jean de), III. 139.
Cordelier (Pierre le), III. 139.
Corneille (Pierre), V. 43.
Corole, IV. 11.
Cossé (Anne Hocquart, comtesse de), III. 111. Son épitaphe, 112.
— (Charles de), III. 110.
— (Jean Armand de) III. 111. Notice sur cette maison, 111.
— (Jeanne de), femme de François d'Epinai, III. 115.
— (Louis de), III. 110.
— (Timoléon de), comte de Brissac. Épitaphe et inscriptions, III. 108. Son caractère; sa mort, 109. Son ambition; ses funérailles, 110.
— terre dans le Maine, près de Sainte-Suzanne, III. 111.
Corpré, III. 39. *V.* Viriot Copperet.
Cotte de mailles, III. 31. 32.
Cotte hardie, I. 32. III. 12. 13.
Coucy (Chartel de), III. 87.

Coucy (Marguerite de), III. 140.
Coule, robe monacale, III. 9.
Coupperet, *V.* Copperet.
Courand (Élie), III. 55.
Couratier, VI. 4.
Couronne, I. 32.
Courtecuisse (Jean), III. 89.
Cousin (Jean), peintre et sculpteur, III. 57.
Cousinet (Pierre), III. 101.
Créci (Hugues de), II. 5.
Credo (grand et petit), III. 85.
Creil (Odo de), III 20.
Créqui (François de), maréchal de France. Ses défaites à Consarbruck, IV. 45. Sa valeur; ses exploits; sa mort, 46. Son tombeau. Origine de ce nom, 47. Épitaphe, 48. 49.
— (Raoul de) II. 10. Armes de cette maison, IV. 48.
Créquier, arbre, IV. 47. 48.
Crespet (Pierre), III. 170.
Croisade, III. 156. 157. 158.
Croisi (Marguerite), IV. 44.
Croix pectorale, III. 151.
Crosse, III. 148.
Crussol (Charles de), V. 7.
Cubicularius, garde la chambre, III. 31.
Cuculle, III. 9.
Cuise (forêts de), III. 3.
Culdoë (Gobin), III. 4.
Culottes, III. 135.
Cunet (Pierre), seigneur de Tournay, III. 20.
Cyniques, IV. 16.

D.

Dadit (Jean), de Bourges. III. 169.
Daillon (Jean), seigneur de Ludes, III. 31.
Dalmatique, III. 151.
Dangier, III. 97.
Dansart, instituteur de la société fraternelle, IV. 51.
Davaut, I. 20.
Deaurati, ou Doré (Pierre), III. 64.
Débordement, III. 154.
Decourir, III. 92.
De laudibus Beatæ Mariæ virginis, super Salve, sancta parens, III. 162.
Delauney, I. 27.
Démons, IV. 30.
Dengereux (Denys) IV. 40.
Denis (saint). Son martyre, VII. 5. 6. Sa chartre, 7. Autel où il disoit la messe; pierre à laquelle on l'attachoit, 8.
Députés de Bretagne, s'assemblent pour délibérer sur les matières soumises à la discussion, IV. 54.
Despinay (Anne), III. 21.
Desserte, III, 87.
Destouches, poëte comique, III. 34.
Devic, I. 5.
Diderot, I. 11.
Digoine, échanson de Charles v. III. 159.
Dioclétien, empereur romain, III. 21.
Discours sur l'extinction du schisme, III. 40.
Dodien (Claude), III. 147.
Dominicains (ordre des), IV. 1. Couvent des - 4. 7. 8.
Dominique de Silos, IV. 1.
— (saint), III. 133. Songe mystérieux de sa mère, IV. 1. Il vient en France; ses prédications; ses persécutions, 2. Il établit l'inquisition et forme un ordre, 3. Sa mort, 4.
Doriac (Renaud), III. 127.
Dormans (Guillaume de). III. 134.
— (Jean de), cardinal, III. 134.
Dormy (Charles-François), baron de Vinzelles, III. 141.
Dourdan (l'abbé), I. 20.
Dourlans, ville de Picardie, III. 105.
Dubourg, I. 5.
Duc (Gabriel le), VII. 7.
— (Guillaume le), III. 137. Épitaphe, 138.
Dumas (Ivonet), II. 12.

Dumas (Charlotte Ivonet), II. 12.
Duncan (Marc), médecin, III. 48.
Dunois, I. 3. III. 98.
Dupont (Nicolas), III. 20.
Dupré (Nicolas), III. 169.
Dupuis (Jean), III. 20.
— (Vincent), III. 20.
Durand, prévôt du château de Montlhéry, II. 6.
— (Don Miguel Fernandez), marquis de Toloza, III. 26.
Duranty (Étienne), V. 53. 56. 57.
Dussaulx, I. 10.
Duvernei, I. 5.
Dyonise (Pierre), V. 69.

E.

Éberon, garde de la chambre, III. 3.
Échard (Jacques), IV. 69.
Édouard III, roi d'Angleterre, III. 12.
Égouts souterrains. Leur invention, I. 2.
Elbœuf (duc d'), V. 31.
Éleuthère, compagnon de saint Denis, VII. 5. 6.
Embler, III. 102.
Enceinte de Paris, I. 1.
Enghien (Marie d'), mère du comte de Dunois, III. 79.
Enguerrand de Marigny, I. 3.
Enullier, III. 84.
Ermangarde, mère de saint Robert, V. 2.
Ermites, III, 1. IV. 16.
Escarcelle. Origine de l'expression; fouiller à l'escarcelle, III. 136. *V.* Aumônière.
Escars (François d'), II. 8.
Escobedo (Jean), III. 165.
Escoubleau de Sourdis (François d'), V. 11.
Espare (Florimond de l'), III. 158.
Espinai (André d'). Son épitaphe, III. 145.
— (François d'), III. 115. *V.* Luxembourg.
Esséniens, IV. 16.
Estable, III. 93.
Estampes (duchesse d') III. 60.
Estang (Louis de l'), III. 40.
Estrée (Gabrielle d'), III. 34. 105.
Estriver, III. 92.
Étampes, ville près Paris, II. 11.
Étienne (saint), V. 4.
Étole, III. 143. 151.
Eudes IV, duc de Bourgogne, III. 129. 130.
Eustochium, fille de Paula, IV. 22.
Évangélistes, III. 122.
Exécutions secrètes, I. 6.

F.

Fabius Myrtus, Napolitain, III. 147. Son épitaphe, 148.
Fabri (Jean), III. 168.
Fanon (Nicolas), III. 172.
Félibien (André), sieur des Avaux et de Javerci, IV. 52.
Félibien (Nicolas) IV. 51.
Fer (Guillaume de), III. 82.
Fermail, I. 32.
Fête à la Bastille, I. 21.
Feuillans, V. 1. Établissement d'un couvent à Paris, 8. Rigueurs des constitutions, leurs richesses, 11. Couvent de la rue Saint-Honoré, 11. Portail de l'Église, 12. Chœur, 36. Chœur des religieux, 40. Cloître, 45. Réfectoire, 67. Bibliothèque, 68. Apothicairerie, 69. Salle du roi, 65. Hommes célèbres, 75. Costume, 81. Richesses, 82.
Fevre (Denys le), prieur des Célestins, III. 152.
— (Nicolas le), V. 68.
— (Pierre le). Son épitaphe, IV. 13.
Fibulatorium, I. 32.
Filans stupas, II. 3.
File-Étoupes (Thibaut), II. 13.
Firmin (Claude), III. 170.

Fizes (Simon de), baron de Sauve. Son épitaphe, III. 141.
Flamenc (Aubert le), III. 79.
Flandre (Louis comte de), II. 7.
Flavy (Hector de), seigneur de Montauban, III. 132.
Fleurs de lis, III. 151.
Flerir, III. 92.
Fleury (cardinal de), IV. 64.
Foix (comte de), III. 98.
— (Marguerite de), III. 114.
— (Pierre de), cardinal, III. 146.
Follye (Pierre de la), IV. 41.
Fondeur, III. 91.
Fons (Guillaume de la), III. 141.
Fontenay-Mareuil (Marie-Françoise-Angélique du Val de), III. 50.
Forli (cardinal de), V. 10.
Foucault (Marie). Son épitaphe, V. 13.
Fouchier (Robert), VI. 4.
Fouquet, I. 9.
France (Isabelle de), III. 114.
François 1, I. 21. II. 8. III. 32. 59. 113. 118.
François II (sépulture du cœur de); Inscription, III. 69. Deux autres inscriptions; son règne, sa mort, 70. Devise, 71. 73.
Frères mineurs, III. 1. IV. 4.
Frères prêcheurs, IV. 3.
Freret, I. 11.
Froissis, maître des forges, III. 154.
Fumone (château de) en Campanie, III. 15.
Funérailles (cérémonie des), III. 97. 98.
Furet, symbole du droit de chasse, III. 109.

G.

Gabrielle d'Estrée, *V.* Estrée.
Gaillot (Jacques), III. 140.
Galéas (Jean), duc de Milan, III. 109. 112.
Galéas de Saint-Séverin, III. 98.
Gannes, II. 1.
Gardes de la porte, III. 31.
Garnache, I. 33.
Gaston, frère de Louis XIII, II. 9.
Gaufredi, général des Célestins, III. 1.
Gaza (moines établis près de), IV. 22.
Gazette ecclésiastique; tableau pour sa distribution, IV. 62. Recherches pour trouver les auteurs; colporteur mis au carcan; persécutions, 63. 64. Explication du tableau pour la distribution, 65. 66.
Génebrard (Gilbert), VII. 3.
Geneviève (sainte), VII. 2.
Geoffrin (Claude), *V.* Jérôme (dom).
Geoffroi, II. 1.
Germain (abbaye Saint-), V. 45.
Germain Pilon (les trois Grâces de), fameux sculpteur, III. 65. Lieu de sa naissance; sa mort, 69.
Gerson (Jean), III. 89.
Gessey (Claude). Son épitaphe, IV. 13.
Gêvres (Bernard-François de), III. 52.
— (Chapelle de), III. 21. 23. 41. Quai de - 44.
— (François de). Son épitaphe, III. 50.
— (Louis de). Son épitaphe, III. 51.
Gibet de Montfaucon, I. 3.
Gienville (Charles de), gouverneur de la vicomté de Paris, II. 7.
Givry (cardinal de), III. 64.
Goar (Jacques), IV. 67.
Godefroi de Bouillon, III. 156.
Godivet (Jacques), III. 21.
Gobei, Gobetei, Gobeteix, III. 86.
Gommets, II. 5.
Gondi (Henri de), IV. 8. 39.
— (Pierre de), évêque de Paris, III. 68.
Goste (Jeanne de), *V.* Rouillard.
Gouffier (Adrien), cardinal de Boissy, III. 147.
Goujon (Jean), V. 11.
Goule, *V.* Aumônière.
Goulu (Jean). Son épitaphe, V. 40. Ses

ouvrages, 41. Sa dispute avec Balzac, 42. Sa mort; son caractère; celui de ses ouvrages, 43.
Gourville, I. 18.
Goussencourt (Matthieu de), III. 171.
Grâces décentes; nom que les anciens donnoient aux grâces habillées, III. 65.
Grand (Guillaume le), III. 139.
— (Jean le), III. 139.
— (Marie le), III. 140.
— (Simon le), III. 134.
Grandmont (Gabriel de), III. 147.
Grange (Jean de la), VII. 5.
Grannecay (Jehanne, femme de), II. 12.
Grant (Jacques), auteur d'un ouvrage intitulé *Archilogie-Sophie*, III. 78.
Grégoire IX, pape, *V.* Hugolin.
— X, pape, III. 1.
— XI, pape, III. 158.
— XIII, pape, V. 50.
Grez (Pierre de), évêque d'Auxerre, II. 13.
Gueau (Pierre), III. 172.
Gueulhe (François), III. 21.
Gui Troussel (Élisabeth, fille de), II. 4.
— fils et successeur de Milon), II. 4.
Gui I, fils de Thibaud File-Étoupes, II. 3. 13.
Guillain, statuaire, V. 12.
Guillaume XII, comte d'Auvergne, III. 130.
— duc d'Aquitaine, V. 71. 72.
Guise, I. 5.
Gusman (Félix), IV. 1.
Guyenne, III. 93.

H.

Habert (Pierre), III. 21.
Hainaut (comte de), enfermé à Montlhéry, II. 7.
Hannon (Pierre), maçon, III. 153.
Harcourt (Alphonse-Louis, chevalier de). Son épitaphe, V. 34.
Harcourt (Henri de Lorraine, comte de), V. 30. Sa valeur; ses exploits, 31. Sa constance infatigable; sa mort; son caractère, 32. 33. Son épitaphe, V. 34.
Harlay (Achille de), I. 5.
Hay (Paul) du Châtelet, V. 27.
Hennequin (Jean), III. 139.
Hennin, III. 138.
Henri II. Sépulture de son cœur, V. 65. 66. Sa naissance; sa mort, 67. 73. 75. 118.
— III, roi de France, III. 105. V. 55. 56. 57. 76.
— IV, roi de France, I. 5. III. 7. 33. 34. 78. 105. 122. V. 11.
Henri, fils de Robert, duc de Bar, III. 131.
Henri de France, frère de Louis VII, VII. 3.
Hérault, IV. 63.
Hérésie (cause de l') qui a séparé de Rome plusieurs royaumes, IV. 6.
Hermite (Pierre l'), III. 156.
Hérode, IV. 37.
Hérodias, IV. 36. Elle demande la tête de Jean-Baptiste, 37.
Héron (Marc), III. 139.
— (Pierre), III. 171.
Hervilliers (Jeanne), V. 72.
Hilarion (saint), IV. 22.
Histoire du bienheureux Pierre Thomas, carme françois, archevêque de Crète, patriarche de Constantinople, III. 162.
Honeste (saint), martyr, VII. 6.
Horloge de la Bastille, I. 29.
Horris (Charles), III. 20.
Hôtel Saint-Paul, I. 2.
Houdieu (Enguerrand de), III. 141.
Houpelande, III. 90.
Howard, I. 19.
Hugolin, cardinal, IV. 4.
Humbert II, dernier prince du Dauphiné, III. 130.
Humières (marquis d'), III. 105.

Digitized by Google

Hurault (Anne), fille du chancelier de Cheverny. Son épitaphe. V. 19.
— (Marguerite), comtesse de Givry, III. 141.
Huraut (Philippe), III. 141.
Hurepoix, pays dans le gouvernement de l'Ile de France, II. 9.
Hyacinthe (saint), IV. 45.

I.

Incube, V. 72. 73.
Indulgences (trafic des); on les afferme, IV. 7.
Innocent III, IV. 2. 5.
Inquisiteur, IV. 5. 10.
Inquisition (établissement de l'), IV. 3. 5. 6. 7. 8.
Invalides (hôtel des), III. 10.
Isabeau, ou Isabelle de Bavière, I. 33. II. 7. III. 24. 78. 80. 81. 100. 138. VI. 1. 5. 8.
Isabelle de France, fille du roi Jean, III. 100.
Isambert (Jean), III. 147.

J.

Jacobins (ordre des), IV. 1. Premier établissement à Paris, 3. Origine de ce mot, 3. Second couvent à Paris, 8. Leur revenu; leur description selon la monachologie de M. de Borne, 9. 10. Costume, 11. Armes, 12. Nef, 13. Bibliothèque, 53. 54.
Jacques II, roi d'Écosse III, 132.
Jansénisme, IV. 62.
Jars (Jean le), III. 170.
Jean, roi de France, III. 4. 119. 129. 130. 156. 157.
Jean II, fils de Charles VI, I. 34.
Jean-Baptiste (vitrail représentant l'histoire de saint). Sa naissance, IV. 34. Circoncision; séjour dans le désert, 35. Baptême; persécutions: il déplait à Hérode, 36. Emprisonnement; décapitation, 37. Vénération pour son chef, 38.
Jérôme (dom), V. 66.
Jésuites, I. 10.
Jesus-Christ (baptême de), IV. 36.
Jeune (Benoît le), de Contay. Son épitaphe, V. 36.
Joannes Genuensis, V. 68.
Jodelle (Étienne), poëte, III. 58. 109.
Joly, procureur du roi, à Metz, III. 39.
Joseph II, empereur d'Allemagne, III. 8.
Joulet (François), IV. 13.
Joullet (François). Son épitaphe, V. 39.
Jourdain de Saxe, IV. 4.
Journée des dupes, V. 26.
Jouvenet, peintre fameux, III. 165.
Joyeuse (cardinal de), V. 10.
Jumilhac, I. 10.
Jussy (Robert de), chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, III. 3. 132.

L.

La Bazinière, I. 24.
Labat (Jean-Baptiste), IV. 69.
Lais (moines), III. 10.
La Louvière, I. 8.
Lambel, III. 117.
Lambert (Louis), sieur de Cambray, IV. 40.
Lambrequin, III. 117.
Langise (Claude de). Son épitaphe, V. 35.
La Noue, III. 105.
La Porte, I. 18.
Larrey (le) en Brie, à une lieue de Melun, III. 3.
Laubespine (Claude), V. 13. Son épitaphe, 14.
Laugée (Julien de), III. 141. 153.
Launey (Jourdan de), I. 10.
Laura, ou monastère, IV. 31.
Lautrec, général sous François I, III. 27.

Lauzière, I. 7.
Laval (Guillaume comte de), III. 140. 141.
Lavau (Bernard de), V. 18.
Lavelle (Amelotte), VI. 6.
Le Clerc de la Tremblaie, I. 8.
— (Madeleine) de la Tremblaie, III. 34.
Lede (marquis de), III. 25.
Le Febure (Anne-Marie) de la Féronière, III. 37.
Légende des onze mille vierges, III. 170.
Le Grand (Hugues), III. 20.
— (Simon), seigneur d'Ainville, III. 19.
Le Lièvre (Marie-Jeanne), I. 20.
Le Maitre de Sacy, I. 26.
Léon III, pape, III. 12.
— X, pape, IV. 7.
Lestonat, magistrat Bordelois, III. 75. Tendresse conjugale de sa femme, 75.
Létheric II. 1.
Lettres de cachet, I. 10.
Levon, ou Livon de Lusignan, *V.* Lusignan (Léon de).
Libertés de la Bastille, I. 27.
Lideric (prince de Buc), *V.* Létheric.
Lignage, III. 86.
Linas (route de), II. 10.
Linguet, I. 19. 29.
Linnæus, III. 7.
Lithuise, vicomtesse héréditaire de Troyes, II. 3.
Livrée de terre, III. 130.
Lhuilier (Jean), III. 20.
— (Philippe), I. 5.
Logne (de), III. 39.
Long-pont (prieuré de), II. 6.
Longuerue (l'abbé de), III. 76.
Longueville (Charles-Louis), frère aîné du suivant; extinction de la famille de- III. 107.
— (Charles-Paris de), fils puîné de Henri II, duc de Longueville; sa valeur, III. 106. Tué en Flandre, 107.
— (Henri I, duc de). Son épitaphe, III. 104. Ses exploits; sa mort, 105.
Longueville (Henri II, duc de), III. 104. Son épitaphe; sa valeur; il embrasse le parti de la fronde; il est fait prisonnier, 106.
Lorges (comte de), sieur de Montgommery, III. 32.
Lorraine (Armande-Henriette de), V. 33.
— (Françoise de), V. 43.
— (Henriette de), III, 37.
— (Louis, chevalier de), V. 33.
— (Marguerite de), III. 107.
Lotos, arbre, III. 139.
Loudun (religieuses de), III. 48.
Louis le Jeune, roi de France, II. 6. III. 32.
— IX, roi de France, III. 2.
— IX (saint), roi de France, II. 6. 11.
— XI, roi de France, I. 4. 27, 30. II. 8. III. 29. 40. 168. 169.
— XII, roi de France, III. 97. 114. 115. 117.
— XIII, roi de France, I. 7. II. 9. III. 17.
— XIV, roi de France, I. 10. III. 10.
— XV, roi de France, I. 18.
— XVI, roi de France, I. 11.
— Dauphin, I. 34.
— de Bavière, I. 3.
— de Grenade, IV. 6.
— (le prince), II. 5.
Lus (Jean de), III. 140.
Lusignan (Constans de), III. 123.
— (Constantin de), III. 123.
— (Drago de), III. 123.
— (Guy de), III. 123.
— (Léon de), roi d'Arménie. Épitaphe, III, 123. Chassé de son royaume, vient en France, 124. Sa mort; ses funérailles, 125. Ses armoiries, 126.
Luzignan (Hugues de), roi de Chypre, III. 156.
Lusitan de Portugal, III. 140.
Luthéranisme, IV. 7.
Lutrin, III, 121.
Luxembourg (Charlotte-Marguerite), III. 52.

Luxembourg (duc de), I. 8.
— (François de), III. 17. 19. 23. 52.
— (Louis de), III. 52.
— (Louis de), évêque de Thérouane, III. 127.
— (Marguerite de), III. 44. Son épitaphe, III. 45.
— (Pierre de). Son manteau, III. 16. 17. 18. 19. 23.
— (Valeran de), comte de Saint-Pol, III. 19.
Lys (Guillaume du), III. 145.

M.

Machault de Romaincourt, III. 150.
— (Guillaume de), III. 157.
Macles, terme de blason, V. 37.
Magdeleine (Jacques de la), III. 147.
Maigné (Charles), III. 30.
— (Martine), III. 30.
Maillard (Nicolas), III. 171.
Maillotins, I. 3.
Maizières (Philippe de), III. Son épitaphe, 154. Son histoire, 155. 156. 157. 158. 159. 160. Liste de ses ouvrages, 161. 162. 163.
Maître du sacré Palais (office de), IV. 5.
Majella (montagne de), III. 1.
Malachie, archevêque d'Armack, V. 70.
Malnoue (abbaye de), II. 6.
Mammalia (les) de Linnæus, III. 8.
Manchet (Gerard), III. 40.
Manichéens, IV. 2.
Manipule, ornement d'église, III. 150. 151.
Manneville (François de), *V.* Roncherolle.
Mansard, architecte, V. 12.
Mansfeld (comte de), gouverneur de Luxembourg, III. 39.
Mantes (Philippe de), fils de Philippe 1, II. 4.
Marc (Charles-Robert de la), duc de Bouillon, III. 132.
Marc d'or; sa valeur sous Charles v, III 4.
Marcé (Agnès), III. 19.
— (Estienne), I. 2.
— (Étienne), III. 19.
— (Eudeline), III. 20.
— (Garnier), III. 3. 20.
— (Geoffroi), III. 20.
— (Jacques), bourgeois de Paris, III. 3. 19.
Marche (seigneur de la), III. 98.
Marguerite de Flandres, III. 101.
— (sainte); sa chapelle; sa relique; sa ceinture; persécutions; vision, V. 44. Décapitation; effets produits par la ceinture, V. 45.
Marie d'Espagne, fille de Ferdinand d'Espagne, III. 131.
Marillac (Guillaume de), V. 23.
— (Louis de); ses qualités, V. 23. Son adresse; son mariage, 24. Il suit la faction de la reine; il est nommé maréchal de France, 25. Ses intrigues contre le cardinal de Richelieu, 26. Son accusation; son procès; sa condamnation, 27. Son exécution, 28. Son tombeau; son épitaphe, 29.
Maroquins, III. 25.
Marot, poëte, III. 95.
Marsan (Charles, comte de), V. 33.
Martin v, pape, III. 5.
Martin (Jacques) Belle-Assise. Son épitaphe, III. 146.
Martin (Jean), III. 170.
Martyrs (confrérie des dix mille), III, 21.
Marque de fer, I. 8.
Mathei (Simon), peintre napolitain, III. 41.
Matignon (maréchal de), III. 136.
Maugis (Agnès), III. 21.
Maximin, empereur, III. 24. IV. 20.
Mayenne, I. 5.
Mazarin, I. 8.
Médicis (Catherine de), III. 66. 68. 73. IV. 45. V. 16.

Medicis (Catherine de), femme du maréchal de Marillac, V. 24. 25. 30.
— (Marie), I. 7. IV. 45. V. 11.
Mehun sur Loire, II. 4.
Melun (Guillaume de), archevêque de Sens, III. 3. 4. 134.
— (Jean, vicomte de), III. 134.
— (Philippe de), III. 134.
Ménard (dom), abbé de More, V. 70.
Ménardière (Hyppolite-Jules Pilet de la), III. 47. 48.
Mendoca (Anne de) de la Cerdon, princesse d'Éboli, III. 165.
Mercier (Jacques), I. 20.
Mésiaux (ou lépreux), II. 7.
Meulan (Jean de) évêque de Paris, III. 3.
Michaëlis (Sébastien), IV. 8. 67.
Michel (dom) de Saint-Jean, V. 82.
Mie, vieux mot, III. 87.
Mignard (Catherine), comtesse de Feuquières, IV. 43.
— (Pierre); origine de son nom; son goût pour la peinture; il va à Rome; sa réputation, IV. 42. Sa faveur auprès de Louis XIV; caractère de son talent; son tombeau, 43. Son épitaphe, 44.
Milan (Bonne de), III. 113.
— (Jeanne de), III. 114.
— (Valentine de), III. 77. 100.
Miles (de Brai), *V.* Milon.
Millet (Jean), III. 144.
Milon (de Brai), II. 3. 6.
Milon II, II. 5. 13.
Mirabeau, I. 16.
Moines. Leur superstition, leur ambition, IV. 15. 16. 22. Leur mariage, leur célibat, 23. Châtimens; soumission à leur abbé; travaux; vêtemens, 24. Leur genre de vie, 25. Nourriture; dénuement de toute possession, 26. Leurs fonctions; commencement de leurs richesses, 27. Leur luxe, 28. Leur insensibilité, leurs assemblées, 29. Tourmens et fantômes de leur imagination, 30. Tortures qu'ils s'infligeoient, 31. Leurs miracles, 34.
Moine (le), sculpteur, IV. 44.
Molesme (forêts de) V. 2.
Molinisme, IV. 62. 63.
Monachisme (progrès du), IV. 21. Il s'étend sur les côtes de la mer Noire, dans la Gaule, dans l'Éthiopie et dans les îles Hébrides, 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34.
Monachologie, III. 7.
Monastères dans la Gaule et sur les côtes de la mer Noire, IV. 22.
Monfort (Simon de), IV. 3.
Monogamie épiscopale (dissertation sur la), ou défense pieuse et nécessaire de la célèbre église de Langres, III. 36.
Mont-Aéricus, II. 2.
Montagu (François), III. 134.
Montaigu (Pierre de), III. 149.
Montauban (Arthus de), III. 113. 114. 123.
— (Jean de), III. 113.
Mont-Carmel, III. 2.
Mont de Chartres, lieu dans la forêt de Compiègne, III. 2.
Mont de Majelle, lieu près de Sulmone, en Italie, III. 13.
Monte-Calvo (Jean de), III. 160.
Montfaucon (Gibet de), III. 27.
Montgaillard (dom Bernard de Percin de), V. 75. Son fanatisme, sa bassesse, 76. Sa chaleur pour la ligue; il est accusé d'avoir attenté aux jours de Henri IV, 77.
Montholon (Guillaume de). Son épitaphe. V. 22.
Mont-le-Héri, *V.* Montlhéry.
Montlhéry (Bernard de), II. 9.
— (Geoffroy de), II. 9.
— (Jean de), dominicain, II. 9.
— (Jean de), maître des requêtes, II. 9.
— (tour de), II. 1. 6. 9.

Montmajeur (Philippe-Joseph, comte de). Son épitaphe, III. 142.
Montmorenci (Anne de). Son épitaphe, son tombeau, III. 71. Deux autres inscriptions, 72. 73. 74. 75. 76. 77.
— (Matthieu), II. 2.
Montmouth, I. 9.
Montpensier (comte de), III. 98.
— (mademoiselle de), I. 8.
Mont-Sinaï, en Arabie. III. 24.
More (Pierre), IV. 42.
Moret (forêt de), III. 4.
Morsant (Eustache de), III. 141.
Mortuologe, ou registre mortuaire, III. 68.
Mouchy (George de), V. 36.
— (maréchal de), II. 9.
Moulins (Philippe de), III. 139. 148. 149.
Moustier la Celle, V. 1.
Muron (Pierre de), III. 1. 13. 15.
Muron (ermites de), nom primitif des Célestins, III. 1.
Murs de Paris, I. 1.
Musc (rue du petit), III. 159.
Musce (rue du petit), *V.* Musc.
Mussé, vieux mot, VI. 1.

N.

Naudé (Raimond de), III. 139.
Neauville (Guillaume de), III. 141.
Nemours, I. 4. 5.
Nesle (Guy de), III. 144.
— (Louis de), III. 144.
Nevers (Louis de), III. 64.
Neveu à la mode de Bretagne, IV. 23.
Nicolas des Vignes (monastère de Saint), IV. 4.
Nicolas IV, III. 14.
Nicomédie (martyrs de), III. 21.
Ninet (Nicolas) de Lestain, IV. 61.
Nobilis (Catherine de), V. 60.
Notarius, III. 129.
Notre-Dame (Chapelle), à Paris, II. 11.
— (maison de l'image), VI. 4.
Nouvelles ecclésiastiques, *V.* Gazette ecclésiastique.
Nova Religio militiæ Passionis Jesu Christi, pro acquisitione sanctæ civitatis Jerusalem, Ouvrage de Philippe de Maizières, III. 161. Statuts de cet ordre, 162.

O.

Oblats, ou frères convers Célestins, III. 10.
Office (le Saint-), IV. 6.
Olibrius, général d'Antonin, V. 44.
Omelettes à la Célestine, proverbe, III. 6.
Onuphre, abbé du monastère du Saint-Esprit de Sulmone, III. 1.
Oreiller, III. 84.
Orgemont (Guillaume d'), III. 146.
Orléanois (faction des), III. 93.
Orléans (chapelle d'), III. 52. Événement qui occasionna sa construction, III. 53.
— (Charles d'), fils de Louis. Son éloge, III. 92. Il poursuit le duc de Bourgogne; son mariage; il appelle les Anglois, 93. Il renonce à sa vengeance; prisonnier des Anglois; sa captivité; son élargissement, 94. Sa valeur; son goût pour les lettres; sa mort, 95. Ses poésies; son corps apporté à Paris; cérémonie de ses funérailles, 97. 98. Son casque et une bannière déposés aux Célestins, 99. 102. 107. V. 16.
— (duc d'), fils de Henri IV. Ses funérailles, III. 131.
— (François duc d'), comte de Dunois, III, 97.
— (Jean d'), comte d'Angoulême, frère de Charles et de Philippe. Son corps mis en pièces par les Calvinistes, III. 113.
— (Jean d'), comte de Dunois, III. 79. 102.

Orléans (Louis d'), fils de Charles v, III. 52. 53. Sa naissance, son éducation, 77. Bâtit une chapelle aux Célestins; défie le roi d'Angleterre, 78. Son cagotisme, ses amours, 79. Son luxe, 80. Son assassinat, 81. Vision, 82. Danger qu'il court; son testament, 83. 89. Épitaphe, 90. 91. 117. Lieu où il fut assassiné, VI. 1. Sa fausse réconciliation avec le duc de Bourgogne, 5. Détails de son assassinat, 6. Route que tinrent les assassins, 6. 7.
— (Philippe de France, premier duc d'), III. 130.
— (Philippe d'), comte de vertus, III. 117.
— (Philippe d'), frère de Charles, III. 100.
— (Renée d'), fille de François d'Orléans, III. 103. Son épitaphe, 104.
Orval (abbaye d'), V. 76. 78.
Ossat (Arnauld d'), V. 46.
— (cardinal d'), V. 10. 62.
Oudart de Trigny. Son épitaphe, III. 139.

P.

Pacôme (saint), IV. 15. 21.
Paillard (Christophe), III. 139.
— (Germain). Son épitaphe, III, 144.
— (Jacqueline), III. 20.
— (Marguerite), femme d'Étienne de la Charité, III. 20.
— (Marguerite), femme de Nicolas Dupont, III. 20.
— (Philippe). Son épitaphe, III, 145.
Palais des Tournelles, I. 2.
Palatinus, III. 120.
Palloi, I. 15. 28.
Paramo (Louis de), IV. 6.
Parfond, III. 93.
Paris (Matthieu), IV. 3.
Pariset (Jacques). Son épitaphe, V. 35.
Passion (chevalerie de la), pour la conquête de la Terre-Sainte, III. 160.
Paula, mère d'Eustochium, IV. 22.
Pauteret (Marie), IV. 41.
Pavie (Chartreuse de), III. 113.
Pénitence (coutume de refuser le sacrement de) aux criminels, III. 159.
Peinture sur verre, V. 63. Son ancienneté, 64.
Peiresc, III. 99.
Pélerins, III. 136.
Pellevé (Nicolas de), cardinal, III. 147.
Pempi, peintre, V. 63.
Penon (François), IV. 68.
Penula, *V.* Chape.
Perez (Antoine), III. 165.
Pernant (Jean), III. 145.
Persan, I. 7.
Pesloé (François), III. 20.
Petit (Jean), III. 89. 101. 161.
— (Jean), cordelier, III. 81.
Phélipeaux (Raimond). Son épitaphe, V. 38.
— (Salomon). Son épitaphe, V. 39.
— (Susanne). Son épitaphe, V. 39.
Philibert (le neveu de), III. 20.
Philippe-Auguste fait clorre de fossés la ville de Paris, I. 1. II. 6.
— I (paroles remarquables de) devenu maître de Montlhéri, II. 34.
— le Bel, III. 2. 7. 12.
— le Bon, III. 94. 131.
— le Long, III. 2.
— II, roi d'Espagne, III. 165.
Picard (Catherine le). Son épitaphe, III. 155. Son costume, 137.
— (Guillaume le), III. 137.
Pierre (dom) de Saint-Joseph, V. 67.
— (saint) de Morron, III. 165.
— I, III. 156.
Pierre II. 158.
Pilon (Germain), III. 121. 122.
Piques, docteur de Sorbonne, IV. 53.
Pizzoni, I. 20.

Placet, III. 160.
Plantes (Guillaume des), III. 141.
Pluvial, *V.* Chape.
Porc-épic (ordre du), III. 99.
Poësie, III, 95.
Poisle-Vilain (Jean), III. 19.
Poi sac (Louis de), III. 139.
Ponce (Paul), sculpteur florentin, III. 32. 57. 70.
Poncher (Jean de), III. 143.
— (Étienne de), III. 143.
Pont (Basile de), IV. 22.
Pontac (Thérèse), III. 40.
Pontallier (Jacquelines-Philippé de), III. 30.
Pont au Change, I. 2.
Pont-Marie, III. 154.
Pont Notre-Dame (chute du) de Paris, III. 43.
Poquet (Pierre), III. 88. 167.
Porchère (Jeanne), III. 137. Son épitaphe, 138.
Postel (Claude), III. 171.
Potier (Catherine), III. 52.
— (Charles), III. 52.
— (Charlotte), III. 52.
— (Léon), duc de Gêvres, III. 23. 41. 48. 49. 50.
— (Louis), marquis de Gêvres. Son épitaphe, III. 46.
— (Louise), III. 52.
— (Magdeleine), III. 132. Son costume, 133.
— (Marguerite), III. 52.
— de Blancmenil (Nicolas), III. 43.
— (René). Son épitaphe, III. 41. 42. 43. 44.
— de Blancmenil (Simon), III. 43.
Poulain (Jean), III. 172.
Pourbus (François), IV. 45.
Poyet, chancelier, III. 59. 60. 61.
Pradillon (dom Jean-Baptiste). Son épitaphe, V. 66.
Præfectus auratus portæ regiæ, III. 31.
Praillon, greffier de la ville de Metz, III. 39.
Premier baron chrétien; origine de ce titre, II. 2.
Présentation (institution de la fête de la), en Occident, III. 158. 159.
Prévost (Bernard), seigneur de Morsan, III. 132. Son épitaphe; son costume, 133.
Prieur (Barthélemi), sculpteur, III. 77.
Putemuce (rue), *V.* Musc.
Puyr, III, 84.
Pythagoriciens, IV. 16.

Q.

Quétif (Jacques), IV. 69.
Quien (Michel le), IV. 69.
Quiers (Journée de), V. 31.
Quieu (Antoine le), IV. 68.
Quolibets, III. 168.

R.

Rabastens (siége de), IV. 2.
Raffy (François), III. 37.
Raimont Bérenger, abbé de Saint-Faron, V. 33.
Raimond, comte de Toulouse, IV. 24
Rapine (Claude), III. 169.
Ratt, I. 21.
Ravaillac, V. 81.
Référendaire du roi ou du Palais, III. 120.
Refuis (Gui de), III. 158.
Regnault de la Chapelle. Son épitaphe III. 141.
Regnault le Roux, III. 143.
Reignier, I. 7.
Reine (hôtel de la), VI. I. 2. 5.
Reitrude, VII. 2.
Remembrance, III. 84.
Remembrer, III. 92.
Renneville. (Constantin de), I. 10. 18. 26.
Restout, V. 65. 67.

Retable, III. 122.
Richard, I. 20.
— II, III. 78. 114. 124.
Richelieu (cardinal de), I. 7. II. 9. V. 25. 26. 27.
— (maréchal de), I. 10.
Richemont, I. 3.
Rieux (hôtel de), VI. 1.
— (Jean II, maréchal de), VI. 3.
— (Pierre, maréchal de), VI. 3.
Robert (comte), II. 7.
— (roi), II. 3.
— (saint), V. 1. 2. 3.
Robertet (Françoise), V. 16.
Robinet, VI. 6.
Rochefort (Edme de), III. 30.
— (Gui de), III. 28. 29.
— (Guillaume de), III. 28. 30.
— (Léonard de), III. 30.
— (Louis de), III. 30.
— (Philippe de) III. 30.
Rochefoucault (Philippe de la), femme de Charles de Melun, III. 144.
Rochet, IV. 11.
Rodet (Pierre), IV. 41.
Roger (Côme), V. 78.
— (dom Pierre). Son épitaphe, V. 65.
Rohan (cardinal de), I. 25.
Rohan-Chabot (commencement de la famille des), III. 55. Différentes qualifications qu'ils prenoient, 56.
— (Charles de), second du nom, V. 37.
— (Marguerite de), III. 55.
Roland, I. 20.
Role (Catherine). Son épitaphe, V. 35.
Romain (Guillaume), III. 168.
Roman de la Rose, III. 95.
Rome (connoissance de la vie monastique à), IV. 21.
Roncherolle (François de), III. 115.
Roquelaure (Gaston, duc de), V. 36.
Rosaire, III. 133.
Rostaing (Antoine de), V. 18.
— (Charles de), III 119. V. 17.
Rostaing (François de), V. 18.
— (Gaston de) V. 17.
— (Jean de), V. 18.
— (Louis-Henri de), V. 19.
— (Trisan), V. 15. 16.
Rouen (ville de), III. 6.
Rougé (Catherine de) du Plessis Bellière, IV. 45.
Rouillard (Jeanne de Goste de), III. 35.
Rouillé (Marie-Renée de) de la Chenelaye, III. 50.
Roure (Philippe de), III. 130.
Roussai (Jean de), III. 141.
Rustique, compagnon de saint Denis, VII. 5. 6.

S.

Saint-Denis (abbaye de), II. 6. III. 2.
Saint-Denis de la Chartre (église de), VII. 1. Son origine, 3. Son revenu; portail, 4. Nef, 5. Chœur, 6. Église basse, 7.
Sainte-Croix (chapitre de), III. 86.
Saint-Florentin, I. 25.
Saint-Foix, III. 105.
Saint-Gelais (Octavien de), III. 95.
Saint-Georges, Gouverneur de la Bastille, I. 3.
Saint-Géric (Raoul de), III. 160.
Saint-Germain des Prés (église de), VII. 1.
Saint-Jacques la Boucherie (église de), VII. 1.
Saint-James, I. 25.
Saint-Laurent (prieuré de), II. 11. 12. 13.
Saint-Marc, I. 8.
Saint-Martin des Champs (église de), VII. 4.
Saint-Maure (Jean de), marquis de Nesle, III. 140.
Saint-Paul, connétable, I. 5.
Saint-Paul (hôtel de), VI. 1.
Saint-Pierre (chapelle de) de Montlhéry, II. 12. Chapitre de -; chanoines, 2. 13.

Digitized by Google

Saint-Remi (chanoines de), II. 13.
Saint-Romuald (Pierre de), V. 43.
Saint-Vincent (église de), VII. 1.
Saintray (Jacob), III. 172.
Saix (Jeanne du), V. 18.
— (Louis du), V. 18.
Salvart, prince de Dijon, II. 1.
Sandales, III. 151.
Sans (dom) de Sainte-Catherine, V. 68.
Santa-Fiore (comtesse de), V. 10.
Sarra, comte de Marignan. Son épitaphe, III. 146.
Sarrazin (Jacques), V. 21.
— le jeune, V. 69.
Satalie, ville d'Asie, III. 156.
Sauboles ou Soboles, commandant à Metz, III. 39.
— le Boiteux, III. 39.
Savigny (Guillaume de), III. 141.
Savoie (paix de), III. 7.
Savonnière (François-Martin de la), III. 37.
Scaliger (Joseph), V. 79.
Scaligeriana, V. 79.
Scapulaire, III. 9.
Scarron (Pierre), évêque de Grenoble, III. 23.
Scas, valet de chambre de Charles VI, VI. 5.
Schomberg (Jeanne-Armande de). Son tombeau, V. 37. Son épitaphe, 38.
Scriptor, III. 120.
Secrétaires du roi (table des), III. 119. Confrérie; collége; leur nombre, 120. Autel, 121. 153.
Séguier (Louis), III. 21.
Seine (hauteur de l'inondation de la) en 1658, III. 154.
Seine et-Oise (département de), II. 9.
Selincourt, III. 20.
Semblançay, *V.* Jacques de Beaune.
Senlis (bataille de), III. 105.
Sens (Jeanne de), III. 143.
Séraphin (le père), Jacobin. Son épitaphe, IV. 49.
Sevin (Pierre), III. 170.
Sevin (Théodoric), V. 14.
Siméon Stylite; son genre de pénitence, IV. 32. 33. Ses funérailles, 33.
Siphon, III. 102.
Système monachologique, III. 7.
Sixte V, IV. 6.
Société fraternelle, IV. 52. 53.
Société des amis de la Constitution; son origine, IV. 54. Ses progrès, sa célébrité, son influence; les étrangers s'y affilient, 55. Division entre ses membres; affiliation de toutes les sociétés du royaume, 56. Elle se fait des ennemis; accroissement prodigieux de ses sociétaires; son appréciation, 57. On l'accuse de républicanisme; adresses patriotiques sur différens sujets; caractère de quelques-uns de ses membres; comité de correspondance; journal de ses séances, 58. Ses règlemens, 59. Description de la salle, 61.
Songe du vieux pélerin, adreçant au blanc faulcon, aient bec et piez dorez, III, 160. 162.
Soucier (se), III. 102.
Squelettes trouvés à la Bastille, I. 15.
Staal, I. 18.
Statues de la Bastille, I. 30.
Stoïciens, IV. 16.
Stuard, assassin du connétable de Montmorenci, III. 76.
— (Alexandre), duc d'Albanie, III. 132.
— (Jean), III. 132.
— (Louis), III. 132.
— (Marie), III. 69.
Suger, II. 3. 5.
Sully, I. 5.
Sulmone (abbé du monastère du Saint-Esprit de), III. 5. 7.
Surcot, I. 33. III. 13. 103.

T.

Tabenne (ile de), IV. 21.
Talaru (Hugon de), III. 145.
Taleyrand de Périgord, cardinal, III. 157.
Tavernier (Gilbert), III. 170.
Tau, III. 156.
Tellier (le), I. 10.
Teneur (le), III. 20.
Termes (Paul de), III. 141.
Testard (Robert), III. 4.
Thibaud (comte de Champagne), II. 5.
— File-Étoupes, seigneur de Montlhéri, II. 3.
Thières, I. 7.
Thomas (Pierre), patriarche de Constantinople, III. 157. 158.
— d'Aquin (saint), IV. 6.
Thuriol de la Rosière, I. 10.
Tiare, attribut de la dignité papale, III. 15. 16.
Tillet, ou de la Bussière, IV. 8.
Timoléon, capitaine grec, III. 109.
Tinteville (seigneur de), III. 98.
Tivoli (Pierre de), général des Célestins, III. 2.
Tour (Anne de la), fille de Bertrand de la Tour, III. 132.
Tournay (ville de), II. 7.
Tournelles (palais des), III. 66.
Tours de la Bastille; leurs noms, I. 24.
Toustain (Jacques de), III. 143.
Trappe (couvent de la), III. 152.
Treca, *V.* Tresse.
Trésmes (terre de), érigée en comté, puis en duché, III. 44.
Tresse ou Trece; manière dont les femmes arrangeoient leurs cheveux sous Charles V, III. 13.
Tressorium, *V.* Tresse.
Trevelec (René, baron, comte de), III. 25. 26.
— (chapelle de) aux Célestins, III. 23.
Trica, *V.* Tresse.
Tricia, *V.* Tresse.
Trie (Pierre de), III. 144.
Trimouille (Catherine de la), V. 21.
— (François de la), VI. 28.
— (Louis de la), III. 26. 27.
— (Marie de la), V. 21.
— (Philippe de la), V. 21.
Tristan (Barthélemi), sergent du roi, II. 6.
— l'hermite, I. 27. III. 169.
Triumvirat formé par le connétable de Montmorenci et le duc de Guise, III. 74.
Troussel (Gui), *V.* Gui.
Tunique, III. 151.
Turenne (fils du vicomte de), III. 28.
Turenne (Raimond de), III. 149.
Turin (siége de), V. 31.
Turpin (Catherine), comtesse de la Roche-Guyon, III. 140.
Turquois (dom Louis). Son épitaphe V. 65.
Tuscanus (Julius), évêque de Bénévent, III. 134.

U.

Ulack, libraire, V. 79.
Urbain II, IV. 7.
— IV, III. 1.
— V, III. 156. 157.
— VI, IV. 7.
Ursins (Juvenal des), III. 81.
Uxelles (maréchal d'). Son caractère; sa valeur, V. 21.

V.

Val-de-Grace (couvent du), à Paris III. 19.
Valentine de Milan. Son caractère, III. 100. Ses soins pour Charles VI; poursuit la vengeance du meurtre de son

mari, III. 101. Se retire à Blois, 102. Sa mort, son costume, son testament; cause des guerres d'Italie, 103.
Valigny (Jean), III. 170.
Valladier (André), V. 77.
Valois (Charles de), duc d'Angoulême, III. 118.
— (duc de). Son épitaphe. III. 107.
— (Philippe de), roi de France, III. 130.
Vassan (dom Jean de Saint-Paul de), V. 69. 78. 79.
— (Nicolas), V. 69.
Vasseur (Alexandre le). Son épitaphe, V. 36.
Vas te promener, tu auras des chausses; origine de ce proverbe, V. 81.
Vaudois, *V.* Albigeois.
Vendôme (duc de), V. 43.
Verdun (Nicolas de), IV. 50.
Vermandois (le comte de), I. 9.
Verrat (Pierre le), III. 127.
Vidame de Chartres, III. 98.
Vien, peintre, V. 65.
Viennois (François-Dauphin de), III. 118.
Vieuville (Lucrèce-Françoise de la), IV. 44.
Villette (Jean de), abbé de Saint-Denis, III. 81.
Villon, poëte, III. 95. 96.
Vincent de Beauvais, IV. 6.
— Ferrier (saint), IV. 6.
Vintimille (M. de), archevêque de Paris, IV. 64.
Visconti (Jean), *V.* Galéas.
Viste (Jean). Son épitaphe. III. 140.
Vitraux, III. 23. 116. IV. 14. V. 46. 63. 69. 70. 71.
Vitry, I. 8.
Voltaire, I. 11.
Vouet (Aubin), V. 46.
— (Simon), V. 30.
Vouniry (Guye), femme de Guillaume de Rochefort. III. 30.

W.

Wieçnowieçki (Michel), III. 107.
Wilbi, I. 3.

Z.

Zacharie, père de saint Jean, IV. 35.
Zamet (Jean), III. 32. 33. 34. 35.
— (Sébastien), III. 32. 33. 34. 35. 36. 37.

CATALOGUE
DES PLANCHES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

ARTICLE I. La Bastille.

I. *Plan de la Bastille.*
II. *Élévation de la Bastille.*
III. *Figures de la Bastille.*
IV. *Figures de la Bastille.*

ART. II. Tour de Montlhéry.

I. *Prieuré de Saint-Laurent ; tour de Montlhéry.*

ART. III. Les Célestins.

I. *Costume des Célestins.*
II. *Portail des Célestins.*
III. *Portrait de M. de Trevelec ; vitrail.*
IV. *Tombeau de la Trimouille.*
V. *Tombeau de Charles Maigné ; tombeau de la maison de Rochefort.*
VI. *Tombeau de Jean Zamet.*
VII. *Tombeau de René Potier.*
VIII. *Tombeau de Marguerite de Luxembourg.*
IX. *Tombeau de Louis Potier.*
X. *Tombeau de Léon Potier.*
XI. *Tombeau de Henri Chabot.*
XII. *Tombeau de Philippe Chabot.*
XIII. *Sépulture du cœur de François II ; sépulture des cœurs de Henri II, de Charles IX, et de François, duc d'Anjou.*

Digitized by Google

XIV. *Sépulture du cœur d'Anne de Montmorency.*
XV. *Tombeau de Louis d'Orléans.*
XVI. *Tombeau de René d'Orléans.*
XVII. *Pyramide de la maison de Longueville.*
XVIII. *Urne du duc de Valois ; tombeau de Timoléon de Cossé ; tombeau d'Anne Hocquart, comtesse de Cossé.*
XIX. *Vitraux de la chapelle d'Orléans.*
XX. *Vitraux du chœur des Célestins ; table des secrétaires du roi.*
XXI. *Lutrin ; candélabre.*
XXII. *Retable du grand autel des Célestins.*
XXIII. *Tombeau de Léon de Lusignan ; de Jeanne de Bourgogne, femme du duc de Bethfort, et de Jeanne de Bourbon, épouse de Charles V.*
XXIV. *Diverses tombes.*
XXV. *Vitrail des secrétaires du roi ; diverses tombes.*
XXVI. *Cloître des Célestins.*

ART. IV. Couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré.

I. *Costume des Jacobins.*
II. *Vitrail représentant la tentation de saint Antoine.*
III. *Vitrail représentant l'histoire de saint Jean-Baptiste.*
IV. *Tombeau de Pierre Mignard.*
V. *Tombeau de Créqui.*
VI. *Salle de la société des amis de la Constitution.*
VII. *Tableau pour la distribution de la gazette ecclésiastique.*

ART. V. Couvent des Feuillans de la rue Saint-Honoré.

I. *Portail de l'église.*
II. *Tombeaux de Claude Laubespine, de Guillaume de Montholon, de Henri et d'Alphonse de Lorraine.*
III. *Tombeaux de la maison de Rostaing.*
IV. *Tombeau d'Anne Hurault, femme de Charles de Rostaing, et de Louis de Marillac.*
V. *Tombeaux de Raimond Phélipeaux et de Jeanne-Armande de Schomberg, femme de Charles de Rohan.*

VI. *Vitraux représentant l'histoire de Jean de la Barrière.*
VII. *Suite.*
VIII. *Suite.*
IX. *Suite.*
X. *Suite. Bas relief de Jean Goujon ; vitraux représentant des miracles de saint Bernard.*
XI. *Suite des miracles de saint Bernard ; frère convers.*

ART. VI. Hôtel Barbette.

I. *Plan, porte et tourelle de l'hôtel Barbette.*

ART. VII. Saint-Denis de la Chartre.

I. *Portail de Saint-Denis de la Chartre.*
II. *Maître-autel.*
III. *Prison de saint Denis.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Stanford University Libraries
3 6105 014 206 184

DC
31
M65
v. 1

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

Digitized by Google

Digitized by Google